@

Souvenirs du général

**Charles COUSIN DE MONTAUBAN**

# L'EXPÉDITION DE CHINE DE 1860

à partir de :

# L'EXPÉDITION DE CHINE DE 1860
## Souvenirs du général Charles Cousin de Montauban
## Comte de Palikao

publiés par son petit-fils le comte de Palikao

Librairie Plon, Paris, 1932, 450 pages.

**Le général Cousin de Montauban (1796-1878), comte de Pa-li-kao.**
(portrait gravé par Morse)

Édition en mode texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
novembre 2013

# TABLE DES MATIÈRES

Note des éditeurs

Avant-propos

PREMIÈRE PARTIE : L'ORGANISATION DE L'EXPÉDITION

Chapitres : I. De Paris à Shanghaï. — II. Shanghaï. Mission de remonte au Japon. — III. Préparatifs militaires et pourparlers diplomatiques. — IV. Les hostilités. Chusan. — V. Tché-fou.

DEUXIÈME PARTIE : LES OPÉRATIONS MILITAIRES

Chapitres : I. Le débarquement à Pé-Tang. — II. L'attaque des forts du Peï-Ho. — III. Séjour à Tien-Tsin et négociations diplomatiques. — IV. La marche sur Pékin. Combats de Tchang-kia-ouan et de Pa-li-kiao. — V. La prise du palais d'Été.

TROISIÈME PARTIE : PÉKIN

Chapitres : I. L'occupation de Pékin. — II. La signature de la paix.

QUATRIÈME PARTIE : L'ÉVACUATION

Chapitres : I. Les dernières difficultés. — II. En route vers la France.

Épilogue.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Le général Cousin de Montauban, comte de Pa-li-kao.

Croquis pour servir à l'intelligence des opérations sur les côtes de Chine.*

Plan du camp de Tché-fou.*

Le général de Montauban à Pé-tang le 1er août 1860.

Carte de l'embouchure du Pé-tang.*

Carte des forts du Peï-ho.*

Combat de Tchang-kia-ouan, 18 septembre 1860.*

Combat de Pa-li-kiao, 21 septembre 1860.*

Le pont de Pa-li-kiao.

Lord Elgin sur le champ de bataille de Pa-li-kiao.

Lord Elgin et le prince Kong signant le traité.

L'entrée solennelle des Français à Pékin.

La première messe militaire célébrée à Pékin.

Les illustrations dont les légendes sont suivies d'un astérisque sont des cartes extraites de l'*Atlas de l'expédition de Chine en 1860*, présenté ici sur internet par la Staatbibliothek zu Berlin, avec les signes conventionnels suivants :

Elles ont été jugées utiles à la compréhension des opérations.

@

**Croquis pour servir à l'intelligence des opérations sur les côtes de Chine.**
(extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

THÉÂTRE DES OPÉRATIONS
DE L'EXPÉDITION
DE CHINE
DE 1860
Pékin était divisé en trois villes :
1 - VILLE MANDCHOUE
2 - VILLE IMPÉRIALE
3 - VILLE CHINOISE
PÉKIN
TIEN-TSIN
Echelle

# NOTE DES ÉDITEURS

@

p.I Au début du dix-neuvième siècle, la Chine hypnotisée par le souci d'écarter les étrangers de son sol, n'avait encore ouvert qu'un seul de ses ports, celui de Canton, au commercé européen. Par cet unique guichet, comparé par M. de La Gorce à celui d'un lazaret, l'Angleterre faisait passer l'opium dont les Chinois étaient friands. Le gouvernement de Pékin, ému des ravages causés par ce toxique, voulut réagir. Le 7 juin 1839 les autorités de Canton saisirent dans les factoreries vingt mille caisses du dangereux narcotique, d'une valeur de 100 millions de francs, qui furent immédiatement jetées à la mer. La guerre, connue sous le nom de guerre de l'opium, s'ensuivit.

Refoulés de Canton, les Anglais se réfugièrent à Macao, d'où ils furent bientôt expulsés ; mais, le 28 juin 1840, la flotte de l'amiral Elliott apparaissait dans les mers de Chine. Elle bloquait Canton, bombardait Amoy, s'emparait de Chusan et pénétrait dans le Peï-ho qui conduisait vers Pékin. Des négociations s'engagèrent. Leur menteur découragea le cabinet de Londres. L'amiral Parker prit le commandement de toutes les forces britanniques et entreprit, le 6 août 1841, le siège de Nankin. Les Chinois demandèrent alors la paix ; elle fut signée le 26 août. L'Angleterre obtenait une indemnité de guerre de 500 millions, la pleine propriété de l'île de Hong-Kong et l'ouverture à son commerce de cinq places : Canton, Shanghaï, Sou-tchéou, Amoy et Ning-poo.

La France qui, elle aussi, avait des intérêts à défendre dans p.II le Céleste Empire, notamment ceux de ses missionnaires, fut admise, par le traité du 24 octobre 1844 à bénéficier des avantages accordés à nos voisins d'outre-Manche.

Ces conventions, acceptées à contre-cœur par les Chinois, n'amenèrent pas la pacification des esprits. Le début de 1855 vit les épouvantables tortures infligées à un prêtre français, M. de Chapdelaine. L'année suivante, le vice-roi de Canton se saisit, au mépris du droit des gens, de douze matelots anglais qu'il consentit, il

est vrai, à libérer sous la pression des énergiques réclamations du consul, mais en se refusant à toute excuse. L'amiral Seymour bombarda la ville pendant quarante-huit heures. En représailles le 13 décembre 1856, le vice-roi mit le feu aux factoreries européennes. Français, Anglais et Américains se réfugièrent à Hong-Kong. Les Chinois se saisirent du paquebot le *Chardon* et massacrèrent onze de ses passagers.

Les trois puissances intéressées résolurent d'en finir. Avec des navires de guerre elles envoyèrent à Hong-Kong, comme plénipotentiaires, Lord Elgin, le baron Gros et M. Read auxquels se joignit un Russe, le comte Poutiatine.

Un ultimatum adressé au vice-roi ayant été repoussé, la flotte anglo-franco-américaine, sous les ordres des amiraux Seymour et Rigault de Genouilly, bombarda de nouveau Canton le 28 décembre 1857 et s'empara de la ville.

Les commissaires se transportèrent à l'embouchure du Peï-ho. Ils y parvinrent le 20 avril 1858 et trouvèrent le fleuve barré. Les 15 navires anglais, les 11 français et les 2 frégates américaines anéantirent, en mai, les défenses accumulées et réduisirent au silence les forts de Ta-kou. Le gouvernement chinois prit peur. Les 18, 26 et 27 juin 1858 de nouveaux traités furent signés à Tien-Tsin qui fixaient les droits des Européens, proclamaient la liberté de l'exercice des religions chrétiennes, ouvraient de nouveaux ports au commerce et stipulaient diverses réparations. Les ratifications devaient être échangées à Pékin où, désormais, les ministres étrangers auraient droit de résidence.

Le baron Gros et Lord Elgin quittèrent alors l'Extrême-Orient (mars 1859), laissant la direction des affaires au comte de Bourboulon et à M. Bruce. Ces derniers voulurent gagner Pékin : ils trouvèrent encore le Peï-ho obstrué et l'amiral Hope tenta, p.III le 25 juin, de forcer le passage. Ce fut en vain. Au cours du combat, le commandant Tricault, l'aspirant Bany, l'amiral Hope furent blessés, 450 Anglais et 14 Français mis hors de combat. Les alliés se replièrent sur Shanghaï abandonnant l'espoir d'obtenir les signatures promises.

Cet échec fut douloureusement ressenti en France et en Angleterre. Une action commune, qui devait être décisive coûte que coûte, fut concertée. Une circulaire du maréchal Randon, ministre de la Guerre, en date du 7 novembre 1859, demanda des volontaires : ils se présentèrent en tel nombre que jamais corps expéditionnaire ne fut composé d'une pareille élite de soldats. On put constituer, grâce à eux, deux brigades sous les ordres des généraux Jamin et Collineau.

Le général Cousin de Montauban, commandant la division militaire de Rouen reçut le commandement en chef.

*

Charles-Guillaume-Marie-Apoline-Antoine Cousin était né à Paris, 18, rue Taitbout, le 6 messidor an IV (24 juin 1796), de Jean-Antoine Cousin, ancien officier écarté prématurément du service par une blessure à la jambe, garde-magasin des effets d'artillerie de l'armée de l'Intérieur, et de Adelaïde-Diane-Hortense-Apoline de Launay de Vicardois, son épouse, qui s'étaient mariés à Paris le 26 messidor an III (14 juillet 1795). Le nouveau-né était le petit-fils du général de division Jacques-Charles-René de Launay, lequel, issu d'une famille du Calvados, avait été autorisé à prendre sa retraite le 13 frimaire an III.

Avant d'aller plus loin, notons qu'un jugement du tribunal civil de la Seine, du 29 février 1844, autorisa Charles Cousin à ajouter à son nom celui de Montauban, anciennement porté par ses ancêtres, en attendant qu'un décret impérial du 16 mai 1863 fixât définitivement son état civil sous la forme : Cousin de Montauban, comte de Palikao.

La carrière militaire du général de Montauban est trop connue pour qu'il soit besoin de la relater dans ses détails. Admis à dix-huit ans dans la compagnie des Gardes du Corps de Monsieur, p.IV le 16 juillet 1814, il fut lors de la seconde Restauration, versé comme sous-lieutenant dans un régiment de cuirassiers, puis admis comme élève à l'École d'application d'état-major le 1er mars 1820. Cousin fit, comme officier d'ordonnance du général Toussaint, la campagne d'Espagne de 1823,

mais c'était en Algérie qu'il devait donner sa mesure. Nommé, le 14 décembre 1831, lieutenant au 2e régiment de chasseurs d'Afrique qui venait d'être créé à Oran, il ne devait quitter la colonie naissante que vingt-six ans plus tard. Il se distingua devant Tlemcen, aux combats de la Sikkak de Temsalmet, lors de la razzia contre les Ouled-Galfas au combat de Sidi-Ladhar, à Loa, sur l'Aïn-Térid, sur d'autres points encore. Il joua un rôle important dans la reddition d'Abd-el-Kader et ce fut à lui que l'émir fit en premier lieu sa soumission. Dix citations à l'ordre de l'armée ou de la division d'Oran, une blessure par coup de feu pénétrant dans la poitrine à l'affaire de Souk-el-Miton sur le Cheliff (6 juillet 1841) attestent son courage et sa brillante attitude sous le feu. Le 28 décembre 1855, il était promu général de division.

En cette qualité, Montauban commanda successivement les divisions d'Oran, de Limoges, de Tours, avant d'être placé, le 10 juin 1859, à la tête de celle de Rouen. C'est là que le choix de Napoléon III, guidé par l'affectueuse estime du général Fleury pour son compagnon des guerres d'Afrique, vint le chercher pour lui confier le corps expéditionnaire de Chine.

On verra, par les *Mémoires* que l'on va lire, comment il sut s'acquitter de cette mission. Rappelons simplement que Thiers, à diverses reprises, a traité la campagne de 1860 de chef-d'œuvre et que l'un des pires ennemis de Montauban, Émile Ollivier, a reconnu qu'elle « exigeait une énergie, une décision, une prudence hardie, un sang-froid, une habileté rare, surtout aux côtés d'un allié ombrageux », et que son commandant en chef déploya toutes ces qualités à un degré supérieur.

L'Empereur, cette fois comme toujours, ne fut pas un ingrat. Le général reçut de lui la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur le 26 décembre 1860, un fauteuil de sénateur le 6 mars 1861, la médaille militaire le 28 novembre suivant, le titre de comte de Palikao par décret

du 22 janvier 1862, p.V titre rendu héréditaire par un second décret impérial du 16 mars 1863 [1] :

On ne peut rendre la même justice au corps législatif. Les députés ne comprirent pas que Montauban, par ce qu'ils appelaient dédaigneusement un coup de main contre une armée de fantoches, avait porté le prestige de la France en Extrême-Orient à un degré sans lequel toutes nos conquêtes ultérieures sur ce coin d'Asie auraient été impossibles. Apeurés devant l'opposition qui ne voyait là qu'une occasion d'être désagréable à Napoléon III, les députés firent grise mine au projet d'une modeste dotation de 50.000 francs de rente. Après le rejet de sa motion, le gouvernement dédommagea le général par un prélèvement de 589.500 francs sur l'indemnité payée par la Chine.

Nommé au commandement du 4e corps d'armée et de la 8e division militaire à Lyon le 22 juin 1865, le général de Palikao occupait encore ce poste quand éclata la guerre de 1870. Il ne put obtenir de servir activement — il avait d'ailleurs soixante-quatorze ans à cette époque — mais il allait bientôt être au danger.

Émile Ollivier, président du Conseil, s'étant rendu impossible, l'Impératrice fit appel à son dévouement. Malgré la gravité des circonstances presque désespérées, Palikao n'hésita pas. Le 10 août, avec la présidence du Conseil, il prenait sa lourde part des responsabilités. Il a raconté lui-même ses angoisses et ses efforts, dans son livre : *Un ministère de la Guerre de vingt-quatre jours* [2]. Les événements furent plus forts que son patriotisme et que son énergie. Il dut assister impuissant aux tristes événements du 4 septembre.

---

[1] Armes : Écartelé au 1 des comtes militaires ; au 2 d'argent à la fasce de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'une molette du même (de Launay) ; au 3 d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe, d'un croissant versé de même ; au 4 d'azur à une croix latine terrassée de sinople. Sur le tout : d'or à un pont d'une seule arche de sable, maçonné d'argent, criblé de boulets. — Comme il sera dit plus loin, le nom véritable du combat du 21 septembre, est Pa-li-kiao, Ce fut Napoléon III qui, par raison d'euphonie, le transforma en Palikao quand il voulut en faire le titre du général de Montauban.

[2] Un volume in-8° cavalier avec carte, Paris, Librairie Plon, 1871.

Retiré en Belgique, le général ne put faire agréer ses p.VI services par les hommes de la Défense nationale. Bien qu'il eût été maintenu en activité sans limite d'âge comme ayant commandé en chef devant l'ennemi, sa carrière militaire était terminée. Le vainqueur de Palikao mourut à Paris le 7 janvier 1878.

*

Charles de Montauban avait épousé à Chambourcy (Seine-et-Oise), le 26 janvier 1822, Marie-Elisabeth-Victoire Thurot, née dans cette commune le 29 fructidor an X (16 septembre 1802). Celle-ci devait mourir à Paris le 22 janvier 1882, après avoir mis au monde plusieurs enfants dont un seul fils.

Ce dernier, Charles-Guillaume-Antoine (9 mai 1830-23 juillet 1889), créé vicomte à titre personnel par décret du 9 février 1867, fut promu général de brigade le 3 mai 1870. Il épousa successivement Jane-White Butterfield dont il eut deux filles, qui devinrent la marquise de Mortemart et la comtesse d'Andigné, puis Claire-Herminie-Catherine Théry de Gricourt, d'où deux fils : Charles, décédé, et Romain, aujourd'hui comte de Palikao.

*

Le récit de l'expédition de Chine, dédié par le comte de Palikao à son fils, en témoignage de son amour paternel, comme il est écrit dans l'avant-propos, n'a pu être publié par l'auteur. La mort a frappé également le second général de Montauban avant que la publication en ait paru opportune.

Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Tous les acteurs de ces événements ont disparu et la complexité des questions soulevées par les affaires de Mandchourie attire, derechef, l'attention sur le Céleste Empire.

L'étude des archives de notre première expédition touche donc de nouveau à l'actualité.

Il appartenait au petit-fils du commandant en chef, Romain de Montauban, comte de Palikao, de livrer les présentes pages au public. À cette tâche, où ils ont vu un suprême hommage à rendre à la mémoire de leur grand-père, ont également collaboré le baron de Brimant et le commandant Bergognié, l'un et l'autre p.VII petits-fils du grand soldat à qui la France doit un peu plus de gloire.

M. Jean Hanoteau a bien voulu les aider de ses conseils et ils tiennent à l'en remercier ici.

*

Le manuscrit des présents *Mémoires* est écrit de la main d'un secrétaire mais contient de nombreuses corrections, notes et additions de la main du général de Montauban. Il comporte plus de mille feuillets, de format écolier, couverts, au verso seulement, d'une large écriture.

Nous avons dû couper un certain nombre de passages par suite de la méthode de travail adoptée par l'auteur. En effet, sa rédaction terminée, ce dernier a complété son récit en y intercalant des copies de documents originaux, lettres écrites et reçues par lui, rapports au ministre de la Guerre, etc. Cette manière de procéder a eu souvent pour résultat de faire passer deux fois les mêmes événements sous les yeux du lecteur. Ces répétitions étant inutiles et oiseuses, nous avons éliminé, ici le récit, là le document annexe qui faisait double emploi.

La nécessité de ne pas alourdir démesurément ce volume nous a également obligés à négliger quelques passages formant longueur ou en dehors du sujet. Parmi ceux-ci nous regrettons d'avoir dû sacrifier les dernières dépêches du général de Palikao au maréchal Randon. Le ministre de la Guerre avait donné l'ordre à son subordonné d'étudier, avant son retour en France, une expédition, plus importante que tout ce qui avait été amorcé jusqu'alors en Cochinchine. On aurait vu dans ces lettres avec quelle prescience de l'avenir, avec quelle acuité de vue,

avec quelle sûreté de jugement, Montauban prévoyait et préconisait les méthodes qui, appliquées plus tard par d'autres, devaient nous assurer notre merveilleux domaine indo-chinois. Peut-être un jour, ces fragments pourront-ils être publiés à leur tour.

*

Nous n'ignorons pas que l'auteur des *Mémoires* que nous présentons au public, comme beaucoup d'hommes du Second Empire et aussi injustement qu'eux, a été attaqué avec une passion dont la bonne foi fut souvent exclue. Les incidents du palais d'Été, notamment, furent cruellement exploités contré lui.

Il nous suffira, pour réduire à néant ces calomnies, de faire cette simple constatation : le général comte de Palikao, après avoir exercé de si hautes fonctions, après avoir été commandant en chef, sénateur, président du Conseil, n'a laissé, à sa mort, qu'une très modeste fortune.

Les éditeurs.

@

# AVANT-PROPOS

@

p.VIII Plusieurs années se sont écoulées depuis que l'expédition de Chine a été terminée et bien des fois j'ai pris la plume pour en faire le récit. J'ai toujours été empêché de donner suite à ce projet dont l'exécution devait redresser des erreurs commises volontairement ou involontairement dans quelques ouvrages publiés sur cette campagne lointaine.

Je possède seul tous les documents officiels sur cette entreprise et nul autre que moi ne peut donner les motifs qui ont dirigé tous mes actes dont la responsabilité m'incombe tout entière, la distance à laquelle je me trouvais du gouvernement ne lui permettant pas de me tracer une direction quelconque.

Aujourd'hui, libre des préoccupations qui ont motivé le retard que j'ai apporté à cette publication et pressé par les instances de mes amis, je me décide à faire paraître cet ouvrage que je dédie à mon fils unique qui a partagé bien souvent tous mes travaux et qui mérite à tous égards ce souvenir de mon amour paternel.

Tous les principaux acteurs de ce grand fait d'armes ont disparu de la scène du monde et j'ai le triste privilège de leur avoir survécu. Ce livre sera un dernier hommage rendu à leur mémoire.

Paris, le... [1]

Général de Montauban, comte de Palikao.

@

[1] Date laissée en blanc sur le manuscrit.

# PREMIÈRE PARTIE

# L'ORGANISATION DE L'EXPÉDITION

# CHAPITRE PREMIER

# DE PARIS À SHANGHAÏ

@

p.001 Au mois de novembre 1859, je commandais la 2e division militaire à Rouen, lorsque je reçus de M. le colonel Ribourt, chef de cabinet du maréchal Randon, ministre de la Guerre, une lettre par laquelle il me demandait quelle serait ma réponse si l'on me proposait le commandement en chef de l'expédition projetée contre la Chine. Je répondis immédiatement que j'accepterais, mais que je désirais cependant savoir dans quelles conditions aurait lieu ce commandement. Un télégramme du ministre de la Guerre, qui me parvint quarante-huit heures après ma réponse, me prescrivit de me rendre tout de suite à Compiègne, où se trouvait l'Empereur ; vingt-quatre heures après j'étais auprès de Sa Majesté.

Le ministre de la Guerre me présenta à 7 heures du matin à l'Empereur dans son cabinet de travail, et la p.002 première question que Sa Majesté m'adressa fut pour me demander si je me sentais la force nécessaire pour supporter les fatigues d'une campagne lointaine, qui pourrait être très longue et sous un climat sévère pour les Européens. Je répondis à Sa Majesté que j'avais passé vingt-sept ans de ma vie en Afrique sans avoir été malade et que mon corps était endurci aux fatigues de la guerre. L'Empereur prit ensuite une carte sur son bureau et me la remit ; c'était celle de la Chine, sur laquelle étaient indiquées les opérations qui avaient eu lieu en 1858 et qui s'étaient terminées, si malheureusement, devant les forts du Peï-ho. Sa Majesté me mit alors en rapport avec M. le comte de Kleskowski, premier secrétaire de la légation française en Chine, et m'engagea à me mettre au courant de la question avec ce diplomate, homme de beaucoup de mérite et connaissant parfaitement les hommes et les choses de l'empire du Milieu.

L'Empereur me fixa une seconde audience à midi ; je me présentai de nouveau et, après plusieurs questions auxquelles je répondis le plus catégoriquement possible, Sa Majesté me retint à Compiègne. Après le déjeuner et dans le salon de réception où se trouvait S. M. l'Impératrice et un assez grand nombre de personnages de la Cour, l'Empereur me présenta sous le titre de commandant en chef de l'expédition en Chine.

Je n'ignorais pas que l'expédition devait partir dans un court délai, et je demandai à Leurs Majestés la permission de retourner immédiatement à Paris pour faire mes préparatifs de départ et étudier un certain nombre de questions que je devais soumettre à la décision de l'Empereur, qui, seul, pouvait leur donner une solution. Je reçus l'autorisation de me rendre au palais des Tuileries le matin à 10 heures pour entretenir Sa Majesté de mes appréciations sur les besoins de l'expédition.

La première demande que je formulai fut la réunion dans mes mains du commandement des forces de terre et de mer et des pouvoirs diplomatiques. Il était évident que la marine n'était appelée à jouer qu'un rôle de puissante auxiliaire dans une expédition dont le but était de pénétrer dans l'intérieur d'un pays, qui ne pouvait opposer aucune force navale aux flottes de l'Angleterre et de la France. Elle n'était qu'un moyen de transport des troupes p.003 de terre, et, à ce titre, la direction de ses mouvements devait rester tout entière au commandant en chef de l'expédition.

Nous n'avions en Chine qu'un ministre, M. de Bourboulon et, malgré le mérite de ce diplomate, sa position n'était pas assez élevée pour traiter les grandes questions qui pouvaient surgir de cette guerre, entreprise de concert avec l'Angleterre qui avait, à la tête de ses troupes, un amiral et un général : la main qui tenait l'épée devait donc tenir aussi la plume.

Ces premières demandes me furent accordées sans difficultés ; un décret en date du 13 novembre 1859 me conféra le titre de commandant en chef des forces de terre et de mer de l'expédition de Chine.

Ma seconde demande porta sur la nécessité pour moi de recevoir de Sa Majesté une délégation de son omnipotence pour les nominations à divers grades dans l'armée et dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur. À la distance où se trouverait l'armée de Chine, les récompenses méritées se feraient attendre au moins six mois, temps nécessaire pour obtenir une réponse aux propositions que je ferais. Or, personne n'ignore combien les faveurs les plus méritées perdent de leur prix lorsqu'elles sont trop longtemps attendues ; d'autre part, ne pouvait-il pas arriver que ceux auxquels elles seraient destinées ne succombassent avant de les avoir reçues ? Enfin, je terminai en rappelant à Sa Majesté le proverbe latin : *Bis dat qui cito dat*.

Ma seconde demande me fut octroyée très gracieusement, dans les limites suivantes : je reçus le pouvoir de nommer dans l'armée à tous les grades jusqu'à celui de colonel inclusivement, et dans l'ordre de la Légion d'honneur jusqu'au grade d'officier inclusivement. Les nominations que je ferais aux grades de colonel, lieutenant-colonel et sous-lieutenant devaient être approuvées par l'Empereur. Cette restriction n'était absolument que pour la forme et aucune des promotions que j'ai faites n'a donné lieu à la plus légère observation ; il est vrai que je n'ai usé qu'avec réserve des pouvoirs qui m'étaient conférés.

Je fus moins heureux dans la dernière demande que je fis ; j'aurais voulu obtenir qu'une commission composée de quelques savants et artistes pût accompagner l'expédition et recueillir tout ce que devrait offrir de curieux, sous p.004 le rapport de l'histoire et des arts, un pays dans l'intérieur duquel, depuis l'Empereur Ki-long, contemporain de Louis XIV, les Européens n'avaient jamais pénétré. Cette idée, qui avait paru d'abord sourire à Sa Majesté, reçut un commencement d'exécution par la nomination de M. d'Escayrac de Lauture à la présidence de cette commission.

M. d'Escayrac, homme instruit, intelligent, travailleur d'un caractère réfléchi, avait déjà voyagé dans diverses contrées de l'Orient ; il avait publié quelques écrits sur ses voyages et, depuis son retour à Paris,

avait fait imprimer, sous le titre modeste de *Mémoires sur la Chine*, des appréciations qui ont de la valeur : son nom reparaîtra plus tard dans la relation que j'entreprends. La commission ne fut pas constituée, et je ne pus obtenir que la promesse de l'envoi d'un photographe qui ne vint jamais, à mon grand regret, car l'expédition anglaise eut le monopole de la reproduction des faits principaux de cette campagne.

Deux généraux de brigade furent placés sous mes ordres, le général Jamin, avec le titre de commandant en second de l'expédition, et le général Collineau. Le premier de ces généraux était d'un caractère froid, plein de loyauté, sachant allier la fermeté à la bienveillance [1]. Le second était l'un des officiers généraux de l'armée les plus estimés pour sa valeur et ses talents militaires ; son caractère était bouillant et ombrageux mais plein de droiture [2].

L'Empereur avait désigné lui-même le chef d'état-major général de l'expédition, M. le colonel Schmitz, aujourd'hui général de division, un de ses officiers d'ordonnance. Je n'eus qu'à me louer du choix de cet officier supérieur qui joignait à une instruction solide un esprit vif et une bravoure dont il importait parfois de modérer le trop grand élan [3].

p.005 Le colonel de Bentzmann [4], commandant l'artillerie, était l'officier supérieur qui convenait le mieux à l'organisation de l'artillerie dans une mission aussi lointaine et qui n'offrait sur les lieux mêmes que très peu de ressources. Homme d'une grande distinction, ce colonel possédait cette intelligence de la pratique de son arme qui lui a fait surmonter toutes les difficultés que rencontrèrent la création de nos batteries.

---

[1] Paul-Victor Jamin avait été aide de camp du duc d'Aumale. Il mourut à Paris, à soixante et un ans, le 9 février 1868.

[2] Édouard-Isaïe Collineau, né aux Sables-d'Olonne le 22 novembre 1810, était le fils d'un ancien commis d'administration de la marine devenu commerçant aux Sables où il s'était marié. Il avait, dans sa jeunesse, été ouvrier chapelier et il mourut, général de brigade, à Tien-Tsin, le 15 janvier 1861. Ses *Notes et Souvenirs* ont été publiés par le Carnet de la Sabretache, 1924.

[3] Pierre-Isidore Schmitz, né en 1820, était alors chef d'état-major de la cavalerie de Versailles. Il fut, en 1870, chef d'état-major général de Trochu et commanda le 9e corps d'armée après la guerre franco-allemande.

[4] Devenu général de division.

Le colonel chef du génie, désigné par le ministre de la Guerre, M. Déroulède [1], venait d'être enlevé par un boulet au siège de Saïgon (Cochinchine), fin d'octobre 1859. Il fut remplacé plus tard par le colonel Livet, officier également d'un grand mérite, qui entreprit la campagne malgré une maladie grave à laquelle il ne tarda pas à succomber.

Le chef des services administratifs fut M. le sous-intendant militaire de 1e classe Dubut qui avait été officier supérieur d'artillerie avant d'entrer dans l'administration.

Voici les instructions sommaires, en date du 15 décembre, qui me furent données par S. E. le ministre de la Guerre :

Paris, le 15 décembre 1859.

Général, l'expédition dont Sa Majesté vous a conféré le commandement n'est pas une expédition de guerre ordinaire. Elle rend donc nécessaire des instructions spéciales. Voici celles que je vous adresse, après les avoir soumises à la sanction de l'Empereur.

**Commandement**. — Vous êtes commandant en chef de l'expédition ; ce titre vous donne une autorité générale et fait porter sur vous une grande part de la responsabilité qui s'y attache. Toutefois le caractère mixte des opérations impose au commandant supérieur une réserve particulière. La Marine a des difficultés à surmonter pour la navigation, des conditions à remplir pour l'ordre de combat, dont vous ne pourriez pas toujours vous rendre un compte exact. Il importe donc, pour le succès de l'expédition, de ne décider aucune action ni même aucun mouvement sans recueillir et prendre en grande considération p.006 les avis du commandant des forces de mer ; ce commandant devra, par conséquent, être admis dans tous les conseils qui pourront être tenus, lorsqu'il sera présent sur les lieux.

**Accord avec les Anglais**. — Une fois le concert établi entre vous et le commandant des forces de mer, il sera nécessaire de vous entendre avec le commandant des forces anglaises. Sous ce rapport, il n'y a rien à négliger et le

[1] De la promotion de Polytechnique 1832-1834, cet officier était l'oncle de Paul Déroulède. Il avait été coupé en deux par un boulet sur le pont de la frégate *Némésis*, qu'il ne faut pas confondre avec le steamer du même nom, appartenant à la Compagnie Péninsulaire Orientale, qui transporta le général de Montauban de Suez à Pointe-de-Galles.

bon accord que vous aurez su entretenir dans le commerce quotidien avec les généraux alliés assurera l'unité de vue et l'ensemble des efforts dans les opérations.

But à atteindre. — Le but actuel de l'expédition est :

1° De dépasser le point où la marche des ambassadeurs a été récemment arrêtée ;

2° De prendre, à portée de la capitale, une position solide et menaçante ; elle est marquée d'avance, par la disposition géographique des lieux et même par des études déjà faites, vers Tien-Tsin.

Pour y parvenir, la marche est toute tracée : elle consiste à choisir des points successifs d'occupation et de défense. Après avoir déterminé, de concert avec les amiraux, le point qu'il conviendra d'assigner comme rendez-vous à nos bâtiments et avoir réuni, sur ce point, les forces nécessaires, vous vous emparerez successivement de Chusan et de quelque autre lieu de débarquement, à l'entrée du golfe du Pé-tchi-li. Les positions qui défendent l'entrée du Peï-ho une fois forcées, les ouvrages détruits, on peut compter arriver sans grande difficulté jusqu'à Tien-Tsin. C'est là qu'il convient de s'arrêter, et qu'il est important de s'établir assez solidement pour ne point reculer. Quand vous serez maître de cette ville, la présence de vos forces pèsera d'un poids considérable dans les déterminations du gouvernement chinois et suffira, sans doute, pour le décider à faire la paix aux conditions que nous voudrons lui imposer. Si cette hypothèse ne se réalise pas, l'établissement de Tien-Tsin devra être assez solide pour que nos troupes de terre et de mer puissent y prendre leurs quartiers d'hiver. Dans le cas où, contrairement aux prévisions qui précèdent, il vous paraîtrait nécessaire, aussi bien qu'au commandant en chef des forces anglaises, de marcher sur Pékin, vous prendriez vos mesures pour le succès décisif de cette nouvelle attaque.

**Manière d'opérer**. — À la distance où nous sommes, d'après ce que l'on connaît du pays où vous allez opérer, mes instructions ne peuvent être que des principes généraux. Le premier de tous, le seul, pour ainsi dire, est celui-ci : vos navires devront être en toute circonstance votre base d'opérations. Vous êtes donc enchaîné inévitablement à la ligne des eaux navigables. p.007 Nos bâtiments de guerre doivent être pour vous des citadelles flottantes, puissants auxiliaires de combat, mais, en même temps, des hôpitaux, des magasins, des dépôts d'approvisionnements et des moyens de transport.

**Accord avec la diplomatie**. — Combattre et occuper les positions déterminées par l'Empereur est la partie la plus facile de votre mission en Chine ; cette mission emprunte à votre éloignement même et à l'action combinée des forces militaires et de la diplomatie, un caractère et des difficultés spéciales, qu'il importe de bien apprécier et de définir.

Aux commandants des forces de terre et de mer françaises et anglaises appartient de fixer plus particulièrement à quel moment et à quelles conditions il peut convenir d'ouvrir des négociations et de conclure un armistice.

Pendant la durée des opérations, le rôle de la diplomatie se bornera à éclairer le commandement militaire sur les concessions qu'il importe d'obtenir du gouvernement chinois. Le commandement conservera la plus complète latitude pour concilier les exigences diplomatiques avec la situation militaire que les circonstances nous auront faite.

Dès que l'action des armées alliées aura rendu les négociations opportunes, le ministre de l'Empereur reprendra la tâche qui lui est confiée, en les suivant avec les plénipotentiaires chinois, après s'être concerté avec le ministre de la Grande-Bretagne et s'être entendu avec le commandant en chef des forces françaises.

Votre responsabilité, général, et assurément elle ne saurait être plus grave et plus sérieuse, exige que vous soyez tenu exactement au courant de tous les détails de la situation, afin que vous puissiez les apprécier au point de vue des opérations de guerre, et faire valoir, au besoin, les considérations militaires qui en ressortiraient et les moyens d'action que vous auriez à employer. Le ministre de l'Empereur en Chine va recevoir des instructions précises sur ce point ; elles sont en harmonie avec celles que vous recevez vous-même ; vous en trouverez ci-joint une copie.

Malgré leur dernier succès, les troupes chinoises ne sauraient être comptées pour des adversaires redoutables ; sans les dédaigner, nous pouvons les aborder avec assurance ; leur force est celle de tout peuple qui combat chez lui, pour ses foyers, pour son culte, sous la protection d'un climat souvent si fatal à son ennemi. Vous trouverez, général, dans l'énergie de vos troupes, dans le dévouement de tous ceux qui auront une part quelconque de votre responsabilité, tout ce qu'il faut pour dominer tous les obstacles.

Les relations à établir entre vous, général, et le commandant p.008 des forces britanniques, entre l'action militaire et l'action diplomatique, seront de

votre part l'objet de l'attention la plus sérieuse. Les instructions ne peuvent tout prévoir, tout régler ; elles doivent tenir pour certain que chacun apportera dans l'accomplissement de sa mission cet esprit de mutuelle bienveillance et de dévouement à la cause commune qui rend tous les devoirs faciles, en laissant chacun se mouvoir dans la sphère de ses attributions régulières.

Votre prudence, général, et le sentiment de la haute mission que vous tenez de l'Empereur, vous traceraient la ligne de conduite à suivre, si des questions personnelles venaient, contre toute prévision, ajouter aux difficultés d'une si lointaine entreprise. S'il le fallait, la décision et l'énergie ne vous feraient pas non plus défaut ; vous avez en main le drapeau de la France ; vous répondez de ses vaillants soldats ; ce peu de mots résument tous vos devoirs ; ils contiennent un conseil pour toutes les difficultés, un succès pour toutes vos entreprises.

Le général Jamin, nommé commandant en second, est désigné d'avance, par ce titre, pour prendre le commandement en chef dans le cas où une circonstance quelconque vous mettrait dans l'impossibilité de continuer à l'exercer. En conséquence il devra recevoir communication des présentes instructions, et être admis dans tous les conseils qui pourraient être tenus.

Randon.

Lettre confidentielle du ministre de la Guerre

Paris, le 18 décembre 1859.

Général, j'ai l'honneur de vous adresser les instructions auxquelles vous aurez à vous conformer dans l'exercice du commandement qui vous a été conféré par l'Empereur. Je joins à cet envoi une traduction des instructions secrètes et confidentielles que reçoit de son gouvernement le commandant en chef des forces britanniques en Chine. Je vous prie de m'accuser réception de ces deux documents.

L'expédition lointaine à laquelle les forces placées sous votre commandement vont prendre part est déjà l'objet de vives sympathies du pays. L'Empereur veut que la sollicitude du chef pour les troupes reflète dignement celle de Sa Majesté pour son armée. Vous veillerez donc à ce que le bien-être du soldat soit assuré, autant que possible, comme il l'est dans sa mère patrie. Des rapports nombreux devront me tenir informé de tout ce qui touche aux intérêts militaires diplomatiques et administratifs de l'expédition.

p.009 Je désire, général, que vous ne laissiez échapper aucune occasion de m'éclairer sur votre marche, vos besoins et vos succès. Vous trouverez en moi un organe toujours empressé d'entretenir l'empereur des questions qui intéressent votre haute mission militaire. Vous me donnerez, dans des rapports confidentiels, vos appréciations personnelles sur l'action des agents diplomatiques anglais, sur la nature du concours que vous trouverez dans le commandement des forces britanniques, sur l'esprit qui paraîtra les animer. Si, dans l'exercice des fonctions délicates qui lui sont en ce moment confiées, le ministre de l'Empereur en Chine vous créait des embarras au lieu de vous aider à les écarter, vous me le diriez sans réserve. Il importe au succès même de votre mission, que le ministre dont vous relevez directement arrive aux conseils de l'Empereur avec la connaissance entière de tous les éléments de la question militaire et politique qui va se dénouer, en Chine, par la vigoureuse action des forces alliées.

Je désire, général, que toute la partie politique de vos rapports soit adressée à moi seul. M. le ministre des Affaires étrangères se fait éclairer par le ministre de l'Empereur en Chine. Il n'a de communications à recevoir que de ce haut fonctionnaire ; si je juge utile, dans l'intérêt du service de l'Empereur, de lui confier quelques-uns des rapports que vous m'adresserez, je le ferai avec empressement, mais tout ce qui émane de votre commandement doit arriver au ministre de la Guerre qui fera de vos rapports tel usage que réclameront les circonstances.

Randon.

Projet d'instructions secrètes et confidentielles que propose de donner le secrétaire d'État de la Guerre au commandant en chef des troupes de la Reine en Chine.

War Office, novembre 1809.

Monsieur, la Reine ayant trouvé bon de vous nommer au commandement des forces militaires destinées à prendre part à l'expédition de la Chine, le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que ce sera un grand avantage pour le service de Sa Majesté de nommer à cet important commandement un officier de votre habileté éprouvée, un officier que son expérience, tant en Chine que dans l'Inde, rend particulièrement propre à ce poste.

Le but du gouvernement de Sa Majesté étant d'obtenir un désaveu formel ou des excuses de l'outrage commis aux bouches du Peï-ho et ultérieurement

d'assurer la ratification de bonne foi du traité de Tien-Tsin, Sa Majesté a résolu de p.010 renforcer l'escadre qui se trouve actuellement dans les eaux de la Chine sous le commandement de l'amiral Hope et d'expédier d'Angleterre deux batteries d'artillerie de campagne par l'Égypte et un bataillon d'équipages (military train) par le Cap, un bataillon d'infanterie qui sera le premier bataillon du 2e d'infanterie du Cap de Bonne-Espérance, ainsi que des troupes actuellement dans l'Inde qui seront probablement composées de bataillons d'infanterie de celle de la Reine, de plus deux escadrons de cavalerie anglaise, une batterie d'artillerie à cheval, deux batteries d'artillerie de campagne et une compagnie de soldats du génie de la Reine avec quelques troupes de cavalerie irrégulière indigène (de l'Inde), d'infanterie et de sapeurs de Madras. Le total de ces forces, y compris deux régiments d'infanterie anglaise dont le départ de l'Inde pour Hong-Kong et Canton vient de nous être annoncé, se montera à environ dix mille hommes.

Pour agir de concert avec ces forces, l'empereur des Français doit envoyer cinq mille huit cents hommes d'infanterie (5.800), quatre batteries d'artillerie de campagne et quelques compagnies de débarquement, en tout huit mille hommes sous le commandement de... [1].

Aussitôt après avoir reçu la présente dépêche, vous vous rendrez aussi promptement que possible en Chine pour vous concerter avec vos collègues au sujet des mesures à prendre et des préparatifs à faire pour concentrer les forces militaires et navales dans le Nord de la Chine vers la fin du mois d'avril prochain. Immédiatement après votre arrivée en Chine, et après avoir conféré avec le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, M. Bruce, vous vous mettrez en communication avec le commandant français s'il est déjà arrivé et vous vous consulterez avec lui en toutes occasions relativement aux mesures qui devront être prises par les forces alliées pour la conduite des opérations militaires, dans le cas où l'on se déciderait à procéder aux hostilités ; et le gouvernement de Sa Majesté ne doute nullement que, sous votre commandement et sous celui de vos collègues tant français qu'anglais, une parfaite harmonie ne règne dans l'arrangement et dans l'exécution des opérations qui auront été entreprises conjointement par les forces de Sa Majesté et celles de l'empereur des Français.

En toutes occasions vous prêterez toute sorte d'appui qui pourra être nécessaire à nos alliés et vous agirez avec leurs chefs avec cette franchise et

[1] En blanc dans le texte.

cette sincérité qui sont la plus sûre base d'une entente cordiale, si indispensable pour le succès des opérations communes.

Les responsabilités respectives des officiers commandant les p.011 forces de terre et de mer de Sa Majesté sont définies dans le mémoire ci-inclus dont copie sera envoyée par les lords commissaires de l'Amirauté au commandant des forces navales de Sa Majesté et il sera de votre devoir d'agir conformément aux instructions qui y sont contenues.

L'autorisation pour commencer les hostilités vous sera donnée par le ministre de Sa Majesté en Chine et si, à aucune époque, dans le cours des opérations sur les côtes le ministre de Sa Majesté vous fait savoir qu'on lui a fait, de la part du gouvernement chinois, des ouvertures telles que dans son opinion, elles offriraient un bon espoir d'un arrangement sans hostilités ultérieures et si, en même temps, le ministre de Sa Majesté en Chine vous informe que, dans son opinion, il serait désirable de suspendre les opérations conduites par vous, il sera de votre devoir de vous conformer à un tel désir de Son Excellence à moins toutefois qu'en le faisant vous ne compromettiez votre position ou ne risquiez de laisser échapper un avantage militaire déjà obtenu par vous ou très près de l'être et nécessaire pour la sécurité des troupes. En pareil cas, vous exposerez complètement et sans réserve au ministre de Sa Majesté les raisons qui vous empêcheraient de vous conformer sur-le-champ à la teneur de la communication qu'il vous aura adressée.

Une stricte observance de ces ordres est d'autant plus nécessaire que Sa Majesté ne veut pas renoncer a l'espoir que l'empereur de Chine et ses ministres finiront par reconnaître le caractère et la gravité de l'outrage commis à l'embouchure du Peï-ho et par découvrir combien il serait politique de ratifier le traité de Tien-Tsin et d'en accepter les conditions avec franchise et bonne foi. Dans le cas, toutefois, où l'espoir de Sa Majesté, sous ce rapport, serait déçu et où la reprise des hostilités deviendrait inévitable, le gouvernement de Sa Majesté désire extrêmement, autant que ce sera possible, que ces hostilités soient restreintes aux parties de l'empire chinois où l'outrage dont nous nous plaignons a été commis.

Jusqu'à la date des dernières nouvelles reçues de Chine par le gouvernement de Sa Majesté les habitants des ports qui sont les grands centres du commerce avec les Européens étaient restés non seulement parfaitement tranquilles mais encore ils n'ont manifesté aucune animosité à l'égard des sujets de Sa Majesté qui y résident et n'ont montré aucune

disposition à interrompre les relations amicales et pacifiques qui existent entre eux et les Européens avec lesquels ils font le commerce. Le gouvernement de Sa Majesté désire, par toute espèce de raisons, tant d'humanité que de politique, que ces relations et cette bonne entente soient conservées avec soin et que les mesures qui pourraient malheureusement être nécessaires dans le but p.012 d'imposer à l'empereur de Chine une politique de sincérité et de bonne foi, soient dirigées contre le gouvernement central sur qui doit uniquement retomber la responsabilité des actes du Peï-ho et non pas contre des populations inoffensives qui se sont abstenues de toute démonstration hostile à notre égard et qui n'ont témoigné aucune sympathie pour les actes du gouvernement central.

Il sera très probablement nécessaire que les troupes alliées occupent quelque place, probablement dans le groupe des îles de Miao-tao pour y établir des hôpitaux et des dépôts d'approvisionnements.

Afin que vous soyez complètement au courant des intentions du gouvernement de Sa Majesté, je vous envoie ci-joint copies des deux dépêches adressées par Lord John Russell à M. Bruce et qui lui serviront de gouverne dans la politique à suivre à l'égard du gouvernement chinois.

La prise des forts situés sur l'embouchure du Peï-ho, suivie d'une marche sur Tien-Tsin, pourra amener le gouvernement chinois à offrir quelques satisfactions et une indemnité pour les pertes occasionnées aux forces alliées en juin dernier et l'engager à accomplir la ratification du traité de Tien-Tsin. Si vous réussissez donc à prendre les forts, vous prendrez, de concert avec les autres chefs, des mesures pour marcher sur Tien-Tsin. Vous y trouverez probablement des logements plus salubres et plus de facilités à obtenir des vivres qu'à l'embouchure du Peï-ho.

Le gouvernement de Sa Majesté désire extrêmement qu'on évite une marche sur Pékin. Un tel mouvement ne pourrait être que très hasardeux si l'on considère le peu de temps dans lequel une opération de ce genre pourrait être exécutée, les grandes chaleurs qui règnent dans cette partie de la Chine pendant une partie de la saison et le danger auquel seraient exposées les troupes s'il leur fallait occuper pendant un temps prolongé une capitale habitée par une population immense. Il serait encore possible que l'empereur de Chine se retirât de Pékin et cherchât refuge dans l'intérieur plutôt que de céder à nos demandes. En pareil cas, l'occupation de Pékin deviendrait un embarras sérieux pour les forces alliées.

On pourrait, à la vérité, prendre des mesures pour maintenir l'ordre dans la ville comme cela a été tenté avec succès à Canton, puisque cette dernière ville a été occupée par les troupes alliées. Peut-être même, pendant l'été, n'y aurait-il pas de difficultés matérielles à s'assurer des logements et des vivres et à maintenir nos communications avec la côte. Mais l'hiver se déclare à Pékin de bonne heure et avec une grande intensité et si l'Empereur quittait sa capitale à l'approche de l'armée alliée sans avoir cédé à nos demandes avant l'hiver, les agents p.013 diplomatiques et les commandants des forces devraient alors examiner la question de savoir s'il serait possible aux troupes de passer l'hiver à Pékin ou bien si, la saison le permettant encore, il vaudrait mieux évacuer la capitale et retirer les troupes vers le Sud pour leur y faire prendre leurs quartiers d'hiver.

Dans tous les cas, la décision de la marche sur Pékin ou de la retraite dépendra nécessairement de considérations basées sur les connaissances et les renseignements qu'on ne saurait obtenir que sur les lieux et au moment même ; elle est donc laissée à la sagesse des ministres plénipotentiaires et des commandants des forces.

J'ai à peine besoin de vous faire observer que, dans un climat tel que celui où vous allez conduire vos opérations militaires, un soin tout particulier sera indispensable en tout ce qui concerne les arrangements sanitaires et la discipline des troupes. Les instructions que j'ai données aux officiers sanitaires et à ceux du commissariat attaché à l'expédition vous seront communiquées incessamment et vous veillerez à ce qu'elles soient exécutées sous vos ordres. À chaque mouvement de troupes, vous avertirez le médecin en chef et vous ordonnerez à votre quartier-maître général de le consulter au sujet des conditions sanitaires de tout terrain que vous seriez porté à occuper pour y établir votre camp.

En ce qui concerne les mesures à prendre pour assurer la santé et le bien-être des troupes sous le rapport de l'habillement et des rations, vous aurez autorité pour ordonner tout changement en fait d'habillement et de rations que vous jugerez à propos d'adopter, après avoir consulté les chefs des services médical et sanitaire.

Vous m'adresserez directement des rapports sur tout ce que vous entreprendrez et vous me tiendrez au courant de tous les détails de vos opérations.

L'expédition devait quitter Toulon où déjà étaient réunis les transports de la marine impériale. Je n'entrerai pas ici dans les détails des mesures prises par l'amiral Hamelin, ministre de la Marine. Je jugeai à propos de me rendre à Toulon avant l'embarquement des troupes, qui devait avoir lieu dans un mois, afin de vérifier les dispositions arrêtées.

Je les trouvai insuffisantes : les officiers étaient très mal installés ; les hommes de troupe étaient entassés dans des espaces trop resserrés ; la traversée devait se faire sans escale jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Toutes ces conditions qui pouvaient être supportées par des hommes p.014 habitués à la navigation, ne pouvaient convenir à des troupes de terre. J'en écrivis immédiatement au ministre de la Guerre. Quelques dissidences s'étant élevées à ce sujet entre les ministres de la Guerre et de la Marine, la question fut soumise à l'Empereur, qui envoya sur les lieux M. le colonel d'état-major Castelnau, l'un de ses aides de camp. Le rapport de ce colonel à Sa Majesté ayant confirmé toutes mes appréhensions sur les inconvénients que j'avais signalés, de nouveaux ordres furent donnés pour que les officiers fussent mieux logés à bord, pour que les troupes fussent réparties sur un plus grand nombre de transports, et enfin pour que les convois fissent trois escales dans les ports des Açores, au cap de Bonne-Espérance et à Singapour. Je n'hésite pas à affirmer que c'est à ces diverses mesures que fut dû, pendant une si longue traversée, le bon état de santé des troupes, qui arrivèrent à Shanghaï, prêtes à entrer de suite en campagne.

Avant de quitter Paris, j'envoyai au contre-amiral Page, commandant la marine française dans l'Indo-Chine, la lettre suivante que je donne *in extenso*, parce que, en réalité, elle a cela de remarquable qu'ayant préparé avant mon départ de France le plan que je me proposais de suivre, je m'y suis strictement conformé.

Paris, 24 décembre 1859.

Monsieur l'amiral, vous aurez appris ma nomination au commandement en chef des forces de terre et de mer destinées à l'expédition de Chine. Sa Majesté, en me donnant un collaborateur de votre mérite, a voulu assurer le succès de l'entreprise qui m'est confiée, et je suis heureux de venir vous dire d'avance combien je compte sur votre bon concours et votre expérience d'un pays que vous connaissez si bien.

Il est bien difficile de préjuger les questions qui peuvent se présenter, lorsque l'on est aussi éloigné que je le suis du théâtre des opérations futures ; il importe donc que vous veuillez bien me venir en aide dans le choix important du point à occuper en débarquant et de celui qui sera le plus convenable pour installer d'abord les troupes.

Mon projet, s'il est d'accord avec ceux des personnes appelées à émettre leur avis sur les opérations à faire, serait de perdre le moins de temps possible et de me mettre en route très promptement pour arriver à l'embouchure du Peï-ho. Il me semble que plus tôt on agira, moins on aura de chances contraires à p.015 redouter. Ici les avis sont très partagés sur la résistance que pourront faire les Chinois. Les uns, tenant trop compte du petit succès qu'ils ont obtenu sur les forces anglaises, s'imaginent trouver des forts occupés, et défendus comme cela se pratique en Europe. D'autres, trop confiants, prétendent qu'aux premiers coups de canon, les défenseurs prendront immédiatement la fuite et abandonneront les ouvrages. Je crois qu'il faut prendre un moyen terme entre ces dires contradictoires et que la résistance sera peu sérieuse. Il faudra cependant agir comme si elle devait l'être, et prendre toutes les mesures de précaution habituelles à la guerre.

Je voudrais donc d'abord être parfaitement renseigné sur le lieu qui sera le plus convenable à un débarquement pour tourner par terre les forts du Peï-ho, pendant que la marine les attaquera par le fleuve. Nous déterminerons sur les lieux et de concert de quelle manière devra avoir lieu cette attaque, et, une fois notre plan bien arrêté, vous agirez de votre côté comme j'agirai du mien, après vous être concerté toutefois avec le commandant des forces anglaises pour faire concorder nos opérations. Il paraît que la grande difficulté consistera, pour l'armée de terre, à franchir les bancs de vase qui, à l'embouchure du fleuve, garnissent les abords sur une largeur de 400 à 500 mètres. J'emmène une compagnie de pontonniers, munie de tous les outils nécessaires pour jeter sur les bancs

vaseux soit des ponts, soit des claies faites en bambous que l'on confectionnera sur les lieux ; j'espère que ces moyens seront suffisants pour permettre de traverser ce premier obstacle.

Une fois sur la terre ferme, n'y aura-t-il pas à craindre les inondations que pourraient produire les Chinois ? On dit que le pays est très coupé et peut-être pourraient-ils nous créer un nouvel obstacle en fermant les écluses aux abords des points que nous menacerions ; dans ce cas, quelques coups de canon pourraient-ils en avoir raison ?

Les forts du Peï-ho enlevés, notre marche est toute tracée par les instructions de Sa Majesté l'Empereur, et Tien-Tsin serait le but principal à atteindre ; il faudrait donc remonter le Peï-ho pendant près de 15 à 20 lieues, si les cartes que j'ai sont exactes. Ce parcours sera nécessairement semé d'obstacles pour la marine, ce qui retardera un peu notre marche, car l'armée de terre se tiendra toujours à votre hauteur, puisque votre flottille sera ma base d'opérations, renfermant mes magasins, mes munitions et mes hôpitaux.

Je pense que vous avez à bord de vos bâtiments tous les engins nécessaires pour enlever et détruire les obstacles que nous opposerait le fleuve, mais, comme dans les affaires les plus importantes il arrive quelquefois que les détails échappent, j'ai p.016 écrit à M. le ministre de la Marine pour que Son Excellence veuille bien, dans le cas où vous ne les auriez pas, vous faire munir des outils nécessaires.

Une fois à Tien-Tsin, ou le gouvernement chinois voudra traiter, et alors commencera l'œuvre de la diplomatie, ou nous resterons maîtres de la ville.

Dans le premier cas, le ministre de l'Empereur aura à s'entendre avec le ministre de la reine d'Angleterre et avec les envoyés chinois, mais la question se compliquera ici et des conditions du traité et du temps que demandera l'exécution des conditions de ce traité ; ce temps se rattachera à la question d'occupation de la ville.

Mes instructions portent que je resterai juge de ce qu'il y aura à faire, pour la sécurité des troupes dont le commandement m'est confié. Je rentre donc en quelque sorte, par cette voie, dans la politique. En effet, si, par suite du caractère essentiellement astucieux des Chinois, je voyais surgir des lenteurs qui eussent pour but de nous faire arriver à la saison si rude de l'hiver, pendant laquelle le fleuve est complètement gelé et ne permettrait plus le

retour de la flottille sur le point choisi pour son hivernage, il y aurait à examiner sérieusement si les troupes pourraient passer cette rude période de temps dans la ville de Tien-Tsin, ou si elles devraient se retirer au point fixé à l'avance sur le golfe du Pé-tchi-li.

Dans le premier cas, il faudrait, avant tout, assurer la défense de la ville par des travaux de fortification et y avoir des magasins suffisants pour subvenir aux besoins d'une armée de plusieurs milliers d'hommes, c'est-à-dire substituer cette ville, comme base d'opérations, à celle que nous offrait la flotte, ou renouveler ce qui a été fait dans la campagne de Crimée à Kinburn, maintenir les bâtiments au milieu des glaces, en les enveloppant d'une espèce de muraille de ces mêmes glaces ; nous aurons donc à nous entendre sur ce point lorsque j'aurai l'honneur de vous voir.

En occupant la ville, les relations diplomatiques pourraient continuer, mais si nous étions obliges, par des circonstances, que je ne puis prévoir, d'abandonner Tien-Tsin avant que les diplomates aient rempli leur mission, il faudrait bien que ceux-ci ajournassent la reprise des pourparlers ou indiquassent pour la continuation le point sur lequel les troupes se rallieraient. Je regarde ce dernier parti comme très fâcheux, car il pourrait inspirer aux Chinois la pensée qu'en persévérant dans leur système de temporisation, ils finiraient par nous faire accepter, de guerre lasse, leurs conditions en même temps qu'ils pourraient préparer de nouveaux moyens de défense. J'ai regretté, pour ces motifs, que l'épée et la plume n'aient pas été confiées aux mêmes mains parce que, nous autres militaires, nous menons les p.017 affaires plus rondement que la diplomatie, et qu'il me paraît que la prompte conclusion des affaires est, dans cette circonstance, l'élément du succès. L'Empereur n'ayant pas jugé a propos qu'il en fût ainsi, il ne nous reste qu'à préparer au ministre de Sa Majesté les voies pour la réussite des négociations, tout en conservant la faculté de juger de l'opportunité de la durée des conférences diplomatiques en ce qui touche le salut de l'armée.

Mes instructions portent également qu'au besoin il serait peut-être utile que nous fissions une pointe sur Pékin. Cette ville, toujours d'après les cartes, serait éloignée d'environ 40 lieues de Tien-Tsin ; le canal impérial qui alimente en partie Pékin vient aboutir à Tien-Tsin. Étant maîtres de la tête de ce canal, peut-être le gouvernement chinois aurait-il un motif de plus de hâter la conclusion des traités. Dans le cas contraire, faire une pointe sur Pékin me semble un acte bien téméraire, au milieu d'une population que l'on

porte à 3 ou 4 millions d'âmes, avec une petite armée qui sera peut-être encore diminuée par les maladies inévitables dans les longues expéditions et dont une partie, dans tous les cas, devrait rester à Tien-Tsin pour la conservation, sur nos derrières, de notre base d'opérations. Je sais qu'à Canton une opération de ce genre a réussi aux Anglais, mais les circonstances ne me paraissent plus les mêmes et l'empereur de Chine réside à Pékin où il a réuni ses plus grandes forces.

Quoi qu'il en soit, si une pointe devait déterminer le succès des négociations, nous aurions à nous entendre avec le commandant anglais pour la tenter, mais je ne le ferais qu'avec une extrême réserve ; certainement ce serait un grand prestige ajouté à l'éclat des armes françaises que la présence d'une petite armée dans Pékin, mais ce serait peut-être aussi la source de bien des mécomptes que l'abandon forcé d'une pareille position.

Les véritables chemins, en Chine, sont les canaux et les fleuves que ces canaux relient entre eux. La marine est donc appelée à jouer un grand rôle dans toutes nos opérations. Aussi vous disais-je, monsieur l'amiral, en commençant cette longue lettre, que je comptais entièrement sur votre concours et sur votre expérience.

Je vous prie de méditer ma lettre qui peut contenir quelques erreurs d'appréciation sur un pays que je ne connais que par renseignements, afin qu'à notre prochaine entrevue, nous puissions nous concerter sur ce qu'il y aura de mieux à faire, sans nous écarter essentiellement des bases des instructions qui m'ont été données et pour l'exécution desquelles vos avis me seront si utiles.

Lorsque l'entente sera bien établie entre nous, nous aurons à nous concerter avec le ministre de Sa Majesté, afin que nous puissions mettre d'accord ses instructions avec nos opérations. p.018 Ce dernier point réglé, il nous restera à établir nos relations avec le commandant en chef et le ministre de Sa Majesté Britannique, et j'ai la ferme conviction que la loyauté qui présidera à nos décisions aplanira toutes les difficultés s'il devait s'en élever quelques-unes.

Le 2 janvier 1860 je reçus du ministre de la Guerre une lettre en date du 1er janvier 1860 renfermant les pièces qui font suite :

Lord Russell à S. E. le comte Cowley, ambassade d'Angleterre à Paris.

Foreign Office, 22 décembre 1859.

My lord, Votre Excellence a été autorisée, dans différentes occasions à faire connaître au gouvernement de l'empereur des Français les vues du gouvernement de Sa Majesté relatives à la partie des opérations qui doivent être entreprises contre l'empereur de Chine. Ces vues furent exprimées en partie dans les instructions données à M. Bruce dans ma dépêche du 29 octobre, en partie dans les instructions données à l'amiral Hope, le 10 novembre, dont une copie vous est transmise ci-joint, et, en partie dans le projet d'instructions pour la gouverne du commandant militaire britannique qui vous a été envoyé dans ma dépêche du premier de ce mois.

Les points traités plus particulièrement dans ces documents étaient :

1° D'arrêter les jonques, chargées de blé et destinées pour Pékin, soit dans les ports de départ, soit à l'entrée de tout canal par lequel elles pourraient chercher à s'approcher de la capitale et d'occuper une des îles Miao-tao comme base des opérations futures et comme dépôt des approvisionnements militaires ;

2° L'occupation de Chusan aussitôt que les forces réunies dans les eaux de la Chine seraient considérées suffisantes à cet effet, et l'occupation subséquente des points dans le golfe du Pé-tchi-li qu'on pourrait juger convenable d'occuper pendant les opérations à entreprendre, le plus tôt possible, contre les forts à l'embouchure du Peï-ho ;

3° Les opérations à diriger par les forces combinées pour leur débarquement sur les côtes du golfe du Pé-tchi-li pour la prise des forts à l'embouchure du Peï-ho pour avancer sur Tien-Tsin et pour un mouvement ultérieur vers la capitale de la Chine si les circonstances faisaient juger opportun, nécessaire ou sûr de l'entreprendre.

p.019 Il y a cependant un point pour lequel rien n'a encore été prévu et au sujet duquel le gouvernement de Sa Majesté désire s'entendre avec celui de l'empereur des Français.

Le gouvernement de Sa Majesté pense que les deux gouvernements partagent l'opinion qu'il est désirable de borner leurs opérations à ce qui est strictement nécessaire et qu'on doit, dans ce but, ne pas peser autant sur la population que sur le gouvernement chinois, qui est le parti agressif, mais qui, soit faute de pouvoir, soit faute d'inclination, n'a pas encore étendu la sphère

d'hostilités aux villes et districts habituellement fréquentés par les étrangers, excepté en ce qui concerne Canton, laquelle ville se trouvant actuellement dans la possession des forces alliées, sera nécessairement exempte, tant que les choses resteront dans l'état actuel, de toute nouvelle pression de la part des alliés.

Il paraît donc au gouvernement de Sa Majesté qu'il ne serait pas moins inopportun que cruel de soumettre les grands ports de la Chine au sud du Yang-tsé-kiang aux rigueurs qu'entraîne un blocus. Les autorités chinoises dans ces ports n'ont montré aucune disposition à troubler les arrangements existants pour les relations commerciales ; la population chinoise dans ces ports n'a montré aucune sympathie pour la politique de la cour de Pékin et aucune molestation, pour ainsi dire, par des motifs politiques, n'a été exercée contre les étrangers qui y sont établis. Le gouvernement de Sa Majesté pense donc qu'en ce qui regarde ces villes, et en général le rivage de la mer au sud du Yang-tsé-kiang, aucune mesure de coercition ne devrait être prise par les forces alliées tant que les dispositions et la conduite des autorités et de la population resteraient aussi amicales que jusqu'à présent. Néanmoins, ce principe ne doit pas être poussé si loin qu'il empêcherait les commandants alliés d'occuper toute position soit sur la côte, soit à la hauteur de la côte de la Chine, comme par exemple l'île de Chusan, qui pourrait être nécessaire comme base des opérations futures.

Le gouvernement de Sa Majesté est ensuite d'opinion que le commerce de cabotage entre les différents ports de la Chine, dans les mêmes limites, ne devrait pas être troublé. Cela ne pourrait avoir lieu sans exposer à une grande misère les populations des différents endroits sur la côte qui dépendent en grande partie des approvisionnements qui leur sont apportés par mer pour leur existence ; des mesures efficaces pourront être prises par les forces navales combinées pour prévenir tout malheur qui pourrait résulter d'un abus de privilège.

Le gouvernement de Sa Majesté pense qu'aucune immunité pareille, en ce qui concerne le blocus ou la capture, ne doit être étendue aux villes et au commerce chinois soit sur le Yang-tsé-kiang, soit au Nord de ce fleuve, car toutes les p.020 restrictions imposées aux populations dans ces parages porteront directement sur le gouvernement impérial. Le gouvernement de Sa Majesté regrette la misère que ces mesures restrictives imposeront à la population chinoise dans les districts qui y seront soumis, mais il ne voit pas

comment, dans ce cas, les intérêts du peuple peuvent être séparés de ceux du gouvernement ; la pression exercée sur ce peuple peut, au contraire, réagir sur le gouvernement et forcer ce dernier d'en venir à des accommodements, soit par égard pour les calamités qui pourront peser sur ses sujets, soit par crainte des conséquences résultant de la désaffection provoquée par un état de choses que les victimes attribueront à la politique suivie par leur gouvernement.

Le gouvernement de Sa Majesté estime donc que les forces navales des alliés devront, le plus tôt possible, établir et maintenir un strict blocus de tous les points et de toutes les places sur la rive septentrionale du Yang-tsé-kiang et sur le rivage de la mer qui s'étend de là vers le Nord et embrasse les golfes du Pé-tchi-li et Liao-toung par lesquels on peut communiquer avec l'intérieur pour le transport des marchandises et provisions ; toutes les jonques chinoises trouvées dans les eaux contiguës à ces limites ou rencontrées ailleurs sur mer destinées pour des ports ou places dans ces limites devront être soumises à la capture, et il devra être procédé à leur condamnation de la manière habituelle.

Les mesures que je viens d'indiquer sont, en principe, les mêmes que celles qui furent adoptées par le gouvernement de Sa Majesté Britannique seul en 1840, avec l'exception qui résultait nécessairement de l'état de nos relations d'alors avec la Chine ; les blocus à établir ne furent pas limités au Nord du Yang-tsé-kiang, ni la saisie des navires chinois restreinte à ceux trouvés dans les même parages et s'y rendant, ensuite la capture de navires chinois devait en premier lieu être faite par voie de représailles et la manière de les traiter ensuite devait être déterminée par la considération suivante, savoir si la satisfaction et la réparation demandées simultanément au gouvernement chinois étaient accordées ou refusées.

En 1840, on ne jugea pas nécessaire de faire une déclaration de guerre contre la Chine ; une cour d'amirauté fut établie dans les formes usuelles pour condamner les vaisseaux capturés aux Chinois. Le gouvernement de Sa Majesté établira probablement une pareille cour dans la présente occasion aussitôt que les formes nécessaires pourront être accomplies. Mais le gouvernement de Sa Majesté désire connaître les vues du gouvernement français à l'égard de l'opportunité de déclarer éventuellement la guerre à l'empereur de Chine par rapport aux objections qui pourraient être faites par les puissances neutres p.021 contre les opérations des forces alliées appliquées

aux navires neutres à la hauteur de la partie des côtes de la Chine soumises au blocus.

Le moment n'est pas encore arrivé pour faire une déclaration de guerre, si une pareille mesure est jugée nécessaire pour la régularité des opérations des alliés, car nous sommes encore à apprendre si l'empereur de Chine persiste à nous braver ; il y a ensuite à observer qu'avec la restriction que le gouvernement de Sa Majesté proposera d'appliquer aux opérations de la guerre par mer, il est à peine probable que les navires des puissances neutres et moins encore les vaisseaux de l'Angleterre et de la France s'engageront dans une entreprise dans les eaux septentrionales et sur la côte nord de la Chine qui les mette à portée de ces opérations.

Cependant, la question mérite une sérieuse considération, car le gouvernement de l'empereur des Français sera sans doute d'accord avec celui de Sa Majesté sur ce point qu'on doit prendre le plus grand soin pour éviter des contestations avec les puissances neutres.

Votre Excellence lira au comte Waleski [1] cette dépêche et lui en laissera une copie ; elle lui exprimera en même temps le désir du gouvernement de la Reine de connaître les vues du gouvernement impérial le plus tôt possible de manière que, si elles sont d'accord avec celles de Sa Majesté par rapport à la restriction à apporter au blocus des ports de la Chine et à la capture des navires chinois exposées dans cette dépêche, des instructions à cet effet puissent être envoyées en Chine par la malle du 26 de ce mois.

Russell.

Le secrétaire de l'Amirauté à M. le contre-amiral Hope.

Amirauté, 10 novembre 1859.

Monsieur, je suis chargé par les lords commissaires de l'Amirauté de vous informer que le corps d'armée français qui doit être envoyé en Chine se composera de 6.500 hommes environ et que la force maritime qui s'organise dans les ports de France, à la même destination, se composera d'un navire de guerre à voile de 1e classe chargé des approvisionnements, de 4 frégates à voiles portant 400 soldats chacune, de 6 transports à hélice, portant 800 soldats chacun, de 20 canonnières tirant 3 pieds d'eau ; ces dernières seront transportées à bord des autres navires et rassemblées en Chine. Les 4 frégates

[1] Ministre des Affaires étrangères de France.

seront prêtes à p.022 mettre à la voile vers la mi-novembre et les transports ne tarderont pas à les suivre.

Les gouvernements français et britannique sont convenus que Chusan et un ou plusieurs autres points du golfe du Pé-tchi-li seront la base des opérations combinées sur les côtes de Chine : je vous transmets ci-joint le mémorandum confidentiel imprimé se rapportant à ce sujet.

Les Français ont désigné Hong-Kong pour lieu de rendez-vous général de leurs navires ; et le gouvernement de S. M. Britannique a conclu avec le gouvernement français l'arrangement suivant : lorsque le premier détachement des navires français sera arrivé à Hong-Kong et qu'une force suffisante y sera réunie, les forces combinées se rendront, si la saison le permet, à Chusan et prendront possession de cette île sans attendre l'arrivée de tous les navires français.

Lorsque l'expédition combinée se sera établie à Chusan et que les forces auront été organisées, on devra se rendre au golfe du Pé-tchi-li et y prendre possession du point ou des points que vous et le plus ancien officier de la marine française aurez résolu d'occuper durant les opérations que l'on devra diriger le plus tôt possible contre les forts à l'embouchure du Peï-ho.

Le commandement en chef, en ce qui concernera les forces maritimes, s'exercera d'accord entre les deux amiraux ou les deux plus anciens officiers de marine, comme en 1858 quand la bonne intelligence était parfaite entre sir N. Seymour et M. Rigault de Genouilly.

Il est probable que le personnel de l'expédition française se réunira à Hong-Kong vers le commencement d'avril au plus tard, de sorte que les opérations à Chusan pourront se faire au commencement de la mousson du sud-ouest.

Dans le cas où l'expédition d'un des deux gouvernements se trouverait avant celle de l'autre gouvernement dans les mers de Chine, elle devra l'attendre au moins quinze jours à un endroit qui sera désigné d'avance. En conséquence, si vous quittiez Hong-Kong avant l'arrivée de l'amiral français, il serait opportun que ce général trouvât à Hong-Kong la lettre par laquelle vous l'informerez du mouillage où vous l'attendrez.

É. Paget.

Lord Russell à M. Bruce.

Foreign Office, décembre 1859.

Monsieur,... les instructions données au commandant des forces de Sa Majesté de terre et de mer porteront à votre connaissance la nature des opérations projetées. Mais il y a une p.023 conduite à tenir de votre part qui ne peut, en aucune manière, être négligée.

Vous informerez, d'abord, par une notification publique, les Chinois des causes des hostilités à entreprendre.

Vous vous exprimerez dans cette note, à peu près de la manière suivante :

> « L'empereur de la Chine conclut en juin 1858 un traité de paix avec ma souveraine, la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.
>
> L'Empereur prescrivit, par un ordre spécial, que ce traité fût signé par ses ministres. Il fut convenu et agréé par l'Empereur que le traité serait ratifié à Pékin dans l'intervalle d'une année. Mais quand, poursuivant l'exécution des ordres de la Reine, ma souveraine, j'essayai de me rendre à Tien-Tsin par la route ordinaire du Peï-ho, dans l'intention de voyager avec ma suite, de la façon la plus amicale, des bouches du Peï-ho à Pékin, je trouvai la rivière fermée par des pieux et des estacades, et quand les bâtiments de la Reine entreprirent de forcer ces obstacles on leur tira dessus et beaucoup de sujets de la Reine furent tués ou blessés par l'artillerie de l'empereur de la Chine.
>
> Aucun avis ne m'avait été donné que la route de Pékin par ce point, qui est le passage ordinaire, me fût prohibée, quoique une année se fût écoulée depuis la signature du traité.
>
> La Reine m'a ordonné de demander une justification de cette injure et la ratification du traité. La Reine a demandé que l'Empereur remplît sa promesse solennelle.
>
> Ceci lui a été refusé, et aussi a été refusé à l'auguste allié de la Reine, l'empereur des Français.
>
> Nous allons chercher le redressement de ces torts, requérir, l'exécution de la parole de l'Empereur, demander le paiement d'une indemnité pour la perte d'hommes et de la lourde dépense nécessaire pour obtenir réparation.

> Nous désirons continuer des relations amicales de commerce et de communications pacifiques avec le peuple de la Chine. Nous ne voulons poursuivre la guerre que contre les hommes armés et les conseillers de l'empereur de la Chine qui le poussent à la faire.
>
> Comptez sur notre disposition à respecter vos propriétés et vos familles. La paix peut ainsi continuer entre nos nations et l'Empereur être obligé de faire justice.

Afin de pouvoir conférer avec les généraux à terre et d'être prêt à recevoir toutes propositions de paix, vous débarquerez avec le quartier général de sir Hope Grant, et vous continuerez à vous tenir soit avec lui, soit à portée de le rejoindre facilement tant qu'il sera à terre.

Vous devez comprendre que le général en chef français est p.024 revêtu du pouvoir discrétionnaire ou d'arrêter ses troupes, ou de poursuivre sa marche, quand on recevra des ouvertures de paix.

Vous vous concerterez en conséquence avec lui et avec sir Hope Grant, quant à l'accueil à faire à toute ouverture de négociations de la part des Chinois.

En vous engageant dans toute ouverture faite à ce sujet, vous prendrez en considération la sincérité probable de la proposition, plutôt que la forme exacte dans laquelle elle peut être présentée.

Nous ne pouvons nous placer dans aucune position qui puisse être dégradante aux yeux des Européens. Nous ne pouvons permettre à nos plénipotentiaires d'occuper une situation inférieure à celle qu'ont prise ceux de l'empereur de la Chine, et encore moins pouvons-nous admettre que notre souveraine puisse être autrement que l'égale de l'empereur de la Chine. Mais il y a toujours à craindre que, par une attention trop scrupuleuse et trop minutieuse aux distinctions et aux pédantesques prétentions des Chinois, nous ne semblions attacher trop d'importance à des questions stupides et absurdes de cérémonial.

Conséquemment, vous ne perdrez pas de vue à la fois le fond et la forme, mais, si l'un des deux doit céder, c'est plutôt la forme que le fond.

Je n'ai plus qu'à vous recommander la coopération la plus cordiale entre les officiers français et anglais, marins, militaires ou civils.

C'est seulement par une union complète que le succès peut être obtenu.

Russell.

Le 10 janvier, au moment de mon départ pour Marseille, je reçus une lettre du ministre de la Guerre, en date du 8 janvier, renfermant les instructions définitives du ministre des Affaires étrangères au ministre français en Chine :

30 décembre 1853.

Monsieur, je vous indiquais par ma dépêche du 26 novembre sous le n° 12, l'attitude que vous alliez sans doute être dans le cas de prendre, de concert avec M. Bruce, à l'égard du cabinet de Pékin et je terminais en vous disant que M. le contre-amiral Page était en mesure, si votre ultimatum était repoussé, de procéder aux actes de rigueur devenus nécessaires en attendant l'arrivée des forces expéditionnaires envoyées d'Europe.

J'ai maintenant à vous faire connaître les directions générales p.025 d'après lesquelles vous aurez à régler votre conduite dans les éventualités diverses auxquelles peut donner lieu l'expédition projetée.

L'Empereur a décidé que les forces envoyées de France et dont les départs successifs ont été calculés de manière à ce qu'elles puissent, ainsi que je vous l'écrivais le 26 octobre, être à même d'opérer dans le Nord de la Chine à l'époque favorable, seraient placées sous les ordres de M. le général de Montauban qui prendra, en arrivant en Chine, le commandement supérieur des forces de terre et de mer de Sa Majesté.

À partir de ce moment, et à moins que vous n'ayez déjà conclu quelques arrangements, c'est à cet officier général que vous laisserez, conformément aux intentions de l'Empereur, la conduite des affaires devenues exclusivement militaires, ainsi que le soin de s'entendre avec le commandant en chef des forces anglaises jusqu'à ce que leurs opérations combinées aient donné lieu à des propositions d'accommodement. Vous comprendrez, en effet, qu'à la distance où va se trouver placé le corps expéditionnaire français, nos négociations devront demeurer subordonnées aux nécessités militaires. C'est donc à l'officier général commandant en chef qu'il appartiendra de fixer plus particulièrement à quel moment et à quelles conditions il peut être utile et même indispensable d'ouvrir des négociations et notamment de conclure un armistice, et, aussi longtemps que dureront les opérations de guerre, votre rôle se bornera à éclairer M. le général de Montauban sur les concessions qu'il nous importe d'obtenir du gouvernement chinois, en laissant à cet officier

général la plus complète latitude pour concilier nos exigences diplomatiques avec la situation militaire que les événements nous auront faite. Dès que les circonstances rendront les négociations opportunes, vous reprendrez, monsieur, la tâche qui vous est confiée en les suivant avec les plénipotentiaires désignés par le gouvernement chinois, mais, dans cette phase nouvelle, vous n'aurez pas seulement à vous concerter avec votre collègue britannique ; vous devrez également vous entendre avec M. le général de Montauban.

La reprise des négociations avec le cabinet de Pékin, ou les communications que vous serez, tout au moins, dans le cas d'échanger avec lui ou ses envoyés, ne peuvent, en effet, manquer d'influer d'une manière décisive sur le cours ultérieur des opérations. Le commandant en chef des forces de Sa Majesté, sur qui pèsent à la fois la responsabilité de leur bonne conduite et celle du salut de l'armée, doit donc être tenu constamment au courant des détails de la situation afin de pouvoir en apprécier les conséquences au point de vue stratégique et faire valoir, au besoin, les observations que lui suggéreraient le côté militaire de la question et la nature des moyens d'action qu'il p.026 aurait à employer. Je croirais, au reste, monsieur, superflu d'insister davantage sur la convenance d'une parfaite entente entre vous et M. le général de Montauban dans toutes les éventualités. Vous êtes mieux à même que personne d'apprécier les motifs qui en font une impérieuse obligation, du moment où vous êtes appelé, tout en conservant un rôle distinct, à unir vos efforts pour atteindre le but que se propose le gouvernement de l'Empereur, celui de rétablir, d'accord avec le gouvernement britannique, les relations que la France et l'Angleterre entretiennent en Chine dans des conditions de durée et de dignité convenables. Vous trouverez ci-joint copie, pour votre information toute personnelle, des instructions que M. le ministre de la Guerre a remises, d'après les ordres de Sa Majesté, à M. le commandant en chef du corps expéditionnaire en Chine. Vous remarquerez qu'elles se concilient entièrement avec celles que, de mon côté, j'ai l'honneur de vous transmettre. Comme vous le verrez, M. le général Jamin, nommé commandant en second, est d'avance désigné par ce titre pour prendre le commandement en chef dans le cas où une circonstance quelconque mettrait M. le général de Montauban dans l'impossibilité de le continuer. Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans cette éventualité, ce serait avec cet officier général que vous auriez à établir les rapports d'entière confiance qui peuvent

seuls, dans la conviction du gouvernement de l'Empereur, garantir le succès militaire et diplomatique de l'expédition.

Je crois utile de vous transmettre aussi, à titre de renseignement strictement réservé, copie des instructions secrètes et confidentielles adressées au commandant en chef des troupes britanniques en Chine. Ces instructions m'ayant, à une première lecture, paru être en divergence sur quelques points avec celles que vous et M. le général de Montauban recevez chacun de votre côté, j'avais jugé nécessaire d'en faire la remarque à M. l'ambassadeur d'Angleterre. En réponse aux observations que je lui avais adressées, Lord Cowley a été chargé de me remettre un mémorandum que je joins aux instructions à M. le général Hope Grant.

Il en résulte qu'en ce qui concerne notamment la situation respective des agents diplomatiques et des chefs militaires, le gouvernement britannique la comprend de la même manière que le gouvernement de l'Empereur et qu'à ses yeux aussi ce qui importe avant toute chose, c'est que, de part et d'autre, il y ait, dans toutes les circonstances qui le rendront nécessaire, empressement cordial et constant à s'entendre et disposition mutuelle à déférer sur les points spéciaux à l'opinion la plus compétente.

Je vous ai dit qu'aussitôt que le commandant en chef des forces de Sa Majesté serait arrivé en Chine, vous devriez lui p.027 laisser, conformément aux intentions de l'Empereur, la conduite des affaires devenues exclusivement militaires. Il est une dernière démarche cependant qu'il vous appartiendra de faire, lorsque l'ouverture des hostilités aura été décidée. Cette démarche consistera dans la publication d'un manifeste que vous adresserez au peuple chinois dans le but de l'édifier sur les motifs qui auront déterminé, l'état de guerre. Vous rappellerez dans cette pièce que M. le baron Gros avait signé à Tien-Tsin une convention à laquelle l'empereur de Chine avait donné son assentiment et dont les ratifications devaient s'échanger à Pékin ; que, cependant, lorsque vous vous êtes présenté amicalement au Peï-ho pour vous diriger dans ce but vers la capitale du Céleste Empire, vous avez été, contre toute attente, mis dans l'impossibilité de le faire, en même temps qu'on outrageait le pavillon français, et qu'ayant, à la suite d'actes aussi indignes, réclamé les excuses convenables et l'exécution par l'empereur de Chine d'engagements solennels, vos justes demandes n'ont éprouvé que des refus comme celles de même nature présentées au nom de Sa Majesté Britannique ; Vous ajouterez qu'en conséquence vous êtes chargé d'obtenir du

gouvernement chinois par la force, et tout en évitant d'ailleurs, autant que possible, d'interrompre les relations que le commerce étranger entretient avec les populations paisibles de la Chine, les réparations que la conduite du cabinet de Pékin nous oblige d'exiger de lui, l'accomplissement des engagements contractés par l'Empereur, et le paiement d'une indemnité qui dédommage le gouvernement français des sacrifices de toute nature que lui aura coûtés l'expédition.

M. Bruce publiera un manifeste semblable au nom du gouvernement de Sa Majesté Britannique. Je vous envoie copie des instructions qui lui sont envoyées à ce sujet et dont lord John Russell a bien voulu me faire donner communication. Le gouvernement de l'Empereur a pensé, en outre, avec le gouvernement anglais, qu'il serait à propos que l'ouverture des hostilités contre la Chine n'eût point lieu sans une déclaration de guerre officielle, et dans l'intérêt des neutres et pour légitimer les prises qu'on sera dans le cas d'effectuer, et il est probable que les deux cabinets se concerteront éventuellement à ce sujet. J'aurai naturellement soin, s'il en est ainsi, de vous instruire de ce qui aura été décidé. La déclaration que contiendra votre manifeste, relativement à notre désir de ne faire porter, autant que possible, que sur le gouvernement chinois le châtiment qu'appelle sa conduite et de continuer à vivre en bonne intelligence avec les populations elles-mêmes sur les points de l'empire où elles ne nous donnent pas de griefs, est en harmonie avec le plan de campagne arrêté entre les gouvernements alliés. Les opérations de guerre projetées ne doivent affecter, en effet, p.028 que les parages placés au nord du Yang-tsé-kiang et ce ne serait que si des incidents nouveaux ou des motifs sérieux et légitimes en amenaient la nécessité que les commandants des forces alliées élargiraient le cercle de leurs opérations.

Telles sont, monsieur, les directions particulières que j'avais encore à vous faire parvenir. La lecture des différentes pièces annexées à la présente dépêche vous édifiera au sujet de celles qui ont été envoyées d'autre part aux commandants des forces expéditionnaires. Je ne doute pas qu'informé ainsi des intentions du gouvernement de l'Empereur, vous n'agissiez, en toute circonstance, conformément à ses vues et à son entière satisfaction.

Le 12 janvier 1860, à midi, je m'embarquai à Marseille avec mes aides de camp et mes officiers d'ordonnance sur le *Panther*, bâtiment anglais à vapeur, qui faisait le service de correspondance de France à Alexandrie ;

je devais traverser l'Égypte en chemin de fer, et me rembarquer à Suez sur la *Némésis*, bâtiment appartenant également à la Compagnie Péninsulaire anglaise à destination pour l'Inde et la Chine. Le voyage jusqu'à Hong-Kong coûtait 4.000 francs par personne, et l'on conçoit que le gouvernement français n'ait réservé ces moyens de transport que pour les personnes absolument indispensables aux préparatifs de l'expédition, telles que le colonel Schmitz, chef d'état-major général, mon état-major particulier et les principaux chefs de service.

En quittant Marseille, le *Panther* fît une première halte devant l'île de Malte et, comme le bâtiment devait y faire du charbon, je profitai de son séjour de quelques heures dans le port pour parcourir la ville. Je visitai la salle des tombeaux dans l'église Saint-Jean-de-Latran et ce ne fut pas sans de douloureux souvenirs que je retrouvai, parmi les noms des plus célèbres chevaliers de l'ordre, ceux, en grand nombre, de la bannière française et celui du fondateur de cet ordre. La ville était bien tenue, possédait une belle promenade et son commerce paraissait florissant.

Nous arrivâmes à Alexandrie le 20 janvier après une belle traversée de huit jours. J'eus à peine le temps de parcourir cette ville ancienne dont la description a été faite si souvent que je crois inutile de la recommencer ici. Je me contenterai de dire que malgré les travaux de restauration faits sous Méhémet-Ali, cette cité d'Alexandre p.029 le Grand est dans un état de dégradation et de malpropreté déplorable.

Le soir même nous nous embarquâmes dans le chemin de fer pour nous rendre au Caire où nous passâmes la nuit et le lendemain je visitai la citadelle qui renferme le palais et la mosquée de Méhémet-Ali. Le même jour nous arrivâmes à Suez, après avoir traversé en chemin de fer le désert de sable qui sépare le Caire de la ville de Suez. Nous nous embarquâmes le soir sur la *Némésis* qui transportait également des passagers pour les Indes et les possessions hollandaises.

Après cinq jours d'un très beau temps, mais sous la pression d'une chaleur tropicale, nous arrivâmes devant Aden, à la pointe de l'Yémen, ayant laissé à notre gauche la ville de Djedda, qui avait été récemment le théâtre du meurtre du consul français, et celle de Moka. Nous

passâmes aussi en vue de Périm dont les Anglais venaient de prendre possession et dont ils ont fait depuis avec Aden, les clefs de la mer Rouge.

Les officiers anglais qui faisaient partie de la garnison d'Aden, prévenus de notre passage, sont venus jusqu'au bâtiment pour nous inviter très gracieusement à venir déjeuner à leur mess. La musique, pendant le repas, a joué des airs français, et surtout l'air national du *Départ pour la Syrie* ; partout où nous avons abordé, ce même air était joué par les musiques anglaises. Après le déjeuner, ces mêmes officiers sont venus nous reconduire à bord, et nous nous sommes séparés dans les termes de la plus franche cordialité.

Après une magnifique traversée, sans un seul nuage, par une température très élevée, bien que nous fussions à la fin du mois de janvier, nous avons débarqué le 5 février à Pointe-de-Galles (île de Ceylan). Il faudrait être poète pour reproduire toutes les beautés d'une nature dont notre belle France ne peut cependant pas nous donner une idée exacte. Les cocotiers, les ananas, les bananiers, les canneliers et mille autres arbres d'essences diverses croissent comme par enchantement sur cette terre favorisée, où ces arbres poussent, même ceux qui ont les pieds dans la mer ; c'est un spectacle admirable que cette végétation luxuriante.

Les habitants de cet heureux pays prétendent que l'intérieur de l'île est plus riche encore que ce qui était sous p.030 nos yeux : le peu de temps que nous devions rester à Pointe-de-Galles ne m'a pas permis de pénétrer plus avant dans l'intérieur. J'ai dû me contenter de parcourir quelques routes tracées au milieu de forêts d'arbres chargés de fruits, arrosées par des eaux abondantes. Il existe une quantité de canaux fort bien entendus, et des irrigations nombreuses témoignent de l'intelligence des Cingalais. Des cabanes, des baraques et même quelques habitations en pierre sont parsemées au milieu des bois ; ces diverses constructions sont occupées par des indigènes et par quelques Portugais, anciens possesseurs de l'île. La plus grande tolérance religieuse existe à Pointe-de-Galles et, à côté d'une modeste église

catholique on peut admirer la construction élégante d'un ancien temple de Bouddha qui renferme une statue colossale en terre cuite de cette idole. Un millier de familles indigènes a embrassé la religion chrétienne sous l'inspiration d'un prêtre catholique portugais, né dans le pays, mais qui a voyagé longtemps en Europe, surtout en France, et avec lequel j'ai causé quelques instants.

Les Anglais ont à Pointe-de-Galles une garnison de deux compagnies de *riflemen* ou chasseurs cingalais, commandés par un major anglais qui remplit les fonctions de gouverneur sur ce point. Le gouverneur général de l'île est à Colombo 30 lieues de Pointe-de-Galles environ.

J'appris à Pointe-de-Galles, par les journaux anglais venus de Hong-Kong, que le contre-amiral Page avait obtenu quelques succès en Cochinchine. Il avait perdu quelques hommes et notamment le lieutenant-colonel du génie Déroulède, désigné pomme chef du génie de l'expédition de Chine.

Cette perte allait me priver d'un auxiliaire bien précieux pour les préparatifs de l'expédition et pour l'établissement des grands dépôts que je méditais déjà de créer à Shanghaï.

Ce fut également à Pointe-de-Galles que j'appris qu'une commission de remonte composée d'un vétérinaire et d'un capitaine d'artillerie, M. Desmarquais, avait fait quelques tentatives pour acheter des chevaux dans ce pays, mais qu'elle n'avait pas réussi et qu'en tout cas le prix seul de transport aurait coûté de 7 à 800 francs par cheval, indépendamment du prix d'achat. Je prévoyais, depuis mon départ de France, que l'achat des chevaux serait une des p.031 grosses questions à résoudre et je remis à mon arrivée à Shanghaï le soin de traiter cette grosse affaire ; on verra, en temps utile, comment je parvins à sa solution.

Le 7 février, nous quittâmes l'île de Ceylan sur le *Gange*, petit bâtiment qui tenait assez mal la mer. La *Némésis* poursuivit son voyage pour Calcutta. La mer, de magnifique qu'elle avait été jusque-là, devint plus agitée, sans cependant que nous en ayons été trop incommodés. Nous étions tous atteints d'une somnolence que nous ne savions trop à

quoi attribuer, lorsque nous découvrîmes que le bâtiment était chargé de caisses d'opium à destination de la Chine. C'est probablement à cette circonstance que nous avons dû l'équilibre de nos estomacs.

Je profitai des loisirs que me laissait la traversée de Pointe-de Galles à Singapour pour adresser au contre-amiral Page une seconde lettre dont voici la copie :

À bord du *Gange*, 16 février 1860.

Monsieur le contre-amiral, j'ai eu l'honneur de vous adresser de Paris, par l'intermédiaire de M. le capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois, une lettre par laquelle je vous informais que j'avais été nommé au commandement des forces des armées de terre et de mer et que mes instructions portaient que vous aviez le commandement des forces de mer de l'expédition de Chine ; je vous invitais en conséquence à vous rendre à Shanghaï, lieu de réunion des troupes, afin que nous puissions nous concerter sur diverses mesures préparatoires à prendre.

M. le capitaine Coupvent-Desbois ne m'ayant devancé que de quinze jours, ma lettre vous sera à peine parvenue lorsque j'arriverai à Shanghaï. D'un autre côté, les journaux de Hong-Kong nous ont donné la nouvelle d'un succès que vous aviez obtenu en Cochinchine. Il n'est donc pas probable que vous puissiez vous trouver au lieu du rendez-vous avant six semaines ou deux mois. Mon projet est de mettre ce temps à profit pour me rendre à Canton et visiter cette position que nous occupons ; je compte m'embarquer à Hong-Kong sur un bâtiment de la marine impériale pour me rendre à Canton, y séjourner le temps nécessaire pour y prendre des renseignements et me rendre ensuite à Shanghaï, où il vous sera facile de me rejoindre.

Ch. de Montauban.

En arrivant dans le détroit de Malacca, nous relâchâmes quelques heures à Poulopinang et je profitai de ce court p.032 séjour pour visiter l'île ; la végétation y est très remarquable, comme partout dans l'Inde ; elle est un point de station pour les bâtiments qui font le commerce en Chine. Notre traversée jusqu'à Singapour eut lieu sans autre distraction que celles que procure la monotonie d'un voyage entre le ciel et la mer,

savoir les bandes de marsouins, quelques requins et des souffleurs faisant jaillir l'eau à une très grande hauteur.

Je fus reçu à Singapour par les autorités anglaises avec tous les honneurs militaires ; le canon salua mon arrivée et la troupe anglaise forma la haie sur mon passage jusqu'à l'hôtel du gouverneur, qui fut mis à ma disposition par le directeur civil venu au-devant de moi jusqu'au port. Le gouverneur était absent et en inspection des îles du Prince-de-Galles. Je ne m'étendrai pas sur la description de la ville de Singapour ; plusieurs ouvrages sur la Chine ont plus ou moins bien copié ce que tous les dictionnaires modernes de géographie en ont dit. Je me contenterai de dire que lors de mon passage dans cette ville, le 16 février 1860, elle me parut peu habitée encore par les Européens ; les Chinois y paraissaient en majorité. L'île était peu sûre. Le soir, les tigres y faisaient de fréquentes excursions et, le 17 février, jour de mon embarquement pour Hong-Kong, j'en vis un de très grande taille, qui avait été tué pendant la nuit précédente. Ce fut aussi à Singapour que je vis pour la première fois des réunions de Chinois, et que j'assistai à un spectacle dont les acteurs faisaient partie de cette nation.

Un officier anglais, mis à ma disposition et qui, pendant tout le jour, m'avait très obligeamment piloté, m'avait conduit le soir au théâtre chinois. Il me serait très difficile d'analyser la pièce qu'on y joua ; je n'entendais pas un mot de la langue. Tout ce que je pus recueillir des gestes, c'est qu'il se passait sur la scène un acte de jalousie ; c'est qu'une femme, qui n'était réellement pas mal, eut, devant sa glace, un jeu de coquetterie qui aurait fait envie à une coquette française par la manière gracieuse avec laquelle elle arrangea une très belle chevelure couleur d'ébène. Je fis part de mon admiration pour cette jolie actrice au capitaine anglais, ce qui parut l'amuser beaucoup, car, après un moment de gaieté, il me dit que cette femme était un homme et que jamais les Chinoises ne paraissaient p.033 sur un théâtre. Les hommes étant également imberbes et conservant leurs cheveux longs et relevés par un peigne, pouvaient donner lieu à de certaines illusions, auxquelles les mœurs du pays ne mettaient aucun obstacle.

J'arrivai le 26 au soir à Hong-Kong et je remis au lendemain mes visites officielles.

À mon arrivée, le gouverneur, Sir Robinson, vint très galamment mettre à ma disposition une partie du palais qu'il occupait et je devins son hôte et celui de Lady Robinson, charmante femme du meilleur monde anglais. Le contre-amiral Page, que je croyais encore en Cochinchine, se rendit au mouillage peu d'instants après que nous eûmes jeté l'ancre, et nous causâmes immédiatement de ce qui pouvait intéresser l'expédition que j'allais entreprendre. Il me témoigna d'abord tous ses regrets de l'abandon de Tourane en Cochinchine et s'étendit assez longuement sur les inconvénients de cette mesure prise par l'amiral Rigault de Genouilly.

Cette affaire n'étant pas de ma compétence je le ramenai sur le terrain de la Chine. Il me parla d'une convention qui avait été arrêtée entre l'amiral Hope, commandant la marine anglaise de l'expédition, et lui, et par laquelle il avait été décidé que l'on occuperait tout d'abord les îles Chusan dans la mer Bleue et presque vis-à-vis l'embouchure du Yang-tsé-kiang. J'ajournai la solution de cette première question après mon entrevue avec l'amiral Hope que je fis prévenir de ma visite pour le lendemain 27.

Je me rendis à bord du bâtiment de l'amiral Hope, qui me reçut de la façon la plus cordiale et avec lequel je causai de notre grande affaire. Il était encore un peu souffrant de la blessure qu'il avait reçue l'année précédente à l'attaque du fort de droite du Peï-ho. Il me donna beaucoup de détails sur cette affaire et je les consignai avec soin dans ma mémoire afin d'éviter de commettre les fautes qui avaient été faites dans la précédente attaque.

L'amiral me paraissait pressé d'agir sans attendre le général anglais de l'armée de terre, et il avait surtout un grand désir d'occuper les îles Chusan. Ce désir était partagé par la marine française, qui espérait trouver dans ces îles des ressources dont l'expérience a fait depuis reconnaître l'absence. L'amiral Hope proposa donc tout d'abord une réunion chez moi ; elle se serait composée de l'amiral p.034 anglais, de

l'amiral français et de moi. Je crus ne devoir accepter cette réunion que comme préparatoire, le général en chef anglais n'étant pas encore arrivé et mes instructions me prescrivant l'entente la plus entière avec lui sur les opérations à exécuter.

Les deux amiraux insistèrent beaucoup sur l'occupation des îles Chusan, comme point de départ de toute l'expédition, et sur la facilité qui existerait à s'emparer de ces îles par un coup de main. Je ne voulus pas m'engager avant d'avoir étudié la question et je reconnus, en y mettant plus d'attention, que s'emparer des îles Chusan serait agir contre tous les droits internationaux. En effet, je savais que les ministres d'Angleterre et de France avaient signé une convention par laquelle ils accordaient au gouvernement chinois un délai de trente jours pour accepter les conditions de paix qui lui avaient été proposées.

Voici cette pièce *in extenso* :

Shanghaï, 8 mars 1869.

Le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, ayant rendu compte à son gouvernement de la réception qui lui a été faite au mois de juin dernier à l'embouchure de la rivière de Tien-Tsin, lorsqu'après avoir dûment notifié à S. E. le principal secrétaire d'État de la Chine son intention de se rendre à la capitale pour y effectuer l'échange des ratifications du traité conclu à Tien-Tsin l'année précédente, conformément à la clause finale du dit traité, il s'y est présenté pour accomplir sa mission, a reçu l'ordre du gouvernement de S. M. l'empereur des Français d'adresser au ministre secrétaire d'État de S. M. l'empereur de la Chine les demandes et les déclarations suivantes, comme les conditions infrangibles qu'il met au maintien de la bonne harmonie entre les deux empires :

1° Le cabinet de Pékin adressera par l'organe du principal secrétaire d'État au soussigné, comme représentant de S. M. l'empereur des Français, dans une lettre officielle, des excuses formelles pour l'attaque dont un bâtiment de la marine impériale française, réuni aux navires de S. M. la reine de la Grande-Bretagne, a été l'objet au mois de juin dernier devant Ta-Kou ;

2° Le principal secrétaire d'État de la Chine donnera, au nom de son souverain, au soussigné, l'assurance que, lorsqu'il se rendra à la capitale pour

l'échange des ratifications du traité, p.035 il pourra arriver sans obstacles jusqu'à Tien-Tsin à bord d'un navire de guerre français et que les autorités chinoises prendront ensuite les mesures nécessaires pour que le soussigné et sa suite soient conduits avec les honneurs convenables de Tien-Tsin à Pékin ;

3° Le gouvernement de l'empereur de la Chine déclarera dans sa réponse à la présente notification qu'il est prêt à échanger à Pékin les ratifications du traité convenu à Tien-Tsin, le 27 juin 1858, entre S. E. le baron Gros, commissaire extraordinaire de S. M. l'empereur des Français et LL. EE. les plénipotentiaires chinois Koueï-Liang et Hiva-chan.

De son côté, le gouvernement de l'empereur des Français déclare, par l'organe du soussigné, son représentant, qu'il n'a plus désormais à invoquer dans la question de la résidence de son ministre à Pékin autre chose que les clauses du traité, c'est-à-dire qu'il reprend le droit de se prononcer s'il le juge convenable pour un séjour permanent de la légation dans cette capitale, du moment que le gouvernement de S. M. Britannique n'étant plus lié par l'arrangement consenti par S. E. lord Elgin avec les commissaires impériaux, a repris lui-même le droit de réclamer sur ce point l'exécution pleine et entière de l'article 2 de son traité ;

4° Le gouvernement chinois s'engagera à payer à celui de S. M. l'empereur des Français une indemnité proportionnée aux charges que la nécessité où l'a mis la conduite de ce gouvernement d'envoyer une seconde fois des forces navales et militaires à une aussi grande distance a de nouveau fait peser sur le Trésor (Finances) français.

Le soussigné enfin a reçu l'ordre de notifier au gouvernement de S. M. l'empereur de la Chine qu'il lui est accordé un délai de trente jours, à compter de la remise de la présente notification, pour accepter sans réserve les conditions ci-dessus énoncées, à l'expiration duquel délai, si le cabinet de Pékin n'a pas fait parvenir son acceptation formelle au soussigné, son silence sera considéré comme un refus.

Bourboulon.

Il ressort évidemment de cette pièce que nous ne pouvions entamer aucune opération de guerre avant la réponse du gouvernement de Pékin à la notification que les alliés venaient de lui adresser. Le conseil se rangea à mon avis et l'on décida que l'on attendrait la réponse du gouvernement chinois.

Elle n'eut lieu que vers la fin de mars, mais je ne crains pas d'anticiper sur les événements en la plaçant p.036 immédiatement après l'ultimatum des alliés, afin que le lecteur puisse comparer plus facilement ces deux pièces, qui ont été le prologue, en quelque sorte, de l'expédition.

Le Grand Conseil à Ho, gouverneur général des deux Kiang.

Pékin, fin mars 1860.

Le Grand Conseil a reçu hier la dépêche de Votre Excellence transmettant une lettre officielle de Bourboulon, envoyé français, qui, ayant été, à ce qu'il dit, empêché par les autorités chinoises de se rendre à la capitale, lorsque, dans l'intention d'échanger les ratifications du traité, il fut arrivé à l'embouchure du Peï-ho, dans le courant de la 5e lune de l'année dernière, demande le remboursement des frais de la guerre et une indemnité pour l'attaque dont un de ses navires aurait été l'objet.

Le Grand Conseil trouve que ce n'est pas la Chine qui s'est montrée déloyale en cette occasion, car ce sont les Anglais qui, au mépris des ordres que nous avions le droit de leur donner, vinrent avec une armée à l'entrée du fleuve de Tien-Tsin pour y détruire les obstacles préparés pour la défense.

Les Français et les Américains ne se sont pas joints à eux. Aussi les autorités du port se sont-elles empressées d'envoyer auprès d'eux demander des informations et enjoindre à leurs navires de prendre la route de Pé-tang pour se rendre à la capitale. Mais, comme le navire français était déjà parti, ce furent les Américains seuls qui vinrent à Pé-tang échanger leur traité. La raison en était que les Français avaient négligé de nous notifier officiellement qu'ils étaient arrivés à la suite des Américains.

D'ailleurs, après le départ des Français, Votre Excellence leur a fait savoir, par une dépêche adressée à Shanghaï, que, puisqu'ils ne s'étaient pas joints à l'attaque, ils pouvaient échanger leur traité pourvu qu'ils en exprimassent le désir et se rendissent à l'instar des Américains à Pé-tang. Les archives en font foi.

Quant au paragraphe concernant le paiement des dommages et intérêts pour l'attaque et la destruction d'un navire ainsi qu'une indemnité pour les frais de la guerre, puisque les Français n'ont pas aidé les Anglais dans leurs hostilités contre les Chinois, comment aurions-nous pu attaquer ou détruire leurs navires ?

Et si l'on parle dommages et intérêts ou indemnités de guerre, la Chine a dépensé assurément, ces dernières années, millions p.037 sur millions en vue de la guerre, et, s'il s'agissait de remboursements réciproques, ce qu'on pourrait réclamer de la Chine n'atteindrait certes pas la moitié de ce qui lui serait dû à elle-même. D'ailleurs, la France ayant sollicité l'année dernière avec instance l'assimilation pour le paiement des droits à Taiwan et autres ports de son commerce, à celui des Américains, le Grand Empereur, toujours plein de bienveillance pour les étrangers, ne les traitant qu'avec une libérale humanité et n'ayant que de la sollicitude pour son commerce, n'a pas voulu tenir compte de ce que le traité français n'avait pas été échangé et a daigné étendre aux Français les avantages concédés aux Américains.

N'était-ce pas les traiter avec générosité ? Et voici que les Français, au lieu d'en être reconnaissants, parlent, au contraire, d'excuses, d'attaque, de dommages et intérêts et d'indemnités de guerre, s'avisant encore de fixer dans leur dépêche des délais à cet effet, toutes choses assurément aussi extravagantes qu'insensées et déraisonnables.

Pour ce qui regarde le paragraphe relatif à la résidence permanente à Pékin, le Conseil trouve que le traité français n'en dit pas un mot, car l'article 2 stipule seulement que, dans le cas où une autre puissance inscrirait dans son traité qu'elle enverrait des ambassadeurs ou envoyés pour résider dans notre capitale, la France pourrait également en faire autant.

Or, l'Angleterre ayant fait l'année dernière les instances les plus pressantes à ce sujet, il lui fut répondu catégoriquement par les commissaires impériaux Koueï-Liang et autres que cela était impossible ; les Français n'ont donc en aucune façon à s'occuper de cette affaire.

Reste leur demande d'être autorisés à venir au Nord pour échanger les ratifications de leur traité, et il est à dire à cet égard, que si les Français veulent se soumettre à ce que Votre Excellence entre en négociations avec eux à Shanghaï au sujet de ce qui dans le traité doit avoir un plein et entier effet, ils pourront évidemment y être autorisés après que tout aura été convenu et qu'il n'y aura plus d'objections de part et d'autre, n'amenant, bien entendu, avec eux, aux termes du traité, que peu de monde et pas de bâtiments de guerre.

Dans ce cas, la Chine ne manquera pas de les traiter convenablement, pourvu encore qu'ils prennent la route de Pé-tang.

Mais s'ils viennent avec des navires de guerre et s'ils se présentent devant Ta-kou, c'est qu'ils n'auront pas l'intention sincère d'échanger les ratifications de leur traité, mais seront mus, au contraire, par de mauvais sentiments.

Aussi, pour éviter que cela ne donne lieu à des soupçons, à de l'inimitié et à d'autres inconvénients semblables, est-il p.038 nécessaire que Votre Excellence fasse pleinement connaître ce qui précède à l'envoyé de France.

Cette première conférence entre les amiraux et moi étant terminée, sauf à être continuée plus tard, je voulus étudier quelques détails nécessaires à la préparation de la guerre. Je m'occupai d'abord des ressources de finances que nous trouverions dans ce pays lointain et de l'organisation de la correspondance avec la France.

J'étais bien convaincu que chez les peuples, même les plus déloyaux, la meilleure politique est toujours la loyauté. En vertu de ce principe, je débutai par la suspension du paiement de l'indemnité de guerre que les Chinois nous versaient par suite du premier traité. Il me semblait contraire à toutes les règles de la justice que, ce premier traité étant en quelque sorte annulé par notre dernière notification diplomatique au gouvernement chinois, nous puissions continuer à lui faire payer d'avance les frais d'une nouvelle guerre. Je fis installer à Hong-Kong un payeur du Trésor, qui devait correspondre avec le payeur en chef de l'armée à Shanghaï.

Cette première affaire des finances réglée, je résolus de me rendre à Canton et à Macao. L'hôpital militaire de la marine était situé dans cette dernière ville, mais le bail de l'établissement devant cesser le 1er avril et la marine le trouvant insuffisant, je me rendis à Macao en me faisant accompagner par l'intendant en chef de l'expédition, M. Dubut.

À Canton je fus reçu par le capitaine de frégate d'Aboville, commandant des troupes françaises dans cette ville. Cet officier supérieur, homme très distingué, était atteint d'une affection grave à laquelle il succomba peu de temps après ; ce fut une véritable perte pour la marine.

Il n'était plus question d'occuper immédiatement les îles Chusan, puisque ces messieurs s'étaient rendus à la raison que j'avais fait valoir dans notre précédente réunion et à laquelle j'ajoutai cette considération que, ne pouvant agir en ce moment avec plus de 5 à 600 hommes, si l'on essuyait un premier échec, il pourrait influer sur le reste de la campagne. Mais il se présentait une question assez urgente, celle du point à occuper pour l'organisation du matériel des forces de terre et de mer.

p.039 Je fis part de tous mes projets à S. E. le ministre de la Guerre, dans une lettre que je lui adressai de Hong-Kong, sous la date du 4 mars 1860, dont voici copie :

Hong-Kong, le 4 mars 1860.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je me suis rendu à Macao et à Canton, ainsi que je vous l'annonçais dans ma dernière lettre.

À Macao j'ai reconnu avec l'intendant Dubut la nécessité de continuer à y établir l'hôpital destiné à recevoir les malades de Canton et de Hong-Kong, qui ne peuvent être traités dans ces deux localités en raison de leur insalubrité ; le bail que la marine avait passé pour l'hôpital actuel expirant le 1er avril, et une nouvelle maison remplissant les meilleures conditions pour le service hospitalier s'étant trouvée prête, j'ai prescrit à l'amiral de faire passer un bail d'un an au titre des services de la marine comme cela avait eu lieu pour le premier établissement.

À Canton, j'ai visité le peu d'établissements que nous y possédons et j'ai vu en même temps les établissements plus considérables des Anglais sur ce point. Il existe cependant une ancienne grande pagode qui a été transformée en une caserne qui peut contenir 1.500 hommes ; j'ai remarqué seulement que l'emplacement de cette caserne est au milieu des rues de la ville chinoise et assez éloigné des points défendus et occupés par les commandants supérieurs anglais et français et par les marins. Soixante hommes de l'infanterie de marine y sont casernés en attendant le retour de leurs camarades devant revenir de l'expédition de Cochinchine.

Tout ce qu'on voit dans ce pays est tellement en dehors de ce qui se passe en Europe, que tout le monde, Chinois et Européens, semble ignorer complètement l'état des choses.

Mes officiers et moi nous avons parcouru la ville dans tous les sens en palanquins portés par des Chinois et nous n'étions même plus un objet de curiosité pour tous ces gens habitués à voir circuler journellement des soldats anglais et français parmi eux.

J'ai cependant recommandé au capitaine de frégate d'Aboville, commandant supérieur de Canton, de tenir la main à ce que les hommes ne soient jamais isolés ; il a du reste parfaitement organisé une police qui fonctionne très activement. De Canton, je suis revenu hier à Hong-Kong afin de m'entendre avec l'amiral anglais Hope et l'amiral français Page.

Déjà j'avais eu avec l'amiral Page une assez longue conversation pour qu'il me mît au courant de certaines questions que p.040 je ne pouvais traiter avec l'amiral anglais qu'après les avoir étudiées.

Aujourd'hui nous nous sommes réunis chez moi et, dès le début, nous avons reconnu que la présence du général Hope Grant, qui commande les forces de terre britanniques, était indispensable puisque, d'après nos instructions, il doit faire partie des réunions dans lesquelles doivent se traiter les diverses questions relatives aux opérations militaires en Chine. Le général n'étant attendu qu'à la fin de ce mois, nous avons toujours jeté les bases de quelques projets, sur lesquels nous sommes tombés d'accord, non sans discussion, car notre entrevue a duré cinq heures.

Le premier point à traiter était le lieu qui doit servir de base aux opérations à entreprendre ; nous n'avons rien résolu de positif, ces deux messieurs de la marine choisissant Chusan et moi Shanghaï.

Il me semble que l'on ne peut occuper Chusan qu'après une déclaration de guerre à l'empereur de Chine, tandis que nos troupes, à leur arrivée, peuvent être placées à Shanghaï sur le terrain de la concession française, sans que cela change les rapports existants. Chusan ne passe pas pour un lieu très sain tandis que Shanghaï a meilleure réputation.

Le port de Ou-soung, à l'embouchure de la rivière du Wam-poo, tient toute la province de Shanghaï en échec, et, en cas de guerre, c'est un point très utile à occuper ; la marine peut donc installer sur ce point ses magasins ; c'est le port de Shanghaï pour les gros bâtiments qui calent jusqu'à 23 pieds.

Ces messieurs parlaient bien de s'emparer de Chusan immédiatement avec une force de 500 à 600 hommes, mais j'ai pensé que risquer d'échouer au début d'une campagne dans une entreprise aussi importante que celle de

l'occupation d'une ville de cette force serait une chose très fâcheuse et je me suis prononcé nettement à cet égard. Il ne faut pas recommencer des coups de main comme celui du Peï-ho. L'occupation de Chusan n'aura donc lieu que lorsqu'une force suffisante sera arrivée.

Malgré tout le désir que j'ai de commencer les opérations dans le Peï-ho le plus tôt possible, la prudence m'oblige à les différer jusqu'aux premiers jours de septembre.

En effet, les troupes n'arriveront pas avant la première quinzaine de mai à Shanghaï ; il sera nécessaire de les laisser reposer jusqu'au 1er juin ; d'autre part, j'ignore si je pourrai avoir les chevaux nécessaires à l'artillerie avant les derniers jours de juin, qui deviennent déjà trop chauds pour exposer les hommes à la température du pays.

Force me sera donc de les tenir en repos pendant le mois de juillet et les vingt premiers jours d'août ; à cette dernière date p.041 je compte les embarquer pour le Peï-ho, où ils arriveront vers le 5 septembre, époque à laquelle la température est bonne dans le golfe du Pé-tchi-li. Un point choisi dans ce golfe sera le lieu de rassemblement général ; la marine fait une reconnaissance en ce moment pour déterminer ce point à 12 milles au-dessous des forts du Sud du Peï-ho. Le débarquement des troupes aura lieu, et en tournant ces forts, je marcherai sur Ta-Kou dont je m'emparerai. C'est de ce dernier point, dans lequel je me retrancherai moi-même, que je dirigerai les attaques régulières contre les forts du Peï-ho dont les Tartares ont beaucoup augmenté les défenses et la garnison. J'espère en venir à bout en huit ou dix jours au plus, ce qui me mènera vers la fin de septembre. Si cette première opération ne détermine pas le gouvernement chinois à accepter l'ultimatum, j'aurai à voir si j'aurais le temps d'occuper Tien-Tsin, ou s'il y aura lieu de ramener les troupes dans le Sud. Je préférerais beaucoup rester à Tien-Tsin pour y attendre une décision et je dois dire à Votre Excellence que je trouverai, dans ce cas, le concours le plus cordial et le plus complet dans l'amiral Hope, avec lequel j'ai lié les meilleures relations.

L'amiral Page paraît également disposé à me prêter le concours le plus actif. Tout ira donc bien.

Je compte, en arrivant à Shanghaï, voir M. de Bourboulon pour savoir, où en sont les affaires relativement à l'ultimatum qui, bien à tort selon moi, a dû être signifié à l'Empereur.

Je signalerai à M. de Bourboulon un fait grave qui vient de se passer à Canton de la part de l'un des agents de la légation qu'il a placé dans cette ville comme agent consulaire. Ce monsieur, du nom de baron de T***, a tiré à brûle-pourpoint un coup de revolver sur un malheureux Chinois qu'il a blessé très gravement, parce que cet homme avait heurté avec son bateau celui de l'agent consulaire. De pareils faits produisent une vive émotion dans la population chinoise qui est inoffensive et tendent à compromettre la sécurité des Européens. Tout le monde est indigné de cet acte de brutalité sauvage et j'espère que le chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur ne le laissera pas impuni.

@

# CHAPITRE II

# SHANGHAÏ. MISSION DE REMONTE AU JAPON

@

p.042 J'avais terminé à Hong-Kong les affaires qui m'y avaient retenu quelques jours ; et j'étais pressé maintenant de me rendre à Shanghaï, où devait être provisoirement mon quartier général. Après avoir des autorités supérieures anglaises et françaises, je m'embarquai le 6 mars sur le *Forbin* qui m'avait conduit à Macao et à Canton. Le *Forbin* était un bâtiment mixte, très long, d'une mâture très élevée ; il passait pour un des meilleurs marcheurs de notre marine, et était commandé par le capitaine de frégate Mercier, aujourd'hui capitaine de vaisseau, marin d'une grande expérience et d'une grande valeur, manœuvrier très hardi. Je conservai ce bâtiment pendant toute la campagne jusqu'à mon retour à Suez ; je n'ai eu qu'à me louer de l'avoir choisi.

Je quittai Hong-Kong le 6 mars et, après une traversée de sept jours sur la mer de Chine, moins clémente que celle des Indes, j'arrivai à Shanghaï le 12 mars.

La position de Shanghaï se divisait en ville chinoise et concessions européennes, par suite de conventions antérieures. Les villes chinoises que j'ai vues, à l'exception de Pékin, sont à peu près toutes sur le même modèle et ne diffèrent guère que par leur étendue. Elles sont toutes entourées d'une chemise en maçonnerie fort épaisse et élevée ; les remparts sont garnis, de distance en distance, de tours carrées qui permettent le croisement des flèches lancées de ces tours pour la défense de la muraille. L'entrée a lieu par des portes voûtées, défendues par des corps de gardes garnis de meurtrières ; des postes chinois armés de lances, d'arcs et de fusils à mèches en gardent les entrées.

p.043 L'intérieur des villes se composent de petites rues, avec des maisons à rez-de-chaussée, rarement avec une espèce d'entresol. Toutes ces maisons appartiennent à des commerçants ou à des marchands ;

quelques-unes sont assez vastes, avec quelques jardins, et bien tenues malgré la malpropreté des rues qui ne sont pas pavées et qui reçoivent toutes les immondices de la ville. Quelques places servent de marchés, mais les grands marchés sont en dehors des villes ; sur ces places il existe quantité de jongleurs d'une adresse remarquable. Il règne partout dans ces villes une odeur nauséabonde, d'une nature particulière aux Chinois.

Par suite des traités de 1842 et de 1858, il existe près de Shanghaï, trois villes européennes sous le nom de concessions française, anglaise et américaine. La première, touchant à la ville chinoise, était limitée par la rivière Wam-poo et par le Kin-pang, petite rivière qui la séparait de la concession anglaise. Celle-ci, également sur le bord du Wam-poo, s'étendait au nord jusqu'au champ de courses anglais, très commerçante. Elle ne dépassait pas sur le quai un pont de bateaux sur un bras du Wam-poo, qui communiquait avec la concession américaine, située de l'autre côté de la rivière et qui avait une grande étendue.

La concession française contenait peu de grandes maisons, à l'exception de celles de la grande maison de commerce Rémi Schmidt. La concession anglaise avait quelques palais avec jardins et enfin, la concession américaine était surtout de grands magasins et, quelques usines industrielles.

La question des logements était l'une des plus difficiles à résoudre, en raison du peu d'habitations européennes qui existaient sur la concession française où je voulais cependant réunir, autant que possible, tous les services nécessaires aux préparatifs de l'expédition.

Déjà, j'avais reçu à Hong-Kong une proposition gracieuse de notre compatriote, M. Rémi Schmidt, chef de la maison française de commerce la plus importante de Shanghaï, qui mettait à ma disposition, pour moi et les officiers de mon état-major particulier, une très belle habitation qu'il possédait sur le port. J'acceptai sous certaines conditions et je m'installai immédiatement.

p.044 Mon premier soin fut de rendre compte au ministre de la Guerre, dans un rapport que je reproduis en entier, préférant lui laisser une

couleur d'actualité que ne peuvent conserver les plus fidèles souvenirs. J'écrivais donc au ministre, le 21 mars 1860, la lettre suivante :

Q. G. de Shanghaï, le 21 mars 1860.

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que j'ai quitté Hong-Kong le 5 mars et qu'après une traversée très difficile dans la mer de Chine, je suis arrivé à Shanghaï le 12 sur l'aviso à vapeur le *Forbin*, que je garde pour les services extraordinaires.

Mon premier soin a été, en débarquant, de m'informer des résultats obtenus dans les opérations d'achat de chevaux, et j'ai reconnu avec regret que, malgré le bon vouloir de tout le monde, cette affaire ne marcherait pas si l'on voulait trouver en Chine les ressources nécessaires aux besoins prévus.

Les Anglais avaient déjà essayé d'acheter des chevaux à Shanghaï et, malgré toute l'influence dont ils jouissent ici, ils n'ont pu jusqu'à présent se procurer que 200 chevaux environ, dont quelques-uns n'ont pas plus de taille qu'un âne ordinaire de France.

Quant à nous, nos achats se montaient à 52 chevaux d'une assez bonne constitution qui avaient été achetés par suite d'un marché passé entre M. Desmarquais, capitaine d'artillerie et la maison Rémi Schmidt et C^ie^ au taux de 80 piastres, environ 400 à 450 francs, chaque cheval devant être nourri et soigné jusqu'au 16 avril par la compagnie Rémi Schmidt. Ce marché avait eu lieu antérieurement à la lettre par laquelle vous informiez M. Desmarquais que le chef de la maison Rémi Schmidt vous avait offert à Paris de fournir 700 chevaux par commission avec un droit de 5 pour 100.

Afin de rentrer, autant que possible, dans l'esprit de vos nouvelles dispositions, j'ai commencé par nommer une commission de remonte que j'ai provisoirement composée d'officiers présents sur les lieux. M. le colonel d'artillerie de Bentzmann, étant le chef de service le plus intéressé à l'achat de chevaux de bonne qualité pour le trait, a été nommé par moi président de cette commission. MM. Desmarquais, de Cools, capitaines d'état-major, et de Montauban, capitaine de cavalerie, ont été désignés comme membres de cette commission.

J'ai débuté par faire rompre d'un commun accord le marché passé entre M. Schmidt et M. Desmarquais, et il a été convenu que M Schmidt, à partir du 13 mars, n'achèterait plus que par p.045 commission les chevaux qui seraient présentés à la remonte et acceptés ou refusés par elle.

Tous les renseignements que j'ai recueillis m'ayant démontré qu'il était à peu près impossible de se procurer à Shanghaï les chevaux et les mulets nécessaires à l'expédition, tant à cause de leur rareté dans cette province qu'à cause des ordres donnés par les autorités du pays, j'ai pris le parti, sur la demande de la commission de remonte, de faire passer un marché par l'intendant avec la maison Vaucher, de Shanghaï, pour la fourniture de 500 chevaux pris au Japon, au prix de 100 piastres, environ 530 francs par cheval, sous la condition que sur ces 500 chevaux ou mulets, 300 auraient une taille minimum de 1 m. 40. Cette dernière condition eût été impossible à remplir en Chine, et il est très douteux pour moi qu'elle puisse l'être au Japon.

M. l'intendant ayant dû vous adresser une copie du marché, j'espère qu'il aura votre entière approbation, car il est fait dans les meilleures conditions pour assurer la prompte livraison, en même temps qu'il ne lèse pas les intérêts du Trésor.

La taille de 1 m. 40, exigée pour les chevaux de flèche des voitures, a été le minimum indiqué, en raison de la hauteur de ces flèches auxquelles sont attelés les chevaux français d'une taille bien supérieure. Pour activer encore davantage les opérations de la remonte et, en même temps, pour ne pas blesser les intérêts de la maison Schmidt par un marché qui lui retire une partie des chevaux à fournir, il a été convenu que cette maison, qui ne peut opérer en Chine par les motifs expliqués plus haut, opérerait également au Japon à commission, mais sur un lieu distinct pour chaque maison Vaucher ou Schmidt, de manière à ne pas créer de concurrence.

Deux officiers de remonte, MM. de Cools et de Montauban, ont été envoyés au Japon, munis de lettres de recommandation de ma part pour M. le consul général, afin qu'il favorise l'opération dont ils sont chargés au compte du gouvernement. Malgré toutes ces mesures, si les renseignements que j'ai recueillis sont exacts, il sera encore très difficile d'obtenir quelques chevaux au Japon.

M. le major Pontblanc, de l'armée anglaise, envoyé il y a déjà quelque temps pour un achat de 3.000 chevaux, n'a pu en réunir que 500 et dans d'assez mauvaises conditions. Une lettre de M. le consul général de Bellecourt annonce toutes les difficultés que nous éprouverons, même avec son concours le plus actif ; il insistait sur l'envoi d'une commission de remonte.

J'ai donc cru devoir, surtout en présence des communications de pièces que renferme votre lettre du 20 janvier (cabinet) à laquelle je vais répondre séparément, j'ai cru devoir employer un nouveau moyen et donner l'ordre à M.

l'intendant militaire Blondeau, qui se rend à Manille pour affaires de service, de voir p.046 s'il ne pourrait pas acheter sur ce point quelques chevaux par commission.

Après l'affaire des chevaux j'ai eu à m'occuper de l'installation des différents services qui doivent fonctionner à Shanghaï, tels que ceux de l'intendance, du trésor, du campement, des hôpitaux, de l'artillerie en ce qui concerne son matériel, etc., etc.

Ici, j'ai rencontré d'assez grandes difficultés en raison de l'insuffisance des logements à Shanghaï. Le prix des locations est horriblement cher ; et j'ai dû renoncer à l'installation des ateliers à Shanghaï. Mais il n'a pu en être de même pour le trésor et pour les services de l'intendance. J'ai donc chargé M. l'intendant en chef de chercher une ou plusieurs maisons convenables, pour les services auxquels il y a lieu de pouvoir.

Une maison a été trouvée qui pourra contenir les bureaux et la caisse du payeur, les bureaux de la poste et les bureaux et magasins du campement et des vivres. Malgré toute l'insistance de M. l'intendant, il n'a pas été possible d'obtenir cette maison à un prix de location inférieur à celui de 30.000 francs par an. Elle a été louée, pour un an, avec faculté pour l'intendant de prolonger le bail de trois en trois mois à l'expiration de l'année.

Les Pères jésuites et les lazaristes, propriétaires de quelques maisons sur la concession française, ont offert aussi de les louer à des prix moins élevés de beaucoup, parce qu'elles sont bien plus petites et moins avantageusement situées ; l'intendance va s'occuper d'y établir d'abord un hôpital.

Quant à l'artillerie, j'ai vainement cherché jusqu'ici un emplacement convenable. On demandait 30.000 francs de location pour un terrain situé dans la ville et entouré de murs mais entièrement nu (120 mètres de longueur sur 80 mètres de largeur). J'ai renoncé à établir les ateliers à Shanghaï. Je verrai à les installer sur la presqu'île de Tché-fou, que je compte occuper, ainsi que j'aurai l'honneur de vous en informer, dans une autre lettre que je consacrerai à vous rendre compte des opérations militaires et de la question politique.

Il y aura encore à pourvoir au placement des chevaux achetés à Tché-fou, mais cette question entraînera peu de dépenses, la location du terrain ne devant avoir lieu que par mois, et pour fort peu de temps probablement.

J'appris que le général sir Hope Grant, commandant les forces de terre anglaises, était arrivé à Hong-Kong et je m'empressai de lui écrire pour lui témoigner tous mes regrets de n'avoir pu me trouver à son arrivée dans cette p.047 ville. Je lui exprimai tout le désir que j'avais de le voir se mettre en communication avec les amiraux qui devaient lui faire part des projets arrêtés entre eux et moi ; j'ajoutai que j'espérais qu'il leur donnerait son assentiment et que le bon accord qui régnerait entre nous serait un gage assuré de nos succès à venir.

J'écrivis également à l'amiral sir Hope pour le remercier de l'accueil cordial qu'il m'avait fait à Hong-Kong et pour lui donner des détails sur quelques arrangements de service convenus entre le contre-amiral anglais sir Jones, et moi.

Je trouvai à Shanghaï les ministres des légations d'Angleterre et de France. Le premier, M. Bruce, frère de Lord Elgin, était un homme appartenant à la haute aristocratie anglaise et joignant à toutes les séductions d'un physique remarquable, celle d'une éducation parfaite et d'un esprit charmant dont il cachait toute la finesse et la fermeté sous les dehors d'une bonhomie apparente.

Le ministre français, M. de Bourboulon, d'un physique bien inférieur, à celui de son collègue, était un homme très honorable à tous égards, soutenant avec une énergie parfois peu modérée les intérêts de son gouvernement qu'il servait avec un rare dévouement et un grand désintéressement. Mme de Bourboulon secondait activement notre ministre dans la tâche difficile qu'il avait à accomplir ; c'était une femme très gracieuse, d'un esprit charmant et d'une bienveillance à toute épreuve ; elle faisait les honneurs de la légation de France avec un goût et un tact exquis qui lui attiraient toutes les sympathies. Mme de Bourboulon était d'origine américaine ; elle est morte jeune encore.

Le premier secrétaire de la légation, M. le comte Kleskowski, était très au courant des affaires de la Chine, connaissant parfaitement la langue, ayant étudié le caractère chinois pendant son séjour prolongé dans le pays. Il était pour le ministre de France un auxiliaire des plus

utiles et plusieurs fois j'ai eu recours à lui avec succès dans mes relations avec les autorités chinoises.

Une fois délivré des premiers soins de l'installation, je me mis sans retard au travail des préparatifs de la guerre, et voici dans quels termes je rendis compte au ministre de p.048 la Guerre de mes premières impressions et de mes résolutions.

Q. G. de Shanghaï, le 21 mars 1860.

Monsieur le maréchal, j'ai eu l'honneur par ma lettre de ce jour de vous informer de mon arrivée à Shanghaï et de vous rendre compte des mesures prises pour la remonte et pour le logement de quelques services qui doivent fonctionner à Shanghaï pendant la durée de l'expédition.

Dans ma lettre datée de Hong-Kong, 4 mars, n° 7, je mettais Votre Excellence au courant des mesures que je me proposais de prendre pour les opérations futures qui doivent avoir lieu de concert avec l'amiral et le général anglais, et je vous faisais part de mon opposition à l'occupation immédiate de l'île de Chusan avec des forces qui me paraissaient insuffisantes.

Divers renseignements que j'ai pu prendre ici, un rapport de M. le contre-amiral Protet, envoyé en reconnaissance à Chusan, et surtout les instructions et explications qui accompagnent votre lettre du 20 janvier ont dû modifier mes premiers projets.

Du rapport que m'a adressé le contre-amiral Protet il résulte que les habitants de l'île de Chusan verraient avec plaisir le séjour des troupes chez eux en raison de certains bénéfices qu'ils espèrent en tirer ; c'est une population malheureuse et pacifique, à laquelle les pirates enlèvent souvent le peu de ressources qu'elle possède, et qui se trouverait protégée par le seul fait de l'occupation de son île. Il résulte aussi de ce rapport que Chusan possède 2.000 hommes de troupes, 400 Tartares et 1.600 milices. Quelque peu de valeur que l'on attribue à ces troupes, ne craindront-elles pas de céder trop facilement à une force minime telle que la proposait l'amiral Hope, c'est-à-dire 5 à 600 hommes français et anglais pris dans la garnison de Canton ? D'un autre côté est-il prudent de dégarnir de troupes cette dernière ville, lorsque la durée du temps accordé à l'empereur de Chine pour accepter l'ultimatum expire le 8 avril prochain ?

Ne peut-il pas se faire que le gouvernement chinois, entrant avec nous dans la phase des hostilités, ne fasse remuer toute cette population de Canton ?

J'ai écrit aujourd'hui dans ce sens à M. l'amiral Page, ayant reçu la nouvelle de l'arrivée à Hong-Kong du général en chef anglais des troupes de terre, sir Hope Grant.

Je dis à l'amiral de se réunir à l'amiral Hope et au général Grant, pour agiter cette première question et d'en bien peser toutes les conséquences. Je rappelle à l'amiral Page que mes instructions portent que nous ne devons tenter l'opération sur Chusan que lorsqu'une troupe en nombre suffisant sera arrivée d'Europe.

p.049 J'écris également à MM. Hope et Grant, mais, comme il me paraît important qu'aucune opération n'ait lieu sans le concours des deux puissances alliées, je dis à l'amiral Page que je me rangerai à l'avis de la majorité des voix dans la réunion qui aura lieu à Hong-Kong.

Les Anglais font valoir le besoin qu'ils ont d'occuper une base d'opérations plus rapprochée que Hong-Kong du Pe-tchi-li ; l'amiral Page, la nécessité qui existe pour lui de créer de suite ses magasins d'approvisionnements de charbon, etc., etc.

La correspondance des ministres de France et d'Angleterre, dont Votre Excellence a bien voulu m'envoyer copie, sa dépêche du 20 janvier (cabinet) me confirment dans l'opinion que le gouvernement anglais cherche, par tous les moyens possibles, à diminuer notre action dans les événements qui se préparent afin de conserver, aux yeux des populations et du gouvernement chinois, la supériorité que lui a créée l'activité de son commerce et la vue de ses vaisseaux nombreux.

Comment, en effet, admettre que l'on puisse fixer la date du 15 avril comme celle du commencement des hostilités lorsqu'il est bien notoire que nos premières troupes n'arriveront probablement pas pour cette époque même à Hong-Kong ?

Les Anglais, qui tirent une partie de leurs troupes de l'Inde, qui ont expédié par l'Égypte les troupes venant d'Europe, peuvent facilement se trouver prêts pour l'époque qu'ils fixent. Mais nous, malgré toute notre diligence, nous n'aurons ni nos troupes, ni les chevaux d'attelage de nos canons. J'ai parlé de l'influence anglaise en Chine. Elle est telle que, malgré la position actuelle des relations qui peuvent être rompues au premier jour, ils ont pu imposer un

*agent anglais* comme directeur des douanes chinoises à Shanghaï, le point le plus commerçant de la Chine. Je vous cite ce fait, monsieur le maréchal, dans l'appréciation duquel je n'ai pas à intervenir, mais pour lequel j'ai reçu la visite du petit nombre de commerçants français qui sont à Shanghaï et qui paraissent fort inquiets des suites que cela peut avoir pour leurs intérêts ; je leur ai conseillé de s'adresser à qui de droit, n'ayant aucune qualité pour me mêler de cette affaire, dont j'ai l'honneur de vous parler comme d'un incident.

Je reviens à la question militaire. Malgré tout, avec l'activité que je déploie et avec le peu de ressources que j'ai sous la main en ce moment, si je puis avoir un nombre suffisant de chevaux avant peu, j'espère être en mesure d'entrer en campagne aussi tôt que nos alliés.

Je fais partir de nouveau l'amiral Protet pour aller reconnaître la presqu'île de Tché-fou et les abords de la rivière de Tching-ho, à 25 milles de l'embouchure du Peï-ho.

J'ai pu, à l'aide du procureur général des lazaristes et des p.050 Pères jésuites, organiser un système d'informations et envoyer deux Chinois chrétiens auprès de Mgr Mouly, évêque du Pé-tchi-li, lui porter une lettre secrète, dans laquelle je le prie de me renseigner exactement sur ce qui se passe aux forts du Peï-ho ; si les forts sont défendus à la gorge et de quelle manière ; si les défenseurs sont aussi nombreux qu'on le prétend et s'il est vrai qu'un camp de 20.000 Tartares soit installé à Ta-kou. Si de tout cela il résulte que les renseignements nombreux que je possède déjà sont exacts, je pourrai quitter Shanghaï vers le milieu de mai, me rendre à Tché-fou ou j'organiserai mon armée, et où probablement je serai obligé d'attendre que l'armée anglaise soit prête, de son côté, pour commencer ensemble, ainsi que le prescrivent les instructions, l'attaque du Peï-ho.

Tché-fou est un lieu très salubre ; le mouillage du port est excellent et le pays passe pour être abondamment pourvu ; j'y organiserai mon artillerie et, si je n'ai pas tous mes chevaux, peut-être pourrai-je me compléter en mulets sur ce point.

L'embouchure de la rivière de Tching-ho est très favorable à un débarquement de troupes, et de là à Ta-kou il n'y a que 8 lieues. Si réellement il y a 15.000 ou 20.000 Tartares à Ta-kou, il est probable qu'ils essayeront une attaque ; je le désire bien parce que les pertes qu'ils essuieraient diminueraient d'autant la confiance des défenseurs des forts. Les Anglais parlent d'une attaque par Pé-tang ; ce serait, selon moi, une fausse opération

qui n'aurait aucun bon résultat puisque les forts du Sud dominent ceux du Nord, et sont bien mieux défendus.

Se rendre maîtres des forts du Nord n'entraînerait pas certainement la possession de ceux du Sud tandis que ceux du Sud occupés les premiers, ceux du Nord tombent tout seuls. J'espère demander cela clairement à mes collègues anglais. Le chef du génie me fait grand'faute car j'ai dû le remplacer par le colonel d'artillerie pour tout ce qui concerne les préparatifs de l'attaque, tels que la confection des fascines, gabions, sacs à terre, etc.

Pour l'établissement de mes batteries et celui de mes lignes d'attaque, comme il paraît que l'eau se trouve partout à un mètre autour des forts, il ne me serait donc pas possible de faire creuser a plus de 0 m. 20 ; il faudra par conséquent, pour couvrir nos hommes, gagner en élévation, au moyen du gabionnage, ce que je perdrai en profondeur du fossé.

J'ai déjà pourvu en partie à cet inconvénient en imaginant de faire acheter ici des nattes comme les confectionnent les Chinois à très bon marché, 0 fr. 45 le mètre carré. Avec 20.000 mètres de ces nattes, appuyées contre la terre fortement damée, soutenues par des bambous et des piquets fichés dans cette terre, j'aurai un revêtement convenable ; je ferai faire p.051 aussi un millier d'échelles en bambou, ce qui est peu coûteux.

J'espère avec ces moyens faire brèche promptement et pouvoir donner l'assaut. Si, comme tout me le fait espérer, monsieur le maréchal, nous sommes maîtres des forts du Peï-ho vers le 15 ou 20 juin, nous nous porterons de suite à Tien-Tsin, où, selon toute probabilité, nous pourrons entrer sans coup férir.

Pendant toutes nos opérations, M. l'intendant en chef aura l'ordre d'approvisionner Tché-fou de manière que, si je suis obligé de passer l'hiver à Tien-Tsin, ce dernier point puisse recevoir promptement tous les approvisionnements de Tché-fou qui en est peu éloigné, et avant que le fleuve du Peï-ho ne soit pris par les glaces.

J'espère que Votre Excellence approuvera mes projets que je ne modifierais que sur des ordres qui pourraient m'arriver avant leur exécution, sur le succès de laquelle je compte entièrement.

Je dois rendre compte à Votre Excellence qu'à mon arrivée à Shanghaï, j'ai reçu la visite de M. le ministre de Sa Majesté et de MM. les employés de la légation. M. de Bourboulon m'a paru dans les meilleures dispositions pour me

prêter un concours efficace et je suis bien assuré que nous marcherons d'un commun accord pour l'exécution des ordres de S. M. l'Empereur. J'ai vu également M. Bruce, avec lequel je suis entré dans les meilleures relations ; le bruit avait couru à tort que je voulais enrôler 500 coolies à Shanghaï et le commerce anglais s'en était un peu effrayé. Je n'avais cependant aucune intention semblable, ayant écrit à l'amiral Page de chercher à me faire obtenir ces 500 coolies à Canton, afin de ne pas les prendre dans leur pays et surtout à Shanghaï.

La question de l'achat des chevaux et des approvisionnements en bœufs était tellement importante que je tiens essentiellement à lui consacrer ici un assez long article.

Je vais d'abord traiter celle des chevaux, sans lesquels l'expédition sur Tien-Tsin d'abord et Pékin ensuite devenait impossible. Je traiterai en second lieu celle des approvisionnements de l'armée en viande fraîche.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la maison Rémi Schmidt avait passé un marché par commission avec le gouvernement pour l'achat des chevaux à Shanghaï. Il me parut bientôt que, malgré tout le bon vouloir de cette maison, ce marché ne produirait aucun résultat satisfaisant, et je me hâtai de mettre en exécution le projet d'avoir recours aux ressources que pourrait offrir le Japon. Je fis donc appel au commerce de Shanghaï en réservant toutefois les droits p.052 de la maison Rémi Schmidt et voici la copie du marché que l'intendant militaire en chef de l'armée passa avec une maison française de cette ville :

Nous soussignés, Salabelle et C^ie^ et Vaucher frères, tous deux demeurant à Shanghaï, North-gate-Street, où nous faisons élection de domicile pour l'exécution du présent marché, nous obligeant envers le ministre de la Guerre, stipulant au nom et pour le compte de l'État, à fournir au lieu qui nous sera indiqué à Shanghaï ou à Ou-soung, cinq cents chevaux ou mulets, dont trois cents de la taille de un mètre quarante centimètres, au minimum, et deux cents de la taille de un mètre trente centimètres au minimum.

Les mulets ne pourront former plus de la moitié des animaux de chacune des tailles.

Les chevaux ou mulets auront quatre ans au moins et douze ans au plus. Ils seront sains, exempts de tares et propres en tous points à faire un bon service ; ils devront être agréés par la commission de remonte ; les livraisons seront effectuées avant le 1er juin 1860.

Si l'autorité militaire nous désignait un autre point de concentration, il nous serait loisible soit d'y verser directement nos chevaux, soit de continuer à les porter dans la rivière de Shanghaï.

Tous nos achats seront faits au Japon ou dans les îles voisines, et nous acceptons l'interdiction des marchés de la côte de Chine et des Philippines.

Il nous sera payé par chaque cheval ou mulet accepté par la commission de remonte 100 piastres mexicaines. Les paiements seront effectués en argent, onze douzièmes à la réception des chevaux ou mulets, le restant après liquidation en fin de marché. Pour sûreté et garantie de nos obligations, nous nous engageons à verser dans les caisses de l'État vingt piastres mexicaines pour tout cheval en moins de quatre cent quatre-vingts, non livré le 10 juin ; la même pénalité nous sera appliquée pour tout animal en moins de trois cent cinquante non livré le 1er juin ; les deux pénalités ne pourront faire double emploi, c'est-à-dire que la première ne pourra porter que sur le nombre 130, différence entre 480 et 350.

Les versements seront remplacés par des retenues par précompte, si les sommes nous restant dues aux époques précitées suffisent pour couvrir le débit.

Il était impossible de faire un marché dans de meilleures conditions pour le Trésor. La dépêche du ministre de la Guerre m'annonçait qu'il n'aurait pu traiter qu'avec des p.053 personnes qui lui demandaient 6.000 francs par cheval rendu à Shanghaï, ce qui aurait produit une dépense de 9 millions pour l'achat des 1.500 chevaux qui m'étaient indispensables. Le même nombre d'animaux que je me suis procurés, tant au Japon qu'en Chine et à Manille, au prix moyen de 450 francs par cheval n'a occasionné qu'une dépense de 675.000 francs. J'ai donc économisé 8.325.000 francs à l'État.

Il était indispensable pour commencer les opérations d'avoir l'autorisation du gouvernement japonais ; d'un autre côté on signalait

Yeddo comme lieu de rassemblement d'un assez grand nombre de chevaux. La commission de remonte s'embarqua donc le 24 pour cette capitale.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de jeter ici un coup d'œil sur le Japon et de constater l'état de nos rapports, à cette époque, avec cet empire.

En ce qui touche le pays, voici la description de Yeddo que me firent les officiers que j'y avais envoyés. La commission de remonte, ayant quitté Nangasaki le 24 mars, faisait son entrée le 29 au matin dans la rade de Yeddo après une belle traversée. M. Poreiro, consul portugais, vint au-devant de mes officiers et se mit à leur disposition avec beaucoup de bonne grâce ; il les engagea à débarquer et à faire par terre le trajet de Yokohama à Kanagawa, pendant qu'une embarcation japonaise transporterait au consulat leurs malles en traversant la baie qui a deux milles de largeur. Suivant ce conseil, ils parcoururent pendant près de deux heures les rues de Yokohama, accompagnés de deux officiers japonais que leur avait donnés M. Poreiro.

Yokohama, devenu très important depuis que le commerce s'y est établi, est un grand village situé en face de Kanagawa, et dont l'aspect devait changer en peu de temps. Partout ce sont de grandes rues bordées de beaux magasins neufs qui renferment toutes espèces de marchandises ; un quartier entier est consacré aux comptoirs européens.

Ce fut à cette époque que, dans le quartier japonais, deux capitaines marchands américains furent assassinés le soir assez tard, étant sans armes ; le bruit de ce meurtre parvint à Shanghaï et me causa une vive émotion, facile à concevoir ; car on annonçait, sans autres détails, que deux capitaines européens avaient été tués par les Japonais. Malgré le crime dont la cause resta ignorée, mes officiers p.054 m'écrivaient qu'ils se promenaient pendant le jour dans le quartier des boutiques, qu'ils étaient à la vérité en uniforme et bien armés et qu'ils étaient plutôt un sujet de curiosité pour les habitants qu'un objet de malveillance, et que beaucoup d'Européens se promenaient en toute sécurité, néanmoins armés de revolvers à titre de précaution.

Ils montèrent à cheval avec M. Poreiro à cinq heures et partirent pour Kanagawa. La route qu'ils parcoururent est fort bien tracée, passant tantôt sur une chaussée bien entretenue, tantôt à travers un pays plus accidenté, au milieu de tranchées creusées pour éviter les montées trop prononcées. Cette route, qui est de près de deux lieues, est presque partout bordée de maisons et de boutiques d'une très bonne apparence ; l'on y rencontre de loin en loin des corps de garde bien tenus et l'on passe près d'une fort belle caserne avant d'arriver au village de Kanagawa. Ce village borde le côté nord de la baie et est fort grand ; au bout se trouve le consulat français dont le gérant était M. Poreiro.

Les chevaux que mes officiers avaient montés appartenaient à la remonte anglaise, dirigée par le major Pontblanc, qui les leur avait prêtés. Cet officier supérieur les accueillit très cordialement. Il en fut de même du consul anglais, M. Weise, qui les conduisit visiter les chevaux déjà achetés pour le compte du gouvernement anglais. Ils trouvèrent ceux-ci en bon état : ils leur parurent propres au service et conçurent dès lors l'espoir de mener à bonne fin la mission dont ils étaient chargés.

M. de Bellecourt, consul général de France au Japon, écrivit à mes officiers qu'il était urgent qu'ils se rendissent le plus tôt possible à Yeddo, que leur présence y ferait le meilleur effet. Il leur envoya en même temps quelques officiers japonais pour les escorter. Ces officiers japonais ont beaucoup d'analogie avec ce que les Arabes appellent les hommes du maghzen. Ils sont très respectés et ont le droit, comme les gentilshommes du pays, de porter deux sabres à la ceinture. En outre de l'escorte de ces Japonais, chacun avait un *mito*, c'est-à-dire un coureur à pied dont la fonction est de suivre partout le cavalier auquel il est attaché et de lui rendre tous les services qu'il peut lui demander. Ces *mitos* font des courses extraordinaires. C'est ainsi qu'ils ont suivi mes officiers sans les quitter un seul p.055 instant pendant deux heures et demie qu'ils ont employé à parcourir au trot de leurs chevaux les six lieues qui les séparaient de Yeddo.

De Kanagawa à cette capitale la route est garnie fréquemment de villages, où l'on voit de beaux magasins et des boutiques de jouets, des

maisons de repos dans lesquelles on peut se restaurer ou se rafraîchir. Le pays est complètement plat, mais de très riches cultures et une végétation luxuriante en dissimulent la monotonie.

De Sinagawa à Yeddo la route suit la plage, mais, avant d'arriver à la capitale, les officiers japonais firent arrêter la petite caravane à un hôtel, connu sous le titre d'Hôtel des Amandiers. Moyennant la somme minime de quatre francs, qui parut une prodigalité, tout le monde put prendre le thé et manger des gâteaux avec des confitures dans un très beau jardin d'amandiers, qui ont donné leur nom à ce lieu. Le goût des fleurs et des jardins explique le caractère affable et bienveillant des Japonais qui, d'ailleurs, excellent dans tous les arts qu'ils pratiquent.

On ne trouve dans ce pays de mal disposés contre les étrangers que les grands feudataires ou seigneurs féodaux qui excitent contre eux leurs officiers dans la crainte que le contact avec la population n'amène un changement d'idées contraire à leur pouvoir absolu. Ce sont ces craintes de voir la diminution de leur puissance qui avaient porté, peu de jours avant l'arrivée de mes officiers, le prince Mito a tenter un assassinat sur le prince régent, oncle du Taï-koun. Celui-ci, qui s'était montré favorable aux négociations avec les étrangers, fut tout à coup attaqué dans son *norimon*, chaise à porteurs, par une douzaine d'hommes cuirassés et armés, qui coupèrent l'escorte, composée de plus de 300 hommes armés. Cette escorte fut surprise par les assassins dans une rue et à 30 mètres environ du pont de la première enceinte du palais ; un tiers des assaillants se chargea de combattre la partie de l'escorte qui avait dépassé le point d'attaque, un autre tiers de combattre la partie de l'escorte derrière le norimon. Enfin le dernier tiers sabra le prince dans son norimon et le tua.

Cette affaire eut un grand retentissement. Tous les princes dévoués au gouvernement réunirent leurs vassaux, et, au moment où mes officiers étaient près de Yeddo, on évaluait à 100.000 hommes les troupes venues au secours p.056 du Taï-koun. Le secret est tel sur tout ce qui se fait au Japon que les ministres européens n'en savaient pas plus sur les causes de ce grand événement et sur les suites qu'il

pourrait avoir. Le gouvernement japonais crut devoir prendre les mesures les plus énergiques pour garantir les personnes étrangères et la commission de remonte fut environnée d'un très grand nombre d'officiers, qui répondaient sur leur tête des Européens.

Le consul général de France, M. de Bellecourt, reçut de la manière la plus gracieuse mes officiers, et les mit au courant des démarches qu'il avait déjà faites dans l'intérêt de leur mission auprès du gouvernement japonais ; il les installa au consulat jusqu'à ce que l'affaire qui les amenait fut terminée. À cet effet, il écrivit à l'un des membres du Gorodjo (conseil des ministres) pour le prier de venir à un rendez-vous qu'il lui assignait au consulat, afin d'être fixé sur les intentions du gouvernement japonais en ce qui touchait les achats de chevaux et de bestiaux dont nous avions besoin. Cette manière de procéder vis-à-vis des ministres japonais peut paraître singulière, mais elle rentre dans les combinaisons de ce gouvernement qui semble céder facilement sur la forme pour se montrer plus difficile sur le fond des questions. M de Bellecourt, homme très distingué sous tous les rapports, avait une grande énergie, une grande persévérance et une expérience du pays qui devaient le faire triompher des ruses japonaises pour arriver au but. Les Anglais avaient obtenu une solution favorable à leurs demandes ; notre consul exigeait que nous fussions traités de la même manière ; nous n'avions cependant pas, comme eux, des navires de guerre en rade de Kanagawa, ce qui était d'un grand poids dans la balance des décisions du gouvernement japonais.

Mes officiers profitèrent du temps employé en pourparlers diplomatiques pour visiter les environs du palais du Taï-koun (chef du pouvoir exécutif). Ce palais, situé à peu près à 3 kilomètres du consulat sans que l'on sortît des murs de la ville, est une espèce de citadelle, enveloppée dans trois enceintes de murs cyclopéens, avec fossés pleins d'eau. Tout le monde peut pénétrer dans la première enceinte ; les représentants européens peuvent seuls pénétrer dans la seconde où habitent les ministres, avec lesquels ils ont à traiter les affaires internationales ; le Taï-koun réside p.057 dans la troisième où personne n'a encore mis les pieds.

On pénètre dans la première enceinte par une grande porte construite suivant certaines règles de la fortification du pays, après avoir traversé un pont-levis, à l'extrémité d'une chaussée longue de 150 mètres à peu près. De très hauts remparts s'appuient sur des escarpes en énormes pierres taillées et enchâssées les unes dans les autres sans ciment et d'une manière toute particulière, qui leur permet de résister aux tremblements de terre si fréquents au Japon. Sur ces énormes remparts existent de beaux gazons bien entretenus et quelques arbres à pins, taillés avec élégance. L'eau des fossés est limpide et se renouvelle constamment au moyen de certaines écluses qui forment cascade des parties élevées dans les plus basses ; des canards sauvages, de toutes couleurs, s'y ébattent en toute sécurité, la chasse étant sévèrement défendue. Tout cela forme un ensemble curieux et pittoresque.

Dans l'intérieur de cette première enceinte, on parcourt de larges rues bordées de palais splendides, appartenant aux grands princes de l'empire. Chacun de ces princes doit avoir à Yeddo un palais dans lequel sa famille habite constamment et n'en peut sortir sous aucun prétexte ; cette mesure politique constitue ces familles en otages de la fidélité de leurs chefs au gouvernement. Indépendamment de cette mesure de sécurité pour l'État, les lois prescrivent aux princes de passer chacun six mois par an à Yeddo, ce qu'ils font, mais en s'entourant, eux-mêmes, de nombreux serviteurs armés. De là, pour eux, cette nécessité de palais immenses, dont la partie extérieure, convertie en caserne, renferme les soldats des princes. Bien que ces demeures soient construites en bois, les façades sont décorées avec beaucoup de goût de grandes portes, très épaisses, dont le nombre est de sept, dont quelques-unes sont en bois laqué et ceintes de diverses couleurs, surmontées chacune de l'écusson aux armes du seigneur féodal qui en est le propriétaire.

Après avoir marché quelque temps dans la première enceinte, mes officiers arrivèrent à la porte de la deuxième enceinte, où avait eu lieu l'assassinat du prince régent dont le palais est voisin de cette porte.

Près de celle-ci se trouve la maison du sous-gardien, accusé de n'avoir pas bien fait son devoir le jour du crime et qui, pour ce fait, p.058 est puni d'arrêts, en attendant le jugement. Voici de quelle manière ont lieu ces arrêts : sa maison a été complètement enduite de torchis ; portes, fenêtres et toutes espèces d'ouvertures ont été bouchées et la maison entière entourée d'une palissade qui n'en permet pas les abords. Il lui est interdit de se préparer des vivres et d'avoir aucune communication avec l'extérieur ; il ne vit que des vivres que des amis se hasardent à lui jeter, la nuit seulement, par-dessus son toit.

Quant au chef de poste ou premier gardien, se sentant très coupable de négligence et bien sûr du sort qui lui était réservé, il s'était fait l'opération du hara-kiri. Cette opération consiste à s'ouvrir avec le petit sabre le ventre en présence de ses amis, afin de prévenir une condamnation dont le déshonneur rejaillirait sur toute sa famille.

Le service de garde des portes est confié aux troupes des princes. Ils concourent tous pour ce service, chaque prince devant établir à la porte qui lui est désignée une garde nombreuse commandée par un officier d'un rang élevé. Les troupes sont casernées dans de beaux bâtiments, sur lesquels flottent des bannières aux armes des princes auxquels elles appartiennent ; les troupes sont relayées toutes les six semaines par celles d'un autre prince.

La seconde enceinte est entourée comme la première d'un fossé très large et plein d'eau. Elle est en tout semblable à cette dernière et d'un aspect aussi pittoresque ; d'un certain point culminant on a une vue magnifique sur presque toute la ville d'Yeddo, dont l'étendue ne permet pas d'embrasser l'ensemble d'un coup d'œil. Le tour de la seconde enceinte peut être évalué à 8 kilomètres.

Le 2 avril, deux des membres du gouvernement de Yeddo vinrent chez le consul français pour traiter la question de l'achat des chevaux. Ils opposaient toute espèce de fins de non-recevoir à nos demandes ; ils prétendaient que l'exportation d'un trop grand nombre de chevaux nuirait aux intérêts agricoles et au commerce, que les transports dans

l'intérieur du pays en souffriraient. Ils ajoutaient une raison assez singulière mais qui avait cependant une certaine valeur. Ils disaient :

> — Nous sommes en paix avec la Chine ; pourquoi voulez-vous que nous vous fournissions les moyens de combattre nos amis ?

M. de Bellecourt leur rappela alors le traité de commerce, p.059 par lequel ils s'étaient engagés à laisser acheter librement chez eux les animaux dont la France pourrait avoir besoin, et notre consul leur signifia très énergiquement qu'ayant laissé le marché libre aux Anglais, nous entendions jouir des mêmes avantages, stipulés d'ailleurs dans le traité, que nous n'avions aucun compte à rendre au gouvernement japonais sur la destination des objets provenant de nos transactions commerciales, etc., etc. Le consul français termina en leur demandant si c'était un refus catégorique qu'ils étaient chargés d'apporter à nos demandes.

Les deux ministres japonais dirent qu'ils avaient effectivement la mission de nous répondre que le gouvernement japonais ne pouvait pas nous autoriser à acheter des chevaux, mais qu'en présence de l'insistance du consul et des raisons qu'il avait fait valoir, ils allaient soumettre de nouveau la question au Gorodjo. La réponse faite au consul général ne le satisfit point, car la décision du Gorodjo ne portait que sur des achats au nombre restreint de 2 à 300 chevaux. M. de Bellecourt exigea que nous eussions une autorisation semblable a celle accordée aux Anglais, c'est-à-dire un achat de 1.000 à 1.200 chevaux. Après bien des pourparlers, le gouvernement japonais finit par céder sur ce point, et il ne resta plus à la commission de remonte que la difficulté de trouver un pareil nombre d'animaux dans des conditions satisfaisantes, ce qui n'était pas sans difficultés.

Pour en terminer avec cette affaire capitale qui m'avait occasionné bien des ennuis, je dois dire que, grâce à l'énergie de notre consul général et au zèle intelligent de mes officiers de remonte, je reçus à Shanghaï, en divers envois, le nombre de 1.000 chevaux sur lequel j'avais compté. Tout était terminé le 8 juin 1860 ; les chevaux étaient tous entiers et, dès l'abord, se montrèrent très récalcitrants ; ils ne pouvaient approcher les uns des autres sans se mordre et sans se

frapper ; ils se montraient très difficiles pour les hommes qui les soignaient ; plusieurs de ceux-ci furent blessés, mais, peu à peu, ces animaux se firent à nos coutumes européennes et, par la suite, nous rendirent d'excellents services, soit à la selle, soit au trait.

La question de viande fraîche restait à traiter et présentait encore plus de difficultés pour l'achat des bœufs que pour celui des chevaux. Le 5 mai, le consul général p.060 m'écrivait qu'après les encouragements que je lui avais envoyés pour sa conduite dans l'affaire de la remonte, il était très peiné de l'échec qu'il venait de subir dans celle relative aux bœufs. Il pensait que le gouvernement japonais n'avait cédé à ses instances pour l'achat des chevaux qu'avec l'arrière-pensée de nous donner une satisfaction qui lui permît plus tard de résister à toute autre demande que nous lui adresserions. Selon lui, le Japon s'étudiait à restreindre de plus en plus ses rapports avec les puissances occidentales, en s'efforçant, par des mesures habilement combinées, de fatiguer la persévérance des étrangers. L'étude attentive que faisait notre consul général du gouvernement de Yeddo l'avait mis à même de connaître le jeu des ressorts que ce gouvernement faisait mouvoir dans l'intérêt d'une politique que M. de Bellecourt qualifiait de machiavélique. Son désir de s'affranchir des traités qu'il avait consentis s'affirmait de jour en jour avec une audace toujours croissante. Ces relations avec les étrangers pesaient à ses traditions, comme à l'organisation politique d'un empire composé d'une fédération de princes indépendants, qui professaient pour les Européens une aversion profonde. Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'influence de l'Occident ne peut que porter un coup fatal au prestige de leur puissance féodale.

Notre consul général, malgré les grandes difficultés qu'il rencontrait, ne désespérait pas encore de les surmonter. Il pensait que l'argumentation de ce gouvernement dans la réponse qu'il faisait à ses demandes était défectueuse et mensongère ; mais il ajoutait qu'il ne pouvait que se borner à protester, ce qu'il fit très énergiquement.

M. de Bellecourt aurait voulu que l'on agît pour les bœufs ainsi que cela avait eu lieu pour les chevaux, et qu'une nouvelle commission

spéciale fût envoyée à cette occasion au Japon. Dans ce cas, il regardait comme indispensable l'apparition de deux bâtiments de guerre dans les eaux de Kanagawa, et la vue de quelques soldats français à Yeddo. Tout en partageant jusqu'à un certain point les idées de notre consul général, je lui répondis que je ne pouvais pas me laisser entraîner à une démarche comminatoire vis-à-vis du Japon, que toute mon action devait se borner à contraindre le gouvernement chinois à l'exécution des clauses de son traité avec la France, et je dus préparer d'autres ressources pour l'alimentation de mon armée.

@

# CHAPITRE III

# PRÉPARATIFS MILITAIRES ET POURPARLERS DIPLOMATIQUES

@

p.061 Ces premières affaires réglées et les vivres assurés, j'eus à me préoccuper des dispositions militaires à prendre pour la réussite des opérations de guerre. J'ai déjà indiqué plus haut quelques-unes des mesures que j'avais préparées pour l'attaque des forts du Peï-ho. Je fis partir le contre-amiral Protet pour explorer les côtes du Pé-tchi-li et du Chan-toung ; je lui donnai communication d'une reconnaissance antérieure de ces côtes faite par ordre de l'amiral anglais ainsi que d'une carte relevant les différents points de sondage de ces côtes. Ces renseignements m'avaient paru incomplets et voici les instructions que je donnai au contre-amiral Protet. Je lui disais :

> « Je ne considère point comme utile la reconnaissance de la côte du Pé-tchi-li, en remontant vers le nord jusqu'à Ning-haï (c'est à cette ville maritime que vient aboutir la Grande muraille). Les difficultés que présenterait une expédition par cette voie sur Pékin ne permettent guère de la tenter. Il faudrait parcourir 60 lieues dans un pays inconnu et, pendant la marche, l'armée se trouverait séparée de la marine qui doit rester, autant que possible, la base d'opérations. Indépendamment de ce motif tiré de la nature des lieux, il existe une raison politique puissante de renverser les forts du Peï-ho, témoins d'un petit échec que le peuple chinois considère comme une grande victoire remportée sur les armes européennes. Il suffira donc de reconnaître la pointe sud de la Corée pour savoir s'il serait possible de s'établir provisoirement sur le Lian-tse-Shan, d'avoir un bon mouillage dans la baie de Ta-lien-ouan et de pouvoir, de ce point, opérer facilement un débarquement à quelques milles au-dessus de l'embouchure

du Peï-ho. Comment pourrait-on cheminer du point p.062 de débarquement jusqu'à Ta-Kou ? La route est-elle carrossable ou bonne pour les piétons ? Peut-on trouver dans le pays du bois pour faire des fascines ou des gabions ? Je comprends que ces renseignements peuvent être assez difficiles à obtenir, mais on pourrait peut-être, à prix d'argent, gagner quelques espions parmi les populations malheureuses.

J'abandonnai donc à l'amiral Protet le soin de mener à bien la solution de toutes ces questions qui constituaient à mes yeux la base de toutes mes opérations futures, et je lui adressai toutes les cartes et renseignements que je possédais déjà pour qu'il pût réussir dans la mission difficile que je lui avais confiée. Je mis également à sa disposition de M. de Méritens, jeune Français très intelligent, attaché à la légation en qualité d'interprète, et un vieux capitaine de la marine américaine qui avait parcouru longtemps toutes les mers de Chine.

Pendant que je préparais à Shanghaï tous les éléments de réussite pour l'expédition vers le nord, il survint, dans les affaires intérieures de la Chine, une complication qui pouvait aggraver singulièrement ma position isolée au milieu d'un peuple dont je devais combattre le gouvernement. Les Taï-ping ou rebelles, en grand nombre, s'étaient emparés de Hang-Tchéou, ville considérable située dans la province de Tchen-Kiang, à 50 lieues sud-est de Nankin. Des calculs que je crois un peu exagérés portent à 2.000.000 d'âmes les habitants de cette ville, assise sur les deux bords du fleuve et qui en domine toute la vallée. Elle est très renommée pour son commerce avec les Européens, qui est favorisé par les communications faciles avec Toun-tchéou, la ville de luxe, et avec Ning-poo, la ville de commerce ; ces deux dernières villes sont elles-mêmes en rapports fréquents d'affaires commerciales avec Shanghaï. De Hang-Tchéou les rebelles menaçaient Toun-tchéou et Ning-poo ; l'approche de ces brigands jeta un grand trouble dans Shanghaï où les gens paisibles redoutèrent de voir se renouveler les scènes de désordre et de violence de 1859. Aussi la population honnête émigra-t-elle vers le nord ou vint-elle se réfugier dans les concessions européennes.

Dans ces circonstances, le tao-taï ou préfet de la ville de Shanghaï, ne sachant plus où donner de la tête, me fit p.063 demander par les ministres d'Angleterre et de France, si je ne pourrais pas faire occuper par des marins la porte de la ville [1] qui communiquait avec la concession française. Telle était la position singulière qui m'était faite, que, venu à Shanghaï pour préparer des moyens d'attaque contre le gouvernement chinois, j'étais prié de me constituer le défenseur de ce gouvernement contre ses ennemis intérieurs. Je ne crois pas que dans l'histoire ancienne ou moderne pareil fait se soit déjà produit. Néanmoins, comme les intérêts des concessions européennes se seraient trouvés compromis par l'envahissement des rebelles dans la ville chinoise, je fis répondre au tao-taï que j'accéderais à sa demande sous la condition expresse que la porte serait occupée seulement par nos marins, et qu'aucun Chinois ne serait admis parmi nos hommes. Je pensais bien que le tao-taï n'admettrait pas une semblable condition qui l'aurait, sans nul doute, compromis aux yeux de son gouvernement, mais la prudence ne me permettait pas d'agir autrement avec un peuple capable de toutes espèces de perfidie.

Ce que j'avais prévu arriva et le tao-taï n'ayant pas accepté mes conditions, je pris d'autres mesures pour garantir les concessions européennes. Ce qui avait surtout jeté l'alarme dans la ville chinoise, c'était l'arrivée d'un assez grand nombre d'individus sans aveu qui s'y étaient introduits pour piller, en cherchant à se couvrir du nom de rebelles, bien qu'ils ne fissent pas partie de ces bandes. Ces gens débutent toujours par répandre le bruit que les Européens veulent enlever de force des coolies pour les transporter au loin ; ils cherchent par ce moyen à soulever les populations des villes et à profiter, pour voler, des troubles qu'ils ont semés. Le tao-taï craignait de sévir contre ces hommes de désordre, et, les Chinois n'osant plus sortir de chez eux, je fis rédiger par les ministres de France et d'Angleterre une proclamation par laquelle je rassurai la population chinoise en promettant le secours de nos marins

[1] Les Chinois ont, depuis, donné mon nom, de Montauban, à cette porte. (Note du général de Palikao.)

dans un cas de désordre. Le tao-taï me fit faire des remerciements en me témoignant sa reconnaissance.

Sur ces entrefaites, une nouvelle heureuse vint détendre p.064 un peu la situation : le gouvernement chinois, après avoir réuni des forces de tous côtés, venait de reprendre sur les rebelles la ville de Hang-Tchéou après un combat de quelques heures, dans lequel les troupes impériales avaient tué 6.000 rebelles. On estimait à 18.000 individus, surtout femmes et enfants, le nombre des personnes tuées par les rebelles pendant leur occupation de la ville. Le parti des Taï-ping s'était retiré sur Nankin. Depuis ce moment, la population chinoise était rentrée en ville, et les affaires avaient repris leur cours ordinaire au milieu des préparatifs de guerre que je faisais contre leur gouvernement. Singulier peuple qui ne paraissait prendre aucun souci de ce qui se passait en dehors de ses habitudes de commerce, et auquel la sécurité de son gouvernement ne paraissait inspirer aucun intérêt. Faut-il attribuer cette indifférence à la grande distance qui séparait Shanghaï du siège de l'administration de l'État, ou bien aux relations fructueuses qui s'étaient créées avec les Européens ? Toujours est-il, je le répète, bien extraordinaire de voir un général européen venir aussi loin de son pays pour organiser avec quelques officiers une guerre étrangère au milieu de la population ennemie qui lui fournit tous les moyens de le combattre.

Ceci me rappelle un fait assez curieux. Un bâtiment anglais venait de débarquer dans le port de Shanghaï plusieurs canons prêts à être mis en campagne. Je m'informai quelle était la destination de ces engins de guerre, et j'appris qu'ils étaient expédiés par le commerce anglais au gouvernement chinois. Je fus trouver Lord Elgin croyant qu'il arrêterait un tel état de choses, mais grande fut ma surprise quand l'ambassadeur anglais me dit avec un grand flegme qu'il connaissait le fait que je lui signalais.

> — Mais alors, lui dis-je, vous donnez des armes contre nous ?
> — Bah, me dit tranquillement Lord Elgin, nous leur reprendrons ces canons !

J'avoue que je fus tellement émerveillé de cette réponse que je restai coi, me promettant bien intérieurement d'enlever militairement ma part de cette spéculation commerciale de nos alliés.

Puisque j'ai nommé Lord Elgin, je vais consacrer quelques lignes à son portrait. Au physique, Lord Elgin était petit, replet, sanguin et d'une apparence commune, bien que l'un des grands seigneurs d'Angleterre, descendant p.065 des Bruce, anciens rois d'Écosse. Au moral, il était fin, spirituel, d'une haute intelligence et d'une vaste instruction, très vif de caractère et très énergique ; sa conversation relevait très dignement le peu de distinction que la première vue de sa personne paraissait présenter. Il réunissait à sa qualité d'ambassadeur tous les pouvoirs les plus étendus sur l'armée de terre et même sur celle de mer, et il en usa largement pendant l'expédition. Le général en chef de l'armée de terre, sir Hope Grant, était son beau-frère. Son frère, M. Bruce, était consul général à Shanghaï et l'amiral Hope était également son parent. J'aurai l'occasion de parler plusieurs fois, dans la suite de ce récit, de mes relations avec lord Elgin, que j'ai toujours considéré comme un parfait gentleman, plein de courtoisie comme tous les chefs anglais avec lesquels je me suis trouvé en contact.

Le ministre anglais faisait courir le bruit que les hostilités n'auraient pas lieu et que l'empereur de Chine accéderait aux propositions qui lui étaient faites ; cela me semblait peu d'accord avec les renseignements que je recevais sur les préparatifs considérables de mise en état de défense des forts du Peï-ho. Les Anglais me paraissaient très désireux d'éviter la guerre ; la question de commerce l'emportait chez eux sur toute autre considération. Je pensais que, s'ils faisaient la paix, leur armée en Chine serait employée contre les rebelles pour les chasser de Nankin d'abord et occuper ensuite cette seconde capitale de l'empire chinois, comme ils avaient occupé Canton. *Forte*ment assis à Hong-Kong, ils auraient eu entre leurs mains le sud de la Chine et son commerce. Je basai mes conjectures sur une conversation que j'eus alors avec le supérieur des jésuites, Mgr Borgniet, vicaire apostolique du Kiang-nan. Ce prélat était venu me rendre une visite que je lui avais

faite à Tou-ka-dou, faubourg de Shanghaï, où il dirigeait un établissement important de jésuites. Il était très lié depuis longtemps avec le tao-taï de Shanghaï, et, dans la conversation que nous eûmes, il me fit part de toute la reconnaissance que ce haut fonctionnaire chinois lui témoigna pour l'appui que je lui avais promis en cas de soulèvement des mauvais sujets du pays. Il ajouta que le tao-taï lui avait dit très confidentiellement que le gouvernement chinois était très disposé à traiter p.066 avec les puissances européennes et qu'il se ferait très volontiers l'intermédiaire des deux partis ; qu'il avait des amis puissants dans le parti de la paix à Pékin, mais qu'il désirait savoir avant tout, si j'approuverais ses démarches.

Le tao-taï, qui craignait beaucoup M. de Montigny, notre ancien consul général à Shanghaï, s'était jeté complètement, depuis son départ, dans les bras des Anglais. Il avait fait nommer directeur de la douane chinoise à Shanghaï, un Anglais, M. Tudor-Davis, et inspecteur de ce service M. Wade, également anglais et interprète de M. le ministre Bruce. Je supposai donc, non sans raison, qu'en faisant sonder mes intentions sur son intervention pacifique près du gouvernement chinois, il n'était que le porte-voix du ministre anglais. Il devait y avoir eu, en dehors de notre action diplomatique, quelque entente entre les Anglais et le gouvernement chinois car personne n'ignore quelle est la circonspection des agents de ce gouvernement dans leurs relations avec les étrangers. Le tao-taï n'aurait certainement pas osé prendre l'initiative d'une aussi grosse affaire. Il demandait aussi, dans le cas où la paix aurait lieu, si l'empereur de Chine pourrait compter sur les troupes françaises pour maintenir la tranquillité dans le pays.

Je crus démêler le véritable but de cette conversation et je répondis à Mgr Borgniet qu'étant militaire, il ne m'appartenait pas de traiter des questions politiques étrangères à la mission pour laquelle j'avais été envoyé par le gouvernement de l'empereur des Français ; que mon souverain pouvait seul apprécier de pareilles propositions. D'un autre côté, ne voulant pas laisser de doutes dans l'esprit du tao-taï dans le cas où le gouvernement chinois, suivant son habitude, compterait

gagner du temps par des moyens détournés, je dis à Mgr Borgniet qu'après la trêve expirée et le refus du gouvernement chinois de satisfaire aux justes réclamations de la France, j'entrerais immédiatement en campagne. J'ajoutai que, cependant, les populations paisibles n'auraient rien à craindre et que les hostilités seraient provisoirement localisées dans la région du Nord.

Ma conversation avec Mgr Borgniet avait eu lieu le 30 mars, et, le 4 avril, j'apprenais l'arrivée à Shanghaï d'un grand dignitaire de l'empire chinois, Si-hué, revêtu p.067 de la charge de fou-taï ou gouverneur de la province. Ce mandarin arrivait de Pékin et le tao-taï étant allé au-devant de lui la veille, je fus confirmé dans la pensée que la venue de Si-hué se rattachait au projet dont m'avait fait part Mgr Borgniet. L'arrivée d'un aussi haut personnage et les honneurs qui lui furent rendus indiquaient suffisamment qu'il devait être chargé d'une mission importante et, comme le terme assigné pour l'acceptation ou le refus de l'ultimatum approchait, il me parut évident que cette mission se rapportait à la question de paix pour laquelle le mandarin Si-hué avait les pleins pouvoirs de l'Empereur.

J'appris, par des renseignements particuliers, que M. Wade, secrétaire de M. Bruce, avait eu une entrevue avec l'Empereur et que, depuis ce moment, les bruits de paix avaient pris plus de consistance. On disait même que le gouvernement anglais se montrerait plus facile sur quelques-unes des conditions que renfermait son ultimatum.

Mes instructions sur ce qui touchait à la partie politique de la question de Chine était tellement ambiguës que je ne pouvais m'immiscer dans ce que le ministre de France pouvait traiter avec le gouvernement chinois, de concert avec le ministre anglais. C'est ici l'occasion pour moi de revenir encore sur la pensée que j'ai déjà émise que, dans ces expéditions lointaines, la confiance du gouvernement doit être absolue dans le chef qu'il charge de semblables missions. Si je n'avais pas fait parfois abnégation de tout sentiment d'amour-propre personnel, comme on le verra, le succès de l'expédition eût été compromis.

Il y avait cependant une question qui pouvait me faire intervenir dans le concert entre les ministres, c'était celle de la position stratégique à occuper pour assurer l'exécution des conditions du traité ; mais cette position n'était que secondaire. Il me paraissait que les Anglais avaient des vues sur Chusan et c'est ici le lieu de donner la description de ce point, important sous tous les rapports et dont il sera question plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage.

Au moment de ma nomination au commandement en chef de l'expédition de Chine, S. E. le maréchal Randon me remit un mémoire sur l'*Expédition combinée contre la Chine* dont l'auteur était le capitaine de vaisseau Bourgois, qui jouissait à juste titre, dans la marine, de la meilleure p.068 réputation. C'est de ce mémoire que j'extrais la description de l'île de Chusan :

L'île de Chusan, la plus grande du groupe de ce nom, a une population qu'on évalue à deux ou trois cent mille âmes. Sa capitale, Ting-haï, située au milieu de sa côte méridionale, près d'un havre très sûr, compte de 25.000 à 30.000 habitants.

L'aspect général de l'île est celui d'une chaîne de collines élevées, quelquefois en forme de pics et encadrant des vallées fertiles et bien arrosées qui descendent jusqu'au bord de la mer. Au bas de ces vallées, des digues retiennent les eaux, afin d'inonder les rizières ; les communications, dans ces plaines marécageuses, ont lieu par de petites chaussées pavées et par des canaux qui servent aussi à l'irrigation mais qui ne remontent pas loin dans l'intérieur ; aussi les transports se font-ils généralement à dos d'homme.

Le riz et l'orge viennent dans la plaine ; la fève, le yam et la patate ; croissent sur les flancs des collines, disposées souvent en terrasses pour utiliser le plus petit coin de terre. Les moutons, les volailles, les vivres de toute espèce abondent à Chusan, comme dans presque toute la Chine. On y trouve aussi beaucoup de poissons et du gibier, enfin des porcs et des bœufs de petite taille, que les Chinois n'envoient pas habituellement à la boucherie. Il y a peu de bois de haute futaie à Chusan ; on le tire du Fou-cha-fou, sur le continent, pour les constructions navales et les usages domestiques, à l'exception d'une certaine espèce de sapin qui croît sur les sommets incultes des montagnes de l'île, mais le bois de taillis s'y trouve en assez grande

quantité. Les fruits sont abondants mais d'assez mauvaise qualité. La ville, dessinant à peu près un pentagone, est bâtie au bas d'une vallée étendue et très cultivée à trois quarts de mille de la plage et du mouillage des navires. Elle est entourée, sur un périmètre total de trois milles environ, d'une ceinture de solides murailles de 22 pieds de hauteur et 45 pieds d'épaisseur à la hase, dont la partie supérieure forme un parapet de 4 pieds de hauteur et de 2 pieds d'épaisseur. Cette ceinture est percée de 4 portes et défendue par 22 tours carrées ; chaque porte, flanquée de deux de ces tours, est construite en bois et doublée intérieurement et extérieurement de grosses plaques de tôle qui ne céderaient qu'à l'action de forts pétards. En avant de chaque porte de l'enceinte, et pour la protéger, est un petit ouvrage en forme de rectangle dont le plus long côté est parallèle à l'enceinte à environ 20 mètres en avant. L'un des petits côtés perpendiculaires à l'enceinte est percé d'une seconde porte donnant accès dans l'ouvrage et par suite dans la ville.

Les fortifications des villes chinoises se ressemblent à peu p.069 près toutes ; ainsi celles de Ning-poo décrites par le colonel Alexander, présentent les mêmes caractères que celles de Chusan. Seulement, au lieu de tours, les murailles offrent de distance en distance des essais de flanquement par une saillie à angle droit de la muraille, suffisante pour placer une pièce de rempart ou un petit canon. La garnison de Ting-haï comprenait 6 bataillons, chacun de 500 hommes, en 5 compagnies. Dans chaque bataillon, la 1e compagnie était montée, la 2e armée de sabres et de boucliers, la 3e d'arcs et de flèches, les deux dernières enfin de matchlocks. Un canal de 33 pieds de largeur et de 3 pieds de profondeur baigne le pied des murailles de la ville sur quatre côtés du pentagone. La muraille est sans fossés sur le cinquième côté qui monte au nord-ouest sur une colline couronnée par un large bastion. Des canaux communiquent avec le large fossé ou canal extérieur, pénètrent par des portes, dans la ville, dont ils ouvrent ainsi l'accès à de petites embarcations servant à décharger les allèges arrêtées par le manque d'eau à l'embouchure d'une petite rivière voisine.

Les rues de Ting-haï, de 12 a 18 pieds de large seulement, sont pavées en granit. Au-dessous d'elles circulent des égouts dont la pente vers les canaux est très faible et qui sont habituellement dans un état déplorable. Leurs exhalaisons méphitiques viennent se joindre à celles, non moins dangereuses, des eaux stagnantes des canaux et des matières animales et végétales en état de décomposition, exposées par les Chinois dans de larges jarres et destinées à servir d'engrais.

La plupart des maisons sont en bois ; quelques édifices sont en briques.

La ville de Ting-haï communique avec le faubourg de Ta-Tau-Tau, qui lui sert de port, par une chaussée pavée et par deux canaux portant bateaux. Les maisons de ce faubourg sont situées de chaque côté d'un chemin parallèle à la plage et défendues, du côté de la mer, par une ligne de batteries établies sur un rempart bordant le rivage.

Dans l'est des batteries un petit morne, haut de 20 pieds, surmonté d'un temple et appelé Jost-House-Hill, domine et commande, à environ 900 mètres, les fortifications de la ville, mais il est lui-même dominé par les hauteurs voisines et il peut facilement être battu de l'île Tawoo, située vis-à-vis, à peu près à la même distance. Un large sentier, partant d'une esplanade, servant de débarcadère au pied de Jost-House-Hill, conduit à son sommet.

J'ajoute à ce tableau de Ting-haï ce que j'ai constaté moi-même : c'est que l'eau y est généralement très mauvaise et nuisible ; la seule eau potable est celle puisée à la source de la mission française.

p.070 J'étais bien résolu, quel que fût l'accord établi entre les diplomates, à ne pas laisser nos alliés occuper seuls l'île de Chusan.

Le bruit courait aussi que les Anglais devaient augmenter le nombre de leurs troupes, afin de coopérer avec le gouvernement chinois à la destruction des rebelles et à leur expulsion de Nankin, ce qui entraînerait l'occupation de cette ville pendant un temps indéterminé. Il me semblait que, dans ce cas, une force française devait également participer à cette occupation.

Je rendis compte au ministre de la Guerre de ce qui se passait, de mes appréciations sur la politique et des mesures que je me disposais à prendre. Je voulais aussi, dans l'hypothèse de la paix, augmenter la garnison française de Canton, évidemment trop inférieure, comparativement à celle des Anglais ; il me paraissait important que le peuple et le gouvernement chinois n'eussent pas de nous l'opinion que nous étions une nation inférieure et que notre commerce dans ces parages éloignés eût à souffrir d'une telle pensée.

Malgré ces bruits de paix, semés peut-être à dessein, je continuai les préparatifs de la campagne à entreprendre et, ainsi que je l'avais résolu, j'avais choisi pour point intermédiaire entre Shanghaï et le Pé-tchi-li la presqu'île de Tché-fou. Il était donc urgent de faire faire une reconnaissance complète de la presqu'île de Tché-fou, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Des renseignements, puisés dans des rapports anglais, sur la position maritime de ce point, plaçaient le havre de Tché-fou à 200 milles environ du fort de Ta-Kou ; mais la navigation, pendant la mousson du sud-ouest, se faisant à l'abri de la côte, ne présentait aucune difficulté. Ce havre offrait un espace suffisant pour le mouillage de notre escadre, de 4 à 5 brasses de profondeur, et était abrité par la presqu'île de Tché-fou et un groupe d'îlots désigné sous le nom de Cang-Cang. Dans sa partie la plus étroite, la langue de terre de la presqu'île ne mesurait que 250 mètres. Il était donc facile, avec un peu de travail, d'isoler complètement, par un fossé, la partie destinée à établir un camp et à le mettre à l'abri de toute insulte des Chinois pendant l'absence de l'armée.

Ma pensée était bien arrêtée sur le choix de Tché-fou p.071 comme point intermédiaire entre Shanghaï et le Peï-ho pour l'établissement de mes troupes lorsqu'une difficulté imprévue parut devoir s'élever contre ce projet. Le ministre de la Guerre, auquel j'avais fait part de ma résolution, dès mon arrivée à Hong-Kong, m'envoyait, sous la date du 9 février, une dépêche à laquelle était jointe copie d'une lettre de l'amiral Hope au ministre anglais. Dans cette lettre, l'amiral annonçait qu'il comptait faire occuper la presqu'île de Tché-fou par l'armée anglaise. Je fus très surpris de cette nouvelle, l'amiral, dans nos conversations, soit officielles, soit particulières, ne m'ayant jamais parlé que de Chusan et nullement de Tché-fou. Or, il était impossible que les deux armées alliées pussent camper simultanément sur ce même point, d'un espace insuffisant pour les contenir et qui, d'après les reconnaissances faites par la marine anglaise, ne possédait qu'une certaine quantité d'eau potable. Le général Grant, arrivé à Hong-Kong, m'écrivait pour m'annoncer que, sous deux ou trois jours, il viendrait à Shanghaï pour

s'entendre avec moi. Il vint en effet le 6 avril et je n'eus aucune peine à lui faire comprendre que l'armée anglaise serait mieux placée à Tang-chéou-fou, grande ville sur le continent et à 35 milles à l'ouest du cap Tché-fou. Un rapport, fait en 1840 par le commandant anglais Bingham, constatait tous les avantages qu'une armée un peu considérable trouverait dans l'occupation de ce point. Il était assez rapproché de Tché-fou pour que les deux armées alliées pussent facilement communiquer. Le général Sir Hope Grant accueillit favorablement mes observations et il fut convenu que l'armée française occuperait seule la presqu'île de Tché-fou. Plus tard les chefs anglais abandonnèrent l'idée de s'établir à Tang-chéou-fou, et choisirent un point plus au nord, sur la pointe sud de Corée, à Tu-lien-nang.

Cette affaire, si importante pour moi, étant réglée, je continuai à m'occuper des détails de l'expédition et j'écrivis au ministre pour presser l'envoi, avant l'hiver, d'objets indispensables aux troupes, tels que gants, bas de laine, sabots, etc., etc. Je demandais surtout de grandes bottes dont l'usage me paraissait indispensable pendant l'hiver pour marcher dans ce pays de terres d'alluvion, si facilement détrempées pendant la saison des pluies.

p.072 J'avais remarqué, pendant les mauvais temps, que les Chinois portent tous des bottes qui montent à mi-jambe et qui ont des semelles en bois très épaisses garnies d'une grande quantité de têtes de clous semblables aux caboches que nos maréchaux ferrants emploient pour la ferrure des chevaux. Ces bottes ne revenaient qu'à une piastre, c'est-à-dire 5 à 6 francs et je m'étais assuré qu'en deux mois les ouvriers chinois pourraient m'en confectionner seize mille paires. Je demandai donc au ministre de la Guerre s'il ne jugerait pas convenable que l'intendant militaire de l'armée fît un marché pour cet objet si utile, qui, en même temps, réaliserait une économie pour le Trésor. Nous avions largement le temps de recevoir la réponse du ministre avant l'hiver.

Je m'occupai aussi de l'installation des différents services et, après avoir établi un hôpital à Macao, je songeai sérieusement à créer un semblable établissement à Shanghaï en prévision des fatigues de la

campagne, mon intention bien arrêtée étant de ne laisser débarquer aucune troupe à Shanghaï et de diriger tous les transports sur Tché-fou, après une relâche de peu de jours à Ou-soung, pour leur permettre un peu de repos.

J'ai déjà dit quelle était la difficulté pour se procurer des logements et surtout l'impossibilité de trouver une construction assez vaste pour la transformer en hôpital ; il me revint alors à l'esprit cette plaisanterie que, lorsque l'on n'était pas assez riche pour être locataire, il fallait se faire propriétaire, et je résolus de la traduire en réalité. Depuis mon arrivée à Shanghaï, tous les dimanches, je me rendais avec mes officiers à la messe dans une petite chapelle appartenant aux lazaristes, sur la concession française. Le nombre des catholiques augmentant à Shanghaï avec la population européenne, les Pères résolurent de construire sur d'assez vastes terrains leur appartenant une église d'une plus grande contenance ; ils me demandèrent d'être le parrain de cette nouvelle église, avec Mme de Bourboulon comme marraine. Je suivais avec un certain intérêt les travaux de cette construction qui me parurent d'une assez grande simplicité. La main-d'œuvre chinoise était peu coûteuse, 4 ou 5 sapèques (le ou la sapèque vaut à peu près 0 fr. 03) suffisant à la nourriture d'un ouvrier chinois.

p.073 Le terrain seul était fort cher. C'était donc le terrain qu'il fallait se procurer pour construire notre hôpital.

Je m'adressai au Père lazariste et je lui proposai de nous céder le terrain nécessaire à la construction de notre hôpital sous la condition de lui laisser toute la construction au départ des troupes de l'expédition pour rentrer en France. Les lazaristes, très bien disposés en notre faveur, comme tous les ordres de missionnaires en Chine, agréèrent ma proposition qui ne pouvait du reste que leur être avantageuse, et l'intendant en chef de l'armée, M. Dubut, fut chargé de terminer cette affaire. Pour ne pas revenir sur ce sujet, je dois dire qu'après l'expédition, au mois de janvier 1861, à mon retour à Shanghaï, l'hôpital était organisé dans les meilleures conditions et fut bien utile après toutes les fatigues que les troupes avaient subies pendant cette

campagne, courte, il est vrai, mais si laborieuse. Il fallait aussi songer aux approvisionnements pour la durée encore incertaine de la campagne et pourvoir tout d'abord à la nourriture des hommes pendant six ou huit mois. Je me fis donner par l'amiral une situation des vivres que la marine pouvait nous fournir et je vis avec satisfaction qu'elle pourrait nous approvisionner pendant les six ou huit mois pendant lesquels je jugeais que cela serait nécessaire. Je ne parle pas de la viande sur pied ; je savais, par les rapports du Japon, la difficulté que nous aurions à nous procurer des bœufs.

Le Japon me fournissait un millier de chevaux, mais il m'en fallait encore 6 ou 800 pour satisfaire nos besoins en chevaux de trait, chevaux de selle et chevaux ou mulets de bât, et je rencontrais toute espèce d'ennuis à Shanghaï dans la concurrence anglaise dont j'ai déjà parlé. Pour n'en citer qu'un exemple, l'agent qui allait nous chercher des chevaux au dehors était obligé de traverser la concession anglaise pour nous les amener. Sur cette concession, des agents apostés les saisissaient au passage et les achetaient, malgré les conducteurs qui déclaraient qu'ils agissaient pour le compte de la maison française Rémi Schmidt. Cette maison ayant voulu intenter une action contre les accapareurs, fut obligée de les assigner par devant le consul anglais, faisant fonction de juge, le fait ayant eu lieu sur le territoire anglais. Cette affaire était tellement claire que personne ne mettait en doute le résultat du jugement en p.074 faveur de la maison française. Il en fut cependant autrement et, non seulement les chevaux furent adjugés aux accapareurs anglais, mais le jugement, qui n'avait pas duré une demi-heure, coûta de frais 44 piastres et demie à M. Rémi Schmidt, c'est-à-dire 244 fr. 75. En France la justice est coûteuse, mais, à Shanghaï, l'injustice l'est encore davantage.

Je pense que M. Wade (je crois), le consul anglais, a jugé avec sa conscience, mais je dois dire qu'il a été le seul de tous ses compatriotes que j'aie trouvé animé d'un esprit hostile contre tout ce qui était français ! À l'arrivée du général Grant à Shanghaï, cet état de choses changea et le général déclara que les Anglais amenaient de l'Inde par

transports un nombre de chevaux suffisant ; dès lors nous pûmes acheter sans concurrence.

J'appris à cette époque, commencement d'avril, par une lettre du ministre de la Guerre que, contrairement à la décision de S. M. l'Empereur en date du 13 novembre 1859, le vice-amiral Charner était nommé par nouvelle décision du 18 février 1860, commandant des forces navales de l'expédition de Chine. À l'appui de la lettre officielle, le ministre, avec sa bienveillance habituelle, m'écrivait une lettre personnelle pour bien m'expliquer mon nouveau titre de commandant l'expédition de Chine, qui ne comportait plus celui de commandant en chef de la marine. Je n'avais tenu à ce titre que par les facilités qu'il me donnait pour les transports ; il ne représentait à mes yeux que le commandement des transports militaires. Voici cette lettre du ministre :

Paris, 28 février 1860.

Depuis votre départ il y a eu, de la part du ministre de la Marine, diverses observations qui ont eu pour effet de faire donner à un vice-amiral le commandement des forces navales dans les mers de l'Indo-Chine. J'aurais préféré que cette nécessité de service se produisît avant que vous eussiez quitté Paris, parce que vous auriez pu prendre part à la question qui a été soulevée par la marine.

La situation quelque peu nouvelle qui vous est faite est rapportée dans la lettre officielle que je vous ai écrite à ce sujet ; je veux seulement ici vous expliquer que je crois être parvenu à sauvegarder votre position prépondérante dans les opérations p.075 militaires qui vont avoir lieu contre les forces militaires de l'empire chinois.

On s'accorde à faire l'éloge du caractère du vice-amiral Charner, de son esprit conciliant, de ses qualités comme marin. Je suis très disposé à croire à toute cette réunion de qualités, mais encore j'ai tenu à ce que vos attributions, modifiées dans les mots, ne le fussent pas dans les choses.

Il s'est produit quelque bruit que les Chinois céderaient aux conseils de paix que nos alliés leur donneraient. Je cite ces bruits sans y ajouter une foi que je ne saurais sur quoi fonder ; mais, si telle devrait être l'issue de l'expédition préparée contre eux, encore faudrait-il songer à l'avance à ce que

l'on pourrait faire, pour l'honneur de notre drapeau et le bien de la France, des forces considérables réunies à grands frais à l'autre bout du monde.

Dans cet ordre d'idées, je désire que vous puissiez étudier la question d'une nouvelle expédition contre la Cochinchine. L'expérience acquise par les dernières guerres dans ce pays, la connaissance qu'on a prise des mœurs de ses habitants, la nature et la variété des produits à livrer au commerce, sont autant de points qui doivent nous servir de guides et nous faire entrevoir les difficultés à combattre ou les avantages à retirer d'une guerre qui, pour être profitable et acceptable par la France, doit être étudiée avec calme, sagesse et maturité.

Vous comprenez, par ce qui précède, que je ne vous pose pas une question qui demande une solution immédiate, que je ne vous entretiens même que sous forme de conversation, mais, à la distance énorme où vous êtes de nous, il semble qu'il faille chercher à lire dans l'avenir bien plus soigneusement que nous ne le faisons généralement.

Il me semble que vous ne devez pas tarder bien longtemps à arriver en Chine, et que les *premiers partis* doivent être rendus à Shanghaï : il me tarde beaucoup d'avoir de leurs nouvelles afin d'apprécier leurs premières impressions sur les facilités que vous rencontrerez pour opérer votre remonte et faire vos approvisionnements. Viendront ensuite vos dépêches qui me donneront de plus utiles renseignements.

J'ai pris des mesures pour vous faire arriver des renforts par chaque bâtiment que la marine dirigera sur la mer Rouge, de telle façon que votre effectif ne fasse pas des pertes en chiffre trop considérables.

J'attends de vous des détails très circonstanciés sur la force et l'organisation de l'armée anglaise, avec laquelle vous devez opérer.

Maréchal Randon.

p.076 Les instructions embrouillées que cette lettre contenait prouvent que cette décision avait dû être le résultat d'une question soulevée par le ministère de la Marine après mon départ et la manière dont elle se terminait démontrait assez combien l'on sentait que cette décision devait me contrarier. Quelle pouvait être, en effet, l'utilité de placer à la tête de bâtiments, destinés seulement au transport des troupes de terre, un vice-amiral d'un grade égal au mien et même plus

ancien que moi dans ce grade ? Cette nouvelle disposition ne pouvait que produire des conflits, qui n'ont été évités que par la modération que chacun de nous a apportée dans l'exercice des attributions qui lui avaient été conférées.

Je n'avais pas la prétention de m'immiscer dans le service spécial de la marine, ainsi que le prouvent surabondamment mes lettres au contre-amiral Page, mais devant diriger toutes les opérations, il était nécessaire que j'eusse dans la main tous les moyens d'action devant concourir à atteindre le but proposé. Il s'élevait aussi immédiatement une question de commandement délicate à résoudre. Malgré les dispositions mal définies des pouvoirs respectifs de l'amiral et du commandant en chef de l'expédition, je conservais le commandement en chef et l'amiral devait accéder à toutes les réquisitions que je ferais au concours de la marine. Le vice-amiral Charner qui, malgré quelques mois de supériorité d'ancienneté de grade, avait consenti à être placé en quelque sorte sous mes ordres, aurait-il accepté la même position vis-à-vis du général de brigade Jamin, désigné par décret impérial comme commandant en second l'expédition. et devant en prendre le commandement en chef dans le cas où, par un événement quelconque, j'aurais cessé d'exercer ce commandement ?

Je ne saurais trop le répéter, lorsqu'il s'agit d'intérêts sérieux pour le pays, le pouvoir supérieur doit absolument éviter toute question de rivalité entre les différents ministères et résister énergiquement à tout ce qui peut créer des confusions dans les attributions. Les questions personnelles ne sont-elles pas entrées pour une part quelconque dans les derniers événements si malheureux dont notre patrie a été la victime ?

Le service de correspondance entre la France et le corps expéditionnaire avait besoin d'être établi d'une p.077 manière régulière ; il se faisait par les bâtiments anglais et laissait à désirer en ce qui nous concernait. Je m'adressai au ministre de la Guerre et le gouvernement français décida, d'accord avec le gouvernement anglais, que la correspondance aurait lieu alternativement par les bâtiments des deux nations. De cette façon, nous pûmes avoir deux fois par mois des

nouvelles de France, sans compter celles que nous apportaient quelques éventualités.

J'attendais avec une certaine impatience l'arrivée des bâtiments chargés de troupes et mes journées se passaient à Shanghaï entre le travail préparatoire de l'expédition et quelques promenades que je faisais à cheval avec mes officiers. Les Anglais avaient créé un hippodrome dans une grande plaine qui touchait à Shanghaï et ce lieu était devenu le rendez-vous commun des cavaliers. Il y eut même sur cet hippodrome des courses organisées à l'européenne, ce qui étonna beaucoup les Chinois qui ont généralement très peu, dans le sud, l'habitude du cheval. Les femmes chinoises, comme les mœurs de l'Orient l'exigent, ne doivent jamais paraître à visage découvert devant les hommes ; aussi celles d'un certain monde n'assistaient-elles aux courses que renfermées dans des chaises à porteurs et ne voyaient-elles les étrangers qu'en soulevant un coin du rideau de leur palanquin. Pendant mon séjour en Chine je n'ai pu voir que deux fois des visages de femmes du monde chinois. La première fois, aux courses, j'étais à cheval et près d'une chaise assez richement décorée, dans laquelle mon regard put plonger ; la seconde fois dans une circonstance des plus tragiques, dont le récit trouvera sa place sans que j'anticipe sur les événements.

Les tribunes de l'hippodrome étaient garnies de dames européennes et les hommes de toutes nations, y compris les Chinois, affluaient à ces fêtes, qui coupaient un peu la monotonie du séjour de Shanghaï.

Il y eut aussi quelques réunions à cette époque chez Mme de Bourboulon, dont j'ai déjà vanté les grâces et l'esprit, et qui faisait avec un goût parfait les honneurs d'une hospitalité que notre ministre offrait généreusement. Ce fut dans le salon de Mme de Bourboulon que je fis la connaissance de son collègue anglais si distingué, M. Bruce (mort depuis), frère de Lord Elgin.

p.078 Au milieu de ces rares distractions, je ne perdais pas de vue mon objet principal et je reçus une nouvelle qui me fit grand plaisir.

J'appris que la *Vengeance*, frégate portant des soldats d'infanterie de marine et partie de Brest, était passée à Singapour. Je hâtai de tous mes vœux l'arrivée de ce premier convoi de soldats, afin de les diriger immédiatement sur Tché-fou où je me proposai d'envoyer successivement tous les transports au fur et à mesure de leur arrivée à Ou-soung. J'écrivis au ministre de la Guerre pour lui donner cette nouvelle et lui accuser réception de sa lettre en date du 9 février (cabinet) ; j'extrais de ma correspondance a ce sujet les passages suivants :

J'ai lu attentivement, monsieur le maréchal, les deux copies de dépêches anglaises qui accompagnaient votre lettre et vous aurez remarqué sans doute que, par ma lettre du 21 mars n° 14 (cabinet), je vous indiquais l'embouchure de la rivière Tching-ho comme le lieu de débarquement qui me paraissait le plus convenable.

Ce point est le même très probablement que celui désigné par l'amiral Hope puisqu'il le place à 10 milles au sud du Peï-ho.

Il est vrai que je l'ai, de mon côté, choisi à 8 lieues ou 24 milles, mais je compte diviser mon opération en deux parties ; je débarquerai mes troupes à l'embouchure de la rivière Tching-ho, où je suis assuré de ne pas rencontrer d'obstacles ; j'y débarquerai également une partie de mon artillerie de montagne et je protégerai, en côtoyant le rivage, le débarquement du matériel, qui pourra, par ce moyen, être mis à terre sur la partie de la côte du golfe dont parle l'amiral Hope, et qui est plus rapprochée des forts ; par ce moyen j'éviterai la fausse attaque du côté du Pé-tang, attaque qui ne pourrait tromper, puisque tout le pays est parfaitement découvert et que les forts dominent toute la rade du Pé-tang.

J'espère que mon idée prévaudra dans la réunion qui aura lieu entre les chefs anglais, l'amiral Charner et moi ; dans tous les cas je mettrai à exécution mon plan qui ne me paraît pas raisonnablement discutable, sauf aux généraux anglais à essayer la diversion dont ils parlent et qui ne peut en gêner l'exécution.

En relisant avec M. de Bourboulon, qui sait très bien l'anglais, la lettre de l'amiral Hope, il m'a fait observer que la copie anglaise qu'il a reçue ne porte pas la condition de garder la ville de Tang-chéou-fou ainsi que paraît l'indiquer la traduction que vous m'avez envoyée ; elle indique seulement la nécessité

p.079 d'y mettre une garnison, ce qui ne serait qu'une occupation temporaire ; mais l'importance de cette ville me fait penser que le gouvernement anglais pourrait bien convertir le provisoire en définitif ; de ce point on est maître des ressources d'une des plus grandes provinces de la Chine et comme point militaire on domine le Peï-ho.

Les instructions de M. le général Grant, qui font l'objet de la seconde lettre, me paraissent appuyer beaucoup moins sur l'entente entre les chefs anglais et les chefs français, que le projet d'instructions secrètes et confidentielles que le ministre de la Guerre anglais proposait de donner au chef des troupes de la Reine en novembre 1859. Le paragraphe 7 de ce projet, qui recommandait la plus grande loyauté et la plus grande franchise dans les relations du général en chef anglais, a été entièrement supprimé.

Je dois croire cependant que, eu égard au caractère noble et loyal du général Grant, très apprécié de tout le monde ce passage aura été jugé inutile et peut-être même blessant pour ses sentiments. Quoi qu'il en soit, monsieur le maréchal, je suis bien résolu de mon côté à mettre toute la franchise et la cordialité que réclame une bonne entente pour la direction des affaires.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence je fais partir M. l'amiral Protet sur le *Forbin* pour une reconnaissance générale du Pé-tchi-li et de la côte du Chan-toung. Je lui ai adjoint M. de Bouillé, capitaine d'état-major, l'un de mes aides de camp ; cette reconnaissance durera environ un mois.

J'ai donné les instructions les plus précises et les plus détaillées sur l'objet de sa mission à M. l'amiral Protet, officier général d'une intelligence et d'une énergie très remarquables. J'espère le plus heureux résultat de cette reconnaissance qui me fera connaître, d'une manière positive, quelles sont les facilités que je rencontrerai dans l'exécution des plans que j'ai projetés et qui m'indiquera les modifications qu'il sera nécessaire d'y apporter, en raison des circonstances et des localités.

J'ai parlé de la difficulté de se procurer des logements à Shanghaï et de la cherté du prix des locations pour les établissements des services publics ; qu'il me soit permis à ce sujet de rappeler une proposition que j'avais adressée au ministre. M. de Montigny, notre ancien consul général à Shanghaï, était un homme d'une grande énergie et d'un patriotisme à toute épreuve. Ne voulant pas que le représentant de la

France dans ce pays lointain pût paraître p.080 dans une position inférieure à celle des consuls des autres puissances, il avait préféré payer de sa propre bourse la location d'un hôtel qu'il occupait. À son départ pour rentrer en France, qui eut lieu trois ou quatre mois avant l'expédition, il laissa les affaires du consulat entre les mains du vice-consul, M. Edan, très digne homme mais dans une position inférieure qui ne lui permettait pas de grandes dépenses. Le consulat de France, à défaut d'autre local, fut transféré dans une espèce de masure située au milieu d'un grand terrain inculte et appartenant à la maison Rémi Schmidt. Il me paraissait indigne de voir le drapeau de la France sur une telle masure pendant que le drapeau britannique flottait sur l'un des plus beaux hôtels de Shanghaï. J'écrivis de suite au ministre de la Guerre une lettre dans laquelle je lui exposais l'état des choses, et la convenance qui existait à acheter la maison Rémi Schmidt que j'étais obligé de louer immédiatement pour y faire construire des écuries provisoires, ne sachant où placer les chevaux et bœufs qui m'arrivaient. Le chef du génie aurait pu, d'après un devis très modéré qu'il m'avait soumis, construire un hôtel convenable pour notre consul général à Shanghaï, ce fonctionnaire étant appelé à prendre le premier rang dans ce pays après la guerre puisque l'une des conditions du traité de paix spécifiait que notre ministre résiderait à Pékin. Le peuple chinois, comme tous les peuples de l'Orient, attache une grande importance à tout ce qui est luxe extérieur, et les Anglais ne négligeaient pas ce moyen d'influence aux yeux de ce peuple. Il était donc de notre intérêt de ne pas nous montrer sous un aspect inférieur, de traiter plus dignement nos représentants. Je ne reçus aucune réponse au projet que j'avais soumis au gouvernement, et j'ignore quelle suite a été donnée depuis à mes propositions.

Le 8 avril, le contre-amiral Page arrivait à Shanghaï sur le bâtiment le *Peï-ho*, pour organiser dans cette ville et à Ou-soung les divers services de la marine pour l'expédition vers le Nord.

En cas de rupture des négociations par le rejet de l'ultimatum, le contre-amiral anglais, Sir Jones, devait s'entendre avec le contre-amiral Page pour l'occupation de vive force de Chusan. Je fis donc repartir

immédiatement le *Peï-ho* (petit bâtiment) pour Hong-Kong, afin qu'il pût en ramener p.081 200 hommes de troupe de l'infanterie de marine, nécessaires pour l'attaque projetée.

Les bruits de paix, depuis deux ou trois jours, avaient perdu de leur importance ; on parlait du rejet de l'ultimatum par le gouvernement chinois comme d'une chose certaine et l'on ajoutait même que la réponse était faite sur un ton très haut.

Il paraît que la confiance de ce gouvernement reposait sur le grand nombre de troupes qu'il était parvenu à rassembler près du Peï-ho. Je redoublai donc d'efforts pour réunir de mon côté tous les moyens nécessaires pour entrer le plus tôt possible en campagne. J'attendais surtout les chevaux qui m'étaient expédiés du Japon.

Dans la prévision d'avoir à soutenir une lutte sérieuse contre les nombreux contingents tartares et chinois, je pressai le ministre de la Guerre de faire hâter l'envoi de France des troupes de remplacement qui m'avaient été promises pour combler les vides que la guerre devait faire dans ma petite armée.

Ce qui me confirma dans la pensée que les Chinois entraient dans des voies hostiles, ce furent les rapports de quelques Chinois chrétiens que j'avais envoyés dans la presqu'île de Haï-men. Ce pays considérable, situé au nord du Yang-tsé-kiang, comptait parmi ses habitants 7.000 chrétiens, dont les établissements venaient d'être incendiés.

Je reçus la confirmation officielle, par notre ministre à Shanghaï, que l'ultimatum des puissances alliées était rejeté et, l'amiral Page étant arrivé dans cette ville, je lui adressai la lettre suivante :

Quartier général de Shanghaï, 11 avril 1860.

J'ai eu l'honneur, à la date du 24 décembre dernier, de vous adresser de Paris une lettre que je terminais en vous disant que, lorsque le moment serait venu, nous aurions à établir entre nous une entente préalable sur diverses questions relatives aux opérations de l'expédition de Chine avant de traiter ces mêmes questions avec les ministres de France et d'Angleterre et les chefs des forces britanniques dans ce pays. Le délai fixé pour l'ultimatum des ministres

plénipotentiaires étant expiré, et les intentions, connues aujourd'hui de l'empereur de Chine étant de rejeter les propositions d'accommodement pacifique p.082 qui lui ont été faites, il y a lieu dès lors de procéder aux opérations militaires.

Déjà, par suite de l'entrevue qui a eu lieu à Hong-Kong avec les commandants des forces de terre et de mer britanniques, l'occupation de Chusan, comme point intermédiaire pour nous et base d'opérations pour les Anglais, a été décidé. Il a été arrêté entre les chefs britanniques et moi que la prise de Chusan aurait lieu le 20 de ce mois, après l'arrivée de 200 hommes de troupe d'infanterie de marine demandés à Canton, et, d'après le désir que vous m'en avez exprimé, monsieur le contre-amiral, vous prendrez pour cette expédition le commandement des forces françaises destinées à agir conjointement avec les forces anglaises.

Vous occuperez dans les mêmes conditions que nos alliés, et au même titre, l'île de Chusan, et vous pourvoirez aux divers besoins des 200 hommes qui y resteront jusqu'à nouvel ordre. Mais cette première opération, monsieur le contre-amiral, étant un acte véritablement d'hostilité, nous aurons à examiner s'il ne convient pas d'abord à la loyauté de notre politique de procéder à une déclaration de guerre.

Celle-ci étant faite, il y aura peut-être également lieu de faire une proclamation pour rassurer les habitants des différents points sur lesquels nous n'aurons pas à opérer, et les engager à rester tranquilles, la guerre devant être localisée sur quelques points seulement dans le nord de la Chine.

Il se présentera également une question grave : ce sera celle du blocus des différents ports ; cette question intéresse non seulement les sujets chinois mais encore les puissances neutres, enfin le cabotage, dont l'interdiction peut réduire certaines populations à la famine.

Ces divers objets doivent être traités en commun par les ministres et par les chefs militaires. Quant aux opérations purement militaires, les ministres plénipotentiaires n'ayant pas à intervenir dans leur discussion, elles feront l'objet de réunions postérieures entre les chefs militaires de la marine et de l'armée des deux puissances.

Le même jour, j'écrivis à S. Exc. le ministre de France à Shanghaï pour fixer définitivement la réunion qui devait avoir lieu entre les ministres et les chefs militaires des deux puissances alliées.

Le 12 avril, le ministre de France et l'amiral Page s'étant rendus chez moi, nous arrêtâmes, de concert, la solution à donner aux diverses propositions que nous considérions comme devant être traitées dans la réunion p.083 générale des chefs anglais et français et que j'avais indiquées à l'amiral dans ma lettre ci-dessus, en date du 11 avril.

Le jour de cette réunion générale ayant été fixé au samedi 14 avril et le lieu désigné étant l'hôtel du ministre de S. M. Britannique, les ministres des deux puissances, le contre-amiral Page et le contre-amiral Jones (l'amiral Hope étant à Hong-Kong), le générai Sir Hope Grant et moi, nous reconnûmes d'abord que nous étions en état de guerre avec le gouvernement chinois, par suite du rejet de l'ultimatum. Ce rejet, qui ne m'avait été communiqué que confidentiellement, devint officiel par la lettre suivante du ministre de France à Shanghaï :

Shanghaï, le 16 avril 1860.

Général, j'ai l'honneur de porter ci-joint à votre connaissance la traduction d'une dépêche émanée du cabinet de Pékin, qui m'a été communiquée officiellement par le commissaire impérial, vice-roi des deux Kiang, comme étant la réponse à l'ultimatum que j'ai notifié le 9 du mois dernier au gouverneur chinois au nom du gouvernement de l'Empereur. Le ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique a reçu en même temps une réponse analogue.

Ces réponses constituant à mes yeux, comme à ceux de mon collègue d'Angleterre, un refus formel d'accepter les conditions posées dans les ultimatums des deux gouvernements, il a été convenu entre M. Bruce et moi qu'il ne nous restait, aux termes de nos instructions, qu'à remettre entre les mains des généraux commandants en chef le soin de poursuivre par la voie des armes les réparations dues par le cabinet de Pékin à la France et à la Grande-Bretagne pour l'insigne mauvaise foi de sa conduite à notre égard, sauf à reprendre les négociations lorsqu'il se montrera disposé à satisfaire à nos justes demandes. C'est à cet effet, général que j'ai l'honneur de vous adresser la présente communication en vous priant d'agréer les nouvelles assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Bourboulon.

Le premier acte des ministres fut de remettre aux commandants en chef la direction et pouvoirs pour agir militairement, ainsi que le prescrivaient les instructions des gouvernements alliés.

p.084 Nous passâmes immédiatement à l'objet de la réunion, et la question qui parut la plus importante fut celle du territoire de l'empire chinois, sur lequel les opérations militaires devaient être circonscrites. Il y avait là matière sérieuse à un désaccord, le gouvernement anglais ayant, en quelque sorte, lié les mains aux commandants en chef anglais, tandis que j'étais parfaitement libre d'agir. En effet, leurs instructions leur prescrivaient le blocus des côtes et la suppression du cabotage entre le Yang-tsé-kiang et le golfe du Pé-tchi-li et du Liao-toung. Ces mesures, que j'avais discutées avec MM. de Bourboulon et Page dans notre séance du 12, nous avaient paru très dangereuses et parfaitement inutiles. Elles devaient avoir pour résultat de refouler dans l'intérieur du pays tous les habitants si nombreux de ces côtes et nous en faire autant d'ennemis, et d'un autre côté, elles ne pouvaient pas empêcher les approvisionnements de Pékin, que le gouvernement impérial avait hâtés en prévision de la guerre. Du côté des Anglais, le ministre Bruce, très au courant des affaires de la Chine, partageait notre avis, et en avait déjà écrit antérieurement à son gouvernement. Le général Hope Grant ne paraissait pas devoir y faire opposition, mais le contre-amiral Jones était moins décidé à y souscrire. Je crois qu'il craignait un blâme de son supérieur, l'amiral Hope, désireux de faire jouer un rôle à la marine dans cette circonstance. Cependant, après une délibération sérieuse, le général Grant ayant accédé complètement au rejet de ces mesures, le contre-amiral Jones se rangea à l'opinion de ses collègues et il fut résolu, à l'unanimité, que les hostilités seraient localisées dans le nord de la Chine, à partir du Peï-ho, que les habitants de l'empire qui ne prendraient pas les armes ne seraient troublés en aucune façon dans la jouissance de leurs propriétés ou dans leurs habitudes commerciales. Ce fut un grand point de gagné, qui nous permettait l'espoir de tirer des ressources du pays même, tout en nous montrant plus civilisés que ce gouvernement qui nous qualifiait du titre de barbares.

# CHAPITRE IV

# LES HOSTILITÉS. CHUSAN

@

p.085 Il avait été déjà convenu que le premier acte d'hostilité des alliés contre l'empereur de Chine serait une attaque contre l'île de Chusan ; un mémorandum fut donc établi et signé par les commandants en chef, excepté l'amiral Hope, à ce moment à Hong-Kong.

À la conférence tenue le 14 avril 1860 chez M. Bruce, à l'effet de prendre en considération générale les mesures d'hostilités auxquelles on aurait recours pour le cas où les plénipotentiaires décideraient que les affaires seraient remises entre les mains des commandants en chef des forces de terre et de mer, M. Bruce a lu un mémorandum, rédigé par lui-même, en date du même jour. Ce mémorandum traitait la question de l'établissement d'un blocus dans le golfe du Pé-tchi-li ou dans une partie de ce golfe avant que les préparatifs militaires fussent assez avancés pour permettre aux troupes de faire un mouvement correspondant ; il calculait les effets qu'à Shanghaï, surtout, une pareille mesure aurait probablement sur les intérêts commerciaux et la sécurité des étrangers.

Après avoir considéré le contenu de ce mémorandum et mûrement délibéré, les soussignés ont résolu à l'unanimité qu'un blocus immédiat, comme opération isolée, serait probablement plus préjudiciable aux intérêts de l'expédition que nuisible au gouvernement chinois et qu'en conséquence il n'était pas désirable de l'établir jusqu'à ce que les préparatifs de l'expédition fussent plus avancés.

Il a été également résolu que les forces alliées occuperaient l'île de Chusan, aussitôt qu'elles seraient prêtes à mettre cette opération à exécution, et que les plénipotentiaires en feraient la demande aux commandants en chef, attendu qu'il était essentiel pour les opérations ultérieures que cette mesure ne fût pas différée.

Sur le texte ont signé : Frédérick W. Bruce, P. Hope Grant, Général de Montauban, Bourboulon, contre-amiral Page.

p.086 Par ma lettre du 14 au contre-amiral Page, je lui avais donné mes instructions au sujet de l'occupation de Chusan. Ce second point fut admis sans contestation ; il fut convenu que Chusan serait occupée en commun et que l'attaque aurait lieu le 21 au plus tard. La déclaration de guerre au gouvernement chinois fut différée de trois ou quatre jours ; ce retard nous parut nécessité par l'annonce de l'arrivée de lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre en Chine, que son frère, M. Bruce, attendait par la malle de l'Inde. Il fut également arrêté qu'une force militaire imposante se présenterait devant Chusan afin que l'autorité chinoise pût livrer la ville sans résistance et sans être compromise aux yeux de son gouvernement. L'on convint aussi de maintenir cette autorité à la tête de la population de Ting-haï, capitale de l'île, et l'on prit d'accord les décisions relatives à la conduite politique à tenir avec elle.

Le contre-amiral Jones, pour les Anglais, et le contre-amiral Page, pour les Français, chargés de cette expédition, convinrent de se réunir avec leurs forces respectives le 20 avril, devant l'île de Kin-tang. Ces forces consistaient, pour les Anglais en 2.000 hommes de troupes d'infanterie, des marins et de l'artillerie, en tout 3.000 hommes ; de notre côté, nous avions 200 hommes d'infanterie de marine, venus de Canton, commandés par le lieutenant-colonel Despallières, de cette arme, officier supérieur que des qualités éminentes destinaient à un avenir militaire brillant.

Le contre-amiral Page avait son pavillon sur la frégate le *Duchayla*, et ses troupes sur les canonnières l'*Avalanche*, le *Saïgon* et l'*Alarme*. L'amiral Page devait veiller à l'établissement de magasins considérables, de toute nature, qu'il devait créer sur cette île pour la marine.

Mon projet était de placer à Chusan, après la prise de l'île, le contre-amiral Protet. Il me semblait nécessaire d'établir sur ce point, si important, et dès l'origine de son occupation, un officier qui, par sa haute position et son mérite personnel, pût lutter d'influence avec le chef que nos alliés désigneraient pour y remplir la même mission, le brigadier Reaves. Toutefois j'étais déjà entravé, pour le choix du

contre-amiral Protet, par l'obligation d'avoir à ce sujet l'assentiment du vice-amiral Charner, attendu à Shanghaï.

Les deux divisions alliées quittèrent le 21 à 5 heures du p.087 matin l'île de Kin-tang et vinrent mouiller dans le sud des îles Chusan, ainsi que cela avait été convenu, après avoir défilé devant les forts ennemis qui furent trouvés désarmés. Dès que les bâtiments furent embossés, les chefs alliés envoyèrent des officiers à terre, des deux nations, pour sommer les autorités du pays de leur livrer l'île. Cette livraison eut lieu par les mandarins, chefs de l'île, et d'après les conventions arrêtées à Shanghaï, c'est-à-dire qu'une proclamation fut faite : 1° pour rassurer complètement les habitants en leur promettant protection pour leurs personnes et leurs biens et sécurité pour leur commerce ; 2° pour consacrer le principe que le territoire, en ce qui concernait les établissements militaires à occuper, serait partagé sur les bases de l'égalité la plus absolue, quelle que fût la différence des contingents expéditionnaires.

J'avais prévu que les prétentions de nos alliés dans ce partage pourraient soulever quelques difficultés, mais je tenais essentiellement, en ce qui concernait les îles Chusan, à ce que nous y fussions considérés sur le même pied que nos alliés, qui s'étaient déjà emparés de ce même pays à une époque antérieure.

Les troupes françaises occupaient le même jour les forts de Jost-Hill et les troupes anglaises l'ancienne caserne anglaise, située sur la plage. Conformément aux instructions que j'avais données à l'amiral Page, les troupes françaises s'établirent dans une pagode hors de la ville, près de la porte du Nord, dont la garde leur fut confiée ; toutes les conditions de salubrité que j'avais essentiellement recommandées à l'attention de l'amiral Page se trouvaient réunies. L'amiral Page dut alors se mettre d'accord avec les chefs anglais pour établir une convention entre les alliés et les autorités chinoises, relativement à l'occupation en commun de l'île de Chusan et de la ville de Ting-haï.

Cette convention renfermait cinq articles :

1° Les autorités chinoises durent remettre entre les mains des alliés, sous pavillon neutre, les armes, les postes militaires et le gouvernement de l'île et de la ville ;

2° Le licenciement de toutes les troupes chinoises dont les officiers et soldats restèrent libres de se retirer où bon leur semblerait ; p.088

3° La nomination de deux commissaires anglais et de deux commissaires français, chargés du contrôle de tous les actes des autorités constituées dans l'île ;

4° Le maintien des mandarins civils dans l'exercice de toutes leurs fonctions, soit municipales, soit judiciaires, soit administratives, soit relatives à la perception des impôts, sous la surveillance de commissaires des deux nations alliées, ceux-ci placés eux-mêmes sous l'autorité des deux commandants supérieurs des troupes ;

5° L'ordre assuré dans l'île et dans la ville par les troupes alliées, à l'aide d'une police organisée et prise dans les rangs de ces troupes.

Les Anglais désignèrent le brigadier Reaves pour commandant supérieur et, pour commissaire, un ancien interprète du consul anglais de Ning-poo.

Pour les Français, ce que j'avais craint se réalisa, et l'amiral Charner n'ayant point approuvé le choix du contre-amiral Protet pour le commandement supérieur de Chusan, je dus désigner un autre officier d'un grade inférieur à celui du commissaire anglais. Le lieutenant-colonel Despallières me parut l'homme le mieux indiqué par ses qualités personnelles pour remplir une mission qui exigeait ; beaucoup de tact, de fermeté et d'intelligence ; je n'hésitai pas à le nommer au commandement supérieur de Chusan et je n'ai jamais eu qu'à me féliciter d'un si bon choix. Je lui adjoignis, comme commissaire, M. de Méritens, jeune interprète, très instruit et très zélé, que notre ministre avait mis à ma disposition.

Je ne m'étais pas trompé dans mes prévisions lorsque je n'admettais la prise de Chusan qu'avec une force respectable. En effet, les autorités chinoises, pour cacher leur lâcheté d'avoir rendu la ville

sans coup férir, se sont réfugiées, aux yeux de leur gouvernement, derrière le prétexte qu'ils ne pouvaient la défendre contre des forces considérables de terre et de mer. Cette occupation de Chusan étant bien réglée, suivant les instructions que j'avais données à l'amiral Page de s'entendre en tout point avec nos alliés, mais sans accepter aucune position d'infériorité pour nous, l'ordre le plus complet ne cessa de régner sur ce point. Nous devions bientôt recueillir les fruits de la conduite aussi sage que politique tenue par les alliés dans l'occupation de Chusan. À peine étions-nous établis sur ce point p.089 qu'une députation de la ville considérable de Ning-poo vint se plaindre aux alliés de ce qu'ils n'avaient pas occupé de préférence leur ville, qui leur aurait offert beaucoup plus de ressources que Chusan.

Ning-poo, ville du Tché-kiang, possédait une population de 300.000 âmes, avait un commerce très important, mais je reviendrai sur la description de cette ville où, plus tard, des considérations politiques nécessitèrent ma présence. Des relations très suivies s'établirent entre Ning-poo et Chusan pour l'approvisionnement de cette dernière île. Il est à remarquer que les populations paisibles, en Chine, ne demandaient pas mieux que de nous voir chez elles. Partout où il y a des Européens, l'ordre et la tranquillité règnent et combien il serait possible de faire de grandes choses avec de la persévérance dans un pays si riche où les populations ne demandent, pour se livrer au travail, que la sécurité et une protection contre les abus si criants dont leurs mandarins les rendent victimes !

Le refus de l'amiral Charner de placer à la tête du gouvernement de l'île de Chusan le contre-amiral Protet ouvrait une série de difficultés que j'avais prévues et qui me furent confirmées par les instructions données à l'amiral par le ministre de la Marine.

D'après ces instructions, le point de Canton ne faisait plus partie de mon commandement, j'ignore encore pourquoi ! Cependant, l'infanterie de marine, qui occupait Canton, avait été placée sous mes ordres par décret impérial, et moi seul j'avais le droit de nommer aux emplois vacants dans ce corps. C'est de Canton que je dus tirer 200 hommes

pour l'occupation de Chusan, et c'est encore à Canton que j'ai dû recourir pour l'engagement de 1.000 coolies pour le service de l'armée, puisque ces enrôlements étaient prohibés, sur tout autre point par suite d'un commun accord entre les gouvernements anglais et français. Il pouvait arriver, par suite de la déclaration de guerre, que la population très remuante et nombreuse de Canton vînt à s'insurger, comme cela avait eu lieu déjà, et, dans ce cas, qui eût nécessité l'envoi de troupes, celles-ci eussent cessé d'être sous mon commandement ! Je n'ai pas besoin de démontrer de nouveau tous les vices d'un pareil système, qui n'a pas porté les mauvais fruits dont il renfermait le germe, grâce à l'effacement que j'ai fait de ma p.090 personnalité dans les questions secondaires, en vue du but principal que je voulais atteindre.

Malgré le rejet de l'ultimatum, et dans des termes assez durs pour les Anglais, malgré le fait de guerre consacré par la prise de Chusan, j'étais encore sous l'impression que le gouvernement anglais cherchait tous les moyens pour arriver à une solution pacifique. L'annonce de l'arrivée en Chine de deux ambassadeurs français et anglais, le baron Gros et Lord Elgin, loin d'affaiblir en moi cette croyance, ne fit que la fortifier. Le ministre de France, M. de Bourboulon, avait mis beaucoup d'énergie dans tout ce qui avait rapport à la dignité du pays qu'il représentait ; le ministre anglais, M. Bruce, avait agi personnellement avec la même vigueur. Je ne voyais donc pas la nécessité de l'envoi de deux ambassadeurs, surtout en ce qui concernait le baron Gros.

Ce haut fonctionnaire, fatigué par l'âge et les nombreux travaux qu'il avait accomplis, n'était venu en Chine qu'à son corps défendant et, m'a-t-il dit depuis, parce que Lord Elgin, son ami et son ancien collègue en Chine, avait demandé sa coopération à l'empereur des Français.

Cependant, après la manière insolente dont l'ultimatum avait été rejeté par le gouvernement chinois, la paix ne m'aurait paru qu'un véritable replâtrage et qu'une nécessité subie par nous, et non par ce gouvernement. Tout serait resté dans ce pays sous l'influence de l'insulte reçue au Peï-ho, que nous l'eussions provoquée ou non ; et si l'on n'en eût pas obtenu satisfaction, le gouvernement chinois eût

conservé de sa puissance une très fausse idée, qui eût mis en péril l'avenir du commerce européen dans ces contrées lointaines. Il eût été de beaucoup préférable de ne pas faire parade d'un déploiement de forces aussi coûteux à l'État, et qui eût été jugé comme une vaine menace par les populations de ce pays, habituées à ces exhibitions de forces militaires chinoises, qui n'aboutissent à aucun résultat sérieux.

Ces réflexions, venant d'un militaire, pourront paraître à quelques personnes l'expression d'un sentiment intéressé. Cependant, elles ne m'étaient inspirées que par la connaissance que j'avais acquise de tous les avantages que la France pourrait retirer d'un pays dont le commerce serait une source de richesses.

p.091 La question relative à l'occupation d'un port en Cochinchine se rattachait évidemment à celle de la paix avec la Chine ; j'avais recueilli quelques paroles de mécontentement de l'amiral Page au sujet de l'abandon résolu de Tourane, dont on venait de retirer les troupes d'infanterie de marine ; tout cela ajoutait à mes craintes de voir le gouvernement français renoncer à son influence dans l'Extrême-Orient. Celle de nos alliés, au contraire, ne pouvait que gagner momentanément par l'affaiblissement de nos relations avec le gouvernement chinois. Je dis momentanément parce que je prévois qu'une puissance plus persévérante que la nôtre dans ses desseins pourra bien un jour inquiéter l'Angleterre en se rapprochant du nord de la Chine, comme elle troublera, d'un autre côté, ses possessions dans les Indes, vers lesquelles elle chemine incessamment. Je fis part de mes réflexions à S. E. le maréchal Randon, qui m'avait engagé à étudier la question d'une expédition en Cochinchine et de lui transmettre mes appréciations personnelles à ce sujet.

Je reçus à cette époque, fin du mois d'avril, une lettre du général Jamin, datée de Singapour, 3 avril, par laquelle il me mettait au courant de la position des divers bâtiments destinés à l'expédition.

Tous les bâtiments, portant les troupes et le matériel de l'expédition, étaient arrivés au cap de Bonne-Espérance du 23 janvier au 18 février, à l'exception cependant des deux transports, le *Jura* et

l'*Isère*. Les navires avaient fait en moyenne une relâche d'une quinzaine de jours. Les frégates la *Vengeance* et l'*Andromaque*, parties des ports de l'Océan, arrivées les premières au Cap, étaient parties les 7 et 13 février, sé dirigeant sur Hong-Kong. L'*Entreprenante*, partie de Toulon, ayant à bord l'état-major et neuf compagnies du 101e, arrivée au Cap le 30 janvier, en était répartie le 15 février pour Singapour, où elle était arrivée le 26 mars ; elle devait quitter cette relâche le 1er avril pour se rendre à Hong-Kong. Ce bâtiment, dans sa traversée de Toulon au Cap, avait perdu dix hommes par suite de fièvres typhoïdes. La plupart des bâtiments avaient perdu quelques hommes par les mêmes causes, mais en nombre très inférieur aux pertes de l'*Entreprenante*. L'*Andromaque*, partie de Rochefort, était arrivée au Cap avec son équipage travaillé par la fièvre, le scorbut et la petite vérole. Ces p.092 maladies avaient continué à sévir pendant la relâche et un certain nombre d'hommes avaient été débarqués pour être soignés au lazaret, n'ayant pu être admis à l'hôpital dans la ville.

Le général Jamin ajoutait qu'il avait trouvé une assistance très cordiale de la part des autorités anglaises, mais que les habitants étaient encore sous l'impression des pertes très nombreuses (environ 3.000 personnes) que la petite vérole, importée par un bâtiment, avait causé quinze mois auparavant. L'état sanitaire, qui laissait à désirer, en général, lors de l'arrivée des différents corps au Cap, s'était amélioré pendant la relâche et devait même se trouver tout à fait satisfaisant, à en juger d'après l'*Andromaque*, la *Forte* et la *Garonne*.

On peut voir, d'après ce qui précède, ce qui devait arriver, si, dès le début de l'embarquement des troupes à Toulon, je n'avais pas obtenu de l'Empereur les modifications aux instructions données par le ministre de la Marine pour leur entassement sur les navires et pour la navigation sans escales.

Le général Jamin m'exprimait, dans sa lettre, la pensée que la *Vengeance*, l'*Andromaque* et la *Forte* devaient le précéder à Shanghaï si ces frégates ne rencontraient pas de vents contraires à la sortie des détroits.

J'espérais donc l'arrivée prochaine des bâtiments puisque l'*Entreprenante* était partie le 4 avril pour Hong-Kong et que la *Garonne* la suivait de près. En supposant que ces deux derniers navires eussent mis quinze à vingt jours de Singapour à Hong-Kong, ils devaient y arriver au moment où je recevais la lettre du général et pouvaient être à Shanghaï quinze jours après, c'est-à-dire vers le 10 ou le 15 mai.

Le général Jamin me mandait qu'il avait laissé le général Collineau au Cap, très bien portant ; il avait dû quitter la relâche avec la *Dryade* le 23 février et ne devait pas être loin de Singapour le 3 avril, non plus que les autres transports. Au milieu de toutes ces nouvelles très satisfaisantes, j'étais cependant un peu inquiet du retard des deux transports, le *Jura* et l'*Isère*, sur lesquels se trouvaient les harnachements destinés aux chevaux de l'artillerie. Ces harnachements, faits pour les gros chevaux de trait de cette arme, avaient un besoin urgent d'être ajustés aux p.093 chevaux du pays, de taille si différente ; mais cet ajustage pouvait retarder mes opérations, si je ne trouvais pas quelque moyen d'y suppléer.

J'avais demandé au ministre de la Guerre, en prévision de la durée des hostilités, que l'effectif de mon contingent fut remplacé par tiers par année, mais je m'aperçus bientôt que j'avais calculé mes pertes au-dessous de leur chiffre exact. En effet, je ne connaissais pas les variations subites dans la température de ces pays ; le thermomètre qui, à cette époque, était à 10 heures du matin à 27 degrés Réaumur, tombait le soir à 4 heures à 14 degrés. Treize degrés de différence dans l'atmosphère, en quelques heures, était le chiffre le plus éloquent pour justifier mes demandes au ministre.

Les forces anglaises étaient de 12.263 hommes et la proximité des Indes leur permettait de combler avec facilité leurs pertes en hommes. Leur effectif était d'un bon tiers au-dessus du nôtre. Il est vrai que sur ce nombre il y avait à compter 1.298 cavaliers dont l'action, sur le terrain que j'avais sous les yeux, ne me paraissait pas devoir être bien utile, puisque ce pays est coupé par des canaux qui sont les véritables routes dans le sud de la Chine.

Cette cavalerie eut à jouer, cependant, un rôle important lorsque nous opérâmes dans le Nord, dont la configuration du terrain diffère essentiellement de celle du Sud, mais je ne pouvais pressentir, dès lors, jusqu'où nous serions obligés de porter nos armes !

J'avais dû laisser comme commissaire à Chusan M. de Méritens, attaché comme interprète à la légation de France à Shanghaï ; mais la mission que je lui avais confiée ne pouvait être que très temporaire, le ministre de France ne pouvant se passer de ses services. Je pouvais remplacer M. de Méritens comme commissaire, mais la difficulté la plus grande était de trouver un interprète. Il n'en existait que trois en Chine : M. de Méritens auprès du ministre de France ; M. Le Maire, jeune homme d'une vingtaine d'années, détaché à Canton, et un Portugais, du nom de Marquez, près du consul à Shanghaï. Cette pénurie d'une classe de fonctionnaires indispensables, dans un pays dont la langue n'offrait aucune analogie avec celles de l'Europe, me fit concevoir la pensée de la création d'une école d'interprètes à Shanghaï. Déjà les Anglais, qui pensent à tout p.094 ce qui peut leur être utile, avaient créé une classe d'élèves interprètes qui leur rendait les plus grands services dans leurs relations diplomatiques et commerciales. Nous pouvions nous procurer à peu de frais les mêmes avantages, en chargeant les Pères jésuites de Shanghaï de faire des élèves dans les langues française et chinoise.

J'avais visité un de leurs établissements à Si-Ka-wé, une lieue et demie de Shanghaï, où ils élèvent de jeunes Chinois riches qui paient pension et quelques autres qui reçoivent une éducation gratuite. Il faut avoir visité en détail ces établissements comme je l'ai fait pour avoir une idée de l'ordre, de la discipline et de la tenue qui y règnent. Nos meilleurs collèges de France n'offrent pas plus de ressources à l'instruction et en offrent certainement moins à l'éducation. On enseigne aux enfants le français, les mathématiques, le chinois mandarin, la musique, la peinture, et même la sculpture sur bois. Les professeurs sont des jésuites tous hommes du plus grand mérite, ayant à leur tête le père Le Maître, supérieur en tout.

Pour m'assurer du degré d'instruction dans la langue française de ces jeunes élèves, je demandai à l'un des plus avancés, d'écrire quelques lignes en français devant moi. Sans aucune hésitation, cet enfant m'adressa, sous mes yeux, une lettre dont l'écriture, l'orthographe et le style ne laissaient rien à désirer. J'ai envoyé cette lettre au ministre de la Guerre pour appuyer la proposition que je lui faisais d'instituer une classe d'élèves interprètes à Si-Ka-wé.

J'avais d'abord demandé aux Pères jésuites s'ils consentiraient à faire des interprètes pour les services publics français parmi leurs élèves chinois ; mais ils me firent observer que les jeunes Chinois qu'ils élevaient appartenaient presque tous à des familles de riches marchands ou négociants ; que la plupart avaient l'ambition de parvenir aux plus hautes charges de l'empire. Les Pères auraient consenti, moyennant une certaine indemnité, à ajouter à leur établissement une classe d'élèves interprètes si le gouvernement français l'avait désiré.

Je donnais tous ces détails au ministre de la Guerre, mais cette proposition ne fut pas prise en considération par le gouvernement ; il est dans le caractère de notre nation d'embrasser avec ardeur les projets les plus p.095 aventureux et d'abandonner, avec la même facilité, les moyens les plus sûrs de les réaliser.

Nous étions au 2 mai, et la reconnaissance que j'avais envoyée sur les côtes du Pé-tchi-li venait de rentrer après avoir accompli sa mission.

J'écrivis à l'amiral Charner pour lui communiquer les dépêches confidentielles que le ministre de la Guerre venait de m'envoyer, afin qu'il pût s'entendre avec l'amiral Hope, sur ce que ces dépêches renfermaient relativement à la marine. Je l'engageai à se faire remettre par le contre-amiral Page le procès-verbal de la séance du 14 avril, dans laquelle avait été conclu le rejet du blocus.

J'adressai le même jour, 2 mai, au général Sir Hope Grant, reparti pour Hong-Kong, tout le travail de reconnaissance fait par l'amiral Protet avec les plans des lieux afin qu'il pût fixer définitivement, d'accord avec moi, l'emplacement de nos troupes à Tché-fou, dans le

cas où il aurait cru devoir les y établir, ou bien afin qu'il pût juger si un campement à Tu-lien-wang lui conviendrait davantage.

Malgré les difficultés dont j'ai parlé plus haut, les chevaux m'arrivaient du Japon et quelques-uns de l'intérieur ; le général en chef anglais venait de m'en céder 2.000 ; tout marchait vers la fin des préparatifs ; j'écrivis à M. le consul général au Japon pour le remercier du concours énergique qu'il avait prêté à mes officiers de remonte, de l'accueil qu'il leur avait fait, et je prescrivis à ces messieurs de rejoindre leur poste à Shanghaï.

Le 1er mai les deux bâtiments l'*Entreprenante* et la *Garonne* étaient arrivés à Ou-soung ; les autres navires étaient partis les uns de Hong-Kong, d'autres avaient déjà quitté depuis quelque temps Singapour. Parmi ceux partis de Hong-Kong, l'on m'annonçait la *Dryade* que j'attendais d'un jour à l'autre, et parmi ceux passés à Singapour le *Jura* et l'*Isère* qui avaient eu du retard dans leur navigation. Il paraît que ces deux derniers transports avaient voulu ménager, dès le début, leur charbon et que, se voyant arriérés, ils avaient ensuite forcé de vapeur.

Le 2 mai je me rendis à Ou-soung pour visiter les deux bâtiments qui y étaient arrivés le 1er mai et me rendre compte de l'état sanitaire des troupes qu'ils transportaient. L'*Entreprenante* qui avait embarqué 1.012 hommes, avait p.096 perdu en route 3 caporaux et 6 soldats du 101e régiment. La *Garonne* qui avait embarqué 713 hommes du 102e de ligne, était arrivé avec 713 hommes, n'ayant fait aucune perte. Cet excellent état de choses était dû aux bons soins des officiers de l'armée de mer et de terre et je m'empressai de les réunir pour leur adresser des éloges justement mérités.

J'aurais voulu pouvoir faire partir de suite les troupes pour Tché-fou, où d'après le rapport de l'amiral Protet, elles eussent été fort bien, mais j'étais arrêté par l'incertitude dans laquelle j'étais au sujet du lieu que choisirait définitivement le général en chef anglais. Je l'avais prié, dans l'intérêt de la santé de mes troupes, de me faire connaître, par le retour du courrier, sa décision sur cet objet.

Les officiers de santé que j'avais consultés étaient d'avis que le séjour de Ou-soung pendant quelque temps ne pouvait être nuisible en rien à l'état sanitaire.

Je résolus donc de laisser les troupes à Ou-soung jusqu'à l'arrivée de la réponse du général Grant qui probablement devait me l'envoyer par le courrier de Hong-Kong attendu le 14 ou le 15 à Shanghaï.

Si le général en chef anglais adoptait Tché-fou, mon projet était de me rendre avec lui sur cette presqu'île pour déterminer l'emplacement que nos troupes devraient occuper de concert. Si au contraire, il préférait Tu-lien-nang, je me proposais de partir seul pour Tché-fou, après avoir vu cependant le baron Gros afin de connaître les instructions dont il était porteur.

En attendant, pour procurer quelque repos aux hommes fatigués par une aussi longue traversée, je prescrivis de faire descendre tour à tour chaque bataillon et pendant quelques heures sur un terrain très vaste qui se trouvait entre la mer et le village de Ou-soung avec défense de pénétrer dans ce village. Je tenais essentiellement à ne pas laisser de communications s'établir entre les soldats et les habitants du pays dont l'état normal de santé laissait beaucoup à désirer ; j'avais, pour ce même motif, proscrit très sévèrement tout voyage à Shanghaï.

Le général Jamin, commandant en second de l'expédition, vint loger chez moi et je travaillai avec lui pour le mettre au courant de ce que j'avais déjà fait et de ce que je me proposais de faire.

p.097 Ces différentes affaires réglées, je résolus de me rendre à Chusan pour prendre une connaissance plus exacte de ce point important. Je m'embarquai donc le 7 mai pour Chusan où j'arrivai le 8 au matin vers 10 heures et demie, par un très bon temps. Il y a à peu près 130 milles de Shanghaï à Chusan, mais la navigation dans ces parages, jusqu'alors peu fréquentés par notre marine, exigeait des mesures de précaution qui retardaient un peu la marche de nos bâtiments.

La rade de Chusan est un grand lac, fermé de tout côté par des montagnes et des îles, dont les passes sont bonnes et faciles à

défendre. En débarquant, l'on rencontre un fort assez élevé sur la gauche de la chaussée qui conduit à la ville de Ting-haï. Sur ce fort, qui commande la ville à un kilomètre, flottaient les deux drapeaux unis de la France et de l'Angleterre ; dans la rade étaient plusieurs bâtiments des deux nations et quantité de jonques chinoises.

Le contre-amiral Page vint au-devant de moi et nous fûmes ensemble et avec les officiers qui m'accompagnaient visiter le contre-amiral et le brigadier anglais. Je me rendis ensuite chez le lieutenant-colonel Despallières, commandant supérieur français, qui s'empressa de me conduire visiter tous les établissements occupés par les troupes françaises et par les Anglais.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le contre-amiral Page avait, d'après mes ordres, fait partager également les établissements destinés à l'occupation. Je trouvai les troupes à Chusan dans les meilleures conditions ; leur logement avait été parfaitement choisi, en dehors de la ville, avec occupation des postes du Nord-Est, comme je l'avais prescrit. Elles étaient logées à mi-côte d'une colline parfaitement boisée, à proximité d'un cours d'eau excellente et dans une immense pagode, appropriée à tous leurs besoins. Le commandant supérieur était dans une maison placée près de nos troupes ; dans l'intérieur de la ville, près de la porte du port, gardée par les Anglais, se trouvait un yamoun ou très grande maison destinée à loger les commissaires alliés et la police organisée à l'instar de celle de Canton, fonctionnant très bien et avec une entente commune.

En rappelant ici la description si exacte que M. le capitaine de vaisseau Bourgois a fait de la ville de Ting-haï et de ses environs, qu'il me soit cependant permis de dire p.098 que j'ai trouvé la ville beaucoup plus propre qu'il ne la dépeint et le pays admirablement beau.

Je fus très satisfait de toutes les mesures prises par le contre-amiral Page, dont je ne saurais trop louer la haute intelligence et la prudence. L'administration, si difficile à diriger par deux puissances ayant chacune, *peut-être*, des vues sur ce pays, fonctionnait admirablement. Je jugeai utile d'établir un règlement commun aux deux commandants

supérieurs alliés afin qu'aucune difficulté ne pût survenir dans l'administration. J'avais déjà préparé ce projet qui fut accepté par le général en chef, Sir Hope Grant. Il y avait effectivement à régler la nature des relations des commissaires entre eux et avec l'autorité chinoise, tant sous le rapport du maintien de l'ordre que sous celui du contrôle à exercer sur les actes administratifs de cette dernière autorité, aux termes de l'article 4 de la convention de la capitulation.

Un léger dissentiment s'était déjà produit au sujet de l'application de cet article. Le mandarin civil refusait de soumettre ses actes au contrôle des commissaires en ce qui concernait la perception des contributions. Cela se conçoit pour tous ceux qui savent que les agents du gouvernement chinois ne reculent devant aucune espèce de concussion ; mais ce qui ne se comprenait pas aussi facilement, c'est que les commissaires anglais paraissaient peu tenir à l'exécution de cet article de la convention signée cependant par leurs généraux de terre et de mer. Je pensais que les perceptions étant le moyen de constater la grande richesse de ce pays, nos alliés, malgré leur extrême loyauté, nous attribuant peut-être l'intention que nous leur supposions nous-mêmes, celle de nous y établir un jour, ne voulaient pas que nous eussions connaissance de ses ressources.

Je n'avais eu du reste qu'à me louer de l'accueil cordial que j'avais reçu en cette circonstance, comme dans toutes les autres, de la part des chefs anglais.

Je rentrai le 11 à Shanghaï dont j'avais été absent pendant trois jours. En rentrant dans cette ville je trouvai un agent secret chinois chrétien que j'avais envoyé dans la direction de Nankin pour avoir des nouvelles des rebelles. Les impériaux, après les avoir chassés de Hang-Tchéou-fou, comme il a été dit plus haut, les avaient poursuivis jusque p.099 sous les murs de Nankin, où les premiers avaient établi un camp d'observation. Selon mon agent, il y aurait eu depuis trahison de la part des soldats impériaux et connivence de ceux-ci avec les rebelles, auxquels ils avaient livré leurs canons. La cause de cette défection aurait été le non-paiement depuis longtemps de leur solde ; la ville de

Ta-yan était menacée par les rebelles et devait déjà être occupée par eux. Elle était sur la route de Sou-Tchéou, ville importante.

Ces nouvelles, encore ignorées des étrangers à Shanghaï, allaient avoir un grand retentissement et devaient troubler profondément la sécurité du gouvernement de Pékin. C'est, en effet, par de semblables révoltes que l'on procède en Chine aux changements de dynastie et, bien que le parti des rebelles fût composé de gens sans aveu et qui cherchaient avant tout le pillage, ils n'en poursuivaient pas moins l'idée de l'extermination des Mandchous partout où ils les rencontraient.

Au milieu de ce soulèvement presque général, je me demandais de quel poids notre présence devait peser sur les événements qui se passaient sous nos yeux et si, dans l'intérêt des Européens en Chine notre rôle n'était pas appelé à changer complètement. L'orgueil et, souvent, l'ignorance des faits accomplis dans ce vaste empire empêchaient le gouvernement impérial de trouver la voie qui, seule, pouvait peut-être le sauver au milieu de l'écroulement général de son empire.

Mes réflexions me portaient à croire qu'il ne ferait pas l'aveu de son impuissance et que, malgré les circonstances critiques qui allaient lui susciter de nouveaux embarras, il ne reconnaîtrait pas ses torts envers les puissances alliées. D'un autre côté, je me demandais quelle serait la conduite du cabinet anglais dans le cas où l'Empereur préférerait à la guerre un arrangement pacifique, et, je l'ai dit, tout me faisait pressentir qu'il ne serait pas éloigné d'être plutôt un auxiliaire qu'un ennemi pour le gouvernement chinois. À quel prix accorderait-il son amitié à ce gouvernement ? Le caractère anglais, si généreux chez les individus, devient très égoïste lorsqu'il est question d'intérêts nationaux. Le gouvernement anglais ne fait pas de sentiment en matière politique !

Je recevais, à la même époque, plusieurs lettres du p.100 lieutenant-colonel Despallières, qui me parlaient de quelques difficultés soulevées entre lui et nos alliés pour l'administration de Chusan. Je ne crois pas pouvoir mieux tenir le lecteur au courant de ces affaires qu'en insérant ici la lettre par laquelle je traçais à ce commandant supérieur de Chusan la conduite qu'il devait tenir :

Q. G. de Shanghaï, le 15 mai 1860.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres n° 1, 2, 3, et 5, datées des 3, 4, 7 et 11 mai, et de celle par laquelle vous m'annoncez que le départ précipité du *Duchayla* ne vous permet pas de m'écrire longuement.

Je vais répondre par ordre à chacune de vos lettres ; votre lettre n° 1, qui renferme copie de votre correspondance avec le commandant supérieur anglais, ne m'était pas encore parvenue lorsque je vous ai vu à Chusan ; les objets dont elle traite ayant été le sujet de notre entretien à Chusan, vous avez vu sous quel aspect j'envisage les questions qui ont été débattues entre les commandants supérieurs ; je n'ajouterai donc que quelques mots.

J'approuve, comme vous, le maintien intégral des droits qui nous sont donnés par l'article 4 de la convention, mais vous avez pu voir aussi que je n'en jugeais pas l'application aussi étendue que vous paraissez l'envisager.

Il est bien vrai, comme vous le dites, que l'occupation de Chusan est un fait de guerre et que, de gré ou de force, l'autorité chinoise aurait été obligée de nous céder le terrain, mais si, dans l'intérêt de notre politique, nous avons jugé plus convenable de recevoir une capitulation et d'imposer certaines conditions, il ne faut pas nous écarter de la voie que nous avons tracée.

L'occupation de Chusan est non seulement un fait militaire, par suite duquel nos alliés et nous, nous avons voulu établir soit une base d'opérations, soit des magasins pour l'armée, mais encore cette occupation se rattache à toute l'expédition, dont elle est le début, parce que la manière dont nous agirons vis-à-vis des autorités chinoises sera un précédent pour ces mêmes autorités sur d'autres points à occuper.

Si, dès le commencement, nous déplaçons le taï-haï-ting, sous-préfet de Chusan, nous jetterons l'alarme parmi tous les hauts fonctionnaires coupables en Chine, à quelque degré que ce soit, de concussions plus ou moins larges : il faut donc faire ce qu'on appelle vulgairement la part du feu, et faire taire devant nos besoins politiques les sentiments honorables qui ne p.101 nous permettraient pas de tolérer chez nos fonctionnaires certains abus qui existent en Chine ; ce n'est qu'avec le temps et en régénérant la société chinoise que l'on pourrait parvenir à établir une administration loyale.

Cette base posée, mon cher colonel, il faut agir dans le sens de l'article 4 mais avec ménagement, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans notre conversation. Le remplacement immédiat du taï-haï-ting serait une faute qui

pourrait vous occasionner de grands embarras et nous en donner aussi pour la suite de nos opérations. Agissez prudemment et toujours autant que possible d'un commun accord avec nos alliés ; que les commissaires étudient sérieusement les questions avant de vous les soumettre et, dans les circonstances graves, ne prenez de décision, autant que possible, sans m'avoir consulté.

Dans votre lettre au brigadier anglais, vous entamez la question de surveillance et de contrôle des actes du taï-haï-ting sous le rapport de la perception des impôts, et vous émettez l'idée que le contrôle peut entraîner la remise des contributions entre les mains des commissaires.

Je vous ai expliqué, mon cher colonel, que vous alliez trop loin dans cette voie et je vous ai déduit les motifs politiques qui devaient nous faire restreindre tout d'abord une investigation trop minutieuse, sauf à parvenir peu à peu à la connaissance exacte de la vérité.

Commencez par vous mettre bien au courant de tout ; ce qui s'est fait avant notre arrivée, cherchez à découvrir, par tous les moyens en votre pouvoir, quels peuvent être les revenus du pays et faites-vous des partisans dans la population, sans attaquer directement les mandarins ; cherchez quel pourrait être le meilleur système à substituer au régime actuel, dans un cas d'absolue nécessité, sans éveiller des défiances de la part de nos alliés auxquels il faut arriver par le raisonnement à faire adopter vos idées, en vous appuyant sur les traités communs.

Le temps seul amènera cette concordance d'idées nécessaire à la marche régulière des affaires.

L'espèce de petite émeute soulevée par le taï-haï-ting a été si facilement apaisée par vous que je ne doute pas qu'il renoncera à ces petits moyens, plus ridicules que redoutables, et qui ne peuvent que le déconsidérer lui-même aux yeux de la population.

Enfin, mon cher colonel, votre lettre me propose un projet de budget imposable à la ville pour l'entretien de sa sécurité.

Je vais étudier ce budget à part et je vous le renverrai avec les modifications que j'aurai jugées nécessaires ; mais j'adopte entièrement le principe de ce budget et le paiement par la ville des sommes qui y seront inscrites, quelle que soit à cet égard la décision de nos alliés. Comme il s'agit ici d'une question qui p.102 peut être parfaitement résolue de deux façons sans

blesser notre entente cordiale avec eux, je n'admettrai jamais que le gouvernement français doive payer l'autorité et les agents qui sauvegardent les intérêts et la sécurité des populations chinoises ; c'est déjà bien assez que nos officiers et nos agents leur rendent cet important service. Libre à nos alliés d'agir autrement, mais pourquoi ne veulent-ils pas admettre à Chusan ce qu'ils font à Canton ?

Des nouvelles que j'ai reçues hier de France me font penser que le baron Gros et lord Elgin ne sont pas encore partis de Paris et qu'ils ne partiront peut-être pas du tout. J'espère donc que nous pourrons conserver M. de Méritens quelque temps encore.

Le Japon ayant refusé, malgré les énergiques protestations de notre consul général à Yeddo, de nous approvisionner en bœufs, il fallut s'adresser d'abord aux ressources que la Chine pouvait offrir à l'armée, afin d'avoir le temps de recourir à d'autres moyens.

Les approvisionnements en bœufs étaient difficiles en Chine, où les animaux destinés à la culture sont presque sacrés, et où l'on emploie surtout les buffles. Cependant, la marine s'occupait d'achats de bœufs dans le Sud, et l'amiral Page annonçait à l'intendant en chef de l'armée qu'il avait pu réunir 1.200 têtes de bétail provenant des environs de Canton et qu'il les expédierait sur Shanghaï par les bâtiments de la flotte. Trois envois, dont le chiffre s'élevait à 250 bêtes, étaient arrivés à Shanghaï vers la fin d'avril, mais, à peine débarqués, la mortalité avait sévi sur ces troupeaux. Sur le dernier envoi qui était de 133 animaux, 30 étaient morts. La perte était donc de plus de 22 pour 100. Beaucoup d'autres refusaient la nourriture et paraissaient devoir subir le sort des premiers. Presque tous étaient atteints de la dysenterie, et cette maladie sévissait également sur ceux qui faisaient partie des deux premiers convois.

J'autorisai alors l'intendant à faire des achats à Shanghaï et aux environs et, comme le troupeau résultant de ces achats restait dans de bonnes conditions de santé je le fis séparer des autres bœufs et je pris la résolution de suspendre momentanément les achats par la marine dans le Sud. Je trouvai plus économique pour le Trésor, malgré

l'avantage qu'offrait le transport par les bâtiments vides de p.103 la flotte, de recourir même au nolisement pour expédier plus tard des animaux dont le bon état fût constaté avant leur envoi.

J'avais déjà à Shanghaï un troupeau de 400 bœufs, en bon état, qui devait suffire aux premiers besoins de l'expédition. Quant à la fabrication du pain, il fallut renoncer à la farine japonaise et n'employer que la farine chinoise. Telles sont, en peu de mots, les difficultés que rencontre un chef d'expédition pour faire la guerre dans ces contrées lointaines.

M. l'amiral Charner était arrivé à Shanghaï dans les quinze derniers jours d'avril ; je lui offris l'hospitalité et les meilleures relations, qui n'ont pas cessé depuis, commencèrent à s'établir entre nous. L'amiral était un homme d'un caractère loyal et ouvert, d'une grande politesse et très bon marin, au dire de tous les officiers de son arme ; entier dans ses idées, il cédait cependant devant un raisonnement juste ; il fallait aussi ménager chez lui quelques susceptibilités. Il resta pendant huit jours à Shanghaï, ce qui me permit d'étudier l'homme dont je viens d'esquisser le portrait ; la suite de nos relations m'en confirma la ressemblance. Cette espèce d'analyse préalable des personnes avec lesquelles on doit entrer en communication d'idées m'a toujours paru indispensable pour arriver à une entente dans les affaires.

Après nous être bien mis d'accord sur nos rapports réciproques de service et sur notre conduite à tenir avec nos alliés, l'amiral fut s'établir à Ou-soung, à bord de la frégate la *Renommée*. Nous organisâmes un service journalier de correspondance entre Ou-soung et Shanghaï, tant par mer avec nos petits bâtiments légers que par terre au moyen de courriers chinois.

Nos ressources en bâtiments légers étaient bien restreintes, car l'amiral m'écrivait, à la date du 2 mai, qu'il attendait avec une vive impatience les vapeurs le *Shanghaï* et le *Saïgon* qu'il avait réclamés à Hong-Kong, ainsi que deux autres petits vapeurs : il ajoutait que, malheureusement, avec notre matériel ruiné, il n'avait pas dans ce moment un seul navire léger sur lequel il pouvait compter. L'amiral

pressait beaucoup les préparatifs de départ de nos navires et me tenait très au courant chaque jour de leur situation ; il espérait les avoir prêts sous peu de temps.

p.104 Il m'entretenait aussi des moyens qu'il pouvait mettre à ma disposition pour contenir les rebelles dans le cas où ils s'approcheraient de Shanghaï et me proposait de m'envoyer 400 hommes d'infanterie de marine, qui étaient à bord de la frégate la *Vengeance* ; il écrivait en même temps au capitaine de vaisseau Tricault, commandant la station maritime à Shanghaï, d'obtempérer à toutes mes demandes.

Nous éprouvions des contrariétés qui retardaient un peu nos préparatifs ; ainsi la *Forte*, un de nos plus gros bâtiments de transport, était échoué à Ou-soung, et les moyens de le remettre à flot faisaient défaut. Une énorme jonque chinoise, en s'échouant, avait démoli en partie la cale au charbon de la marine. L'embarquement du charbon sur les navires avait été suspendu, par suite de cet événement.

L'amiral partageait mon impatience sur ces retards qui lui faisaient craindre de voir s'écouler la belle saison pour la navigation sans que nous puissions en profiter.

Nous avions atteint le 16 mai sans que j'eusse reçu de réponse du général en chef anglais à ma lettre du 2 mai. J'avais donné l'ordre à mon chef d'état-major général, le lieutenant-colonel Schmitz, de partir pour Hong-Kong le 16 ; l'amiral Charner m'avait écrit qu'il désirait envoyer également son chef d'état-major, le capitaine de vaisseau Laffon de Ladébat, pour quelques communications à faire à l'amiral Hope, avec lequel il n'était pas encore entré en relations officielles de service, mais simplement en pourparlers à son passage à Hong-Kong.

Le 19 mai l'amiral Charner m'écrivait que l'on signalait à Ou-soung la *Dryade* et trois autres gros navires qu'il supposait être des nôtres. La veille, le trois-mâts la *Ville-de-Dieppe*, nolisée par la Marine, nous avait apporté du Japon 230 chevaux.

L'amiral craignait que nos alliés nous devançassent à Tché-fou, malgré les conventions arrêtées, et proposait d'envoyer quelques

bâtiments dans la baie de la presqu'île, tout prêts à débarquer des troupes à l'apparition de la flotte anglaise. Je lui répondis que j'avais confiance dans la loyauté de mon collègue, le général Grant, et de l'amiral Sir Hope, et qu'en envoyant, les premiers, des navires vers Tché-fou, nous manquerions nous-mêmes aux conventions arrêtées.

Le 20 l'amiral envoyait une dépêche qu'il avait reçue par p.105 le Saïgon, qui venait de rallier l'escadre à Ou-soung. Cette dépêche, venant du chef d'état-major du contre-amiral anglais, Sir Jones, renfermait cet extrait :

L'amiral Hope est parti de Hong-Kong sur la frégate vendredi ou samedi dernier. On croit que cet amiral se dirige sur Chusan avec une canonnière, pendant que ses bâtiments s'arrêteront à l'embouchure du Yang-tsé-Kiang, ou que peut-être ils iront plus au Nord ; c'est ce qu'il a été impossible de dire d'une manière précise.

D'un autre côté, le général Napier doit venir aujourd'hui ou demain à Shanghaï ainsi que la corvette anglaise (*Accounter*). Cette corvette revient de Hong-Kong et faisait son charbon à Chusan.

L'amiral m'annonçait en même temps que les navires arrivés la veille étaient la *Dryade*, le *Rhône* et le *Calvados*. Les militaires et les équipages des deux bâtiments étaient dans un état de santé très satisfaisant ; le *Rhône* seul avait un assez grand nombre de malades, mais peu sérieusement. Ces navires avaient besoin de deux ou trois jours pour faire leur charbon et réparer quelques avaries avant de reprendre la mer. L'*Entreprenante*, la *Garonne*, la *Gironde* et deux canonnières pouvaient se mettre immédiatement en marche, dans le cas, m'écrivait l'amiral, ou j'aurais adopté son avis de présenter nos troupes devant Tché-fou.

Jusqu'à ce jour aucune agression n'avait été commise par les Chinois contre les Européens ; il y avait bien eu un peu de désordre lorsque, dans l'intérêt de la défense de la ville contre la première menace d'attaque des rebelles, j'avais été obligé de faire occuper militairement un cimetière chinois, placé entre la ville et la concession française. Quelques coups de feu avaient été tirés contre les

factionnaires français, mais ce fait était complètement étranger à la politique et avait pour cause le profond respect des Chinois pour les morts. Cette affaire n'avait eu aucune suite, le mandarin ayant désigné un autre terrain pour y transporter les cercueils du cimetière et la bonne harmonie continua à régner entre le petit nombre des troupes de la marine débarquées à Shanghaï et les habitants.

Un fait d'une nature plus grave vint à se produire et me parut exiger une répression sévère dans l'intérêt de la sécurité de nos nationaux surtout quand l'armée serait p.106 dans le Nord de la Chine. M. Gallimard, capitaine du génie, chargé des travaux de cette arme à Shanghaï, avait été obligé, pour son service, de se rendre à Ou-soung et visitait les environs de ce village pour prendre note de quelques travaux de défense à y faire exécuter. Cet officier avait été gravement insulté par plusieurs Chinois ; il n'avait pu sortir de ce pas dangereux qu'en menaçant de son revolver le premier qui l'attaquerait.

Cette affaire, à laquelle j'attachais une certaine importance, fut promptement terminée et le tao-taï, qui sentait le besoin de mon appui pour protéger la ville, eut bientôt trouvé les coupables, auxquels, malgré les excuses que j'avais seulement exigées, il infligea une punition corporelle (et probablement une amende à son profit).

Mon chef d'état-major, arrivé à Hong-Kong le 20 mai, me rendait, le 21 mai, le compte de sa mission dans les termes suivants :

Mon général, j'ai l'honneur de vous rendre compte des faits relatifs à la mission que vous avez bien voulu me donner à remplir.

Parti de Ou-soung le 16 mai à 4 heures du soir, le *Shanghaï* est arrivé en rade de Hong-Kong hier 20 mai à 6 heures du soir. Le chef d'état-major de la marine exposa clairement le but de notre mission et, après quelques instants de conversation, je pus reconnaître que les affaires pour lesquelles vous m'aviez envoyé ici allaient immédiatement recevoir une solution conforme à vos désirs. En effet, l'amiral déclara tout d'abord qu'il vous croyait dans le Nord, avec une partie de vos troupes, mais que la lettre que vous aviez écrite au général Grant lui faisait connaître que, de votre personne, vous étiez resté à Shanghaï.

J'ai expliqué à l'amiral l'intervention de M. Bruce dans cette affaire, et je lui ai fait comprendre, par tous les moyens possibles, qu'en présence d'un désir exprimé par le ministre d'Angleterre, désir que vous pouviez croire partagé par les généraux en chef anglais, et dans l'intérêt d'une entente sincère et cordiale, vous aviez donné contre-ordre pour le mouvement qui était tout préparé pour le Nord. J'ai ajouté qu'il vous en avait beaucoup coûté pour renoncer à ce projet, qui intéressait si sérieusement la santé de vos troupes, mais que vous n'aviez pas hésité dans l'intérêt de nos relations avec les alliés.

L'amiral a dit que le général Grant et lui n'avaient vu aucun inconvénient à votre mouvement, et qu'il était en train d'écrire p.107 à l'amiral Charner pour lui dire que, vers le 10 juin, la plus grande partie des troupes anglaises serait à Tu-lien-wang. Le mouvement de l'infanterie anglaise a commencé samedi ; le transport se fait par des bâtiments à voiles et, comme d'après ce que nous avons pu voir par nous-mêmes, la mousson du sud-ouest est encore à venir, j'estime que ces premiers bâtiments mettront vingt jours au moins pour se rendre à destination. L'artillerie anglaise et la cavalerie doivent quitter Hong-Kong dans une dizaine de jours, mais leurs transports seront remorqués.

Après ces premières communications nous nous sommes présentés chez le général en chef Grant. Sir Hope Grant a paru contrarié de ce que vous n'aviez pas envoyé vos premières troupes à Tché-fou ; il m'a répété qu'il vous avait donné toute latitude à cet égard, dans une conversation particulière, et qu'il était vraiment fâché que vous ayez pu éprouver une contrariété à l'égard de ce départ, qui lui semblait tout naturel et bien nécessaire à cause de la santé des troupes.

J'ai répété à Son Excellence tout ce que j'avais dit à l'amiral Hope, touchant votre désir de faire toutes les opérations dans une entente parfaite avec vos alliés.

Le général a remercié à plusieurs reprises. Je passe sous silence tout le détail de la conversation pour arriver promptement à la conclusion.

Vous pourrez envoyer vos troupes à Tché-fou, quand vous voudrez, dans les conditions que vous jugerez convenables.

Pendant que vous opérerez votre mouvement sur ce point, les Anglais feront le leur sur Tu-lien-wang et vous occuperez Tché-fou seul, de même que les troupes britanniques occuperont seules le point choisi.

Le général Grant part le 30 mai de Hong-Kong pour se rendre auprès de vous à Shanghaï et causer avec vous des opérations ultérieures.

J'ai assuré au général que vous seriez encore à Shanghaï à cette époque, pensant que vous reprendriez votre premier projet de faire établir vos premières troupes par le commandant en second de l'expédition.

L'amiral Hope donne le même rendez-vous à l'amiral Charner, qui en est informé par son chef d'état-major ; l'époque probable de ce rendez-vous est le 3 juin.

Je pense, mon général, que ces conclusions sont conformes à vos désirs, et je suis heureux de pouvoir vous les adresser aussi promptement.

Le *Yang-Tsé* partant demain matin, nous avons tout fait pour revenir avec ce bâtiment, mais notre insistance a échoué devant les réponses péremptoires de M. Dent, chef des maisons de commerce les plus considérables de Chine, qui nous a dit à p.108 nous-mêmes qu'il n'y avait plus de place à bord. Nous regrettons beaucoup ce contretemps, sans lequel nous aurions été promptement rendus à nos fonctions.

On nous dit, mon général, que l'*Isère* a échoué près d'Amoy ; j'espère que la nouvelle n'a pas de gravité.

Le rapport de mon chef d'état-major me fut confirmé par une lettre que m'écrivit le général Grant et qui me parvint par le même courrier. Le général Napier lui-même, arrivé à Shanghaï, s'empressa de m'écrire pour me donner les mêmes assurances. Toutes mes incertitudes furent donc levées. Je fis part immédiatement à l'amiral de ces bonnes nouvelles qui durent mettre fin à ses doutes, que je n'avais pas partagés, sur la loyauté de nos collègues anglais.

Le 22 mai, mon chef d'état-major m'écrivait de nouveau pour m'annoncer que les nouvelles de l'échouage de l'*Isère* étaient beaucoup plus graves qu'il ne l'avait d'abord pensé, et qu'il allait se rendre à Amoy, afin de pouvoir me renseigner exactement sur un événement dont les conséquences pouvaient être si funestes à notre expédition. Voici son nouveau rapport, daté de la rade d'Amoy, à bord du Shanghaï, 24 mai, 7 heures du soir.

J'ai eu l'honneur de vous donner connaissance des différentes phases de mon séjour à Hong-Kong ; je continue la relation des faits.

Je suis parti de Hong-Kong le mardi 23 mai à 10 heures du soir, sur le *Shanghaï* qui mouillait dans le port d'Amoy, jeudi 24 mai, à midi et demi, à côté de l'*Isère*, transport naufragé à bord duquel je me suis rendu immédiatement. Rien de plus navrant que le spectacle de ce beau bâtiment dont l'arrière est complètement submergé jusqu'à la cheminée de la machine. Comme la mer est haute, toutes les cales sont envahies par l'eau, et les objets de l'intérieur surnagent au milieu des débris de toute espèce ; le pont est arraché de toutes parts, et il faut attendre la basse mer pour pouvoir travailler jusqu'au fond des cales.

À quelques encablures de l'*Isère*, il existe une île rocheuse, sur laquelle on transporte toutes les caisses que l'on arrache une par une à la mer, qui, par sa pression énorme, en brise une partie.

Les caisses, une fois à terre, sont ouvertes, et tous les objets, étendus sur la surface du terrain pour les faire sécher : l'île p.109 n'est qu'un vaste séchoir de matelas, de blouses, pantalons, objets de flanelle pour l'hôpital, harnachements, barils de salaisons, etc., etc.

Une autre partie du matériel, en petite quantité, a été embarquée sur le trois-mâts que l'on a nolisé pour recueillir l'équipage et la cargaison.

J'ai fait transporter immédiatement à bord le harnachement d'artillerie sorti de l'eau et tous les souliers et guêtres de cuir que j'ai pu trouver. On travaille et on travaillera toute la nuit à enduire de graisse fondue tous ces cuirs déjà racornis par l'eau, et j'espère qu'ils pourront arriver à Shanghaï dans un état passable. Pour éviter la perte de temps, j'ai fait amener dans les cales du Shanghaï tous ces objets sans les faire encaisser j'ai préféré rapporter tout cela avec moi. Voici le compte approximatif de ces objets : 183 selles et brides, 266 couvertures de cheval, le harnachement correspondant à ces selles avec les bridons, des sous-verges, traits, sellettes et avaloires ; cela constitue à première vue plus des deux tiers du harnachement total.

Tout cela, mon général, n'est pas dans un état brillant, mais c'est une chance bien heureuse d'avoir pu le sauver.

J'ai fait graisser à fond également 1.200 paires de souliers et 1.280 paires de guêtres en cuir.

Je veux partir demain à la pointe du jour et on travaillera toute la nuit.

Le travail de sauvetage est très lent, parce qu'il ne peut s'effectuer qu'à marée basse ; mais j'espère que l'on sauvera beaucoup de choses utiles ; je ne désespère pas que l'on puisse repêcher tout le harnachement.

Les barils de cartouches seront bien évidemment perdus, mais on aura le plomb. J'ai laisse ici M. le capitaine Legardeur, de l'état-major de l'artillerie, avec un ordre et des instructions que je vous transmets ci-joint, en vous priant de vouloir bien approuver toutes les mesures que j'ai prises sous ma responsabilité personnelle, dans l'intérêt de vos opérations ultérieures.

Le contre-amiral Page dirige sur Amoy le transport la *Marne*, qui prendra à son bord tous les objets sauvés et séchés, à mesure qu'ils seront en état d'être collectionnés.

J'ajouterai que toutes les mesures que j'ai prises ont été approuvées par le chef d'état-major général de la marine, qui de son côté, a donné des ordres pour le succès du sauvetage et les opérations de la marine.

Tout le personnel de l'*Isère* a pris place à bord de la *Saône* pour se rendre à Shanghaï ; il n'est resté personne ici.

Je considère ce fait comme regrettable et je ne crains pas de dire ici au général en chef que le garde d'artillerie et les officiers comptables ont manqué à tous leurs devoirs, en consentant à p.110 quitter un navire sur lequel ils avaient tant d'intérêts engagés : c'est, pour ma part, un fait que je considère comme une véritable désertion, et si ma présence n'eût pas été aussi nécessaire auprès de vous, je serais resté ici pour faire leur service.

Les officiers d'artillerie que j'ai amenés de Hong-Kong se sont offerts avec tant d'empressement pour rester ici, que j'ai dû considérer ce travail pénible et ingrat, non plus comme une corvée, mais comme un service de choix, et j'ai laissé le plus ancien.

Schmitz.

J'ai tenu à insérer ce rapport en entier afin de faire voir la valeur des moindres détails dans des expéditions si lointaines où les plus légères ressources ont une grande importance et pour faire ressortir en même temps le rôle si utile d'un chef d'état-major, quand il faut prendre une décision dans les circonstances graves.

À ce rapport était joint copie de l'ordre qui détachait le capitaine Legardeur à Amoy et copie des instructions qui lui avaient été laissées. Il paraît que le commandant de l'*Isère* avait voulu entrer dans le port d'Amoy, qu'il ne connaissait pas, sans avoir pris un pilote, et son navire s'était engagé sur un rocher qui l'avait ouvert ; fort heureusement personne n'avait péri.

Au milieu de ces événements, la question des rebelles se présenta de nouveau, mais d'une manière plus sérieuse, et qui nécessitait une prompte décision des alliés pour la conduite à tenir à leur égard. J'ai dit comment les troupes impériales avaient été mises en débandade devant Nankin par les Taï-Ping (nom des révoltés en chinois) ; le tao-taï de Shanghaï, Ou, très inquiet de leurs progrès dans le pays, avait envoyé des cavaliers dans leur direction pour avoir des nouvelles. Il écrivit au consul intérimaire, M. Edan, qu'un chef de rebelles était parti de Sou-Tcheou le 13 mai, emmenant avec lui plus de 1.000 hommes et plusieurs bateaux armés en guerre, passant par Tchin-fou pour se rendre à Pao-chan. À Tchou-poo, il avait un espion qui lui avait fait dire qu'à Nan-tchéam se trouvaient 5 ou 6.000 hommes et plusieurs cavaliers ; de ce point ils avaient expédié quelques-uns d'entre eux à Tchéou-Tchou pour reconnaître le chemin de Ta-Tchéam qui conduit à Pao-chan. Cette ville est un point stratégique important et le tao-taï ajoutait, dans sa lettre au consul, qu'il serait fâcheux pour Shanghaï p.111 qu'elle tombât au pouvoir des rebelles. Il affirmait que tous les efforts de ceux-ci tendaient à occuper Pao-chan pour venir ensuite à Shanghaï et il constatait la nécessité de défendre Pao-chan ; il sollicitait notre consul de me demander l'envoi immédiat de soldats et de bateaux à l'embouchure du Wam-tse-pam et du Wam-poo pour protéger Pao-chan en cas de besoin.

Les notables chinois de Shanghaï me priaient de leur accorder une audience pour appuyer la demande du tao-taï. Avant de répondre à notre consul sur une détermination à prendre, dans une question aussi grave, je crus devoir demander l'avis des ministres des puissances alliées. J'étais bien résolu à défendre Shanghaï et les

environs de la ville, mais il m'était indispensable de savoir comment le ministre anglais envisagerait cette question, et quel concours le commandant des forces anglaises pourrait me donner pour repousser les rebelles. J'écrivis donc de suite à M. de Bourboulon pour lui faire part de la situation et pour le prier de voir à ce sujet son collègue, M. Bruce.

Le ministre de France me répondit, le jour même de la réception de ma lettre, qu'il venait de l'envoyer en communication à son collègue, M. Bruce, et que, d'accord, pour rassurer les habitants européens et indigènes de la ville chinoise et des concessions, ils se proposaient de faire afficher une proclamation.

Ils soumettaient à mon appréciation une copie de cette proclamation dont voici les termes :

Le soussigné publie cette proclamation en vue de tranquilliser les esprits.

Shanghaï est un port ouvert au commerce de toutes les nations, et les marchands indigènes de cette ville ont des rapports très étendus de négoce avec les étrangers qui y sont établis pour leurs affaires.

Si donc Shanghaï devenait le théâtre de la guerre civile, le commerce en recevrait une grave atteinte et les intérêts de tous ceux qui, étrangers ou indigènes, ne demandent qu'à s'adonner en paix à leurs occupations légitimes, subiraient inévitablement de très grandes pertes.

En conséquence, le soussigné s'entendra avec Son Excellence le commandant en chef de l'expédition française en Chine afin que nos autorités militaires et navales prennent les mesures que réclameront les circonstances pour protéger les habitants de Shanghaï contre le massacre et le pillage et empêcher tout p.112 mouvement insurrectionnel a l'intérieur en garantissant en même temps la ville contre toute attaque du dehors.

En même temps que je recevais cette communication de notre ministre de France en Chine, le ministre d'Angleterre m'écrivait en français une lettre dont je copie textuellement la teneur :

Le 27 mai.

Mon cher général, le colonel Fowley [1] m'a remis un message de votre part hier sur l'étendue de la protection que je me crois autorisé à donner contre les insurgés.

Cette question est si grave en elle-même et renferme des conséquences si vastes que je n'oserais pas, sans instructions positives de mon gouvernement, m'y embarquer sous ma propre responsabilité, et, jusqu'ici, les gouvernements qui ont des traités avec la Chine se sont bornés à accorder la protection aux ports ouverts aux étrangers, à cause des intérêts qui y sont engagés.

Les autorités locales ont souvent cherché à nous faire sortir de cette voie, mais sans succès.

Il me paraît qu'une intervention à Sou-tcheou ou à aucun autre endroit, ne pourrait se faire qu'après que notre querelle avec l'Empereur soit vidée et d'après un accord préalable avec le gouvernement à Pékin.

Je vous envoie une copie de la proclamation qu'on est en train d'afficher dans la ville de Shanghaï, que j'ai rédigée d'après les principes que je viens d'énoncer.

S'il n'y a pas de mauvaises nouvelles aujourd'hui de l'intérieur, je crois que les proclamations de M. de Bourboulon et les miennes suffiront pour ramener la confiance.

Soit alarme, soit quelqu'autre motif, il paraît que l'autorité chinoise ici a exagéré les succès des insurgés.

Frédérick W. Bruce.

Si je n'avais rien à objecter à la lettre du ministre d'Angleterre, je crus devoir faire quelques observations au ministre de France, relativement à sa proclamation. Il m'eût paru plus rationnel que les deux proclamations eussent été réunies en une seule signée des deux ministres, p.113 ce qui eût constaté aux yeux des Chinois leur union politique. Je témoignai à M. de Bourboulon ma pensée que ces proclamations n'arrêteraient nullement les rebelles et ne rassureraient

[1] Je crois avoir déjà dit que le colonel Fowley était commissaire anglais près de moi come il l'avait été en Crimée auprès du général Pélissier, depuis duc de Malakoff (Note du général de Palikao.)

pas les notables de la ville, et je lui annonçai qu'après l'entrevue que le tao-taï avait sollicitée de moi pour le même jour, je prendrais toutes les dispositions convenables pour garantir la ville de Shanghaï, non seulement au point de vue des intérêts européens, mais encore comme base de mes opérations futures.

Une attaque possible contre Shanghaï par les rebelles me préoccupait beaucoup par le souvenir de ce qui s'était passé en décembre 1854. Pour chasser les rebelles de la ville chinoise, il avait fallu un combat des plus meurtriers dans lequel 3 officiers et 10 soldats d'infanterie de marine avaient péri. Les officiers étaient MM. Durand, Petit et Disery ; les autres victimes appartenaient à la frégate la *Jeanne d'Arc* et à la corvette le *Colbert* ; une espèce de mausolée fut élevé à leur mémoire sur la place du consulat de la concession française. M. Rémi de Montigny, chef de la maison française Rémi Schmidt, avait fait construire en partie à ses frais et en partie par souscription ce monument funéraire, et avait recueilli chez lui tous les blessés. Je suis heureux de pouvoir rendre justice ici à l'honorabilité de M. Rémi de Montigny, gendre de l'ancien consul général à Shanghaï et chef de cette maison importante qui n'a cessé de rendre des services à l'expédition, sous la direction alors de M. Schmidt, neveu et associé de M. Rémi de Montigny.

Je pris donc les mesures les plus promptes pour faire débarquer de la frégate la *Forte* deux des quatre compagnies d'infanterie de marine qu'elle portait et dont les deux autres furent envoyées à Chusan. Je fis prendre garnison dans la concession française aux deux compagnies débarquées ainsi qu'aux marins qui formaient l'équipage de ce navire. Je fis mettre à terre toute l'artillerie de la *Forte* ainsi que son approvisionnement en vivres et en munitions.

L'affaire des rebelles ne pouvait arrêter le but principal de l'expédition et l'amiral Charner m'écrivait, à la date du 28 mai, qu'il était prêt à faire partir pour Tché-fou, quand je le jugerais nécessaire, l'*Entreprenante*, la *Dordogne*, la *Garonne*, la *Dryade* le *Rhône* et le *Calvados*.

p.114 M. le baron Gros m'avait écrit, sous la date du 27 mars 1860, pour m'annoncer sa nomination comme ambassadeur extraordinaire en Chine, et son arrivée probable à Hong-Kong dans les derniers jours de mai. Une seconde lettre, datée du 10 avril, m'apprenait que, devant voyager avec lord Elgin, l'ambassadeur anglais, son départ se trouverait retardé par suite de la mort de la mère de lord Elgin. Je restais donc toujours seul en présence des événements politiques, puisque les ministres avaient remis leurs pouvoirs aux mains des généraux en chef alliés.

Je n'étais pas fixé sur la ligne de conduite que le gouvernement avait tracée au baron Gros, la question des rebelles était venue compliquer la position, et, comme l'on a pu le remarquer, les ministres anglais et français ne voulaient prendre à leur compte aucune responsabilité à ce sujet. D'un autre côté, l'amiral Charner paraissait craindre qu'une diversion contre les rebelles ne nuisît au but principal de l'expédition.

Je résolus d'écrire confidentiellement au ministre de la Guerre pour lui exposer la situation exacte des affaires :

L'arrivée du baron Gros va probablement me créer de nouveaux embarras, monsieur le maréchal, et cependant j'en ai déjà assez.

Je marche certainement bien d'accord avec l'amiral Charner, et je suis bien assuré que la bonne harmonie ne sera pas troublée, mais combien de retards entraîne forcément la séparation des pouvoirs !

La flotte est mouillée à Ou-soung, port de Shanghaï pour les gros bâtiments, et est éloignée de cette ville de quatre lieues : à chaque instant j'ai besoin du service de la marine, et il faut que je m'adresse à l'amiral pour les plus petits besoins du service ; j'ai établi, il est vrai, un service de correspondance par terre, mais la journée se passe sans que je puisse avoir de réponse et faire ce qui souvent est très urgent, surtout dans un pays où l'on est en l'air, n'ayant pas d'établissements créés ; ceci n'est qu'un détail, mais ce sont tantôt les besoins de l'intendance, tantôt ceux du trésor, puis l'occupation de Chusan, celle future de Tché-fou ; je ne puis disposer d'un batelet à Shanghaï sans que l'amiral m'autorise ; il en résulte de grands

retards dans toutes les affaires, Dieu veuille que ces retards ne se produisent pas dans les choses plus sérieuses !

Les nouvelles politiques depuis ma dernière lettre, monsieur le maréchal, n'ont fait que se compliquer de plus en plus. Il p.115 faut que le gouvernement chinois soit en face d'une crise bien imminente, pour que le tao-taï ou chef supérieur du district de Shanghaï, ait établi avec notre consul la correspondance dont je vous envoie ci-joint copie.

J'ai fait répondre au tao-taï que je garantissais la tranquillité de la ville et de ses environs, avec le concours de nos alliés que j'avais d'abord consultés sur leurs intentions à cet égard. MM. Bruce et de Bourboulon ont fait une proclamation pour rassurer les habitants et pour arrêter les progrès des vagabonds et mauvais sujets, en assez grand nombre, qui se trouvent dans la ville et aux environs.

J'ai fait occuper une grande pièce de notre hôpital par les 200 hommes qui ont été débarqués des troupes de marine, qui étaient sur la frégate la *Forte*, qui, par suite de l'accident qu'elle a éprouvé, a dû venir dans le bassin de Shanghaï et se décharger complètement dans cette ville.

Vous verrez, monsieur le maréchal, cet accident dans le compte rendu général officiel que je vous envoie de la position de l'expédition, à la date de ce jour. Vous verrez également que l'*Isère* a été entièrement perdue dans le port d'Amoy. Cependant tout le personnel a été sauvé et embarqué sur la Saône, qui elle-même n'est pas encore arrivée à Ou-soung, mais qui ne peut tarder, malgré une voie d'eau qui donne 14 pouces par heure. Sur l'*Isère* se trouvaient tout le harnachement de l'artillerie et 400 barils de poudre. Il est probable que celle-ci sera entièrement perdue ; quant au harnachement et au reste du matériel, j'ai écrit à l'amiral. Je ne sais s'il enverra un bâtiment pour chercher à le retirer ; je viens seulement de lui annoncer cette triste nouvelle par une frégate américaine qui arrive à Shanghaï avec le ministre de cette nation. Ce matin j'ai reçu la visite des notables de Shanghaï qui sont venus me remercier de l'assurance que j'avais donnée au tao-taï que, dans l'intérêt du commerce, je garantirais la ville et ses environs contre toute attaque des rebelles.

Mais ce n'est point Shanghaï qu'il serait important de défendre contre les rebelles, c'est la ville de Sou-tchéou, le siège de tout le commerce européen avec l'intérieur.

Si j'avais continué à concentrer dans ma main tous les pouvoirs, je n'aurais pas hésité un instant à sauver cette belle ville, si riche, et qui, dans quinze jours peut-être, sera la proie des rebelles, c'est-à-dire des voleurs et des brigands les plus féroces.

J'ai la conviction qu'à Sou-tchéou se serait signé le traité de paix le plus avantageux que nous eussions pu désirer, car le gouvernement chinois doit comprendre aujourd'hui que nous seuls pouvons le soutenir.

Mais l'arrivée prochaine de M. le baron Gros ne me permet p.116 pas d'agir, car j'ignore quelles sont ses instructions sur la politique à suivre : je puis seulement dire à Votre Excellence que nous perdons une belle occasion de terminer toute cette affaire à notre avantage.

Les affaires marchent bien à Chusan, malgré les quelques tiraillements qui s'étaient produits dans l'origine entre les commissaires alliés et les nôtres, au sujet de l'autorité chinoise qui, après l'avoir accepté, ne se soucie plus de l'exécution du traité de capitulation.

M. le colonel Despallières, commandant supérieur de Chusan, a fini par faire prévaloir les instructions que je lui avais données et sa dernière lettre m'annonce que l'accord est rétabli ; une seule question reste à vider : c'est celle du paiement des frais de police pour la sécurité de la ville ; mais cette question à déjà été résolue à Canton, où la ville paie tous les frais, ainsi que cela est juste, puisque c'est une affaire du budget local et municipal ; j'attends l'arrivée du général Grant pour arrêter définitivement ce budget.

Il serait bien urgent, monsieur le maréchal, que la marine établisse promptement son service de correspondance directe par Suez, car les troupes et le matériel souffrent bien de ces longues traversées par le Cap ; d'un autre côté notre correspondance sera mieux assurée.

J'ai omis de vous dire plus haut, en parlant de Chusan, que le général Napier, du génie, a été nommé commandant supérieur de l'archipel de Chusan pour les Anglais ; bien certainement nos alliés ont des vues sur ces îles.

Après la reconnaissance que j'ai fait faire de Tché-fou, mon parti a été bien arrêté d'occuper cette presqu'île et je vous en avais écrit, je crois même, en mer. Une seule considération m'arrêtait : c'était celle de l'espace et de l'eau, dans le cas où le chef anglais aurait voulu occuper conjointement avec nous ce point.

Voulant toujours agir avec loyauté vis-à-vis de nos alliés, j'avais envoyé une copie de toute la reconnaissance faite à M. le général en chef Grant.

Mes bâtiments arrivés à Ou-soung, il me tardait de recevoir une réponse qui n'arrivait pas, afin de pouvoir mettre à terre les troupes.

Je me décidai à envoyer à Hong-Kong mon chef d'état-major, le colonel Schmitz, afin qu'il vît le général Grant et l'amiral anglais Sir Hope.

Le colonel m'écrit de Hong-Kong que le général Grant et l'amiral ont été très reconnaissants de cette démarche, et qu'ils me font dire qu'ils avaient renoncé complètement à occuper Tché-fou pour s'établir à Tu-lien-wang, pointe méridionale du Liao-toung ; cette nouvelle m'a fait le plus grand plaisir, parce que je serai plus à l'aise à Tché-fou et dans un pays très riche, d'où j'espère tirer beaucoup de ressources. Nous ne serons qu'à vingt lieues par mer de nos alliés et en quelques heures nous pourrons communiquer.

Le général Grant m'a fait dire qu'il partirait à la fin de ce mois pour Shanghaï, afin que nous nous entendions sur la marche des opérations ; je l'attends donc et j'aurai l'honneur de vous informer de ce qui aura été arrêté entre nous.

Les chefs militaires anglais paraissent fort peu se préoccuper de l'arrivée de lord Elgin.

Depuis que j'ai commencé cette lettre le tao-taï m'a fait demander par notre consul une entrevue aujourd'hui à midi ; je lui ai fait répondre que je l'attendrais, mais, comme il m'a fait dire que c'était pour s'entendre avec moi sur les moyens de défense pour la ville, j'ai fait prévenir le commandant des forces anglaises, afin qu'il assiste à cette séance, puisqu'il doit concourir à la défense de Shanghaï ; je vous rendrai également compte, monsieur le maréchal, du résultat de cette entrevue.

Comme la marine ne m'a pas initié à ce qui s'est passé en Cochinchine, j'ignore s'il y a eu des négociations entamées avec ce pays ; je l'ai soupçonné, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire antérieurement mais je n'en ai jamais eu la certitude.

J'ai entendu dire seulement que les Cochinchinois avaient réuni des forces pour aller attaquer Saïgon, sous les ordres de l'un de leurs chefs les plus entreprenants ; je recueille en ce moment tous les renseignements nécessaires pour répondre à la demande que Votre Excellence m'a faite à ce sujet.

J'en étais arrivé à ce point de ma lettre, lorsqu'on m'a annoncé l'arrivée du tao-taï et d'un second mandarin qui l'accompagnait et qui jouit d'une grande réputation de richesse.

Le consul anglais était présent à cette entrevue pendant laquelle ont été débattues les bases de la défense de la ville et des environs. Déjà, quelques rebelles s'étaient établis dans une pagode à deux lieues de la ville ; le tao-taï les avait fait saisir la veille et, ce matin même, il leur avait fait trancher la tête. La justice est expéditive dans ce pays, et la vie des hommes compte pour fort peu de chose. C'est ainsi dans tous les pays à demi barbares, et il en était de même quand nous sommes arrivés en Algérie ; cela prouve que l'action morale du gouvernement est bien faible.

Le tao-taï m'a remis un plan de Shanghaï et de ses environs pour nous indiquer les points qui seraient à défendre et Votre Excellence pourra remarquer que ces points choisis comme nœuds de communications entre les rivières et les routes de Shanghaï à Sou-tchéou indiquent certaines idées militaires.

Le tao-taï Ou passe pour un homme, habile et assez p.118 énergique ; il aime les Européens, c'est-à-dire qu'il comprend mieux leur supériorité par suite de ses relations suivies avec eux. Il préfère de beaucoup les Français aux autres nations, et il aurait bien voulu n'avoir affaire qu'avec eux, mais je lui ai fait comprendre que cela ne pouvait être ; il est grand, assez vigoureux et fort laid, comme tous les Chinois ; j'ajouterai même les Chinoises. Jusqu'à ce jour je n'en ai vu de jolies que sur les paravents. Ou a la physionomie intelligente et gracieuse ; je ne sais jusqu'à quel point il faut se fier à cet air de douceur, quand je songe que, quelques heures auparavant, il venait de faire tomber douze têtes, sans autre forme de procès que sa volonté.

M. le baron Gros m'écrit pour m'annoncer son arrivée en Chine, retardée de quinze jours par suite de la mort de la mère de Lord Elgin.

Le départ du courrier pour France ayant été retardé, j'en profitai pour donner de nouveaux et plus récents détails au ministre de la Guerre.

Q. G. de Shanghaï, le 30 mai 1860.

Monsieur le maréchal, la perte de l'*Isère* qui m'avait causé les plus vives inquiétudes à cause du matériel qu'elle transportait, ne sera pas aussi fatale que je le craignais.

J'aurais été surtout fort embarrassé, si tout le harnachement de l'artillerie avait été perdu car je n'aurais pas pu le remplacer ici.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma lettre du 26, qui vous arrivera en même temps que celle-ci, j'avais envoyé le lieutenant-colonel Schmitz, mon chef d'état-major, à Hong-Kong ; cet officier, qui joint à une haute intelligence une très grande activité, a quitté Hong-Kong sur une canonnière et s'est dirigé de suite sur Amoy où avait échoué l'*Isère* et, avec un sang-froid et un zèle remarquables, il a contribué au sauvetage d'une grande partie du matériel par la fermeté qu'il a déployée dans les ordres qu'il a donnés. Je suis très heureux de pouvoir vous signaler toute la satisfaction que j'ai éprouvée de la conduite du colonel Schmitz et je ne doute pas que, sans lui, presque tout notre matériel eût été perdu.

M. le colonel Schmitz a fait embarquer sur le petit bâtiment qu'il montait tout le harnachement de l'artillerie dont il savait que j'avais le plus grand besoin.

J'ai fait venir à Shanghaï les 230 canonniers-conducteurs des deux batteries et puis j'ai fait mettre à l'œuvre pour nettoyer tout le harnachement et le passer à l'huile de poisson. Le colonel de Bentzmann, dont je suis également fort content, s'occupe p.119 activement de tous les détails de la remonte et de l'artillerie.

Les 230 canonniers partiront d'ici avec les 500 chevaux qui s'y trouveront dans quelques jours, pour aller débarquer à Tché-fou, où se trouveront les troupes et le matériel de 6 bâtiments : l'*Entreprenante*, la *Dryade*, la *Garonne*, le *Rhône*, le *Calvados* et la *Gironde* qui partent après-demain sous les ordres du général Jamin.

Je rejoindrai de ma personne à Tché-fou quand le baron Gros sera arrivé, ce qui aura lieu par le premier courrier, d'après la lettre qu'il m'a adressée ; j'espère qu'à cette époque, les bâtiments qui sont en rade de Ou-soung et ceux qui arrivent de Hong-Kong pourront partir avec moi, et toute l'expédition sera dans le Nord ; si je puis opérer à la fin de juin, je m'estimerai très

heureux ; j'ai pris aussi toutes les mesures convenables pour assurer, de concert avec les Anglais, la sécurité de Shanghaï quand nous serons éloignés.

J'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence, dans une de mes lettres précédentes, que j'étais parvenu à l'aide des missionnaires à organiser un système d'espions et que j'en avais envoyé deux au Pé-tchi-li près de Mgr Mouly, évêque apostolique de Pékin.

La réponse que j'ai reçue de ce prélat me paraît renfermer des données assez précises et des appréciations fort justes. Aussi je crois que Votre Excellence la lira avec plaisir.

Copie de la dépêche de Mgr Mouly :

En cours de visite pastorale entre Pékin et Tien-tsin, le 29 avril 1860.

Monsieur le général, votre honorée lettre de Shanghaï, 18 mars 1860, n'a pu me parvenir qu'il y a environ une heure, à huit heures du soir après quarante-sept jours de route au lieu d'une trentaine ou même moins que les courriers auraient pu mettre à parcourir le même trajet sans les brigands armés qui se sont emparés de deux points importants, entrepôts de barques et de voitures sur la route, par où il faut nécessairement passer et où ils ont tout mis à feu et à sang. Toute la contrée et un grand parcours de la route ayant eu plus ou moins à souffrir de leur présence, les courriers ont dû faire des détours considérables qui ont occasionné leur long retard à me remettre votre pli et qui retarderont de même probablement la remise de ma réponse entre vos mains.

C'est ce qui fait que je m'empresse de vous répondre de suite, de nuit, afin de faire repartir le courrier demain, 30 avril, de grand matin. Puisse ma lettre vous arriver promptement, et p.120 surtout vous être utile pour remplir selon vos désirs, au plus grand avantage des deux nations de France et de Chine, la si noble et si importante mission d'heureuse pacification que notre digne Empereur a confiée à votre vieille bravoure et à votre prudence éprouvée. Je crains seulement de ne pas remplir entièrement votre attente, faute de connaître catégoriquement les divers points sur lesquels vous désirez être renseigné par votre serviteur. Indulgence donc si je ne vous satisfais pas pleinement car je vais faire tout ce que je pourrai pour vous être aussi utile et agréable que possible dans l'exécution de votre mandat de pacification.

Je commence par vous féliciter et vous remercier, monsieur le général, pour vos bonnes dispositions en faveur des missionnaires en Chine et de la si

bienfaisante religion dont ils sont les ministres, ainsi que de la confiance que vous voulez bien accorder à leur expérience des hommes et des choses du pays. Vous avez heureusement deviné notre pensée et les sentiments de nos cœurs. Ministres d'un Dieu de paix, oui, nous seconderons d'autant plus vos voies qu'elles sont, dites-vous, toutes pacifiques.

Au sujet de l'échec des Anglais au Peï-ho l'an dernier, je n'ai rien à ajouter à ce qu'en dit notre *Moniteur* français, sinon que, selon un bruit fondé qui a couru dans le pays, une plus longue canonnade de la part des Anglais eût obtenu un plein succès, attendu qu'effrayés et découragés, les soldats du Seng-ouan se refusaient déjà à continuer la résistance et voulaient abandonner leur poste. L'insuccès de la descente à terre leur donna du courage et leur fit ensuite avoir le dessus. Depuis, les moyens de défense ont été augmentés et perfectionnés à Ta-kou et en remontant la rivière vers Tien-tsin.

De grands travaux auraient été pratiqués, tant pour mettre au besoin la rivière à sec que pour inonder le pays et forcer ainsi les soldats à se battre jusqu'à la mort en leur rendant toute fuite impossible.

D'autres moyens semblables de défense pour empêcher tout débarquement auraient été pareillement disposés sur un autre point important à Chan-haï-Kouan, au nord-est de Tien-Tsin, à l'extrémité de la grande muraille qui sépare cette province du Tao-ting, ou de la Mandchourie, et sur d'autres points du littoral.

Tout cela prouve que le gouvernement chinois ne veut pas tenir ce qu'en 1858 il promit forcément pour la France, et pour gagner du temps, à M. le baron Gros. Toutefois, il semble plus opposé aux Anglais qu'aux Français qu'il a vu avec grande peine s'allier aux Anglais avec lesquels il s'est appliqué à ne pas les confondre, s'abstenant même de les nommer sur la pièce officielle rendant compte de ce qui s'était passé en 1859 à p.121 Ta-kou, Tien-tsin. Il semblerait, et c'est l'opinion du pays, que la résistance sur le littoral Nord serait le seul fait du Seng-ouan seul, mais cela pourrait fort bien être une ruse du gouvernement chinois, prêt à approuver la résistance, si elle réussit, et à la mettre sur le dos du seul Seng-ouan, dans le cas contraire.

Nous désirons tous ardemment que vous puissiez faire comprendre aux plénipotentiaires chinois l'avantage de la paix bien conclue entre la France et la Chine, le non-avantage de la guerre pour ces deux nations et surtout l'inutilité de la résistance heureuse de la part des Chinois, mais nous ne pouvons vous persuader que vous serez assez heureux pour réussir. Vous obtiendrez de fort

bonnes et belles paroles, des promesses même comme le baron Gros, mais leur sincérité restera toujours fort incertaine et douteuse. Il est à peu près sûr que rien n'aboutira. Le plénipotentiaire agirait même en toute sincérité qu'il restera encore bien incertain et fort douteux, pour ne pas dire davantage, que le conseil suprême de Pékin l'approuve et veuille exécuter ce que celui-ci aurait promis ou stipulé. Nous sommes donc très convaincus, et les Chinois encore plus que les Européens, que rien de solide ou de réel, qu'aucun arrangement pacifique, maintenant, même seulement en gros, ce qui fut stipulé en 1858 par l'ambassadeur français, ne pourra être obtenu qu'après un brillant succès militaire qui rétablira l'honneur et la supériorité des armes européennes, détruira les mauvaises impressions de l'échec de 1859, abattra de nouveau l'orgueil chinois et terrifiera suffisamment les cœurs, de manière à incliner les volontés à un arrangement pacifique, tel que vous le désirez. Dans ce cas-là, mieux faudra-t-il soutenir longtemps ces arrangements pacifiques par les mêmes moyens de terreur qui les auront obtenus. L'expérience des hommes et des choses, et ce qui a eu lieu en 1859, après le traité de 1858, viennent à l'appui de cette assertion C'est certainement un grand malheur qu'une nouvelle bataille, qu'une guerre qui fera verser bien du sang de part et d'autre, mais il nous paraît que ce n'est qu'à ce prix qu'on pourra obtenir des arrangements pacifiques, tels qu'on les désire. Nous n'excitons certainement pas à la guerre, mais voilà comment nous jugeons l'état des choses, et comment nous devons vous l'exprimer pour être sincère. Il pourrait pourtant se faire qu'une exhibition formidable de forces extraordinaires obtînt aussi le même résultat, mais, sans cela, on continuera d'attribuer à l'impuissance toute simple proposition d'arrangement pacifique. C'est en effet parce qu'on ne veut pas du traité de 1858 qu'on a résisté et barré le passage de Tien-tsin en 1859, et qu'on poursuit le même système en 1860. Celui en qui se personnifie cette résistance, cette opposition, le Seng-ouan, se vante, au dire de tous, de pouvoir résister encore aux Européens, et se dit p.122 disposé à mourir sur le terrain dans le cas où il ne pourrait y réussir.

Le peuple n'aime guère le Seng-ouan, dont il n'approuve pas les procédés, et puis il ne prend pas parti dans la guerre dont il laisse le soin aux soldats. Nous ne le croyons pas hostile aux Français qu'il semble devoir laisser pénétrer paisiblement dans le pays, surtout si le soldat observe une bonne discipline, payant bien ses dépenses et ne se livrant pas au pillage de ses biens, etc., comme la plupart des soldats du pays. Ceci serait encore plus vrai si le soldat français soumettait les rebelles de l'empire et empêchait les brigands, les

mauvaises gens qui abondent plus ou moins en bien des localités, de piller ou de vexer le peuple.

Des magistrats persécutèrent encore l'an dernier des chrétiens de cette province, et une autre persécution a surgi cette année d'une manière assez terrible dans ces parages de l'Orient de Pékin, une quarantaine de lieues plus à l'est d'ici. Mon coadjuteur, M. Anouilh, dut aller lui-même en personne plaider la cause de ces chrétiens ; il obtint justice l'an dernier pour les premiers, mais il a dû cette année être reconduit à Shanghaï. S'il a pu passer, comme nous l'espérons, malgré les brigands qui barraient le passage, il aura l'honneur de voir à Shanghaï monsieur le général, et il pourra lui donner les mêmes renseignements que votre serviteur.

Les magistrats refusent de rendre justice cette année aux chrétiens persécutés uniquement pour le seul fait de leur religion qu'ils sont forcés d'entendre maudire, injurier, blasphémer par ceux-là mêmes qui devraient sinon la protéger, du moins la tolérer et la laisser tranquille. Un prêtre chinois a été arrêté et chargé de chaînes, etc. ; cinq chrétiens restent en prison, et les autres, traqués par les satellites, n'osent rentrer dans leurs familles pour s'y livrer paisiblement à leurs occupations habituelles. Pour faire cesser cette persécution et leur rendre la tranquillité, s'il est possible, nous sommes forcés d'intenter et de poursuivre un procès qui, dans ces fâcheuses circonstances, pourra bien ne pas avoir un heureux résultat. J'ai écrit à M. le ministre de France, il y a plus d'un mois, et j'espère qu'il nous viendra en aide, s'il le peut. Je prie aussi M. le général de nous secourir à l'occasion, si cela lui est possible.

Signé : † Joseph-Martial Mouly.

P.-S. — La paix continue pourtant à régner dans cette province, où tout le monde s'attend à voir revenir les Européens à Ta-kou, Tien-tsin, prendre leur revanche sur le Seng-ouan, qu'on est persuadé ne pouvoir résister, malgré ses grands préparatifs de défense. On commence à s'étonner de leur retard p.123 et divers bruits plus ou moins vraisemblables circulent sur leur compte. On craint beaucoup de ne pas voir arriver le riz impérial venant chaque année du Midi et le prix des céréales augmente, surtout dans la ville même de Pékin. Il est tombé de la neige, il a plu même un peu, et la récolte du blé s'annonce bien dans tous ces parages jusqu'à Tien-tsin.

Après quelques hésitations de la part des commissaires alliés à Chusan, le colonel Despallières était parvenu à les décider à entreprendre une expédition contre les pirates. Je lui envoyai de suite les 200 hommes d'infanterie de marine de la *Forte* ; chacun de ces hommes emportait 80 cartouches. J'approuvai tout ce qu'avait fait le colonel qui déployait en toute circonstance une habileté et une activité dont j'étais heureux de pouvoir le féliciter.

Le départ de l'expédition pour Tché-fou étant sur le point d'avoir lieu, il était urgent de procéder aux dernières mesures à prendre pour garantir Shanghaï contre les entreprises des rebelles, qui devenaient plus menaçantes chaque jour.

Je désignai le lieutenant-colonel Favre, de l'infanterie de marine, pour commandant supérieur de Shanghaï ; j'avais sur le compte de cet officier supérieur les meilleurs renseignements que sa conduite, dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé, a pleinement justifiés.

De son côté, le contre-amiral Jones, qui commandait les forces anglaises à Shanghaï, fit débarquer quelques soldats anglais et des marins du bâtiment *Furious* sur lequel il avait son pavillon. Il m'écrivit le 3 juin pour me dire que le consul anglais lui avait rendu compte de l'entrevue qui avait eu lieu avec le tao-taï, et qu'il me priait de lui assigner chez moi un rendez-vous, afin de conférer ensemble sur la gravité des faits qui se passaient ; il proposait d'envoyer un détachement pour occuper le champ de courses et de faire partir le lendemain matin une petite force pour garder le pont de Sou-tchéou : il me priait de lui indiquer ce qu'il y aurait de mieux à faire.

Le lendemain 4 juin, l'amiral Jones étant venu me voir, j'approuvai les mesures qu'il s'était proposé de prendre la veille, et, de mon côté, je lui communiquai mon projet d'envoyer le lieutenant-colonel Favre, à la tête d'une petite colonne composée d'infanterie de marine et de deux petites pièces d'artillerie, occuper la position avancée de Si-Ka-wé et défendre de ce côté les abords de p.124 Shanghaï en protégeant l'établissement des Pères jésuites.

Je fis partir effectivement cette troupe le 5 de Shanghaï, et, le 6 je recevais la lettre ci-dessous du lieutenant-colonel :

Si-Ka-wé, 6 juin 1860, 3 heures et demie matin.

Mon général, le détachement placé sous mon commandement, parti de Tou-ka-dou (faubourg de Shanghaï) à 3 heures et demie, est arrivé devant Si-Ka-wé hier au soir à 5 heures et demie.

Les Pères jésuites se sont empressés de nous offrir l'hospitalité et, comme le jusant était déjà devenu assez fort pour nous empêcher de continuer notre route, j'ai accepté leur obligeante invitation.

La troupe a donc été installée dans cet établissement où elle a dîné et couché. Une autre circonstance m'a déterminé à m'arrêter en cet endroit : deux envoyés du mandarin de Tsi-pao étaient venus dans un bateau au devant de nous, et dès que l'on a pu communiquer, ils ont fait connaître qu'aucune installation n'avait encore pu être faite, dans le village pour nous recevoir, et qu'il serait à désirer que la colonne n'arrivât qu'aujourd'hui dans la journée.

Ce matin, je viens d'être informé par le père Le Maître, d'après l'entretien qu'il a eu avec les deux envoyés venus de Tsi-pao et d'après ce qu'il a pu apprendre de son côté, que les habitants de ce village se seraient émus de notre approche et que, par suite de certains bruits mis en circulation, ils nous verraient venir plutôt comme des ennemis que comme des amis.

Des représentations dans ce sens auraient été faites au mandarin du lieu, lequel se trouverait embarrassé avec son peu d'autorité. On chercherait enfin à obtenir que nous n'allions pas jusqu'à Tsi-pao.

Un Père jésuite a été envoyé ce matin à Tsi-pao pour voir ce qui s'y passe.

J'ai l'honneur, mon général, de porter ces détails à votre connaissance. Quoi qu'il en soit, et à moins d'ordres contraires, je profiterai, à partir de midi, du renversement de la marée pour faire rembarquer la troupe et continuer la route jusqu'à Tsi-pao, où nous arriverons dans l'après-midi.

Voici ma réponse à cette première lettre de ce colonel :

Q. G. de Shanghaï, le 7 juin 1860.

Mon cher colonel, j'ai reçu ce matin votre lettre écrite hier au soir, et j'approuve très fort que vous n'ayez pas marché sans de nouveaux ordres.

p.125 L'espèce de répugnance manifestée par les habitants de Tsi-pao à vous recevoir, le peu d'autorité des mandarins du pays, et enfin le nouveau poste pris par les Anglais en arrière de celui convenu, ce qui vous laisserait en pointe dans un pays dont les habitants changent aussi facilement de sentiments, tout cela, dis-je, me détermine à ne pas dépasser Si-Ka-wé. Je vais faire prévenir le tao-taï par le consul français.

Ne perdez pas de vue, mon cher colonel, que mon projet, pas plus que celui de nos alliés, n'est pas de défendre les autorités chinoises impériales, mais de nous borner pour notre part à protéger ma base d'opérations, Shanghaï, et les intérêts français qui sont engagés dans ce pays. La position de Si-Ka-wé doit donc remplir pour le moment ce but, en même temps qu'elle aura pour objet de couvrir l'établissement français des Pères jésuites dans cette localité.

Je vais m'enquérir d'une bonne pagode à Si-Ka-wé afin qu'on la fasse arranger pour vos hommes, jusqu'à ce que je voie si les besoins de notre défense exigent l'occupation d'un autre point.

À Si-Ka-wé vous serez près d'un poste anglais, qui est placé à un kilomètre de Shanghaï, sur la route de cette ville à l'établissement des Pères jésuites ; dans un cas d'attaque, qui, probablement, n'aura pas lieu, vous pourrez donc, en toute sécurité, vous retirer sur le poste anglais, qui a été fortifié par nos alliés par quelques ouvrages de campagne.

Lorsque vous serez installé à Si-Ka-wé, vous prendrez les mêmes précautions et vous vous garderez toujours militairement, quelque tranquille que puisse paraître un pays si facilement agité d'un moment à l'autre par les bandes de malfaiteurs.

Il faut toujours agir comme si l'ennemi était près de vous ; c'est le seul moyen de n'être jamais surpris.

Je recommande donc à votre expérience toutes les mesures de précaution convenables. Tenez-moi au courant par un rapport journalier de tout ce que vous apprendrez si les habitants de Tsi-pao insistent de nouveau pour que vous occupiez leur village, faites-leur répondre que la méfiance qu'ils ont témoignée sur nos intentions à leur égard me font penser qu'ils ont parmi eux de mauvais sujets qui les conseillent mal, et que c'est à eux-mêmes à pourvoir

à leur défense. Je verrai plus tard ce qu'il y aura à faire d'après les circonstances qui pourront se présenter.

Le même jour, 7 juin, je recevais une nouvelle lettre du colonel Favre, qui m'écrivait le 6 à 10 heures du soir et par laquelle il me disait que le père Le Maître venait d'arriver de Tsi-pao et lui faisait savoir qu'effectivement une assez p.126 grande effervescence avait régné dans cette localité, à la nouvelle de la prochaine arrivée d'une troupe étrangère.

Cette effervescence avait été provoquée par quelques individus, la plupart étrangers au pays et qui, ne demandant que le désordre pour en profiter, avaient effrayé le mandarin au point de lui faire perdre la tête. Le père jésuite Gonnet fut envoyé à Tsi-pao pour expliquer le véritable état de choses, et la partie saine de la population était revenue de la panique qu'elle avait éprouvée et avait repris le dessus sur les fauteurs de désordres. En résumé, la population, sans désirer l'arrivée des étrangers, ne la redoutait plus et ne paraissait pas disposée à y faire opposition.

Le père Le Maître pensait qu'il était désirable, dans la situation actuelle, que la troupe se transportât jusqu'à Tsi-pao, ne fût-ce que pour y faire une apparition, après ce qui venait de se passer. Le lieutenant-colonel Favre me demandait donc de nouveaux ordres pour savoir s'il devait se porter en avant avec sa colonne.

Je lui répondis qu'en raison des renseignements donnés par le père Le Maître, il pouvait se porter en avant, mais seulement pour y faire une démonstration.

J'envoyai le chef du génie à Si-Ka-wé, afin qu'il s'entendît avec le colonel Favre pour le casernement des troupes, avant le départ pour Tsi-pao qui devait avoir lieu le 8 et qui devait s'effectuer sur des barques mises à la disposition de la colonne expéditionnaire. Je prescrivis au colonel Favre, à moins de circonstances imprévues, de passer à Tsi-pao la journée du 9, mais sans faire débarquer sa troupe autrement que pour se montrer et d'effectuer son retour à Si-Ka-wé le 10 au plus tard. Le colonel me rendit compte qu'il venait d'entendre

plusieurs coups de canon, tirés non loin de Si-Ka-wé, et qu'une reconnaissance qu'il avait envoyée dans la direction du feu lui avait rapporté que le bruit venait d'une barque de guerre chinoise.

Ainsi que cela était convenu, le colonel Favre rentra le 10 juin à Si-Ka-wé, après son excursion à Tsi-pao, où tout s'était passé selon mes désirs. La démonstration avait produit le meilleur effet et avait rendu confiance aux habitants ; les Pères jésuites, que je tenais beaucoup à ménager comme d'excellents auxiliaires, étaient très satisfaits, car leur établissement se trouvait complètement garanti, et ils p.127 mirent la plus grande activité, de concert avec le chef du génie, à faire un casernement commode pour la troupe qui devait séjourner à Si-Ka-wé.

Je félicitai le colonel Favre de la manière intelligente avec laquelle il avait exécuté la mission que je lui avais confiée ; je lui recommandai de me tenir chaque jour au courant de tout ce qui pourrait se passer de son côté et de puiser des renseignements auprès des Pères jésuites, toujours très dévoués, mais j'ajoutai à ma lettre cette phrase : « Mais faites toujours la part d'intérêt que ces bons religieux peuvent avoir, soit comme missionnaires, soit comme désireux d'une certaine influence politique. »

Au retour de la petite flottille du colonel Favre, elle rencontra un sampan (petit bateau sur lequel voyagent les Chinois sur tous les cours d'eau), monté par un petit mandarin envoyé par le tao-taï, avec quantité de petits drapeaux jaunes. Cet envoyé du tao-taï demandait que ces drapeaux fussent arborés sur les bateaux montés par nos soldats, ce que le colonel Favre, avec raison ne voulut pas admettre. Je cite en passant ce fait qui prouve combien les Chinois sont rusés : le but du tao-taï était de faire croire aux rebelles et aux populations que nos troupes étaient sous les ordres de l'empereur de Chine. C'est ici que doit prendre place, tout naturellement, le compte rendu au ministre de la Guerre de la situation de l'expédition depuis le 30 mai, date de ma dernière lettre à Son Excellence. Cette pièce renferme des détails curieux sur les rebelles chinois qui étaient, en ce moment, l'objet de mes préoccupations.

Je transcris ici ma lettre au ministre :

Q. G. de Shanghaï, le 8 juin 1860,

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de tout ce qui s'est passé, depuis ma dernière lettre du 30 mai jusqu'à ce jour.

Je vous informais du prochain départ de 6 bâtiments pour Tché-fou ; ce départ a eu lieu le 1er juin à 8 heures du matin ; le *Rhin* est également parti le mardi 5 juin et la *Nièvre* part demain 9. J'attends le retour de Tché-fou de 3 grands transports, destinés à porter mes chevaux sur ce point, ce qui sera moins coûteux que de noliser des bâtiments à cet effet.

Je suis allé à Ou-soung passer la revue des troupes sur tous p.128 les bâtiments en partance, et je puis affirmer à Votre Excellence que j'ai trouvé la santé des hommes parfaite ainsi que leur moral ; mais il est temps qu'ils descendent à terre : ils étaient ennuyés de cette vie de bâtiment. J'ai pris toutes les mesures hygiéniques les plus propres, pour les maintenir dans ce bon état de santé.

Les nouvelles politiques dont je fais part plus loin à Votre Excellence m'ont mis dans l'obligation de conserver en rade le *Jura*, qui porte une batterie de montagne avec son personnel ; les hommes sont à Shanghaï, où ils travaillent à ajuster le harnachement ; nous aurons aujourd'hui 529 chevaux dont la majeure partie vient du Japon ; les conducteurs d'artillerie les pansent et ces chevaux reprennent à vue entre les mains de nos hommes. Les Chinois en avaient peur, et, cependant, s'ils sont méchants pour nos hommes c'est certainement à cause de notre costume européen si différent de celui des Japonais.

On travaille à force au harnachement et à la confection de musettes en toile à voile pour faire boire les chevaux ; ces musettes rempliront le même objet que nos musettes en cuir des spahis et chasseurs d'Afrique, mais elles coûteront beaucoup moins cher : 2 fr chacune.

J'attends impatiemment la *Loire* qui porte notre matériel d'hôpital ; il ne manque plus que cela pour que nous soyons en mesure de recevoir des malades, s'il s'en présente. La température, depuis quelque temps, a souvent varié ; cependant des orages et des pluies viennent rafraîchir l'atmosphère ; j'espère que, dans le Nord, les conditions de salubrité seront encore meilleures ; pour mon compte personnel, après mon long séjour de vingt-six ans en Afrique, j'espère ne pas trouver une grande différence.

La *Persévérante* et l'*Andromaque*, qui ont dû quitter Hong-Kong en même temps à peu près que la *Loire*, ne portant que des troupes d'infanterie de marine, au lieu de rallier Ou-soung, continueront leur route sur Tché-fou.

Les nouvelles politiques ayant été de plus en plus sérieuses, le tao-taï m'a fait demander une nouvelle entrevue, à laquelle j'ai prié d'assister le commandant des forces anglaises à Shanghaï.

On croyait la ville de Sou-tchéou tombée au pouvoir des rebelles et on disait qu'ils étaient à Tia-Haï, 8 lieues de Shanghaï, mettant tout à feu et à sang. J'envoyai des espions et voici la véritable position des choses.

Les rebelles forment quatre bandes distinctes, sous les ordres de deux chefs qui s'intitulent les lieutenants de Taï-ping-ouan, le prétendu empereur de la dynastie des Ming.

Ces quatre bannières sont noire, rouge, jaune et blanche, et chacune d'elles a son rôle à remplir. La bannière noire est p.129 chargée de tuer ; la bannière rouge de mettre le feu pour incendier ; la bannière blanche de prendre les vivres pour les quatre bannières et la jaune de s'emparer de l'argent pour faire la solde aux autres bannières.

Cette espèce d'ordre dans le pillage et le meurtre suppose bien évidemment des chefs : mais on ne croit nullement à l'existence d'un empereur des rebelles, qui ne forment plus aujourd'hui qu'une espèce de jacquerie. La frayeur est telle parmi les Chinois à la nouvelle de leur approche que, malgré toutes les mesures de précaution que nous avons prises et la connaissance qu'ils ont de notre supériorité, tous les habitants de Shanghaï ont émigré pour se retirer de l'autre côté du fleuve ou dans des jonques, qui contiennent leurs effets les plus précieux ; je n'ai jamais vu pareil spectacle.

Le Wam-poo était couvert de sampans ou barques du pays avec entrepont, on ne voyait que les principaux meubles, les lits et tables entassés sur ces barques montées par des familles entières, sur le visage desquelles la terreur était peinte.

En vain, des proclamations ont été affichées dans la ville ; rien n'a pu diminuer cette panique ; en sorte que Shanghaï est aujourd'hui une ville déserte et abandonnée.

Cependant sur la demande du tao-taï et de concert avec les ministres de France et d'Angleterre, j'ai organisé un plan de défense accepté par le commandant militaire anglais.

Nous avons occupé trois points dans la campagne autour de Shanghaï, distants de cette ville d'une demi-lieue environ, qui nous servent de postes avancés ; cette mesure a rassuré les paysans des différents villages voisins, qui alimentent la ville et les concessions européennes. Ces trois points sont les nœuds des routes qui aboutissent à la ville, dont j'ai fait occuper deux portes par les Anglais et par nous.

J'ai exigé du tao-taï qu'il fît approprier aux frais de la ville toutes les pagodes que nous occupons, au nombre de trois pour nous et trois pour les Anglais ; j'ai profité de cette circonstance pour lui demander ce que, depuis longtemps, désiraient les habitants de la concession française : l'ouverture d'une nouvelle porte de la ville, vis-à-vis de notre concession ; cela avait toujours été refusé malgré l'urgence de nos relations commerciales avec la ville chinoise ; il a accédé à ma demande et la porte va être percée aux frais de la ville sous la direction du capitaine de génie français, M. Dreyssé [1]. Cette porte a reçu et porte encore le nom de *Porte Montauban*. Le tao-taï a également mis 50 coolies à la disposition de chaque commandant de poste et un interprète, le tout à son compte.

p.130 Cependant, d'après les dernières nouvelles que j'ai reçues hier, j'espère que les habitants de Shanghaï reviendront dans leurs demeures : j'ai été informé que les rebelles, après avoir pris Ou-si, ville considérable, se sont dirigés sur Sou-tchéou ; que, dans cette dernière ville, que l'on prétend contenir 300.000 habitants, deux partis se sont formés, l'un pour recevoir les rebelles, l'autre pour se défendre dans la ville. Après une lutte, dans laquelle aurait succombé le parti favorable aux rebelles, un général du nom de Sen-koé-liang, parent du Koé-liang qui a défendu Nankin contre les autorités et qui est mort, se serait mis à la tête des troupes impériales qu'il aurait ralliées en leur payant leur solde arriérée, au moyen d'une contribution volontaire acceptée par les habitants. Ce Sen-koé-liang a écrit à l'Empereur pour lui dire qu'il répondait de la ville sur sa tête, s'il voulait lui laisser le commandement dont il s'est emparé. Tel est l'état actuel de cette ville, dont les faubourgs, dans tous les cas, ont été brûles, les uns disent par les rebelles, d'autres par les impériaux ; mais les nouvelles sont tellement contradictoires que celles du lendemain ne ressemblent pas à celles de la veille. Ma première lettre, monsieur le maréchal, vous fera connaître les changements qui auront pu se produire.

---

[1] Depuis officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur Napoléon III (Note du général de Palikao).

La colonne de 200 hommes commandée par le lieutenant- colonel Favre étant rentrée à Si-Ka-wé, les Pères jésuites, de concert avec le tao-taï, firent installer deux grandes baraques avec les aménagements convenables pour sa troupe. Malgré que la dépense de ces constructions fût à la charge de la ville et des Pères jésuites, je recommandai au lieutenant-colonel Favre de ne pas donner à ces constructions un caractère de durée qui pût faire croire que mon projet était de laisser cette garnison pendant l'expédition vers le Nord. Le colonel me répondit que les Pères jésuites devaient, par suite d'arrangements avec le tao-taï, conserver après notre départ ces constructions pour augmenter leur établissement.

Le mouvement des rebelles sur Shanghaï avait lieu, non seulement par terre, mais encore par les fleuves couverts d'une grande quantité de leurs jonques. Le tao-taï sollicitait vivement le consul pour obtenir que quelques bâtiments de guerre européens protégeassent l'entrée des rivières contre les jonques de guerre des rebelles.

J'écrivis donc de suite à l'amiral, resté à Ou-soung, en lui parlant de l'urgence de l'envoi en reconnaissance d'un p.131 bâtiment léger jusqu'à Song-Kiang ; Les canonnières la *Mitraille* et le *Nemrod* furent envoyées, et le commandant de la première m'adressait à la date du 9 juin le rapport suivant :

M. le commandant du *Nemrod*, et moi, accompagnés de plusieurs officiers, nous sommes allés rendre sa visite au mandarin de Song-Kiang, afin de nous concerter sur les événements : il a été convenu qu'il enverrait à chacun de nous un mandarin pour que nous puissions distinguer des rebelles ou pirates des impériaux.

Nous avons d'ailleurs été parfaitement reçus par ce dignitaire.

Le mandarin annoncé est venu à bord le lendemain ; il est resté ensuite dans une jonque jusqu'au soir et est reparti pour Song-Kiang avec l'interprète. S'il agit ainsi, il ne nous servira pas à grand-chose, attendu que je ne l'ai pas revu depuis. L'interprète est toujours à courir ; il ne me sert pour ainsi dire pas du tout ; ce sont les Chinois domestiques du bord qui me servent d'intermédiaires.

Je reçois à chaque instant des visites de mandarins inférieurs, qui m'apportent des nouvelles des insurgés, presque toujours contradictoires.

Il résulterait pourtant de toutes ces nouvelles que Sou-tchéou n'aurait pas été pris par les rebelles mais bien pillé par les Cantonais chargés de le défendre.

Le mandarin de Song-Kiang aurait voulu que nous allions mouiller à six milles plus en avant pour mieux défendre l'approche de la ville, mais les navires n'auraient pas leur étiage dans cet endroit, et d'ailleurs, nous ne bougerons pas sans ordres.

On ne voit plus passer de jonques de guerre fuyant vers Shanghaï.

Les bateaux de déménagement ont suspendu leur circulation ; il semble que la tranquillité se rétablisse.

Tricault.

Le lendemain du jour où ce rapport m'était adressé, je recevais un nouvel extrait d'une lettre datée du même jour, 10 juin, de Tou-ka-dou, 11 heures et demie. J'ai déjà dit que Tou-ka-dou était un faubourg de Shanghaï, situé au nord du Wam-poo.

La *Mitraille* vient de mouiller devant Tou-ka-dou. Le *Nemrod*, qui a fait route en même temps est mouillé à trois ou quatre milles, en amont.

Rien de nouveau depuis hier, si ce n'est que les jonques de p.132 guerre impériales, au nombre de soixante-douze, mouillées dans le lac de Ta-chou, s'enfuient vers Shanghaï, de peur d'être prises par les rebelles : ceux-ci entourent Sou-tchéou, sans l'avoir encore pris.

Les vivres nous arrivent régulièrement ; quant à nos interprètes, ils étaient toujours en course et nous ont à peine servis.

Tricault.

Je recevais en même temps copie d'une proclamation des rebelles affichée à Song-Kiang, dont voici la traduction :

Tsin-Tchou-Wang, roi plein de sincérité, ayant pour partage de délivrer le peuple de l'Est de ses oppresseurs, premier chef du tribunal antérieur. Je fais

savoir par cette proclamation que je viens par ordre supérieur pour combattre dans l'Est.

Je suis entré dans les villes de Tang-wang, de Tchang-Tchéou, de Ou-si, j'ai brisé tous les obstacles, comme s'ils n'eussent été que des roseaux, mais, partout où j'ai passé, je n'ai pas touché un cheveu d'un innocent, car délivrer le peuple en détruisant les oppresseurs, voilà tout mon devoir et je ne yeux pas que les populations aient rien à souffrir.

Soyez donc tous sans crainte et sans inquiétude. Je sais que, dans ce pays, des brigands vont de tous les côtés, massacrant, incendiant, insultant les femmes, exerçant le pillage, etc., toutes choses qui excitent la haine et l'indignation ; et, cependant, les mandarins ne pensent ni à chercher ni à faire arrêter les auteurs de tant de maux ; ainsi, pauvre peuple, vous n'avez plus moyen de vivre en paix.

Pourtant, beaucoup de gens mal informés pensent que ces meurtriers et ces incendiaires nous appartiennent : je m'empresse donc de vous avertir que j'arrive avec une armée dont tous les membres se sont engagés par serment à ne point incendier, ni piller, et si quelqu'un contrevenait à ses engagements, il serait puni selon les lois de l'armée.

Peuple, gardez-vous d'aider les mandarins, il est arrêté que nous arriverons à Song-Kiang le 16 de la lune vers minuit et à Shanghaï le 22.

De Taï-Ping-Tiente, la 8e année, la 4e lune, le 1er jour.

Cette proclamation avait plus d'un mois de date quand elle a été affichée et le commandant de la *Mitraille* ajoutait que l'on en annonçait une semblable, lue à Tsin-poo, il y p.133 avait deux jours, mais sans qu'il sût quelle en était la date.

Toutes ces nouvelles sur les progrès que faisaient les rebelles vers la ville de Shanghaï commençaient à émouvoir les alliés, qui se préparaient à ouvrir les hostilités vers le Nord et l'on résolut d'établir conjointement un système d'opérations défensif pour Shanghaï, et offensif vers le Peï-ho. En conséquence, les chefs militaires des armées de terre et de mer furent invités à se réunir chez moi le 18 juin courant pour discuter divers points de la situation. Nous étions au 14 juin, et je

profitai des quelques jours que j'avais devant moi pour rendre compte de la situation au ministre par la lettre ci-après :

Q. G. de Shanghaï, le 14 juin 1860.

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous faire connaître les dernières nouvelles que j'ai reçues depuis ma lettre du 8 juin courant. Le père Clavelié, missionnaire jésuite de Sou-tchéou, est arrivé, et j'ai su par lui que cette ville a été définitivement pillée par les rebelles et les impériaux qui se sont joints aux rebelles ; toute la province, depuis l'embouchure du Yang-tsé-kiang, à l'exception d'une ou deux villes, est au pouvoir de ceux-ci ; il règne un affreux désordre dans tout ce malheureux pays et chacun se défend comme il peut. Quelques communes se sont armées pour s'opposer au pillage, lorsque les pillards se présentent peu nombreux, mais, dès que la masse des rebelles arrive, les paysans se rendent à eux ; il est difficile de prévoir comment tout cela finira.

Le vice-roi Ou et le chef de la justice de la province Sy-hué se sont réfugiés à Shanghaï ; ils ont demandé à me faire une visite ; j'ai répondu que, si leur visite était seulement de politesse, dans notre position réciproque, nous ne pouvions entamer de telles relations ; que, s'il s'agissait d'affaires ou d'ouverture de négociations, S. M. l'empereur des Français envoyait ici un ambassadeur, porteur de ses volontés, et que ce serait avec ce haut personnage qu'ils auraient à traiter. Je n'ai donc pas voulu les recevoir, laissant à M. le baron Gros le soin d'exprimer la pensée de Sa Majesté sur ce qu'il convient de faire.

Je suis plus convaincu que jamais que ces autorités chinoises ne sont pas de bonne foi, mais qu'elles ne savent plus où donner de la tête.

J'ai l'honneur de vous rendre compte officiellement, monsieur le maréchal, des événements politiques et des mesures que p.134 j'ai prises pour assurer la sécurité de nos établissements de Shanghaï, lorsque je serai éloigné de cette ville, ce qui ne saurait tarder après l'arrivée du baron Gros.

J'ai eu fort à faire pour obtenir le résultat actuel et pouvoir être prêt dans un avenir prochain. Mais un nouvel accident des plus fâcheux vient encore de se produire : la *Reine-des-Clippers* vient très probablement de se perdre ; voici ce que j'extrais d'un petit journal intitulé *Daily Press*, publié à Hong-Kong :

Par l'arrivée du navire *Lady Canning* à Macao nous apprenons qu'un grand transport français a été vu échoué près du point où le bâtiment de S. M. Britannique *Baleigh* s'était perdu et que l'équipage et la troupe étaient à terre sous des tentes. On rapporte que ce navire est supposé avoir eu le feu à son bord et qu'il s'est échoué pour ce motif, avec intention ; on ne dit pas son nom, mais ce pourrait bien être la *Reine-des-Clippers*.

À la lecture de cet article, j'ai écrit immédiatement au vice-amiral Charner en l'engageant à envoyer de suite chercher d'abord les 100 canonniers et sapeurs du génie qui étaient à bord de ce clipper et ensuite à faire enlever et sauver tout le matériel susceptible de l'être.

Vous savez, monsieur le maréchal, que ce transport était chargé d'une quantité considérable d'objets de campement, d'hôpital et d'habillement pour les effets de remplacement des corps ; toute la pharmacie vétérinaire était à son bord ; il importe donc essentiellement que Votre Excellence veuille bien donner l'ordre de remplacement immédiat de ces objets de première nécessité.

On trouve bien à faire confectionner ici quelques vestes et pantalons en flanelle pour les hommes qui, ayant mis pour la traversée leurs plus mauvais effets, ont achevé de les user, mais il faut songer dès à présent à remédier aux pertes ; ma première lettre pourra sans doute vous faire connaître ce qu'il aura été possible de sauver.

Le *Jura* est parti ce matin pour Tché-fou ; j'ai fait expédier sur ce point un premier convoi de chevaux, au nombre de 114, venant du Japon ; les autres chevaux vont arriver et, dès que les grands transports par lesquels j'ai fait porter les troupes dans le Nord, seront revenus, ils reprendront la même route avec chacun 150 chevaux ; je compte donc être à la fin de ce mois à Tché-fou de ma personne, après avoir pris les mesures les plus urgentes pour maintenir la tranquillité à Shanghaï après mon p.135 départ. Je laisse le commandement supérieur de cette place au lieutenant-colonel Favre, officier énergique et intelligent, avec le dépôt des isolés, les soldats d'administration et les infirmiers, plus deux compagnies de son régiment ; il pourra disposer d'une force de près de 400 hommes ; nos alliés en laissant autant, il n'y aura donc rien à craindre de ce côté.

Il serait bien nécessaire que Votre Excellence voulût bien l'augmenter, le nombre de nos hommes, car il est des nécessités à la guerre sur lesquelles on ne compte pas et qui se produisent tout à coup.

Ainsi j'ai dû faire occuper Chusan, comme j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à Votre Excellence ; je ne puis laisser Shanghaï sans défense ; cette obligation m'enlève donc quatre compagnies sur lesquelles je comptais ; ici on compte les hommes.

Aujourd'hui le général en chef anglais Sir Hope Grant vient d'arriver à Shanghaï sur le *Grenada*, loué par le gouvernement anglais pour lui et son état-major ; j'attends sa visite et nous concerterons notre dernier plan d'opérations il paraît qu'après avoir voulu attaquer les forts du Peï-ho par Pé-tang, les Anglais reviennent à mes idées d'attaquer par Ta-kou ; enfin, je les attends pour prendre une détermination décisive.

L'*Andromaque* et la *Persévérante* sont toujours en retard ; elles doivent arriver d'un jour à l'autre, à moins d'accidents, si fréquents dans cette maudite mer de Chine, où vient de se perdre, il y a quelques jours, dit-on, un magnifique transport anglais, l'*Assistance*.

Tous nos harnachements d'artillerie serviront aux chevaux japonais sans modifications bien sérieuses. Je pense donc, monsieur le maréchal, avoir vaincu toutes les difficultés qui se sont présentées et pouvoir être prêt aussi tôt que nos alliés, qui cependant avaient tout sous la main.

Le *Journal de Singapour* annonce que le *Duperré* est arrivé en rade le 24 mai ; il sera donc ici à la fin de ce mois.

Dans cette lettre au ministre je lui faisais pressentir la perte du grand bâtiment la *Reine-des-Clippers*, en lui annonçant que j'avais écrit au vice-amiral Charner pour qu'il envoyât vérifier si ce fait était vrai.

Le 15 juin l'amiral me rendait compte qu'il recevait de la manière la plus positive l'avis de la perte de la *Reine-des-Clippers*. Voici les détails qu'il avait reçus et qu'il me transmettait sur ce sinistre qui, joint à celui du naufrage de l'*Isère* à Amoy, allait me priver d'une grande partie de mes ressources.

p.136 Un baril d'eau-de-vie, ayant pris feu avait fait explosion, et un incendie intense s'était développé. L'on n'avait eu que le temps pour sauver l'équipage, d'échouer le navire sur une roche située entre Hong-Kong et Macao. Tout le personnel avait été conduit à terre, mais le bâtiment était devenu, en quelques minutes, une immense fournaise ;

la plus grande partie du matériel avait été anéantie ; des secours avaient été organisés et envoyés sur le lieu du sinistre.

Le *Duperré* avait été vu à Singapour le 24 mai. il ne pouvait donc pas tarder beaucoup à arriver.

Je recevais à cette même époque du 15 juin, par le lieutenant-colonel Despallières, commandant supérieur de Chusan, la nouvelle que plusieurs barques de pirates avaient été capturées et que tout marchait bien dans ces parages.

L'amiral anglais Sir Jones les avait quittés, laissant seulement deux avisos dans le port, et s'était porté au-devant du général Sir Hope Grant et de l'amiral Hope, qui avaient quitté Hong-Kong et étaient attendus à Chusan d'abord et à Shanghaï ensuite.

Le 17 juin, les chefs anglais étant arrivés à Shanghaï, la réunion annoncée dans une lettre au ministre pour le 18 juin eut lieu à trois heures du soir. Il fut immédiatement dressé dans les deux langues un procès-verbal dont voici la teneur en français :

Procès-verbal de la séance du Conseil de guerre tenu à Shanghaï, le 18 juin 1860, par :

1° S. E. le général de Montauban, commandant en chef l'expédition française en Chine ;

2° S. E. le général Sir Hope Grant, commandant les forces anglaises en Chine ;

3° S E. le vice-amiral Hope, commandant la marine anglaise en Chine.

4° S. E. le vice-amiral Charner, commandant en chef la marine française en Chine.

1° Il a été décidé que M. le général de Montauban, avec les forces françaises, débarquerait dans les environs de Chi-kan et que Sir Hope Grant, avec les forces anglaises, débarquerait sur la rive gauche du Pé-tang, ces deux points de débarquement, pouvant être modifiés par suite de reconnaissances postérieures faites par la marine ;

2° Que le débarquement aux points susmentionnés aurait lieu p.137 le 15 juillet ou à une date postérieure aussi rapprochée que possible.

3° Que dix jours à l'avance de l'époque qui sera ultérieurement fixée pour le débarquement, on se concerterait définitivement pour assigner un rendez-vous aux deux flottes afin que les deux drapeaux paraissent en même temps devant les forts du Peï-ho ;

4° Une nouvelle question a été discutée relativement à la présence dans les eaux de Shanghaï d'un assez grand nombre de jonques étrangères à la localité et armées en guerre.

Ces jonques inquiétant beaucoup les populations, il a été convenu sur la demande du tao-taï lui-même, que l'on adopterait des moyens pour empêcher ces jonques de porter le trouble dans les concessions européennes et parmi la population de la ville et des faubourgs.

À cet effet, il a été arrêté qu'une commission composée du consul de chaque nation ou d'un agent consulaire, d'un officier de la marine française, désigné par MM. les amiraux, et de deux mandarins choisis par le tao-taï, serait chargée de l'exploration des jonques placées dans les eaux de Shanghaï, désignerait celles qui doivent être désarmées immédiatement et expulsées, ainsi que celles qui, sur la demande des autorités chinoises, ne seraient pas désarmées, mais également chassées, avec défense, sous peine de confiscation, de reparaître dans ces mêmes eaux.

La commission sera au besoin secondée par un interprète de la langue chinoise désigné par un des consuls.

Ont signé : Général de Montauban ; vice-amiral Charner ; général Hope Grant ; amiral Hope.

Le matin même de la séance de ce conseil de guerre, de nouveaux renseignements m'étant parvenus sur le naufrage de la *Reine-des-Clippers*, je crus devoir profiter du départ pour Hong-Kong d'un bâtiment à vapeur du commerce pour donner d'autres détails au ministre de la Guerre sur la perte de ce bâtiment.

Ainsi que je l'avais annoncé au ministre par ma lettre du 14 juin, le clipper s'était échoué près de Macao et le capitaine d'artillerie Bispot, qui était sur ce bâtiment avec sa batterie, me donnait les détails suivants : le navire était mouillé, le 29 mai, près des îles Ladrones, retenu par les vents contraires, quand, le 3 juin, le feu prit dans la

cambuse de distribution, par suite de l'explosion du charnier à eau-de-vie, vers 2 heures de l'après-midi. Il paraît que le cambusier était entré avec une bougie allumée, sans p.138 lanterne, ce qui avait occasionné l'explosion dont il était probablement victime, bien qu'il ne fût pas mort sur l'heure. Après, plusieurs heures de rudes travaux pour se rendre maître du feu, le capitaine avait quitté le mouillage des Ladrones et était parvenu à échouer son navire à 6 heures du soir à la pointe de l'île A-do-oui, près Macao.

Le sauvetage des hommes avait eu lieu à 9 heures du soir et, à 10 heures et demie, tout le monde était à terre, excepté le capitaine Dispot et 25 canonniers qu'il avait gardés avec lui pour arroser continuellement les voiles qui servaient de calfatage à toutes les issues. Le capitaine s'était immédiatement rendu à Macao sur une petite barque espagnole pour demander assistance au consul de France.

À la suite de cette perte si sensible pour l'expédition, je m'empressai de faire au ministre de la Guerre les demandes suivantes : 1° faire reconstituer le plus promptement possible les réserves en effets des différents corps, puisqu'en raison de l'encombrement des autres navires, elles ont toutes été placées sur la *Reine-des-Clippers* ; — 2° envoi très prompt des deux hôpitaux temporaires de 500 lits chacun, qui m'avaient été annoncés par dépêche du 9 février ; — 3° vingt mille paires de souliers ; les hommes, par ordre du ministre, n'en avaient pas emporté de rechange. Je rappelais à Son Excellence que cet objet était de première nécessité, que le cuir chinois était de très mauvaise qualité et que les bottes que j'espérais au besoin faire confectionner étaient très mauvaises et impossibles pour nos hommes ; il en était de même pour les chemises ; — 4° les médicaments d'hôpital, et surtout ceux pour le service vétérinaire, qui étaient introuvables à Shanghaï et qui étaient fort rares et hors de prix à Hong-Kong ; ces derniers articles étaient sur la *Reine-des-Clippers* ainsi que les fers des chevaux, qui, cependant, étaient d'une urgence moins grande, la plupart des chevaux du pays n'étant pas ferrés ; — 5° enfin, je réclamais instamment du ministre les habillements d'hiver et surtout les 16.000 chemises de

molleton qui m'avaient été promises, la température du Nord de la Chine pendant l'hiver atteignant la même intensité de froid qu'à Moscou.

J'annonçais aussi au ministre la réunion qui devait avoir lieu le même jour et du résultat de laquelle je me réservais de lui rendre compte, en le prévenant toutefois que rien de p.139 définitif ne serait arrêté qu'après l'arrivée des ambassadeurs des deux puissances alliées.

L'on a pu voir, par l'article 4 du procès-verbal du conseil de guerre du 18, que des mesures sévères avaient été arrêtées contre la grande quantité de jonques chinoises armées en guerre qui stationnaient vis-à-vis de Shanghaï dans les eaux du Wam-poo. En conséquence, je renouvelai au lieutenant-colonel Favre les ordres que je lui avais déjà donnés pour qu'il exerçât la surveillance la plus sévère sur tous les bâtiments chinois qui passeraient à Si-Ka-wé.

Le 17, le lieutenant-colonel me rendit compte qu'il avait arrêté trois bateaux chinois sous les ordres d'un mandarin, qu'il avait laissé celui-ci et ses hommes poursuivre leur route après toutefois les avoir désarmés. Le consul prévint de ces faits le tao-taï de Shanghaï en l'avertissant de ne plus faire voyager de soldats chinois.

Tous les bâtiments de transport avaient quitté Ou-soung, ainsi qu'il m'en était rendu compte par les divers rapports du vice-amiral Charner, et l'expédition s'était dirigée sur Tché-fou, sous les ordres du général Jamin, commandant en second. Le contre-amiral Protet avait été désigné par le vice-amiral Charner pour commander la flottille des transports et opérer le débarquement sur la plage de Tché-fou.

@

# CHAPITRE V

# TCHÉ-FOU

@

p.140 Plus le moment de mon départ pour Tché-fou approchait, plus vives étaient nos préoccupations pour Shanghaï dont les rebelles, après avoir quitté Kia-tin, n'étaient plus qu'à quatre lieues.

Conformément à l'article 4 de la convention du 18 juin, la commission, désignée en vertu de cet article, dut commencer à fonctionner dès le 19 au matin. Elle devait débuter par visiter toutes les jonques de guerre ou armées en guerre et prononcer la saisie des armes de celles qui auraient été désignées comme suspectes en même temps que leur expulsion des eaux de Shanghaï. Les autres ne devaient pas être désarmées, mais seulement quitter la station de cette ville.

La visite des jonques eut lieu, comme cela avait été prescrit, mais, soit ignorance, soit mauvaise foi, les mandarins chinois ne purent ou ne voulurent pas désigner les jonques suspectes, et la commission prit le parti de les faire expulser toutes sans les désarmer : le nombre de ces jonques, d'après le rapport du capitaine de vaisseau Tricault, commandant le station, était de 76 et augmentait chaque jour.

M. l'amiral Charner m'écrivait de Ou-soung, le 22, que l'exécution des ordres donnés par la commission rencontrait un obstacle dans des réclamations faites par le tao-taï de Shanghaï et appuyées par le consul anglais, au sujet de quelques-unes des jonques expulsées.

Malgré les communications qu'il recevait du consul de France, le consul d'Angleterre, fonctionnaire dont j'ai déjà signalé l'hostilité vis-à-vis des Français, avait délivré des permis de rentrer dans la rivière à un certain nombre p.141 de jonques chinoises. Je crus devoir alors écrire à M. Bruce, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, la lettre qui suit :

Q. G. de Shanghaï, le 23 juin 1860.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'il se passe en ce moment à Shanghaï un fait très grave et qui peut avoir des conséquences très fâcheuses pour la sécurité des intérêts européens.

Votre Excellence a dû savoir par MM. le général en chef sir Grant et par l'amiral Hope qu'un conseil de guerre a été tenu chez moi le 18 juin courant, à l'effet de déterminer les mesures à prendre de concert pour arriver à mener à bonne fin la guerre entreprise en commun contre le gouvernement chinois. Vous devez avoir, monsieur le ministre, une copie du procès-verbal dressé à la fin de la séance du conseil, et vous aurez sans doute remarqué l'article 4, dont le but est, tout en ne portant pas la guerre sur un autre point que dans le golfe du Pé-tchi-li, de sauvegarder cependant Shanghaï contre toute tentative hostile qui pourrait s'y produire après le départ d'une partie des troupes qui assurent en ce moment la sécurité de cette ville.

Une grande quantité de jonques, armées en guerre, et étrangères à la localité, se trouvait dans les eaux de Shanghaï ; la population en était fort effrayée et le tao-taï lui-même éprouvait des craintes à cet égard ; il était urgent de faire disparaître cette cause d'inquiétudes.

Le conseil de guerre décida donc la formation d'une commission chargée de la visite de ces jonques et, pour conserver autant que possible un certain accord avec l'autorité chinoise, on fit intervenir deux mandarins, désignés par le tao-taï lui-même, afin de faire connaître à la commission les jonques suspectes qui devaient être désarmées et chassées, tandis que, par un acte de tolérance pour cette même autorité chinoise, les jonques de guerre lui appartenant devaient seulement quitter le mouillage de Shanghaï, sous peine d'être saisies.

La commission de visite, dont faisaient partie les deux consuls anglais et français, après avoir rempli sa mission, n'avait donc plus aucune intervention à exercer dans l'exécution d'un ordre purement militaire, lorsque j'appris, avec grand étonnement, que M. le consul d'Angleterre proposait au consul de France une mesure en opposition directe avec la décision du conseil de guerre ; je crois pouvoir affirmer qu'avant toute entente préalable avec son collègue français, M. le consul d'Angleterre avait déjà signé des permis de p.142 rentrée pour un certain nombre de jonques expulsées. Cet acte me paraît d'autant plus regrettable qu'il tendrait à faire croire aux autorités chinoises que le plus parfait accord ne règne pas entre nos deux autorités, que les décisions

que nous prenons n'ont aucune valeur, et enfin que l'autorité du consul anglais est supérieure, puisque j'ai donné les ordres les plus formels pour l'exécution de l'arrêté du conseil de guerre.

Il résulte de cette manière d'agir de M. le consul anglais que déjà des jonques, probablement se croyant fortes de son appui, ont tenté de passer à Ou-soung d'autorité, ont fait résistance, et qu'après une très courte lutte dans laquelle deux Chinois ont été blessés de coups de baïonnette, les deux jonques ont été capturées.

Ce fait très grave attirera, sans doute l'attention de Votre Excellence, qui, je l'espère, pensera, comme moi, que M. le consul anglais doit s'abstenir de tout acte touchant aux opérations militaires dont la direction appartient exclusivement aux chefs militaires.

J'ajoute, monsieur le ministre, que les agents français ayant découvert une fabrique clandestine de munitions et de projectiles de guerre dans le faubourg de Tou-ka-dou, j'ai fait occuper, pendant la nuit, la maison qui renferme les dépôts de cette nature et je vous tiendrai au courant de cette affaire afin que nous prenions une décision en commun sur la destination à donner aux objets saisis.

Ch. de Montauban.

Réponse de M. Bruce.

Shanghaï, le 23 juin 1860.

Monsieur le général, j'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser ce matin, et je m'empresse d'informer Votre Excellence exactement sur la conduite que M. le consul Meadows a tenue dans l'affaire des onques de guerre.

Selon l'article des instructions données par l'amiral Hope aux officiers de la marine anglaise, les jonques de guerre devaient être averties de sortir de la rivière et de ne pas s'approcher de la ville sans la permission donnée par les officiers supérieurs des deux marines, à la requête du tao-taï.

Cette requête a été adressée à M. Meadows en faveur de huit jonques et il leur a fourni, non des permis, mais des certificats qui constataient que le tao-taï avait fait demander leurs services.

p.143 Il avait ni le droit ni la prétention de leur donner des permis de rester en face de la ville, mais je lui ai fait observer que les ordres exigeaient que les

permis soient livrés par les autorités des deux nations, et qu'il serait mieux dorénavant de communiquer, en premier lieu, la requête à son collègue de France.

Maintenant, je. remets copie à Votre Excellence de deux lettres qu'il a reçues du tao-taï sur 67 jonques dont il désire avoir les services pour la défense des approches de la ville : la question n'est pas sans difficultés. D'un côté il s'agit de déterminer si l'on peut agir franchement de concert avec ce fonctionnaire et si des navires armés sont nécessaires à la défense de la ville ou des villages situés sur le bord de la rivière ; de l'autre côté, en ôtant au tao-taï tous les moyens de défense, nous nous chargeons de la responsabilité d'y suppléer.

Peut-être serait-il bien d'avoir des explications plus détaillées et précises sur l'usage qu'il compte en faire et sur la nécessité du nombre indiqué, avant d'en venir à une décision définitive.

Mais, quant à la question générale, je ne cacherai pas à Votre Excellence que je ne partage pas l'opinion de ceux qui croient que la présence de ces jonques sera un élément de danger à la ville ou à la communauté étrangère et que je suis d'avis que le tao-taï désire avant tout conserver l'ordre et les bonnes relations qui existent avec nous à Shanghaï.

Ce serait facile, si on le jugeait convenable, d'exiger que les jonques ne soient pas stationnées à Shanghaï, mais en montant la rivière à une certaine distance pour la protection des endroits importants qui se trouvent actuellement sans défense.

Je compte assez sur la bienveillance de Votre Excellence pour me permettre de lui offrir ces observations à la hâte.

Frédérick W. Bruce.

Cette lettre était écrite tout entière en français de la main de M. Bruce sans que j'aie changé un mot d'orthographe. J'aurais bien voulu communiquer avec cet excellent ministre dans sa langue, mais j'appartenais à cette génération du commencement du siècle à laquelle on inspirait, bien à tort, des sentiments de haine contre le grand peuple anglais dont on avait, en quelque sorte, proscrit la langue en France.

Le 24 juin le lieutenant-colonel Favre signalait l'arrivée à Si-Ka-wé d'un jeune Chinois, élève du collège des Pères jésuites. Il arrivait de Kia-tin, où il était p.144 administrateur de la chrétienté de ce lieu, et avait quitté la veille, 23 juin, cette ville, qui venait d'être prise par les rebelles. D'après ce qu'il rapportait les soldats envoyés par le tao-taï actuel de Shanghaï et conduits par le mandarin Si-ouen, son prédécesseur, étaient arrivés le 25 au matin devant Kia-tin.

Le mandarin de cette ville était sorti pour aller à leur rencontre et les faire entrer dans la ville, mais, pendant ce temps, les rebelles y pénétraient par la porte de l'Ouest, et avaient déjà repoussé les impériaux qui se trouvaient dans la ville et qui n'avaient pas tardé à se disperser. Un très court combat avait ensuite eu lieu entre les rebelles et les soldats venus de Shanghaï, à la suite duquel ces derniers s'étaient débandés et rejetés du côté de Ne-ziang, suivis, sinon précédés, par les mandarins qui les commandaient. Les rebelles étaient occupés à piller le peu qui était resté dans la ville.

À la même date, 24 juin, l'amiral Charner m'écrivait de Ou-soung que le mandarin qui commandait dans cette localité était venu le trouver pour lui annoncer que les rebelles n'étaient plus qu'à 15 milles de Ou-soung, qu'ils marchaient sur ce point dont ils s'empareraient, si on ne lui prêtait pas secours.

L'amiral ajoutait : « Voilà bien des embarras à l'approche de notre départ pour le Nord ! » Il émettait la pensée que ces embarras étaient suscités par le gouvernement de Pékin pour nous amener à laisser dans les parages de Shanghaï une partie de nos forces. Les ruses qu'emploie ce gouvernement pouvaient donner quelque apparence de vérité à l'opinion de l'amiral, mais les rapports que je recevais établissaient d'une manière trop certaine tous les brigandages commis contre les populations pour que je pusse la partager.

Il fut donc arrêté que l'amiral enverrait dans la petite rivière de cette localité, une canonnière et ferait occuper Ou-soung par une centaine de marins. Cette mesure ne pouvait être que provisoire en raison du petit nombre d'hommes que possédait l'expédition. Plus tard,

il y aurait lieu de se contenter de protéger le grand magasin de charbon que la marine avait sur ce point, et, pour sa défense, il suffirait de 25 ou 30 marins et de trois ou quatre grandes barques armées chacune d'un canon.

p.145 Les mesures de sécurité étant arrêtées de ce côté, il fallait les compléter de concert avec nos alliés. Il fut convenu avec le contre-amiral Jones que nous enverrions chacun 300 hommes avec 2 obusiers, sur Sent-zoo, point situé à la jonction des routes de Ou-soung et de Shanghaï et à 2 lieues de cette dernière ville.

En conséquence, j'envoyai au colonel Favre l'ordre de quitter Si-Ka-wé le 26 au matin, en y laissant un officier et 25 hommes pour protéger l'établissement et de se diriger avec le reste de sa troupe sur Sent-zoo en passant le Ou-soung à 8 lis (ou 6.400 mètres) de Si-Ka-wé. Des barques devaient faire traverser le canal à la troupe qui n'aurait plus que 4 lis à parcourir pour arriver à Sent-zoo.

À son arrivée à Sent-zoo, le lieutenant-colonel Favre avait envoyé deux espions, l'un à Ne-ziang l'autre à Kia-tin. Ce dernier, de retour de sa mission, avait annoncé au colonel que les soldats du tao-taï étaient entrés le 26 à 7 heures du matin à Kia-tin, d'où ils avaient délogé les rebelles, qui s'étaient retirés sur Tat-chang et sur Kouang-chang.

Le 25, l'amiral m'écrivait pour m'annoncer que, d'après mon avis et les renseignements qu'il avait recueillis il avait établi 100 marins à Ou-soung et que, s'étant rendu sur ce point, il les avait trouvés bien installés. Il se plaignait du manque de coolies pour faire le service du parc de charbon et du surcroît de travail qui incombait à ses marins par l'éloignement des 100 hommes à Ou-soung. Cette question des coolies me ramène naturellement à la situation politique du Sud de la Chine. On se rappellera que, par suite des instructions du gouvernement, la ville de Canton n'était plus placée sous mon commandement, mais sous celui de la marine. Cet état de choses, dont j'ai démontré les inconvénients, m'obligeait à avoir recours à l'amiral pour tout ce qui concernait les besoins maritimes de l'expédition.

J'avais demandé 1.500 coolies à Canton pour le service des transports de l'expédition et j'avais, en outre, demandé à l'amiral de me faire tenir au courant des affaires politiques du Sud, qui pouvaient avoir une influence sérieuse sur les opérations à exécuter dans le Nord.

Le capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois (aujourd'hui vice-amiral), officier très distingué de la marine, chargé du p.146 commandement difficile de Canton, m'adressait sous la date du 1er juillet la lettre qui suit :

Canton, 1er juillet 1860.

Mon général, par mes lettres en date des 20, 22 mai et 20 juin, j'ai eu l'honneur, conformément aux instructions de l'amiral Charner, de vous tenir au courant des faits politiques qui se passaient dans l'étendue de mon commandement.

Au moment où vous allez entrer dans la voie des grandes opérations militaires qui, sous votre commandement, vont avoir lieu dans le Nord, je crois de mon devoir de vous rendre compte de la situation générale des affaires de Canton, que vous allez laisser loin derrière vous.

Vous savez combien il est difficile, dans les pays chinois, d'être bien informé de tout ce qui se passe. Quoique, depuis longtemps, les Européens aient pris racine à Canton, on n'y est guère plus avancé à ce point de vue qu'à Shanghaï.

Cependant, il est évident qu'il y a, dans cette province, deux partis en lutte, celui du vice-roi Laou qui paraît favorable aux Européens et voudrait rester en dehors de la question du Nord ; c'est lui qui a permis l'émigration, le recrutement des coolies pour les alliés ; il fait droit volontiers à toutes nos justes réclamations.

L'autre parti, représenté par Ki-Ling, gouverneur de la province de Canton, est hostile à toutes les mesures précédentes ; il appelle Canton une ville de traîtres, qu'il refuse d'habiter ; il demeure à Shao-chow ; il agite le pays contre nous, élève des conflits d'autorité avec le vice-roi, lève des taxes, etc., etc.

Ce dernier parti gagne du terrain à l'approche des événements du Nord et depuis que les rebelles ont évacué la province.

On s'en aperçoit facilement aux placards affichés contre les étrangers, contre les chrétiens, contre l'émigration et le recrutement des coolies pour le Nord, et surtout par les bruits de la destitution de Laou et de son remplacement comme vice-roi par Ki-Ling.

Un des symptômes est la cessation presque complète du recrutement des coolies pour l'armée.

Je vous en ai expédié 940 ; je compléterai à 1.000 par un envoi le 4 de ce mois, mais je crains bien que la source n'en soit bientôt tarie et de ne pouvoir atteindre le chiffre de 1.500 que l'amiral Charner m'avait chargé de recruter, ordre que vous me rappelez par votre lettre du 18 juin que je reçois à l'instant.

Comme dernière tentative, je vais louer, dans le quartier le plus populeux du faubourg de l'Ouest, la maison d'émigration espagnole, avec tout son personnel : si ce moyen ne réussit pas, p.147 il faudra renoncer complètement à louer des coolies à Canton.

Encore faut-il que je puisse disposer un peu régulièrement d'occasions pour le Nord ; je ne connais pas d'avance les mouvements prévus sur la ligne de Hong-Kong à Shanghaï : c'est une difficulté et un obstacle de plus.

Ainsi que je m'y attendais, et c'est le résultat inévitable de mon éloignement, je suis à peu près abandonné à mes propres ressources, sans communications et sans renseignements. Ces ressources sont peu importantes : trois compagnies d'infanterie de marine, débris de la guerre de Cochinchine, une soixantaine de marins, un transport armé de 8 pièces de canon monté en grande partie par des Indiens.

Il est certain qu'à la nouvelle des opérations du Nord, il se produira ici de l'émotion, quelques troubles : le bruit de la *défaite des Barbares* sera faussement répandu par certains mandarins qui exciteront le peuple contre nous.

Si un succès rapide couronne vos opérations, ces dispositions seront facilement comprimées. Dans le cas contraire, qui est peu supposable, je l'espère, la situation deviendra difficile.

Je redoute moins les événements qui peuvent survenir que je ne regrette notre infériorité comparativement aux Anglais, laquelle diminue notre prestige, alors que nous venons en Chine avec la juste prétention d'agir sur un pied d'égalité avec eux.

Coupvent.

J'ai tenu à citer cette lettre dans son entier, parce qu'elle fait voir quelle était la situation dans le Sud de la Chine, et combien je laissais d'embarras derrière moi au moment de m'éloigner pour un temps indéfini vers le Nord.

Je crois utile à la marche que je me suis tracée pour la suite à donner aux événements de cette campagne de dire un dernier mot sur la position des rebelles, au moment ou j'allais quitter Shanghaï.

Le 25 juin j'écrivis à l'amiral pour le prévenir que les rebelles avaient passé la journée du 24 à Loutine et que les rapports que je recevais m'annonçaient qu'ils devaient se porter le 25 à Pao-chan et que, de ce point à Ou-soung, il n'y avait plus guère qu'un kilomètre. Je rappelai à l'amiral la nécessité de bien défendre Ou-soung, si utile pour nos communications par terre et en même temps pour le ravitaillement de nos bâtiments, et je lui recommandai l'exécution des mesures dont il m'avait fait part dans ses lettres précédentes.

p.148 Le 27 l'amiral me répondit qu'en présence des dispositions prises contre eux, les rebelles s'étaient retirés à plus de 8 lieues de Ou-soung, et que la sécurité la plus complète régnait sur ce point.

Je crois devoir persévérer dans la marche que j'ai suivie jusqu'à ce jour en plaçant ici la copie de la lettre que, sous la date du 26 juin, j'écrivais au ministre de la Guerre. Mes lettres à Son Excellence étant une espèce de rapport sur tout ce qui concernait l'expédition, tiennent le lecteur mieux au courant de la situation que ne pourrait le faire un résumé nécessairement incomplet :

Q. G. de Shanghaï, le 26 juin 1860.

Monsieur le maréchal, j'ai eu l'honneur, le 16 courant, de vous faire connaître par ma lettre n° 79 qu'une réunion devait avoir lieu chez moi entre les amiraux et les généraux en chef pour arrêter le plan des opérations à entreprendre.

Le procès-verbal de ce qui a été arrêté dans cette séance et dont je joins ici copie vous renseignera exactement sur la marche des événements, dont les plus importants seront sans doute accomplis lorsque vous recevrez cette lettre,

à moins toutefois que l'arrivée de M. le baron Gros ne vienne changer complètement la situation des choses.

Cependant, nous n'avons encore aucune nouvelle du courrier qui doit amener les ambassadeurs ; il règne ici une grande inquiétude au sujet du retard extraordinaire du paquebot.

Les Anglais, comme vous pourrez le voir par le procès-verbal, continuent à vouloir opérer par le Pé-tang, malgré les obstacles qu'ils rencontreront, et dont m'a parlé le général Ignatief, l'ambassadeur de Pékin pour la Russie, avec lequel j'ai eu une longue conversation.

D'après lui, l'empereur de Chine, quoique jeune (trente ans), est un homme énervé par l'usage de l'opium et l'abus d'autres excès.

On lui cache la plupart des affaires sérieuses et on le trompe sur tout ce qui se passe. Ses deux conseillers intimes seraient Sou-choum, vieillard de quatre-vingt-deux ans, allié à l'Empereur par son mariage, et Djen-Ouan ; ce dernier est gouverneur de Pékin.

Ces deux hauts personnages seraient partisans de la guerre et ennemis de toute alliance avec les Européens. Le vice-roi Ou, des deux Kiang, qui vient de laisser les rebelles s'emparer de toutes les villes de son gouvernement, est en complète disgrâce ; p.149 il a reçu l'ordre de se rendre à Pékin, d'où il est probable qu'il ne sortira plus vivant ; aussi retarde-t-il son départ de Shanghaï, autant qu'il peut. Il espère toujours se rattraper ici par quelque intrigue, et il paraît compter sur l'arrivée des ambassadeurs pour ouvrir quelque négociation qui puisse lui rendre son crédit. Il visite de temps en temps M. Bruce. Il m'a fait demander une entrevue ; je lui ai fait répondre que l'Empereur envoyait ici son représentant, et que ce serait à lui qu'il devrait s'adresser.

J'ai reçu des nouvelles de l'heureuse arrivée des troupes qui étaient parties de Ou-soung pour Tché-fou, le 1er juin, sous les ordres du général Jamin ; la traversée de Ou-soung à Tché-fou a été très bonne et le débarquement a eu lieu le 8 au cri trois fois répété par l'armée de terre et de marine : « Vive l'Empereur ! ».

Je vous rends compte officiellement, monsieur le maréchal, de cette première opération, d'un résultat si satisfaisant, et qui me paraît de bon augure pour la suite ; je fais copier un plan du camp pour vous donner une idée exacte des lieux.

**Plan du camp de Tché-fou.**
(détail extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

L'eau y est abondante et très fraîche, chose extrêmement importante, car nos alliés sont obligés d'avoir à Tu-lien-wang une réserve de deux mois d'eau sur bâtiments ; cette circonstance a déjà un peu modifié leurs premiers projets, et le général Grant, parti ce matin de Shanghaï, me fait dire qu'il allait d'abord s'établir à Oueï-Haï-Oueï près de Tché-fou.

La *Loire*, arrivée à Ou-soung le 9 de ce mois, doit en repartir le 24 pour Tché-fou. Elle emporte, outre son chargement de matériel, 10 chevaux d'artillerie, tous harnachés, et leurs conducteurs.

Ces chevaux du Japon qui, dans l'origine, paraissaient si difficiles, vont parfaitement aujourd'hui, et, en les voyant défiler avec leurs harnais d'artillerie et les conducteurs en tenue, on aurait pu se croire en France, tant tout cela était bien tenu, grâce au colonel de Bentzmann, commandant de l'artillerie.

Deux des trois grands transports, qui doivent porter nos chevaux à Tché-fou, sont arrivés à Ou-soung : ce sont le *Calvados* et la *Garonne* ; ils porteront chacun 250 à 300 chevaux et partiront dans quatre à cinq jours après avoir fait leur charbon et avoir embarqué les chevaux.

Deux des bâtiments chargés pour le compte de l'État et revenant du Japon ont été dirigés de suite sur Tché-fou avec 219 chevaux ; il se trouvera donc d'ici à dix jours 700 chevaux à Tché-fou ; le nombre sera suffisant pour atteler d'abord l'artillerie, et monter les officiers qui ont droit à l'être.

Toutes mes dispositions sont prises pour que je quitte Shanghaï de ma personne, ainsi que mon état-major, le 2 juillet ; le 7 je p.150 serai à Tché-fou et du 7 au 25 j'organiserai définitivement tous mes moyens pour l'attaque des forts du Peï-ho.

Il paraît, d'après les renseignements que j'ai recueillis de plusieurs côtés, que le chef tartare San-ko-li-tsin (général tartare, beau-frère de l'Empereur et généralissime) a beaucoup augmenté les défenses de ces forts et qu'il a créé des obstacles par l'inondation ; je prendrai toutes les précautions nécessaires pour détruire ces obstacles qui ne sauraient nous arrêter bien longtemps.

Je poursuivrai le plan que j'ai arrêté depuis longtemps dans ma pensée, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer, et que je modifierai peut-être sur quelques points, suivant les circonstances qui pourront se présenter. Jusqu'ici tout concourt à me confirmer dans mes idées et j'espère en la réussite.

Votre Excellence ne peut se faire une idée exacte de la disjonction de toutes les pièces qui constituent le gouvernement chinois : il faut être sur les lieux pour croire à une telle décomposition.

Les deux Kiang sont au pouvoir des rebelles et le vice-roi Ou n'a trouvé d'autre refuge que Shanghaï ; je joins ici une copie d'une lettre que l'on m'affirme qu'il a écrite à l'Empereur pour lui exposer l'état actuel des choses ; j'ai peine à croire qu'il ait envoyé cette lettre ; ce serait un acte de patriotisme

qui l'exposerait beaucoup, mais il est vrai de dire qu'il n'a plus grande chance de sauver sa vie et qu'il ne peut pas tomber dans pire condition.

Aujourd'hui, les rebelles, après s'être emparés avant-hier de Kia-tin, ville de troisième ordre à 8 lieues de Shanghaï, sont à 4 lieues de cette dernière ville.

De concert avec les Anglais, nous avons envoyé 600 hommes et 4 pièces d'artillerie à un gros village nommé Sent-zoo, à 2 lieues de Shanghaï, à la jonction des routes de Shanghaï et de Ou-soung. Cette position les tiendra en respect et, s'ils avançaient davantage vers Shanghaï, où sont concentrés les intérêts européens, ils sont prévenus qu'on les repousserait. Tant qu'ils s'attaquent au gouvernement impérial, notre rôle vis-à-vis d'eux est passif, mais le jour où ils voudront nous approcher, ils auront à s'en repentir.

Cette lettre du vice-roi Ou est extrêmement remarquable par les appréciations pleines de justesse qu'elle contient, mais elle prouve aussi que le pouvoir des agents du gouvernement impérial est aux abois. Sans cela il serait difficile de s'expliquer des aveux qui doivent coûter bien cher à l'orgueil de ces fonctionnaires, habitués à nous considérer comme très inférieurs et à nous traiter avec une hauteur ridicule. Il y a à peine deux mois que ces gens rejetaient, avec des paroles insolentes, notre ultimatum, et, aujourd'hui, une acceptation sans p.151 restriction leur paraît le seul moyen de salut de l'empire.

Notre état sanitaire est toujours satisfaisant, monsieur le maréchal, malgré qu'il y ait eu, il y a deux ou trois jours, une chaleur étouffante, non comme celle d'Afrique, sèche et brûlante, mais comme celle d'un bain de vapeur ; ces journées nous ont coûté 3 hommes enlevés en quelques heures, frappés comme par la foudre, et cependant j'ai pris toutes les mesures sanitaires de précautions.

On a annonce le départ de Hong-Kong du *Duperré* qui a quitté cette ville le 28 juin, et qui, par conséquent, si la mousson est bonne, peut arriver d'un moment à l'autre. C'est notre dernier transport. Il ne nous arrivera plus que les bâtiments qui apportent les canonnières ; mais quand arriveront-ils ? Probablement lorsque tout sera terminé.

Le *Duperré* a pris à Hong-Kong une partie du personnel de la *Reine-des-Clippers*, la batterie Dispot, etc., etc.

Ch. de Montauban.

Toute l'expédition était réunie à Tché-fou ; ainsi que je l'avais projeté depuis longtemps, j'avais fait rentrer les troupes d'artillerie qui avaient été envoyées à Sent-zoo, village de 50.000 âmes (désigné sous ce titre parce qu'il n'était pas entouré de murs). Une reconnaissance faite entre Sent-zoo et Kia-tin avait constaté que la plus grande tranquillité était rétablie dans cette contrée magnifique et d'une très grande richesse.

Le *Duperré* était arrivé aux îles Saddlé, à l'embouchure du Yang-tsé-kiang ; j'écrivis à l'amiral de faire diriger de suite ce grand navire sur Tché-fou, après toutefois en avoir fait enlever pour le Trésor 4.000.000 de francs en lingots, sur la demande du payeur en chef de l'armée. Le *Wéser* était en rade à Singapour et devait arriver très prochainement à Hong-Kong, d'où il serait dirigé sur Tché-fou.

Les embarquements pour la presqu'île continuaient. Le commandant en chef de l'artillerie, le colonel de Bentzmann, et l'intendant en chef Dubut venaient de quitter Shanghaï pour cette destination ; les troupes se portaient toujours très bien, grâce aux bons soins dont elles avaient été l'objet ; j'annonçai donc au ministre que j'espérais, dans toutes ces bonnes conditions, être en mesure de commencer les opérations militaires à la fin de juillet.

La veille de mon départ, je reçus la visite du général p.152 comte Ignatief, ambassadeur de Russie en Chine. Le général était jeune, bien de physique et avait un abord très agréable ; il jouissait d'un grand crédit auprès du tsar dont il était l'un des aides de camp. Sous une grande apparence de franchise, il passait pour un très habile diplomate et les missions importantes que son gouvernement lui a confiées depuis justifient cette opinion de son mérite. Comme la majeure partie des Russes de haute condition, il paraissait, à cette époque, avoir beaucoup de sympathie pour la France ; j'espère que les événements malheureux qui ont accablé notre pays n'auront pas modifié ses bons sentiments.

Les communications de l'ambassadeur de Russie avec nos alliés étaient, je crois, moins cordiales et cela se conçoit en réfléchissant que le gouvernement russe tenait essentiellement à conserver avec le Nord

de la Chine des relations commerciales auxquelles l'éloignement de la France ne permettait pas de faire concurrence ; il n'en était pas de même de l'Angleterre occupant déjà des points importants dans le Sud de la Chine et à la veille d'étendre son influence vers le Nord. Je n'ai eu, pendant toute la campagne, qu'à me louer de mes relations avec l'ambassadeur russe.

J'avais pourvu au commandement de Shanghaï pendant mon absence de cette ville en le confiant au lieutenant-colonel Favre, dont j'ai déjà fait l'éloge mérité ; je lui avais donné mes dernières instructions. J'avais également envoyé au lieutenant-colonel Despallières, commandant supérieur de Chusan, des instructions avec un matériel qu'il m'avait demandé pour organiser sa police à cheval ; je m'étais entendu avec l'amiral Charner pour notre prochaine réunion à Tché-fou ; je n'avais donc plus rien qui me retînt à Shanghaï, où je laissai encore pour quelques jours mon chef d'état-major pour surveiller la mise à exécution des dernières dispositions que j'avais prises.

M. le capitaine Dreyssé, du génie, était mis à la disposition du colonel Favre pour les travaux de défense que l'approche des rebelles pourrait nécessiter ; j'eus tout lieu par la suite de me féliciter du choix que j'avais fait de M. Dreyssé.

Je prévins les chefs anglais que j'avais fixé mon départ pour Tché-fou au lundi 2 juillet.

@

# DEUXIÈME PARTIE

# LES OPÉRATIONS MILITAIRES

# CHAPITRE PREMIER

# LE DÉBARQUEMENT A PÉ-TANG

@

p.153 Le 2 juillet, à 7 heures du matin, je m'embarquai sur le *Forbin*, à destination de Tché-fou, où j'arrivai le 6 après m'être arrêté la veille à Oueï-haï-Oueï, où je croyais trouver une partie de l'armée anglaise avec le général Grant. Mon collègue anglais avait renoncé à occuper ce point sur lequel l'eau faisait défaut, et il avait jugé plus convenable d'occuper Tu-lien-wang, beaucoup plus au nord.

En arrivant à Tché-fou par un temps magnifique, je fus frappé de l'aspect que présentait la rade et le campement de l'armée, échelonnée sur un terrain en amphithéâtre, couronné par une tour carrée qui servait autrefois de fanal pour les bâtiments en mer. Je reçus, immédiatement après mon arrivée, la visite des généraux Jamin et Collineau et celle du contre-amiral Protet, qui commandait la station navale. Après m'être entretenu à bord avec ces messieurs sur divers objets de service, je débarquai et je m'installai dans une habitation que le général Jamin m'avait fait préparer pour moi et mon état-major.

Mon premier soin fut de visiter l'hôpital et l'installation des troupes, ainsi que celle des divers services. Je constatai que, grâce à la bonne direction tracée par M. le général Jamin à tous les chefs militaires et des différents services et à la stricte exécution des ordres donnés, tout était dans l'état le plus satisfaisant.

p.154 Je montai à cheval et je parcourus quelques points de la presqu'île pour me rendre compte des ressources qu'elle pourrait offrir, puisque désormais et sans contestation elle devenait le véritable point de départ et la base de nos opérations futures.

J'avais trouvé, en débarquant, une lettre du général Sir Hope Grant qui me demandait si je verrais quelque inconvénient à ce qu'il occupât le village de Pé-tang sur la rivière de ce nom. Je lui répondis :

De Tché-fou, le 6 juillet 1860.

Monsieur, j'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de la lettre par laquelle elle me manifeste le désir d'opérer un débarquement immédiat à Pé-tang, malgré que, par clause insérée au procès-verbal de la séance qui a eu lieu à Shanghaï, nous nous soyons engagés à n'opérer de débarquement sur les points convenus que le 15 juillet au plus tôt et le 25 juillet au plus tard.

Votre Excellence ne peut ignorer que le Pé-tang n'est qu'à 2 lieues et demie du Peï-ho et que l'occupation de ce point par les forces que vous commandez, serait un véritable commencement d'hostilités, auquel l'armée française ne pourrait prendre aucune part.

Les raisons que j'ai eu l'honneur d'exposer, dans la conférence du 18 juin dernier, aux membres qui en faisaient partie, subsistent toujours et je ne puis, dans aucun cas, accepter l'offre que Votre Excellence me fait d'adjoindre à l'armée anglaise une petite force française pour occuper Pé-tang.

D'après nos instructions communes et d'après une lettre de lord John Russell, il est expressément recommandé qu'il ne peut *être question, en aucun cas, d'une arrivée séparée dans les eaux du Peï-ho, de l'un ou de l'autre pavillon* des deux puissances alliées et, bien certainement, un débarquement à Pé-tang serait une véritable contravention aux ordres de nos gouvernements, comme elle serait contraire aux conventions établies le 18 juin dernier.

Que Votre Excellence veuille bien se rappeler que, malgré que les troupes françaises eussent fait une traversée de six mois en mer, je n'ai pas voulu les expédier de suite sur Tché-fou et qu'elles sont restées pendant plus de vingt jours à Ou-soung sans être débarquées jusqu'à ce que j'aie su, par M. le général Napier, que vous n'aviez pas l'intention d'occuper le point de Tché-fou ; c'est seulement alors qu'elles ont continué leur route p.155 sur ce point, où elles n'ont débarqué que le 8 juin dernier.

Il avait été convenu, dans la séance du 18 juin, que vous feriez votre débarquement à Tu-lien-wang, dont la reconnaissance avait été faite antérieurement, et ce point me paraissait propre à remplir toutes les conditions du programme que nous avions arrêté ; le manque d'eau avait été prévu par vous, monsieur le général, et par M. l'amiral Hope puisque vous aviez pour deux mois d'eau sur les bâtiments pour le cas où cette ressource vous aurait manqué à Tu-lien-wang, ce qui est peu probable en raison de la quantité assez considérable de troupeaux que les Chinois possèdent

habituellement sur ce point et qu'ils ont fait retirer dans l'intérieur à la suite de plusieurs reconnaissances faites sur ces lieux.

Le gouvernement de S. M. la reine de la Grande-Bretagne avait parfaitement compris que les forces alliées auraient à choisir des points intermédiaires sur le golfe du Pe-tchi-li ou dans le voisinage, car il avait indiqué comme probable pour remplir ce but l'occupation des îles Miao-Tao, mais il n'avait jamais pensé à indiquer Pé-tang qui se lie si intimement au Peï-ho qu'il est plus que probable que l'attaque des forts du premier point amènerait immédiatement l'attaque de ceux du second en vue d'une défense de la part des Chinois.

Il ne m'appartient pas, monsieur le général, d'entrer en quoi que ce soit dans les raisons qui ont déterminé votre choix, mais permettez-moi de vous faire observer, en réponse au désir que vous manifestez de ne pas voir fortifier la rivière du Pé-tang, que, d'après un rapport de M. le capitaine du génie Fisher, fait à bord du *Cruizer*, 19 septembre 1859, ces forts étaient déjà armés à cette époque puisqu'il parle de la nécessité de les attaquer avec du canon, et que M. le commandant du *Cruizer* lui-même, M. Bythesea, dans un rapport du 17 septembre 1859, précédant de deux jours celui du capitaine Fisher, énumère le nombre des canons qui garnissent les deux forts : le fort Nord en possède 11, le fort Sud 13, en tout 24.

Si je suis entré dans un pareil détail, Votre Excellence reconnaîtra que je n'ai en vue qu'une seule chose, c'est de lui démontrer que l'occupation de Pé-tang amènera nécessairement une action de guerre dans les eaux du Peï-ho, et que le pavillon de la France n'y serait pas représenté ; j'ajouterai une dernière réflexion : c'est que si les Chinois n'ont pas augmenté jusqu'à ce jour les défenses du Pé-tang, il est peu probable qu'ils les augmenteront d'ici au 25 juillet, dernier délai que nous avons fixé pour commencer nos opérations.

J'espère que Votre Excellence accueillera mes observations avec la bienveillance qui a toujours présidé à toutes nos relations, et qu'elle ne verra dans mon désir de maintenir intactes les conventions du 18 juin dernier que l'accomplissement d'un p.156 devoir à remplir, d'après les instructions qui nous sont communes, aux commandants en chef de mer comme aux commandants en chef de terre.

Le général Grant, avec sa loyauté ordinaire, se rendit à mes observations, dont le but, on le voit, était si important, il crut néanmoins devoir m'expliquer de nouveau les motifs de sa proposition dans une lettre relative à cet incident. Ce brave général tenait tellement à ne pas laisser soupçonner sa loyauté qu'il m'écrivit, indépendamment de sa lettre officielle, une lettre particulière, datée du même jour, où il me disait :

Mon cher général, j'ai reçu votre lettre officielle et j'espère que vous comprendrez que ma grande raison pour vous écrire à Tché-fou était une conséquence de la difficulté que je craignais de rencontrer quand je voudrais me procurer de l'eau pour le grand nombre de chevaux que j'avais ; on en avait apporté pour six semaines avec les chevaux mais on en avait consommé une grande partie en route.

Il m'a semblé que vous auriez aussi très peu d'eau à Tché-fou et, d'après les renseignements que j'avais reçus sur Tu-lien-wang, le même inconvénient se présentait ; je suis heureux néanmoins de vous dire qu'en divisant mes forces en trois portions sur les bords de la baie, j'espère être à même de trouver suffisamment d'eau pour les besoins.

Mon désir était que nous envoyions un corps d'égale force pour s'emparer du Pé-tang et votre artillerie n'étant pas prête, je vous ai offert chevaux ou batteries.

J'espère, mon cher général, que je vous ai expliqué mes raisons pour vous écrire à Tché-fou. Croyez-moi, mon cher général, très fidèlement à vous.

Hope Grant, brigadier général.

Je rendis compte au ministre de la Guerre de mon installation à Tché-fou et je l'informai qu'étant parti le 2 juillet de Shanghaï j'avais rencontré le 3, à hauteur des îles Saddlé (embouchure du Yang-tsé-kiang), le *Wéser* qui avait envoyé une embarcation à l'amiral Charner à Ou-soung pour prendre ses ordres. Je m'assurai, en passant, que ce bâtiment avait fait une traversée aussi heureuse que rapide, puisque, parti de Toulon le 26 mars, il était arrivé à Hong-Kong le 25 juin ; c'est un des parcours les plus p.157 rapides que la marine puisse enregistrer

dans ses annales. Le 4, je rencontrai le *Duperré* se dirigeant sur Tché-fou, mais, comme la mer était devenue mauvaise et le vent contraire, ce vaisseau n'était pas encore à Tché-fou le surlendemain de mon arrivée. Il m'importait cependant beaucoup qu'il arrivât promptement, car on me signalait l'*Entreprenante* qui apportait 200 chevaux et je n'avais plus assez d'hommes d'artillerie pour les soigner et se livrer en même temps aux exercices auxquels je les astreignais journellement. J'écrivis à l'amiral d'envoyer un remorqueur au-devant du *Duperré*, qui portait un grand nombre d'artilleurs, mais je ne savais pas à ce moment s'il pourrait le faire.

Le *Wéser* était arrivé le 6 juillet à Tché-fou, le *Calvados* le 7 avec 200 chevaux ; je n'attendais donc plus que le *Duperré* pour que l'expédition fût au complet.

À cette époque de la saison, la température du climat de ce pays était dans les meilleures conditions de salubrité et semblable à celle dont on jouit en France pendant le printemps. La campagne est magnifique ; l'aspect n'en est pas monotone comme celui des environs de Shanghaï ou l'on n'aperçoit aucun mouvement de terrain ; aussi riche en cultures, elle présente à l'œil le spectacle varié de belles plaines et de collines couronnées par des bois. Dans la plaine tout est vert et, au bout de ce tapis de verdure, la mer bordée d'îles avec quantité de petites criques pour les bateaux pêcheurs. Il paraît cependant que ce pays, en hiver, perd non seulement son aspect riant, mais que le froid y règne avec une telle intensité que les habitants ont leurs chambres à coucher construites sur un double carrelage de briques, séparées par quelques centimètres. Ils brûlent quelques sarments entre ces deux rangées de briques et c'est sur cette espèce de four chauffé qu'ils reposent.

Le nom de Tché-fou n'est appliqué dans le pays qu'à l'isthme et à la presqu'île sur lesquels nous avions établi notre camp. Le village, près duquel se trouvait notre campement, porte le nom de Yen-taï. Il est peu important ; sa population n'est que de 10 à 12.000 âmes ; combien de petites villes en France n'ont pas une population plus

nombreuse, mais, en Chine, le nom de ville n'est donné qu'aux lieux entourés de murs.

p.158 Tout près de Yen-taï se trouve une petite ville du nom de Ki-sen-soo, enceinte d'une muraille en terre, avec des portes en pierres de taille ; elle était peu habitée au moment de notre arrivée dans la presqu'île ; les habitants avaient fui, mais chaque jour ils revenaient.

Toutes nos relations étaient avec le village de Yen-taï, et, par l'intermédiaire des habitants de celui-ci, elles s'étendaient aux autres villages de l'intérieur, jusqu'à la grande ville de Tsing-tchéou-fou, chef-lieu de cette partie de la province du Chan-Tong. La ville de Tsing-tchéou-fou passait pour une ville de premier ordre, faisant un commerce considérable ; elle était à 8 lieues de notre camp et quelques-uns de ses habitants, attirés par la curiosité, vinrent nous visiter.

Nos bonnes relations avec les indigènes se multipliaient et tous les jours, de 5 heures du matin à 5 heures du soir, il existait un marché abondamment pourvu de poules, œufs, porc frais, légumes verts, etc., etc. Les marchands s'entendaient parfaitement avec nos soldats. Bien que les uns et les autres ne sussent pas un mot de leur langue particulière, tous se comprirent par signes et l'intelligence du soldat français, à laquelle n'est pas inférieure celle du Chinois, suppléait à ce que la langue ne pouvait formuler. Toutes les denrées étaient à des prix inférieurs comparés à ceux des mêmes denrées en Europe ; ces gens devaient posséder des ressources immenses pour pouvoir approvisionner notre marché d'une telle quantité de volailles, de petits porcs ou tonquins, de légumes et de poissons. En annonçant au ministre de la Guerre cet heureux état des choses, je lui disais que j'avais été en réalité au-delà du vœu de Henri IV, qui désirait pour le peuple la poule au pot tous les dimanches, tandis que nos hommes l'avaient tous les jours de la semaine.

L'administration, de son côté, fournissait à la troupe des vivres de très bonne qualité et cette excellente nourriture contribuait à entretenir les soldats dans un état de santé des plus satisfaisants. La situation de

l'hôpital ne donnait, le 8 juillet, qu'un chiffre de 64 malades, c'est-à-dire 1 pour 100, et encore de ce chiffre fallait-il déduire 28 hommes atteints de maladies secrètes. Je tenais avec une grande fermeté à ce que les prescriptions hygiéniques fussent rigoureusement suivies.

p.159 Je m'étais occupé, dès mon arrivée au camp, de l'attelage des chevaux japonais aux pièces d'artillerie et je fus on ne peut plus satisfait des résultats déjà obtenus par l'excellent colonel de Bentzmann. J'avais fait établir un grand atelier de selliers et bourreliers, pris dans tous les corps, et j'avais fait travailler sans relâche à l'ajustement sur les chevaux japonais de nos grands harnais des chevaux de trait français, ce qui avait exigé de grandes réductions.

L'artillerie attelée manœuvrait absolument comme en France ; les chevaux entiers japonais qui, dans le début, nous paraissaient féroces, s'étaient habitués à nos hommes et s'étaient soumis comme nos chevaux arabes en Algérie.

Les habitants m'avaient amené 40 mulets de la plus belle espèce et d'une taille que n'aurait pas reniée le Poitou ; je destinais ces magnifiques animaux à la batterie de montagne ; ils coûtaient en moyenne 40 piastres, à peu près 230 francs chacun ; j'avais commandé 40 bâts du pays ; ces bâts sont tellement bien faits et avec un tel soin que je n'ai jamais vu un mulet auquel ils eussent occasionné des blessures. Je fus si satisfait de cette commande que je n'hésitai pas à faire demander 32 nouveaux mulets pour le transport du matériel du génie.

La police la plus sévère régnait sur le marché et, tous les jours, quatre sergents des divers corps étaient désignés pour veiller au maintien du bon ordre. En dehors de ce service, la gendarmerie s'occupait de la police générale, tant au camp que dans le village de Yen-taï, où un chef de bataillon remplissait les fonctions de commandant de place et recevait toutes les demandes des notables et au tao-taï, qui n'était là qu'un maire ou petit mandarin à bouton de cuivre ; je tenais la main à ce que tout fût payé avec exactitude aux habitants et je recueillis les fruits de cette mesure, car la confiance en nous devint entière et l'administration de la Guerre trouva à traiter

facilement pour différentes denrées, telles que paille, riz, thé, poivre, etc., et même du blé de maïs en vert dont avaient grand besoin nos chevaux, échauffés par de longues traversées en mer.

J'avais fait préparer tout le travail relatif au débarquement sur la côte du Pé-tchi-li. On avait chargé les projectiles à terre avant de les rembarquer ; l'expédition était répartie p.160 sur chaque bâtiment d'après le rang qui était assigné à chaque corps pour le débarquement, de manière à éviter la moindre confusion.

Nous avions décidé, le vice-amiral Charner et moi, que nous nous saisirions, sauf restitution, d'un certain nombre de jonques destinées à transporter une partie du matériel à mettre à terre.

J'avais bien peu de monde, comparativement à nos alliés ; je ne pouvais guère disposer de plus de 6.000 hommes, y compris l'artillerie, ce qui me réduisait à environ 5.000 baïonnettes, mais la confiance qui régnait chez ces hommes, tous venus volontairement, et le désir que nous avions de prouver que nous étions dignes de remplir la mission périlleuse qui nous avait été confiée, enflammait notre courage. Dieu a fait le reste !

Je comptais débarquer d'abord de ma personne, avec une colonne légère, pour écarter du rivage les premiers obstacles qui se rencontreraient et assurer ensuite le débarquement du matériel. Toutes mes mesures étaient prises à cet effet, car je n'avais pas de temps à perdre ; nos alliés me pressaient.

Ce qui m'avait demandé le plus de temps était l'organisation de mon artillerie, et je ne crains pas de faire de nouveau l'éloge le plus complet du zèle et de la haute intelligence du colonel de Bentzmann qui l'avait préparée.

Je rendis compte au ministre de la Guerre de ma correspondance avec le général en chef de l'armée anglaise, ainsi que des préparatifs que j'avais faits et des excellentes conditions dans lesquelles se trouvaient les éléments de l'expédition.

Comme je ne prévoyais pas encore le jour fixé de notre embarquement pour nous rendre au Peï-ho, je fis continuer les divers exercices des troupes. Le soldat français a l'imagination vive, et il est utile de lui donner, au milieu de ses travaux, certaines distractions. Je fis, à cet effet, construire une espèce de petit théâtre dont la direction fut confiée à un officier chargé de contrôler les pièces qui devaient être jouées par des hommes qui en auraient le désir et le goût. Cette manière de passer la soirée égayait la monotonie du camp, attirait les Chinois, grands amateurs de spectacles, et changeait la direction des esprits. Les hommes ne pensaient pas aux cabarets.

p.161 J'informai le ministre de la Guerre de ma situation actuelle par la lettre suivante :

Q. G. de-Tché-fou le 14 juillet 1860.

Le départ du courrier pour Shanghaï ayant été ajourné jusqu'à demain, je profite de ce retard pour avoir l'honneur de vous adresser de nouveaux détails sur la situation.

Bien que mes deux dernières lettres soient datées du 8, comme le moment d'agir approche, je pense que chaque jour, chaque heure amènent des détails qui doivent vous intéresser.

Je reprends, monsieur le maréchal, la suite de mes rapports avec le général anglais Sir Grant.

Je lui avais envoyé ma lettre du 6 juillet par le colonel Fowley, placé auprès de moi comme commissaire du gouvernement anglais, en chargeant le colonel de bien expliquer ma position au général Grant et d'appuyer sur mon désir de notre entente cordiale.

Le colonel Fowley est un excellent homme, parfait gentleman qui vit chez moi et dont j'apprécie de plus en plus les bonnes qualités ; il s'est acquitté de ma commission à ma grande satisfaction, et, hier, le général Grant, accompagné de son état-major, est arrivé de Tu-lien-wang à Tché-fou pour me faire une visite et nous entendre.

Je l'ai reçu avec tous les honneurs que les Anglais me rendent partout ; je l'ai gardé à dîner avec tout son état-major et, après une conférence d'environ

deux heures, à laquelle j'avais invité le vice-amiral Charner, le général m'a demandé à visiter le camp.

Votre Excellence a pu voir par le plan que je lui ai envoyé, combien ce camp est parfaitement établi et, comme j'avais prévu la demande du général Grant, j'avais fait donner l'ordre dans le camp d'attendre sa visite : les musiques d'infanterie ont joué le *God save the Queen* lorsque le général passait devant elles et il a paru excessivement flatté de cette attention. Après le dîner il a désiré voir l'artillerie qui se tenait également prête ; il a paru fort surpris de voir manœuvrer les pièces avec des chevaux japonais et ne pouvait croire qu'ils n'étaient exercés que depuis cinq jours seulement ; il y a eu une précision et une régularité admirables dans tous les mouvements.

J'avais fait manœuvrer la batterie de montagne rayée ; il a vérifié avec un soin tout particulier les caissons et s'est fait expliquer comment, à l'aide de petits bouchons numérotés, on pouvait tirer à différentes distances.

Il a examiné aussi avec intérêt un pont de 80 mètres que nos pontonniers ont construit d'après le système Birago, et sur lequel nos batteries peuvent passer.

p.162 Il est parti très enchanté de tout ce qu'il a vu et m'a fait promettre d'aller le voir demain ; je partirai donc ce soir à 11 heures pour arriver demain à 9 heures du matin ; je passerai la journée à Tu-lien-wang à parcourir le camp anglais et, le soir, je me rembarquerai pour être à Tché-fou après-demain au matin.

Avant l'embarquement du général Grant, j'ai voulu compléter la journée par une salve de canon avec les chevaux japonais attelés ; c'était un coup un peu hardi, mais la journée avait été bonne, et elle s'est terminée parfaitement ; ces chevaux, qui n'ont certainement jamais entendu le canon de si près, n'ont pas bougé une seconde ; faut-il attribuer cela à leur bon naturel ou faut-il l'attribuer à la peur qui les a paralysés ? Quoi qu'il en soit, la salve de onze coups a été complète et je suis très tranquille pour le maniement de mon artillerie ; c'est déjà un grand poids de moins sur le cœur !

Je vous ai dit que la journée avait été bonne, monsieur le maréchal, et voici comment je l'entends.

D'abord, le général Grant est tombé d'accord avec moi sur la question qui me préoccupait ; il a reconnu parfaitement que j'étais dans le vrai et il a renoncé à occuper Pé-tang avant notre débarquement simultané. Je crois bien

que sa visite avait bien un peu pour but de s'assurer du degré d'avancement de mes préparatifs qu'il était loin de croire aussi près d'être terminés ; la vue de tous mes apprêts lui a prouvé que nous serions en mesure d'opérer aussitôt que lui et nous avons arrêté, de concert, ce qui suit :

Le 20 de ce mois je lui écrirai pour lui fixer le jour précis auquel notre flotte et tous nos transports pourront être réunis dans le golfe du Pé-tchi-li, la flotte anglaise au point A, la flotte française au point B, sur le calque que je joins à cette lettre.

J'ai eu l'honneur, dans mes lettres antérieures, de vous développer le plan que je me proposais de suivre pour l'attaque des forts du Peï-ho ; tout ce que je vois et tout ce que j'apprends me confirme dans la pensée que mon plan est bon et que je réussirai ; il ne me reste à résoudre que la question du choix du point de débarquement au sud des forts.

J'aurais bien voulu débarquer à l'embouchure de la rivière de Chi-kan, à 24 milles des forts, mais il paraît que la marine trouve de très grandes difficultés à cause du peu de fond à marée basse. L'amiral Charner pense que le meilleur point serait sur un banc de vase dure, à 8 milles au-dessous des forts ; une reconnaissance qui part demain fixera nos incertitudes à cet égard.

Quel que soit le point choisi, j'ai composé une petite colonne légère de 3 bataillons, d'une section mobile du parc du génie, d'une batterie de montagne et d'une petite ambulance. Je me jetterai à terre avec cette colonne et je formerai, sur le rivage p.163 et en avant du point de débarquement, un camp retranché perpendiculaire à la direction de la côte.

Ce petit camp, défendu par quelques ouvrages en terre, me permettra de débarquer en sécurité le reste de mes troupes et tout mon matériel.

Chaque homme sera pourvu de six jours de vivres et l'administration nous en assurera quatre ; ce sera donc dix jours de vivres ; or, il n'y a pas d'exemple que, dans cette saison, la mer interrompe les communications avec la flotte plus de deux ou trois jours ; toute mon expédition réunie, je tournerai le village de Tang-kou sur la rive droite et à deux milles du Peï-ho ; je m'emparerai de ce village dans lequel je me fortifierai au besoin, et, d'après nos conventions avec le général anglais, nous remonterons le Peï-ho pour nous emparer des deux forts qui sont en amont sur la rive droite et la rive gauche à 1.100 mètres environ des forts du Sud sur la rive droite.

Une fois maîtres de ces forts nous pousserons l'attaque du côté de la gorge des forts, que l'on croit n'être défendus, par terre, que par des obstacles créés au moyen d'inondations.

Le désir d'abattre ces forts ne me fera négliger aucune des mesures nécessaires pour diminuer autant que possible la perte des hommes.

J'ai avec moi un colonel du génie, homme sage et d'expérience, et je suis sûr que nous ne donnerons au hasard que le moins possible.

Au moment de notre conférence avec le général anglais, le *Duperré* est entré en rade, après un voyage long mais très heureux ; il avait à son bord les naufragés de la *Reine-des-Clippers*, le colonel Dupin et le commandant du génie, etc., etc.

Le détachement de spahis est fort bien composé, mais le détachement du 2e chasseurs d'Afrique aussi mal que possible ; le colonel m'en écrit pour s'excuser, disant que le choix avait été fait par le général de brigade, commandant supérieur d'Oran ; s'il en est ainsi, M. Borel de Brétizel mérite une bien sévère réprimande, et je prie Votre Excellence, de vouloir bien la lui faire ; pour une expédition aussi lointaine, il m'aurait fallu de véritables chasseurs d'Afrique, habitués à faire campagne. Le *Duperré* ne m'apportant que 100 bâts pour l'administration, j'en fais acheter ici et, depuis hier, les habitants m'en ont apporté 200 ; ces bâts sont excellents, car on n'aperçoit aucune trace de blessure sur les animaux du pays ; moyennant quelques réparations, ils iront parfaitement aux chevaux japonais. J'espère pouvoir joindre à cette lettre un petit plan de ce magnifique pays, dont la richesse agricole égale la beauté.

Je suis allé, avant-hier, à 3 lieues à cheval ; j'ai trouvé d'assez bonnes routes pour les chevaux, trop étroites pour les voitures qui, du reste ne sont pas en usage ici. Les habitants les plus p.164 riches se servent, pour voyager dans l'intérieur de litières portées par deux mulets dont un devant et l'autre derrière ; il y a quelque chose comme trente-cinq ans que j'ai vu de pareilles litières encore en usage en Espagne.

Le pays est semé de villages, d'une propreté ravissante ; les maisons ont leurs murs dans le genre de ce que l'on appelle murs cyclopéens comme tous ceux des chemins de fer. Nous avons peut-être eu la pensée en France de croire que nous avions découvert ce système de murs, très solidement bâtis,

tandis qu'il y a peut-être cinq à six mille ans que les Chinois construisent ainsi leurs maisons.

Il n'existe pas le plus léger coin de terre sans être parfaitement cultivé ; aussi trouve-t-on en abondance le maïs, les haricots, les pois, les ignames etc., etc. Il semble que chaque morceau de terre soit un jardin, tant il y a de soins apportés dans la culture même des grosses plantations et des céréales ; le riz n'est pas aussi commun que dans le Sud ; cependant on en trouve encore en quantité suffisante ; nous voyons peu de bœufs, peu de moutons, mais force porcs très beaux.

Je vais charger M. Fauchery, que Votre Excellence m'a recommandé, de faire la photographie de quelques points de vue très pittoresques, et j'espère pouvoir vous envoyer quelques dessins par le prochain courrier.

M. le baron Gros vient d'arriver en rade de Tché-fou ; il est venu me voir et a parcouru le camp avec moi ; partout on lui a rendu les honneurs dus au représentant de S. M. l'Empereur ; il a paru très satisfait de tout ce qu'il a vu.

Des gens très pauvres, comme il y en a partout, viennent auprès de nos postes ; aux heures des repas et nos soldats leur donnent des gamelles de soupe. Dans toute la ville de Yen-taï les marchands chinois se sont fait faire des écriteaux français pour indiquer leur genre de commerce ; au milieu de ces enseignes, l'une d'elles m'a frappé ; elle porte : *Change de monnaie* ; du reste, c'est un commerce très répandu, car, sur le marché, il y a quantité de Chinois qui ont des tas de sapèques qu'ils changent contre les piastres ; je suis certain qu'ils auraient pris nos pièces de 5 francs pour leur poids.

L'on m'a affirmé qu'à Tu-lien-wang le vide s'est fait autour de nos alliés qui ont eu, selon moi, le tort de s'emparer des maisons des habitants pour y loger un régiment de Sikhes.

J'ai trouvé ici, monsieur le maréchal, l'administration très bien établie, et fonctionnant avec un zèle que je ne saurais trop louer. Il lui a fallu une grande activité pour créer tout ce qui existe ; je n'ai donc que des éloges à donner à MM. les fonctionnaires de l'intendance, et dont la meilleure part, comme de raison, revient à M. le sous-intendant militaire Dubut, intendant en chef.

p.165 Cette administration a su profiter de toutes les ressources du pays pour ménager les vivres de la marine ; le pain du soldat est le meilleur que

j'aie encore vu en Chine ; il est fabriqué par moitié avec de la bonne farine de froment chinois et moitié avec des farines d'Amérique.

Le 14 juillet, je rentrai à Tché-fou de mon excursion à Tu-lien-wang, et je consigne ici mes souvenirs sur mon voyage chez nos alliés.

J'étais arrivé le 13 juillet, à 8 heures et demie du matin, dans la rade ; la mer était houleuse ; l'aspect du paysage qui forme la ceinture de cette grande rade était triste. Elle contenait un nombre assez considérable de bâtiments anglais divisés en trois groupes, dont chacun était placé vis-à-vis le terrain occupé par les troupes qu'il devait transporter.

À peine arrivé, je me fis conduire, avec l'amiral Charner, à bord du vaisseau amiral anglais, où nous fûmes reçus avec tous les honneurs de la guerre par l'amiral Hope. Nous arrivions dans un moment bien pénible pour lui, car on allait pendre un de ses marins qui avait tenté d'assassiner un capitaine de l'un des navires de la marine royale ainsi que le second de ce même navire. Le premier de ces officiers ne paraissait pas devoir survivre aux blessures qu'il avait reçues ; le second n'avait été atteint que légèrement.

Le générai en chef, Sir Hope Grant, vint immédiatement nous visiter à bord et nous proposer de nous emmener sur un petit vapeur qui fait le service de la rade jusqu'au camp de la cavalerie. Nous acceptâmes et nous fûmes rendre d'abord visite à lord Elgin, qui nous reçut comme d'habitude très cordialement et qui se joignit à nous pour aller voir les troupes. Il nous fallut une heure et demie avec le vapeur pour franchir l'espace qui sépare les deux camps ; à peine eussions-nous pu faire par terre le même trajet en sept ou huit heures. Contre un autre ennemi que le peuple chinois, cette séparation des camps aurait pu présenter de graves dangers, mais ici, chez cette nation de caractère et de mœurs si différents de ceux des nations européennes, la guerre se localise sur un même point et tout le reste est indifférent. Cependant, j'ai pu constater, ce qui m'avait été dit précédemment, que le vide le plus p.166 complet s'était fait autour de nos alliés qui ne recevaient rien

de l'intérieur ; cela tenait sans doute à l'action plus directe que les autorités chinoises exerçaient sur les populations du Nord.

Je débarquai seul avec le général Grant et lord Elgin, l'amiral Charner étant indisposé depuis quelques jours, et, malgré sa qualité de marin, n'aimant pas le cheval. De très beaux chevaux arabes nous attendaient sur la plage et j'enfourchai un de ces excellents animaux, dont j'avais apprécié les bonnes qualités pendant mon long séjour en Algérie (vingt-sept ans). Nous arrivâmes bon train vis-à-vis la cavalerie et l'artillerie qui étaient en bataille ; ces troupes étaient fort belles, parfaitement habillées et équipées, supérieurement montées, paraissant très disciplinées et d'un aspect très guerrier. Le brigadier Pattle les commandait. La ligne de bataille était composée d'un régiment de dragons de la Reine, 300 hommes, de deux régiments de Sikhes, 600 hommes, et de deux batteries, l'une d'obusiers, l'autre de canons Armstrong, de la force de nos pièces de quatre. Ces batteries étaient attelées de très beaux chevaux arabes, habillés avec des harnais que n'auraient pas dédaignés nos voitures de maître ; l'artillerie était commandée par le général Crafton.

Après que j'eus passé la revue de cette troupe, elle me fit l'hommage de défiler devant moi avec beaucoup d'ordre et de régularité. Je remarquai, malgré un peu de raideur, la bonne tenue à cheval des dragons ; les Sikhes sont aussi de bons cavaliers, mais sans grâce et que, sous ce rapport, j'ai trouvé bien inférieurs aux cavaliers algériens. Les régiments de Sikhes se composaient de deux escadrons, ce que les Anglais appellent quatre troupes, comme autrefois, dans la cavalerie française ; l'escadron comprenait deux compagnies avant que l'escadron ne devînt l'unité dans la cavalerie française De ces deux escadrons de Sikhes, l'un était tiré des anciennes troupes de l'Inde, le second était de nouvelle création et n'était pas encore complètement habillé. L'uniforme de ces corps ne diffère que par la couleur, qui, pour le premier escadron est bleu de ciel, tandis que, pour le second, elle est bleu de roi : la tenue se rapproche un peu de celle de nos régiments de spahis. Les Sikhes n'avaient pas d'armement déterminé ; ils peuvent

s'armer comme ils le jugent p.167 convenable ; les uns portaient des lances d'une longueur démesurée, d'autres les portaient plus courtes, quelques-uns avaient des sabres, et un très petit nombre, huit ou dix par escadron, étaient armés d'une carabine en forme d'espingole. Il y avait peut-être un calcul prudent de la part des Anglais, en ne favorisant pas, chez les Sikhes, l'usage des armes à feu ; combien en Algérie n'avons-nous pas retrouvé, entre les mains des Arabes ennemis, de nos fusils confiés à nos spahis ! La lance des Sikhes est un long bambou armé à son extrémité la plus mince, d'un fer en pointe très effilée ; ils se servent avec adresse de cette lance, mais, en réalité, cet armement est peu dangereux pour d'autres ennemis que les Chinois. Les Sikhes furent exercés, devant moi, à une espèce de course de têtes et je n'ai pas remarqué qu'ils y eussent déployé une grande adresse, bien qu'ils eussent de très bons chevaux.

Je projetai dès lors de donner au général Grant le spectacle d'une fantasia de mes spahis, lorsqu'ils seraient habitués aux chevaux japonais.

Après cet exercice, j'avais témoigné le désir de voir le tir de l'artillerie Armstrong ; un but en blanc avait été choisi d'abord de 800 à 1.000 mètres ; c'était un arbre assez gros et garni de branches et de feuillages. Six coups ont été tirés sur cet arbre ; aucun d'eux ne l'a atteint, bien que le tir fût très bon comme direction : les coups portaient trop haut ou trop bas.

Après quelques coups de canon, ne voulant pas abuser de la complaisance de nos alliés et craignant qu'ils ne touchassent pas le but devant moi, ce qui aurait pu les désobliger, je leur demandai qu'un coup fût tiré à toute volée, afin de pouvoir juger de la portée de la pièce. J'ai constaté que la plus grande distance parcourue par le projectile, lancé sous l'angle le plus favorable, était entre 14 ou 1.500 mètres environ. Nos petites pièces rayées de montagne portent jusqu'à 2.000 mètres, et il n'était pas douteux pour moi, que, dans la position des choses, notre artillerie, personnel et matériel, ne fût supérieure à celle de nos alliés.

Le général Crafton, commandant l'artillerie, nous offrit le *tifine*, repas que les Anglais ont l'habitude de faire dans le courant de la journée. Ce *tifine* de bivouac nous fut p.168 offert avec une cordialité et une franchise toutes militaires.

Tous les chefs anglais étaient on ne peut plus prévenants pour nous ; nous le leur rendions bien et nous vivions dans un esprit d'entente parfaite.

Je fus ensuite visiter les bâtiments de transport, sur lesquels les chevaux anglais avaient été amenés de l'Inde en Chine. Les chevaux étaient dans des navires-écuries, parfaitement organisées avec râteliers et mangeoires ; chaque cheval solidement attaché, séparé et rembourré, de manière que, par les gros temps, il fût garanti contre les chocs.

Je pus alors m'expliquer comment une armée transportée aussi loin, m'avait offert un aspect semblable à celui d'une revue passée à Hyde-Park. Le gouvernement britannique payait 12.000 livres sterling par mois la location seule des transports du matériel de son expédition, c'est-à-dire 300.000 francs par mois, soit 3.600.000 francs par an. La marine royale d'Angleterre se serait crue déshonorée si elle eût été chargée de ce service, qu'elle considérait comme une espèce de train de l'armée de terre.

Nous nous rendîmes à bord du *Grenada*, bâtiment loué par le gouvernement anglais pour le général en chef et son état-major ; nous trouvâmes à bord de ce bâtiment la réception la plus amicale, et, après un dîner qui nous fut offert par le général Grant, nous nous embarquâmes, l'amiral Charner et moi, pour retourner à Tché-fou.

Avant notre départ, lord Elgin me pria de dire au baron Gros, son ami et collègue, qu'il se rendrait le lendemain à Tché-fou pour lui faire une visite.

Nous arrivâmes le lendemain matin à 9 heures et je trouvai la dernière frégate partie de Shanghaï et apportant au camp les quatre dernières compagnies d'infanterie de marine. Tout mon monde était

donc réuni, comme je l'avais voulu, et j'étais assuré que l'embarquement de l'expédition pourrait avoir lieu le 23 pour être rendu le 25 dans le golfe du Pé-tchi-li, selon les conventions arrêtées avec nos alliés.

J'eus à déplorer le même jour la perte du chef d'escadron Gary, de l'artillerie, officier d'un grand mérite et qui avait succombé à une attaque d'apoplexie que sa constitution pouvait faire craindre, malgré qu'il fût dans toute la p.169 force de l'âge. M. Gary était chef d'état-major de l'artillerie, et cette perte fit un vide d'autant plus sensible que le nombre des officiers de cette arme était plus restreint.

Le 18 juillet je recevais du baron Gros une dépêche officielle qui n'était qu'un extrait des instructions ministérielles sur la nature de nos rapports mutuels de service. Je crois cependant utile de reproduire cette lettre, ainsi que ma réponse.

À bord du *Duchayla*.

En rade de Tché-fou, le 17 juillet 1860.

Monsieur le général en chef, au moment où j'ai quitté Paris pour me rendre en Chine, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et de haut commissaire de l'Empereur, le gouvernement de Sa Majesté m'a remis des instructions spéciales pour agir conformément à l'état de choses que je trouverais en y arrivant.

Il avait pu, dès lors, prévoir deux éventualités différentes : l'une était l'acceptation par le gouvernement chinois de l'ultimatum qui lui avait été présenté par le ministre de l'Empereur en Chine, et, par conséquent, le rétablissement de la bonne harmonie entre la France et le Céleste Empire ; l'autre, le rejet de cet ultimatum et, par suite, la remise des affaires entre les mains des commandants en chef des troupes alliées ; et la mise à exécution des mesures hostiles contre le cabinet de Pékin pour l'amener par la force à céder à nos demandes.

C'est cette dernière éventualité que nous avons trouvée réalisée, lord Elgin et moi, en arrivant en Chine. Le cabinet de Pékin a rejeté l'ultimatum du ministre de l'Empereur ; ce dernier a remis immédiatement les affaires entre les mains des commandants en chef de nos forces et ceux-ci, de concert avec

leurs collègues d'Angleterre, ont commencé les opérations militaires en s'emparant de la grande île de Chusan, et en faisant débarquer et camper sur le continent Nord de la Chine, et à quelques lieues, pour ainsi dire, de Pékin, deux armées considérables prêtes à marcher sur cette ville.

Il m'est donc impossible de ne pas considérer l'emploi des mesures hostiles comme étant en pleine voie d'exécution, et mes instructions me prescrivent, en pareille circonstance, de ne pas entraver l'action militaire et d'être toujours prêt à recevoir les ouvertures sérieuses qui pourraient m'être adressées par le gouvernement chinois, en y donnant suite, s'il était possible de le faire, sans compromettre d'une manière quelconque la sûreté de nos forces militaires et maritimes.

Nous nous sommes entendus, lord Elgin et moi, sur la marche p.170 que nous aurions à suivre maintenant, et nous avons pensé que nous devions nous adresser officiellement aux commandants en chef de nos forces respectives pour les engager à poursuivre activement la mise à exécution des plans qu'ils ont arrêtés entre eux, et qui, d'accord avec nos désirs, consistent à enlever les forts de l'embouchure du Peï-ho, à déblayer la rivière des obstacles qui en gênent la navigation jusqu'à Tien-Tsin et à s'emparer de cette ville murée, qui deviendrait une place d'armes, en communication avec la mer.

C'est dans Tien-Tsin que les deux ambassadeurs de France et d'Angleterre s'établiront encore une fois pour y attendre les ouvertures qui pourraient leur être faites par le gouvernement chinois ou pour y prendre l'initiative de celles qu'ils croiraient devoir adresser au cabinet de Pékin, sauf plus tard à agir de concert avec les commandants alliés, s'il fallait en venir encore à de plus graves extrémités.

Nous avons pensé, lord Elgin et moi, que le gouvernement chinois ayant gardé envers nous le silence le plus absolu, depuis les notes qu'il a passées à M. de Bourboulon et à M. Bruce pour rejeter les demandes de la France et de l'Angleterre, nous devrions aussi nous abstenir de toute communication à lui faire jusqu'au moment où le résultat des opérations militaires déjà commencées permettrait aux ambassadeurs de s'établir à Tien-Tsin, et aurait prouvé au cabinet de Pékin que le parti de la guerre compromet l'existence même du gouvernement, et que, toute résistance étant inutile désormais, l'intérêt de sa propre conservation le force à se soumettre aux conditions que nous lui avons imposées.

Toute autre marche à suivre n'amènerait, j'en suis convaincu, que des lenteurs inutiles et qu'il faut éviter, et une démarche faite par lord Elgin et par moi auprès du gouvernement chinois, avant qu'il n'ait perdu forcément le souvenir de l'affaire de Ta-Kou, ne serait considérée par lui que comme un acte de faiblesse ou de crainte, qui le rendrait plus arrogant et plus aveugle encore qu'il ne l'est déjà sur ses véritables intérêts.

Nous comptons, lord Elgin et moi, nous rendre devant l'embouchure du Peï-ho, lorsque les deux divisions anglaise et française s'approcheront des forts qui en défendent l'entrée, et nous serons prêts à remonter à Tien-Tsin dès que vous nous aurez fait connaître que la route est libre.

Je vous prie donc, monsieur le général en chef, de vouloir bien agir conformément aux désirs que j'ai l'honneur de vous exprimer, au nom du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur, et de vouloir bien aussi me faire connaître, en temps et lieu, les dispositions que vous aurez prises et les résultats que vous aurez obtenus.

p.171 Il est impossible, monsieur le général en chef, de ne pas compter sur un prompt et honorable succès.

Suit ma réponse :

Q. G. de Tché-Fou, le 19 juillet 1860.

Monsieur le baron, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la dépêche que Votre Excellence m'a adressée le 17 juillet.

Les communications qu'elle renferme étant entièrement conformes aux instructions que j'ai reçues de S. E. le ministre de la Guerre, il ne me reste plus qu'à poursuivre, d'après le désir que vous m'en exprimez, au nom du gouvernement de l'Empereur, les opérations militaires qui doivent nous conduire à Tien-Tsin, lieu choisi par vous et par votre collègue, lord Elgin, pour ouvrir des négociations avec le gouvernement impérial.

Dans cet ordre d'idées, vous me demandez, monsieur l'ambassadeur, de vous faire connaître en temps et lieu les dispositions que j'aurai prises et les résultats obtenus pour atteindre le but proposé ; voici où nous en sommes aujourd'hui.

Après des obstacles de toute nature, dont Votre Excellence a eu sans doute connaissance, je suis parvenu à compléter tout ce qui était indispensable pour

le succès des opérations militaires dont la direction m'est confiée, et je suis prêt à partir ; il ne reste plus qu'à presser l'embarquement du matériel nécessaire.

Une circonstance imprévue s'est cependant présentée et pourra occasionner un retard qui, dans aucun cas, n'ira pas au-delà du 25 de ce mois, pour que toute l'expédition (personnel et matériel) commence son embarquement pour le personnel, et l'achève pour le matériel.

Cette cause du retard qui peut se produire tient à un changement de plan dans la direction des opérations que je pensais pouvoir entreprendre en débarquant au sud des forts du Peï-ho, par suite d'une reconnaissance dont le résultat se trouve aujourd'hui complètement contredit par le rapport d'une dernière reconnaissance faite en commun par le service de la marine et celui de l'armée de terre.

Ce dernier rapport constate l'impossibilité physique d'un débarquement sur la côte du Pé-tchi-li, au sud des forts du Peï-ho.

Il devient dès lors indispensable qu'une nouvelle conférence ait lieu entre les chefs anglais et français, pour arrêter de nouvelles dispositions d'attaque, et lord Elgin, avec lequel j'en ai causé, a expédié de suite un bâtiment à vapeur pour engager le général en chef anglais, Sir Hope Grant, et l'amiral Hope, à p.172 venir se concerter de nouveau avec l'amiral Charner et moi.

Tel est l'état actuel de la question, monsieur l'ambassadeur, mais, je le répète, le retard que peut occasionner cet incident sera insignifiant et je pense que, si nos alliés sont prêts, nous pourrons tous être réunis le 27 dans le golfe du Pé-tchi-li, au point assigné pour le rendez-vous des deux flottes.

La plus grande difficulté consiste, en ce moment, dans la mise à terre des troupes assez près de la flotte pour que celle-ci puisse alimenter l'armée qui, bien certainement, ne trouvera à terre aucune ressource en vivres ; l'armée une fois débarquée je ne mets pas en doute qu'elle justifiera pleinement et promptement la confiance que S. M. l'Empereur a placée dans ses vaillants soldats.

Dans cette lettre, j'exprime au baron Gros la nécessité de changer le premier plan que j'avais conçu, qui consistait à débarquer au sud des forts du Peï-ho.

Malgré le premier rapport que j'avais reçu de M. le contre-amiral Protet, il s'était élevé dans mon esprit quelques doutes sur la possibilité d'un débarquement sur un des points que m'avait indiqués l'amiral. J'avais reçu du gouvernement anglais un rapport très détaillé d'une reconnaissances faite en août 1859 par le capitaine du génie Fisher, sur toute la côte du Pé-tchi-li. J'avais consulté un vieux marin chinois, et il était résulté de mes recherches que le rapport du contre-amiral Protet devait renfermer quelques inexactitudes, notamment en ce qui touchait cette bande de vase durcie qui, d'après lui, se trouvait immédiatement après un banc étroit de sable, facile à traverser. Devant ces contradictions, je résolus d'envoyer une nouvelle reconnaissance, composée d'officiers de marine et d'officiers de terre, et je désignai, pour en faire partie, comme président, M. le capitaine de vaisseau Bourgois, dont j'ai déjà parlé comme d'un homme d'un grand mérite, et je lui adjoignis mon chef d'état-major le colonel Schmitz, officier supérieur également distingué.

Le rapport, dont je parle au baron Gros dans ma lettre ci-dessus, est celui qui fut établi par cette nouvelle commission, et qui m'obligea à modifier mon projet de descente au sud des forts du Peï-ho.

Je m'empressai d'informer le général Grant du changement qui devait se produire dans nos premiers projets, puisque je ne pouvais plus débarquer sur la côte du p.173 Pé-tchi-li, au-dessous des forts, comme cela avait été arrêté par le mémorandum. Sur ces entrefaites lord Elgin étant venu à Tché-fou voir son ami et collègue le baron Gros, je l'informai du contretemps qui avait lieu, mais qui ne pouvait occasionner qu'un léger retard de deux ou trois jours dans l'exécution de nos projets.

Cependant, il devenait urgent d'adopter d'autres arrangements, et lord Elgin en reconnaissant comme moi la nécessité écrivit au général Grant et à l'amiral Hope, pour les engager à venir à Tché-fou pour une réunion dans laquelle il serait pris des dispositions adéquates à la nouvelle situation qui se présentait. Ces messieurs arrivèrent en effet le 19 juillet et se réunirent à l'amiral Charner chez moi pour arrêter

définitivement un point de réunion commun aux deux flottes dans le golfe du Pé-tchi-li.

Après cette conférence, tous les chefs réunis dînèrent chez moi et repartirent ensuite pour rejoindre leurs différents postes. Le général Ignatief les suivit de près.

Cependant, des rapports faits antérieurement par le capitaine Bythesea, commandant le navire anglais le *Cruizer*, et par le capitaine du génie anglais Fisher, dont j'ai déjà parlé, constatant que le débarquement pouvait s'opérer sur une bande de sable à l'entrée de la rive droite du Pé-tang, il avait été arrêté que la réunion des deux flottes aurait lieu le 28 à un excellent mouillage, en dedans des bancs de Sha-lui-tien ; que le 29 nous enverrions reconnaître s'il existait des obstacles dans la rivière du Pé-tang et que, dans ce dernier cas, on débarquerait sur les bancs de sable ; dans le cas contraire, on enlèverait de vive force les forts du Pé-tang. Je ne partageai pas ce dernier avis, émis par l'amiral Hope, brave et bouillant militaire, qui désirait peut-être prendre sa revanche de l'échec qu'il avait subi devant les forts du Peï-ho en 1858.

Je fis comprendre qu'il valait mieux, si on le pouvait, mettre l'expédition à terre, hors la portée du canon des forts du Pé-tang, tourner ces forts et les attaquer par la gorge où le général Ignatief prétendait qu'ils étaient peu défendus.

Puisque je reparle du général Ignatief, j'eus de nouvelles conversations avec ce charmant diplomate qui revint sur de certaines idées que lui suggérait, disait-il, la position des affaires politiques en Europe. Il me témoignait p.174 un vif désir de voir les Français réussir dans les opérations, que, sous très peu de jours, nous allions entreprendre ; il se proposait de les suivre ainsi que le ministre américain et déjà les deux bâtiments de ces messieurs étaient mouillés dans le golfe du Pé-tchi-li à peu de distance des forts du Peï-ho.

Il était dans la pensée de lord Elgin et du baron Gros que les deux diplomates, russe et américain, se tenaient prêts, aussitôt que cela se

pourrait, à amener les Chinois à un arrangement amiable. Mais nos deux ambassadeurs paraissaient très résolus à n'entendre aucune proposition avant que les forts du Peï-ho ne fussent tombés sous les coups des canons des alliés. C'était dans ce sens que le baron Gros m'écrivait officiellement que l'on ne devait traiter qu'à Tien-Tsin.

L'ambassadeur russe pensait qu'il y avait un camp de 12.000 ou 15.000 Tartares entre le Peï-ho et le Pé-tang. Je désirais vivement qu'il ne se trompât point, car l'enlèvement de ce camp devait jeter la démoralisation parmi les défenseurs des forts.

Pendant le séjour à Tché-fou des chefs réunis, je les ai conduits dans l'intérieur du pays, dont lord Elgin a beaucoup admiré la beauté et la fertilité.

Dès le 19 juillet, j'avais fait commencer l'embarquement de mon matériel et de mes chevaux : tout était à bord le 25 au soir et prêt à partir ; aucun accident n'avait eu lieu ; je m'embarquai moi-même le 25 au soir, l'expédition devant partir de Tché-fou le 26 au matin. Je laissai 250 hommes à Tché-fou, soit ouvriers d'administration, soit convalescents et coolies, sous les ordres du chef de bataillon Despeysses de Laplane, du 101e de ligne, auquel je conférai l'emploi du commandant supérieur de notre établissement. Il devait recevoir et m'expédier les approvisionnements que je faisais réunir sur ce point.

Le génie avait fait une coupure dans la partie la plus étroite de la presqu'île et avait élevé un parapet intérieur pour défendre notre établissement qui, au besoin, pouvait communiquer avec un bâtiment resté dans la rade.

Je ne craignais rien des habitants qui étaient d'un caractère très inoffensif et qui regrettèrent beaucoup de nous voir nous éloigner ; nous avions été une source de bénéfices pour ces gens essentiellement commerçants. p.175 Néanmoins je crus devoir prendre les précautions que la prudence me suggérait, bien que la suite m'ait prouvé qu'elles étaient inutiles ; les habitants maintinrent leurs excellentes relations avec le camp, qu'ils continuèrent à approvisionner comme par le passé.

La marine avait expédié de France de petites canonnières, armées d'un seul canon à l'arrière, afin de remonter le Peï-ho, dont le cours tortueux rend la navigation très difficile, entre Tien-Tsin et Pékin. Ces canonnières en fer, séparées par tranches, avaient été transportées sur les navires de l'expédition (l'*Européen* et le *Japon*) et avaient été remontées à Tché-fou ; l'armée les désignait sous le sobriquet de « casseroles ».

Il avait fallu toute l'activité des marins et des soldats, l'intelligence et la surveillance des chefs pour que tout fût prêt le 26 au matin ; les coolies avaient concouru utilement à cet état de choses.

La flotte était formée sur trois colonnes, chaque colonne sous les ordres des contre-amiraux Page, Protet et du capitaine de vaisseau Bourgois. Le *Forbin*, sur lequel j'étais, voyageait librement, mais à portée des signaux que faisait la *Renommée*, navire monté par le vice-amiral Charner.

Il se passa, à propos des signaux, un petit incident que je rapporte ici pour mémoire, mais qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Pendant notre traversée il fut question de la télégraphie maritime et l'un de mes aides de camp, M. de Bouillé voulant taquiner un peu l'excellent capitaine Morier, du *Forbin*, contestait l'exactitude des signaux de la marine. Le commandant Morier, marin fanatique, cherchait à nous démontrer l'impossibilité des erreurs par les signaux de la marine. Au moment même ou cette question s'agitait, un signal parti du vaisseau-amiral nécessita son interprétation d'après le registre des signaux, et voici la traduction littérale donnée par ce registre : *Coulez les jonques*. Or, il est bon de se rappeler que nos jonques, amarrées aux bâtiments de l'expédition, portaient nos chevaux, leurs vivres et une partie des nôtres. Il est facile de voir quelle fut notre stupéfaction en recevant cet ordre, et, malgré l'exactitude des signaux maritimes, proclamée quelques instants auparavant, je m'opposai à son exécution et je fis prier l'amiral p.176 d'expliquer de nouveau sa dépêche, dont l'exécution me paraissait impossible. Une erreur avait été commise dans son envoi. L'amiral avait fait dire : *Larguez les*

*jonques*, ce qui était bien différent et ce qui se comprenait mieux, parce que nous approchions du mouillage. Ce petit épisode nous divertit beaucoup en raison de la circonstance dans laquelle il se produisait ; notre brave commandant Morier n'en revenait pas !

Après une heureuse traversée de quarante-huit heures, nous arrivâmes le 28 dans le golfe du Pé-tchi-li, où nous mouillâmes à environ 12 milles de la passe du Pé-tang.

Je profitai de ce que les canonnières anglaises n'étaient pas encore arrivées pour envoyer une reconnaissance dans la rivière du Pé-tang, fort peu connue. Je chargeai de cette mission M. le lieutenant-colonel Dupin, chef du service topographique de l'expédition, et j'écrivis à l'amiral Charner en le priant de désigner un officier de marine et un ingénieur hydrographe pour lui être adjoints. L'amiral m'envoya les noms de M. de la Mack, lieutenant de vaisseau, et de M. Manen, ingénieur hydrographe.

Voici le rapport que je reçus de ces messieurs le 31 juillet :

À bord du Saïgon, le 31 juillet 1860.

Le débarquement a eu lieu en face d'une hutte de pêche, située sur la rive droite de la rivière et à 2.000 mètres du fort placé sur la même rive.

Le canot de la *Némésis* a échoué à 35 ou à 40 mètres du rivage ; il ne portait que 13 matelots et 2 officiers ; nous nous sommes jetés à la rivière ayant de l'eau jusqu'au mollet. Le sol qu'on trouve sous l'eau est composé d'une boue gluante, épaisse, assez résistante pour de l'infanterie et même pour des chevaux déchargés et marchant assez rapidement pour ne pas avoir le temps de s'enfoncer ; mais l'artillerie, à cause du peu d'épaisseur de ses jantes et du poids de ses voitures, s'enfoncerait infailliblement au moins jusqu'aux moyeux. Quand on sonde cette boue avec une canne, on pénètre sans difficulté de toute la longueur de cette canne qu'on a plus de peine à retirer qu'à faire pénétrer à cause de la nature gluante de la boue.

Je n'ai nulle part trouvé le sol résistant dans plus de cent sondages que j'ai faits, sur une longueur de plus de 2.000 mètres de rivage.

Une fois qu'on a atteint la terre, on trouve une bande de p.177 boue ayant environ 500 à 600 mètres de largeur, et en tout semblable à celle qui est sous l'eau.

On arrive enfin à une sorte de route large de 6 à 7 mètres, qui longe la rive droite à une distance de 5 à 600 mètres, et qui va rejoindre le pont situé sur le canal qui entoure le village et le fort de Pé-tang. Cette route, bien qu'elle soit tracée sur un fond boueux, dans lequel on peut faire encore enfoncer une canne de toute sa longueur mais en faisant une pression très grande, est assez résistante pour supporter notre matériel d'artillerie. J'ai reconnu la trace du pied d'un cheval, qui n'avait pas plus de deux centimètres de profondeur. À gauche et à droite de cette route, la boue est plus solide que celle qu'on trouve sur le bord de la mer mais pas assez pour supporter du matériel, ou des chevaux montés ou chargés... En résumé, le terrain est praticable partout pour des fantassins, qui, nulle part, n'enfonceront au-dessus du cou-de-pied. Quant à du matériel d'artillerie, il ne peut être débarqué et ne peut pénétrer jusqu'à la route qu'en garnissant les roues de sabots-patins ou autres appareils permettant de le faire glisser sur la boue jusqu'à la route.

Aucune surveillance n'était exercée, ni sur la rivière, ni sur la terre : il y aurait une certitude presque complète de faire approcher pendant la nuit une troupe d'infanterie, sans sacs, qui, à la pointe du jour, s'élancerait sur des obstacles dégarnis de défenseurs, comptant sans doute pour se garder, sur les difficultés réelles qui entourent leur position.

Dupin.

Il résultait de ce rapport que les mêmes difficultés de débarquement que l'on avait trouvées au-dessus des forts du sud du Peï-ho, se rencontraient au-dessous des forts du Pé-tang. Nous passâmes la journée du 29 à attendre les canonnières anglaises qui n'arrivèrent que le soir.

Le lendemain 30, la mer étant devenue mauvaise, nous fûmes obligés de rester sur les bâtiments à l'ancre. Le 31, le mauvais temps continuait, mais comme la mer se calmait un peu vers 2 heures, j'ai pressé la marine et les Anglais d'en finir et de nous porter en avant. La nourriture de mes chevaux devenait une affaire inquiétante ; je n'avais pas à bord les mêmes ressources que nos alliés, qui avaient 739

bâtiments de transport ou jonques chargés de foin pressé et de vivres de toute nature pour leur armée.

Enfin, le 1er août, le temps parut assez calme pour que les bâtiments légers à vapeur, ayant un tirant d'eau de p.178 moins de 7 pieds pussent remorquer les chaloupes, canots et jonques portant 2.000 hommes, une batterie de 4, une batterie de montagne, une section du génie, une section d'ambulance et 200 coolies.

Les Anglais, par suite d'une convention établie entre le général en chef Grant et moi, devaient emmener un même nombre de troupes, moins l'artillerie, la leur étant trop pesante. Les deux flottilles qui transportaient les troupes alliées arrivèrent en bon ordre jusqu'à la barre, qu'elles franchirent sans obstacle à midi et demi, heure de la plus haute marée. Arrivés au point où le lieutenant-colonel Dupin avait fait sa reconnaissance, nous mouillâmes, et je me rendis immédiatement, accompagné de l'amiral Charner, sur la canonnière où se trouvaient l'amiral Hope et le général en chef anglais.

**Le général de Montauban à Pé-tang le 1er août 1860.**
(Croquis d'un officier anglais)

Nous apercevions le pays plat, au-delà des 500 mètres de vase que nous avions à traverser et qui se trouvaient en ce moment couverts par les eaux de la haute mer. Les forts sur la rive droite et la rive gauche du Pé-tang se voyaient parfaitement, ainsi que plusieurs villages considérables, mais dont les constructions en terre paraissaient dénoter peu d'aisance de la part de leurs habitants. Au milieu de ces villages se distinguait surtout celui de Pé-tang qui communique avec le Peï-ho, dont nous voyions également les forts, au moyen d'une chaussée de 6 à 7 mètres de largeur, qui domine la plaine d'environ 1 m. 50 de hauteur.

Le fort de la rive droite est armé de quelques pièces qui peuvent battre cette chaussée.

Il était 3 heures lorsque nous étions à bord du bâtiment anglais et nous n'avions que le temps nécessaire pour nous décider sur ce que nous devions entreprendre. Le général Grant voulait attendre jusqu'à 6 heures, moment de la mer basse ; mais, d'après la reconnaissance faite et ce qui était confirmé par nos yeux, comme il n'y avait qu'un pont de communication entre la chaussée et le village, sur un canal attenant, que nous voyions une centaine de cavaliers tartares parcourir cette chaussée, je fis observer qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour empêcher de détruire ce pont ce qui nous aurait créé un véritable obstacle ; en effet, comment transporter nos ponts sur le terrain vaseux, dans lequel je pensais que nos chevaux ne pourraient pas marcher ?

p.179 Je persistai dans ma résolution d'un prompt débarquement, et j'obtins que nos troupes se jetteraient à l'eau à 4 heures. Il avait été arrêté également que la marine quitterait le mouillage à minuit, remonterait le Pé-tang avec les canonnières seulement, passerait sous le feu des forts et irait mouiller, prenant les forts à revers, tandis que la colonne de terre, composée de 4.000 hommes et des deux batteries françaises, en suivant la chaussée, les prendrait en écharpe.

Pour éviter de nouveaux retards et décider le mouvement, je montai dans une embarcation avec le lieutenant-colonel Dupin, le capitaine de Montauban, mon officier d'ordonnance, et le brigadier d'Irisson, des spahis, mon secrétaire. Je me fis diriger vers le rivage ; je me fis

échouer sur la première bande vaseuse, et j'entrai dans l'eau qui me monta au-dessus des genoux et pénétra dans mes grandes bottes. J'envoyai en même temps donner l'ordre à 500 hommes du 2e bataillon de chasseurs à pied de me suivre, et j'entraînai le mouvement encore indécis de nos alliés. Le général Grant entra résolument dans l'eau et, après une marche pénible de 300 mètres dans cette vase, nous atteignîmes cette terre si difficile à aborder et que nous ne devions plus quitter qu'après la prise des forts du Peï-ho et la signature de la paix.

**Carte de l'embouchure du Pé-tang.**
pour servir à l'intelligence des opérations de débarquement des armées alliées.
(détail extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

En touchant la terre ferme, tous nos hommes furent comme électrisés et poussèrent spontanément les cris de « Vive la France ! Vive l'Empereur ! » Le bain de mer, la marche si pénible dans la vase, tout fut oublié, et les Anglais eux-mêmes, sous le coup de la même commotion électrique, répondirent par des hourras à notre cri de conquête de ce terrain.

Je fis débarquer et mettre à terre le restant de nos troupes qui avaient été amenées dans la rivière du Pé-tang ; mais la batterie, de montagne, seule, pût être débarquée ; il fut impossible de tirer dans la vase les batteries de 4, malgré les efforts inouïs des artilleurs et des chevaux.

J'avais donné l'ordre à la première brigade, général Jamin, de se porter sur la chaussée et de l'occuper : il fallut encore traverser des terrains mous et couverts par l'eau à la haute mer pour arriver à cette chaussée, sur laquelle fut établi le bivouac pour la nuit.

À notre approche, les cavaliers tartares, que nous p.180 distinguions parfaitement, armés d'arcs et de flèches, se retirèrent dans la direction des forts du Peï-ho.

La 2e brigade (général Collineau) vint camper à quelque distance de la gauche de la première ; les Anglais étaient à notre droite et 200 hommes de chaque armée avaient été envoyés pour occuper le pont qui établissait la communication de la chaussée avec le village de Pé-tang. Il était 10 heures du soir ; nous campions un peu dans la boue ; l'eau était légèrement saumâtre ; mais nous tenions la terre ferme : tout était bon, et chacun ne songeait plus qu'à prendre quelque repos, dont tous avaient besoin.

J'avais ordonné le réveil pour 3 heures du matin et comme tout le monde, j'étais livré au sommeil lorsque, vers 11 heures, le lieutenant-colonel Dupin vint me réveiller et me rendre compte qu'il avait pénétré jusqu'aux forts et dans le village avec un officier anglais et une vingtaine de sapeurs du génie. Les forts et le village étaient évacués ; les canons des forts avaient été emmenés à l'exception de deux recouverts en bois, cerclés en fer. J'ai eu l'occasion plusieurs fois de

remarquer cette ruse des Chinois, qui recouvraient de petites pièces en fonte ou en bronze avec de gros moules en bois, peints en bronze et cerclés en fer, de telle sorte que le rempart paraissait garni de grosses pièces d'artillerie.

Après avoir blâmé le lieutenant-colonel Dupin de l'imprudence commise en entrant de nuit dans un lieu qui n'avait pas été reconnu, je fus néanmoins très satisfait de ce qu'il m'annonçait. Je n'avais pas entière confiance dans l'attaque que la marine avait projetée en remontant le Pé-tang au-delà des forts pour les prendre à revers, ainsi qu'il avait été convenu précédemment. L'affaire de 1858 devant le Peï-ho m'était toujours présente, et je redoutais quelque dénouement semblable, dans une attaque qui aurait eu lieu dans des conditions à peu près semblables, si nos canonnières eussent trouvé la rivière garnie d'obstacles et les forts bien armés. Le rapport du lieutenant-colonel Dupin m'enleva toute crainte à cet égard. Puisque les forts étaient abandonnés, la marine n'avait donc plus aucun risque à courir !

Il ne me paraissait pas en être de même pour l'armée de terre, et je craignais que cet abandon ne cachât quelques-uns de ces pièges que les Chinois sont si habiles à préparer. p.181 Je me demandais si ces forts n'étaient pas minés et s'ils ne feraient pas explosion au moment où nous voudrions les occuper. Sous l'impression de cette idée, je donnai l'ordre au colonel du génie de partir de suite avec une compagnie de sapeurs et de s'assurer, avec toute la prudence possible, de l'état des forts, que je soupçonnais avoir été minés. Bien me prit de cette mesure sage, car la compagnie de mineurs envoyée en reconnaissance découvrit six emplacements, sous chacun desquels il existait six bombes du plus fort calibre. Ces bombes étaient armées à leur partie supérieure de deux batteries à pierre, comme celles de nos anciens fusils, de telle sorte qu'en marchant très légèrement sur le sol qui les recouvrait, on devait nécessairement faire jouer les batteries et produire l'explosion.

Le sol étant bien déblayé de tous ces engins dangereux, je fis lever le camp et nous étions, le général anglais et moi, dans les forts à 6 heures

du matin et notre petite flottille était à l'ancre. Les troupes occupèrent Pé-tang qui était un gros bourg de 30.000 âmes ; aucune autorité chinoise n'y était restée, très probablement par ordre des mandarins ; les habitants paraissaient frappés de terreur, et j'ai remarqué que ce sentiment augmentait de plus en plus à mesure que nous marchions vers le Nord, dont les populations n'avaient jamais eu de contact avec les étrangers, qu'on leur faisait considérer comme des barbares.

Pé-tang manque d'eau potable ; il faut, pour s'en procurer, remonter la rivière à près de 4 lieues ; aux environs elle est très saumâtre. Les habitants avaient des bateaux d'eau qui faisaient le service d'approvisionnement ; ils avaient tous, riches ou pauvres, de très grandes jarres en terre cuite (hautes de 1 m. 50, larges au centre d'environ 0 m. 60) dans lesquelles ils conservaient l'eau apportée par les bateaux ou celle provenant des pluies. Un certain nombre d'habitants avaient déserté le bourg sur les bateaux à eau, en sorte que la marine fut obligée de me venir en aide, car il me fallait 30 tonneaux d'eau par jour pour les hommes et les chevaux. Cet important service assuré, je dus m'occuper de faire venir le plus tôt possible le restant de nos troupes à Pé-tang, afin de me porter en avant et de quitter promptement ce lieu qui m'offrait peu de ressources.

@

# CHAPITRE II

# L'ATTAQUE DES FORTS DU PEÏ-HO

@

p.182 De Pé-tang au Peï-ho, on comptait de 3 à 4 lieues, mais il me paraissait que des obstacles de toute nature avaient dû être créés sur la chaussée, notre seule voie de communication.

Nous avions encore à lutter contre les difficultés que présentait le terrain avant d'arriver à celles que nous opposerait la résistance des forts, autour desquels le gouvernement chinois avait réuni un grand nombre de troupes, mais nous avions l'espoir, avant-coureur du succès.

Nous nous réunîmes le 2 août à Pé-tang, lord Elgin, le baron Gros, les commandants en chef des armées de terre et de mer et nous décidâmes d'attendre l'arrivée du reste de nos troupes avant de nous concerter sur ce qu'il conviendrait de faire : la pluie, qui tombait à torrents, permit de recueillir une grande quantité d'eau ; rien ne nous pressait donc plus de quitter Pé-tang. Il fut convenu néanmoins qu'en attendant les troupes, nous ferions des reconnaissances pour éclairer le terrain de tout côté, et savoir positivement quels étaient les moyens de défense de l'ennemi.

Il était impossible de songer à faire traverser la rivière aux chevaux ou mulets chargés et, à ce sujet, il arriva un fait assez curieux et qui prouvait quel était le dévouement de nos hommes. Un artilleur voulut passer la rivière sur le point où nous l'avions traversée ; il conduisait un mulet chargé de caisses de cartouches. Il parvint jusqu'au petit tertre éloigné encore de 200 mètres de la terre et où commençait le banc vaseux. Il lui fut impossible d'aller plus loin et le pauvre militaire, plutôt que d'abandonner son mulet, resta quarante-huit heures dans cette triste position, p.183 n'ayant pour lui et son mulet que quelques biscuits de distribution à manger et les pieds dans l'eau à la haute mer. Je l'envoyai chercher aussitôt que j'appris cet acte de dévouement de sa

part et je mis son nom à l'ordre de l'armée pour exciter l'émulation de ses camarades.

La marine eut bien de la peine à pouvoir approcher assez près du tertre pour embarquer l'artilleur avec son mulet. Il fallut tout le zèle et le travail incessant des marins pour amener à terre, dans la crique de Pé-tang, tout le personnel et le matériel resté sur nos bâtiments. Enfin les hommes furent débarqués et l'on continua la mise à terre du matériel.

Le 2 août, plusieurs groupes de cavaliers s'étaient montrés sur la levée qui conduit du Pé-tang au Peï-ho, et, un camp tartare ayant été signalé, nous convînmes, le général anglais et moi, d'envoyer le 3 août au matin une grande reconnaissance dans la direction de ce camp. Cette reconnaissance fut composée de 1.000 hommes d'infanterie française, 1.000 hommes d'infanterie anglaise, 2 obusiers de montagne et une compagnie du génie ; le général Collineau commandait le tout. Les troupes sortirent de Pé-tang à 4 heures du matin et se portèrent sur la chaussée qui conduit au Peï-ho.

Une canonnade assez nourrie s'étant fait entendre vers 8 heures du matin, je me rendis sur le fort qui domine la plaine et, à l'aide de ma longue-vue, j'examinai l'engagement qui avait lieu, pour me rendre compte de son importance. Je reconnus que nos troupes étaient aux prises avec environ 3.000 cavaliers et quelques fantassins qui paraissaient occuper une espèce d'ouvrage de campagne, à 8 kilomètres de Pé-tang et à 1.200 mètres environ du point de jonction de la route de ce bourg avec les routes de Tien-Tsin et du Peï-ho. Les décharges assez fréquentes, dont le bruit m'était parvenu, provenaient en grande partie d'une espèce de batterie de djingoles, ou canons de fusils de rempart, de fort calibre, enchâssés sur deux traverses en bois, parallèles et reliées entre elles par deux autres traverses aux extrémités des premières. Sur ce rectangle de poutrelles, les fusils étaient placés parallèlement, dans des évidements du bois, dont le nombre répondait à celui des canons de fusil ; des susbandes en fer recouvraient les bandes en bois des deux grands côtés du rectangle : le

p.184 système était supporté par de fortes roulettes, qui permettaient de diriger le feu des canons de fusils dans tous les sens.

Cette machine était lourde ; les hommes qui la manœuvraient ne pouvaient lui donner qu'une hausse approximative et très restreinte, et le tir de tous les canons qui la composaient n'avait qu'une seule section ; on voit combien l'artillerie chinoise était peu avancée et, cependant, à côté de ce système informe, les Chinois possédaient de véritables canons de tous les calibres, qu'ils avaient achetés aux Européens depuis leurs premières relations avec ceux-ci.

Il serait intéressant de savoir ou en est aujourd'hui, sous le rapport de son armement, ce peuple essentiellement imitateur.

Une batterie de ces djingoles, dont je viens de donner une légère description, était placée sur la face du camp, qui battait la chaussée sur laquelle nos troupes s'avançaient ; une section de notre batterie de montagne, également sur cette chaussée, ripostait au tir des djingoles.

Comme les forts de la rive gauche du Peï-ho n'étaient pas éloignés du lieu ou l'action se passait, je montai de suite à cheval ; je me fis suivre par une autre section d'artillerie et je me rendis sur le terrain du combat où je trouvai le général Collineau, qui avec l'énergie qui lui était habituelle, avait pris les meilleurs dispositions pour accomplir la mission que je lui avais confiée et dont le but était une simple reconnaissance et non un engagement sérieux.

L'infanterie anglaise avait été placée à la gauche de l'infanterie française, ayant leur gauche commune appuyée à un marais, leur droite couverte par la section d'obusiers de montagne qui faisait partie de la reconnaissance.

La cavalerie tartare formait une grande ligne en demi-cercle, dont la partie concave nous faisait face à une distance d'environ 2.800 mètres. En arrivant sur le terrain, je fis placer la section d'artillerie que j'amenai sur le côté droit de la chaussée et je lui fis ouvrir son feu contre cette cavalerie tartare, qui se dispersa promptement ; une partie des cavaliers se retira dans la direction de Tien-Tsin, l'autre partie dans la

direction du Peï-ho, en passant derrière le camp retranché, vis-à-vis duquel nous étions. Celui-ci me parut occupé par de l'infanterie seulement et quelque artillerie.

p.185 Les directions suivies par les deux corps de cavalerie me donnèrent lieu de croire qu'il existait deux camps de cette arme, l'un sur la route de Tien-Tsin, l'autre sur celle du Peï-ho. En arrière du camp retranchés je pus observer, du lieu où je m'étais placé, un village d'assez forte apparence ; je pensais que ce devait être Tang-kou.

Les cavaliers tartares m'avaient produit le même effet que les goums arabes, moins l'audace individuelle ; ils paraissaient manier leurs chevaux avec facilité ; ils étaient bien vêtus, autant que je pouvais en juger de loin ; leur armement, très primitif, se composait de sabres à lames très larges, d'un arc et de flèches ; il paraît qu'ils s'en servent très habilement : mais que pouvaient de telles armes contre les carabines à tiges de nos chasseurs à pied ? Quelques-uns d'entre eux devaient cependant être armés de fusils : la fumée que l'on voyait s'élever de temps à autre de leurs rangs en était un indice.

Je n'avais pas vu d'assez près cette cavalerie pour pouvoir porter un jugement sur son mérite ; mais je pensais qu'elle n'était peut-être pas à dédaigner autant que l'on aurait pu le croire de prime abord. Les cavaliers paraissaient avoir de bons chevaux, ils montaient bien, et avaient des chefs qui les dirigeaient ; ils faisaient un service d'avant-postes bien entendu, et aucune troupe ne pouvait sortir de Pé-tang sans être aussitôt signalée au loin.

Après qu'il fut bien constaté, aux yeux des Tartares, que nous les avions délogés de leurs avant-postes, et que nous étions restés en leur présence, pendant qu'ils tiraient, la reconnaissance est rentrée à Pé-tang, lorsque, toutefois, j'eus pu découvrir et distinguer les forts en amont et en aval du Peï-ho.

Cette première reconnaissance était incomplète, faute de cavalerie ; la nôtre était insignifiante et celle des Anglais n'avait pas encore été débarquée. Je pressai le général Grant qui, lui-même, avait grande

envie d'utiliser la belle cavalerie qu'il possédait, mais qui forcément devait attendre son arrivée dans la crique du Pé-tang et son débarquement.

Nos alliés avaient une grande quantité de bagages qui retardaient l'arrivée de leurs troupes, ce qui me préoccupait vivement quand je songeais à la nécessité d'aborder Tien-Tsin sans perdre de temps, et, par conséquent, de procéder le plus tôt possible à notre principale opération, p.186 l'attaque et la prise des forts du Peï-ho. D'autre part le séjour de Pé-tang pouvait devenir malsain, en raison de la grande quantité de monde rassemblée sur ce point ; tous les deux jours il tombait une pluie torrentielle et nous étions environnés de marais dont il me tardait de sortir.

Quelques Chinois, sur notre réputation de barbarie, avaient ou noyé des femmes dans les grandes jarres à eau ou les avaient empoisonnées ; tous les chiens abandonnés crevaient, et tous ces détritus animaux, joints aux végétaux, me faisaient craindre quelque épidémie. L'hôpital que j'avais fait établir à Pé-tang avec beaucoup de soin renfermait déjà quelques hommes atteints de fièvres typhoïdes, mais dont les suites furent sans gravité, grâce au zèle, à l'intelligence et à l'habileté des médecins si dévoués qui faisaient partie de l'expédition.

J'ai dit que, parmi les Chinois qui n'avaient pu fuir, quelques-uns avaient fait mourir leurs femmes et, à propos des femmes chinoises, j'ai annoncé que je citerais une circonstance tragique dans laquelle j'avais pu voir, pour la seconde fois, à visage découvert, une femme chinoise d'un certain rang. Cette circonstance se présenta. Je fus prévenu, le lendemain de mon arrivée à Pé-tang, que, dans une maison de ce bourg, un Chinois avait noyé sa mère, avait empoisonné ses deux femmes, et, sans se préoccuper de ses deux enfants de trois et quatre ans, s'était empoisonné lui-même, que toute cette famille était à l'agonie. Je me rendis de suite sur les lieux, accompagné d'un docteur ; dans la cour, une vieille femme, la mère probablement, était asphyxiée dans une grande jarre à eau, la tête en bas ; au premier étage, deux femmes gisaient, étendues sur leurs lits, l'une déjà morte, l'autre dans

les convulsions de l'agonie ; le chef de la famille était étendu sur le parquet de la chambre, mais ayant avalé le poison après avoir acquis la certitude que ses deux femmes ne pourraient être rappelées à la vie. Les deux jeunes enfants, garçon et fille, ignorant ce qui se passait, jouaient autour des morts ou mourants. En vain, le docteur porta tous les secours de l'art à la malheureuse femme ; malgré sa jeunesse (elle paraissait avoir une vingtaine d'années) et une constitution admirable, elle succomba presque sous nos yeux. Le mari fut sauvé par l'emploi de la pompe aspirante, qui lui enleva une partie de l'opium qu'il avait avalé. Ce même individu, p.187 abandonnant cette maison maudite et ses deux enfants, se sauva pendant la nuit : les deux pauvres petites créatures furent envoyées à Ning-poo, chez les Sœurs de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Le bourg de Pé-tang avait été divisé en deux quartiers, l'un occupé par nous, l'autre par les Anglais. Dans cette division les Sikhes et les coolies avaient été placés dans l'un des quartiers dont ils pillèrent les maisons abandonnées ; ils brisèrent les meubles, poteries, etc., et tous les décombres de ces objets furent jetés pêle-mêle dans la rue où, la pluie aidant, ils formèrent une espèce de gâchis dans la seule grande rue de sortie de la place : les chevaux s'y enfonçaient jusqu'au-dessus du paturon ; les hommes à pied marchaient de chaque côté de la rue sur un trottoir large d'un mètre au plus.

Ainsi que je l'ai dit, il était urgent de mettre fin à un état de choses qui durait déjà depuis plusieurs jours et que prolongeait encore le peu d'ordre qui régnait dans la manière dont s'opérait, dans le petit port de Pé-tang, le débarquement du matériel de notre armée. Je me rendis compte par moi-même de ce désordre en allant sur le quai de débarquement, où, malgré toute l'activité et les efforts de la marine, je constatai la confusion qui existait dans la reconnaissance par les corps du nombreux matériel que l'on déposait à terre. J'écrivis immédiatement. Le 7, l'amiral me répondit qu'il allait prendre les mesures indiquées par ma lettre du 6 ; que 200 chevaux environ étaient arrivés par les canonnières ; qu'il était tard, et qu'il y aurait des

difficultés à les mettre à terre à une heure aussi avancée ; il ajoutait cependant que le travail était commencé et qu'il le ferait poursuivre aussi tard que possible. L'amiral me faisait part de tous les embarras qu'il éprouvait pour faire arriver jusqu'à Pé-tang les chevaux et le matériel encore à bord des grands navires en rade dans le golfe du Pé-tchi-li. On le prévenait que le grand vent, qui s'était élevé, rendait tous les mouvements de la rade difficiles et même périlleux : qu'il craignait, si cela continuait, d'être obligé de suspendre momentanément les convois parce que la barre de l'entrée de la rivière brisait avec force. Dès que le temps sera calmé, me disait l'amiral, j'espère que nous pourrons débarquer chaque jour 200 chevaux. L'amiral Hope nous offrait quelques canonnières anglaises pour accélérer nos p.188 opérations ; il nous faisait savoir en même temps que le gouvernement chinois faisait quelques ouvertures au baron Gros, par l'intermédiaire de l'ambassadeur russe Ignatief et du ministre américain Ward. Ces ouvertures, en cas de refus de leur acceptation, étaient accompagnées de quelques menaces. Le mandarin à bouton bleu, chargé de les faire, tout en reconnaissant la supériorité de notre marine, prétendait que, sur terre, notre armée serait promptement écrasée par les soldats terribles de la Chine. Le gouvernement chinois devait être bientôt désabusé sur la valeur de ses troupes. Les ambassadeurs déclinèrent toute entente avant la prise des forts et répondirent que les affaires avaient été remises entre les mains des chefs militaires. Le temps s'était rétabli, et, l'expédition étant à peu près réunie, le moment de quitter Pé-tang approchait, et je résolus d'envoyer une nouvelle reconnaissance pour sonder le terrain sur lequel nous allions procéder aux opérations définitives sur le Peï-ho ; je chargeai M. le lieutenant-colonel Dupin, chef du service topographique, de me faire un rapport sur les résultats de cette reconnaissance. Voici son rapport :

Pé-tang, 10 août 1860.

Mon général, j'ai l'honneur de vous rendre compte des observations que j'ai faites pendant la reconnaissance qui a eu lieu ce soir.

Nous sommes partis du pont, à 4 heures précises. Après avoir fait 800 mètres sur la chaussée qui mène au Peï-ho j'ai fait prendre à droite, et me suis dirigé, avec 30 chevaux, 200 hommes d'infanterie et une pièce de 4 rayée, sur les deux mâts que l'on aperçoit de ce côté dans la plaine ; la distance totale à parcourir était de 3.500 à 4.000 mètres ; elle a été franchie en 45 minutes. La chaussée est mauvaise : le terrain y est glissant, la boue visqueuse, mais elle n'offre pas de difficultés insurmontables.

Le terrain entre la chaussée et les deux mâts était médiocre hier ; aujourd'hui, par suite de la pluie tombée la nuit précédente, il était mauvais. Toutefois, notre pièce, traînée par quatre chevaux seulement, est arrivée en même temps que l'infanterie. Le terrain qui se trouve après les deux mâts était hier moins mauvais que celui qui s'étend de la chaussée aux deux mâts ; aujourd'hui il était beaucoup plus mauvais, ce qui tient aux herbes qui le couvrent en partie, et qui ont retenu plus d'eau que dans la première portion, sur laquelle il n'y a pas de végétation.

p.189 Après un repos de vingt minutes, nous avons repris la chaussée que nous avions suivie ; il tombait un peu d'eau, cela a suffi pour détériorer fortement la route. Les chevaux attelés à la pièce d'artillerie ont eu plus de peine pour la ramener qu'ils n'en avaient eu pour l'emmener. Nous sommes revenus au pont à 6 heures du soir.

L'infanterie marche avec beaucoup de peine dans ce terrain ; la boue s'attache aux chaussures, les sous-pieds de guêtres sont presque de suite cassés, beaucoup d'hommes sont obligés de marcher pieds nus.

En résumé, ce terrain n'est praticable pour l'artillerie après une grande pluie, et même après une assez petite pluie, que si on laisse passer au moins vingt-quatre heures de très beau temps avant de s'y engager.

L'infanterie s'y fatigue énormément, bien que la distance à parcourir du Pé-tang jusqu'aux forts de la rive gauche du Peï-ho ne dépasse pas 12 kilomètres ; il faudrait 6 heures au moins pour la franchir en ce moment. Si on prenait la route que j'ai reconnue, notre artillerie arriverait probablement, mais ce ne serait qu'au prix d'efforts extraordinaires, qui ruineraient les attelages. L'infanterie, après avoir parcouru cette même route, serait très fatiguée et, peu propre pour un effort vigoureux.

Signé : Dupin.

Les conclusions de ce rapport n'étaient pas très favorables à mon projet de quitter promptement Pé-tang, mais les inconvénients signalés ne balançaient pas, dans mon esprit, les suites graves que pouvait avoir un séjour prolongé dans ce cloaque malsain : je donnai donc l'ordre de départ pour le 12 au matin.

Le temps, qui jusqu'alors avait été très mauvais, parut vouloir se remettre, mais les chemins étaient presque impraticables. J'avais vu de loin le camp de Sin-ho, le jour de la reconnaissance faite par le général Collineau ; une grande agitation paraissait y régner.

Ma résolution de quitter Pé-tang le 12 fut partagée par le général Grant et nous convînmes de marcher contre le camp tartare le même jour et de l'attaquer. L'artillerie anglaise, assez lourde, et la cavalerie anglaise durent se diriger vers la route de Tien-Tsin, à droite de la chaussée, jusqu'au terrain un peu plus ferme qui se trouve à environ 1.000 mètres du camp retranché des Chinois. Entre ce camp et Pé-tang, il était impossible aux fantassins de p.190 suivre un autre chemin que cette chaussée, large seulement de 6 à 7 mètres ; les terrains qui la bordaient à droite et à gauche étaient inondés.

La cavalerie anglaise qui se trouvait à droite soutenait quelques pièces d'artillerie qui attaquèrent d'abord la cavalerie tartare, rangée dans la même position que le jour de la reconnaissance faite par le général Collineau. Cette cavalerie, d'après le rapport de nos alliés, chargea vigoureusement jusqu'à près de 100 mètres de leurs pièces. J'entendis une canonnade et une fusillade parfaitement nourries, ce qui me fit croire que les Anglais avaient à lutter contre une force considérable.

Cependant le résultat, peu sérieux, de cette affaire (3 Sikhes tués et 2 officiers blessés) me confirma dans la pensée que les troupes alliées abusaient un peu, comme les nôtres, de l'emploi de la poudre. Il est à remarquer qu'à cette époque, où nos soldats étaient encore armés de fusils se chargeant par la bouche du canon, les mouvements d'un tir précipité n'offraient pas la même gravité qu'ils présentent aujourd'hui

qu'ils se chargent par la culasse. La consommation de cartouches, si difficiles à confectionner, est devenue effrayante de rapidité !

Pendant que la cavalerie anglaise refoulait celle des Tartares sur notre droite, nous avions marché résolument sur le camp retranché, après lui avoir lancé quelques boulets et quelques balles qui le firent évacuer par les Chinois. Nous nous emparâmes de ce camp, dans lequel nous ne trouvâmes plus que quelques cadavres d'hommes et de chevaux tués par nos projectiles ; le reste de la garnison s'était enfui dans le grand fort de Sin-ho.

Le retranchement dont nous venions de nous emparer était un ouvrage en terre avec fossé inondé. Derrière, se trouvait le grand village de Sin-ho, fort sale, comme tous les villages de cette contrée boueuse, formée de terres d'alluvion, mais possédant de très beaux jardins fort bien cultivés. Nous découvrîmes un mont-de-piété, en très bon ordre, dont les étagères étaient remplies d'effets de toute nature ; chaque effet portait une étiquette qui indiquait très probablement le nom du propriétaire et la somme qui lui avait été prêtée. Au milieu d'une grande quantité d'objets d'apparence assez pauvre, se trouvaient quelques riches costumes et, ce qui me parut difficile à expliquer, p.191 trois ou quatre cents vêtements neufs, semblables, doublés et garnis en peaux de moutons. Étaient-ce des uniformes pour les troupes ? Mais, alors, comment se trouvaient-ils dans un magasin de prêts sur gages ? Quoi qu'il en fût, je fis prendre en compte ces vêtements par l'intendant de l'armée, afin de les réserver pour les hommes de service pendant l'hiver, toujours très rigoureux dans les contrées du Nord de la Chine. Nous trouvâmes aussi des meules considérables de fourrages de très bonne qualité, qui nous furent d'un grand secours pour nos chevaux, très affaiblis par le voyage sur mer jusqu'à Pé-tang et par le séjour dans ce gros bourg. Nous avions pris quelques chevaux et quelques mulets qui nous étaient bien nécessaires, parce que mon dernier convoi de chevaux japonais était encore en mer, sans que j'en eusse de nouvelles certaines.

Le bruit courait que la *Ville-de-Dieppe* (bâtiment nolisé) qui transportait les derniers 200 chevaux de l'expédition, avait subi un

typhon dans cette terrible mer de Chine où des naufrages sont si fréquents ; 50 chevaux auraient péri, ce qui eût été une perte très sensible pour moi, non pas sous le rapport de l'argent, puisque les risques de mer étaient au compte du fournisseur, mais par le vide qu'ils auraient fait dans les attelages de mon artillerie. D'un autre côté, les 50 petites charrettes de Manille et les 200 chevaux que j'attendais du même pays n'arrivaient pas, et j'étais très gêné pour les moyens de transport dont l'administration avait un besoin urgent. J'étais obligé d'y suppléer en envoyant les hommes, sans armes et sans sacs jusqu'à Pé-tang, d'où chacun rapportait six jours de vivres.

J'étais d'autant plus inquiet sur le bâtiment la *Ville-de-Dieppe*, que je venais de recevoir de M. Faron, commissaire de la marine, une lettre en date de Shanghaï, le 2 août, qui m'annonçait que ce transport avait été complété par l'intendance et était parti pour le Pé-tchi-li depuis plus de deux mois. Trois navires affrétés par M. Faron devaient aussi m'apporter à Pé-tang les bœufs du parc de Shanghaï et tout ce qui restait dans cette ville de ce qui pouvait m'être nécessaire.

L'absence de mon chef d'état-major était un nouvel embarras pour moi, mais son état était tel que je dus le laisser à Pé-tang.

p.192 Le 12 au soir, je lui écrivis pour lui annoncer l'affaire qui venait d'avoir lieu et lui dire que, désirant mener rondement la guerre, je voulais constituer à Sin-ho une nouvelle base d'opérations ; et je lui donnai l'ordre de faire diriger sur ce point tout ce qui pourrait m'être envoyé de Pé-tang en matériel, vivres et munitions.

Je lui parlai de mon projet de faire, le lendemain 13, une grande reconnaissance sur le grand camp retranché de Tang-kou, afin de l'attaquer le surlendemain 14.

Après m'être concerté avec le général Grant, le 13, il fut convenu que l'attaque aurait lieu le 14, ainsi que je l'avais projeté, et le même jour 13, je me portai avec une partie de mes troupes dans la direction de Tang-kou.

**Carte des forts du Peï-ho.**
(détail extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

Deux voies conduisaient de Sin-ho au fort tartare, qui avait un grand développement ; l'une longeait le Peï-ho, l'autre était une chaussée directe de Sin-ho à Tang-kou traversant la partie marécageuse qui se trouve entre ces deux points : ce fut celle que je choisis. J'avais un double but en faisant cette reconnaissance : celui d'abord de reconnaître par moi-même la position du fort, son point attaquable ; en second lieu d'habituer un peu mes jeunes soldats au bruit du canon avant d'arriver à des affaires plus sérieuses.

Je m'avançai sur la chaussée avec une portion de ma troupe, jusqu'à 1.000 mètres du fort. À notre approche la cavalerie tartare, qui s'était retirée la veille sous les forts, où elle s'était établie en bivouac, rentra précipitamment dans l'intérieur, à la vue de nos pièces que j'avais fait mettre en batterie. Je fis tirer quelques coups de canon sur le fort, afin de voir de quel côté riposteraient les Tartares, et quelle justesse pourrait avoir leur tir.

L'épreuve avait été très bonne ; quelques boulets envoyés par le fort, en réponse aux nôtres, n'avaient nullement inquiété mes hommes bien cependant que quelques-uns de ces projectiles fussent tombés près de la colonne. J'avais pu remarquer que la gauche du fort, appuyée au Peï-ho, avait fort peu tiré et que son feu prenait d'enfilade la chaussée, tandis que celui de la droite la prenait d'écharpe. Le général Grant et l'amiral Hope étaient venus me rejoindre à la tête de la colonne, où ils avaient fait les mêmes remarques que moi. Après quelques boulets échangés et après que le terrain eut été bien reconnu par p.193 moi, nous nous retirâmes et j'arrêtai définitivement avec le général Grant le plan d'attaque pour le lendemain. Il fut convenu que nous nous formerions par bataillons en colonne, le terrain entre la chaussée et le Peï-ho ne permettant pas un plus grand développement, à cause des marais qui sont au pied de cette chaussée. Nos alliés devaient marcher à notre droite, entre nous et le Peï-ho, tourner le fort par sa gauche, tandis que nous l'attaquerions directement par le centre et par la chaussée sur sa droite.

Le lendemain 14, nous quittâmes nos camps de grand matin, et nous nous dirigeâmes, nos alliés et nous, comme il avait été convenu la veille.

Nous avions placé nos artilleries en avant de nos fronts, à 500 mètres environ ; la colonne d'attaque, qui soutenait la mienne, était composée de 200 marins de débarquement, des compagnies de sapeurs du génie, munies d'échelles que portaient les coolies, une compagnie d'infanterie de marine et une compagnie du 2e bataillon de chasseurs à pied. Nous avançâmes dans cet ordre à travers une plaine

fréquemment coupée par de petits canaux, sur lesquels les pontonniers étaient obligés de jeter quelques ponts en madriers pour nous frayer un chemin. À 1.500 mètres environ, je fis ouvrir le feu avec 10 pièces des deux batteries de 4. De leur côté, les Anglais tiraient avec leurs Armstrong. Après une demi-heure d'un feu bien nourri, auquel le fort riposta, je fis avancer progressivement l'artillerie et la colonne d'attaque, les troupes sur la chaussée marchant à sa hauteur. En ce moment, la canonnade des forts devint très vive, mais mal dirigée : les boulets, passant au-dessus de nos têtes ou venant tomber en avant de nous, nous firent très peu de mal ; ce ne fut qu'à la distance de 400 mètres que nous eûmes quelques hommes atteints.

J'avais donné le commandement de la colonne d'attaque au lieutenant-colonel d'état-major Dupin, mais quel ne fut pas mon étonnement de voir arriver au galop le lieutenant-colonel Schmitz, mon chef d'état-major. Ce brave officier ayant appris par une lettre du 13 que je devais attaquer le fort de Tang-kou, malgré les douleurs qu'il éprouvait et une fièvre intense, n'avait pu résister au désir de se trouver à cette première affaire sérieuse ; il arrivait à cheval de Pé-tang. Il réclama l'honneur, qui lui revenait, de prendre p.194 le commandement de la colonne d'attaque, et je fis droit à sa demande.

Je donnai immédiatement l'ordre de l'assaut ; la colonne d'attaque, sous les ordres du lieutenant-colonel Schmitz, s'élança impétueusement jusque sur le bord du fossé plein d'eau. Les défenseurs firent alors, du rempart, une très vive fusillade, mais les troupes du génie arrivaient et jetaient un pont de madriers pour pouvoir passer le fossé. Le colonel Schmitz, avec l'ardeur de son courage, avait déjà franchi le fossé, dans lequel il avait failli se noyer, et duquel il avait été retiré malgré le feu de l'ennemi par deux jeunes capitaines d'état-major : MM. Chanoine et Guerrier. À peine de l'autre côté, le lieutenant-colonel Schmitz était monté sur le parapet du fort et y avait planté le drapeau français en présence de toute l'armée. Électrisés par l'action du lieutenant-colonel, les marins s'étaient précipités à son secours et avaient gravi le rempart en se servant des échelles. Ils furent suivis de près par toute la colonne

d'attaque, qui brisa les portes du fort pour nous en ouvrir l'entrée. Nous suivions de près, mais déjà les Chinois avaient gagné le village et avaient fui dans la direction du Peï-ho, ne se donnant même pas le temps de détruire derrière eux le pont qui conduisait à la chaussée, au bout de laquelle se trouvait un second fort, en tout semblable à celui dont nous venions de nous emparer. Ce dernier fort avait nom Yu-kia-poo qu'il tirait du village qu'il renfermait, comme le fort de Tang-kou tirait le sien du village de même nom.

Nous trouvâmes dans l'intérieur de Tang-kou un grand nombre de défenseurs tués, avec des blessures horribles provenant de nos canons rayés, qui avaient alors une grande supériorité sur les armes de même nature. Tous les blessés avaient été enlevés ou cachés dans les maisons du village, qui était très étendu. De leur côté, nos alliés étaient entrés par la gauche du fort sans avoir éprouvé une grande résistance. Le fort n'avait pas de fossé vis-à-vis d'eux.

Au moment où nous entrions dans l'enceinte un spectacle cruel s'offrit à nos yeux ; le commandant du fort, qui, d'après la loi chinoise, devait se suicider, avait saisi son sabre à deux mains et, avant que personne eût pu l'en empêcher, se sciait le cou qui présentait une blessure p.195 béante, la tête presque détachée. Si ce commandant ne s'était pas donné lui-même la mort, il eût été exécuté par ordre de son gouvernement, et ses ancêtres eussent été déshonorés, car, chez ce peuple singulier, les vertus comme les crimes sont récompensés ou punis en remontant à la source des familles tandis que chez nous les enfants parfois subissent moralement la peine des fautes commises par leurs parents.

Cette affaire avait eu le plus heureux résultat sur l'esprit de nos troupes, auxquelles elle avait inspiré la plus grande confiance et j'aurais voulu profiter de leur élan et de leur animation pour poursuivre les Chinois et attaquer immédiatement le fort de Yu-kia-poo à 2.000 mètres environ de nous.

Les cavaliers tartares et les fantassins chinois, démoralisés, couraient en désordre vers ce fort, dans lequel probablement nous

serions entrés en même temps qu'eux ; mais le général Grant, auquel je proposai ce coup de main, m'objecta que ses troupes n'avaient pas mangé de la journée ; il était environ 11 heures du matin. Il fallut alors la certitude que j'avais que le gouvernement français voulait rester d'accord en toutes choses avec le gouvernement anglais pour que je m'arrêtasse devant une entreprise dont la réussite me paraissait assurée et qui eut achevé la perte complète de cette portion de l'armée chinoise, commandée par un certain Tsin, du grade de général de brigade.

Je regrettais bien vivement l'inaction dans laquelle me retenait la résolution de mon collègue anglais, au moment le plus favorable pour recueillir les fruits de notre succès ; le général Grant était cependant un homme très résolu. Quelle pouvait donc être sa pensée ? Je ne pouvais m'arrêter à l'idée que ses soldats eussent plus besoin de manger que les nôtres, et une heure de plus ne pouvait les fatiguer beaucoup, tandis que cette même heure perdue donnait à l'ennemi le temps de se reconnaître.

Le général Grant me déclara même qu'il désirait donner quatre ou cinq jours de repos à ses troupes, ce qui me parut surprenant, vu le peu de fatigues que nous avions essuyées. Je pensais alors que lord Elgin, qui ne quittait pas l'armée anglaise, avait dû donner quelques instructions au général Grant, par suite de quelques mesures diplomatiques. Je fus confirmé dans cette idée en apprenant d'une p.196 manière indirecte, mais sûre, que deux mandarins chinois étaient venus au camp anglais, porteurs d'une lettre par laquelle ils demandaient de faire cesser *les horreurs de la guerre*, expression qu'ils avaient employée. Ils priaient les Anglais d'intervenir auprès de notre ambassadeur. Lord Elgin les renvoya au baron Gros qui était resté à bord du *Duchayla* avec la flotte.

Des communications diplomatiques avaient dû avoir lieu depuis plusieurs jours entre les mandarins envoyés par le gouvernement chinois et les chefs anglais, car, à Pé-tang, j'avais eu connaissance, par

l'amiral Hope, de quelque chose de semblable et j'en avais averti notre ambassadeur.

Une lettre que le baron Gros m'avait écrite à la date du 10 me parvint le 14 dans la soirée ; elle était tardive, mais cela s'explique par son éloignement de l'armée ; voici cette lettre :

À bord du *Duchayla*, ce 10 août 1860,

Monsieur le général, j'ai reçu il y a deux ou trois jours la petite lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et avec elle la communication qui vous avait été envoyée par M. l'amiral Hope. Mille fois merci de cet envoi ; il m'a été utile. Lord Elgin m'a envoyé une copie de la dépêche que lui a écrite le gouverneur général du Tché-li, et de la réponse qu'il lui a faite. Il rappelle au gouverneur général que, s'il a des communications à faire à la France, c'est à l'ambassadeur de l'Empereur qu'il doit les faire directement.

Quelques jours auparavant, j'avais reçu par M. Ward (le ministre américain) une communication de ce même gouverneur qui chargeait le ministre américain de la faire à lord Elgin et à moi ; en voici la substance :

— Vos troupes ont débarqué à Pé-tang d'où nous avions retiré les nôtres, puisque nous savions que vous veniez par cette voie échanger les traités à Pékin.

— Nous voulons bien considérer cet acte comme n'étant pas encore hostile, mais faites rembarquer vos troupes, nous éloignerons les nôtres, et alors nous pourrons nous entendre pour aller à Pékin assurer une paix durable ! Songez qu'un second échec vous serait funeste ; vous ne pouvez pas lutter sur terre avec nos troupes impériales, et nous accordons un délai de trois jours pour nous répondre : passé ce temps, notre armée agirait.

— Que les deux ambassadeurs ne perdent pas cette occasion de pouvoir retourner dans leur pays.

p.197 Le baron Gros ajoutait : « Nous n'avons pu, M. Ward et moi, que rire et hausser les épaules de ce triste et niais aveuglement, dans lequel se trouvent les Chinois. »

La communication officielle du gouverneur général à lord Elgin était presque de cette force, mais n'imposait pas d'ultimatum ; il disait qu'ayant appris l'arrivée du ministre d'Angleterre à Pé-tang, il en avait

fait évacuer les troupes pour qu'il ne conçût aucune crainte, mais que les soldats anglais s'étaient emparés de ces forts et avaient même été attaquer un poste retranché hors la ville, qui les *avait vivement repoussés* et que, puisque, heureusement, il n'y avait eu de mal ni de part ni d'autre il serait absurde de faire la guerre pour cela ; qu'ainsi donc, *s'il voulait avertir les Français*, on pourrait prendre jour pour une entrevue et se rendre ensuite à Pékin pour y échanger les traités. Lord Elgin avait répondu que l'ultimatum de M. Bruce ayant été rejeté, les affaires avaient été remises entre les mains des commandants des forces alliées et que, tant que l'ultimatum ne serait pas accepté de tout point, la force seule aurait à décider la question.

Voilà où nous en étions ! Rien n'était donc changé à la position, mais on a pu voir par ce qui précède quelle était l'astuce du gouvernement chinois, qui dénaturait les faits déjà accomplis pour les tourner à son profit.

Cette politique tortueuse devait être employée plus d'une fois pour nous arrêter au milieu de nos succès et pour aboutir à un crime qui devait plus tard en être la conséquence.

À la suite de cette première affaire, il me parut important de distribuer à titre d'encouragement quelques-unes des récompenses que la bienveillance de l'Empereur avait confiées à ma discrétion. Deux lieutenants-colonels s'étaient particulièrement distingués : le lieutenant-colonel Schmitz, chef d'état-major dont je viens de relater la conduite si vigoureuse, et le lieutenant-colonel Livet, du génie, qui avait puissamment contribué à l'enlèvement du fort. Je les nommai colonels ; ils étaient tous deux chefs de services qui comportaient des colonels : ces dominations furent ratifiées par l'Empereur.

Je donnai une seule croix à un brave soldat du 3e régiment d'infanterie de marine, qui avait eu la jambe emportée par un boulet en s'élançant un des premiers p.198 vers le fort pour monter à l'assaut. Peu d'hommes avaient été tués ; il y avait une trentaine de blessés et quelques hommes contusionnés. Nous avions trouvé dans le fort un assez grand nombre de petits drapeaux, mais les Chinois en mettent

partout sans y attacher aucune importance ; il n'en est pas de même des Tartares, comme on le verra plus loin. Une prise plus importante fut celle de quinze pièces de canon, dont un magnifique obusier en bronze, deux pièces en fer, très bien travaillées, et deux pièces jumelles sur le même affût : à l'exception des deux pièces en fer, toutes les autres étaient en bronze. Nos alliés n'avaient pris que trois pièces et n'avaient eu que trois hommes blessés, ce qui prouvait le peu de résistance du côté où ils avaient attaqué.

Le général Grant n'ayant pas voulu pousser plus loin notre succès du 14, nous rentrâmes chacun dans notre camp pour nous préparer à de nouvelles opérations.

M. le colonel Schmitz, mon chef d'état-major général, étant retourné à Pé-tang, était toujours très souffrant. En apprenant sa nomination au grade de colonel, il m'adressa de son lit une lettre pleine des expressions de sa reconnaissance ; je n'avais cependant fait que rendre justice à un acte de dévouement et de courage, qui avait entraîné l'armée. Je me plais à donner ici à ce brave officier une marque de souvenir et une preuve de l'estime que j'ai conservée pour lui et pour sa brillante conduite.

Je n'avais pas seulement à me préoccuper de la position actuelle des affaires devant Peï-ho, mais les nouvelles que je recevais de Shanghaï ne me laissaient pas sans inquiétude. En effet, le 15, je recevais une lettre du premier secrétaire de notre mission à Shanghaï, datée du 4 août, par laquelle on me demandait d'envoyer dans cette ville 200 hommes ; déjà 100 marins fusiliers devaient être remplacés à Tché-fou ; il fallait donc diminuer de 300 hommes le nombre déjà si restreint de mes troupes, au moment même ou j'allais en avoir le plus grand besoin. La lettre de notre mission était pressante, et j'en extrais quelques passages tels que celui-ci :

Veuillez bien vous rappeler, mon général, que ce sont *nos intérêts français* qui sont ici à Shanghaï les plus exposés : Si-ka-wé d'un côté, et, de l'autre, le dépôt de nos charbons à Ou-soung. Les rebelles, précédés de pillards, s'en approchent

chaque jour p.199 davantage ; le commandant de la *Forte* ne trouve pas de navire à affréter pour l'armée et à envoyer à Ou-soung. Les pirates cantonais et les bandits qui menacent la ville de Ning-poo, par conséquent nos sœurs de Charité qui y sont établies, n'y trouvant aucune force européenne, peuvent remonter ici. Ils ont plus de 24 jonques très fortes et très bien armées. Les bandits de Sou-tchéou ont adressé aux trois consuls une communication officielle ; vous voyez, mon général qu'ils s'enhardissent tous les jours davantage ; en pillant, du reste, et en brûlant nos chapelles catholiques dans l'intérieur.

S'il fallait s'en rapporter à des lettres particulières de Shanghaï, certains ministres protestants anglais n'étaient pas étrangers à ces derniers actes.

J'avais la plus entière confiance dans la loyauté de M. Bruce, ainsi que dans celle des autres autorités supérieures anglaises mais l'on me signalait le consul M. Meadows, comme fermant les yeux sur ces menées. On comprend que, sans ajouter entièrement foi à de tels avis j'en étais cependant inquiet ; je savais ce dernier agent anglais mal disposé pour nous, et déjà j'avais reçu une lettre pressante et confidentielle de notre légation à Shanghaï, dont le contenu se trouvait confirmé par les lettres particulières dont je parle.

D'un autre côté je recevais de notre consul général au Japon, la lettre suivante, qui vint ajouter à toutes mes préoccupations du moment :

Yeddo, 2 août 1860.

Monsieur le général, au moment où je trace ces lignes, je ne puis oublier que vous dirigez au Nord de la Chine les armes de la France dans un but bien noble et bien utile ; une secrète confiance me dit qu'à l'heure qu'il est le prestige de l'Occident, un instant altéré aux yeux de ces hordes asiatiques, s'est enfin glorieusement relevé.

Je suis bien intéressé, moi aussi, monsieur le général, à vos succès, non seulement comme Français, mais aussi comme représentant de l'Empereur dans un pays dont vous connaissez maintenant toutes les difficultés, c'est assez dire combien sont vifs et mes vœux et mon espoir, car, au Japon comme

ailleurs, il se fait un profond silence d'attente et le *statu quo* pèse ici tout aussi lourdement sur nous que le passé.

La position des agents diplomatiques au Japon, est toujours la même, c'est-à-dire indigne des pavillons qu'ils portent. p.200 Prisonniers, non pas sur parole (on ne croit pas dans ce pays à la valeur d'une parole) mais gardés à vue, ils sont, il faut le dire, mis par la politique astucieuse du gouvernement dans l'impossibilité absolue de rendre aucun service à leur pays !

Il est vrai que quelques milliers de livres sterling de bénéfices sur quelques produits japonais rendent certains pays moins sévères que nous sur les sentiments de dignité, mais ceux qui considèrent dans l'ouverture du Japon autre chose qu'un marché commercial de plus, gémissent de voir s'élever sans cesse plus haut les barrières que la politique japonaise établit entre son peuple et les idées occidentales.

Je ne suivrai pas les philosophes dans les discussions qui tendent à démontrer que ces peuples sont heureux sans nous ; je ne dois prendre la question qu'au point de vue qui m'a fait placer ici par le gouvernement de l'Empereur : l'exécution d'un traité ayant pour but l'établissement de bons rapports avec cet Empire, et je dis que ce but est impossible à remplir.

Les institutions du pays, les mœurs, les habitudes, tout s'oppose à cette fusion, et s'y opposera tant qu'une de ces résolutions qui bouleversent complètement les empires n'aura pas changé l'ordre de choses gouvernemental actuel.

Le Japon, ou plutôt le gouvernement japonais, veut se cacher à nous, et nous cacher aux siens et à lui-même ; il y réussit en abusant de la force matérielle pour emprisonner et parquer comme des bêtes fauves les représentants des trois plus grandes puissances du monde.

Mais je me rappelle ce que vous vouliez bien me dire, monsieur le général, dans votre bonne et gracieuse lettre du 11 juin dernier.

Nos gouvernements songeront-ils à ces pauvres sentinelles perdues dont les forces s'épuisent en d'inutiles combats ?

On compte beaucoup en Europe sur l'influence de ce qui doit s'accomplir en Chine. Certes, le Japon y sera sensible, et son attitude se modifiera beaucoup à la nouvelle de nos succès en Chine ; mais il restera aux écoutes et, après avoir suspendu quelque temps son œuvre, il la reprendra à la nouvelle du départ de nos soldats victorieux.

Quoi qu'il arrive, je ferai toujours mes efforts pour remplir mon devoir, mais la tâche est bien laborieuse et bien ingrate ! M. le ministre d'Angleterre m'annonce que la flotte anglaise viendra au retour de Chine faire une utile apparition à Yeddo : j'ai le ferme espoir que la France s'associera à cette importante démonstration et je compte déjà les jours, car l'espoir m'a été donné, monsieur le général, que vous ne quitteriez pas les mers de Chine sans avoir visité le Japon.

Duchesne de Bellecourt.

p.201 Je rentrai au camp de Sin-ho avec les préoccupations dont je viens de parler et vivement contrarié du retard de quelques jours que mon collègue m'avait fait prévoir.

Le lendemain 15, je fis célébrer la fête de l'Empereur, comme l'armée avait coutume de la faire en France, en faisant chanter une messe avec *Te Deum* et en faisant tirer trois salves de 21 coups de canon chacune. Cette cérémonie nous rappelait la patrie si éloignée de nous et dont le souvenir se confondait avec celui de l'Empereur. Ne voulant pas laisser mes troupes dans l'inaction, je fis faire des courses à pied, avec un prix de 2 piastres pour chaque vainqueur de régiment et un prix de 10 piastres pour le vainqueur des vainqueurs ; cette dernière course eut lieu, les coureurs ayant le sac au dos et chargés de tous leurs effets de campagne. Ces exercices gymnastiques ont une grande influence sur la santé et sur le moral des hommes et je les ai répétés dans toutes les occasions où j'ai pu le faire sans inconvénient.

Le général anglais, voulant s'associer aux hommages que nous rendions au souverain de la France, fit tirer à midi une salve de i2 coups de canon.

La fête s'était passée avec le plus grand ordre ; les musiques des régiments avaient joué à plusieurs reprises dans la journée et une troupe de chanteurs, bien organisée, avait procuré aux hommes des plaisirs que l'on apprécie mieux au camp que partout ailleurs.

Les cérémonies religieuses ont aussi, dans ces conditions, une simplicité qui les rend plus émouvantes. Un autel de gazon, tous ces

hommes armés s'agenouillant devant Dieu, en plein air, sont un spectacle grandiose qui élève l'âme et fait pénétrer la croyance dans le cœur des plus rebelles ! Les Anglais, qui passent généralement pour tenir plus que nous à l'observance des pratiques de leur religion, ont été frappés du recueillement de nos troupes et de la dignité, bien simple cependant, de notre cérémonie religieuse.

Je rendis compte au ministre de la Guerre de la prise du fort de Tang-kou, de tout ce qui s'était passé depuis mon dernier rapport, du repos forcé que je subissais à Sin-ho, et de la situation favorable dans laquelle se trouvait mon armée. Je fis part à Son Excellence du concours plein de zèle que j'avais rencontré chez tous et notamment p.202 chez les colonels de Bentzmann et Livet, de l'artillerie et du génie, et chez mon chef d'état-major général, le colonel Schmitz ; je n'oubliais de lui citer les noms de tous ceux qui s'étaient fait remarquer dans cette première affaire, début de nos opérations militaires.

Je voulais mettre à profit le séjour que mon collègue, le général Grant, avait résolu de faire au camp de Sin-ho. Mon projet avait toujours été de m'emparer au fort de la rive droite du Peï-ho, dont la chute entraînerait nécessairement celle des forts de la rive gauche.

Il dominait ceux-ci, était de beaucoup le mieux armé et c'était lui qui, en 1858, avait obligé les forces navales anglaises et françaises à se retirer, après une vaine tentative pour le prendre ; il y avait donc une raison militaire pour l'attaquer d'abord, et une raison morale pour démontrer aux Chinois que leurs obstacles les plus sérieux devaient tomber devant nos moyens d'action.

En conséquence de ces idées, je me rendis chez mon collègue anglais et je lui fis la proposition de faire passer une partie de nos troupes sur la rive droite du Peï-ho, au moyen d'un pont que nous jetterions sur ce fleuve. Le général Grant, tout en approuvant mon projet, et en m'offrant de faire faire le pont en commun, me témoigna le désir de conserver son armée réunie sur la rive gauche du fleuve : je résolus de convoquer une réunion des généraux en chef et des amiraux afin de concerter un plan d'ensemble.

Lord Elgin vint me voir dans mon camp et je lui parlai de mon désir d'établir une entente commune pour l'attaque des forts du Peï-ho. Il entra parfaitement dans mes vues à ce sujet, et me demanda de fixer le 19 pour la réunion que je désirais. Il me parla des propositions de paix que lui avaient faites les Chinois, mais il ne voulait entrer en arrangement qu'après la prise des forts. Il voulait retourner le même soir à Pé-tang, ce qui n'eût pas été sans danger, la cavalerie tartare rôdant de temps en temps dans la plaine entre le camp et Pé-tang. Je le dissuadai de cette imprudence, d'autant plus grave que nous avions trouvé dans les papiers saisis chez le mandarin de Sin-ho une proclamation venue de Pékin par laquelle la tête de lord Elgin, qui y était désigné comme chef des rebelles, était mise à prix pour 1.500 piastres (12.000 francs) et celle p.203 des généraux en chef pour 1.000 piastres (8.000 francs).

Le 17 août, je recevais du baron Gros, notre ambassadeur, une lettre qu'il m'écrivait à bord du *Duchayla*, et dont voici quelques extraits, par lesquels il me communiquait de nouveaux renseignements sur les menées du gouvernement chinois.

Le gouverneur général me parle, dans ses dépêches, de drapeaux blancs que vous auriez arborés dans votre camp, et il en conclut que nous allons être les *meilleurs amis du monde*.

Il m'écrit aussi que les commissaires impériaux m'attendent à Pékin pour tout arranger ; puis, ce matin encore, que de hauts fonctionnaires vont arriver ici et il me demande un rendez-vous.

Je lui ai répondu que c'est le gouvernement chinois qui a voulu que les affaires fussent remises entre les mains des commandants en chef de nos armées ; qu'elles y étaient en ce moment et que, tant que les demandes de la France ne seraient pas accordées de bonne grâce par le gouvernement, vous auriez à lui montrer la pointe de votre épée ; de plus qu'il m'est impossible en ce moment de faire cesser les hostilités comme il me le demande avec instance.

Prenez donc bien vite Tien-Tsin après avoir pris Tang-kou ; tous ces retards, qui, à ce qu'on dit, ne proviennent pas de vous, me désolent comme

ils désespèrent lord Elgin [1]. Est-ce qu'ils ne peuvent pas faire surgir, d'un instant à l'autre, telle complication diplomatique qui conviendrait peut-être moins encore aux généraux en chef qu'aux deux plénipotentiaires alliés !

Lord Elgin a passé deux heures avec moi à bord du *Duchayla* ; il croit que le mouvement en avant ne pourra se faire que le 21 ou le 22 ; nous ne pouvons, lui et moi, que baisser la tête et attendre.

Baron Gros.

On voit que notre ambassadeur partageait mes ennuis du retard apporté par le général Grant dans la suite de nos opérations. Lord Elgin paraissait dans les mêmes sentiments. Quel pouvait donc être le motif de l'inaction de nos alliés ? Leurs approvisionnements n'étaient-ils pas suffisants ? Mais je ne pouvais m'arrêter à cette idée, sachant le nombre si considérable de leurs transports maritimes.

Sin-ho me paraissait un excellent point intermédiaire p.204 pour la suite de nos opérations vers Tien-Tsin, et je fis transporter sur ce point le plus grand nombre possible d'approvisionnements et de munitions.

Je pris connaissance des papiers trouvés chez le mandarin de Sin-ho ; ils étaient tous relatifs aux événements accomplis l'année précédente, et à une correspondance de Hong-fou, gouverneur général du Pé-tchi-li, et de San-ko-li-tsin, général en chef de l'armée tartare, avec le Grand conseil à Pékin. Dans les lettres échangées entre ces autorités, on retrouve toute l'astuce de ce gouvernement et toute la bassesse de ses employés. Ainsi, le gouverneur Hong-fou, dans un rapport à l'Empereur sur notre reconnaissance du 12, en avant de Pé-tang, s'exprime en ces termes :

Notre perte a été de trois hommes et quelques chevaux blessés ; les barbares ont eu plusieurs cavaliers et fantassins tués ou blessés l'engagement de cette journée a été amené par la sortie des barbares, qui sont venus à plus de dix lis de distance pour attaquer nos ouvrages, ce qui nous a mis dans la nécessité de les chasser.

---

[1] Je n'avais pas à ce sujet la conviction du baron Gros. (Note du général de Palikao).

Dans une autre dépêche adressée par Peh, le mandarin de Sin-ho, au gouverneur Hong-fou, je remarquai ce passage : après avoir remercié cordialement Hong-fou et lui avoir écrit de nombreuses dépêches, il lui rend compte de ce qui s'est passé :

Le vingt-huitième jour de la 10e lune 12 août, vers une heure, il a vu les barbares sortir de Pé-tang au nombre de plus de mille hommes, cavalerie et infanterie ; l'infanterie s'est dirigée vers une plantation de thé et la cavalerie sur Sin-ho ; les deux corps étaient à la même distance des points vers lesquels ils se portaient.

Les troupes de Sin-ho étaient si ardentes qu'elles ne voulaient pas attendre l'ennemi et demandaient à aller l'attaquer ; mais Peh jugea convenable, puisque le gouverneur général avait entamé une négociation de paix avec les barbares, de ne pas permettre aux troupes de faire feu sur les barbares, avant que ceux-ci n'eussent commencé ; vers 4 heures ces derniers rentrèrent dans Pé-tang. Peh envoie le rapport qui précède au ministre de la Guerre en même temps que cette note au gouverneur général Hong-fou et p.205 il ajoute : « En rendant compte des *victoires remportées*, Peh ne manquera pas de mettre en évidence le nom de Hong-fou et de ne placer le sien dans le rapport qu'il fera que bien en seconde ligne. »

Dans sa réponse à Peh, le gouverneur général lui dit que si les barbares s'avancent à une trop grande distance, *leur audace ne devait pas rester impunie*. Il pense que les environs de Sin-ho étant traversés par la route qui conduit à la gorge des forts du Nord et par celle de Tchin-liang-cheng, ou se trouve le dépôt muré des approvisionnements de l'armée, Sin-ho est une position centrale excellente, et que tous les efforts doivent tendre à en tenir l'ennemi à distance. « Si on permettait à l'ennemi de s'emparer de Sin-ho, place si importante, il nous bloquerait de tous côtés dans nos camps retranchés, et les conséquences en seraient funestes ; ainsi donc si les barbares montraient l'intention de nous cerner, il faudrait les attaquer à la fois de front et de flanc, et maintenir vigoureusement en arrière leur audacieuse avant-garde ; c'est là le véritable moyen d'être victorieux. »

Le gouverneur général a envoyé à Peh les décrets qu'il a reçus, mais par intérêt pour lui seulement et en aucune manière pour peser sur ses résolutions. Peh ne peut ni hésiter ni se trouver dans l'embarras ; il doit cependant, sur toutes les questions, prendre l'avis de San-ko-li-tsin et ne jamais perdre une journée, malgré les négociations de paix entamées par le gouverneur général. Si Peh désobéissait aux ordres de San-ko-li-tsin, la responsabilité du gouverneur général deviendrait trop lourde pour qu'il pût la porter. Les talents militaires de Peh sont tels que le gouverneur général a la plus entière confiance dans son discernement au milieu de la crise actuelle. Il signe : « Votre frère aîné (terme d'amitié chez les gens haut placés en Chine) Hong-fou, dont la science est inférieure à la vôtre et qui vous salue ».

J'ai retracé ces extraits de lettres, pour donner une idée de la manière dont les autorités chinoises correspondaient entre elles et, en même temps, pour que l'on puisse juger combien l'Empereur était trompé par les rapports des agents de son gouvernement ; la défaite de ses troupes lui était présentée comme une victoire !

Le travail du pont à jeter sur le Peï-ho, dont j'ai déjà p.206 parlé, fut fait moitié par nos troupes, moitié par les troupes anglaises, mais, avant de l'entreprendre et pour assurer son exécution, j'avais fait passer sur la rive droite, au moyen de jonques chinoises, deux sections du génie et 200 marins qui débarquèrent sous les ordres du capitaine de frégate Jauréguiberry ; tout ce détachement était commandé par le colonel du génie, M. Livet.

Je voulais me rendre maître du village de Si-ho-lean-tse et faire une tête de pont sur la rive droite du Peï-ho, en face du village de Sin-ho, sur la rive gauche ; de cette façon je devenais maître du fleuve, à la même hauteur sur chaque rive. Cette occupation avait en outre l'avantage de menacer la retraite des troupes chinoises, si elles étaient obligées d'abandonner le fort du Nord pour se retirer sur Tien-Tsin.

La reconnaissance, sous le commandement du colonel du génie Livet, débarqua sans obstacle sur la rive droite, et s'avança jusqu'auprès du village qui était entouré d'une grande quantité de

vergers, d'où partit bientôt un feu de mousqueterie assez nourri, et derrière lesquels se montrait une troupe nombreuse d'ennemis. Le colonel Livet prit des dispositions défensives en présence d'une ennemi aussi supérieur en nombre et me fit immédiatement prévenir de la position dans laquelle il se trouvait.

J'avais toujours un bataillon prêt à marcher pour ces sortes d'occurrence, et, ce jour-là le 2e bataillon de chasseurs à pied avait été désigné comme tour de service. Il fut bientôt sur le lieu de l'action et le colonel Livet prit alors l'offensive, culbuta l'ennemi et sa cavalerie nombreuse, s'empara de 10 pièces d'artillerie, canons et djingoles.

Notre petite troupe avait eu un succès complet, grâce aux bonnes dispositions prises par le colonel Livet, qui avait été vigoureusement secondé par le lieutenant-colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps à la tête de la batterie de montagne, et par le capitaine Avocat, commandant la compagnie de chasseurs à pied du 2e bataillon, qui s'était emparé des pièces de l'ennemi. Le colonel Livet, dans un rapport détaillé, me faisait ressortir l'importance de l'occupation du village de Si-ho-lean-tse par une force compacte, ce qui entrait déjà dans mes prévisions antérieures d'attaque contre le fort.

Je résolus donc d'envoyer le général Jamin avec un p.207 bataillon du 101e de sa brigade, prendre possession de cette position importante.

La journée du 20 fut consacrée aux préparatifs de l'attaque des forts, fixée au 21.

Cette attaque eut effectivement lieu au jour et à l'heure fixés et je rendis compte du résultat de l'opération par la lettre que j'adressai à Son Excellence le ministre de la Guerre, ainsi qu'il suit :

Q. G. de Sin-ho, le 23 août 1860.

Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous annoncer la prise et la reddition des forts du Peï-ho rive droite et rive gauche. La rivière est libre et les bâtiments légers de notre flotte remontent en ce moment vers Tien-Tsin.

Le 20 de ce mois, il fut convenu entre le général anglais et moi, que nous attaquerions le fort de Yu-kia-poo chacun avec une brigade et notre grosse artillerie.

Le 20 au soir, j'envoyai la brigade Collineau (102e de ligne, colonel O'Malley, et 3e régiment d'infanterie de marine, colonel de Vassoigne) coucher au fort de Tang-kou que nous avions pris le 14.

Le 21, deux batteries de 12 partaient à 4 heures du matin, pour se trouver au rendez-vous à 6 heures, moment fixé pour l'attaque.

Il avait fallu faire plusieurs travaux de posage de ponts dans la plaine qui sépare les forts, car tout ce pays est couvert d'obstacles naturels par les marées montantes.

Les travaux, qui s'exécutaient de nuit, étaient troublés par la canonnade de Yu-kia-poo et par un des forts de la rive droite qui battait la plaine, éclairée par des gerbes de feux d'artifice que lançaient les Chinois.

À 6 heures, la canonnade commençait à environ 1.000 mètres du fort, qui répondit vigoureusement ; il était secondé activement par le feu du fort : de la rive droite, qui se trouvait à cette hauteur, les deux autres grands forts de cette rive gardaient le silence. La colonne Collineau tenait la droite de la position générale ; du côté de son flanc droit, notre artillerie, près du fleuve, contrebattait d'un côté la batterie ennemie de la rive droite en même temps qu'elle couvrait de projectiles le fort attaqué.

Malgré un feu très vif des forts qui couvraient le sol de boulets, l'armée alliée s'avança résolument, et, lorsque le général Collineau jugea de son côté le moment opportun de lancer la colonne d'assaut, il la soutint de près avec ce courage que Votre Excellence lui connaît et avec un calme et un sang-froid p.208 d'autant plus remarquables qu'il ne les possède pas toujours dans les relations ordinaires de service ; son épaulette droite fut traversée d'une balle.

Officiers et soldats rivalisèrent de courage pour franchir tous les obstacles : fossés pleins d'eau, plusieurs rangs de pieux enfoncés en terre, chausse-trapes etc., etc. Arrivés auprès du rempart, les assaillants ne réussirent qu'à grand'peine à planter les échelles ; les défenseurs les renversaient ou même les attiraient par les créneaux, qu'ils défendaient avec une vive fusillade, à coup de lance, et même en jetant des boulets à la main. Enfin, après plusieurs tentatives, nos braves soldats finirent par s'établir sur le rempart, non sans avoir perdu plusieurs hommes, mais en y faisant briller le drapeau national de

la France *avant tout autre* ; c'est la seconde fois que nous couronnons glorieusement les forts pris, en y plantant les premiers nos drapeaux.

Mon rapport officiel, monsieur le maréchal, vous donnera les détails et vous fera connaître les noms des nombreux militaires qui se sont distingués par des actes de bravoure éclatante et ceux des tués ou blessés.

Dans cette attaque, les Chinois ont perdu près de 1.000 hommes tués soit dans le fort même, soit en fuyant dans la campagne le long du Peï-ho pour arriver au dernier fort de la rive gauche ; la terre était jonchée de leurs cadavres ; j'ignore le nombre des blessés, mais il a dû être considérable, si l'on peut en juger par tous ceux qu'ils ont emportés en fuyant.

Le drapeau blanc ayant été placé sur le fort qui restait à prendre, un parlementaire vînt à nous, demandant à remettre des lettres pour les ambassadeurs. On lui répondit que ceux-ci n'étant pas là, nous accorderions, le général en chef anglais et moi, une trêve de deux heures pour enlever les blessés, mais qu'à 2 heures nous recommencerions le feu en attaquant le troisième et dernier fort de la rive gauche.

À une sommation de se rendre, ils avaient répondu qu'ils se défendraient avec la même vigueur dans chaque fort..

Nous devions donc nous attendre à une défense d'autant plus énergique que nous arrivions en plein sous le feu des forts de la rive droite, bien plus formidables que ceux de la rive gauche.

J'avais fait venir deux batteries de 4 ainsi que la batterie des fuséens afin de tenir en respect les forts de la rive droite.

Les forces alliées, à l'expiration de la trêve, se mirent en marche, s'attendant à une grande résistance.

Quel ne fut pas notre étonnement, monsieur le maréchal, en voyant régner le plus grand silence jusqu'au pied du second fort, dont toutes les issues étaient fermées : il fallut monter au moyen des échelles, mais, cette fois, sans aucune résistance. Je p.209 crus d'abord le fort miné, et j'envoyai une compagnie du génie en avant pour sonder le terrain.

Cette compagnie se trouva en présence de 3.000 prisonniers environ, je dis prisonniers parce qu'ils avaient mis bas les armes, et qu'ils étaient groupés dans un coin du fort, assis fort tranquillement.

Trois mandarins vinrent trouver le général anglais et moi et nous demandèrent à se rendre et à être envoyés avec leurs hommes sur la rive droite : nous convînmes d'envoyer d'abord deux officiers anglais et deux officiers français (MM. de Cools et Campenon pour la France) auprès du vice-roi qui était de l'autre côté du fleuve et de lui demander la remise des forts du Nord. La convention ci-jointe fut signée après une discussion qui dura plus de deux heures et pendant laquelle ces messieurs remontèrent plusieurs fois à cheval, menaçant de la continuation des hostilités et de tous les malheurs qui pourraient en être la conséquence pour les populations nombreuses de la rive droite.

Enfin le vice-roi signa et demanda comme faveur de pouvoir faire rechercher le corps du général en chef chinois, tué dans la prise du fort, ce qui fut accordé.

On dit que le général en chef est le frère de San-ko-li-tsin ; le bruit a même couru que c'était San-ko-li-tsin lui-même.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la démoralisation complète de l'armée chinoise et l'abandon des forts ont été la conséquence de cet événement.

Nous avons trouvé 519 pièces de canon, savoir : bronze, gros calibre : 65 pièces ; idem, de petit calibre ; 43 pièces ; fonte, gros calibre : 133 pièces ; petit calibre : 277 pièces ; plus une bouche à feu de la plus grosse dimension.

Nous avons établi la convention, le général en chef anglais et moi, que, conformément à nos instructions communes sur les pièces, les pièces seraient partagées, mais j'ai cru entrer dans les vues du gouvernement de l'Empereur en exceptant de ce partage les pièces, en petit nombre du reste, perdues par l'armée anglaise à la première attaque des forts en 1858.

Je vous adresse ci-joint par mon aide de camp, monsieur le maréchal, toutes les propositions que j'ai faites pour récompenser les services éminents rendus dans cette courte, mais bien rude campagne, pendant laquelle il a fallu le concours énergique et dévoué de tous pour vaincre des obstacles de toute nature et qui a été couronnée par le succès le plus complet.

Si Votre Excellence veut bien ajouter à toutes ses bontés pour moi, celle d'offrir à Sa Majesté le traité du vice-roi du Pé-tchi-li et la lettre de remerciements que je lui adresse, pour m'avoir confié le commandement de ses troupes pour cette expédition lointaine, elle ajoutera à toute la reconnaissance et au dévouement p.210 que je lui ai voués depuis longtemps. Les ambassadeurs vont à Tien-Tsin pour traiter de la paix ; je vais les accompagner avec mes troupes et les troupes anglaises ; je n'ai pas cru devoir

faire porter en France les petits drapeaux pris aux Chinois et dans les forts : chez ce peuple ces insignes n'ont aucune valeur et leur multitude est telle que chacun de nos soldats aurait pu en emporter.

Dans mon rapport officiel au ministre de la Guerre, je disais que des officiers anglais et français avaient été envoyés au gouverneur Hong-fou du Pé-tchi-li pour lui demander la remise des forts du Sud, puisque nous étions maîtres déjà des deux forts du Nord et que nous tenions avec la brigade Jamin toute la plaine en arrière de ces forts.

Le gouverneur Hong-fou, qui savait à quel point sa vie se trouvait compromise par la reddition des forts, lutta longtemps, offrant une convention par laquelle les Chinois reconnaîtraient l'occupation des forts de la rive gauche par les troupes alliées, et laisseraient enlever les estacades qui barraient la rivière, pour permettre le passage aux canonnières, mais conserveraient les forts de la rive droite. Ces conditions furent rejetées et, enfin, après plusieurs heures de pourparlers entre le vice-roi et M. Parkes, envoyé anglais de la plus grande distinction et dans lequel lord Elgin avait une confiance bien justifiée, Hong-fou finit par céder.

Je reçus, le 21 au soir, la lettre dont je donne ici copie.

À bord du *Duchayla* devant le Peï-ho, le 21 août 1860,

Monsieur le général, j'ai reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et avec elle la copie du mémorandum établi par le général Grant et une copie aussi de la réponse que vous avez cru devoir lui faire.

Je suis certainement juge peu compétent en matière d'opérations militaires, mais il me semble qu'*il est impossible de ne pas se ranger aux arguments que vous faites valoir pour abattre l'arbre par son tronc au lieu de chercher à le faire tomber en s'attaquant aux branches*.

Nous avons suivi avec intérêt, et sans anxiété, la vive canonnade qui a commencé ce matin vers 6 heures et nous avons pu p.211 voir vers 9 heures l'un des forts occupé par nos troupes, et nos couleurs y flotter les premières [1].

[1] Pour obtenir ce résultat, il m'avait suffi de promettre la décoration de la Légion d'honneur au premier qui arborerait notre drapeau sur le fort. (Note du général de Palikao.)

Depuis lors un silence complet règne sur toute la ligne et nous voyons des drapeaux blancs flotter sur tous les forts de la rive gauche au lieu de ces innombrables bannières qui garnissaient les créneaux ! Les forts de la rive droite ont caché leurs bannières, mais n'ont pas arboré le pavillon blanc... Il est une heure et nous ne voyons pas encore nos hommes prendre possession du fort à flamme blanche ; n'y aurait-il qu'une trêve au lieu d'une reddition complète ? C'est ce que nous saurons probablement dans la journée. Nous avons vu deux explosions épouvantables, sans que les forts dans lesquels elles ont eu lieu aient disparu, comme je m'y attendais.

Deux commissaires impériaux sont arrivés à Tien-Tsin ou à Ta-Kou, ils nous ont écrit, à lord Elgin et à moi, pour nous dire toujours la même chose, c'est-à-dire que l'Empereur les envoyait pour nous recevoir et nous conduire à Pékin où nous procéderions à l'échange des traités. Ils ajoutent seulement que l'Empereur ayant appris que les hostilités avaient commencé, il avait craint que le gouverneur du Pé-tchi-li n'ait pas mené les affaires assez pacifiquement et qu'alors ils venaient de la part de l'Empereur pour nous donner les explications les plus complètes et assurer la paix à tout jamais.

Nous n'avions qu'une réponse à leur faire : c'est que les affaires étaient remises entre les mains des commandants militaires ; que les opérations étaient commencées, et que c'était seulement à Tien-Tsin, lorsque les forts de Ta-kou seraient enlevés, la rivière dégagée et Tien-Tsin en notre pouvoir, que nous traiterions avec eux, s'ils avaient toute faculté pour accorder les clauses de l'ultimatum : jusque-là, avons-nous ajouté, il est impossible de suspendre les opérations en voie d'exécution.

J'avais déjà parlé plusieurs fois à mon collègue d'Angleterre, des lenteurs qui se produisaient et qui peuvent amener de fâcheuses complications.

*Il m'a dit que, le 14, vous aviez voulu poursuivre vos succès et qu'il regrettait l'ajournement projeté.*

Du reste, la mesure que nous avons prise de déclarer aux Chinois que nous ne traiterions qu'à Tien-Tsin, et que, jusque-là, vous auriez à agir comme bon vous semblerait pour arriver à Tien-Tsin, en établissant une base d'opérations par la rivière me rassure un peu.

Elle n'est peut-être pas tout à fait conforme au droit des p.212 gens, mais tout n'est-il pas anormal dans ce singulier pays et dans les affaires que nous y traitons !

Baron Gros.

S'il était nécessaire d'apporter une preuve irrécusable du peu d'action que le feu de la marine a pu avoir sur la reddition des forts, je citerai une lettre, en date du 19 août, de l'amiral Charner lui-même. J'en extrais le passage suivant :

En calculant à l'avance l'heure de la marée, je trouve que, pour éviter l'échouage de nos navires, il faudra que mardi prochain nous attaquions de grand matin, de 4 heures et demie à 5 ; à 6 heures il faudra se retirer pour ne pas rester échoué.

Or, comme on a pu le voir par mon rapport au ministre, l'attaque n'a commencé qu'à 6 heures ; la marine à cette heure était donc échouée ou s'était retirée (les canons des forts étaient dirigés du côté de la terre et non de la mer).

La journée du 22 août fut consacrée au repos des troupes, et je l'employai à prendre les mesures nécessaires pour porter l'armée sur Tien-Tsin, ville désignée par les ambassadeurs pour y traiter les questions de la paix.

Le gouverneur Hong-Fou, du Pé-tchi-li, avait bien écrit au baron Gros que les hostilités avaient cessé après la prise des forts du Peï-ho et que la paix serait signée à Tien-Tsin, où il engageait les ambassadeurs à se rendre *avec peu de troupes*. Je n'avais pas grande confiance dans la bonne foi des Chinois et je n'aurais pas voulu que l'on précipitât les événements, comme les amiraux désiraient le faire. Cependant l'amiral Hope, toujours plein d'ardeur, avait remonté le Peï-ho avec quelques canonnières sans attendre l'amiral Charner. Celui-ci m'écrivit le 23 au matin :

Mon cher général, je vais tâcher de rejoindre la flottille anglaise qui remonte vers Tien-Tsin, conformément à ce qui a été arrêté entre les commandants en chef.

J'aurais voulu vous voir et vous faire connaître que le commandant Bourgois commande la marine à l'embouchure du Peï-ho ; que je lui ai donné les instructions nécessaires pour diriger le corps de débarquement et s'entendre avec les chefs alliés.

Il paraît que les faubourgs de Shanghaï ont été attaqués, que l'on a fait venir quelques renforts de Chusan : toutes ces p.213 nouvelles sont inquiétantes sans être cependant certaines ; vous aurez la bonté, j'espère, pendant mon absence, de faire savoir à l'amiral Page si vous jugez qu'il soit urgent d'expédier un navire de guerre à Shanghaï, ou bien si vous préférez attendre que les bruits alarmants qui courent aient un caractère plus certain.

Je m'attache à la poursuite de nos alliés.

L. Charner.

P.-S. — Le baron ne viendra en rivière que lorsque nos drapeaux flotteront sur le canal impérial.

Cette lettre me surprit beaucoup, car il avait été arrêté que les canonnières ne remonteraient la rivière qu'en même temps que les troupes de terre la côtoieraient. Je fus très inquiet de cet acte d'imprudence qui pouvait compromettre les succès déjà obtenus, car l'entrée de Tien-Tsin par la rivière était défendue par des forts et pouvait présenter les mêmes obstacles que l'embouchure du Peï-ho. Il aurait donc pu se reproduire à Tien-Tsin ce qui avait eu lieu en 1858 dans le golfe du Pé-tchi-li. Fort heureusement qu'il n'en fut pas ainsi, mais alors rien n'expliquait cette course au clocher des deux marines alliées ! Ce qui prouve l'imprudence de cette opération hasardée, c'est une lettre que je reçus le 25 au matin de l'amiral Charner et que je transcris ici :

Tien-Tsin, 24 août au soir, à bord de l'*Alarme*.

Mon cher général, l'occupation que nous avons faite à Tien-Tsin *a besoin d'être consolidée par la présence d'un corps de troupes*. Les canonnières ou autres vapeurs de la flotte, ainsi que j'en écris au commandant Bourgois et à l'amiral Page, porteront sans trop de peine l'infanterie, surtout si vous pouvez leur adjoindre les jonques que j'ai vues près de votre camp.

Ici vous trouverez de grandes ressources en vivres, en bétail surtout.

Je crois donc que l'intendance pourra immédiatement faire des achats pour nous et que la marine n'aura plus à fournir à votre armée que du vin et un très petit nombre d'autres denrées.

M. Parkes, pour les Anglais, et mon aide de camp Jaurès, pour nous, remplissent les fonctions de commissaires.

p.214 Dès demain matin ces messieurs reconnaîtront les abords de la ville ; les autorités chinoises s'engagent à établir deux marchés pour les alliés.

La rivière offre d'assez grandes difficultés pour les grandes canonnières ; elles s'y échouent souvent à cause des sinuosités brusques que forme le Peï-ho sur beaucoup de points de son cours : nos ressources, par cette voie, seront donc très bornées. Il serait on ne peut plus à désirer que les chevaux et l'artillerie vinssent par terre ; la route est bonne et peu longue.

L. Charner.

Le 22, j'avais écrit au baron Gros pour lui faire part de la prise des forts du Peï-ho et lui donner communication des détails qui avaient amené le résultat heureux que nous avions obtenu. J'annonçais à notre ambassadeur l'envoi de la copie que je faisais établir du traité passé avec le gouverneur Hong-fou, et je lui mandais, en même temps, que mon intention, d'accord avec celle du général Grant, était de nous rendre à Tien-Tsin en même temps que les ambassadeurs. Je le prévenais que je comptais m'y rendre par terre avec mes troupes, mais qu'en raison de nombreux transports de la marine anglaise j'ignorais si mon collègue le général Grant agirait comme moi. Je pensais cependant, sa cavalerie étant nombreuse et son artillerie un peu lourde, qu'il prendrait avec celles-ci la voie de terre.

Le 23, le baron Gros me répondit qu'il venait de recevoir ma lettre et qu'il avait eu, du gouverneur général du Pé-tchi-li, un double de la convention faite par celui-ci avec les généraux en chef pour la reddition des forts du Peï-ho. Il ajoutait que l'amiral Charner avait mis à sa disposition la canonnière l'*Avalanche* pour remonter a Tien-Tsin dès que le fleuve serait libre et que nos couleurs y flotteraient.

J'avais fait connaître à notre ambassadeur les dispositions que je comptais prendre pour empêcher le désordre pendant le séjour de l'armée à Tien-Tsin, ville très populeuse, et il en ressentit une véritable satisfaction. Sa lettre, sans être entièrement rassurante sur ce qui se

passait à Shanghaï, me donnait des nouvelles moins mauvaises ; l'établissement de Si-ka-wé aurait été entièrement détruit, et l'un des Pères jésuites égorgé, mais aucun de nos hommes n'avait été tué. Il émettait l'avis que, dans le cas où les rebelles détruiraient les factoreries de Shanghaï, p.215 nous pourrions nous emparer de Nankin ; c'était une pensée qu'il avait depuis longtemps, mais qu'il n'avait pas pu faire prévaloir à Paris.

Le 24, j'avais écrit de nouveau au baron Gros pour lui annoncer le départ précipité de l'amiral Hope pour Tien-Tsin, et la course que faisait l'amiral Charner pour rejoindre nos alliés. Je reçus en réponse à cet avis la lettre suivante :

*Duchayla*, 10 heures et demie du soir, devant le Peï-ho.

Monsieur le général, je reçois à l'instant même votre lettre d'aujourd'hui, et je profite d'un canot qui va chercher l'*Avalanche* pour y répondre bien vite. J'envoie chercher cette canonnière destinée à me conduire à Tien-Tsin parce qu'un petit billet que j'ai reçu de lord Elgin m'apprend que l'amiral Hope (comme l'amiral Seymour en 1858) a voulu arriver le premier et pour ainsi dire seul à Tien-Tsin.

Le premier navire anglais, arrivé à 10 milles en aval de cette ville, y a reçu une députation des notables qui demandent protection.

Je ne sais si l'amiral a continué sa route ou bien s'il est venu au camp demander l'envoi de 1.000 ou 1.200 hommes pour occuper la ville. J'ignorais que l'amiral Charner l'eût suivi, mais si les deux pavillons ont pu arriver ensemble j'en serais heureux.

Je regrette bien vivement, monsieur le général, de ne pas voir une entente plus réelle exister entre nos alliés et nous, et je croyais que, du moment où les affaires avaient été remises entre les mains des commandants alliés, en leur déclarant formellement qu'il n'y aurait aucune négociation entamée entre les ambassadeurs et les autorités chinoises tant que nous ne serions pas maîtres de Tien-Tsin, après avoir pris les forts de Ta-kou et déblayé la rivière, ils s'étaient entendus pour donner suite à leurs opérations en prévoyant toutes les éventualités possibles !

Quoi qu'il en soit, j'aurai l'honneur de vous voir demain en remontant le Peï-ho et, comme vous m'en exprimez le désir, tout ce que vous pourrez mettre de monde sur l'*Avalanche* y sera bienvenu !

Je ne crois pas que lord Elgin ait arrêté de plan avec l'amiral Hope ; il affecte de ne vouloir intervenir en aucune manière dans les dispositions militaires à prendre, auxquelles il est tout aussi étranger que moi, et je le crois peu d'accord avec l'amiral Hope.

p.216 A demain donc, monsieur le général, et le plus tôt sera le mieux.

Signé : Baron Gros.

P. S. — Les autorités civiles seules sont restées à Tien-Tsin : les militaires ont disparu ; San-ko-li-tsin, général en chef de l'armée tartare, a passé par les faubourgs avec une misérable escorte de Mongols. On croit qu'il était dans les forts du Sud pendant l'attaque de ceux du Nord ; il est complètement abattu ; Kien-tang, le vice-roi, fait meilleure contenance et est arrivé hier à Tien-Tsin. Sur toute la rivière, les populations sont venues aider le *Cormoran*, canonnière sur laquelle était l'amiral Hope, à se déséchouer ; elles se montrent aussi amicales que possible, et c'est la crainte de les voir maltraitées par les troupes qui engage le général Grant à faire remonter son monde par eau ; la cavalerie seule ira par terre, et dans une journée, si cela est possible.

@

# CHAPITRE III

# SÉJOUR À TIEN-TSIN ET NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

@

p.217 Le 25 août avait été le jour arrêté par les ambassadeurs et par les généraux en chef alliés pour se rendre à Tien-Tsin, où j'avais envoyé d'avance mon chef d'état-major général avec quelques officiers d'état-major pour préparer le logement des troupes.

La lettre que m'avait écrite l'amiral Charner pour me demander de consolider l'occupation de Tien-Tsin par un envoi de troupes, me décida à faire partir en même temps que moi 500 hommes d'infanterie sur deux canonnières dont l'une devait me transporter dans cette ville.

Au moment de m'embarquer le baron Gros crut devoir m'accuser officiellement réception de la lettre par laquelle je lui avais fait connaître les détails de la prise des forts du Peï-ho : sa lettre est assez intéressante pour moi, en ce qu'elle attribue en partie mes succès à la mesure que j'avais prise de jeter un pont sur le Peï-ho et de faire passer des troupes sur la rive droite du fleuve. Je la donne ici dans tout son entier :

Le 24 août 1860, à bord du *Duchayla* devant le Peï-ho.

Monsieur le général, j'ai reçu hier soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois, pour m'annoncer la prise des forts des deux rives du Peï-ho et me donner quelques détails sur les circonstances qui ont amené ce brillant fait d'armes et les heureux résultats qui en ont été la suite. J'envoie à S. E. M. le ministre des Affaires étrangères de France quelques extraits de votre lettre, et je lui parle de la détermination que vous avez prise, le 18, de faire passer la rivière à vos troupes et de les établir solidement sur la rive droite pendant que nos alliés ne croyaient pouvoir reprendre l'offensive p.218 avant d'avoir reçu pour dix jours de vivres dans leur camp. *Nul doute que le hardi coup de main dont il s'agit n'ait puissamment contribué à amener les heureux résultats obtenus et dont nous avons à profiter.*

Je pense qu'au moment où je vous écris vous allez marcher sur Tien-Tsin, ce qui sera le troisième acte du programme que nous avons tracé conformément à mes instructions et que j'ai fait connaître aux autorités chinoises, bien prévenues que nous devions enlever les forts de Ta-kou, rendre la rivière libre et arriver à Tien-Tsin, là où seulement nous pourrions suspendre les hostilités si le gouvernement chinois cédait, sans arrière-pensée, aux demandes que les puissances alliées lui ont adressées.

M. l'amiral Charner me donnera une canonnière pour remonter le Peï-ho, et je suis prêt à quitter la rade dès que j'aurai été prévenu que la navigation est complètement rétablie sur cette rivière : il est probable qu'en arrivant à Tien-Tsin, je m'installerai dans le même yamoun où les pavillons alliés ont déjà flotté en 1858.

Baron Gros.

Notre ambassadeur partit effectivement le 25 et rencontra nos deux canonnières qui remontaient le fleuve. L'ambassadeur et sa suite, en passant devant moi, me firent l'honneur de battre des mains ; je fus très flatté de cette politesse.

Nous eûmes toutes les peines du monde à remonter le Peï-ho à cause des nombreuses sinuosités de son cours très rapide ; nous échouâmes une douzaine de fois et, pour nous remettre à flot, nous étions obligés de fixer de très fortes amarres après quelques gros arbres et de haler vigoureusement sur ces cordages pour nous tirer des vases que charrie le fleuve. Ces temps d'arrêt fréquents nous retardèrent beaucoup et nous n'arrivâmes à Tien-Tsin que le 26 au soir ; cependant la distance par terre n'est guère que de 40 kilomètres.

Je passai la journée du 27 à prendre toutes les dispositions convenables pour l'établissement des troupes et des divers services.

J'avais reçu de l'amiral Charner l'hospitalité à bord de la canonnière la *Fusée*, sur laquelle il avait mis son pavillon ; le 28 je redescendis le fleuve pour retourner au camp de Sin-ho chercher le reste de mes troupes et les amener à Tien-Tsin, qui allait devenir désormais la p.219 base de toutes mes opérations vers le Nord de la Chine. Le 30 au soir

je reçus, au camp de Sin-ho, une dépêche du baron Gros, datée de Tien-Tsin, et conçue dans les termes suivants :

Tien-Tsin, le 27 août.

Monsieur le général en chef, j'ai reçu il y a peu de jours du haut dignitaire Koueï-Liang, le premier commissaire impérial, signataire du traité de Tien-Tsin en 1858, une dépêche : dans laquelle il m'annonce que l'Empereur vient de lui confier le sceau de commissaire impérial, et que, muni de pleins pouvoirs, il va : se rendre à Tien-Tsin pour y négocier avec moi et de concert avec le gouverneur général du Pé-tchi-li, tout ce qui est relatif à l'échange des ratifications du traité de 1858 : il ajoute encore qu'il n'est aucune des clauses de l'ultimatum du mois de mars dernier qui ne puisse recevoir une solution favorable, j'ai répondu à Koueï-Liang par la dépêche dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie ; elle vous fera connaître quelle est la situation actuelle après le succès éclatant de nos armes, et vous y verrez que je crois devoir déclarer au gouvernement chinois que, tant que des faits accomplis n'auront pas donné toute satisfaction au gouvernement de l'Empereur, les commandants en chef des forces navales et militaires n'auront pas à suspendre leurs opérations

La dépêche de Koueï-Liang semble indiquer, de la part du gouvernement chinois, l'intention bien arrêtée de céder enfin à nos demandes, et je pense qu'il serait utile au succès de la mission qui nous est confiée de ne pas trop presser, de fait du moins, sinon de droit, la mise à exécution des mesures coercitives que nous aurions à activer bientôt, si le gouvernement chinois nous opposait encore un refus, des réticences ou le silence.

Il serait à craindre, je crois, qu'une démonstration trop énergique vers la capitale, au moment où le gouvernement chinois semble disposé à céder, inspirât des craintes personnelles à l'Empereur, et qu'il ne prit peut-être la funeste détermination de fuir en Tartarie. Le gouvernement de l'Empereur et celui de S. M. Britannique ne veulent pas renverser la dynastie actuelle et mes instructions me prescrivent de chercher à éviter tout ce qui pourrait amener un événement de cette nature.

Quelques jours sont nécessaires encore pour faire arriver les troupes à Tien-Tsin et pour les y établir convenablement ; or, dans ce court espace de temps, sans doute, les commissaires impériaux nous auront donné une réponse décisive qui nous permettra de mettre fin aux mesures coercitives en voie p.220 d'exécution, ou qui obligera les plénipotentiaires alliés de demander

aux commandants en chef de poursuivre avec une nouvelle vigueur les mesures qu'ils auront eu le temps de préparer et qui devront peser d'une manière efficace sur la cour de Pékin.

Baron Gros.

Voici la lettre du baron Gros à Koueï-Liang, dont copie était jointe à sa lettre du 30 août :

Le soussigné, etc., etc a reçu hier la lettre par laquelle Son Excellence le haut commissaire impérial Koueï-Liang lui annoncé que Sa Majesté, l'ayant honoré du sceau impérial, il allait arriver à Tien-Tsin pour s'occuper, de concert avec Son Excellence le gouverneur général du Pé-tchi-li et le soussigné, de l'échange des ratifications du traité et de la sanction de chacun, des articles de l'ultimatum présenté par la France au gouvernement chinois dans le mois de mars dernier, clauses, ajoute Son Excellence, qui peuvent toutes être acceptées à l'amiable.

Le soussigné, en recevant cette importante communication, veut se féliciter d'abord d'avoir encore pour collègue, pendant la seconde mission qu'il remplit en Chine, l'homme éminent qui avait négocié avec lui le traité de Tien-Tsin, signé en 1858, et il accepte avec plaisir l'assurance que toutes les clauses de l'ultimatum pourront être concédées sans difficulté. Malheureusement, une pénible expérience n'a que trop prouvé au soussigné que la parole donnée et les engagements pris par le gouvernement chinois ne sont pas toujours scrupuleusement tenus, et il faut maintenant que des faits accomplis ou des garanties matérielles suffisantes viennent assurer pour l'avenir les intérêts qu'il s'agit de protéger.

Le soussigné doit donc, avant tout, bien préciser l'état de la question pendante et il le fera aussi succinctement que possible.

À la suite des événements qui ont eu lieu à l'embouchure de la rivière de Tien-Tsin, au mois de juin de l'année dernière, les deux gouvernements de France et d'Angleterre, considérant leur pavillon gravement insulté par le gouvernement chinois, lui ont demandé les satisfactions qui, seules, pouvaient amener le rétablissement des bonnes relations qui existaient auparavant entre la Chine d'une part et les deux autres puissances de l'autre. En ce qui concerne la France, le ministre de l'Empereur à Shanghaï a présenté des demandes de réparations, nettement formulées, et le gouvernement chinois a été bien averti que si, dans un délai de trente jours, il n'accédait pas de bonne grâce à ce qui

lui était demandé, la solution des affaires serait remise entre les mains des commandants en chef, qui auraient p.221 à employer la force pour obtenir ce que l'on aurait refusé d'accorder de bonne grâce.

Son Excellence sait parfaitement que la réponse du gouvernement chinois n'a été qu'un refus dérisoire et que, dès lors, le temps des négociations pacifiques étant passé, on a donné aux troupes qui arrivaient d'Europe l'ordre d'employer la force pour contraindre le gouvernement chinois à céder.

Les troupes européennes, débarquées à Pé-tang, ont enlevé d'assaut les forts de la rive gauche du Peï-ho ; les forts de la rive droite ont dû se rendre le même jour. La rivière de Tien-Tsin a été débarrassée des obstacles que l'on avait accumulés pour en rendre la navigation impossible, et les commandants en chef, arrivant devant Tien-Tsin par eau et par terre, se sont emparés de la ville et en occupent militairement les abords sans vouloir y entrer cependant pour ne pas effrayer la nombreuse population qui l'habite.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, signataires des traités de Tien-Tsin, s'y trouvent établis.

Le soussigné regrette vivement qu'il ait été nécessaire d'en venir à l'emploi de la force, mais il doit déclarer qu'il lui est encore impossible de demander aux commandants en chef la suspension des opérations militaires, ce qui n'empêchera pas Son Excellence et son honorable collègue de conférer avec le soussigné pour établir la paix, s'ils accèdent aux demandes qui ont été formulées par l'ultimatum du mois de mars dernier et que, pour plus de précision, le soussigné veut rappeler ici :

La France demandait :

1° Que des excuses lui fussent faites à l'occasion des fâcheux événements qui ont eu lieu à l'embouchure de la rivière de Tien-Tsin au mois de juin de l'année dernière ;

2° Que l'échange des ratifications du traité de 1858 ait lieu dans Pékin, et que l'agent diplomatique français puisse remonter la rivière de Tien-Tsin sur un pavillon de sa nation ;

3° Que le traité de Tien-Tsin soit immédiatement mis à exécution.

4° Enfin qu'une indemnité soit payée à la France par le gouvernement chinois pour les frais considérables qu'elle a dû faire en armant une flotte et en envoyant une armée en Chine.

La première clause exigée par la France sera d'autant plus facile à accorder que le gouvernement chinois n'hésitera pas à exprimer le vif regret qu'il éprouve de la manière dont les affaires de Ta-kou en 1858 ont été conduites par les autorités chinoises. La seconde et la troisième clauses sont accordées, de fait et de droit. Quant à la quatrième, celle de l'indemnité, elle doit être accompagnée de quelques explications. Le gouvernement de l'Empereur avait voulu d'abord exiger du gouvernement chinois une somme égale à celle qu'il a dû dépenser pour p.222 couvrir les armements considérables qu'il a faits ; mais, prenant en considération l'état fâcheux dans lequel se trouvent les finances de l'empire par suite de la rébellion qui le prive d'une grande partie de ses ressources, il a décidé que cette indemnité serait réduite à la somme de 8 millions de taels, dans laquelle se trouverait confondue celle de 2 millions fixée par le traité de Tien-Tsin, c'est-à-dire que la Chine aurait à payer, en tout, à la France, une somme de 8 millions de taels, moins les sommes versées déjà par la douane de Canton, comme acompte donné sur l'indemnité stipulée par le traité de 1858.

Une convention rédigée et signée à Tien-Tsin réglerait les clauses de l'ultimatum ; le soussigné se rendrait ensuite à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de 1858, et, dans le procès-verbal d'échange, signé par le soussigné et par les commissaires impériaux, il serait déclaré que la convention de Tien-Tsin serait obligatoire pour les deux nations, à dater du jour de l'échange des ratifications du traité et qu'elle aurait la même force et valeur que si elle y était insérée mot à mot.

La question étant ainsi bien nettement posée, peu de temps doit suffire pour préparer la convention dont il s'agit, et le soussigné serait heureux, après la signature de cet acte, de demander aux commandants en chef, de vouloir bien ne pas donner suite aux plans éventuellement arrêtés entre eux contre le gouvernement de Pékin.

Quant au paiement de l'indemnité, le gouvernement français accorderait du temps pour les versements successifs de la plus grande partie de la somme exigée ; mais il lui faudrait des garanties données sur les douanes de l'empire, et il demande aussi l'ouverture du port de Tien-Tsin au commerce étranger, ce qui permettrait de retirer de cette ville, au moment où elle serait ouverte à ce commerce, les troupes françaises qui l'occupent et qui s'établiraient alors sur le littoral nord de la côte du Shang-toun pour y résider aux mêmes conditions qu'à Chusan et à Canton, c'est-à-dire pour ne l'abandonner que lorsque le gouvernement chinois aurait tenu tous les engagements stipulés dans les traités.

Le soussigné espère recevoir promptement une réponse favorable à cette importante communication ; mais il croit devoir déclarer, en finissant, que des faits accomplis et satisfaisants pourront seulement arrêter les opérations des commandants militaires entre les mains desquels se trouvent encore les affaires à résoudre.

Le 30 août, je quittai le camp de Sin-ho avec mon état-major et les troupes qui étaient restées dans ce camp. p.223 La marche sur Tien-Tsin fut très fatigante. Il faisait une chaleur étouffante et la route passait à travers une plaine aride, sans eau. Vers les 4 heures, nous bivouaquâmes auprès d'une grande ferme, où nous trouvâmes de l'eau et du fourrage : malgré toutes les précautions que j'avais prises, résultat de l'expérience de nos marches en Algérie, la chaleur qui était de 30 degrés à l'ombre, m'avait fait perdre par l'asphyxie deux hommes et deux chevaux. Le lendemain, 31 août, nous côtoyâmes en partie le Peï-ho et nous traversâmes un paysage plus animé parsemé de jardins et d'arbres fruitiers ; la culture en était admirable. Nous arrivâmes à Tien-Tsin où le corps français fut établi sur la rive gauche du Peï-ho, dans le fort à l'entrée de la ville ; le corps anglais fut placé sur la rive droite et à la même hauteur.

Je trouvai, bien installés, les 500 hommes arrivés les premiers, et je vis, avec une grande satisfaction, que des marchands chinois de toute espèce approvisionnaient le camp ; la confiance en nous régnait à Tien-Tsin et je pris toutes les mesures nécessaires pour la maintenir.

Les ambassadeurs occupaient des maisons sur lesquelles flottaient les pavillons de leur nation. J'occupai immédiatement le yamoun ou palais qui, en 1858, avait été désigné pour l'ambassade française, et qui se trouvait vis-à-vis le confluent du Peï-ho et du canal impérial. Mon premier soin fut d'accuser au baron Gros réception de sa lettre du 30 août dans les termes suivants :

Q. G. de Tien-Tsin, le 1er septembre 1860.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 août, renfermant votre réponse à celle que vous avez reçue du

haut commissaire impérial chinois. Je partage complètement vos vues, monsieur l'ambassadeur, et je ne vois aucune urgence à pousser activement, en ce moment, les opérations militaires. Les troupes françaises sont dans un état parfait de santé ; elles jouissent d'un moral que n'ont pu affaiblir les travaux assez pénibles qu'elles viennent d'accomplir, et elles seront prêtes à reprendre le cours des opérations s'il y a lieu de les continuer.

J'attendrai donc monsieur l'ambassadeur, que vous me fassiez connaître le résultat de vos négociations, pour agir p.224 selon les circonstances. Hier, une partie de mon infanterie est arrivée au camp du fort de la rive gauche de Tien-Tsin, le reste rejoindra lorsque Pé-tang sera complètement évacué, ce qui dépendra du plus ou du moins de moyens que la marine aura à sa disposition ; mon artillerie, moins une demi-batterie de montagne, sera ici vers 3 heures aujourd'hui. J'ai envoyé à Shanghaï 200 hommes d'infanterie de marine avec l'autre demi-batterie de montagne pour protéger, avec les troupes qui y existent déjà, la concession française.

Deux cents hommes sont à Chusan et 300 environ à Tché-fou, pour conserver provisoirement ce point : telle est la position de toutes mes troupes.

Si l'insuccès des négociations nécessite un mouvement vers Pékin, nous sommes prêts à le faire : dans le cas, au contraire, où une solution pacifique se produirait, je pense qu'il serait utile qu'il y eût une réunion générale de MM. les ambassadeurs et des chefs militaires pour déterminer comment et avec quels moyens devrait avoir lieu la marche sur la capitale de l'empire.

J'ai entendu parler de projets que M. le général en chef anglais aurait conçus, et d'après lesquels il voudrait emmener la cavalerie et une batterie d'artillerie légère.

Tel ne serait pas mon avis ; il me semblerait plus rationnel qu'un traité pacifique s'y fît sans aucun déplacement de forces ; le gouvernement chinois ne peut ignorer maintenant la puissance de nos armes.

Si, cependant, malgré mon avis, une décision contraire était prise, je déploierais aux yeux des Chinois une force égale à celle que le général anglais ferait paraître et à défaut de cavalerie j'emmènerais le bataillon de chasseurs à pied pour protéger au besoin l'exhibition de mon artillerie.

Je profite de cette lettre, monsieur l'ambassadeur, pour vous entretenir d'une question qui se rattache essentiellement aux bonnes relations que nous devons conserver avec nos alliés et qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été traitée

définitivement. Je veux parler du partage des ressources qu'offre le pays pour l'alimentation des troupes.

Il m'a été affirmé que le commissariat anglais avait traité avec le commissariat chinois qui approvisionnait l'armée tartare pour une quantité considérable de bœufs. Votre Excellence comprendra parfaitement que, dans un pays où les bœufs ne sont pas abondants, il serait facile au commissariat chinois de s'emparer de toutes les ressources en viande fraîche, ce qui réduirait nos hommes à une nourriture pouvant compromettre leur santé.

Je vous prie de traiter cette question avec S. E. Lord Elgin, afin que, dans cette circonstance comme dans toutes celles de même nature, un partage équitable soit fait entre les deux p.225 armées. Il y a un intérêt puissant à ce qu'il en soit ainsi afin d'éviter les réquisitions militaires à main armée, contre paiement, de denrées enlevées, que je me verrais dans l'obligation de faire dans tous les villages de la rive gauche du fleuve afin de conserver *avant tout*, d'après mes instructions, le bon état de santé de mes hommes.

J'espère donc, monsieur l'ambassadeur, que, soit par vos bonnes relations avec S. E. M. l'ambassadeur d'Angleterre, soit par votre influence auprès de l'autorité supérieure chinoise, le commissariat chinois sera mis à la disposition de l'intendance française pour la fourniture simultanée des deux armées.

En ce qui touche le point à occuper jusqu'à l'entier accomplissement du traité à intervenir, je pense que la ville de Tang-Tche-fou conviendrait parfaitement ; cette ville est d'un développement considérable ; le pays est riche et nous avons déjà à Yen-taï une sentinelle avancée sur le Shang-tong ; 2 à 3.000 hommes trouveraient facilement à y vivre.

Je proposerai ensuite d'envoyer le surplus de mes hommes à Shanghaï pour y assurer la sécurité de nos concessions et des établissements religieux si utiles au milieu de toutes ces populations ; il est probable d'ailleurs que je recevrai du gouvernement des instructions nouvelles dès que la paix sera signée.

Général de Montauban.

Je venais, dans ma lettre à notre ambassadeur, de traiter une question très sérieuse, celle de la fourniture par le pays de vivres frais pour mes hommes.

Nos alliés avaient un homme extrêmement actif, très entreprenant, de la plus haute intelligence et parlant parfaitement la langue chinoise ; cet homme était M. Parkes dont j'ai déjà parlé à l'occasion de la prise des forts du Peï-ho. M. Parkes avait effectivement, des l'entrée de l'armée anglaise à Tien-Tsin, passé un traité avec les fournisseurs de l'armée chinoise et avait obtenu d'eux de bonnes conditions. J'opposai à M. Parkes un officier de mon état-major qui ne lui cédait ni en zèle, ni en intelligence, M. le chef d'escadron d'état-major de Cools, qui, déjà, de concert avec le même M. Parkes, avait préparé le traité de la reddition des forts du Peï-ho.

Grâce à la loyauté de nos alliés, l'accord fut bientôt établi entre M. Parkes et M. de Cools et ils soumirent à la signature du général Grant et à la mienne une convention par laquelle les fournitures diverses, faites par les habitants p.226 et contre remboursement, auraient lieu au prorata des hommes présents des deux armées. Cette convention ne donna jamais lieu, pendant notre séjour à Tien-Tsin, à aucune contestation, tant était grand l'accord entre les deux puissances alliées.

Je ne dirai rien de Tien-Tsin, que traverse le Peï-ho, et qui, par cette seule raison, je pense, porte ce nom qui signifie *rivière céleste*. C'est une ville horriblement sale qui renferme, comme toutes les villes chinoises, une vieille ville entourée de murs élevés et très épais, et une ville nouvelle qui entoure la ville fortifiée et qui en forme comme les faubourgs. On compte au moins 300.000 habitants dans Tien-Tsin, ville très commerçante, surtout en sel marin et en peaux venant de Russie. Il y existe un marché considérable, bien construit et couvert. Il a été élevé une grande quantité de ponts en bois sur le Peï-ho pour faciliter les communications des deux rives de la ville, mais les Chinois, constructeurs de ces ponts, n'ont pas fait preuve d'une grande habileté, car ils n'ont pas prévu que le fleuve grossissant par la marée montante, les poutrelles, qui forment une espèce de tablier appuyé sur chalands, se disjoindraient et pourraient occasionner des accidents par leur écartement : il eût été dangereux d'y faire passer les chevaux au moment des marées.

Après m'être assuré par moi-même que toute ma troupe était bien installée, qu'elle était bien approvisionnée, j'occupai avec mon état-major le yamoun qui m'avait été réservé et qui était fort vaste. Ce fut alors que je reçus du colonel Favre, de l'infanterie de marine, que j'avais laissé à Shanghaï comme commandant supérieur, un rapport sur les événements qui s'étaient passés dans cette ville depuis mon départ.

Le 18 août, les rebelles, profitant de l'éloignement des troupes alliées, poussèrent l'audace jusqu'à venir attaquer la ville de Shanghaï. Après avoir repoussé les troupes impériales, sous le commandement du tao-taï, ils les poursuivirent jusque dans les faubourgs, où ils pénétrèrent avec elles. Le lieutenant-colonel Favre et le colonel Marsch, commandant des troupes anglaises, se portèrent immédiatement au-devant des rebelles pour protéger la ville chinoise et les concessions européennes. Malgré la disproportion des forces alliées avec les nombreux brigands qui p.227 composaient la troupe des rebelles, ceux-ci furent bientôt repoussés et furent obligés d'évacuer la partie des faubourgs dans laquelle ils étaient entrés, et où ils s'étaient livrés à tous les crimes qui signalaient partout leur présence. Heureusement que la population avait fui à leur approche et que, grâce à la promptitude des mesures concertées entre les chefs alliés, peu de meurtres avaient eu lieu ; le pillage seul fut épouvantable. Ces misérables étaient cachés par les maisons derrière lesquelles ils s'abritaient contre le feu de nos troupes, et il fallut, pour les déloger, incendier une partie des faubourgs. Il ne fallut rien moins que cette mesure extrême et l'emploi du canon et du feu nourri de notre infanterie pour arrêter le débordement de ces bandes féroces, qui continuèrent leur attaque le 19, et les mettre en fuite. En se sauvant ils étaient obligés de passer à côté de la porte du Sud de la ville chinoise d'où les Anglais, qui occupaient les remparts de ce côté, les fusillaient au passage ; bon nombre des fuyards dut y rester ou y être blessé.

Cet insuccès ne les avait pas entièrement découragés, et, le 20, ils reparurent dans la plaine en assez grand nombre, et ce ne fut que le

soir qu'ils se retirèrent dans la direction de notre établissement des jésuites de Si-ka-wé.

Le bruit courut que, dans le but de détruire notre influence religieuse en Chine et d'y faire triompher le protestantisme, quelques misérables avaient appelé à Shanghaï les rebelles, en leur promettant qu'ils y seraient bien reçus. Une lettre que leur chef adressa, le 21, aux commandants alliés, en se plaignant qu'on lui avait tendu un piège en les appelant à Shanghaï, confirmait ce bruit. La manière si loyale avec laquelle s'étaient conduits nos alliés et le caractère si honorable de M. Bruce prouvaient jusqu'à l'évidence que cette manœuvre criminelle était l'œuvre d'un coupable fanatisme, qu'ils étaient loin d'approuver.

Un petit journal anglais, animé du plus mauvais esprit à notre égard, qui s'imprimait à Shanghaï, d'après les inspirations, disait-on, du consul anglais, M. Meadows, fit un article très mauvais à l'occasion de cette affaire et accusa presque M. Bruce d'avoir agi de complicité avec les missionnaires catholiques.

Je communiquai le rapport du colonel Favre au baron p.228 Gros, lui faisant part de mes réflexions sur le rôle que quelques fanatiques protestants avaient dû jouer dans cette malheureuse circonstance. Voici la réponse de notre ambassadeur :

Tien-Tsin, 2 septembre 1860.

Monsieur le général, j'ai lu avec intérêt le rapport de M. le commandant Favre et j'aurai l'honneur de vous le rendre probablement dans la journée, en allant voir l'ancien gîte que j'occupais en 1858.

Je vous envoie ci-joint une lettre que M. Edan (faisant fonction de consul français à Shanghaï) m'a écrite de Shanghaï à la date du 26.

Comme, vous, monsieur le général, il m'est impossible de ne pas voir la main d'un fanatisme religieux dans tout ceci, mais, s'il est vrai que les rebelles aient été appelés à Shanghaï, ils ont reçu là un bien mauvais service.

J'ai vu lord Elgin ce matin ; il avait reçu en même temps les mêmes nouvelles que moi et m'a communiqué une pièce chinoise, dans laquelle on dit que ce sont les Français qui ont attiré les rebelles pour faire alors tirer sur eux. Je lui ai dit

que, probablement des intérêts privés mettaient en avant cette calomnie, car il était bien prouvé que des missionnaires protestants américains sont les individus, il me semble, qui sont allés trouver les chefs rebelles hors la ville.

Je trouve lord Elgin penchant un peu pour eux.

Il m'a parlé encore de Chusan et croit qu'il vaudrait peut-être mieux l'évacuer simultanément ; peut-être viendrons-nous à vous le demander, si vous n'y trouvez pas d'inconvénient : L'idée du gouvernement de l'Empereur a été de faire occuper l'île pour qu'elle ne tombe pas en d'autres mains, toujours avides de prendre.

Les commissaires chinois accordent tout et je pense que demain ou après-demain nous pourrons signer une convention qui mettra fin à la guerre ; nous n'aurons plus alors qu'à nous rendre à Pékin.

Baron Gros.

Je ne partageais pas complètement l'assurance de notre ambassadeur sur la prompte signature du traité de paix, et je voyais avec grand déplaisir que le baron Gros cédait aussi facilement l'abandon de Chusan ; la suite prouvera que j'avais de justes appréhensions en ce qui touchait ces deux objets.

p.229 J'écrivis de nouveau à l'ambassadeur de France pour lui dire que je pensais qu'il fallait tout préparer d'avance pour le voyage à Pékin, et j'ajoutai que je profiterais des dispositions pacifiques que le gouvernement chinois manifestait pour renvoyer des troupes à Shanghaï, afin de prévenir tout retour des rebelles. Le 5 septembre je recevais du baron Gros la réponse à ma lettre ; elle était ainsi conçue :

Tien-Tsin, le 5 septembre 1860.

Monsieur le général, je m'empresse de répondre à votre petite lettre et je pense comme vous qu'il faut s'attendre à tout et être prêt à partir au premier instant. On m'assure que les commissaires chinois ne s'effarouchent pas du nombre de 4.000 hommes dont on leur a parlé, mais qu'ils demandent en grâce qu'on ne prenne pas d'artillerie avec l'escorte.

Je voudrais envoyer d'avance M. de Méritens à Pékin, et si vous vouliez lui adjoindre un officier, ils iraient, comme M. Parkes, voir les localités et préparer les voies.

Quant à la marche simultanée des deux ambassades, lord Elgin croit qu'il y aurait un grand encombrement pour les étapes et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il ne m'engage pas à partir le premier.

Si, comme je le crains, la force des choses veut que lord Elgin parte le premier, peut-être faudrait-il alors en prendre à notre aise et ne quitter Tien-Tsin que le surlendemain.

Je suis bien peu secondé par mes interprètes ; mon collègue est plus heureux que moi sous ce rapport-là. Il est singulièrement contrarié de l'idée que vous avez de faire occuper Shanghaï par quelques milliers d'hommes. Il va m'écrire à ce sujet et pencherait maintenant pour ne pas faire évacuer Chusan, où nous pourrions mettre du monde.

Je suis retenu par de violentes douleurs d'estomac qui cèdent cependant un peu, et, si je le puis, je passerai chez vous demain pour que nous causions de tout cela.

Ce qu'il me faut de condescendance pour éviter des froissements, ne se peut croire ! Mais, enfin, il y aurait encore de plus graves inconvénients à ne pas les éviter, et je tiendrai bon jusqu'au bout.

Baron Gros.

Les espérances de la prochaine conclusion de la paix rendaient les conférences et les correspondances fréquentes entre le baron Gros, le vice-amiral Charner et p.230 moi. Il y avait en effet des questions très importantes à régler pour l'avenir, et l'on a pu voir, par la lettre ci-dessus du baron Gros, qu'il n'était pas sans préoccupations. Ami de lord Elgin, lié avec ce diplomate anglais par des relations antérieures, il cherchait à concilier ses devoirs avec les sentiments d'affection réciproque qui existaient entre lui et l'ambassadeur anglais. Je n'étais pas retenu par de semblables motifs, et sans vouloir m'écarter des ménagements qui devaient continuer la bonne harmonie entre nous et nos alliés, j'étais bien résolu à maintenir la parité de nos droits. Cette courte observation me paraît nécessaire pour bien expliquer le sens de

la correspondance qui va suivre et dans laquelle le baron Gros et moi nous ne fûmes pas toujours d'accord sur le fond de certaines questions.

Le 5 septembre, en réponse à la dernière communication de notre ambassadeur, je lui adressai la lettre ci- après :

Q. G. à Tien-Tsin, le 5 septembre 1860.

Monsieur le baron, j'emmènerai avec moi 1.000 hommes, comme le fait le général anglais malgré que je trouve ce nombre d'hommes exagéré. Il est trop considérable si l'on est sûr des intentions pacifiques du gouvernement chinois ; il serait insuffisant, si ces intentions étaient douteuses.

Je suis d'avis, comme vous, monsieur le baron, d'adjoindre à M. de Méritens un officier comme vous me le proposez, et j'ai désigné M. le baron de Cools pour cette mission.

Je ne puis admettre, pour mon compte, que l'armée française entre dans Pékin après l'armée anglaise, quand elle est entrée la première dans les forts, dont la chute en a ouvert la route ; ceci est pour moi une question d'amour-propre national ; nous devons entrer ensemble et en même temps ; 2.000 hommes ne peuvent pas occasionner d'encombrement dans une ville d'une contenance de 2.000.000 d'habitants.

Quant à la question de Shanghaï, je désire beaucoup être agréable à lord Elgin, mais je ne puis pousser ce désir à ce que je regarde comme un devoir de protection à remplir vis-à-vis de nos nationaux et de mon armée, dont la sécurité est ma première loi. Je ne m'explique pas, du reste, pourquoi le gouvernement anglais, qui a deux régiments à Shanghaï, pourrait trouver mauvais qu'il y eût également des troupes françaises. J'ai la ferme intention de me tenir en bonnes relations avec p.231 nos alliés, mais toujours sur un pied d'égalité ; je n'admettrai jamais qu'il en puisse être autrement.

Général Ch. de Montauban.

Le 6 au matin le baron Gros me répondait :

Tien-Tsin, 6 septembre 1860.

Monsieur le général, je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier.

J'ai prié M. de Bastard, premier secrétaire d'ambassade, qui vous a vu hier au soir, de vouloir bien vous dire que M. Parkes, étant envoyé d'avance à Pékin pour y faire les préparatifs nécessaires, je comptais charger M. de Méritens d'une mission analogue et que, si vous vouliez bien lui adjoindre un officier, ces messieurs anglais et français pourraient se rendre ensemble à Pékin, avec un mandarin qui les escorterait. Ces messieurs partiraient le lendemain du jour où la convention que l'on prépare en ce moment serait signée.

J'ai eu l'honneur de vous faire dire aussi que, dans le cas où, par crainte d'encombrement dans les haltes, on ne partirait pas en même temps, nous nous attendrions pour entrer ensemble dans Pékin.

Quant à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de vos projets de cantonnement pour vos troupes, alors que la paix sera signée, j'aurai l'honneur d'y répondre en vous envoyant une copie de la convention qui va être conclue, mais je puis vous dire d'avance et *confidentiellement* que, par suite de nos arrangements avec le gouvernement chinois, je vous demanderai de vouloir bien garder Tien-Tsin pendant les deux mois qui seront accordés au trésor chinois pour nous payer un million de taels, acompte sur l'indemnité de 8 millions. Les troupes pourront alors s'établir à Ta-kou, sur la côte du Chang-tong et à Canton ; Chusan sera évacué après l'échange des ratifications du traité de 1858 et enfin Canton, Ta-kou et Tché-fou ou les environs devront être abandonnés simultanément par les alliés, lorsque l'indemnité de 8 millions aura été payée en entier par le gouvernement chinois.

Quant à Shanghaï, si les Anglais y placent deux régiments sur leurs concessions, vous aurez parfaitement raison d'en placer deux sur la nôtre. Mais nous agirions contrairement au droit des gens si, après la paix et sans accord préalable avec le gouvernement chinois, nous allions occuper militairement Shanghaï.

p.232 Je ne peux que vous demander, que vous requérir, monsieur le général, de vouloir bien prendre telle ou telle mesure que je croirais de nature à faire prévaloir la politique que je suis chargé de soutenir en Chine, de concert avec lord Elgin, auquel pas plus que vous, je vous l'assure, je ne veux ni ne puis sacrifier mes devoirs. Il n'appartient qu'à vous, et sous votre responsabilité, de savoir si vous avez à vous rendre à mes demandes, ou à ne pas y adhérer, en me faisant connaître alors les motifs qui vous engageraient à prendre une détermination de cette nature.

Je pense que nous ne partirons, lord Elgin et moi, pour Pékin, que trois ou quatre jours après l'envoi dans cette ville de M. Parkes et de M. de Méritens. Dès que je serai fixé sur le jour où il me sera possible de me rendre à Pékin, j'aurai l'honneur de vous l'écrire officiellement pour vous demander de vouloir bien me faire accompagner par une escorte convenable ; mais il va sans dire, monsieur le général, que je serai toujours heureux de m'entendre préalablement avec vous, et que je tiens, avant toute chose, à éviter que les bons rapports qui se sont établis entre nous n'éprouvent jamais la plus légère atteinte.

Je vais écrire à M. de Bourboulon pour qu'il vienne nous rejoindre ; nous aurons probablement à installer la légation dans Pékin avant de retourner en Europe.

Baron Gros.

J'étais loin de partager les vues de notre ambassadeur, relativement aux points à occuper par nos troupes après la signature d'un traité de paix, pour en assurer l'exécution. Je me demandais pourquoi, lorsque l'Angleterre avait jugé à propos de prendre un pied stable en Chine par la possession de Hong-Kong, la France ne serait pas libre d'occuper au même titre Chusan. Je pensais donc qu'il appartenait surtout à l'habileté de notre diplomate d'arriver au résultat que je désirais et qui ne me paraissait pas aussi difficile à atteindre que le baron Gros le redoutait.

Les habitants de Chusan se trouvaient très heureux de vivre sous notre administration, qui ne leur avait jamais causé de dommages, et qui, contrairement aux usages des mandarins, ne leur faisait subir aucune concussion. Nous les avions protégés contre les pirates, et leur commerce était devenu florissant ; nous les traitions avec une douceur à laquelle ne les avaient pas habitués nos alliés pendant leur précédente occupation en 1858. Les enfants baragouinaient un peu le français et s'entendaient fort bien p.233 avec nos hommes ; tout me paraissait donc favorable pour que la France jetât sur ce point les bases d'un établissement semblable a celui que l'Angleterre avait créé à Hong-Kong.

Les seuls obstacles qui auraient pu exister n'auraient pu provenir que de l'opposition du gouvernement chinois ou du mauvais vouloir de nos alliés. Après nos victoires la première de ces difficultés eût été

facilement aplanie moyennant quelques indemnités, ainsi que les Anglais l'avaient fait précédemment pour Hong-Kong, et ainsi qu'ils l'ont fait depuis par le traité de 1860 en se faisant concéder le territoire de Koo-long vis-à-vis Hong-Kong.

En ce qui touche les regrets que nos alliés eussent pu avoir en nous voyant prendre une assiette solide en Chine, je suis convaincu que la justice eût été d'accord avec une sage politique pour engager le gouvernement anglais à ne nous faire aucune opposition. En effet, tout ce qui s'était passé depuis la guerre de Crimée avait cimenté une alliance solide entre les deux nations et des intérêts communs en eussent encore resserré les liens. Ce n'était pas la France que l'Angleterre devait redouter dans le Nord de la Chine, où elle aurait trouvé une alliée toute prête contre des envahissements redoutables pour l'avenir. La Russie jouit déjà d'une haute prépondérance à Pékin et elle a une grande influence commerciale dans la grande ville de Yang-tchéou-fou, sur le Yang-tsé-kiang.

Il n'était pas en mon pouvoir de discuter de telles questions avec notre ambassadeur, homme d'un caractère des plus estimables, de relations agréables, mais qui, à la fin d'une carrière dignement remplie, n'avait plus qu'une ambition, celle de consacrer au repos ses derniers jours et de jouir tranquillement de la position heureuse que son mérite lui avait créée en France. Peut-être aussi le baron Gros, plus au courant que moi des affaires diplomatiques, avait-il à se préoccuper plus particulièrement de l'affermissement de l'alliance anglaise qu'en tout état de cause il était important de ménager.

Quel que fût son sentiment sur cette question, je ne partageais pas celui que je lui supposais, peut-être à tort, et je persistais dans l'intention de conserver en Chine les points que j'avais indiqués. Je lui écrivis le même jour, 6 septembre, une nouvelle lettre plus accentuée que la précédente.

p.234 Sa réponse, sous la même date fut aussi plus explicative ; je la transcris ici :

Tien-Tsin, le 6 septembre 1860.

Monsieur le général, je m'empresse, quoique mal à mon aise encore et bien fatigué, de répondre à votre seconde lettre d'aujourd'hui.

Nous sommes d'accord sur Tien-Tsin et sur Ta-kou d'où les marins pourraient être évacués sur Canton. Tché-fou ou la côte Nord du Chang-tong, car je me suis servi de cette expression dans la convention préparée, est un lieu salubre, abondant en ressources, et où dix armées comme la nôtre pourraient être cantonnées ; le gouvernement chinois y consent. Chusan, dont l'occupation collective n'est pas nécessaire pour obliger la Chine à remplir ses engagements, n'a été occupé par nous que pour empêcher nos alliés d'en faire un autre Hong-Kong au centre de la Chine et nous céderons sur ce point aux commissaires chinois pour pouvoir dire que nous leur abandonnons quelque chose.

Shangaï est hors de la question. Si, comme vous me le dites, les Anglais ont la prétention d'y établir ou d'y laisser un régiment sur la concession anglaise, il n'existe aucune raison au monde pour que vous ne puissiez pas en mettre un sur la concession française, et, si vous croyez nécessaire d'y établir un dépôt ou un cantonnement momentané, cette affaire peut être traitée entre vous et le commandant des forces anglaises, qui pourrait alors, peut-être, consentir à dégarnir un peu le Chang-tong, où il va établir quelques troupes, pour occuper, collectivement avec nous et avec l'assentiment de l'autorité chinoise, nos territoires concédés.

Je n'ai rien à dire, monsieur le général, sur l'impossibilité où vous me dites vous trouver de placer une partie de vos troupes sous les ordres de M. l'amiral ; je ne puis donc répondre qu'à la seconde objection qui se rapporte à l'insalubrité de la ville (Canton) : une armée anglaise européenne l'occupe depuis trois ans ; sans doute l'été y est malsain et il l'est autant pour nos marins que pour nos soldats, mais, pendant les quatre ou cinq mois qui vont suivre, le climat s'y améliore sensiblement. D'ailleurs, si le gouvernement de l'Empereur n'a pas prévu le moment où une partie de vos troupes devrait rentrer en France, trois ou quatre mois suffisent pour demander et recevoir des instructions à ce sujet, et, si je ne me trompe, je crois que vous les avez déjà demandées. Ces quatre mois sont précisément ceux qui sont les plus favorables en Chine à la santé des Européens.

Lord Elgin a insisté plusieurs fois auprès de moi pour que p.235 nous abandonnassions Canton immédiatement. Sans instructions à ce sujet, j'ai dû

lui résister parce que je suis certain que peu de jours après le départ des Alliés de cette ville, les rebelles s'en empareraient et la détruiraient peut-être de fond en comble.

En résumé, monsieur le général, Tien-Tsin, pendant deux mois, Ta-kou et le Chang-tong dans le Nord et Canton dans le Sud, jusqu'à l'entier paiement de l'indemnité, resteront entre nos mains, à moins d'ordres contraires que le gouvernement pourrait donner. Chusan serait rendu aux Chinois, dont j'ai encore quelques concessions à attendre dans Pékin, et, quant à Shanghaï, il serait peut-être possible d'y faire séjourner momentanément quelques troupes en s'entendant à ce sujet avec le général Grant et le chef qui représenterait le gouvernement chinois dans cette ville.

Je crois que le général anglais a l'ordre de ramener en Europe et dans l'Inde toutes les forces qui ne seront pas indispensables à la conservation du gage que nous prenons, mais il est évident pour moi qu'il lui est prescrit de placer vingt hommes partout ou nous en avons dix.

Sans doute, monsieur le général, il n'y a pas eu de conférences entre les plénipotentiaires et les commandants alliés, conférences difficiles et délicates entre personnes parlant des langages différents et ayant à soutenir des intérêts qui ne sont pas toujours les mêmes, mais n'est-il pas résulté de nos conversations, de nos lettres et de nos entrevues officieuses ou officielles, une entente parfaite sur la politique à suivre et les opérations qui devaient l'appuyer ?

Il a été convenu qu'il fallait enlever les forts de Ta-kou, nous établir à Tien-Tsin et si alors le gouvernement chinois cédait, cesser les hostilités, aller pacifiquement à Pékin, et conserver sur le littoral les points les plus favorables à la sécurité de nos forces et, en même temps, les plus menaçants pour le gouvernement chinois.

Or, il me semble que Tien-Tsin, Tché-fou surtout et Canton remplissent ces conditions au suprême degré.

Enfin, monsieur le général, tout s'arrangera, je l'espère, pour le mieux, et notre mission si heureusement commencée finira avec non moins de succès.

Baron Gros.

Cette lettre de M. le baron Gros résumait la marche des affaires convenue entre les ambassadeurs et les commandants en chef, mais ce

qu'elle passait sous silence, c'était les instructions données par le gouvernement et qui prescrivaient de ne rien arrêter sur les points à occuper après la paix sans avoir consulté les commandants en chef. Il p.236 était évident qu'à ceux-ci seuls appartenait l'appréciation des positions à occuper pour assurer l'exécution des conditions de paix, et, cependant, le baron Gros, comme on peut juger par notre correspondance, avait tranché cette question en dehors du commandement militaire.

À la même date du 6 septembre, l'amiral me répondait ce qui suit à une lettre que je lui avais adressée pour préparer le cantonnement de nos troupes dans les forts de Ta-kou.

Tien-Tsin, à bord de la *Fusée*, le 6 septembre 1860.

Mon cher général, je m'empresse de répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire ce matin relativement à l'occupation des forts de Ta-kou.

Voici où en est cette question : le 1er de ce mois le général Grant m'écrivit officiellement pour demander que les forts de Ta-kou ne fussent point occupés, partie par les Français, partie par les Anglais, sur une même rive du fleuve, et qu'en conséquence, adoptant ce qui existe à Tien-Tsin, la rive gauche fût gardée à Ta-kou par les Français et la rive droite par les Anglais.

Lorsque, le 2, j'ai pu visiter les deux forts de l'embouchure, nous avions 70 hommes au fort du Nord et 500 dans le fort du Sud ; les Anglais avaient tous les leurs dans ce dernier fort.

Le fort du Sud a une très grande étendue : 500 hommes y seront perdus ; il logerait facilement 2.000 hommes, et communique aisément avec le village de Ta-kou.

Quant au fort du Nord, il a bien moins de développement ; aussi, avec 500 hommes, il sera facilement gardé, et il possède des logements suffisants pour cette garnison : il faudra qu'il tire ses vivres frais de l'autre rive du fleuve jusqu'à ce que Ta-kou se repeuple. Heureusement, la rivière n'est pas large et les sampans (petites barques chinoises) ne feront pas défaut. Comme je suis certain que l'Angleterre et la France ne se disputeront jamais, à main armée, la possession des bords du Peï-ho, je préférerais voir nos 4 ou 500 hommes casernés plutôt dans le fort du Nord qu'au fort du Sud qui ne peut être gardé

sérieusement que par une garnison beaucoup plus considérable à raison de son immense développement.

Je crois que nos soldats, au nombre de 3, 4 ou 500, plus ou moins, suivant que les Anglais, mettront plus ou moins de troupes au fort du Sud, pourront être approvisionnés convenablement avec six mois de vivres de campagne, le commandant de ce détachement ayant à sa disposition des fonds de prévoyance pour se procurer des vivres frais. Il aura également sous la main jonques, chaloupes et sampans : de plus je p.237 laisserai un ou deux bâtiments légers sous le commandement d'un officier de vaisseau pour l'appuyer et lui venir en aide au besoin.

Comme la rivière, assure-t-on, est prise par les glaces pendant trois mois, les navires et embarcations devront être assez petits et assez peu nombreux pour qu'ils puissent se créer des abris sur la rive, de manière à n'être ni compromis, ni endommagés par les glaces.

Il faudrait, en un mot, que notre établissement de la rive gauche puisse, pendant la mauvaise saison, se suffire seul, les navires qui, par leur tirant d'eau, ne peuvent passer la barre, ne devront pas rester au mouillage extérieur. Je m'entendrai avec l'amiral Hope pour que, tous les quinze jours, un de nos bâtiments, tour à tour, fasse le service postal et entretienne des relations régulières.

Je joins ici copie de la dépêche que m'a adressée le général Grant le 1er septembre. Je lui ai répondu affirmativement et, de plus, bien convaincu que vous m'approuveriez, j'ai donné des ordres au commandant Jauréguiberry pour qu'il occupe, avec ses hommes, le fort Nord du littoral. Dans cet état de choses, je ne pense pas, mon cher général, qu'il soit possible de revenir sur un fait accompli, surtout lorsque, d'après mes appréciations, le fort du Nord me paraît nous convenir tout aussi bien que le fort du Sud. Ce pêle-mêle de Français et d'Anglais avait de véritables inconvénients pour la discipline et pour l'ordre.

Charner.

On peut voir par cette lettre que l'amiral était un peu embarrassé d'avoir empiété sur mes attributions, et, contrairement aux instructions du gouvernement, d'avoir désigné l'emplacement destiné à un cantonnement d'une troupe de terre ; mais les événements graves qui

vont suivre ne me permirent pas de rectifier les mesures prises par l'amiral Charner.

Cependant, avant de faire connaître ces événements, je crois devoir placer ici la lettre que j'écrivis à S. E. le ministre de la Guerre pour le mettre au courant de la situation actuelle et des précédents qui l'avaient créée :

Q. G. de Tien-Tsin, le 2 septembre 1860.

Monsieur le maréchal, depuis ma lettre du 23 août qui vous aura été remise par mon aide de camp, le lieutenant-colonel Deschiens, je me suis rendu de ma personne par la rivière jusqu'à p.238 Tien-Tsin pour reconnaître l'emplacement convenable pour mes troupes.

Après l'affaire du 21 dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, monsieur le maréchal, j'appris que l'amiral Hope, très contrarié du rôle secondaire que les événements avaient assigné à la marine, avait profité de l'ouverture du Peï-ho pour remonter cette rivière sur une canonnière sans consulter ni s'entendre avec personne, contrairement à toutes nos instructions ; il était accompagné de deux autres canonnières.

Le général Grant et lord Elgin, lui-même, parurent fort surpris de ce procédé ; toujours est-il que cet acte irréfléchi aurait pu amener un second incident semblable à celui du Peï-ho en 1858, car l'entrée de Tien-Tsin est défendue par deux forts considérables armés de canons de gros calibres, croisant leurs feux sur le fleuve, qui aurait pu être barré comme le Peï-ho si les Chinois eussent projeté d'en défendre l'entrée ; fort heureusement pour l'amiral Hope que l'armée tartare, frappée de terreur par la prise des forts du Peï-ho, s'est retirée entre Tien-Tsin et Pékin, et qu'au lieu de guerroyer comme il l'espérait, l'amiral anglais a trouvé les portes ouvertes et les habitants ne demandant que la paix.

M. l'amiral Charner, apprenant la fugue de son collègue, a couru après lui et c'était véritablement un singulier spectacle que cette course au clocher sur une ville ouverte, bien que l'amiral Charner ait eu toutes les raisons du monde de montrer à Tien-Tsin le pavillon français en même temps que le pavillon anglais s'y faisait voir.

Lorsque nous apprîmes, le général Grant et moi, que la ville de Tien-Tsin n'opposait aucune résistance, nous convînmes de l'occuper extérieurement,

afin d'éviter les désordres, quelque minimes qu'ils auraient pu être, d'une occupation intérieure.

Nous avons choisi chacun l'un des plus grands forts de la rive droite et de la rive gauche et nous y avons installé nos troupes. Les miennes sont dans une excellente position sur la rive gauche du fleuve en avant de la ville, et elles sont abondamment pourvues de tout ce qui leur est nécessaire.

Aujourd'hui les négociations diplomatiques sont très avancées ; M. le baron Gros les considère comme terminées ; il ne semble plus exister qu'une difficulté : c'est celle relative à la fixation du chiffre de l'indemnité.

Il paraît que les ambassadeurs ne sont pas d'accord. Les Anglais, ainsi que je vous l'écrivais, monsieur le maréchal, sont très coulants sur le chiffre et se contenteraient volontiers de 3 ou 4 millions de plus que la somme fixée par le dernier traité.

Lord Elgin fait valoir les immenses sacrifices que l'Angleterre a faits pour cette campagne et la modération néanmoins de ses p.239 prétentions. Il ne dit pas ce que la vente de l'opium, ce poison funeste, va rapporter à l'Angleterre. Sa générosité ressemble beaucoup aux cadeaux des Grecs : il faut s'en méfier.

Il m'a été dit officieusement que nous ferions bien d'abandonner l'île de Chusan afin d'occuper un point plus rapproché et destiné à être un gage des conditions de la paix ; le véritable motif de ce désir de nous voir quitter Chusan, c'est que nous y sommes établis, avec peu de ressources, sur un pied plus respectable que nos alliés, en réprimant la piraterie, laquelle, sous pavillon chinois, n'était que le commerce de l'opium ; j'espère que pour cette question le baron Gros tiendra bon, à moins qu'il n'ait des instructions particulières du gouvernement.

Le général anglais m'a également manifesté l'intention d'occuper pendant l'hiver la ville de Yang-tché-fou, dont j'ai entretenu quelquefois Votre Excellence ; il parle d'y placer 2.500 hommes pour y passer l'hiver, très rude habituellement dans ces contrées.

Il m'a fait demander quels seraient mes projets postérieurs au traité de paix : je lui ai répondu que j'attendais des ordres du gouvernement, mais que, provisoirement, je comptais occuper en partie Yang-tché-fou comme lui, ayant déjà une avant-garde et des établissements à Tché-fou, et en partie Shanghaï, où me rappellent des intérêts importants dont je vais entretenir Votre

Excellence, mais auparavant qu'elle me permette d'achever ce qui concerne notre traité de paix.

M. Parkes, agent anglais, d'une grande habileté comme versé dans les langues, les mœurs et les habitudes du pays, et attaché à la personne de lord Elgin, n'avait trouvé rien de mieux que d'arriver à Tien-Tsin vingt-quatre heures avant tout le monde et de traiter avec le commissaire chinois, qui approvisionnait l'armée tartare, pour qu'il mît toutes les ressources alimentaires à la disposition de l'armée anglaise, sans se préoccuper de ce qui pourrait rester pour nos soldats dans un pays où le besoin de la viande fraîche se fait sentir plus vivement qu'ailleurs.

J'écrivis de suite au baron Gros afin qu'il voulût bien prévenir lord Elgin que nous étions convenus, dès l'origine, de partager au prorata de nos hommes les ressources des diverses localités et que, si l'on ne tenait pas la convention arrêtée, je n'hésiterais pas à faire l'application du règlement militaire sur le service en campagne et à faire enlever chez tous les paysans les bestiaux dont j'aurais besoin pour la nourriture de mon armée, sauf remboursement, et quels qu'en fussent les prétendus propriétaires.

Ma décision a eu l'effet que j'en attendais ; on s'est excusé ; on a dit qu'il y avait malentendu et, enfin, je suis approvisionné par la même autorité chinoise et à raison de cent bœufs et de cent moutons par semaine, ce qui me permet de p.240 constituer encore une réserve d'une quinzaine de jours de viande fraîche d'ici à un mois.

Après m'être entendu avec les diverses autorités sur toutes les mesures d'installation et d'approvisionnement, ce qui m'a tenu trois jours à Tien-Tsin, je suis retourné au camp de Sin-ho, d'où j'ai ramené toute mon armée en deux jours : j'aurais voulu l'embarquer sur la flottille, mais elle se compose de si petits bâtiments que j'ai dû renoncer à ce projet et revenir par terre, malgré une chaleur tropicale ; nous étions tous pressés de quitter le camp de Sin-ho qui n'était plus tenable et de venir profiter d'une meilleure température.

L'artillerie, pour ne pas nous encombrer sur les routes si difficiles de ce pays, coupées partout de canaux, a voyagé vingt-quatre heures après moi. Sur toute la route le plus grand ordre et la discipline la plus sévère ont régné ; bien que nous ayons traversé des jardins couverts de fruits et de légumes, aucune plainte n'a eu lieu, et le camp a été partout approvisionné contre remboursement ; j'aime à citer ce fait, parce qu'il n'est pas commun et, cependant, la chaleur était excessive ; j'ai perdu deux hommes par des

congestions cérébrales, malgré les précautions les plus minutieuses ; ce sont les deux seuls accidents que j'ai à déplorer. Tout mon monde était dans le meilleur état ; aujourd'hui rien ne manque aux soldats ; l'abondance est dans le camp.

La grande préoccupation de nos alliés, en ce moment, est le voyage à Pékin ; ils voudraient y aller avec leur cavalerie et une partie de l'artillerie ; je sais qu'ils font de grands préparatifs de luxe pour éblouir les Chinois ; mais je travaille à paraître, sinon avec le brillant de leur cavalerie, du moins avec toute la meilleure tenue militaire, qui est le luxe des vrais soldats. Je remplacerai la cavalerie de l'escorte par des artilleurs à cheval, des spahis et chasseurs d'Afrique, montés sur mes meilleurs chevaux japonais ; tout est prêt, car il paraît que nous serons en route dans cinq ou six jours pour la capitale de l'Empire Céleste.

Maintenant, monsieur le maréchal, je viens vous parler des événements de Shanghaï, dont j'ai eu l'honneur de vous annoncer les nouvelles ; celles-ci sont assez sérieuses pour que je croie utile d'envoyer à Votre Excellence copie des dépêches que j'ai reçues de M. le colonel Favre, que j'ai laissé comme commandant supérieur à Shanghaï, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte par ma lettre datée de Tché-fou, 23 juillet.

Il n'est pas difficile de reconnaître, dans les faits accomplis, la main de protestants fanatiques. Le consul anglais de Shanghaï est le partisan supposé des rebelles, en faveur desquels il a composé un ouvrage ; aussi le misérable journal de Shanghaï p.241 s'en prend-il à M. Bruce lui-même, qui a toujours agi loyalement dans ces fâcheuses circonstances.

Les fanatiques espèrent que si les rebelles, ou pour mieux dire les brigands qui désolent le pays pouvaient opérer un bouleversement, ils se convertiraient au protestantisme ; aussi quelques ministres, oubliant qu'ils sont chrétiens avant tout, traitent-ils sous main pour les attirer partout où nous avons des missions, pour les détruire.

Si-ka-wé a été préservé jusqu'ici par l'influence d'un Père qui, je crois, connaît le chef des rebelles ; malheureusement, comme vous le verrez, monsieur le maréchal, il n'en a pas été de même partout.

À la première nouvelle que j'ai reçue du colonel Favre, j'ai fait partir immédiatement deux compagnies pour Shanghaï avec une demi-batterie d'artillerie de montagne.

J'ai vu hier le baron Gros et il m'a dit avoir tenu bon pour la somme à payer ; quant à Chusan, il s'est laissé entraîner. Cependant j'ai déclaré que je comptais y placer 1.000 hommes jusqu'à ce que j'aie reçu votre ordre du retour en France de mon armée.

Nous sommes aujourd'hui, monsieur le maréchal, en plein débat avec nos alliés pour le voyage à Pékin.

Par suite de cette morgue un peu naturelle aux Anglais, nos alliés veulent se rendre à Pékin avec une escorte de 1.000 hommes, *artillerie, cavalerie et infanterie*. J'ai fait toutes les réserves sur les suites fatales que pourrait entraîner un pareil développement de forces pour aller signer un traité à Pékin, et M. le baron Gros, ainsi que l'amiral Charner, partagent complètement mon avis ; il serait très fâcheux que, pour le motif puéril d'une exhibition inutile de forces, nous puissions compromettre un état de choses si heureux jusqu'à ce jour.

7 septembre, 7 heures du matin.

Monsieur le maréchal, je reçois à l'instant une lettre de M. le baron Gros qui m'écrit que tout ce qui s'est fait à Tien-Tsin a été une comédie jouée par le gouvernement chinois pour donner le temps à San-ko-li-tsin de rassembler des forces devant Pékin, d'organiser la défense de cette ville et, peut-être, permettre au gouvernement chinois de fuir.

Nous voici donc arrivés à la période la plus difficile de notre mission, non pas comme opération de guerre, mais comme appréciation des conséquences de l'occupation de la capitale.

Une affaire en rase campagne avec les troupes tartares ne me préoccupe guère, non plus que la défense de leurs forts ; nous leur avons fait voir que nous connaissions la manière de les p.242 enlever ; mais quels bouleversements dans ce vaste empire ! Et, au milieu de ce chaos, avec qui traiter ?

J'espère encore cependant qu'en voyant notre marche sur Pékin, ce gouvernement fera de nouvelles réflexions et qu'il reviendra, par la crainte, dans une voie raisonnable. Le général anglais désirant partir demain, je suis prêt à en faire autant si rien de nouveau ne se dessine avant notre départ.

Il y a six jours de marche d'ici à Pékin et nous sommes obligés de renoncer aux approvisionnements par eau, le canal étant presque à sec, c'est un grand embarras de plus pour nos transports ; heureusement encore que nos voitures de Manille et les chevaux pour les traîner viennent d'arriver en rivière.

Avant de terminer cette lettre, je tiendrai Votre Excellence au courant de ce qui pourra arriver, mais il est assez désagréable que la diplomatie n'ait pas débuté par demander à Koueï-Liang à vérifier ses pouvoirs.

9 septembre.

Plusieurs démarches ont été tentées par les commissaires chinois pour nous faire attendre les pouvoirs qu'ils disent en route pour arriver à Tien-Tsin. Les ambassadeurs ont remis aux généraux en chef la direction des affaires ; nous partons demain matin avec une partie de nos troupes pour Toung-tchéou, ville considérable à 5 lieues de Pékin ; il est très probable que les commissaires impériaux recevront leurs pleins pouvoirs avant que nous n'atteignions cette ville ; je ne mets pas en doute la signature du traité de paix, mais je marche avec toutes les précautions voulues à la guerre ; notre ambassadeur nous accompagne en chaise à porteurs.

Ainsi que je vous l'ai écrit, monsieur le maréchal, l'amiral Charner a les pleins pouvoirs pour traiter en Cochinchine, ce n'est plus un mystère : *je les ai vus.*

Général de Montauban.

Le 8 septembre, en effet, tout avait changé de face ; j'avais reçu du baron Gros la lettre suivante :

Tien-Tsin, le 8 septembre 1860,

Monsieur le général, j'avais à peine expédié la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, lorsqu'on est venu me dire qu'il y avait quelque raison de croire que Koueï-Liang p.243 n'avait pas les pleins pouvoirs qu'il nous avait déclaré officiellement lui avoir été donnés par l'Empereur, et qu'une abominable comédie avait été jouée pour gagner quelques jours et donner ainsi le temps à la cour de Pékin, ou de préparer quelques moyens de défense ou, ce qui est plus probable, de filer dans le Nord. Ce serait une *chinoiserie* à la vingtième puissance, mais qui est parfaitement possible.

Notre position serait ainsi bien modifiée et, au lieu d'aller pacifiquement à Pékin, il faudrait peut-être nous en emparer et y passer l'hiver.

Au moment où je vous écris, M. de Bastard est chez les commissaires et pose sévèrement la question : je ne fermerai ce billet que lorsqu'il m'aura fait

connaître la réponse qu'il aura reçue, et qu'il faudra appuyer de preuves, si elle est positive. J'attends !

8 heures. — M. de Bastard rentre ; la comédie n'est que trop réelle : les pleins pouvoirs n'existent pas ; j'envoie tout raconter à mon voisin lord Elgin, et la convention qui devait être signée à Tien-Tsin le sera aux portes de Pékin, ou peut-être pas du tout.

J'ai presque envie de vous faire mon compliment ; c'est quelque chose, dans les états de service d'un officier général, d'avoir pris la capitale de l'Empire Céleste.

Quels gens ! Et qu'il faut peu se respecter pour mentir comme des laquais !

Baron Gros.

Il ressortait évidemment de cette lettre que nos diplomates avaient commis une faute énorme en ne s'étant pas assurés, avant d'entrer en négociations, que les commissaires chinois étaient porteurs des pouvoirs nécessaires : dans toutes les affaires par procuration la première chose à faire est la vérification des pouvoirs.

Dans la circonstance présente, les ambassadeurs, qui avaient déjà traité avec les Chinois et qui connaissaient leur mauvaise foi, auraient dû prévoir les conséquences si sérieuses que devaient entraîner les délais trompeurs, pendant lesquels pouvaient se refaire les armées chinoises en déroute et démoralisées à la suite des affaires du Peï-ho.

Je voyais aussi, par une expression de la lettre du baron Gros, une espèce de découragement de sa part ; en effet, que pouvait-il vouloir dire, en écrivant que la paix se signerait sous les murs de Pékin *ou pas du tout !*

Le baron Gros vint chez moi, après m'avoir envoyé sa p.244 lettre : je le trouvai très affecté de la fausse démarche faite auprès des commissaires chinois. Je lui remontai l'esprit en lui disant que son manque de prévoyance n'était que le résultat de son caractère honorable, qui n'avait pas pu admettre un mensonge aussi grossier que celui employé par des hommes revêtus d'un caractère qui suppose de la droiture chez toutes les nations civilisées. Nous causâmes ensuite de

la marche à suivre pour arriver au résultat que nous poursuivions et il fut convenu que les armées alliées marcheraient sur Pékin.

Notre ambassadeur me proposa de lancer deux proclamations avant de nous mettre en route. l'une pour le vice-roi de la province du Pé-tchi-li, l'autre pour les populations sur le territoire desquelles nous devions passer. Il fut convenu que le baron Gros m'enverrait une espèce de factum pour m'indiquer le sens dans lequel ces proclamations devraient être formulées. Je reçus effectivement, peu de temps après sa visite, la lettre du baron Gros avec les proclamations projetées :

Le soussigné, commandant en chef de l'armée française en Chine, a l'honneur de prévenir S. E. le vice-roi de la province du Pé-tchi-li, que devant, à la demande de S. E. l'ambassadeur de France en Chine, activer les opérations militaires en cours d'exécution depuis quelque temps, il se propose de faire avancer bientôt une partie de ses troupes vers la ville de Toung-tchéou où S. E. M. l'ambassadeur compte se rendre aussi.

Les troupes françaises respecteront partout, dans leurs personnes et dans leurs propriétés, les populations inoffensives qui pourront se trouver sur leur route, mais tout acte hostile contre elles sera réprimé et puni de la manière la plus sévère.

Si les troupes chinoises cherchent à inquiéter la marche de l'armée, elles seront immédiatement attaquées et mises en déroute, et tout point fortifié qui tenterait de résister sera enlevé et détruit.

Une proclamation fera connaître aux habitants inoffensifs que l'armée française a l'ordre de les traiter en amis, et qu'elle payera, argent comptant, les provisions qu'on voudra lui céder.

C'est pour éviter de nouveaux malheurs que le soussigné fait cette communication à Son Excellence qui, peut-être, voudra prendre des mesures pour que de nouveaux conflits soient évités.

Général de Montauban.

p.245 La paix était donc remise en cause et, pour l'imposer au gouvernement chinois, il fallait subir de nouvelles fatigues et préparer de nouveaux combats. Les ambassadeurs, revenus de leur confiance aveugle

dans la bonne foi du gouvernement chinois, avaient remis de nouveau les affaires entre les mains des commandants en chef et bornaient leur rôle à nous donner les renseignements qu'ils pouvaient recueillir.

Le baron Gros m'annonçait qu'il venait de recevoir des nouvelles qui avaient une certaine importance. Pékin était tranquille : la ville était remplie de hordes mongoles ; l'Empereur était trop malade pour être transporté, même hors de la ville ; le parti de la résistance avait repris le dessus ; le Seng-ouan, c'est-à-dire San-ko-li-tsin, n'avait pas repris ses fonctions militaires, mais la *Gazette chinoise* annonçait que deux chefs militaires venaient de lui être adjoints ; tout ce qu'il y avait d'artillerie à Pékin avait été transporté à Toung-tchéou que l'on avait fortifiée. Les Mongols, qui avaient été dispersés à Ta-kou, campaient dans les environs au nombre de 12 à 15.000 hommes. On réunissait les milices partout et on se préparait à la résistance si nous avancions.

Ces renseignements étaient donnés par un individu venant de Pékin et qui paraissait saisi d'une grande frayeur. Le sentiment de la peur lui avait peut-être fait exagérer ce qu'il avait vu, mais, enfin, il était utile dans tous les cas de tenir compte de son récit.

M. le baron Gros, en me communiquant ces renseignements, m'envoyait copie du rapport officiel de M. de Bastard, sur l'entrevue que celui-ci avait eue avec les commissaires impériaux au sujet des pouvoirs qu'ils n'avaient pas pour traiter. Notre ambassadeur me priait de lui dire ce que je comptais faire afin de poursuivre les opérations de guerre. Je lui fis connaître, dans la lettre ci-après, les premières dispositions que j'avais prises :

Q. G. de Tien-Tsin, le 7 septembre 1860.

Monsieur l'ambassadeur j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, en date de ce jour, et de la copie du rapport que vous a adressé M. de Bastard.

p.246 Selon le désir que vous exprimez, monsieur l'ambassadeur, je me suis entendu avec mon collègue, le général en chef des forces britanniques, sur la reprise des opérations militaires et voici ce que nous avons arrêté.

La partie de l'armée anglaise qui doit marcher sur Toung-tchéou sera forte de 1.000 hommes et d'une batterie d'artillerie ; elle quittera Tien-Tsin demain soir pour aller camper a une lieue en avant ; dimanche elle se mettra en marche. J'ai trouvé convenable d'emmener 3.000 hommes et deux batteries d'artillerie, qui partiront avec moi lundi matin, de manière que les forces anglaises marchent à une journée en avant de nous, pour ne pas nous gêner réciproquement, jusqu'à Toung-tcheou où nous devons nous réunir.

Si l'arrivée des forces alliées à Toung-tchéou ne détermine pas la demande des plénipotentiaires chinois pour traiter de la paix, il sera nécessaire d'appeler dans cette ville le restant de nos forces moins 500 hommes que je laisserais à Tien-Tsin, notre nouvelle base d'opérations.

Il sera nécessaire également qu'un plan d'opérations. soit arrêté pour attaquer la capitale de l'empire chinois, quelles que soient les conséquences fâcheuses que cette mesure puisse amener, à moins que vous n'en jugiez autrement ; mais une marche rétrograde sur Tien-Tsin serait encore plus fâcheuse, par l'effet moral qu'elle produirait sur l'armée et les populations, que les risques d'une marche sur Pékin.

Général de Montauban.

On peut voir par cette lettre que je n'avais pas une grande confiance dans le résultat du nouveau rendez-vous donné à nos ambassadeurs par le gouvernement chinois, puisque au lieu de partir avec 1.000 hommes comme nos alliés le projetaient, j'en emmenais 3.000 et de l'artillerie. Leur dernier acte de déloyauté n'était pas de nature à me rassurer sur leurs intentions. Je devais donc me préoccuper, avant tout, d'assurer mes approvisionnements en vivres et en munitions pour la campagne que nous allions entreprendre. J'avais compté que la marine, en remontant le fleuve du Peï-ho, duquel je devais peu m'écarter, pourrait me fournir, avec des bâtiments légers, une base d'opérations de laquelle je pourrais tirer de quoi satisfaire, en grande partie, aux besoins de nos troupes. J'avais donc écrit à M. l'amiral Charner de vouloir bien faire reconnaître le fleuve et de me faire savoir quelles ressources la p.247 marine m'offrirait pour mes transports. L'amiral pour répondre à ma demande, chargea un jeune enseigné de vaisseau d'aller reconnaître le Peï-ho.

Ce jeune officier inexpérimenté, ignorant que le Peï-ho était canalisé à gauche à 2 ou 3 milles de Tien-Tsin, avait suivi le canal et fit à l'amiral Charner un rapport qui constatait que le fleuve était presque à sec, à peu de distance de Tien-Tsin.

Ce fut pour moi une déception lorsque l'amiral me fit savoir que le fleuve n'était pas navigable, car il me fallait recourir à des transports de réquisition dans un pays où les voitures et les chevaux sont très rares, et où nos alliés avaient déjà enlevé une partie de ces moyens de locomotion. On verra plus loin quelle fut l'erreur de la marine et dans quel embarras elle me mit.

Pour faire face à l'embarras dans lequel je me trouvais, j'eus recours à toute l'intelligence et à l'activité de M. le capitaine d'état-major de Cools, que j'avais nommé commissaire français, de la commission chinoise de Tien-Tsin. Après bien des démarches et des menaces le capitaine de Cools parvint, à prix d'argent, à réunir 400 charrettes attelées chacune de 3 ou 4 mulets. Ces charrettes informes, couvertes avec des toiles reposant sur des cerceaux et dont l'essieu tournait avec les roues, furent placées sur un grand carré près de mon yamoun et chargées par les soins de l'intendance des approvisionnements pour l'armée ; elles furent gardées à vue ainsi que leurs conducteurs, qui répugnaient évidemment à faire le voyage de Pékin. Enfin, malgré tous ces obstacles, je pus mettre l'armée en route et quitter Tien-Tsin le 10 septembre, laissant dans cette ville le général Collineau à la tête d'environ 400 hommes de toutes armes ; le lieutenant-colonel Théologue, du 102e de ligne, officier vigoureux, actif et très dévoué, fut désigné comme commandant de place.

La première colonne anglaise se mit en marche le 9 et la seconde le 11 ; j'étais donc à une marche d'intervalle entre les deux.

Les troupes qui restaient à Tien-Tsin furent rapprochées et groupées dans des casernements voisins les uns des autres, et toutes les mesures de précaution furent prises en vue d'un mouvement hostile de la part des habitants. Ceux-ci, cependant, paraissaient plus effrayés par la pensée p.248 d'une attaque par les rebelles que disposés à se révolter

contre nos troupes, qui paraissaient leur offrir une protection plus efficace contre ces bandits que les troupes impériales.

L'ordre et la discipline qui régnaient dans nos différents corps, la régularité dans notre marche en traversant la ville pour la quitter avaient frappé d'étonnement la population, qui s'était pressée sur notre passage, et avaient dû lui donner une haute idée de notre supériorité.

@

# CHAPITRE IV

# LA MARCHE SUR PÉKIN. COMBATS DE TCHANG-KIA-OUAN ET DE PA-LI-KIAO

@

p.249 J'avais fixé la première étape à un village nommé Pou-keou, à 3 lieues environ de Tien-Tsin ; je ne voulais parcourir le premier jour qu'une distance très courte, afin de mettre en haleine tout mon monde, et que chacun connût bien sa place dans les étapes à parcourir jusqu'à Pékin, sans qu'il pût y avoir confusion. Le bivouac fut établi facilement sur un beau terrain et le parc des voitures chinoises entouré pour prévenir la désertion des conducteurs.

Je me plaçai avec mon aide de camp dans une pagode assez malpropre, et où je fus cependant heureux de pouvoir offrir l'hospitalité au baron Gros et à quelques personnes de sa suite, car ces messieurs, étant peu habitués à la vie des camps, voyageaient sans tentes pour s'abriter. Un affreux orage, et tel qu'on les rencontre seulement dans les contrées du Céleste Empire, vint fondre sur nous dans la soirée et dura toute la matinée du 11.

Ce violent orage avait jeté une telle confusion dans le camp que bon nombre des conducteurs chinois en profitèrent pour se sauver pendant la nuit, les uns avec leurs mulets, les autres les abandonnant dans le camp.

Je me trouvai donc forcément arrêté à Pou-kéou d'où j'écrivis immédiatement au général Collineau et au capitaine de Cools afin qu'ils m'envoyassent de nouveaux mulets, sans lesquels il m'était impossible de me remettre en route en raison du peu de moyens de transport qui restaient à ma disposition. On pourra juger, par les réponses que je reçus à mes deux lettres, de l'embarras dans lequel la marine m'avait placé par sa fausse reconnaissance sur le Peï-ho.

p.250 Voici la réponse du général Collineau :

Tien-Tsin, le 11 septembre 1860.

Mon général, les plus grandes difficultés se présentent pour réunir les voitures destinées aux transports.

Au moment où je vous écris, l'ambassadeur n'a pas encore les 15 voitures qu'il réclame.

Pour assurer l'approvisionnement de votre colonne, il importe que les voitures qui la suivent soient, le lendemain de votre arrivée, dirigées *à vide et en trois jours* sur Tien-Tsin. Je vous prie de vouloir bien donner des ordres à cet effet à M. l'intendant Dubut qui pourrait joindre à ce convoi de retour d'autres voitures recrutées dans les centres que vous allez traverser.

Cette opération est plus facile à réaliser que la réunion de nouveaux moyens de transport à Tien-Tsin.

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien, toutes les fois que vous le pourrez, me donner des nouvelles de la colonne, afin que je puisse faire cesser les bruits qui circulent dans nos camps et qui, je pense, n'ont aucune espèce de fondement.

Ainsi que vous l'aviez ordonné, 400 hommes d'infanterie et une section de montagne sont installés sous le commandement du lieutenant-colonel Théologue dans la presqu'île de Tien-Tsin.

Tout va bien au camp.

Signé : Collineau.

P. S — On ne peut avoir des nouvelles des *manillaises* (petites voitures que le sous-intendant devait acheter à Manille.) Le sous-intendant, M. Rodet, dit que les chevaux sont en si mauvais état (chevaux achetés à Manille) qu'il est douteux qu'ils puissent les traîner.

Nous ne sommes pas près d'avoir un nombre de voitures suffisant pour le convoi du 16, toutes celles de Manille nous faisant défaut ; il faut absolument renvoyer celles de la colonne.

Le seconde lettre, celle du capitaine de Cools, n'était pas plus rassurante, et, dès le début de ma nouvelle campagne, j'étais exposé à ne pas pouvoir me porter en avant, si le hasard n'était venu à mon secours, comme on va bientôt le voir.

11 septembre.

Mon général, la grosse question des transports soulève ici de bien grandes difficultés : *la commission des notables de Tien-Tsin* p.251 s'est déclarée incapable de la résoudre en raison de l'épuisement de la ville et de ses environs en ressources de ce genre. Cet épuisement est causé, disent-ils, tant par les fournitures déjà faites aux armées alliées et aux plénipotentiaires que par l'émigration d'une partie riche de la population, qui a naturellement emmené avec elle ses moyens de transport.

Je me suis alors adressé directement et vigoureusement aux représentants de l'autorité chinoise. Je n'ai pu malheureusement rejoindre le vice-roi Hong-fou ; il sortait de son yamoun, pour aller rejoindre les plénipotentiaires au moment où j'y entrais.

Il m'a donc fallu me rabattre sur le tche-fou (préfet du département de Tien-Tsin) ; j'ai trouvé là les mêmes excuses basées sur le même épuisement. Malgré mes instances et mes menaces, il m'a déclaré qu'il ne pouvait garantir le rassemblement de cent trente voitures que je lui demandais ; il m'a promis, à la vérité, de me tenir chaque soir au courant du résultat de ses efforts, mais, si j'ai quelque lieu de croire que mon langage a fait quelque impression sur lui, je ne puis cependant pas compter, même sur une *demi-réussite*.

À mon avis, si nous avons ici dans cinq jours cinquante grandes voitures, nous serons très heureux.

Il reste bien la ressource de faire fouiller les villages voisins par les troupes du général Collineau ; mais, ce moyen est extrême, et encore ne mettrait-il guère à notre disposition que des voitures servant aux travaux de l'agriculture et peu propres aux transports sur une longue route.

Pour compléter le tableau des difficultés qu'offre l'organisation de ce service, je dois vous dire que M. de Méritens n'a réussi qu'à grand'peine à réunir quelques transports pour l'ambassadeur.

En résumé, mon général, je crois très urgent d'accaparer, pour le service de l'armée, tous les transports qui peuvent exister dans les villages que vous traversez maintenant ; en les dirigeant sur Tien-Tsin sous bonne garde et avec une bonne paye, il serait possible d'organiser ici un convoi qui partirait quand vous en donneriez l'ordre.

Il est bien à regretter que l'on n'ait pas fait accompagner votre colonne par des mandarins, mais la faute en est tout entière au vice-roi et non à la

commission de Tien-Tsin, dont le service est tout local et qui fait ici très bien marcher le service des approvisionnements ; ce n'est pas du reste sans que j'aie prodigué à ses membres de très durs avertissements. Les nouvelles de Tien-Tsin ne sont pas d'un très grand intérêt et ne présentent pas une grande authenticité.

Le bruit court que Koueï-Liang aurait été sévèrement réprimandé par l'Empereur, pour n'avoir pas réussi à satisfaire p.252 les étrangers et qu'il aurait reçu l'ordre d'accéder à toutes les demandes.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les plénipotentiaires chinois ont quitté Tien-Tsin par la route de Pékin ; le vice-roi est parti le dernier ce matin.

L'occupation de la boucle du Peï-ho par les troupes du lieutenant-colonel Théologue s'est effectué hier avec le plus grand ordre ; les troupes sont très bien casernées et occupent d'excellentes positions.

Ma position était donc des plus critiques : des chemins défoncés par une pluie torrentielle, des moyens de transport insuffisants et l'ennui que le temps pluvieux jette dans l'esprit des troupes. J'étais livré à l'incertitude de savoir si je devais retourner à Tien-Tsin, attendre un meilleur temps et surtout réorganiser mon convoi, ou si je devais continuer ma route sur Pékin avec 1.000 hommes seulement et renvoyer le reste à Tien-Tsin.

Au milieu de tous ces graves soucis pour un chef chargé, comme je l'étais, d'une immense responsabilité, je vis arriver à cheval près de ma tente le colonel de Bentzmann, qui m'apportait la nouvelle que M. le capitaine de Blainville (des pontonniers), en parcourant les abords du camp pour trouver des chevaux ou mulets, avait aperçu à une assez grande distance des mâts de bâtiments qui devaient appartenir à des jonques chinoises. Je montai immédiatement à cheval et, accompagné du colonel de Bentzmann, de mon jeune interprète M. Le Maire et dirigés par le capitaine de Blainville, qui commandait la compagnie de pontonniers, nous nous rendîmes près d'une rivière sur laquelle se trouvaient quatre grandes jonques chinoises. Cette rivière me parut être le Peï-ho, et j'eus bientôt la conviction que la marine n'avait reconnu que le canal et non le fleuve. En effet, j'interrogeai les hommes

qui montaient ces jonques de très grandes dimensions ; je leur demandai d'où ils venaient et ce qu'ils faisaient ; ils me répondirent qu'ils venaient de porter des approvisionnements de riz à Pékin et qu'ils redescendaient le fleuve ; ils ajoutèrent qu'il existait au moins une centaine de jonques pareilles sur le Peï-ho en face de Toung-tchéou.

Autrefois il existait un canal qui reliait le Peï-ho avec la capitale du Céleste Empire, et les grandes jonques p.253 pouvaient être déchargées à Pékin. Aujourd'hui ce canal avait subi le sort de la plupart des grands travaux de l'empire chinois ; il était comblé entre le Peï-ho et Toung-tchéou sur un espace d'environ 500 mètres et son parcours au-delà était encombré de roseaux et de détritus de toute nature qui gênaient la navigation.

Ce secours inespéré que m'envoyait la Providence m'enleva toutes mes préoccupations et je ne songeai plus qu'à l'utiliser. J'organisai de suite une marine avec la compagnie de pontonniers, à la tête desquels se trouva naturellement M. le capitaine de Blainville, auquel nous devions cette précieuse découverte.

Je fis venir l'intendant et je lui donnai l'ordre de passer un marché avec les patrons chinois des jonques, car j'avais pour principe de ne jamais faire peser les charges de la guerre sur les populations. Ce marché fut peu onéreux, car les propriétaires des jonques fixèrent eux-mêmes le prix de location par jour à 2 piastres, soit un peu plus de 10 francs.

Je fis venir toutes les voitures chargées qui n'avaient plus d'attelages ; je fis transporter à bord des jonques le chargement de ces voitures et je fis arrêter toutes les jonques qui descendaient le fleuve. Je leur imposai les mêmes conditions que celles convenues pour les quatre premières et, après avoir réparti les pontonniers sur ces jonques, je me trouvai dans la meilleure situation pour mes transports.

Pour remonter le fleuve, j'avais fait atteler après des jonques les mulets des voitures vides et tout ce convoi marchait sous la protection des troupes, qui côtoyaient le Peï-ho et qui se trouvaient ainsi toujours

près de leur base d'opérations : ce fut par le moyen de cette marine improvisée que je fus ravitaillé pendant toute la campagne et grâce à l'exactitude de l'amiral Charner, qui était resté à Tien-Tsin pour surveiller l'expédition régulière des approvisionnements de toute nature.

Le 12, je me remis en route pour aller bivouaquer à Yang-tsoun, ancienne ville à moitié détruite et complètement abandonnée à notre approche par les habitants : cette ville, située sur les bords du Peï-ho, à 3 lieues de Pou-kéou, n'offre rien de remarquable qu'une grande usine de distillerie de sorgho.

p.254 Plus nous nous dirigions vers le Nord, et plus le vide se faisait sur notre passage ; mais je remarquais qu'en fuyant leurs maisons, les habitants avaient soin de laisser devant leurs portes de grandes cruches, remplies d'une liqueur de riz fermenté, qui porte le nom chinois de *samchou*. Cette liqueur que j'ai goûtée plus tard, est d'un goût détestable et procure assez promptement une ivresse furieuse, suivie d'une espèce d'anéantissement des forces. Le but de cette exhibition était sans doute l'espoir de voir nos hommes démoralisés par cette boisson fatale. Je pris donc la sage précaution de faire marcher à quelque distance en avant de l'armée une compagnie du génie, avec ordre aux officiers de faire briser toutes les cruches contenant du samchou : ce qui eut lieu très exactement et déjoua les calculs perfides du gouvernement chinois qui avait donné l'ordre d'exposer cette liqueur aux regards des barbares.

Je fis camper les troupes au dehors de la ville où se logea l'ambassade, et je parcourus à cheval tout le camp, escorté par mon chef d'état-major et un aide de camp, afin de m'assurer par moi-même si le service était bien fait et si aucune réclamation n'avait à se produire. Je dois dire ici que chacun était tellement rempli de zèle que je n'ai jamais eu rien à reprocher pendant des marches parfois très fatigantes.

Afin de partager également le temps de repos après les marches, nous étions convenus, le général en chef anglais et moi, de partir alternativement les premiers du bivouac commun et, par conséquent, de marcher tour à tour en tête de colonne. Cet ordre de marche était

d'autant plus urgent pour la troupe française que l'armée anglaise était tellement chargée de bagages qu'il arrivait souvent qu'elle ne parvenait au bivouac que fort tardivement. C'est le seul défaut que je remarquais chez cette troupe composée d'excellents soldats, bien disciplinés, bien tenus et très braves au feu. Il est bien entendu que je parle ici des troupes anglaises européennes et non des Sikhes qui ne peuvent guère être comparés qu'à nos goums arabes en Algérie.

En suivant toujours les bords du fleuve, nous nous dirigeâmes, le 13, sur Nan-tsaï-tsoun, à 8 lieues de Yang-tsoun, et nous nous y établîmes au bivouac : l'ambassadeur fut p.255 logé en ville dans une belle maison d'un riche Chinois ; je m'établis, dans une espèce de ferme, entourée d'arbres, à la sortie de Nan-tsaï-tsoun, ville assez considérable malgré qu'elle ne fût pas enceinte de murs. Là, le baron Gros m'envoya la copie d'une lettre qu'il venait de recevoir des commissaires chinois ; elle était ainsi conçue :

Tsaï, prince de la famille impériale, au titre de Y-Tsin, adjudant de l'Empereur, et Muh, membre du conseil intime et président du bureau de la Guerre, avons l'honneur de vous faire la communication suivante :

Nous avons, mon collègue et moi, reçu respectueusement les ordres de l'Empereur, qui daigne nous nommer ses plénipotentiaires pour aller à Tien-Tsin conférer avec Votre Excellence. Toutes les demandes que vous avez faites ont été accordées le 10 septembre. Nous vous avons écrit une dépêche à ce sujet, et nous pensons que Votre Excellence l'a bien comprise. Nous apprenons cependant que Votre Excellence s'avance de Tien-Tsin avec des forces militaires et d'une façon vraiment inquiétante. Puisque votre gouvernement et celui de la Chine veulent conclure une paix éternelle et s'entendre sur les clauses d'un traité, à quoi bon cette marche militaire ? Si vous faites marcher des troupes, ce n'est plus la paix. Dans cet état de choses, il ne serait pas convenable que nous avancions ; nous vous prions de faire rentrer vos troupes à Tien-Tsin, afin de constater qu'il n'y a aucune inimitié entre nous et afin que nous puissions nous rendre aussi à Tien-Tsin pour négocier à l'amiable et conclure avec vous une paix éternelle. Si vous voulez encore traiter sur les bases déjà convenues, sans exiger de nouvelles conditions, nous qui différons de Koueï-Liang, nous ne manquerons pas à notre parole.

Si Votre Excellence veut absolument s'avancer avec une armée et ne consent pas à la faire rétrograder, elle prouvera que ses intentions ne sont pas pacifiques. Alors, s'il surgit quelque conflit entre vos troupes et les garnisons qui se trouvent dans les environs de Ho-si-ou, ce sera un grand obstacle à un arrangement prochain ; et ce conflit, nous ne pouvons pas nous engager à le prévenir. Nous espérons que Votre Excellence voudra bien prendre ceci en considération.

Nous sommes arrivés à Ma-téou, où nous attendons la réponse de Votre Excellence. Nous espérons qu'elle nous annoncera la retraite des troupes à Tien-Tsin, afin que nous puissions nous y rendre immédiatement nous-mêmes.

Il est remarquable combien chaque négociateur chinois se prétend de meilleure foi que ses prédécesseurs, ce p.256 qui prouve chez eux une mauvaise foi générale. La suite de ce récit le prouvera davantage ainsi que l'air perfide avec lequel cette dépêche annonçait qu'un conflit pourrait avoir lieu entre nos troupes et l'armée chinoise si nous avancions.

Ce conflit, annoncé dans cette lettre du 11, devait éclater le 18, ainsi qu'on le verra plus loin, et malgré de nouvelles assurances pacifiques.

Voici la réponse que fit notre ambassadeur à cette lettre des commissaires impériaux :

Yang-tsoun, 12 septembre 1860.

Le soussigné a reçu à Yang-tsoun la dépêche que Leurs Excellences lui ont fait l'honneur de lui écrire à la date du 11 septembre, dépêche dont il croit inutile de rappeler le contenu.

Le soussigné voit avec un vif regret que le gouvernement chinois semble vouloir encore ne pas comprendre la position dans laquelle son manque de loyauté l'a placé. Le soussigné s'en réfère donc à toutes les dépêches qu'il a eu l'honneur d'écrire aux autorités chinoises depuis son arrivée dans le golfe du Pé-tchi-li.

Les hostilités commencées à cette époque n'ont point été suspendues, parce que la Chine n'a pas encore donné à la France les satisfactions qu'elle

demande ; mais ces hostilités ont été un moment ralenties de fait et non de droit, et par bienveillance pour le gouvernement chinois, lorsqu'à Tien-Tsin, le soussigné a cru pouvoir espérer que la paix allait être rétablie sérieusement.

Déçu dans ses espérances, le soussigné a dû activer les hostilités, et si, à son arrivée à Toung-tchéou, les commissaires impériaux accèdent enfin, de bonne foi, aux demandes qui ont été faites, la paix sera rétablie, les hostilités cesseront et l'ambassadeur accompagné seulement de l'escorte convenable à son rang, se rendra pacifiquement à Pékin, pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsin ; si, au contraire, le gouvernement chinois, méconnaissant ses véritables intérêts, permettait que l'on cherchât à entraver la marche des troupes qui se rendent à Toung-tchéou, les hostilités continueraient au-delà de cette ville et l'armée marcherait immédiatement sur Pékin.

Que les nobles commissaires choisissent donc : ou la paix à Toung-tchéou ou la guerre avec toutes ses conséquences. Le gouvernement chinois devrait comprendre qu'en dernier résultat, elles ne pourraient pas lui être favorables.

p.257 Comme à Yang-tsoun, nous ne trouvâmes pas d'habitants à Nan-saï-tsoun ; il paraît cependant que le propriétaire de la maison habitée par l'ambassade était resté chez lui ; il n'avait pas voulu abandonner ses richesses au hasard, et je crois qu'il s'en est bien trouvé s'il a pu les protéger contre l'avidité des Sikhes et surtout d'une bande de brigands chinois qui suivaient l'armée à distance et que nous étions obligés d'écarter de nos campements à coups de fusil. Ces bandits pillaient les maisons abandonnées et les brûlaient ensuite ; ils poussaient l'audace jusqu'à attaquer les postes de cavaliers que les Anglais laissaient pour assurer la correspondance et il fallut en tuer plusieurs pour assurer nos communications en arrière de nous.

Le 14, l'armée partit de grand matin pour Ho-si-ou, à 6 lieues de Nan-tsaï-tsoun. Je savais que des échanges de dépêches avaient eu lieu entre nos diplomates et les nouveaux commissaires désignés par le gouvernement chinois, mais ce ne fut que le 14, à Ho-si-ou, que je reçus une dépêche officielle du baron qui me mit au courant des affaires.

Le gouvernement chinois, voyant que, malgré ses ruses et ses promesses, nous marchions sur Pékin, fit un dernier effort pour

sauvegarder la dignité de l'Empereur, cherchant à traiter de la paix à Toung-tchéou plutôt qu'à Pékin. Je pense qu'il n'y avait pas plus de bonne foi de la part des commissaires chinois dans l'expression de ce nouveau désir de paix que dans leurs précédentes démarches. Le but était toujours de gagner du temps, afin de nous tendre de nouveaux pièges, ainsi que nous allions bientôt en faire la triste épreuve !

Voici la lettre du baron Gros que je reçus le 14 septembre à Ho-si-ou :

Ho-si-ou, 14 septembre 1860.

Monsieur le général, je m'empresse de vous envoyer les nouvelles que je reçois à l'instant même : trois mandarins viennent de me remettre une dépêche des deux nouveaux commissaires que M. Parkes n'a plus trouvés hier à Ma-téou et qui avaient, disait-on, pris la fuite.

Le gouvernement chinois veut la paix et, puisque nous demandons à la signer à Toung-tchéou, les commissaires nous p.258 y attendent ; ils parlent encore de garnisons sur lesquelles ils n'ont aucune action et demandent que nos troupes ne dépassent pas Nan-tsaï-tsoun ou Ho-si-ou, où nous sommes aujourd'hui ; si les troupes y campent ou s'y cantonnent, les mandarins pourvoiront à leur approvisionnement ; s'il faut des chariots ou des chevaux pour aller pacifiquement à Toung-tchéou signer une convention et à Pékin échanger les traités, on les fournira avec des gardes et des conducteurs ; on s'occupera du logement des missions, mais on demande que les escortes ne soient pas considérables et marchent sans armes.

Voilà un à peu près de ce que j'ai entendu dire de l'abbé de la Marre (interprète auprès du baron Gros). Dès que j'aurai une traduction écrite de cette dépêche, je vous la ferai parvenir.

Nous pensons, lord Elgin et moi, que, si les hostilités doivent cesser, les troupes ne devraient pas aller au-delà de Ma-téou, l'abominable village sans ressources ni maisons, au dire de M. Parkes, qui a écrit de cet endroit.

Mais si les commandants en chef, seuls juges en pareille matière, voulaient rester ici ou dans les environs, soit parce que les approvisionnements peuvent y arriver par la rivière, ou qu'ils s'y trouvent bien, il n'y aurait aucun inconvénient à s'y établir jusqu'au moment où, après la mission terminée à Pékin, un mouvement de retraite s'opérerait sur Tien-Tsin.

Nous resterons probablement deux ou trois jours ici, lord Elgin et moi, et, dès que nous aurons pris un parti, d'après le contenu de la dépêche que l'on traduit, nous ferons connaître officiellement aux commandants en chef la situation actuelle.

Baron Gros.

J'accusai réception de cette lettre à notre ambassadeur, mais je lui déclarai que mes hommes ne marcheraient pas sans armes et que si j'étais décidé à agir très pacifiquement, je voulais aussi nous sauvegarder contre toute ruse à venir de la part des Chinois ; j'ajoutai que je conserverais avec moi mon artillerie et toutes mes précautions ne furent pas sans utilité, comme la suite le prouva.

Je n'ai pas compris que le baron Gros et lord Elgin, qui connaissaient de longue date l'esprit fourbe des Chinois, aient pu ajouter foi aux promesses de ceux-ci et surtout qu'ils aient pu admettre les conditions d'aller sans armes à Toung-tchéou pour y traiter de la paix.

p.259 Voici la copie de la dépêche des commissaires chinois que le baron Gros venait de m'adresser :

Tsaï, prince de la famille impériale au titre de Y-Tsin, adjudant, de l'Empereur, et Muh, membre du conseil privé et ministre de la Guerre, font la communication suivante :

Nous avons reçu le 13 septembre la réponse en date du 12 du même mois, dans laquelle Votre Excellence nous annonce que, ne voulant pas éprouver aucun retard, elle avait l'intention de se rendre à Toung-tchéou, et comme, par ordre de l'Empereur, nous avons quitté la capitale pour venir nous entendre et que nous désirons sincèrement voir se rétablir la paix entre la Chine et votre noble empire, nous demandons à entrer en conférence pour faire cette paix et la rendre durable.

Nous devons vous dire que les troupes chinoises qui tiennent garnison au Nord de Ho-si-ou n'obéissent qu'à leurs chefs militaires et que nous n'avons aucune autorité sur elles, et comme nous venons d'apprendre que les troupes qui accompagnent Votre Excellence sont arrivées à Ho-si-ou, nous craindrions, si elles se trouvaient en présence des nôtres, qu'un conflit ne devînt inévitable,

ce qui rendrait peut-être inutile le vif désir que nous avons de rétablir la paix. Ne serait-ce point à regretter ?

Nous avons remarqué dans la dépêche que Votre Excellence nous a écrite le 12 septembre que son désir était de s'avancer jusqu'à Toung-tchéou.

Loin de nous opposer à ce que les intentions de Votre Excellence se réalisent à ce sujet, nous voulons au contraire nous entendre avec elle, si elle consent à faire camper son armée dans les trois villages de Yang-Tsoun, Nan-tsaï-tsoun et Ho-si-ou, sans qu'elles avancent plus loin. Votre Excellence, suivant ce qui a été convenu à Tien-Tsin au sujet de son voyage à Pékin, pourra se rendre dans cette dernière ville avec une suite peu nombreuse et sans armes, et venir à Toung-tchéou pour s'y entendre avec nous sur tous les articles de la convention auxquels nous donnons notre assentiment, et que nous pourrions établir, signer et sceller avant que Votre Excellence ne se rende dans la capitale pour y procéder à l'échange des ratifications du traité. Pour éviter des retards, les autorités chinoises seront chargées de procurer à Votre Excellence des chariots et tout ce qui sera nécessaire pour faciliter son voyage. Nous la prions donc de vouloir bien nous faire connaître le nombre de personnes qui l'accompagneront afin que tout soit prêt d'avance et nous donnerons une escorte à Votre Excellence pour l'accompagner et pour qu'elle prévienne les autorités militaires de n'apporter aucun obstacle au voyage de Votre Excellence et, p.260 afin qu'elle puisse partir le plus tôt possible, nous donnons ordre aux autorités chinoises de faire réunir tout ce qui pourrait être nécessaire à vos troupes et de le faire parvenir dans leur camp. Nous désirons vivement qu'après tant de preuves de bon vouloir le désir que nous avons de conclure la paix ne soit pas déçu et nous aimons à croire que ce même sentiment anime Votre Excellence. Nous serons heureux de recevoir une prompte réponse.

Qui aurait pu se douter en lisant de pareilles dépêches que celle-ci n'était que l'un des éléments de cette infâme machination qui devait se produire peu de jours après sa réception ? Tout ce que renferme cette dépêche est d'une perfidie calculée avec un tel artifice qu'elle aurait dû nous rassurer complètement sur les bonnes intentions de ce misérable gouvernement. Quel eût été notre sort si nous eussions donné dans ce piège ? Mais n'anticipons pas sur les événements ; sous peu l'on sera fixé sur la bonne foi de ce document.

MM. Parkes et Wade, qui avaient été chargés par lord Elgin de s'entendre avec les commissaires impériaux, avaient cependant remarqué la mauvaise attitude des nouveaux commissaires impériaux, le prince Tsaï et le mandarin Muh, pendant le règlement des conventions pour l'établissement de la paix, et ils avaient fait part de leurs observations aux ambassadeurs.

En effet, la lettre ci-dessous du baron Gros ne pouvait laisser aucun doute à cet égard. Je la copie textuellement ; elle était en réponse à celle que je lui avais écrite pour lui accuser réception des dépêches des commissaires.

Ho-si-ou, dimanche 16 septembre 1860.

Monsieur le général, j'ai reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'accuser réception d'une copie de la dépêche des commissaires impériaux dans laquelle on s'engageait à faire approvisionner l'armée si les troupes veulent ne pas dépasser Ho-si-ou et me demander d'engager les commissaires à tenir leurs promesses en ordonnant qu'un marché, à prix débattu et payé comptant, soit établi dans le camp.

Je serai assurément charmé de pouvoir faire cette démarche auprès d'eux, et j'en ai fait dire quelques mots à leur agent ici, p.261 le mandarin Lane, qui a été tao-taï à Canton, mais, comme nous n'avons pas pu répondre encore aux commissaires, nous ne pouvons pas exiger d'eux qu'ils tiennent des engagements conditionnels avant que nous n'ayons accepté officiellement leurs conditions.

M. Parkes est arrivé de Toung-tchéou, où il a eu une conférence de huit heures avec le prince et son collègue et il les a trouvés *mal disposés, fourbes comme toujours* mais en définitive résolus à courber la tête.

J'attends d'eux une nouvelle dépêche, arrivée déjà à lord Elgin et qu'il m'a communiquée hier au soir, La seule modification réelle apportée au projet primitif serait que nos troupes ne dépasseraient pas, non Ma-téou, qui n'est qu'un amas de huttes de terre, mais un lieu dont j'ai oublié le nom et qui se trouve à quelques milles au-delà de Ma-téou.

Nous nous engagerions à ne pas faire arrêter le gros de l'armée à moins de 5 milles de Toung-tchéou, c'est-à-dire qu'il y aurait au moins une distance de 5 milles entre la ville et nos camps.

L'escorte pour aller à Toung-tchéou et à Pékin pourrait toujours être de 1.000 hommes sous chaque drapeau, mais *sans artillerie.*

Nous répondrons probablement ce soir aux commissaires et j'aurai l'honneur de vous envoyer une copie de cette réponse.

Le village où je suis est absolument désert et pillé ; des bandes de voleurs chinois ont tout dévasté ; la maison où je suis est, avec la bonzerie de lord Elgin, la seule intacte, mais le jour où je la quitterai elle sera mise à sac ; elle contient de l'argent et des vêtements ; il m'a été impossible de faire parvenir un message au propriétaire. Si cette position se prolongeait, j'aurais à vous demander de vouloir bien me faire parvenir, contre remboursement, des rations pour nos coolies et nos chevaux.

Peut-être un pas en avant sera-t-il nécessaire pour que ces stupides Chinois n'interprètent pas sous un faux jour le temps d'arrêt que nous faisons ici.

Je prépare une réponse aux commissaires et il faut que j'aille m'entendre à ce sujet avec mon collègue d'Angleterre, mais j'espère trouver un moment dans la journée pour aller causer avec vous de tout ce qui se passe.

Baron Gros.

Ce mandarin Lane, dont il était question dans cette lettre du baron Gros, était un espion envoyé par les commissaires impériaux pour les renseigner sur le nombre de nos troupes, sur leur tenue et leur tournure. Le rapport de cet agent fut saisi par les Anglais ; il constatait que nous avions p.262 un grand nombre de soldats, ce qui était faux, qu'ils avaient une excellente tenue militaire, ce qui était vrai, et qu'ils vivaient de rapines dans le pays, ce qui était un mensonge. L'armée avait respecté les propriétés, mais les hommes, campant sur des champs de patates, les avaient déterrées pour s'en nourrir ; ils les auraient certainement payées si le gouvernement chinois n'avait pas obligé les populations à fuir devant les armées alliées dont il craignait le contact pour ses sujets.

Le même jour, 16 septembre, M. le baron Gros m'écrivait pour me faire connaître la réponse qu'il envoyait aux commissaires impériaux par M. de Bastard, premier secrétaire d'ambassade.

J'en reproduis les termes :

Le soussigné a reçu la dépêche que Leurs Excellences lui ont fait l'honneur de lui écrire le 13 de ce mois pour lui dire... (Voir plus haut la dépêche des commissaires).

Leurs Excellences rendent pleine justice au soussigné en ne doutant pas du vif désir qu'il éprouve de voir la paix se rétablir promptement ; mais il ne peut vouloir que d'une paix qui donne une entière satisfaction aux demandes de la France, d'une paix garantie par des actes, car l'expérience à prouvé combien peu le gouvernement chinois est fidèle à ses engagements.

Par esprit de conciliation et à la prière de Leurs Excellences, le soussigné consent à ce que l'avant-garde de l'armée française, arrivée déjà à Ho-si-ou, n'entre pas dans Toung-tchéou, et qu'elle campe à 5 ou 6 milles en avant de cette ville. Quant au soussigné il se rendra à Toung-tchéou avec l'escorte convenable à son rang ; les commandants en chef accompagneront le soussigné à Pékin avec une escorte d'un millier d'hommes d'élite.

Cette dépêche sera remise à Leurs Excellences par le comte de Bastard, premier secrétaire de l'ambassade, et par des interprètes ; il donnera à Leurs Excellences toutes les explications nécessaires et on pourra prendre les arrangements qui seraient de nature à faciliter le voyage du soussigné à Toung-tchéou et à Pékin.

Le soussigné espère aussi que la paix sera bientôt rétablie et que rien ne sera fait maintenant par les autorités chinoises pour tromper cet espoir.

Baron Gros.

Ainsi, notre ambassadeur, avec une confiance qui honore la loyauté de son caractère mais qui ne prouve pas sa p.263 perspicacité dans la bonne foi des Chinois, croyait encore à la paix et allait confier sa personne et celles des membres de l'ambassade à une escorte envoyée par les commissaires impériaux !

J'étais moins confiant que nos diplomates et, dans la prévision d'une trahison prochaine des Chinois, j'avais écrit au général Collineau pour lui donner l'ordre de venir me rejoindre le plus tôt possible avec sa brigade, en laissant le commandement supérieur de Tien-Tsin au lieutenant-colonel Théologue avec une force d'infanterie suffisante pour garder cette ville qui pouvait devenir, en cas d'événements, notre ligne de retraite. Toutes ces dispositions prises et pour me conformer au désir des ambassadeurs, qui croyaient toujours à la paix, le 17 au matin je quittai Ho-si-ou pour me porter à Ma-téou, village intermédiaire entre Ho-si-ou et Toung-tchéou, emmenant avec moi une colonne de 1.100 hommes seulement avec de l'artillerie, mais me sachant soutenu à peu de distance par le reste de mes troupes laissées à Ho-si-ou, que le général Collineau devait rallier lui-même à très courte échéance de temps.

Les commissaires impériaux avaient fixé la ligne partant du village de Koua-tsoun, longeant le canal jusqu'au Peï-ho, comme devant servir de limite au campement des troupes alliées. Il avait été convenu que sur l'espace désigné se trouveraient les approvisionnements nécessaires aux troupes. Il était donc indispensable d'envoyer à l'avance faire reconnaître le terrain par des officiers d'état-major et d'envoyer des membres de l'administration pour régler l'affaire des vivres.

Je désignai pour le service de l'établissement du camp M. le lieutenant-colonel d'artillerie Foullon de Grandchamps, le capitaine d'état-major Chanoine et le caïd Osman, mon officier d'ordonnance. L'intendant Dubut rempli d'un zèle qui devait lui être funeste, voulut présider lui-même aux diverses mesures administratives à prendre avec les autorités chinoises, et se rendit à Toung-tchéou, accompagné des deux officiers d'administration, comptables des vivres et des fourrages, MM. Ader et Gagey.

Je donnai à ces messieurs, comme interprète et homme habitué aux usages du pays, M. l'abbé Duluc, des Missions étrangères, qui remplissait volontairement ces fonctions auprès de ma personne. M. l'abbé Duluc était venu très p.264 jeune en Chine et avait déjà rendu de

grands services depuis quelques années qu'il habitait ce pays. Cet estimable missionnaire était un homme de grande vigueur de corps et d'esprit, très instruit, d'un caractère décidé mais parfois très dur vis-à-vis des Chinois, comme s'il eut pressenti le sort qu'un jour ils lui feraient subir.

Le baron Gros, de son côté, avait fait partir M de Bastard, premier secrétaire d'ambassade, avec ses instructions pour préparer à Toung-tchéou les bases du traité ; ce jeune diplomate était accompagné de M. de Méritens, attaché en qualité d'interprète à l'ambassade française. Ces deux messieurs se réunirent chez moi aux officiers que j'envoyais d'avance pour tout disposer pour le campement de l'armée, et tous partirent ensemble pour Toung-tchéou.

Je ne pouvais m'expliquer un triste pressentiment que j'eus au moment où tous ces hommes jeunes et pleins de santé s'éloignèrent de moi pour se rendre sur un lieu si voisin de celui que j'occupais ; mais il fut tel que, malgré le désir que me témoigna mon fils de visiter cette grande ville de Toung-tchéou je ne voulus jamais consentir à le laisser partir, aucun devoir ne l'appelant à faire partie de cette mission. M. d'Escayrac de Lauture, président d'une commission scientifique qui ne fut jamais constituée, malgré mes demandes réitérées, voyageait librement. Il profita de ce qu'il avait appris quelque peu de la langue chinoise pour quitter le camp avec un Chinois lettré qu'il avait recruté à Shanghaï et se rendit seul, de son côté, à Toung-tchéou.

La journée se passa au camp sans événements mais sans nouvelles de nos envoyés à Toung-tchéou ; une correspondance active s'échangeait toujours entre les commissaires impériaux et notre ambassadeur, qui était venu s'installer dans la pagode que j'avais quittée pour me porter à Ma-téou, petit village sale et abandonné par les habitants. Il me semblait que, plus nous approchions de la ville désignée pour signer la paix et plus le pays respirait un air de guerre ; aucun Chinois près de nous, le silence le plus complet, et point de messages de mes officiers, qui, cependant, avaient dû trouver le lieu de notre bivouac du 18 à deux heures et demie de Ma-téou.

Le 18 septembre, après une nuit d'inquiétudes, nous partîmes, le général anglais et moi, de grand matin ; la p.265 troupe anglaise, d'après le tour établi, marchait en avant de la colonne française.

**Combat de Tchang-kia-ouan, 18 septembre 1860.**
(extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

J'étais en marche depuis une heure environ lorsque je reçus un cavalier anglais venant m'apporter, de la part du général Grant, une dépêche m'annonçant que les lignes que nous devions occuper pacifiquement étaient gardées par des troupes tartares nombreuses.

Je me portai rapidement auprès du général anglais, que je trouvai arrêté sur un léger pli de terrain qui précédait une grande plaine, coupée vers son extrémité nord par un canal qui se déversait dans le

Peï-ho, coulant à notre droite du nord au sud. Non loin du fleuve étaient des bouquets de bois et la plaine était terminée par des collines sur lesquelles s'élevaient des villages entourés de vergers d'un aspect riant ; à notre gauche, le grand village de Koua-tsoun, s'appuyant sur le canal, et, au-delà de celui-ci, la ville de Tchang-kia-ouan. Au-delà des villages, entre les collines et le canal se trouvait une plaine couverte de sorghos : en deçà du canal, on distinguait une ligne de fortifications passagères qui était armée de canons, dont les feux prenaient de flanc une colonne qui aurait suivi la grande route pour se rendre à Toung-tchéou : de nombreux fantassins chinois et grande quantité de cavaliers tartares occupaient les positions que je viens de décrire, depuis le village de Yao-tsing touchant au Peï-ho, jusqu'à leur droite s'appuyant sur la route de Tchang-kia-ouan. Toute cette armée formait un demi-cercle en face de nous, mais je ne pouvais comprendre pourquoi elle laissait derrière elle le canal au lieu d'en faire un obstacle contre nous, si elle avait des intentions hostiles.

Au moment où j'accostai mon collègue anglais, la plaine était traversée par un mandarin de haut rang, qui venait avec une escorte d'honneur, au-devant de nous ; ce mandarin, du nom de Hen-ki, passait pour un des Chinois les plus rusés dans ses relations avec les Européens. Il nous dit que les troupes tartares se trouvaient encore, par suite d'un malentendu, sur le terrain que nous devions occuper, mais qu'il allait retourner pour le faire évacuer de suite.

Malgré les assurances du mandarin Hen-ki, nous arrêtâmes immédiatement, le général Grant et moi, le plan que nous devions suivre en cas d'hostilités. Ce plan consistait à p.266 tourner par la gauche la position des villages, à faire marcher mon infanterie successivement sur chaque village, pendant que ma cavalerie balaierait la plaine entre les villages et le canal et il fut convenu que le général Grant, pour l'exécution de ce projet, mettrait à ma disposition un escadron de Sikhes. Le général Grant, avec son infanterie et son artillerie, devait garder le centre de la position et lancer toute sa belle cavalerie à gauche dans la direction de Tchang-kia-ouan.

Nos préparatifs furent faits conformément à ces prescriptions et je me rendis avec mes troupes dans le petit bois à gauche près du Peï-ho, et vis-à-vis le village de Yao-tsing, le premier à attaquer.

Aucune démonstration hostile n'ayant lieu de la part des Tartares, nous commencions à croire que Hen-ki avait dit vrai. Les Anglais avaient envoyé M. Parkes et un officier d'artillerie, M. Brabezon, pour reconnaître l'emplacement du camp anglais ; nous attendions le retour de nos envoyés et nous avions mis pied à terre pour déjeuner à la hâte. Au même instant, le capitaine Chanoine arrivait près de moi, suivi de MM. de Bastard et de Méritens, du caïd Osman, mon officier d'ordonnance, et de M. Gagey, officier d'administration pour les fourrages.

Ces messieurs avaient eu beaucoup de peine à traverser les lignes des Tartares qui avaient voulu s'opposer à leur passage ; mais ils firent preuve d'énergie et l'on n'osa pas les arrêter. M. de Bastard et M. de Méritens, qui revenaient avec ces messieurs, étaient pressés de retourner à Ho-si-ou auprès du baron Gros et me demandèrent des cavaliers d'escorte. J'avais bien peu de cavaliers ; cependant je leur donnai un brigadier et quatre chasseurs d'Afrique pour parcourir la distance qui nous séparait de l'ambassadeur. M. Gagey me dit avoir vu plus de 15.000 cavaliers et une grande quantité de fantassins dans des dispositions de combat.

Je crus que M. Gagey me rendait un compte exagéré des forces de l'ennemi, comme cela arrive souvent, et je lui demandai comment il avait pu juger aussi promptement du grand nombre de cavaliers tartares : il me répondit qu'ayant été longtemps comptable au camp de Lunéville, il avait l'habitude de voir de la cavalerie et qu'il était certain de ne pas se tromper : personne de ces messieurs ne put me p.267 donner des nouvelles de mes autres officiers, sur le sort desquels mes inquiétudes redoublèrent.

Bientôt, trois coups de canons sui vis d'une fusillade, partirent dans la direction des troupes chinoises et un cavalier anglais, envoyé à toute bride par le général Grant, m'apportait la nouvelle que les troupes tartares avaient voulu arrêter le colonel anglais Walker, revenant de

Toung-tchéou ; que cet officier supérieur, homme très énergique et parfaitement monté, avait mis le sabre à la main, et, éperonnant vigoureusement son cheval, avait franchi le retranchement chinois ; que les Tartares, voulant l'empêcher d'arriver auprès des troupes anglaises pour les informer de l'acte de trahison qui se commettait, avaient tiré sur lui, d'abord le canon et ensuite des coups de fusil.

Il n'existait donc plus de doute ; nous étions tombés dans un guet-apens, et nos malheureux compatriotes étaient victimes d'une nouvelle perfidie de ce peuple astucieux ! Nos ambassadeurs avaient été trompés une fois de plus et avec une préméditation incontestable de la part du gouvernement chinois. En effet, la première convention, relative à l'établissement du traité de paix à Tien-Tsin, n'avait eu pour but que de faire échapper des forts de la rive droite du Peï-ho l'armée tartare que la brigade du général Jamin tenait bloquée ; les huit jours perdus à Tien-Tsin pour aboutir à la déclaration que les plénipotentiaires chinois n'avaient pas les pouvoirs de traiter avaient donné le temps nécessaire au général San-ko-li-tsin de réunir et de reformer son armée, d'élever et d'armer le retranchement derrière lequel se trouvait aujourd'hui cette armée, et de nous barrer la route de Pékin.

Si les généraux en chef eussent commis la faute d'accéder aux demandes de la diplomatie d'accompagner les ambassadeurs avec des escortes peu nombreuses d'hommes sans armes et surtout sans artillerie, quelle eût été notre position dans le guêpier sans issue dans lequel nous étions tombés !

Une décision prompte et rigoureuse pouvait seule nous sortir d'embarras, et je fis dire au général Grant que, suivant le plan que nous avions arrêté, j'allais attaquer de suite le premier village avec mon infanterie et le faire tourner par ma cavalerie. De son côté, le général Grant ouvrit le feu des grosses pièces sur le front de la p.268 fortification chinoise, et fit porter sa cavalerie sur la route de Tchang-kia-ouan.

Je délogeai l'ennemi du village de Yao-tchang après un feu assez vif de ma batterie de 4 et de mon infanterie.

Les Chinois se retirèrent sur le second village et dans la plaine entre ce village et le canal, espérant avoir le temps de le traverser ; mais ma cavalerie les ramassa dans cette plaine et en tua un grand nombre. Ce fut dans cette charge que le lieutenant de Damas, du 2e chasseurs d'Afrique, fut blessé mortellement d'un coup de feu tiré à bout portant. Le sous-lieutenant du même corps d'Estremont reçut une balle qui lui fit un sillon sur la figure, et le colonel Fowley, commissaire anglais attaché à mon quartier général, eut son cheval blessé gravement de deux coups de feu.

Pendant ce temps, avec le général Jamin et le 101e régiment, commandé par son brave colonel Pouget, je m'emparai du deuxième village nommé Lé-o-sou. Ce village dominant la position tartare et prenant à revers toutes ses défenses, je fis mettre en batterie l'artillerie du colonel de Bentzmann.

L'artillerie anglaise battait de front la position ennemie, mais, comme nous avions tourné cette position, les boulets des alliés devenaient menaçants pour nous. Je dépêchai immédiatement un cavalier au général Grant pour l'engager à cesser son feu et lui dire que l'ennemi, après s'être vu tourné, abandonnait son retranchement et ses pièces et se retirait en grand désordre, l'infanterie après avoir passé le canal sur des bateaux formant plusieurs ponts, la cavalerie après avoir gagné la grande route de Tchang-kia-ouan. Nous nous emparâmes du retranchement tartare et des 84 pièces de canon qui le garnissaient ; les Anglais poursuivirent les Tartares sur la route de Tchang-kia-ouan jusqu'à cette ville où ils s'établirent.

Je fis placer mes troupes au bivouac le long du canal et dans le village de Koua-tsoun. Le terrain était couvert d'ennemis tués ou blessés, et c'était un triste spectacle que de voir ces malheureux, avec des blessures horribles, abandonnés sans aucun secours. Je leur fis prodiguer tous ceux qui étaient à ma disposition et le caractère du soldat français se montra dans cette circonstance ce qu'il est toujours, oublieux de la trahison et compatissant après la p.269 victoire ; mes hommes n'eussent cependant pas été peut-être aussi généreux s'ils

eussent connu les détails qui me furent donnés par le colonel Walker sur le meurtre, dont il avait été témoin, du comptable Ader et du chasseur à pied Ozou, son ordonnance. Celui-ci avait cherché à défendre son officier jusqu'au dernier moment et le colonel anglais me disait que le nom de ce brave chasseur devrait être inscrit sur un monument public pour le courage sans égal qu'il avait déployé dans cette malheureuse circonstance, où il se trouvait entouré par une foule considérable d'ennemis.

Nous étions donc vainqueurs pour la seconde fois de l'armée chinoise, et nous avions déjoué l'infâme conduite de son gouvernement. Il ne pouvait plus être question désormais de nous tromper par de fallacieuses promesses ; la paix ne pouvait plus avoir lieu qu'à Pékin, mais il était présumable que le gouvernement chinois, ne pouvant plus avoir recours à la ruse, tenterait un dernier effort pour défendre les approches de sa capitale ; il fallait donc réunir tous nos moyens d'action le plus promptement possible pour ne pas donner le temps à l'armée ennemie de se reformer de nouveau.

J'étais à peine établi dans une pagode de Koua-tsoun que je reçus, à 11 heures du soir, du baron Gros la lettre suivante :

Pagode de Ho-si-ou, mardi 18 septembre 1860, 9 heures du soir.

Monsieur le général, nous sommes sans nouvelles des événements de la journée, mais M. de Bastard m'assure que l'engagement dont nous avons entendu le bruit a eu lieu en deçà des lignes que nous avions promis de ne pas franchir ; il y a eu donc agression de la part des Tartares du Seng-ouan [1] qui a voulu peut-être jouer sa dernière carte.

Lord Elgin, qui est sans nouvelles comme moi, m'a fait dire ce matin qu'il croyait que la cavalerie anglaise avait dépassé les limites convenues, ce qui avait amené la lutte ; j'aime mieux la première version. Il me tarde de connaître quelle aura été l'impression produite sur l'esprit des commissaires par cette stupide agression. La dépêche que m'ont écrite le prince et son collègue est aussi bonne que possible, mais elle était partie avant le conflit.

---

[1] Titre du général San-ko-li-tsin, prince tartare, cousin de l'Empereur.

p.270 Je renvoie M. de Méritens à Toung-tchéou pour avoir des nouvelles et terminer l'affaire des porteurs de chaises et des chars, sans lesquels je ne puis pas bouger.

Je voudrais que Hen-ki, qui s'y est engagé, m'envoyât 40 coolies et 3 chars, mais conduits par quelque mandarin qui pût les maintenir en ordre. Mon collègue attend aussi des moyens de locomotion.

Nous avons eu aussi nos coups de feu à Ho-si-ou. Une bande de 12 ou 1.500 Chinois, s'est précipitée sur la sentinelle anglaise du mont-de-piété ; celle-ci a été blessée, mais s'est dégagée avec sa baïonnette, a fait feu dans la foule ; un Chinois est tombé. Au bruit de l'arme, une patrouille de Sikhes est arrivée et a chargé les bandits, auxquels elle a tué 11 hommes, blessé un grand nombre et fait 59 prisonniers. Nos hommes sont étrangers à cette échauffourée ; mon ancienne maison est gardée par un poste qui y est caserné et c'est la seule dans le village qui n'ait pas été ravagée de fond en comble.

Qu'avez-vous fait avec le général Grant après la stupide attaque de ce matin ? C'est ce que je saurai probablement demain. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle anxiété nous attendons des nouvelles de Toung-tchéou.

Le général Collineau et l'amiral Charner sont arrivés.

Baron Gros.

P.-S. — Il est 9 heures au soir et lord Elgin ne me fait rien dire. À demain donc pour les nouvelles !

Il me parut évident que, malgré tout ce qui s'était passé, les ambassadeurs conservaient encore de certaines illusions sur les intentions du gouvernement chinois ; rien ne pouvait leur ouvrir les yeux et le désir de voir triompher la diplomatie les rendait aveugles ! Lord Elgin, en pensant que la cavalerie anglaise avait amené le conflit en dépassant les limites convenues, cherchait une excuse à la perfidie qu'il n'avait pas prévue ! Quant au baron Gros, l'intention qu'il m'avait manifestée de renvoyer M. de Méritens à Toung-tchéou prouvait qu'il persistait dans son erreur sur la situation présente.

Je m'empressai, le 19 au matin, de répondre à ses différentes lettres et je lui donnai tous les détails sur l'affaire de la veille ; alors il

eût bien dû reconnaître qu'il s'était complètement trompé sur les intentions du gouvernement impérial et que nous avions été joués.

J'écrivis en même temps au général Collineau de venir p.271 me rejoindre avec toute la troupe sous ses ordres, et, en même temps, de procurer à notre ambassadeur les moyens dont il avait besoin pour se transporter jusqu'à mon camp.

Le baron Gros, qui avait quitté Ho-si-ou le 19 septembre au matin, après avoir reçu la lettre par laquelle je lui avais fait connaître tout ce qui s'était passé le 18, m'écrivit de Toung-tchi-tchouan, où il bivouaquait, la lettre suivante :

Toung-tchi-tchouan, 19 septembre 1860.

Monsieur le général, j'ai reçu à Ho-si-ou la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me faire connaître l'abominable guet-apens que le gouvernement chinois a cru pouvoir tendre à notre loyauté et pour me parler aussi de la rude leçon que sa conduite lui a value.

La convention que nous avions arrêtée, les commissaires impériaux et moi, se trouve annulée par suite de leur fourberie et rien ne peut nous empêcher maintenant de prendre toutes les mesures qui seraient de nature à punir le gouvernement chinois de sa perfidie et de le forcer de céder enfin aux exigences de la France !

L'occupation de Ta-kou, de Tien-Tsin, Toung-tchéou et de Pékin serait, il me semble, le moyen le plus sûr de peser sur le gouvernement chinois, mais c'est aux commandants en chef des forces alliées à agir en raison des chances de succès que peut offrir une expédition de ce genre, avec les forces dont ils peuvent disposer et dans cette saison de l'année et avec la prudence qu'exige la position de plusieurs de nos officiers, civils ou militaires ou alliés, qui se trouvent, malheureusement entre les mains des troupes ou des autorités chinoises, et dont le sort m'inspire les plus vives inquiétudes.

Ta-kou, Tien-Tsin, Toung-tchéou et Pékin occupés par les alliés ne laisseraient, il me semble, d'autre alternative au gouvernement chinois que celle de céder ou de se perdre en fuyant en Tartarie.

Cette fâcheuse éventualité, que nous avons fait tout au monde pour prévenir, ne peut plus peser que faiblement dans la balance, lorsqu'il s'agit

pour les alliés de punir le gouvernement de l'abominable perfidie qu'il vient de déployer et qui en explique bien d'autres, et de lui prouver, enfin, qu'on ne se joue pas impunément de deux nations comme la France et l'Angleterre.

Baron Gros.

p.272 Cette lettre me prouvait que le baron Gros était complètement revenu de sa confiance dans les diplomates chinois et il se montrait exaspéré et poussant aux mesures extrêmes, comme tous les hommes dont la loyauté a été mise à l'épreuve jusqu'au bout. Il est mort depuis l'expédition de Chine, mais je me plais à rendre hommage à sa mémoire.

Après l'affaire du 18, la cavalerie anglaise avait poursuivi la cavalerie tartare jusqu'au-delà de Tchang-kia-ouan et était ensuite revenue dans cette ville, où toute l'armée anglaise avait pris son cantonnement. C'était une ancienne ville, autrefois très considérable et très fortifiée, aujourd'hui à peu près tombée en ruines, mais possédant encore un commerce assez important, surtout en thé. L'ambassadeur français avait suivi la colonne du général Collineau, qui était venu me rejoindre le soir même.

Je fus, le lendemain matin, 20 septembre, voir le baron Gros et causer avec lui pour savoir s'il avait des nouvelles de nos malheureux compatriotes, retenus par les Chinois, et sur le sort desquels j'avais toujours de vives inquiétudes. La veille, j'avais écrit au mandarin de Toung-tchéou une lettre très pressante dans laquelle je lui rappelais que, chez toutes les nations civilisées, la personne d'un parlementaire était inviolable ; que la bataille de la veille avait été l'œuvre des généraux chinois et que nous avions respecté, jusque-là, l'armistice conclu. Je ne reçus aucune réponse ; la trahison était complète, mais quelles en étaient les conséquences au point de vue des malheureux qui en étaient victimes ? Nous l'ignorions !

Du côté des Anglais, M. Parkes, revenu de Toung-tchéou, voulut y retourner pour réclamer tous les Européens arrêtés le matin par les Tartares. Ce brave et digne Anglais montra dans cette circonstance une énergie et un courage au-dessus de tout éloge, car il ne pouvait douter

du sort qui l'attendait, si le gouvernement chinois persistait dans l'acte d'abominable trahison qu'il venait de commettre.

Nos craintes ne furent que trop justifiées et nous apprîmes que tous nos compagnons d'armes, M Parkes compris, avaient été conduits comme prisonniers, les uns à Pékin, d'autres sur des points inconnus ; on verra plus loin les déclarations de ceux des malheureux prisonniers qui survécurent aux traitements barbares qui leur furent infligés.

Au nombre de ces prisonniers se trouvait M. d'Escayrac p.273 de Lauture, président de la commission scientifique dont j'ai déjà parlé. M. d'Escayrac payait chèrement une grave imprudence qu'il avait commise en voyageant isolément en avant de l'armée pour se rendre à Toung-tchéou. Il était arrivé le matin du 18 ; il avait voulu se loger dans une maison d'un faubourg où, disait-on, il avait fait acte d'autorité en délogeant l'habitant. Jusqu'au moment où la bataille s'engagea, on n'osa rien lui dire, mais, lorsqu'on sut le traitement infligé aux officiers à Toung-tchéou, les Chinois s'emparèrent de M. d'Escayrac et des hommes attachés à son service, et, après l'avoir maltraité, le conduisirent pieds et poings liés à Pékin ; il fut préservé de la mort parce qu'il avait appris à parler la langue chinoise et que l'on pensa qu'à Pékin il pourrait servir d'interprète pour donner des renseignements sur nos projets.

Les rapports que j'avais reçus des officiers qui avaient pu s'échapper de Toung-tchéou et avaient pu me rejoindre, le silence du mandarin de Toung-tchéou ne me laissant aucun espoir d'obtenir par les voies de conciliation le retour de nos compagnons d'armes, je résolus d'opérer le plus promptement possible une marche menaçante sur Pékin, afin d'agir par la crainte sur l'esprit du gouvernement chinois.

J'avais appris que les débris de l'armée de Tchang-kia-ouan étaient allés rejoindre une armée tartare à la tête de laquelle se trouvaient le fameux San-ko-li-tsin l'auteur du guet-apens du 18, et le général Tchen-Pao, qui passait pour leur meilleur chef militaire. Ces armées, dont la force était évaluée à 30.000 hommes, étaient réunies dans la plaine en avant du pont de Pa-li-kiao, dont le nom signifie pont à 8 lis

de distance, et, effectivement, la distance du pont à Toung-tchéou est de 8 lis ou 6.400 mètres, le li étant de 800 mètres environ.

**Combat de Pa-li-kiao, 21 septembre 1860.**
(extrait de l'Atlas de l'expédition de Chine en 1860)

Les troupes chinoises occupaient dans la plaine des positions bien choisies et avaient pour réserve la bannière tartare impériale, qui se tenait au-delà du pont, garni d'une nombreuse artillerie ; une cavalerie tartare nombreuse et bien montée était cachée dans un bois en avant du pont et prête à charger dès que l'artillerie et l'infanterie chinoise auraient jeté quelques désordres dans nos rangs.

J'avais eu les renseignements les plus précis sur les positions occupées par l'armée du Seng-ouan, et je p.274 me concertai avec le général en chef de l'armée anglaise, afin de déterminer la manière dont nous aurions à opérer.

Le lendemain, 21 septembre, nous quittâmes à 5 heures du matin le bivouac de Koua-tsoun ; nous traversâmes toute la ville de Tchang-kia-ouan, cantonnement de l'armée anglaise que, d'après la convention établie, l'armée française devait précéder ce même jour. Très incertain sur le lieu précis du pont de Pa-li-kiao, je fis prendre des Chinois qui devaient nous guider, et je me trouvai bientôt en présence de l'ennemi ; mais j'abandonne ici mon récit pour lui substituer une lettre que j'écrivis le même jour au ministre de la Guerre, lettre écrite à la hâte, il est vrai, mais empreinte de l'esprit d'actualité sur l'événement qui venait d'avoir lieu. Je la ferai suivre de mon rapport général au ministre :

De Pa-li-kiao, le 22 septembre 1860.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, monsieur le maréchal, nous avons eu, le 18, une affaire très brillante, à la suite d'une trahison infâme des Chinois qui, sous prétexte de traiter de nos approvisionnements au moment de conclure la paix, ont fait prisonniers M. Dubut, le lieutenant-colonel Foullon-Grandchamps, et l'abbé Duluc, ainsi que plusieurs Anglais au nombre de vingt.

Nous espérions que le succès bien éclatant du 18 aurait déterminé le gouvernement chinois à désavouer cet infâme guet-apens, mais, ne voyant venir aucune proposition et apprenant qu'un nombre considérable de Tartares des bannières (on appelle bannières une espèce de garde impériale composée de l'élite de l'armée) se rassemblait, nous résolûmes, le général Grant et moi, de concert avec les ambassadeurs, de nous porter sur les camps tartares, commandés par San-ko-li-tsin, ce fameux général que ni l'échec du Peï-ho, ni l'échec du 18, n'avaient pu faire disgracier. Hier 21 nous nous portâmes sur le canal impérial qui conduit de Toung-tchéou à Pékin et sur lequel se trouvait, à 3 lieues de nous, un pont en pierre, magnifique et fortement défendu par l'armée tartare.

À une lieue de ce pont, toute l'armée tartare, qui pouvait compter 30 à 35.000 hommes, cavalerie et infanterie, vint au-devant de nous dans une belle plaine entrecoupée de bouquets de beaux bois. Nous étions convenus, le général Grant et moi, de notre plan d'attaque, et, comme c'était mon tour d'avoir le choix, je pris la position d'attaque du pont de pierre ; le p.275 général Grant devait passer le canal sur un pont de bois à une demi-lieue au-dessus dans la direction de Pékin.

**Le pont de Pa-li-kiao.**

L'année anglaise était à ma gauche, et j'avais placé le général Collineau avec l'avant-garde entre la brigade Jamin et les Anglais.

L'attaque commença très chaudement de la part des Tartares, et leur cavalerie se groupa par fortes masses, depuis la droite jusqu'à la gauche de notre position.

L'infanterie ennemie était placée dans des camps retranchés, couverts par de très grands bois et soutenus par des batteries de canons et de djingoles.

La cavalerie tartare ne tarda pas à s'ébranler et arriva très résolument jusqu'à 50 mètres de ma ligne de tirailleurs, où elle fut reçue par un feu bien nourri qui abattit nombre d'hommes et de chevaux.

Un moment, toute cette foule de cavaliers tourna la gauche du général Collineau, dont le général Grant s'était éloigné pour pousser une charge à gauche avec sa cavalerie et son artillerie, laissant à découvert le général Collineau.

Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence que, dans cette position assez critique, où il était attaqué de front, et par le flanc, le général Collineau a fait face à tout ; son artillerie de 4 a mitraillé la cavalerie chinoise à gauche et son infanterie a tenu bon sur son front, abattant tout ce qui était devant elle par un feu bien dirigé.

Pendant ce temps, le même mouvement était opéré sur la brigade Jamin, que la cavalerie tartare cherchait à tourner à droite, en même temps que l'artillerie nous lançait de front des boulets qui passaient par-dessus nous à une assez grande hauteur.

La brigade Jamin, sous les ordres de son digne chef, agit avec la même vigueur que la troupe du général Collineau, et je suis heureux de pouvoir citer particulièrement à Votre Excellence la conduite aussi calme que vigoureuse du colonel Pouget, placé à l'extrême-droite avec son brave régiment, le 101e de ligne.

Les cavaliers tartares furent reçus à 50 mètres environ par un feu si bien nourri et en même temps si bien mesuré qu'ils commencèrent par perdre du monde et par hésiter beaucoup.

Ils défilèrent d'abord à droite et ensuite repassèrent à gauche sous le feu des tirailleurs. La batterie de 42, que je tenais en face de la position, commença sur la cavalerie et sur l'artillerie tartare un tir si juste et si vif qu'elle détermina le mouvement de retraite de toutes les masses de cavalerie et d'infanterie qui étaient en face de nous dans les bois ; le colonel de Bentzmann, comme toujours, s'est montré un artilleur habile et a été parfaitement secondé par ses officiers.

p.276 Un moment, la charge de cette masse de cavalerie paraissait si imminente que tous les officiers de mon état-major mirent le sabre à la main ; mais je regardai toute ma ligne d'infanterie, et, à l'air déterminé de mes hommes, je vis bien que la charge n'arriverait pas jusqu'à eux ; j'étais parfaitement tranquille.

Je fis sonner de suite en avant, pour profiter de la confusion que l'artillerie avait jetée dans les rangs des Tartares dont les troupes cependant se retiraient en ordre.

Le général Collineau les tourna à gauche, les rejeta sur le pont de Pa-li-kiao but de notre opération ; et la brigade Jamin marcha directement sur ce pont, à l'extrémité duquel était la bannière de San-ko-li-tsin.

Le pont, battu de flanc et de front par l'artillerie, fut enlevé au pas de course, et nous nous emparâmes de 10 pièces de canon qui le défendaient. Nous avons tué un grand nombre de Tartares de la bannière impériale, qui se défendaient avec bravoure, et nous fûmes maîtres de la position.

Le 2e bataillon de chasseurs à pied s'est conduit admirablement comme toujours ; toutes les armes ont fait preuve de grande énergie ; nous avons jeté par terre environ 20.000 hommes de cavalerie et d'infanterie, dont les corps sont restés sur le champ de bataille ; nous avons pris 17 canons en bronze, dont quelques pièces hollandaises fort belles et plusieurs batteries de djingoles et petits canons de fonte ; une bannière de Sang-ko-li-tsin ; une quantité innombrable de fusils à mèche et de paquets de flèches et 10.000 kilos de poudre abandonnés dans un grand magasin attenant au pont.

L'armée tartare a été tellement démoralisée qu'une reconnaissance, que j'ai fait faire aujourd'hui sur la route de Pékin, n'a rien trouvé à 3 lieues en avant, c'est-à-dire à 2 lieues environ de la capitale du Céleste Empire.

La copie ci-jointe de la lettre du prince Kong, que je reçus du baron Gros, vous fera connaître le résultat du combat d'hier ; elle est écrite par le frère de l'Empereur.

Je suis paré pour mes approvisionnements en vivres et munitions ; j'ai organisé des transports par eau : je ne crains rien. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre ; j'ajoute cependant que le combat a duré de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Je n'ai pas encore le chiffre de nos pertes, mais il est insignifiant.

De Montauban.

Voici mon rapport général officiel qui renferme quelques détails plus circonstanciés que ma lettre, écrite un peu à main levée après l'affaire. p.277

Bivouac de Pa-li-kiao, 20 kilomètres de Pékin,

22 septembre 1860.

Monsieur le maréchal, la victoire de Tchang-kia-ouan nous avait vengés de la félonie du gouvernement chinois. Je devais donc m'attendre à recevoir à mon bivouac des explications sur les causes qui avaient pu amener la lutte du 18. Aucune communication n'eut lieu cependant, et des renseignements recueillis pendant les journées du 19 et du 20 m'apprirent que l'armée tartare occupait des camps préparés de longue main et situés à cheval sur la grande route de Pékin à 2 lieues seulement en avant de nous ; ces dispositions nouvelles révélaient une direction énergique et habile.

Elle était due au prince San-ko-li-tsin, qui défendit l'année dernière les forts du Peï-ho et qui, sous le titre de Seng-ouan, commande les forces de l'empire.

Pendant la première phase de nos opérations, à l'embouchure du Peï-ho, nous n'avions pas acquis de preuves certaine de sa présence, mais la résistance inattendue qui s'était produite et les rapports des espions ne permettaient plus de douter que le Seng-ouan, chef du parti de la guerre, ne voulût couvrir en personne, jusqu'à la fin, les approches de la capitale.

Dans la journée du 20, nous résolûmes, le général en chef anglais et moi, d'attaquer l'ennemi le lendemain. Je fis étudier par le capitaine d'état-major de Cools, de concert avec les officiers d'état-major anglais, les positions qu'occupait l'armée tartare.

En avant de nos bivouacs de Tchang-kia-ouan nous avions, à 41 kilomètres environ, la grande ville de Toung-tchéou (400.000 âmes) qui est reliée à Pékin par une voie de granit de 12 kilomètres, ouvrage des anciennes dynasties.

Cette route traverse, au village de Pa-li-kiao et sur un grand pont de pierre, le canal qui joint le Peï-ho à Pékin. Nous résolûmes de négliger Toung-tchéou, où il n'y avait plus un seul soldat, pour nous porter sur ce pont que nous savions occupé en avant et en arrière par les camps du Seng-ouan. L'armée française devait marcher directement au pont, tandis que l'armée anglaise, déployée à sa gauche, chercherait un point de passage plus près de Pékin.

Le 21, à 5 heures et demie du matin, je passai en avant de l'armée anglaise où mon tour de marche m'appelait, et je laissai mes bagages sous la protection de deux compagnies d'infanterie, dans un village situé une lieue en avant de Tchang-kia-ouan. Je m'avançai ensuite jusqu'à environ 3 kilomètres p.278 de Pa-li-kiao, et nous rencontrâmes sur ce point les premières vedettes tartares ; je pris alors les dispositions suivantes :

Une petite colonne d'avant-garde, composée d'une compagnie du génie, de deux compagnies de chasseurs à pied, d'un détachement de pontonniers, d'une batterie de 4 et de deux pelotons d'artillerie à cheval, reçut l'ordre de se porter en avant, sous le commandement du général Collineau,

Le général Jamin, avec le reste du bataillon de chasseurs à pied, des fuséens, la batterie de 12 et le 101e de ligne, suivit immédiatement le mouvement.

L'avant-garde se trouva bientôt arrêtée devant de fortes masses de cavalerie, qui débordaient sa gauche, à la hauteur de laquelle l'armée anglaise n'était pas encore arrivée. Le général Collineau s'arrêta et mit ses pièces en batterie.

Je m'apprêtais à le soutenir avec le reste de mes troupes, lorsqu'un feu d'artillerie assez nourri s'ouvrit tout à coup sur ma droite.

Mon chef d'état-major général, le colonel Schmitz, se porta de lui-même en avant dans la direction du canon de l'ennemi et vint me rendre compte que le point d'où partait la canonnade semblait être le centre de la première ligne de défense. Cet officier supérieur n'hésita pas à désigner ce point comme indiquant la véritable position du pont qui devait nous être caché quelque temps encore par des groupes de maisons entourées d'arbres et par les masses profondes qui dissimulaient ses abords. J'ordonnai au général Jamin de faire déployer à droite, face au canon, le bataillon de chasseurs, les fuséens, la batterie de 12 et de faire avancer le plus promptement possible, pour former notre droite, les bataillons du 101e.

Ce mouvement laissait entre le petit corps du général Collineau et moi un intervalle qu'il était urgent de remplir.

J'envoyai le chef d'escadron Campenon, de l'état-major général, porter l'ordre à ces troupes de se rabattre sur nous ; mais cet ordre ne put s'exécuter avant l'entrée en ligne de l'armée anglaise, car, en ce moment, la cavalerie ennemie débordait nos deux ailes.

Le Seng-ouan profita habilement de ces circonstances pour charger en masse et nous envelopper de toutes parts ; au centre, la charge, répétée plusieurs fois avec des cris sauvages, fut repoussée par les fuséens, la batterie de 12 et les chasseurs à pied. À gauche, elle vint se briser contre la petite poignée d'hommes du général Collineau, devant la précision du tir de la batterie Jamont et devant la cavalerie anglaise qui débouchait sur le champ de bataille.

Les cavaliers tartares échouèrent également à notre droite, où ils furent reçus par le 101e de ligne, disposé avec habileté et sang-froid par son chef, le colonel Pouget.

p.279 Comme le 18, nos troupes étaient sorties de ce cercle de cavaliers ; ces charges repoussées, la position de ma gauche, où l'armée anglaise venait de se déployer, ne me laissaient plus d'inquiétudes [1].

---

[1] Le général Grant, lui-même, à la tête de sa cavalerie, s'élança à la poursuite des cavaliers tartares qui fuyaient dans la direction de Pékin. Mais les cavaliers anglais, dans l'ardeur de cette poursuite, ne s'aperçurent pas à temps d'une grande dépression du terrain et les premiers chevaux culbutèrent sur cet obstacle, ce qui arrêta la charge et permit aux cavaliers tartares de se retirer. (Note du général de Palikao.)

Je pouvais rapprocher de moi le petit corps du général Collineau, et je lui ordonnai de tourner le village de Pa-li-kiao par un mouvement de conversion à droite, en gagnant le bord du canal, tandis que le général Jamin attaquerait de front en marchant droit au pont ; le village, abordé avec la plus grande vigueur, fut défendu pied à pied par l'infanterie chinoise ; on ne peut réellement expliquer que par l'infériorité de son armement les pertes peu considérables qu'un ennemi aussi nombreux et tenace nous a fait subir.

Mais la prise du village ne devait pas terminer la lutte ; pendant que le général Collineau, arrivé sur les bords du canal, apercevait le pont de Pa-li-kiao et le prenait d'écharpe avec son artillerie, j'ordonnai au colonel de Bentzmann de faire avancer les fuséens et la batterie de 12 pour battre le pont d'enfilade et pour tirer sur les pièces qui le défendaient.

Notre infanterie, marchant de maison en maison, était parvenue à s'emparer de celles qui sont sur le bord du canal et couvrait de son feu tous les abords.

En ce moment le pont de Pa-li-kiao offrit un spectacle qui certainement, est un des épisodes les plus remarquables de la journée.

Tous les cavaliers, si ardents le matin, avaient disparu. Sur la chaussée du pont, monument grandiose d'une civilisation vieillie, des fantassins richement vêtus agitaient des étendards et répondaient, à découvert, par un feu heureusement impuissant, à celui de nos pièces, à notre mousqueterie ; c'était l'élite de l'armée tartare qui se dévouait pour couvrir une retraite précipitée.

Au bout d'une demi-heure, le feu concentré de nos batteries fit taire le canon de l'ennemi. Le général Collineau, joignant à son avant-garde la compagnie du 101e du capitaine de Moncetz, passa le pont.

Il s'engagea sur la droite de la route de Pékin dans la direction prise par la masse des fuyards, et je le suivis avec le reste de mes troupes. Il était midi et, depuis 7 heures du matin, nous n'avions pas cessé de combattre ; l'ennemi avait disparu dans p.280 un état de désorganisation complète, couvrant de ses morts le champ de bataille [1].

---

[1] Il avait été convenu avec le général en chef anglais que sa cavalerie irait passer un pont en bois sur le canal, à une lieue environ dans la direction de Pékin et qui débouchait sur la grande route en dalles conduisant à cette ville.
De cette façon, l'armée française, poussant l'armée tartare en déroute sur cette grande voie, cette armée, se serait trouvée prise en flanc par les Anglais et en queue par nous ; malheureusement ce pont était trop étroit et trop délabré pour permettre le

J'ordonnai de faire halte et, après deux heures de repos, mes troupes étaient établies dans les camps et sous les tentes des soldats du Seng-ouan à 20 kilomètres de Pékin.

Les journées des 18 et 21 ont valu aux armées alliées 100 pièces de canon.

En terminant ce rapport, monsieur le maréchal, je sens bien que la plume est impuissante à donner une idée vraie de ce qui se passe autour de nous.

L'ennemi nous entourait à perte de vue ; les rapports des prisonniers et des espions, reçus après ma première dépêche, pour ne pas parler des plus exagérés, varient dans l'évaluation des forces chinoises de 40 à 60.000 hommes.

Tout cela est si étrange que, pour se rendre compte de nos succès, il faut remonter bien haut dans le passé et se rappeler les victoires constantes de quelques poignées de soldats romains sur les hordes barbares.

Je ne peux pas décerner de nouveaux éloges aux troupes que je commande. Je prie Votre Excellence d'appeler sur tous la bienveillance de l'Empereur et l'intérêt du pays.

Général de Montauban.

Le soir du 21 septembre, jour de la bataille de Pa-li-kiao, M. l'ambassadeur de France arriva fort tard à ce village, avec la troupe que je lui avais laissée pour l'escorter.

La journée du lendemain fut consacrée à l'établissement d'un hôpital, dans lequel furent reçus indistinctement les blessés chinois et français ; nos officiers de santé prodiguèrent à tous les mêmes soins, ce qui surprenait beaucoup ces malheureux Chinois, habitués par leurs mandarins à nous considérer comme des barbares sans pitié.

Les relations diplomatiques se renouèrent entre nos ambassadeurs et le gouvernement impérial ; je profitai du p.281 temps d'arrêt qu'elles apportèrent dans les opérations militaires pour me réorganiser en vivres et munitions que je fis venir de Tien-Tsin, où je renvoyai les jonques vides. J'avais donc pris toutes mes mesures pour porter

---

passage d'un seul cavalier ; il fallut donc renoncer à cette manœuvre, dont la réussite eût amené la destruction totale de l'armée ennemie. (Note du général de Palikao.)

l'armée sur Pékin si les relations diplomatiques entamées de nouveau nous amenaient à cette dernière phase de la campagne.

**Lord Elgin sur le champ de bataille de Pa-li-kiao (21 septembre 1860)**
(Croquis d'un officier anglais)

Le 22 septembre le baron Gros m'envoya une dépêche qu'il venait de recevoir du prince Kong, frère de l'Empereur ; elle était conçue dans ces termes :

Le prince Kong, commissaire impérial, plénipotentiaire pour traiter les affaires, fait la communication suivante au baron Gros.

Comme le prince Tsaï et le président du bureau de guerre, Muh, ont mal géré les affaires, un décret impérial les a privés de leurs fonctions et, par un autre décret, j'ai été nommé commissaire impérial et muni de pleins pouvoirs pour négocier suivant les circonstances.

J'ai immédiatement donné l'ordre à Hen-Ki, à Lane-ouen-jou et à d'autres individus de se rendre auprès de Votre Excellence pour traiter de la paix. Que Votre Excellence suspende donc les hostilités pour que nous puissions conclure cette paix.

Tel est l'objet de cette dépêche, adressée à S. E. le baron Gros, le 21 septembre 1860.

Le 23, notre ambassadeur, me tenant au courant des négociations, m'envoyait sa réponse au prince Kong :

Pa-li-kiao, 22 septembre 1860.

Le soussigné a reçu la dépêche en date d'hier, par laquelle Son Altesse le prince Kong lui annonce sa nomination de commissaire impérial, muni de pleins pouvoirs pour négocier avec lui le rétablissement de la paix entre les deux empires.

Le soussigné doit, avant toute chose, rappeler à Votre Altesse que plusieurs sujets de S. M. l'empereur des Français et de S. M. Britannique ont été arrêtés par les autorités chinoises et se trouvent, dit-on, en ce moment à Pékin.

Les commandants en chef des forces alliées ont déjà requis l'autorité supérieure de Toung-tchéou d'intimer aux officiers civils ou militaires français et anglais, qui ont été détenus, d'avoir à rejoindre leur corps respectif le plus tôt possible.

Le soussigné n'ayant reçu ni d'eux, ni des autorités chinoises, p.282 aucune nouvelle à ce sujet, prie Son Altesse de vouloir bien faire parvenir la lettre ci-jointe à l'un des Français détenus, à Pékin, pour qu'il la communique à ses compatriotes ; cette lettre les invite à revenir immédiatement auprès du soussigné, qui déclare ici à Son Altesse que tant que les individus dont il est question ne seront pas rendus au quartier général de l'armée française, il se trouvera dans l'impossibilité de suspendre les hostilités ni de reprendre de nouveau les négociations de paix.

Le tao-taï de Toung-tchéou a été prévenu par les commandants en chef des forces alliées que si le moindre obstacle était apporté au retour de ces individus, le gouvernement chinois assumerait sur lui la plus grave responsabilité.

Baron Gros.

Je n'étais pas encore moi-même fixé sur le temps que dureraient les échanges de dépêches diplomatiques, et, par conséquent, sur la durée de mon séjour à Pa-li-kiao.

Avant que notre ambassadeur eût reçu la dépêche du prince Kong, par laquelle il lui annonçait son nouveau titre de commissaire impérial, les anciens chargés d'affaires, le prince Tsaï et Muh, avaient écrit au baron Gros, immédiatement après l'affaire de Tchang-kia-ouan, pour l'entretenir dans la pensée de venir traiter de la paix à Toung-tchéou, comme si rien de nouveau ne s'était passé depuis leur dernière communication à notre ambassadeur. Le baron Gros avait fait établir une note en réponse à la lettre de ces deux commissaires mais, après avoir reçu du prince Kong la notification de ses pouvoirs, il avait cru devoir adresser cette note au prince en le priant de la prendre en considération comme si elle lui était adressée personnellement. Elle était ainsi conçue :

Le soussigné a reçu la lettre que Leurs Excellences lui ont fait remettre par le premier secrétaire de son ambassade, qui avait eu l'honneur de les voir à Toung-tchéou, mais les graves événements qui se sont passés depuis ce jour-là ont empêché le soussigné d'y répondre.

Lorsque, pour mettre à exécution les arrangements convenus entre Leurs Excellences et le soussigné et dont la dépêche en question était la pleine confirmation de la part des commissaires impériaux, les troupes alliées de France et d'Angleterre se sont avancées, pleines de confiance, vers le terrain sur lequel il avait été convenu qu'elles établiraient leur camp, et elles en étaient encore assez éloignées lorsque l'armée tartare, violant p.283 avec perfidie le droit des gens et les plus simples notions de l'honneur, a laissé blesser ou tuer quelques Européens qui revenaient paisiblement de Toung-tchéou, où ils s'étaient rendus comme parlementaires et pour y prendre quelques arrangements relatifs à la position que la paix allait créer ; dans son orgueil Seng-ouan a cru pouvoir attaquer l'avant-garde des Alliés et a subi une déroute complète.

Les troupes alliées, par suite de la conduite déloyale de Seng-ouan, se sont trouvées déliées des engagements qu'elles avaient pris et qu'elles remplissaient avec honneur ; elles ont à leur tour attaqué le camp de Pa-li-kiao, où s'était réfugié le Seng-ouan, après sa première défaite, et l'ont forcé à fuir une seconde fois, laissant son camp tout entier au pouvoir des Alliés, après avoir sacrifié inutilement les meilleurs de ses soldats.

Leurs Excellences ont écrit plusieurs fois au soussigné que leur parole était sincère, et qu'ils n'agiraient pas comme Koueï-Liang, qui avait manqué à la sienne et le soussigné y croit fermement ;

Il ne sera donc pas déçu dans son espoir. La paix peut être encore signée à Toung-tchéou, comme il en avait été convenu de part et d'autre ; il n'y aura rien de changé dans la position que la double défaite des troupes du Seng-ouan et le campement des forces alliées, qui se trouvera auprès de Toung-tchéou au lieu d'être auprès de Tchang-kia-ouan. Les conférences peuvent donc être tenues à Toung-tchéou, comme il en avait été convenu, et, après avoir signé une convention de paix, le soussigné pourra se rendre à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de 1858. Les troupes françaises campées près de la capitale retourneront alors à Tien-Tsin lorsque tout sera terminé à Pékin.

Le soussigné attendra pendant deux fois vingt-quatre heures une réponse à cette importante communication, qui donne encore au gouvernement chinois un moyen de conclure la paix.

Le soussigné doit déclarer formellement à Leurs Excellences que S. M. l'empereur des Français désire sincèrement que l'auguste dynastie, qui règne aujourd'hui sur l'empire chinois, se maintienne sur le trône et s'y raffermisse ; or, dans l'esprit du soussigné, la prise et l'occupation de Pékin par les troupes alliées, pourrait lui faire courir de véritables dangers, et le soussigné veut encore tenter un dernier moyen de conciliation avant de laisser cette chance se produire. Ainsi donc : ou la paix encore à Toung-tchéou ou la marche des troupes alliées vers le Nord.

Baron Gros.

Cette note, qui avait été rédigée le 22 septembre, fut envoyée au prince Kong le 23. On voit, par la teneur de ce p.284 document, qu'il ne m'était pas possible de prévoir le moment où je pourrais quitter Pa-li-kiao, Le 25 septembre, le baron Gros me communiquait une dépêche qu'il avait reçue du prince Kong et il joignait sa réponse à cette dépêche. Voici ces deux pièces traduites :

Le 23 septembre 1860.

Le prince Kong, de la dynastie Ta-tsing, haut commissaire impérial, fait la communication suivante à S. E. M. le baron Gros.

Pour répondre à la dépêche que je viens de recevoir de Votre Excellence et dans laquelle elle demande que les officiers de son noble empire, qui ne sont pas encore revenus dans leur camp, y retournent sans délai, j'ai à dire à Votre Excellence, après avoir examiné cette affaire, que ces officiers s'étant rendus à Toung-tchéou, pour y discuter avec les anciens commissaires impériaux, le prince Tsaï et son collègue, les huit articles qui avaient été présentés et qui avaient été acceptés, ce qui, nous le supposons, à dû satisfaire Votre Excellence, il ne restait plus à traiter, que la question de la remise entre les mains de l'Empereur de la lettre de votre Noble Empire, et que cette question, n'étant pas encore résolue d'une manière satisfaisante, les fonctionnaires dont il s'agit se sont formalisés et ont quitté la ville.

Mais, sur la route, ils ont rencontré les deux armées qui en étaient venues aux mains, et ils ont été dispersés et pris dans la mêlée, ce qui ne prouve pas que la Chine veuille se refuser au rétablissement de la paix.

Aujourd'hui, ces individus sont dans la capitale où ils n'ont pas été maltraités ; mais, comme la paix n'est pas rétablie, il n'est pas possible de les renvoyer en ce moment.

Puisque la ville de Tien-Tsin et les forts de Ta-kou ont été pris par vos troupes et n'ont pas encore été évacués, quel tort peut vous faire l'absence de quelques officiers de votre Noble Empire ?

Si les deux nations en viennent à conclure la paix, si les hostilités cessent et si vos navires de guerre sortent de la rivière de Ta-kou, lorsque nous aurons ensuite discuté et arrêté chacun des articles proposés, nous consoliderons cette paix, en vous renvoyant ces officiers, après avoir constaté leur identité. Quant à la lettre que Votre Excellence a adressé à ces individus, comme les hostilités n'ont pas été suspendues, il y aurait quelque inconvénient à la leur remettre et ce ne pourra être qu'après le départ des armées, que nous la leur ferons parvenir.

Cette importante communication est adressée à Son Excellence le baron Gros le 23 septembre 1860.

p.285 Voici la réponse du baron Gros à cette dépêche inconcevable :

Pa-li-kiao, le 25 septembre.1860.

Le soussigné a reçu la dépêche que S. A. le prince Kong lui a fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois, et qui semble devoir aggraver la position du gouvernement chinois. Si celui-ci, mû par un de ces sentiments d'honneur et d'équité qui se produisent chez les nations civilisées, eût renvoyé immédiatement dans les camps des alliés les individus qui, en violation du droit des gens et des principes de l'honneur, ont été détenus alors, que, se confiant à la parole des commissaires impériaux, ils revenaient de Toung-tchéou, où ils avaient été reçus comme parlementaires, la paix aurait été signée dans peu de jours et le pays n'aurait plus à souffrir des maux que la guerre entraîne nécessairement avec elle.

Les commandants alliés ont pris, les armes à la main, bien des soldats tartares, et leur ont rendu la liberté. Quant aux blessés ennemis, relevés sur le champ de bataille, ils sont dans nos hôpitaux où ils reçoivent les mêmes soins que nous donnons à nos soldats. Que le gouvernement chinois compare sa conduite à la nôtre, peut-être sera-t-il honteux de celle qu'il a tenue.

Le soussigné croit ne pouvoir mieux faire, pour répondre à la dépêche du prince Kong, que de lui envoyer celle qu'il avait écrite au commissaire impérial, prince Tsaï, et qu'il allait lui faire parvenir lorsque le prince Kong a adressé au soussigné sa communication du 21 de ce mois. Le soussigné donne aujourd'hui à cette ancienne dépêche toute la valeur qu'elle avait et il l'adresse au prince Kong en le priant seulement de vouloir bien substituer son nom à celui du commissaire impérial Tsaï.

Le soussigné ne peut croire que Son Altesse approuve la conduite déloyale tenue par quelques autorités chinoises qui semblent vouloir pousser la dynastie à sa perte, et il demande à Son Altesse de prévenir les malheurs qui peuvent encore arriver. Qu'il renvoie immédiatement les Français et les Anglais qui sont détenus contre l'équité et le droit des gens, et qu'il les renvoie aux commandants en chef alliés qui ont rendu à la liberté des prisonniers que le sort des armes a fait tomber loyalement entre nos mains ; que les conférences s'ouvrent à Toung-tchéou ; qu'une convention de paix y soit signée ; que l'échange des ratifications des traités de paix de 1858 se fasse à Pékin, comme tout cela a été convenu avant la trahison du 18 de ce mois, et les troupes françaises ne feront plus un pas en avant ; elles s'éloigneront, au contraire, des abords de la capitale dès que tout sera terminé à Pékin.

p.286 Le soussigné croit devoir déclarer formellement à Son Altesse et aux membres du Grand conseil de l'empire que le gouvernement français veut le maintien de la dynastie actuelle sur le trône impérial, qu'il verrait avec chagrin la ruine de la capitale, qu'il veut que la paix se rétablisse entre les deux empires ; mais que si, par des refus qu'un fatal aveuglement pourrait seul expliquer, ou si, par un manque de loyauté dont il n'a donné que trop d'exemples, le gouvernement chinois rejetait les justes demandes des deux puissances alliées, le sort des armes en déciderait.

Le gouvernement chinois doit ne pas oublier que jusqu'à présent il lui a été bien contraire, et le soussigné croit être bienveillant encore envers lui en lui donnant l'assurance que la guerre serait encore bien plus fatale pour le gouvernement chinois qu'elle ne l'a été jusqu'à présent si, comme il ne tient qu'a lui, il ne donnait au soussigné la possibilité de faire cesser les hostilités aujourd'hui en voie d'exécution.

Le soussigné attendra, pendant les trois jours qui suivront la date de cette dépêche, la réponse que Son Altesse voudra bien lui faire. Si le gouvernement accepte les propositions qu'elle contient, dès que tout aura été terminé à Toung-tchéou et à Pékin, l'armée française se retirera à Tien-Tsin, ou elle devra hiverner, parce que la mauvaise foi du gouvernement chinois et les retards qu'elle a fait naître rendent bien difficile maintenant le départ des troupes alliées avant l'hiver. Le gouvernement chinois doit subir la peine de ses fautes.

Si, à l'expiration du délai accordé, une réponse satisfaisante n'est pas envoyée au soussigné, les commandants en chef des armées alliées seront invités à prendre les mesures qu'ils jugeront convenables pour s'établir dans la capitale de l'empire et pour prouver au gouvernement chinois que le droit des gens ne peut être impunément violé dans la personne des sujets de S. M. l'empereur des Français et des sujets de S. M. la reine de la Grande-Bretagne.

La dépêche du prince Kong était empreinte de cet esprit d'astuce dont le gouvernement chinois a le monopole ; mais, aux yeux clairvoyants, il en ressortait évidemment que le prince ne pouvait plus disposer de nos malheureux compatriotes, soit que tous ou quelques-uns seulement eussent été victimes d'un triste sort. En effet, il était facile de rétorquer l'argument employé par le négociateur chinois, et si quelques officiers ne nous étaient pas indispensables pour continuer la

guerre, ces mêmes officiers prisonniers ne pouvaient leur être d'aucune utilité. Les p.287 circonstances invoquées par le prince pour justifier la capture de nos officiers prouvaient toute la mauvaise foi de ce négociateur et l'on verra plus loin, dans une dépêche postérieure en date du 12 octobre, combien il se mit en contradiction avec lui-même : je le ferai ressortir en temps et lieu.

La réponse de notre ambassadeur était du 25 et elle accordait trois jours de délai au prince pour accepter les propositions elle renfermait. Je ne pouvais laisser la ville de Toung-tchéou près de nous sans nous en assurer la possession ; et voulant épargner aux habitants les résultats d'une entrée de vive force par l'armée je m'entendis avec le général Grant et nous fîmes une convention avec le tao-taï, par laquelle il nous livrerait les portes d'entrée de cette ville et nous y établîmes des corps de garde avec des postes de sûreté, Cette précaution était indispensable, pour éviter les collisions qui auraient pu se produire entre nos officiers et les habitants, avec lesquels nous étions en relations ; les soldats avaient la défense de pénétrer dans l'intérieur de la ville ; nous avions aussi pour but d'assurer par des postes échelonnés, nos communications entre le Peï-ho et Pa-li-kiao.

J'avais été obligé de faire commander de nombreuses corvées de prisonniers chinois pour enterrer les cadavres de leurs camarades tués le 21 et dont le nombre s'élevait à près de 3.000 ; grande quantité de ces cadavres avait été jetée dans le canal, d'où il fallut les retirer ; c'était un travail fatigant et indispensable par cette grande chaleur ; cette triste besogne terminée, comme je ne pouvais nourrir un aussi grand nombre de prisonniers et que l'humanité ne me permettait pas de les laisser sans nourriture, je les renvoyai au mandarin de Toung-tchéou, en couvrant à ses yeux cet acte de nécessité du voile de la générosité.

Je prévoyais que les négociations diplomatiques pourraient encore aboutir à un résultat négatif. La mauvaise foi qui dictait les communications que recevait le baron Gros me fit prévoir que notre marche sur Pékin serait indispensable pour trancher les dernières

difficultés, et, dans cet ordre d'idées, je proposai au général Grant d'envoyer une grande reconnaissance des deux armées alliées jusque sous les murs de la capitale.

Cette marche d'une partie de nos troupes sur Pékin p.288 avait le double avantage de nous éclairer sur notre route à parcourir vers cette ville, de nous faire connaître les points attaquables, et, en même temps, de déterminer le gouvernement chinois à céder enfin aux demandes des ambassadeurs.

Je donnai donc l'ordre à mon chef d'état-major de faire partir, le 26 au matin, une forte reconnaissance sous les ordres du chef d'escadron d'état-major Campenon, officier très intelligent et très énergique, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. Cet officier supérieur, parti de grand matin, m'adressait le même soir, de retour de sa mission, le rapport suivant :

Pa-li-kiao, le 26 septembre 1860.

Mon général, conformément à vos ordres, j'ai quitté le camp ce matin à 5 heures, avec le bataillon de chasseurs à pied, un bataillon du 101e de ligne, une section de 4 et un peloton de 25 artilleurs ; à 6 heures, deux escadrons de Sikhes se mirent en tête de la colonne française et nous suivîmes la chaussée dallée de Pékin dans l'ordre suivant : un escadron de Sikhes sur la chaussée ; l'autre escadron disposé en flanqueurs à droite et à gauche ; le peloton d'artilleurs également en flanqueurs ; le bataillon de chasseurs à pied ; la section d'artillerie ; le bataillon du 101e ; l'infanterie gardait également les deux côtés de la route.

À 8 kilomètres en avant de nos camps, je laissai un premier échelon, composé de la section d'artillerie et du bataillon du 101e commandant Blot. Les deux pièces furent placées de manière à pouvoir enfiler la route et à battre en même temps le terrain à droite et à gauche. L'infanterie, embusquée dans des jardins, offrait à l'artillerie et au reste des troupes un appui solide, s'il devenait nécessaire de se replier.

Je continuai donc à marcher dans la direction de Pékin, avec les Sikhes, le peloton d'artillerie et le bataillon de chasseurs à pied.

À 4 kilomètres environ du premier échelon, mes flanqueurs de droite furent accueillis par un feu assez vif de mousqueterie.

C'étaient les vedettes tartares qui, au dire du colonel commandant la reconnaissance anglaise, se repliaient dans la direction d'un camp que l'on supposait devoir exister à droite de la route vers le Nord de Pékin.

Je fis arrêter le bataillon de chasseurs, après avoir défendu aux canonniers à cheval de répondre au feu des Tartares. Le commandant de la Poterie prit position au milieu d'un pâté de maisons, situées à droite et à gauche de la chaussée, et il p.289 attendit, dans de bonnes conditions de défense, des nouvelles de la cavalerie anglaise qui s'était portée en avant.

Au bout d'une demi-heure environ, le major qui commandait les deux escadrons de Sikhes vint me prévenir que ses cavaliers étaient arrêtés près du faubourg de l'Est et me demander de faire avancer jusque-là un bataillon d'infanterie.

Le commandant de la Poterie vint prendre dans les premières maisons du faubourg une position analogue à celle qu'il occupait précédemment en arrière.

Nous touchions donc enfin à cette ville si désirée, dont les murailles et les portes monumentales se découpaient à l'horizon, à environ 1.200 mètres du point où nous étions arrêtés.

Le colonel qui dirigeait la reconnaissance anglaise me demanda alors que le bataillon de chasseurs stationnât sur le point où il était placé jusqu'à ce que les Sikhes eussent poussé deux reconnaissances, l'une vers le sud de la ville, qui lui semblait peu importante, l'autre vers le nord, où il pensait pouvoir constater la présence des camps tartares.

Tout en déférant à sa demande, je lui fis observer qu'il me paraissait non moins utile de chercher à voir de près l'enceinte même de la ville et je lui proposai d'entrer dans les faubourgs. Il me refusa net et partit avec sa cavalerie pour décrire son grand demi-cercle autour du point dont le bataillon de chasseurs formait le pivot.

Je résolus de mettre à profit le temps assez long nécessaire à cette opération, et, prenant avec moi le capitaine d'artillerie de Coatpont et 10 artilleurs, j'entrai dans le faubourg.

Nous traversâmes une rue large, bordée de maisons en bois, à façades richement sculptées ; deux arcs de triomphe monumentaux s'élevaient à peu

de distance l'un de l'autre, environ vers le milieu du faubourg ; toutes les maisons étaient fermées et la population, en apparence indifférente, mais très nombreuse, était tenue avec peine à distance. Nous marchâmes ainsi jusqu'à environ cent mètres de la porte.

Cette porte, dont la hauteur dépasse environ de moitié celle du mur d'enceinte que j'évalue de 12 à 13 mètres, présente à sa partie supérieure quatre rangées horizontales de douze embrasures, chacune ayant la forme des sabords d'un bâtiment.

Les pièces, s'il y en a, ne sont pas apparentes et aucun défenseur ne se montrait, ni dans cette espèce de caserne fortifiée, ni sur les murailles.

L'accroissement de la population et la présence de quelques cavaliers tartares sur nos derrières, dans la rue adjacente à la chaussée, me forcèrent à rétrograder.

Je sortis du faubourg, lentement, en bon ordre, sans avoir été inquiété ; la reconnaissance des Sikhes rentrait en ce p.290 moment, sans avoir rien vu, dans la pointe qu'elle avait poussée vers le sud, et se préparait à reconnaître dans la direction du nord, mais le mouvement se faisait, chaque fois, en dehors du faubourg.

Je résolus donc de faire une seconde tentative pour approcher aussi près que possible du rempart.

Je me dirigeai avec MM. les capitaines Fœrster, Guerrier et 4 cavaliers sur un point situé entre les portes de l'Est et du Sud. En cet endroit le faubourg, beaucoup moins étendu, se compose de maisons abandonnées et de grands bâtiments au milieu desquels on peut circuler facilement.

Au bout de 7 ou 800 mètres environ, nous vîmes la muraille à découvert, mais, contrairement à ce qui avait eu lieu à la porte de l'Est, les créneaux se garnirent de défenseurs armés de fusils de rempart ; sur une espèce de tour carrée à notre gauche nous voyions deux pièces de canon. La muraille, en bon état, paraissait avoir la même hauteur que celle de la porte de l'Est, et des constructions en ruines en cachaient le pied.

Nous nous avançâmes jusqu'à 40 mètres sans que l'ennemi ouvrît son feu ; cette longanimité de sa part était due à la répétition de la manœuvre qui m'avait forcé de quitter le faubourg, et nous dûmes nous replier assez vite devant le mouvement d'une quarantaine de cavaliers tartares qui essayaient de nous couper le chemin.

Je revins au bataillon de chasseurs et la reconnaissance des Sikhes vers le Nord n'ayant trouvé qu'un parti de 200 cavaliers qui prirent la fuite, là où l'on pensait trouver un camp considérable, nous rejoignîmes nos bivouacs.

En résumé, il résulte de la reconnaissance du 26 que la route est libre jusqu'à Pékin, que les camps tartares, s'ils existent, sont derrière la ville ou assez éloignés vers le Nord ; qu'aucun soldat n'occupe le faubourg de l'Est, dans lequel on ne voit aucun préparatif de défense et que, si l'on ne veut pas suivre jusqu'au bout la voie dallée qui aboutit à cette porte de l'Est, silencieuse et de mauvais augure, on trouve, en descendant un peu au sud un point d'où le mur se voit de loin à découvert ; les maisons en ruines qui y conduisent semblent disposées pour abriter les tirailleurs qui feraient bientôt taire le feu des créneaux, et les constructions établies jusqu'au pied des remparts favoriseraient l'accès de la brèche.

Campenon.

Cependant, les négociations se poursuivaient, mais rien ne pouvait en faire présager l'issue ; le 26 septembre, le p.291 baron Gros m'écrivait en m'envoyant copie de sa réponse au prince Kong à sa lettre sus-relatée :

Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de la dépêche que j'ai adressée hier au prince Kong pour répondre à la dernière communication qu'il m'a faite, et dont je vous ai déjà donné connaissance. La réponse que lord Elgin a écrite à ce même commissaire impérial est identique à la mienne, quant au fond du moins.

Il n'y a de changé dans la position actuelle qu'un temps d'arrêt volontaire, qui suspend de fait, mais non de droit, les opérations militaires en voie d'exécution, ce qui donne le temps aux armées alliées de recevoir les approvisionnements de toute espèce dont elles peuvent avoir besoin, et le droit d'hiverner à Tien-Tsin, si le gouvernement chinois, cédant sur tous les points, les commandants en chef jugeaient convenable de prendre cette mesure à l'expiration des deux mois pendant lesquels nous devons garder cette ville comme gage, pour assurer le versement du million de taels que le gouvernement chinois doit nous payer dans ces deux mois.

Le délai accordé au gouvernement chinois pour qu'il puisse répondre à la note d'hier 25 devant se prolonger pendant les trois jours qui suivent la date

de notre dépêche, comprendra le 26, le 27 et le 28 de ce mois ; une réponse devra donc nous être faite dans la journée du 29 et c'est à partir du lendemain, 30 de ce mois, que les commandants en chef pourront prendre, quand bon leur semblera et en raison des moyens dont ils disposent et des plans qu'ils auront arrêtés d'un commun accord, telles mesures qui leur paraîtront nécessaires pour frapper un coup décisif sur Pékin, pour s'y établir s'ils le jugent utile, ou pour aller hiverner ensuite à Tien-Tsin, s'ils le croient convenable à la sûreté et au bien-être de leurs troupes. Cette éventualité suppose un refus de la part du gouvernement chinois et la nécessité dans laquelle il nous placerait de lui infliger une leçon sévère.

Si au contraire, le gouvernement chinois cédait sur tous les points, les armées alliées resteraient momentanément dans leurs campements actuels ou dans les environs, si elles pouvaient s'y mieux établir, mais sans aller en avant ; les ambassadeurs se rendraient à Toung-tchéou et à Pékin avec l'escorte convenue, et, lorsque tout serait terminé dans cette ville, l'armée pourrait se retirer à Tien-Tsin pour y prendre ses quartiers d'hiver, y rester jusqu'au printemps, ou se rendre dans le Chang-tong à l'expiration des deux mois accordés pour le paiement du million de taels, et cela en raison des circonstances qui détermineraient les commandants en chef à p.292 tirer le meilleur parti possible des choses, au moment où ils auraient à agir pour sauvegarder les intérêts qui leur sont confiés.

Dès qu'une réponse me sera parvenue j'aurai l'honneur de la porter à votre connaissance ; ma dépêche et celle de lord Elgin ont été remises ce matin à 8 heures au tao-taï de Toung-tchéou qui les a immédiatement expédiées à Pékin.

Baron Gros.

Cette dépêche de notre ambassadeur me prouvait, une fois de plus, sa confiance dans une solution pacifique, tandis qu'il me paraissait bien démontré que l'impossibilité dans laquelle se trouvait le gouvernement chinois de nous restituer nos malheureux compatriotes amènerait de nouvelles complications.

Les ambassadeurs se plaisaient à considérer comme réalisables, sous peu de jours, les désirs qu'ils avaient de voir l'action diplomatique triompher de tous les obstacles. Je ne partageais nullement ces

illusions, comme on a pu le voir par les dispositions que je prenais pour marcher militairement sur Pékin, où je pensais que la paix pourrait seulement avoir lieu par la crainte de voir la capitale livrée au pillage et la dynastie expulsée.

La réponse du prince Kong ne se fit pas attendre, et le baron Gros me la fit parvenir immédiatement ; elle était datée du 27 et conçue en ces termes :

Le 27 septembre 1860.

Moi, prince Kong, membre de la famille impériale et haut commissaire, j'adresse cette dépêche à Votre Excellence pour répondre à celle qu'elle m'a écrite et dont j'ai parfaitement saisi le sens.

Si, précédemment, les affaires ont été mal conduites, je ne puis être responsable, car je n'avais pas à m'en mêler.

Votre Excellence me dit, dans sa dépêche, que la dynastie court quelques périls ; il eût été convenable de ne pas me tenir un pareil langage.

Votre Excellence fixe un délai de trois jours pour recevoir ma réponse ; mais pourquoi les troupes de votre Noble Empire s'avancent-elles en colonnes ? Ce n'est pas là le moyen de p.293 rétablir la paix et, au moment de la conclure, ne serait-il pas déplorable de vous voir rompre toutes les négociations ?

Si vos troupes veulent réellement attaquer la capitale, nos soldats, qui sont dans la ville avec leurs familles, se défendront jusqu'à la mort, et cette guerre ne pourra pas être comparée aux précédentes. Nous avons aussi hors de la ville, des milices nombreuses et redoutables, et quand vous attaquerez la ville non seulement vos nationaux seront sacrifiés, mais votre armée coupée dans sa retraite ne pourra l'effectuer peut-être que difficilement.

Quant aux individus de votre Noble Empire qui sont détenus dans Pékin, ils ont été arrêtés par les commissaires précédents qui ont mal conduit les affaires ; mais j'ai reçu de l'Empereur, toute l'autorisation nécessaire pour traiter cette question, et ces individus n'ont pas été mis à mort. Nous ne pouvons les rendre en ce moment, et, lorsque la convention aura été signée et les ratifications du traité échangées, ils seront certainement mis en liberté ; et alors votre Noble Empire verra, par mes actes, que je suis un homme dans lequel on peut avoir toujours une pleine et entière confiance.

Après la lecture de cette pièce, le doute ne me paraissait plus possible ; la remise des prisonniers ne pouvait pas avoir lieu, et le prince Kong acceptait la solidarité de l'acte odieux commis sur nos parlementaires car il ne pouvait ignorer, en ce moment, que plusieurs d'entre eux avaient été massacrés par les Chinois, après avoir subi de cruelles tortures, pires que la mort !

Le baron Gros me paraissait avoir reçu de cette dépêche la même impression défavorable qu'elle m'avait produite mais les ambassadeurs, dans l'intérêt des prisonniers, pensaient qu'il ne fallait pas rompre les relations. Je n'étais pas du même avis, et le général Grant craignait, comme moi, que toutes les lenteurs diplomatiques ne cachassent, de la part du gouvernement chinois, une nouvelle ruse pour gagner du temps ou pour permettre à l'empereur de se retirer, avec ses trésors, dans la Mongolie.

J'avais fait proposer aux ambassadeurs et aux généraux en chef de se réunir pour une conférence qui me paraissait nécessitée par l'état des choses ; mais cette proposition ne fut pas accueillie chaudement par nos diplomates ; elle eut cependant lieu plus tard, le 30, après un nouvel p.294 échange de dépêches, des 28 et 29. Voici-celle du baron Gros au prince Kong :

Pa-li-kiao, 28 septembre 1860.

Le soussigné a reçu pendant la nuit la dépêche que S. A. I. le prince Kong lui a fait l'honneur de lui écrire hier, etc. ; sans entrer dans des discussions désormais inutiles, il veut lui répondre en peu de mots.

Son Altesse Impériale déclare au soussigné que, frère puîné de S. M. l'Empereur, il a toujours été de bonne foi, qu'il n'a jamais trompé ni le ciel ni les hommes, et que, par conséquent, le soussigné peut lui faire connaître sa pensée tout entière.

Ces paroles sont bonnes et le soussigné les accepte dans l'espoir que Son Altesse Impériale, comme elle le dit elle-même, prouvera par ses actes qu'on peut avoir en elle une entière confiance.

Le soussigné déclare donc à Son Altesse Impériale qu'il ne veut rien demander au gouvernement chinois qui ne soit convenu dans les conventions préparées à Tien-Tsin ou stipulé dans le traité de 1858, sauf seulement la faculté pour les troupes françaises d'hiverner à Tien-Tsin, s'il le faut, puisque c'est la faute du gouvernement chinois si, par sa déloyauté, il a causé des retards qui rendront peut-être difficile le départ de l'armée avant l'hiver.

Si, après cette déclaration, Son Altesse Impériale veut signer le plus tôt possible avec le soussigné la convention de paix dont il est question, après avoir mis en liberté, avant le délai fixé, c'est-à-dire dans la journée du 29 de ce mois, les sujets français et anglais arrêtés contre le droit des gens, aucune menace ne sera faite contre la capitale de l'empire ; les troupes françaises resteront campées où elles se trouveront ; le soussigné se rendra avec une escorte à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications du traité de 1858, et, cette formalité accomplie, les troupes se dirigeront vers Tien-Tsin.

Quant aux reconnaissances que les troupes ont faites vers Pékin, elles n'ont rien que de parfaitement loyal. Son Altesse Impériale sait du reste que les hostilités n'ont pas été suspendues depuis la prise des forts de Ta-kou, qu'elles ne peuvent l'être que lorsque la paix aura été signée, et que ce n'est que par bienveillance pour le gouvernement chinois et pour ne pas le perdre, malgré sa conduite peu loyale envers nous, que la capitale n'a pas été menacée jusqu'ici.

Le soussigné attend, dans le délai fixé, c'est-à-dire dans la journée de demain, une réponse à cette importante communication ; il la fera connaître immédiatement au commandant en p.295 chef des troupes françaises qui agira en raison de ce qu'elle pourra contenir.

La paix est donc entre les mains de Son Altesse Impériale. Le soussigné espère qu'il ne la laissera pas s'échapper.

Baron Gros.

La réponse à la lettre ci dessus ne se fit pas attendre, et le prince Kong l'ayant reçue le 29, répondait le soir même ce qui suit :

Le 29 septembre 1860.

Kong, etc.. prince de la famille impériale et haut commissaire, etc. fait la communication suivante :

J'ai reçu le 29 septembre, à midi, la dépêche de Votre Excellence et j'en ai parfaitement saisi le sens, notamment lorsque Votre Excellence assure qu'elle n'ajoutera aucun article aux huit clauses convenues à Tien-Tsin ni à celles du traité signé il y a deux ans. Votre Excellence demande ensuite que nous signions et que nous scellions les huit articles déjà convenus.

Les troupes de votre Noble Empire sont si près de la capitale que nous éprouvons quelques craintes l'un et l'autre, et qu'il nous est difficile de signer une convention de paix ; je demande donc à Votre Excellence de faire retirer vos troupes jusqu'à Tchang-kia-ouan et, dans un délai de trois jours, je ferai transcrire clairement les articles de la convention, j'enverrai un délégué porter cette copie dans un lieu intermédiaire entre Toung-tchéou et Tchang-kia-ouan et dès qu'elle sera signée, nous conviendrons d'une seconde entrevue pour consolider et perpétuer la paix.

Quant aux personnes détenues précédemment, elles n'ont pas été insultées et sont traitées avec bienveillance, et, dès que vos troupes se seront retirées et que le traité aura été signé, elles seront reconduites auprès de vous.

Pour moi, je vous ai fait connaître franchement, dans ma dernière dépêche, quel homme j'étais. Je ne trompe personne et je ne manquerai jamais à ma parole. Que Votre Excellence ait donc confiance en moi et ne conserve aucun sentiment de défiance.

Cette dernière lettre du prince Kong confirmait évidemment le désir que le gouvernement chinois avait de signer la paix avant la remise des prisonniers, parce qu'il craignait que, si nous avions connaissance des cruautés p.296 exercées sur ces malheureux, nous voulussions imposer des conditions plus sévères.

L'un des buts que je m'étais proposés en envoyant une grande reconnaissance vers Pékin était atteint : la crainte que témoignait le prince Kong de voir des troupes si près de la capitale le prouvait suffisamment.

Il devenait de toute nécessité de prendre un parti en présence du refus du commissaire impérial d'accéder à nos propositions, et la conférence, pour laquelle j'avais demandé réunion des ambassadeurs et des généraux en chef, fut fixée au lendemain, 30 septembre. Tous les

intéressés étant réunis, je pris la parole et j'exposai la situation de l'armée.

Nos troupes étaient bien repesées, pleines d'ardeur et d'une confiance extrême vis-à-vis d'un ennemi vaincu chaque fois qu'il avait osé se présenter au combat, bien qu'en nombre dix fois supérieur. La ville de Toung-tchéou venait de nous fournir, contre argent, un approvisionnement de 300 bœufs ; d'autres vivres et des munitions de guerre devaient nous arriver de Tien-Tsin sous un ou deux jours. J'avais fait confectionner des vêtements en peau de mouton pour l'approche des froids ; rien ne devait donc nous retenir à Pa-li-kiao dès que le convoi de Tien-Tsin serait arrivé. J'ajoutai que je considérais la correspondance diplomatique du prince Kong comme une nouvelle ruse destinée à donner le temps au général San-ko-li-tsin, partisan de la guerre à outrance, de réunir de nouvelles et de plus nombreuses forces devant Pékin.

Enfin, j'établissais deux hypothèses : l'une par laquelle l'armée tartare, voulant tenter un dernier coup de dés, chercherait à s'opposer à notre marche sur Pékin ; la seconde que notre marche n'étant entravée par aucun obstacle, nous arriverions sans coup férir devant les murs mêmes de la ville. Le premier cas me semblait le plus favorable, car, l'armée chinoise battue, il me paraissait impossible qu'une victoire remportée aussi près de Pékin ne fût pas suivie de l'acceptation immédiate de nos conditions. Le second cas présentait des difficultés sérieuses, car il était à craindre que le siège d'une ville entourée de murs de dix-sept mètres d'épaisseur ne traînât en longueur, surtout avec un manque absolu de pièces de siège. Or, la saison des froids rigoureux approchait, et tous les renseignements que p.297 j'avais pris ne m'auraient pas permis de rester devant la ville au-delà du 1er novembre. Une retraite sur Tien-Tsin eût été d'un effet moral très fâcheux, et le gouvernement chinois n'aurait pas manqué de lui attribuer des causes entièrement à son avantage.

Je concluai donc en demandant l'interruption des relations diplomatiques et la remise des pouvoirs entre les mains des

commandants en chef, afin de pouvoir continuer les opérations militaires sans perte de temps.

Les membres composant la conférence, le baron Gros, lord Elgin, le général en chef anglais, sir Hope Grant, le colonel Fowley, commissaire anglais, et le colonel Reboul, commissaire français, adoptèrent mon avis, et, après quelques observations judicieuses du général Grant sur des mesures militaires à prendre pour arriver au but que nous nous proposions, les ambassadeurs furent invités à faire connaître au prince Kong les dispositions arrêtées dans la conférence. Voici dans quels termes le baron Gros s'acquitta de ce message :

Pa-li-kiao, 30 septembre 1860.

Le soussigné, etc., a reçu ce matin à huit heures la dépêche que S. A. I. le prince Kong lui a fait l'honneur de lui écrire hier, pour lui adresser des propositions inacceptables au lieu de profiter simplement, en cédant aux demandes modérées et raisonnables du soussigné, de la meilleure occasion qui lui ait été offerte, jusqu'à présent, de conclure promptement une paix honorable.

Son Altesse Impériale a été clairement prévenue, par la dernière dépêche du soussigné, que si, dans la journée du 30 de ce mois les officiers français et anglais détenus contre le droit des gens dans Pékin, n'étaient pas rentrés dans leurs camps respectifs, les commandants en chef des troupes alliées auraient à agir suivant les circonstances.

Les détenus français et anglais n'ayant pas été mis en liberté, les commandants en chef ont été informés de ce fait, et ils prendront, dès qu'ils le jugeront convenable, toutes les mesures qui leur paraîtront nécessaires pour exiger, par force, du gouvernement chinois, ce que, malgré notre bonne volonté et notre condescendance pour lui, il a été impossible d'obtenir à l'amiable.

p.298 Le 1er octobre je recevais du baron Gros la lettre suivante :

Pa-li-kiao, 1er octobre 1860.

Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une traduction de la réponse que j'attendais du prince Kong et une copie de la lettre que j'ai dû lui écrire hier. Vous verrez, par ces deux documents, que le gouvernement

chinois nous oblige de nouveau à recourir aux mesures coercitives et que c'est aux commandants en chef des forces alliées à agir selon les circonstances et conformément au plan arrêté au quartier général français, dans la conférence qui a eu lieu entre les deux ambassadeurs et les deux généraux en chef.

Si, au dernier moment, le prince, mieux inspiré, nous envoyait par les détenus français et anglais qui se trouvent entre ses mains, l'acceptation pure et simple de nos propositions, j'aurais l'honneur de vous en faire part immédiatement ; mais je ne conserve, je l'avoue, aucun espoir à ce sujet.

Baron Gros.

Voici la traduction dont il est question dans la lettre que m'écrivait notre ambassadeur :

Kong, prince de la famille impériale et haut commissaire, fait la communication suivante :

Cette dépêche est écrite pour répondre à celle que j'ai reçue de Votre Excellence ce matin à huit heures, et dont j'ai parfaitement compris le contenu.

Quant à la mise en liberté de vos compatriotes, je vous ai déjà dit que la paix n'étant pas encore signée, ce ne serait pas avoir pour eux toute la considération qu'ils méritent que de vous les renvoyer tout de suite. Pour ce qui est du traité conclu il y a deux ans et à la convention négociée à Tien-Tsin, j'y ai donné mon approbation la plus complète, et je ne comprends pas que vous puissiez dire que je me refuse à accéder à vos demandes. Il est probable que Votre Excellence n'aura pas lu bien attentivement les dernières dépêches que je lui ai adressées ou que les interprètes de Votre Excellence ne les auront pas traduites exactement.

Si votre Noble Empire emploie la force des armes pour nous contraindre à céder, non seulement nous aurons à regretter une paix déjà conclue, mais je craindrais que vos nationaux, en ce moment dans la capitale, ne puissent être suffisamment protégés.

Cependant, comme le consul anglais Parkes est connu depuis p.299 longtemps par son habileté à parler et à écrire le chinois, je vais nommer un délégué pour s'entendre avec lui, afin qu'ils règlent ensemble tout ce qui sera relatif à une entrevue avec les deux représentants de la France et de l'Angleterre et à la signature de la convention.

Pourquoi donc votre Noble Empire est-il méfiant ? Que nos délégués respectifs se réunissent immédiatement pour convenir du moment où le traité sera signé.

Malgré la décision prise de ne plus poursuivre les relations diplomatiques avec le gouvernement chinois, comme je n'avais pas encore reçu le grand convoi que j'attendais de Tien-Tsin pour recommencer nos opérations de guerre, notre ambassadeur crut devoir mettre à profit ce temps de repos et écrire au prince Kong, dans l'espoir que cette correspondance pourrait être utile aux prisonniers, quelque peu d'espoir que nous eussions conservé de les revoir.

Le baron Gros m'envoya donc le 2 octobre une lettre, en l'accompagnant de la copie de celle qu'il adressait au prince Kong.

Dans la lettre d'envoi de l'ambassadeur, il régnait un sentiment de tristesse et de crainte à l'égard de nos prisonniers que je ne partageais que trop, mais j'étais bien convaincu de l'inutilité de ces suprêmes efforts. Je relate néanmoins ces dernières négociations afin de faire voir toute la longanimité que nous avons apportée pour détourner de la capitale les conséquences fatales de la guerre.

Ainsi que je l'avais prévu, cette lettre n'amena de la part du prince Kong que la même réponse évasive ; mais comme elle renferme un document qui n'est qu'une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de la perfidie de ce misérable gouvernement chinois, je crois devoir la transcrire dans son entier :

3 octobre 1860.

Le prince Kong, membre de la famille impériale et haut commissaire, etc., fait la communication suivante au baron Gros :

J'ai reçu votre dépêche d'hier et je l'ai lue attentivement. Le traité de 1858 et la convention préparée à Tien-Tsin cette année ont été acceptés déjà, et nous ne manquerons pas à notre parole. Dans une de vos dépêches précédentes, vous déclarez formellement que vous ne demandez que ce qui est p.300 stipulé dans la convention de Tien-Tsin et dans le traité de 1858. Vos pensées et les nôtres sont donc identiques.

Cependant, en songeant que les négociations de paix, pendant plusieurs années, n'ont pu s'établir d'une manière durable parce qu'on les a toujours négociées les armes à la main et que chaque clause des traités n'a pu être discutée avec calme, ce qui a fait naître des méfiances de part et d'autre, j'ai pensé que le consul Parkes étant habile à parler et à écrire le chinois et que l'un de vos compatriotes, d'Escayrac, le parlant aussi, je devais nommer des délégués qui, dans Pékin, pourraient s'entendre définitivement avec eux sur le traité de 1858 et sur la convention négociée cette année à Tien-Tsin. Dès que tout aura été convenu, Parkes et d'Escayrac adresseront une lettre à Votre Excellence et j'espère que tout pourra s'arranger.

Puisque l'on négocie, en ce moment, sur cet objet, je ne puis pas vous renvoyer immédiatement les sujets de votre Noble Empire.

Quant à nos troupes, je les ai fait retirer provisoirement ; celles de votre Empire devraient songer à s'éloigner aussi.

Si vous persistez à vous avancer avec votre armée, il faudra toujours négocier dans les camps, et il sera difficile, à vous comme à nous, de nommer des délégués qui puissent s'y rendre. Il serait à craindre, si la paix ne se rétablissait pas, que vos nationaux ne courussent des dangers réels dans la capitale.

Que Votre Excellence veuille y songer sérieusement. Je lui fais connaître toute ma pensée dans cette dépêche et je désire que Votre Excellence la fasse traduire exactement, afin qu'elle puisse en bien comprendre le contenu.

On remarquera cette insistance du prince Kong à parler de ce qui pouvait arriver de fâcheux à nos compatriotes prisonniers si nous approchions de Pékin. Elle démontre aussi la crainte que devait inspirer au gouvernement chinois notre marche sur la capitale ; mais, où se décèle toute la ruse et la fausseté de sa diplomatie, c'est dans cette proposition de faire traiter de la paix par des délégués, dont les deux nôtres, MM. Parkes et d'Escayrac, étaient entre leurs mains, et de la vie desquels ils disposaient.

Le baron Gros vint me voir pour me dire qu'après cette réponse du prince Kong, il le considérait tout aussi déloyal que les diplomates, ses prédécesseurs ; qu'il n'avait aucune confiance en lui, et que, jusqu'à nouvel ordre, toute relation diplomatique était suspendue. Il me

témoigna toutes ses inquiétudes au sujet de nos prisonniers puisque, dans la p.301 lettre du prince il n'était question que de deux d'entre eux.

Il s'étonnait surtout qu'il n'eût pas parlé de l'abbé Duluc, missionnaire bien autrement versé dans la langue et les habitudes chinoises que M. d'Escayrac.

Les renforts que j'avais fait venir de Tien-Tsin étaient arrivés et mon convoi devait arriver le lendemain 4 ; j'avais l'intention de profiter du renvoi de la petite flottille à Tien-Tsin pour y expédier tous les blessés dont l'état était aussi bon que possible. Je devais donc me trouver, libre de tout embarras pour le 5, jour que j'avais fixé de concert avec le général anglais Sir Hope Grant pour notre départ de Pa-li-kiao et pour substituer l'action militaire aux négociations diplomatiques qui avaient fait leur temps.

Je crus devoir mettre le ministre de la Guerre au courant de la situation par la lettre suivante :

Pa-li-kiao, le 3 octobre 1860.

Monsieur le ministre, la situation n'a pas changé. Depuis le 22, le temps a été magnifique et les hommes et les chevaux ont profité de ce repos pour se remettre complètement ; d'un autre côté, je me suis remonté en vivres et en munitions de guerre, que j'ai fait venir de Tien-Tsin par des convois de jonques ; j'ai trouvé aussi sur les lieux et provenant de la ville de Toung-tchéou, un approvisionnement de 300 magnifiques bœufs et des légumes frais ; l'état sanitaire ne laisse rien à désirer ; les blessés sont en bonne voie de guérison ; je les ai fait évacuer sur Tien-Tsin, afin de rester plus libre de mes mouvements.

Rien n'est changé à la situation politique ; chaque jour de nouvelles propositions, peu sincères, nous sont faites, mais il est évident que leur but est de gagner du temps pour organiser une nouvelle défense ou pour donner le temps à l'empereur de fuir avec ses trésors.

Jusqu'ici nous avons patienté parce que je n'avais plus assez de munitions pour entreprendre le siège d'une ville comme Pékin, mais mon convoi attendu vient d'arriver et, après-demain, de concert avec le général anglais, nous nous mettrons en marche sur la capitale.

Occuperons-nous Pékin avec aussi peu de monde, brûlerons-nous le quartier tartare ? C'est ce que les événements prochains nous indiqueront. Mon projet bien arrêté est de pas attendre les froids à Pékin, où ils sont très rigoureux et où je n'aurais p.302 pas d'approvisionnements suffisants si la ville est brûlée ; je compte de toute façon partir pour Tien-Tsin et y prendre mes quartiers d'hiver le 1er novembre au plus tard.

Le général tartare qui a été tué dans la dernière affaire se nomme Tchen-pao [1]. Il avait acquis une grande réputation contre les rebelles.

J'ai commandé une assez grande quantité de vêtements en peaux de moutons pour les hommes, comme on les porte dans ce pays ; elles coûtent un piastre un quart, c'est-à-dire environ 7 francs ; le froid commence à se faire sentir et le *Wéser*, qui doit m'apporter le remplacement des effets perdus sur la *Reine-des-Clippers*, ne sera pas à Tien-Tsin avant les premiers jours de janvier.

J'ai fait emprunter 5.000 paires de souliers à l'infanterie de marine, car la chaussure de mes hommes à besoin d'être renouvelée et, comme les autres objets nécessaires, elle a été perdue dans l'incendie de la *Reine-des-Clippers*. Enfin je parerai à tout.

J'ai reçu, monsieur le maréchal, votre lettre du 21 juillet datée d'Aix-les-Bains, et je vous remercie de vouloir bien me donner des éloges pour les efforts que j'ai faits pour réussir dans la mission que S. M. l'Empereur a bien voulu me confier sur votre demande.

Je continue à être dans de bonnes relations avec nos alliés, malgré quelques ennuis, par dessus lesquels je passe en vue de satisfaire à l'esprit de mes instructions.

M. le baron Gros, avec lequel je marche du meilleur accord et dans les meilleurs termes, est témoin de quelques contrariétés que je supporte et que je supporterai, tant qu'elles n'auront pour objet que ce qui peut m'être particulier, mais, j'ai l'honneur de vous le répéter, je suis resté avec lord Elgin et le général Grant dans d'excellentes relations.

J'ai surmonté toutes les difficultés, j'ai paré à tout ; Votre Excellence peut être entièrement rassurée, et la meilleure preuve est dans le succès de mes opérations militaires, qui ont complètement réussi jusqu'à ce jour.

---

[1] La nouvelle était fausse. Il avait été blessé seulement (note du général de Palikao).

Ce que je désire vivement, c'est l'envoi des remplacements, car, malgré toutes mes précautions pour conserver un effectif raisonnable en main, les nécessités de conserver certains points, au fur et à mesure que je m'éloigne de ma base d'opérations, ont diminué notablement le nombre des troupes dont je dispose.

Le 18, j'ai combattu près de 25.000 hommes avec peu de monde et le général Grant n'en avait pas plus que moi, puisque nous croyions marcher à la signature de la paix.

p.303 Heureusement que je n'avais qu'une foi médiocre dans les Chinois et qu'au lieu de très peu de monde qu'ils demandaient que nous prissions avec nous, j'avais doublé et pris 2 batteries de 12 et de 4.

Le 21, le général Collineau m'avait rejoint et enfin, aujourd'hui, je marcherai contre Pékin avec 3.500 baïonnettes et 3 batteries d'artillerie, environ 4.000 hommes, et le général Grant autant ; j'ai en plus 600 fusées incendiaires.

L'ambassadeur de Russie, le général Ignatief, nous suit ; mais il ne peut intervenir en rien, car il ne jouit pas à la cour de Pékin d'un grand crédit ; on le surveille.

Je ne crois pas à la paix et, déjà, dit-on, l'Empereur s'est retiré à 20 lieues au-delà de la Grande muraille, à Gé-hol ; ce qui me le fait penser, c'est que déjà plusieurs fois nos ambassadeurs ont fait une condition préliminaire de la paix du renvoi de nos nationaux prisonniers par trahison, et que les Chinois persistent à ne pas nous les rendre.

@

# CHAPITRE V

# LA PRISE DU PALAIS D'ÉTÉ

@

p.304 J'ai dit que le général Grant et moi, nous avions arrêté, de concert avec les ambassadeurs, que, le 5 octobre, nous mettrions en marche vers Pékin les armées alliées.

Rien n'étant venu modifier cette décision, le 5 au matin, je quittai Pa-li-kiao, après avoir pris toutes les mesures de précaution nécessaires pour garantir ce nouveau point qui assurait mes communications par eau et par terre avec Tien-Tsin et qui était un nouveau dépôt pour mon ambulance et une partie de mon administration.

Je dus donc laisser à Pa-li-kiao deux compagnies du 102e de ligne, après en avoir déjà laissé une du 101e à Tchang-kia-ouan, et je me mis en marche avec environ 4.000 hommes ; les Anglais n'en avaient pas davantage, et c'est avec cette force de 8.000 hommes que nous allions, à 6.000 lieues de l'Europe, faire le siège d'une ville qui renfermait 1.800.000 habitants et près de laquelle se trouvait une armée considérable de Tartares pour la protéger. Et cependant, après nos derniers succès, notre confiance était telle que nous n'avions pas hésité un seul instant.

Le baron Gros était resté en avant de Pa-li-kiao, en attendant que je puisse lui faire savoir s'il pouvait venir rejoindre l'armée ; il était placé, avec l'ambassade, dans une ferme que j'avais fait fortifier d'une manière suffisante pour résister aux attaques que quelques cavaliers tartares, répandus dans la campagne, auraient pu tenter.

En me portant en avant, je trouvai sur la route un village habité par des musulmans qui suivaient leur culte et qui parlaient arabe, au milieu de toutes ces populations chinoises. Ils vivaient entre eux et occupaient ces lieux de temps immémorial, sans pouvoir dire d'où ils venaient et p.305 par quel hasard ils se trouvaient transplantés dans un pays dont ils

ne partageaient ni les coutumes, ni le langage ; ils firent avec nous la conversation en arabe et nous montrèrent un Coran ; ils étaient circoncis.

Un peu plus loin je fis bivouaquer les troupes dans un village, qui se composait d'un grand nombre de tuileries très élevées, sur la plate-forme desquelles on montait par un chemin en spirale. L'armée anglaise s'était également arrêtée près de ce village, et nous plaçâmes des vedettes sur les points culminants des briqueteries. L'on nous dit, dans le pays, que ces établissements étaient la propriété de l'Empereur et que les briquetiers étaient ses fermiers.

Je logeai avec tout mon état-major chez l'un d'eux, dans une maison de médiocre apparence, dont cependant les habitantes possédaient quelques bijoux, car des spahis s'étaient introduits chez elles et les dévalisaient. Attiré par leurs cris, je leur fis rendre ce qui leur avait été pris, et je crus devoir faire un exemple sévère des coupables, afin de rassurer les habitants du pays sur nos intentions.

Je reçus ce même jour une dépêche du baron Gros qu'il m'écrivait du lieu où il s'était arrêté en quittant Pa-li-kiao :

Route de Pékin, le 5 octobre 1860.

Monsieur le général, au moment où nous allons probablement entrer dans Pékin, soit en nous en emparant de vive force, soit par suite d'une capitulation, permettez-moi de vous rappeler qu'il se trouve, dans cette grande ville, plusieurs édifices ou établissements religieux, construits autrefois aux frais de la France et confisqués depuis longtemps par le gouvernement chinois pendant les diverses persécutions dont le catholicisme a eu à souffrir dans l'empire.

Lorsqu'en 1844 un traité fut signé entre la France et la Chine, le haut commissaire Ki-Ling s'engagea, au nom de l'empereur Tao-Kouang, père du souverain actuel, à faire restituer ces édifices à leurs anciens propriétaires.

La conquête ne nous donne-t-elle pas le droit de reprendre et de garder ce qui nous a été enlevé, il y a déjà quelque temps, et que le sort des armes remet aujourd'hui entre nos mains ? Et si une capitulation a lieu, ne pouvons-nous pas y stipuler que ces édifices nous seront rendus ? Quelques autres établissements du même genre ont été confisqués aussi dans les provinces, et

peut-être serait-il utile, si cela est possible, d'obtenir en termes p.306 généraux la restitution promise par Tao-Kouang de tous les établissements catholiques confisqués pendant la persécution.

Si nous entrons de vive force dans la ville, l'occupation par nous de ces édifices ou des sites où ils se trouvaient serait de droit, sauf à régulariser diplomatiquement ensuite la question de droit, pour éviter de nouvelles difficultés à l'avenir.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le général, que cette mesure pourrait n'être pas du goût de nos alliés, mais puisqu'ils ont repris à Ta-kou les canons que les Chinois leur avaient enlevés en 1859, il me semble qu'ils auraient bien mauvaise grâce à ne pas trouver bon que nous reprenions, lorsque la force nous les donne, les établissements religieux que les Chinois avaient enlevés autrefois aux missionnaires français.

M. de Méritens, qui a eu l'honneur de vous voir, m'engage de votre part à aller m'installer demain matin dans la pagode que vous avez quittée pour avancer sur Pékin. Est-il bien prudent à moi de faire deux lieues avec une faible escorte de 30 hommes, je crois ? Le commandant anglais du voisinage a des craintes pour la nuit ; il parle de cavaliers tartares qui ont reconnu son camp hier, et m'engage à la première alerte à m'y réfugier, se trouvant dans l'impossibilité de faire sortir ses hommes pour me secourir si j'étais attaqué ; il a espacé ses vedettes entre moi et Pékin. J'hésite un peu à ne pas attendre ici le message que vous m'enverrez, mais je me rendrai probablement à l'avis de mon entourage, qui préfère aller vous rejoindre demain, au point du jour, à rester où je suis. Je partirai donc demain à 5 heures du matin pour aller vous rejoindre et je chercherai à vous faire parvenir cette lettre.

Baron Gros.

P. S. — Voici les noms de nos anciens établissements religieux dans Pékin, dans le cas où le silence absolu de nos missionnaires durerait encore :

*Pé-tang* : Église du Nord détruite ; les habitations subsistent et existent dans la ville *jaune*. Nord-Ouest du palais impérial. — *Nan-Tang* : Cathédrale détruite dans la ville chinoise. — *Toung-Tang* ; Église de l'Est incendiée ; le site est vide. — *Sy-Tang* : Église de l'Ouest détruite. — *Cimetière français*. - — *Cimetière* de la cathédrale ; les Russes l'ont à eux : ils le rendront. — *Cimetières* de Toung-Tang et de Sy-Tang. — Les Missions étrangères tiennent surtout à avoir Pé-tang et Nan-Tang et leurs cimetières.

On voit que notre ambassadeur escomptait un peu la prise de possession de Pékin mais nous avions cependant encore quelques difficultés à surmonter avant de nous rendre maîtres de la capitale.

p.307 Le 6, au matin, je quittai la briqueterie où, pour la première fois, j'avais vu en Chine de magnifiques raisins. Je demandai plus tard à des savants chinois pourquoi ils ne faisaient pas du vin de raisin, au lieu de cette affreuse boisson qu'ils appellent samchou. Ils me répondirent que, dans la tradition, sept fois les Chinois avaient fait du vin de raisin, mais il paraît que, pour leurs palais blasés, il faut des alcools provenant du riz fermenté, le riz étant la production la plus abondante de ce pays.

Le général Grant et moi nous fîmes une grande halte auprès de briqueteries plus rapprochées de Pékin, et nous montâmes sur la plus élevée afin de découvrir le terrain au loin. Alors apparut à nos yeux, pour la première fois, cette ville de Pékin, avec son immense muraille et ses tours carrées ; nous n'en étions plus qu'à 2.000 mètres environ.

Il est des émotions qu'il est difficile de décrire ; telle fut celle que j'éprouvai à la vue de cette ville que, dans ma jeunesse, j'avais reléguée au nombre des contes de fées et qui, aujourd'hui, m'apparaissait dans toute sa réalité.

Après un repos d'une heure, je vis quelques cavaliers tartares qui allaient et venaient sur la crête d'une redoute en terre placée en avant de la ville et qui paraissait être un grand camp retranché. Je pensai que ce camp devait être celui où le chef tartare San-ko-li-tsin avait dû rassembler ses troupes pour tenter un dernier effort ; nous en étions séparés par un bois assez épais qui me dérobait la vue de ce qui pouvait se passer au pied de cette redoute, et je ne voulus pas m'engager dans le bois avant de l'avoir fait fouiller.

Je fis venir M. le colonel d'état-major Dupin et je le chargeai d'aller, avec les 25 spahis qui me servaient d'escorte, reconnaître le terrain qui nous séparait du camp tartare. Une demi-heure était à peine écoulée que le colonel Dupin revenait à toute bride avec les spahis, me disant qu'un parti de deux mille cavaliers environ venait de le poursuivre ; les

spahis, interrogés par moi, me dirent qu'ils n'avaient rien vu, et je suis encore à m'expliquer cet événement.

Je concertai avec le général Grant notre marche sur Pékin, et dans le doute d'une rencontre avec l'armée tartare nous nous partageâmes en quatre colonnes, traversant le bois à la même hauteur, en nous faisant éclairer par une ligne nombreuse de tirailleurs.

p.308 L'armée anglaise avait sa colonne d'infanterie à l'extrême droite ; sa colonne de cavalerie, sous les ordres du brigadier Pattle, marchait entre cette infanterie et la colonne française du général Jamin, en tête de laquelle je me plaçai ; la colonne Collineau formait l'extrême gauche de la ligne.

Nous avançâmes dans cet ordre de bataille en colonnes avec intervalles de déploiement, et nous parvînmes jusqu'à un village, situé au pied de la grande redoute en terre, sans avoir rencontré un seul ennemi. Le général Grant, qui se trouvait placé en face de ce village, ayant interrogé les habitants, me fit dire que ceux-ci affirmaient qu'une troupe d'environ 12.000 cavaliers avait évacué ce camp la veille au soir, et que les quelques cavaliers que nous avions encore aperçus le matin étaient, au nombre d'une douzaine, laissés pour surveiller nos mouvements. Le colonel Dupin avait donc été sous le coup d'une hallucination étrange !

Je montai avec lord Elgin sur les remparts de la redoute et nous constatâmes qu'aucune troupe n'apparaissait au loin. Les paysans chinois interrogés avaient dit que les 12.000 cavaliers, qui avaient quitté la redoute, s'étaient retirés au palais d'Été de l'empereur de Chine, près d'un village appelé Yuang-ming-Yuan, à 2 lieues au plus de l'endroit où nous nous trouvions.

Nous résolûmes, le général Grant et moi, de détruire cette troupe avant d'établir notre camp devant Pékin, afin d'enlever ce dernier espoir de défense au gouvernement chinois. Après une courte halte, nous prîmes donc la direction de Yuang-ming-Yuan, qui nous avait été indiquée par les paysans, mais nous avions à traverser un pays couvert

d'arbres, sur des routes de sable qui se croisaient en tout sens, de telle sorte que le général Grant, qui était à la droite de sa cavalerie, comme je l'ai dit, l'ayant perdu de vue, se jeta trop gauche et se rapprocha de Pékin avec son infanterie.

La cavalerie anglaise, continuant sa marche vers le palais d'Été, et ma colonne, se tenant toujours à sa hauteur et à sa gauche, suivaient naturellement la même direction. Nous fîmes, dans cet ordre, plusieurs contremarches qui nous éloignèrent et nous rapprochèrent successivement du but que nous cherchions à atteindre, jusqu'à ce que nous p.309 ayons pu saisir deux Chinois du pays qui, par crainte d'un traitement sévère, nous conduisirent à un très beau pont, qui faisait face au palais d'Été ; il était 7 heures environ.

Le brigadier Pattle, ignorant ce qu'était devenu le général en chef de l'armée anglaise et l'infanterie de cette armée, vint me demander de s'établir près de nous, ce que je m'empressai de lui accorder.

Le pont de Yuang-ming-Yuan était placé sur un très grand lac et reliait le village au palais, qui se trouvait en face de ce pont. Après avoir traversé celui-ci, une très large avenue, qui conduisait au palais, était bordée à droite de maisons destinées au logement des mandarins et employés de la maison impériale, et, à gauche, par un bois de très beaux et grands arbres. Avant de faire placer mes troupes au bivouac, je fis reconnaître le palais derrière lequel des troupes tartares pouvaient être cachées. J'envoyai deux compagnies d'infanterie de marine pour pénétrer dans l'intérieur, et je prescrivis à M. de Pina, lieutenant de vaisseau et mon officier d'ordonnance, de marcher avec ces compagnies, afin de venir me rendre compte de ce qu'il aurait vu. J'ordonnai aux troupes de rester sous les armes et bien m'en prit, car une décharge d'armes à feu étant partie de l'intérieur du palais, plusieurs balles vinrent frapper quelques hommes.

Les compagnies envoyées pour explorer l'intérieur du palais avaient trouvé les portes fermées ; le plus profond silence régnait dans l'intérieur ; mon officier d'ordonnance, M. de Pina, et M. Vincenon, enseigne de vaisseau, firent apporter des échelles pour escalader les

murs. À peine étaient-ils sur la crête du mur qu'ils reconnurent les Tartares, armés de flèches, de fusils et de piques et qui paraissaient vouloir défendre l'accès de l'intérieur du palais. À la vue des deux officiers, ces hommes se retirèrent et M. de Pina franchit le mur afin d'ouvrir la porte d'entrée à la troupe. À ce moment, les Tartares revinrent sur M. de Pina, et il s'engagea entre lui et ces hommes un combat qu'il soutint bravement en tirant quelques coups de revolver.

Il fut d'abord légèrement blessé à la main gauche dont le pouce fut traversé par une pointe de flèche, mais il reçut une blessure beaucoup plus grave au poignet droit, p.310 dont l'articulation fut profondément entamée par un coup de sabre.

Pendant cette courte lutte, les soldats d'infanterie de marine, qui avaient franchi le mur ou qui étaient entrés par la porte ouverte par le lieutenant de vaisseau Pina, vinrent à son secours et à celui de M. Vincenon, leur officier, qui avait reçu un coup de feu dans le côté. Les Tartares, voyant toute résistance inutile, prirent la fuite en désordre, laissant derrière eux trois de leurs tués, et emportant plusieurs de leurs blessés.

Le bruit de la fusillade m'ayant attiré, je fis venir le général Collineau avec sa brigade et je lui fis occuper la première cour du palais, ne voulant pas pénétrer plus avant, pendant la nuit, dans un lieu inconnu. Un peu de désordre s'était produit, et plusieurs balles lancées du palais avaient atteint quelques hommes ou chevaux. Le cheval de M. de Bouillé, mon aide de camp, dans ce moment près de moi, eut le chanfrein traversé par une balle. J'ordonnai aux troupes de ne pas faire feu et tout rentra dans l'ordre.

Sept ou huit cents Tartares qui occupaient le palais se retirèrent derrière les derniers murs donnant sur la campagne.

Je fis placer les troupes au bivouac en prenant toutes les mesures de sécurité que la circonstance exigeait, et la nuit se passa sans événement.

Le lendemain, 7 octobre, je me rendis de grand matin au palais, accompagné des généraux Jamin et Collineau, de mon chef d'état-major, le colonel Schmitz, du général de brigade anglais Pattle, avec lequel était le major Ley, des dragons de la Reine, et le colonel Fowley ; une compagnie d'infanterie nous précédait pour assurer notre marche, mais les palais étaient entièrement évacués par les Tartares. Je tenais à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite du palais, afin qu'aucun doute ne put germer dans leur esprit au sujet de notre bonne foi à leur égard.

Après avoir visité des appartements d'une splendeur indescriptible, je fis placer partout des sentinelles et je désignai deux capitaines d'artillerie, MM. Schelcher et de Brives, pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et que tout fût conservé intact jusqu'à p.311 l'arrivée du général en chef anglais, sir Hope Grant, que le brigadier Pattle fit prévenir de suite ; le générai Grant avait fait tirer plusieurs coups de canon pour rallier sa cavalerie, dont il s'était séparé la veille.

À 11 heures, le général en chef de l'armée anglaise arrivait au camp avec lord Elgin, et ces messieurs pouvaient constater quelle avait été notre loyauté, en voyant tout en place et dans le meilleur ordre.

Il n'en avait pas été de même, quelques jours auparavant, le 18 septembre, à Tchang-kia-ouan où nos alliés avaient fait des prises importantes sans nous en faire part ; on disait qu'ils avaient trouvé des thés pour des sommes considérables. Chez les Anglais le plus grand ordre règne pour l'enlèvement des prises ; celles-ci sont emportées par des corvées commandées par des officiers, déposées en lieu sûr et vendues à l'encan, pour le produit en être partagé entre tous les capteurs. Malgré la surveillance apportée par les chefs à ce service, je pense qu'il doit se glisser beaucoup de contraventions ; les Sikhes, comme nos Arabes d'Algérie, sont très rapaces et la grande quantité de coolies attachés à l'armée anglaise rendait presque impossible cette surveillance.

Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de toutes les richesses renfermées dans le palais d'Été et, suivant les instructions que nous avions reçues, nous

décidâmes qu'elles seraient partagées également entre les deux armées, sauf à ce que chacune de celles-ci en fît l'usage autorisé par les règlements. À cet effet, nous désignâmes, pour chaque armée, trois commissaires, qui furent chargés de faire mettre à part les objets les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fût fait ; il eût été impossible de songer à emporter la totalité des objets : nos moyens de transport étaient trop restreints. Dans le choix des objets, faits par lord Elgin, j'ai tenu à ce que la reine d'Angleterre eût le premier choix ; c'était un acte de galanterie de la France.

Lord Elgin choisit donc un bâton de commandement de l'empereur de Chine, en jade vert, et que les Chinois estimèrent d'une haute valeur ; plus tard un semblable bâton ayant été trouvé, fut destiné à Sa Majesté l'empereur des Français. Le partage ayant été fait avec la plus grande p.312 loyauté, la part revenant aux Français fut placée sous la surveillance des trois commissaires désignés.

J'avais été prévenu que l'on avait aperçu, à peu près à 2 ou 3 lieues derrière le palais d'Été, une masse de cavaliers tartares ; je montai de suite à cheval et je me fis accompagner par un peloton de 25 cavaliers d'artillerie pour me porter sur un point culminant, près du palais. Il y avait sur ce point une pagode magnifique qui renfermait un bouddha en bronze d'une hauteur de 70 pieds et qui avait 300 lames de sabre dans chaque main. Au milieu d'un lac, sur lequel il y avait plusieurs jolies gondoles, était une île artificielle, sur laquelle se voyait une très belle construction qui renfermait sans doute des objets précieux que l'on avait voulu mettre à l'abri de nos recherches. Ce qu'il y eut d'assez curieux, c'est que M. le commandant Blot, envoyé en reconnaissance avec son bataillon, avait trouvé dans l'île dont je viens de parler une grande quantité de bouteilles de vin de Bordeaux ; il m'en rendit compte le soir en me disant qu'il y en aurait en quantité suffisante pour faire une distribution le lendemain à tous nos hommes. Je chargeai le commandant Blot de retourner le lendemain matin pour s'emparer de ce vin, mais quantité de bouteilles cassées et la disparition des barques attestaient qu'un déménagement très accéléré avait eu lieu pendant la nuit.

Me trouvant sur la pagode élevée dont j'ai parlé, je vis dans la campagne un mouvement d'un assez grand nombre de cavaliers, et je jugeai prudent de retourner au camp pour prendre les mesures convenables contre cette troupe. Au moment où j'arrivais près du palais, un planton me remit un mot du général Jamin pour me prévenir que l'on venait de découvrir une cachette que l'on pensait devoir renfermer le trésor particulier de l'Empereur. Le général, en m'attendant, avait fait placer des factionnaires devant le lieu du trésor.

Je m'y rendis et je vis à gauche, dans le fond de la seconde cour du palais, une petite porte basse, qui paraissait donner l'entrée à une espèce de caveau, recouvert de terre et de mousse. Il paraît que des Chinois avaient indiqué ce caveau que personne n'aurait pu soupçonner de renfermer des richesses.

Le caveau fut ouvert en présence des mêmes p.313 commissaires qui avaient fonctionné le matin dans le palais, et la porte enlevée donna accès à une très petite cour ; à droite et à gauche de l'entrée se trouvaient, fermés par des doubles portes basses, deux caveaux dans l'un desquels on trouva de petits lingots d'or et d'argent pour une valeur d'environ 800.000 francs, plus des gaines renfermant des colliers de verroterie, de boules de jade et de perles, dit-on.

L'on a prétendu que des officiers avaient fait fortune avec ces perles ; la manière dont a eu lieu le partage de cette nouvelle trouvaille ne me permet pas d'ajouter foi à ces bruits ; les colliers trouvés étaient des cadeaux destinés par l'Empereur aux mandarins. Je n'ai jamais cru à leur valeur commerciale.

La commission m'ayant offert trois de ces colliers pour ma femme et mes filles, comme un souvenir de l'expédition, j'en ai fait faire pour S. M. l'Impératrice ce chapelet qui a fait tant de bruit [1].

---

[1] Voir dans le livre du général de Palikao : *Un ministère de la guerre de 24 jours*, Paris, Plon, 1873, p. 485, une note au sujet de ce chapelet qui, bénit par Mgr Mouly, fut remis à l'Impératrice à Fontainebleau après le retour du général de Montauban en France.

Le partage de l'argent fut fait avec la même régularité que celui des objets, et il revint à chacune des deux armées alliées, environ 400.000 francs, ce qui produisait pour chaque soldat français une somme d'environ 80 francs.

Il fut nommé, pour cette distribution, une commission composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat de chaque corps : le général Jamin la présidait avec le général Collineau.

Le partage de l'argent ayant été fait, la commission consulta les différents corps pour savoir de quelle manière on procéderait au partage des objets capturés. L'armée émit alors spontanément le vœu que tous les objets précieux provenant du palais impérial fussent envoyés en cadeau à S. M. l'Impératrice, qui avait placé sous son patronage l'expédition de Chine, qu'elle avait pourvue d'objets nécessaires au pansement des blessés ou des malades. Cette preuve de reconnaissance était digne de braves cœurs, qui avaient montré tant de courage dans les périls de toute nature qu'ils venaient d'affronter.

Parmi tous les objets trouvés, quelques-uns furent mis p.314 à part pour être offerts à l'ambassadeur baron Gros, au ministre de la Guerre, au général en chef et à chacun des généraux Jamin et Collineau, à l'amiral Charner et aux deux contre-amiraux Page et Protet ; en tout sept objets ; le reste fut emballé dans des caisses à destination de S. M. l'Impératrice, sous le couvert de l'Empereur. Un officier d'artillerie fut chargé d'accompagner jusqu'à Paris le don de l'armée (M. Chorin).

Ce que l'on appelait le palais d'Été était un grand terrain carré d'environ 4 lieues de tour, planté de beaux arbres et arrosé par des cours d'eau qui, sur certains points, formaient quelques pièces d'eau sur lesquelles on pouvait se promener en bateau. Vingt palais destinés à divers usages existaient sur ce terrain, enceint d'un mur dégradé sur quelques points. Ces vingt palais avaient des destinations diverses. Le premier, le plus important et le plus élégant, était destiné à l'habitation de l'Empereur. Un autre renfermait des paons et des oiseaux rares : il avait le nom de palais des paons. Un troisième renfermait des quantités nombreuses de pièces d'étoffe de soie ; on m'a dit que chaque fabricant

de soierie était obligé de faire hommage à l'Empereur d'une pièce de soie, d'une valeur déterminée ; à voir ce que renfermait ce palais, on eût pu croire que l'Empereur fournissait de soie tous ses sujets. Je pense qu'en outre de l'habillement des gens de sa maison, ces étoffes étaient données par l'Empereur à ses principaux mandarins. Les pièces étaient d'une telle longueur et en si grande quantité, qu'à défaut de cordes pour attacher nos chevaux au bivouac, nous les employâmes à cet usage. Elles nous servirent aussi à faire emballer tous les objets trouvés dans le palais ; le reste fut abandonné aux Chinois qui suivaient l'armée.

Le palais des voitures renfermait deux magnifiques huit-ressorts anglais, avec les harnais dorés et argentés pour huit chevaux. C'était l'un des cadeaux qu'en 1818 Lord Amherst, ambassadeur d'Angleterre en Chine, avait offerts à l'Empereur. Voitures et harnais étaient restés depuis le premier jour dans la même situation et tombaient en poussière. J'aime à croire que les Anglais avaient joint au cadeau des voitures, celui de huit chevaux d'attelage, car il eût été bien impossible aux Chinois d'employer leurs petits chevaux à tirer de pareils carrosses.

p.315 Je parlerai encore d'un palais dont je déplore le pillage ; c'était celui qui renfermait les archives de la Chine, consistant en de nombreux tableaux carrés de cinquante centimètres de côté, avec un cartouche indiquant le sujet auquel se rapportait le dessin du tableau ; l'histoire de la Chine devait se trouver tout entière dans cette collection de dessins dont les couleurs étaient encore aussi vives que s'ils venaient de sortir du pinceau. J'ai pu rapporter seulement quelques-uns de ces tableaux, et plusieurs officiers ont fait comme moi ; mais la presque totalité de ce musée intéressant a dû être détruite par les pillards chinois.

Les faits et gestes de ceux-ci ont contribué à égarer l'opinion publique sur le rôle joué par l'armée dans le pillage et la destruction du palais d'Été.

Je crois avoir dit déjà que l'armée était suivie dans sa marche par des bandes de Chinois, que l'on était obligé d'éloigner des campements à coups de fusil. Ces bandes s'étaient augmentées, aux approches de Pékin, de toute la populace inoccupée d'une grande ville, et quantité de

ces misérables s'étaient introduits dans les jardins des palais, par les brèches faites dans les murs.

Ils avaient pillé plusieurs des maisons renfermées dans l'enceinte de ces murs, et ils emportaient dans de grands sacs les objets volés. Nos soldats, qui s'étaient aperçus de la manière de procéder de ces brigands, les attendaient aux diverses issues par lesquelles ils passaient et se saisissaient du butin qu'ils enlevaient ; de là cette grande quantité d'objets que l'on a supposé depuis, et à tort, avoir été pris par l'armée, dans l'intérieur des palais.

Ceux de ces Chinois qui parvenaient, la nuit surtout, à emporter le fruit de leur pillage, allaient le vendre aux marchands de la ville de Pékin ; ceux-ci, lorsque l'armée quitta cette ville, s'empressèrent de céder tous ces objets à des prix très inférieurs, dans la crainte qu'ils ne fussent trouvés en leur possession ; c'est ainsi que beaucoup d'officiers purent se procurer, à très bas prix, certaines curiosités d'une valeur artistique très supérieure.

Après un séjour de quarante-huit heures au palais de Yuang-ming-Yuan, je me préparai à quitter ce lieu avec l'armée pour rejoindre, devant Pékin, l'armée anglaise et la portion de l'armée française qui s'y était déjà rendue. Au moment du départ je fus prévenu que l'on avait trouvé, p.316 dans les maisons adjacentes au palais et destinées aux mandarins, les dépouilles de quelques-uns de nos compatriotes prisonniers.

Je me rendis de suite sur les lieux et je trouvai dans l'une de ces maisons, parmi les effets de nos malheureux camarades, un uniforme de M. le colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps, un carnet et une selle ayant appartenu à M. Ader, l'officier comptable, 15 selles provenant de cavaliers sikhes et divers autres objets reconnus par des officiers anglais comme propriété de ceux des leurs pris par suite de la trahison du 18 septembre. Des habitants du village me firent voir une cour dans laquelle ils prétendirent que le cadavre de M. Bawlby, correspondant du *Times*, avait été jeté et dévoré par des porcs.

Ces nouvelle découvertes portèrent l'exaspération dans l'esprit des soldats des deux nations, et rien ne put arrêter leur fureur ; ils mirent de concert le feu dans ces maisons, témoins de crimes si odieux ; la plus voisine du premier palais lui communiqua l'incendie, mais il fut le seul, ce jour-là, qui fut sacrifié à la vengeance des armées alliées ; plus tard les Anglais la complétèrent par la destruction des autres palais.

Parmi les papiers qui me furent remis et qui avaient été trouvés dans le palais, il en est un très intéressant, que je fis traduire immédiatement ; il était écrit par l'Empereur lui-même avec son pinceau et à l'encre rouge ; il faisait partie de ses notes secrètes ; en voici la traduction littérale :

La Chine est, de tous les empires du monde, le plus puissant, le plus civilisé. Elle vient cependant d'être mise en danger par l'ineptie et l'ignorance de ses fonctionnaires. Il y a vingt-deux ans l'Angleterre nous offrait la paix ou la guerre ; on s'est trouvé entre deux difficultés, ce qui est bien regrettable. Vous autres, mes ministres, chargés de garantir la sécurité de l'empire, vous devez viser à établir quelque chose de stable, agir selon les circonstances et désirer, avant tout, le bien de l'État.

J'ai longtemps pensé à tout cela ; j'y ai pensé du soir au matin ; mon cœur est plein de doutes ; à quelle cause attribuer ce qui se passe ? Enfin Ta-kou était la clef de Tien-Tsin. Puisqu'on l'a perdue, est-il besoin d'en dire plus long ?

Malheureusement, la suite de ces réflexions avait dû se trouver perdue au milieu d'une foule d'autres papiers, p.317 dont les Anglais s'étaient emparés ; j'ai cru cependant devoir reproduire ces quelques lignes qui prouvent l'amertume que l'Empereur avait éprouvée, à la suite de la prise de Ta-kou et son peu de confiance dans ses ministres.

J'arrivai le 9 octobre devant Pékin, et je fis camper l'armée dans des baraques qui avaient dû servir de logement aux troupes tartares ; j'occupai moi-même, avec mes officiels, une pagode d'un faubourg près des casernes.

J'espérais, en arrivant au camp, recevoir des nouvelles des prisonniers français, car j'avais appris en route que le matin même M.

d'Escayrac de Lauture et quatre soldats avaient été renvoyés au général en chef anglais. Mais les prisonniers ayant été séparés les uns des autres, ceux-ci ne purent nous donner aucune nouvelle de leurs compagnons d'infortune.

M. d'Escayrac vint déjeuner au quartier général, mais il lui était impossible de se servir de ses mains ; on fut obligé de le faire manger ; ses poignets avaient été coupés jusqu'à l'os par les cordes qui les attachaient et qui, par un raffinement de cruauté digne de ces barbares, étaient fréquemment mouillées afin qu'elles se resserrassent de plus en plus ; pendant longtemps ce malheureux homme a été privé de l'usage de ses mains et sa mort prématurée en France a dû être la suite des horribles traitements qu'il a subis.

La vue des prisonniers rendus me fit préjuger le sort ou l'état de ceux restés encore au pouvoir de ce misérable gouvernement ! Ce ne fut que plus tard que je connus la réalisation de mes pressentiments et que nous eûmes les détails des atrocités commises contre nos infortunés compatriotes ! Je reviendrai sur ce sujet en temps et lieu.

J'appris qu'après notre départ du palais d'Été, les brigands chinois avaient achevé de piller les divers palais et y avaient mis le feu ; mais les Tartares étant survenus, plusieurs de ces bandits furent tués et le feu éteint ; il était malheureusement réservé aux Européens civilisés d'achever la destruction complète de ces chefs-d'œuvre de l'art oriental.

J'avais envoyé, le 8 au soir, une dépêche à notre ambassadeur, pour lui faire part de ce qui s'était passé depuis notre séparation, c'est-à-dire de la prise du palais d'Été, du partage des objets qu'il renfermait et de l'intention dans laquelle nous étions, le général en chef anglais et moi, de p.318 sommer la ville de Pékin de se rendre, en la menaçant, en cas de refus, de la bombarder. En adressant copie de ce manifeste à notre ambassadeur, je le priai de me faire savoir s'il avait reçu quelque nouvelle communication du prince Kong.

Le baron Gros me répondit en m'envoyant la teneur d'une dépêche que le prince Kong lui avait adressée. Elle était ainsi conçue :

Le 3 de ce mois, j'ai répondu exactement à la dépêche de Votre Excellence et cependant jusqu'à présent j'ignore si ma réponse lui est parvenue. Les agents d'Escayrac et Parkes sont en ce moment dans Pékin pour négocier à l'amiable les conventions de paix ; le traité de Tien-Tsin de 1858 et les articles proposés dernièrement dans cette ville sont acceptés. Il ne reste plus qu'à en constater officiellement chaque clause pour consolider la paix à tout jamais, et vous rendre honorablement vos compatriotes. Comme la température est froide, d'Escayrac, l'interprète de votre nation, et, les autres, demandent quelques vêtements plus chauds, des cigares et du jambon.

Veuillez remettre ces objets au porteur de votre dépêche, qui s'en chargera avec une note bien détaillée en chinois, afin que nous puissions donner à chacun ce qui lui appartient.

Dans deux ou trois jours, après avoir tout arrangé avec l'interprète d'Escayrac, nous fixerons, vous et moi, le jour où nous pourrons tout signer et vous renvoyer vos compatriotes. Quant à moi, j'ai l'intention bien sincère de faire la paix ! Votre Excellence a-t-elle, oui ou non, le même désir ? Elle devrait me donner une réponse qui m'assurât qu'elle veut aussi la paix. Quant à nos troupes, j'ai prévenu leur chef qu'il ait à choisir un endroit convenable pour les y faire retirer et camper, et ceci est une preuve de notre désir d'éviter toute collision. Or, puisque la paix est ainsi rétablie, je crois qu'il serait équitable que votre armée se retirât provisoirement. J'espère que Votre Excellence voudra bien me répondre promptement.

Le baron Gros ajoutait à la lettre qu'il m'écrivait les réflexions suivantes : « Le prince tient toujours le même langage : *Faites retirer vos troupes*, me dit-il, *signons la paix* et *nous vous rendrons ensuite vos compatriotes détenus*. Nul doute, pour moi, que la plupart d'entre eux n'aient été sacrifiés, et le prince, nous jugeant d'après lui, craint que nous n'exercions de cruelles représailles si, avant que la paix soit assurée, nous connaissons le sort de nos infortunés nationaux ! »

p.319 L'on a vu plus haut que je ne partageais que trop les craintes de notre ambassadeur au sujet des prisonniers français.

Aussitôt après mon arrivée devant Pékin, je m'occupai de l'établissement d'une batterie de siège contre la ville et à 60 mètres de la muraille vis-à-vis l'un des quatre grands temples, placés sur chaque face de l'enceinte.

Je fis prévenir de cette disposition mon collègue d'Angleterre qui vint assister avec moi, le colonel d'artillerie de Bentzmann et le lieutenant-colonel Dupouet, du génie, au tracé de cette batterie. Elle devait être armée de canons de 12 qui n'auraient pas eu une bien grande action contre des murs d'une épaisseur de 17 mètres. Mon but était plutôt d'effrayer le gouvernement chinois que de tenter un siège que les temps froids qui approchaient ne m'auraient pas permis de conduire jusqu'à la fin. On verra que j'avais bien calculé en comptant sur la peur de ce gouvernement, aussi faible devant l'audace qu'il est présomptueux et barbare devant la faiblesse.

Ce qu'il y eut de plus surprenant dans cette circonstance, c'est que le rempart était couvert de soldats chinois, armés de fusils à mèche et d'arcs, et qu'aucun d'eux, à une aussi petite distance, n'envoya un seul projectile dans le groupe assez compact des généraux et des officiers qui étaient présents. Cette attitude inoffensive de la part de ces soldats ne m'étonna pas ; le prince Kong avait dû défendre toute attaque contre les Européens, dans la crainte de compromettre les préliminaires de la paix.

Nous nous retirâmes cependant pour ne pas tenter trop longtemps la patience des Chinois, et je rentrai à mon quartier général pour préparer une lettre au prince Kong, afin de le sommer de me livrer la porte de la ville en face de mon camp, sous peine de la voir assiégée.

Le baron Gros arriva devant Pékin le 11, et fut installé provisoirement dans une espèce de ferme, près du quartier général, qui occupait lui-même un logement aussi peu confortable.

J'avais fait surveiller toutes les issues de Pékin avec ordre d'arrêter et d'amener chez moi tous les individus qui tenteraient de sortir de la ville ou d'y entrer. Ce fut par ce moyen qu'un courrier chinois sortant à

cheval de Pékin fut saisi et me fut amené ; il était porteur d'un grand sac de p.320 toile, rempli de lettres pour diverses destinations. Je fis traduire tous les papiers renfermés dans le sac, mais ils ne contenaient rien d'intéressant, à l'exception d'une lettre écrite par un petit mandarin militaire a sa mère. Il lui rendait compte de la bataille du 21 à Pa-li-kiao et lui disait que l'armée chinoise avait perdu plus de 3.000 hommes ; que le général Tchen-pao avait été blessé, mais que cela n'avait rien d'étonnant, les barbares étant plus de cent mille. On voit que la peur avait terriblement grossi nos forces aux yeux du mandarin ! Toutes les autres lettres étaient des correspondances particulières, sans intérêt, et je ne jugeai pas convenable de les détenir ; je laissai aller le courrier ; je n'étais même pas fâché que le bruit se répandît que nous étions très nombreux.

Je profitai de mon séjour devant Pékin pour faire traduire plusieurs papiers très intéressants qui avaient été trouvés dans l'appartement de l'Empereur, au palais d'Été, et que son départ précipité pour Gé-hol ne lui avait pas permis d'emporter. Ce sont les mémoires des différents ministres de l'empire pour détourner l'empereur de son projet d'abandonner la capitale. Il faut reconnaître que ces ministres, qui donnaient d'aussi sages conseils à leur souverain, étaient des hommes dévoués, car ils n'ignoraient pas que leurs têtes répondaient d'un acte aussi hardi. Malgré tous ces avis, l'Empereur déserta sa capitale, se retira au palais d'Été, d'où il s'était enfui vers le Nord à notre approche. Je ne répéterai pas toutes les histoires que l'on a fait courir à cette époque sur l'empereur Tchien-fung, que l'on a accusé de s'être déguisé pour fuir et d'avoir abandonné ses femmes ; on le représentait comme un homme débauché et perclus par suite de maladies honteuses. Il paraît que cet empereur ne manquait ni de conduite ni d'instruction ; des missionnaires que j'ai consultés n'avaient pas de lui la mauvaise opinion dont je viens de parler ; il ne fit certainement pas preuve de résolution dans la circonstance critique où se trouvait son empire, mais, dans l'appréciation de sa conduite, il faut tenir compte de l'éducation des souverains chinois.

Voici la réponse que le prince Kong fit à ma sommation de me livrer la porte Ngan-tin, la plus voisine de mon quartier général, mais, n'ayant pas encore correspondu p.321 avec moi, il jugea peut-être plus opportun d'envoyer sa réponse à notre ambassadeur.

12 octobre 1860.

Kong, prince de la famille impériale et haut commissaire, fait la communication suivante :

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que j'avais donné des ordres pour que l'interprète de votre Noble Empire d'Escayrac fût traité avec égard, et que mon intention après avoir réglé à l'amiable avec lui tout ce qui est relatif à la signature de la convention, était de renvoyer de suite et d'une façon convenable vos compatriotes détenus. Je vous l'ai écrit plusieurs fois. N'était-ce pas là une marque de grande bienveillance pour votre Noble Empire ? Pourquoi les soldats français ont-ils pillé et brûlé le palais d'Été de l'Empereur ? La France est un empire civilisé ; ses soldats sont soumis à la discipline. Comment donc ont-ils, de leur propre autorité, incendié le palais impérial ? Les généraux et Votre Excellence paraissent l'ignorer.

Il est nécessaire que Votre Excellence, en me répondant, m'informe clairement de la manière dont elle entend vider le différend actuel.

Je reçois aujourd'hui une dépêche du général en chef de l'armée française Montauban ; il demande à occuper la porte de Ngan-tin, et il déclare qu'en attendant ma réponse, il fait élever des batteries de siège, et qu'en cas de refus, le 13 de ce mois, il attaquera la capitale. Rien n'est changé à la convention préparée à Tien-Tsin, convention à laquelle les plénipotentiaires, mes prédécesseurs, et moi avons donné sans réserve notre assentiment puisque Votre Excellence se rend dans la capitale pour échanger les ratifications du traité de 1858, et que, comme cela a été convenu, l'armée française doit camper hors de la ville, l'entrée n'en étant permise qu'à l'escorte qui doit vous y accompagner. Votre Excellence a d'ailleurs déclaré qu'elle ne devait formuler aucune demande nouvelle, qu'elle voulait seulement procéder à l'échange des ratifications pour assurer la paix à perpétuité, ainsi que le témoigne la convention préparée à Tien-Tsin. Les portes de la capitale sont sous les ordres d'un fonctionnaire. Si aujourd'hui je les faisais ouvrir, il serait à craindre que les bandits ne profitassent de cette circonstance pour causer des désordres ; il y a

donc des mesures à prendre. Des troupes françaises doivent occuper la porte Ngan-tin, est-il dit, dans une dépêche de votre Noble Empire. J'y consens, puisque les deux empires sont en paix ; seulement il faut me faire connaître les conditions de cette occupation. Dès que la réponse de Votre Excellence me sera parvenue, nous fixerons un jour pour la signature de la convention et l'échange des ratifications ; en p.322 attendant nous entrerons en pourparlers pour assurer la paix. Quant aux Français arrêtés par les plénipotentiaires, mes prédécesseurs, nous pourrons, comme je vous l'ai déjà écrit, prendre jour pour la mise en liberté de ceux qui sont actuellement entre nos mains. J'ai donné des ordres pour qu'on recherchât et qu'on soignât ceux qui ont disparu dans le combat et ceux qui ont été blessés et je remplirai mes promesses.

J'ai déjà écrit tout cela à Votre Excellence ; j'ai, il est vrai, reçu une dépêche de votre général en chef, mais, comme la paix est conclue, c'est à Votre Excellence que j'adresse nécessairement cette réponse.

@

# TROISIÈME PARTIE

# PÉKIN

# CHAPITRE PREMIER

# L'OCCUPATION DE PÉKIN

@

p.323 Le baron Gros quitta le 12 octobre le camp devant Pékin pour venir occuper la lamaserie de Kouang-tsen, plus rapprochée de cette ville, et où il trouva une habitation plus convenable que celle qu'il abandonnait. Moi-même, je vins me loger avec mon état-major dans une maison d'assez bonne apparence dans le faubourg qui avoisinait la porte Ngan-tin ; le propriétaire de cette maison, riche négociant chinois, craignant les rebelles plus que les barbares, s'était réfugié dans la ville et fut très satisfait de voir sa maison occupée par moi. Le respect que nous avions toujours pratiqué des propriétés particulières avait inspiré aux Chinois une entière confiance dans notre manière d'agir.

La lamaserie, dans laquelle s'était établi le baron Gros, était un immense bâtiment consacré au service des prêtres de Bouddha ; il renfermait de grandes richesses et des objets d'art très précieux, tels que vases en bronze, minarets très élevés et kiosques, qui contenaient eux-mêmes des statues et diverses représentations bizarres d'animaux, le tout en marbre très pur et toujours d'une seule pierre. Les bonzes nombreux qui habitaient cette espèce de couvent, et dont le chef était un homme considérable, accueillirent avec empressement notre ambassadeur : sa présence parmi eux les rassurait contre les tentatives que les Sikhes, dont le p.324 voisinage les effrayait, auraient pu commettre pour s'emparer de leurs objets les plus précieux. La compagnie de garde que je faisais toujours placer chez M. le baron Gros avait pour consigne de ne laisser pénétrer aucun étranger dans l'intérieur de la lamaserie.

Le lendemain même de son arrivée, 13 octobre, notre ambassadeur vint me voir pour me communiquer son projet de réponse à la lettre datée du 12, qu'il avait reçue le matin même, et dont il m'avait envoyé copie :

Lamaserie de Kouang-tsin, devant Pékin,

le 15 octobre 1860.

Le soussigné a reçu la dépêche que le prince Kong lui a fait l'honneur de lui écrire le 12 de ce mois et il veut y répondre avec une franchise qui ne pourra blesser en aucune manière. Son Altesse Impériale, puisque le soussigné, sans vouloir jamais s'écarter de la vérité, cherche seulement à y rappeler Son Altesse Impériale qui semble la mal comprendre ou l'avoir oubliée.

Le prince Kong part d'un principe qu'il appuie sur un fait qui n'existe pas ! Son Altesse Impériale dit, à plusieurs reprises, que la paix étant faite, il ne sait pas pourquoi les troupes françaises marchent en avant et continuent les hostilités. Le prince se trompe ; les hostilités, commencées à Pé-tang n'ont jamais été suspendues et tous les commissaires impériaux, auxquels le soussigné à dû écrire ou répondre ont toujours été prévenus que les hostilités ne cesseraient que lorsque la paix serait signée. Or, le prince Kong sait bien que la paix n'a pas été signée.

À Tien-Tsin tout pouvait se terminer à l'amiable, tout était convenu, lorsque la perfidie du gouvernement chinois est venue tout rompre et forcer les troupes alliées à marcher sur Toung-tchéou, en déliant en même temps le soussigné des engagements qu'il avait pris envers les commissaires impériaux.

Tout pouvait être encore arrangé plus tard à Toung-tchéou, puisqu'il avait été convenu que les troupes alliées camperaient à 6 milles en aval de cette ville, dans laquelle le soussigné se rendrait ensuite avec une escorte d'honneur pour conclure la paix.

Son Altesse Impériale sait parfaitement que le général San-ko-li-tsin, violant les engagements pris par le gouvernement chinois, a attaqué les armées alliées avant même qu'elles fussent arrivées sur le terrain désigné pour leur campement par les commissaires impériaux eux-mêmes, et que cette nouvelle p.325 perfidie, vengée par la déroute complète de l'armée chinoise, a forcé les alliés à marcher en avant, et rompit les nouveaux engagements que le soussigné venait de prendre.

À Pa-li-kiao, l'armée chinoise a été battue plus complètement encore qu'à Tchang-kia-ouan et, là aussi, malgré la déloyauté avec laquelle le gouvernement chinois a violé le droit des gens dans la personne de sujets anglais et français qui avaient été bien accueillis à Toung-tchéou, sous le caractère sacré de parlementaires, tout pouvait aussi s'arranger et le

soussigné a écrit alors bien clairement à Son Altesse Impériale, elle-même, que si, dans la journée du 30 septembre, les détenus anglais et français étaient rendus dans leurs camps respectifs, la paix pourrait être signée aux conditions convenues, et que les troupes françaises se retireraient à Tien-Tsin ; mais que si les prisonniers n'étaient pas revenus au jour indiqué, ces troupes marcheraient immédiatement sur Pékin.

Son Altesse Impériale n'a pas voulu rendre les prisonniers dans la journée qui avait été indiquée ; elle a exigé, au contraire, que les troupes françaises s'éloignassent avant que la paix fût signée et elle a déclaré qu'alors seulement elle rendrait les détenus.

Le prince a donc su ce qu'il faisait, et, en refusant de rendre les prisonniers, il a forcé les alliés à marcher sur la capitale. C'est pendant cette marche et, par conséquent, pendant la guerre que les troupes françaises et anglaises ont pris le palais d'Été de l'Empereur.

Elles ne l'ont point pillé, comme dit Son Altesse Impériale ; elles n'ont fait que partager entre elles, et conformément aux droits de la guerre, une conquête que le sort des armes avait fait tomber entre leurs mains, et le prince sait parfaitement que si le palais d'Été a été ensuite saccagé et incendié en partie, c'est par les bandes de brigands chinois qui se trouvent partout et sur lesquelles, à Ho-si-ou par exemple, les alliés ont été obligés de faire feu, lorsqu'elles sont venues pour piller et ravager dans ce village les habitations de leurs propres compatriotes.

Ceci bien établi, et Son Altesse Impériale est trop éclairée pour en méconnaître la justesse, le soussigné consent encore à saisir l'occasion qui se présente de conclure la paix, si le gouvernement chinois, abandonnant le système de déloyauté qui lui a si mal servi jusqu'à présent, veut enfin traiter les affaires avec droiture et ne pas oublier que chaque fois qu'il a manqué à sa parole, il a délié le soussigné des engagements qu'il avait contractés, et lui a rendu tous les droits que lui donnent les victoires successives remportées sur les armées de l'empire chinois.

Voici donc les propositions que le soussigné fait encore au p.326 gouvernement chinois, en s'adressant au prince Kong, qui peut encore, s'il le veut, prévenir de funestes catastrophes.

Les commandants en chef alliés, voulant épargner à la ville de Pékin et à la nombreuse population paisible qu'elle renferme, les horreurs d'un

bombardement et une destruction inévitable, ont demandé aux autorités qui s'y trouvent encore qu'on leur livrât le 13 de ce mois, avant midi, l'une des portes de la ville pour s'y fortifier et être maîtres de la capitale, sans la faire occuper par leurs troupes.

Cette porte leur a été remise avant l'heure fixée, mais par la population elle-même et nullement par l'autorité militaire, envers laquelle, par conséquent, les commandants en chef ne se trouvent liés par aucun engagement.

Il serait bien difficile au soussigné d'avoir maintenant confiance dans un gouvernement qui ne se fait aucun scrupule de trahir sa parole et qui pousse l'oubli des lois de l'honneur et de sa propre dignité jusqu'à faire arrêter et sacrifier de la manière la plus barbare des gens sans armes qui, sous la protection du drapeau parlementaire, étaient venus se confier à lui. Le soussigné ne peut plus entrer dans Pékin avec une simple garde d'honneur ; il lui faut aujourd'hui une garde qui puisse le préserver de quelque trahison, et lorsqu'il se trouvera dans l'une des habitations de la ville, que l'on aura fait préparer pour lui et pour sa garde, des conférences pourront s'ouvrir ; la convention de Tien-Tsin, à laquelle le soussigné doit faire quelques modifications qui ne seront que l'application de l'esprit du traité de 1858 et la mise à exécution des promesses faites par l'empereur Tao-Kouang, dans son décret de l'année 1845, c'est-à-dire la restitution des églises et des cimetières, des terrains et dépendances qui appartenaient autrefois aux chrétiens et que le gouvernement chinois avait confisqués, cette convention pourra, dis-je, être signée, et la paix étant ainsi rétablie, l'échange des ratifications du traité de 1858 ayant eu lieu et toutes ses clauses mises fidèlement à exécution, les troupes françaises se retireront, ainsi qu'il en aura été convenu.

La persistance que le prince Kong a toujours mise à ne jamais vouloir rendre, avant la signature de la paix, les Français et les Anglais arrêtés et retenus contre toutes les lois de l'honneur n'avait que trop fait craindre au soussigné que les autorités chinoises, coupables de ce crime, n'eussent poussé leur sauvage brutalité jusqu'à faire périr quelques-uns de ces individus qui n'avaient pas disparu dans un combat, comme semble vouloir le faire croire le prince Kong, mais qui avaient été victimes d'un abominable guet-apens.

La lettre si embarrassée du prince Kong et les rapports malheureusement trop vraisemblables que le soussigné a reçus p.327 au sujet de la conduite de quelques mandarins envers les détenus qui, à la honte éternelle du

gouvernement chinois, ont été sacrifiés dans le palais même de Yuang-ming-yuan, confirment les appréciations du soussigné, et il exige aujourd'hui, au nom de son gouvernement, une indemnité de 200.000 taels, qui sera répartie par le gouvernement français entre ses sujets, victimes de l'attentat du 18 septembre dernier, et les familles de ceux dont on a causé si cruellement la mort.

Le gouvernement chinois punira comme il le jugera convenable les auteurs d'un crime qui placerait la Chine au niveau des tribus sauvages de la mer du Sud, s'il ne flétrissait pas avec indignation la conduite de ses agents envers les détenus, et s'il ne la réparait pas, autant du moins qu'il peut être en lui de le faire.

Le soussigné demande à Son Altesse Impériale de vouloir bien donner l'ordre que l'on prépare dans Pékin l'habitation dite Sou-ouang-fou pour qu'il puisse s'y établir avec la garde préposée à sa sûreté.

La convention projetée à Tien-Tsin pourra alors être rédigée par les secrétaires respectifs, en y ajoutant deux clauses que la conduite du gouvernement chinois autorise le soussigné à y ajouter.

Par la première, le gouvernement chinois promettra de payer une indemnité de 200.000 taels aux victimes françaises de l'attentat du 18 septembre dernier, et à verser de suite cette somme entre les mains du trésorier de l'armée française en Chine.

Par la seconde, le gouvernement chinois s'engagera à faire rendre au ministre de France en Chine les églises, cimetières, maisons, terrains et autres propriétés qui en dépendaient, et dont parle le décret impérial de Tao-kouang.

Lorsque cette convention aura été signée et revêtue des sceaux respectifs, que l'échange des ratifications du traité de 1858 aura eu lieu, et que toutes les clauses qu'il contient auront été loyalement mises à exécution, l'armée française pourra aller prendre ses quartiers d'hiver à Tien-Tsin, mais, jusque-là, le soussigné ne pourra en aucune manière demander au commandant en chef des forces françaises de suspendre, même pour un seul instant, les opérations en voie d'exécution. Si toutes les conditions énoncées ci-dessus sont acceptées par le gouvernement chinois et si tous les actes qu'elles stipulent sont accomplis avant le 23 de ce mois, à midi, la paix sera rétablie et les hostilités cesseront. Si, au contraire, le soussigné éprouvait un refus, ou qu'une réponse évasive lui arrivât, ou bien encore que le silence fût gardé envers lui, les hostilités recommenceraient avec plus de vigueur, et la guerre,

portée aujourd'hui seulement dans le Nord de l'empire, s'étendrait dans les provinces p.328 où ces mêmes troupes ont combattu pour défendre contre l'insurrection, à Shanghaï par exemple, un gouvernement qui s'est conduit d'une manière odieuse envers quelques-uns de leurs officiers et de leurs soldats sous pavillon parlementaire.

Le soussigné doit rappeler au prince Kong que les revenus de la douane de Canton, bien que cette ville soit au pouvoir des alliés, sont versés dans le trésor de l'empire, et que les jonques qui portent à Pékin le riz et les tributs n'ont jamais été inquiétées par les escadres alliées, maîtresses de la mer. Mais Son Altesse Impériale doit être prévenue que si la guerre continue, cet état de choses cessera immédiatement, et que les jonques et les revenus de la douane, comme les tributs, seront saisis par les forces alliées.

Le soussigné en appelle encore au prince Kong, qui a la réputation d'être un homme de cœur, et qui doit par conséquent être au désespoir de la conduite odieuse de quelques autorités auxquelles son auguste frère a malheureusement accordé sa confiance.

Il ne tient qu'au prince Kong de rendre la paix à son pays. Le soussigné espère que Son Altesse Impériale n'hésitera pas à le faire.

Le soussigné attend une réponse le 23 de ce mois avant midi.

Baron Gros.

J'approuvai en tout point ce projet de lettre qui me parut clair et précis, et qui ne laissait plus de possibilité aux réponses ambiguës.

En faisant pressentir au prince Kong que nous n'ignorions plus le sort de plusieurs détenus du 18 septembre, nous ouvrions une porte aux conditions de la paix. Le soin que le prince avait mis dans chacune de ses lettres à ne jamais affirmer la mort de ces malheureux prouvait la crainte qu'il avait que la nouvelle de l'odieux attentat consommé sur eux ne fût, de notre part, un obstacle invincible à la paix. Malgré l'irritation que nous avaient causée les procédés barbares des autorités chinoises, nous avions réfléchi qu'il fallait accepter ce malheur irrémédiable puisque nous ne pouvions sortir autrement de la position difficile dans laquelle nous étions placés.

Nous cherchâmes seulement à le réparer autant que possible, en dédommageant pécuniairement les survivants de cette catastrophe et les familles de ceux qui y avaient succombé.

p.329 Avant de me quitter, le baron Gros me dit que les nouvelles conditions qu'il imposait au gouvernement chinois lui faisaient une obligation de convenance de les communiquer à son collègue d'Angleterre, et qu'il m'enverrait, le lendemain matin 13 octobre, la copie de la lettre qu'il adresserait à ce sujet à lord Elgin. Je reçus effectivement le lendemain la copie ci-jointe de cette communication conçue dans les termes suivants :

Devant Pékin, le 13 octobre 1860.

Mon cher lord Elgin, il me semble impossible de laisser sans réponse la singulière dépêche du prince Kong, dont je vous envoie ci-joint une traduction. Voici également le projet de note que je me propose de lui faire parvenir et que je vous soumets, avant de l'expédier. Ma note rétablit la vérité dénaturée par le prince et fait des réserves pour obtenir satisfaction du meurtre de quelques-uns de nos infortunés compatriotes, dont malheureusement il ne nous est plus permis de douter. En outre, la force des armes ayant mis entre nos mains des propriétés françaises, confisquées dans Pékin, c'est-à-dire des églises et des cimetières que l'empereur Tao-Kouang avait promis, par un édit impérial, de rendre aux chrétiens, je voudrais régulariser pour l'avenir une conquête que la force des armes me donne aujourd'hui. Vous avez repris à Ta-kou les canons que les Chinois vous avaient enlevés en 1859 ; je reprends dans Pékin les propriétés françaises que les gouvernements précédents nous avaient confisquées, et la dernière fois en 1830.

Le rétablissement du culte chrétien dans la capitale et la permanence des légations européennes auprès de l'Empereur me semblent être les deux battants de la porte à ouvrir, pour que la civilisation moderne puisse pénétrer plus vite dans l'empire.

Si vous avez quelques observations à me faire, vous savez que mon désir le plus vif est de marcher autant que possible toujours parallèlement à vous.

Je voudrais, si aucune objection sérieuse ne m'est faite, envoyer ma note au prince le plus tôt possible.

Lord Elgin profita de cette communication pour faire consentir le gouvernement chinois à changer en cession définitive la location faite à l'Angleterre de l'île de Koo-long, vis-à-vis et séparée de Hong-Kong par un bras de mer de quelques centaines de mètres. Notre ambassadeur considérait cette cession définitive comme ayant peu p.330 d'importance ; je reviendrai plus tard sur cette affaire ; j'en démontrerai toutes les conséquences et le parti que nous eussions pu en tirer en agissant comme le gouvernement anglais, au point de vue de notre occupation en Cochinchine.

Le 14 octobre au matin, je renvoyai au baron Gros le projet de réponse au prince Kong, et je lui écrivis pour insister sur l'inutilité de reparler des prisonniers, ce qu'il avait lui-même bien compris. Je le pressai d'arriver à une conclusion pour la paix car, déjà, le froid commençait à se faire sentir, et j'avais appris de quelques habitants des environs de Pékin que nous allions entrer dans une saison très rigoureuse. L'ambassadeur de Russie, le général Ignatief, comparait le froid des hivers du Nord de la Chine à celui qui règne pendant l'hiver à Moscou ; il n'y avait à Pékin aucun moyen de chauffage. Le nom de Moscou me rappelait des souvenirs si douloureux (qui cependant ont été dépassés depuis peu de temps par de plus tristes encore), que j'avais écrit à notre ambassadeur que, quelle que fût la situation des affaires, je ne laisserais pas mes troupes devant Pékin au-delà du 1er novembre. Le baron Gros me répondit le même jour :

Grande lamaserie, près Pékin, le 14 octobre 1860.

Monsieur le général, je reçois à l'instant même la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire ce matin, et avec elle le projet de réponse que je me propose d'envoyer au prince Kong, projet que je vous avais communiqué hier.

Je compte envoyer cette réponse aujourd'hui même au prince Kong, et soyez persuadé que je ne négligerai rien pour que nous puissions arriver, le plus tôt possible, à une solution satisfaisante.

Je pense comme vous, monsieur le général, que la mise en liberté de nos compatriotes ne doit plus être une cause de délais. Leur sort est décidé en ce moment et, à mon avis comme au vôtre, cette question n'est plus que

secondaire : ma lettre au prince Kong est écrite dans ce sens puisque je ne lui demande plus que cette mise en liberté précède tout arrangement.

Je ferai part à lord Elgin des considérations que vous faites valoir pour ne pas hiverner à Pékin et sur la nécessité où vous vous trouvez d'évacuer la ville vers le 1er novembre.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je me ferai un devoir p.331 de vous faire connaître immédiatement toutes les phases qui pourraient se produire dans la situation actuelle.

Baron Gros.

Le 13 à midi, ainsi que je l'avais exigé du prince Kong, la porte Ngan-tin nous avait été remise. J'envoyai mon chef d'état-major général, le colonel Schmitz, en prendre possession avec un bataillon qu'il fit camper sur le rempart à gauche de la porte ; les Anglais campèrent à droite avec une force égale. Défense fut faite à nos hommes d'aller dans la ville et les mandarins donnèrent l'ordre aux habitants de ne pas s'approcher de la porte que nous occupions. Pour que cette consigne fût bien exécutée de part et d'autre, une forte corde fut tendue, en avant de la porte, à une vingtaine de mètres ; les deux extrémités aboutissaient aux escaliers du rempart qui servait de chemin aux troupes des deux nations. Du côté des Chinois, de petits mandarins, armés de knouts, faisaient éloigner de la corde les curieux qui s'en approchaient trop. De cette manière l'ordre fut parfaitement établi. Je donnerai plus de détails sur cette prise de possession, en reproduisant le compte que j'ai rendu le 17 au maréchal ministre de la Guerre.

Le 15, un de mes spahis arabes qui, malgré mes ordres, avait sans doute été marauder dans les villages voisins, accourut chez moi, tout effaré, pour me dire qu'il venait de voir dans la cour d'une ferme deux de nos coolies enterrés jusqu'au col et le visage couvert de miel. Je fis monter immédiatement à cheval un sous-officier et quelques hommes pour aller délivrer ces deux malheureux et me ramener les habitants de la maison, auteurs présumés du supplice infligé à nos Chinois. L'on me ramena effectivement les habitants et les deux coolies délivrés, et il s'éleva entre eux une discussion de laquelle je pus comprendre que nos

coolies avaient voulu piller la maison et que les Chinois du village les avaient enterrés et enduits de miel afin que les mouches leur fissent subir une punition exemplaire : ce fait peut montrer avec quel raffinement de cruauté ces populations tirent vengeance de leurs ennemis ; et je le cite comme prélude des atrocités commises envers nos malheureux compatriotes, dont je reparlerai bientôt.

p.332 Poursuivant la marche que j'ai suivie jusqu'ici, je crois devoir insérer dans le récit la lettre par laquelle je rendis compte à S. E. le ministre de la Guerre des faits accomplis depuis mon dernier rapport. Cependant, pour éviter la répétition du récit que j'ai déjà fait des événements qui se sont passés à la prise du palais d'Été et dont j'avais informé le ministre à la date du 12 octobre, je ne reprends ma correspondance qu'à la date du 15. Après avoir informé le ministre de mon retour au camp sous Pékin, je lui parlai de l'état dans lequel j'avais trouvé M. d'Escayrac et des quatre soldats prisonniers qui étaient revenus au camp ; j'ajoutai que les prisonniers ayant été séparés les uns des autres, ceux rentrés ne pouvaient donner aucun renseignement sur les absents ; je continuai ma lettre et je disais à Son Excellence :

Seulement je puis préjuger, par les traitements horribles infligés à ceux-ci par un ennemi barbare, quel devait être le sort de ceux restés au pouvoir du gouvernement tartare.

Aujourd'hui 15 octobre, il n'est plus permis d'avoir des doutes : MM. le colonel Foullon-Grandchamps, Dubut, intendant militaire, Ader, comptable, et quatre de nos soldats sont morts ! Trop heureux s'ils avaient été tués de suite, car il est impossible de se faire une idée des tortures, venues déjà à notre connaissance, que quelques Anglais ont subies avant de mourir et dont le récit nous a été fait par ceux qui ont survécu et qui nous sont rendus. Ainsi, M. Normann, premier secrétaire de lord Elgin, avait reçu un coup de sabre sur la tête ; lié par les pieds et par les mains, il a eu le cerveau dévoré par les vers, sans pouvoir s'en débarrasser.

Il en a été de même de M. Bawlby, correspondant du *Times* ; son corps a été jeté, devant les autres prisonniers, dans une des cours du palais de Yuang-ming-yuan, pour être dévoré par les porcs.

Tout cela se passait pendant que je faisais recueillir sur le champ de bataille et soigner comme les nôtres, dans nos ambulances, les blessés tartares et chinois. M. d'Escayrac, l'un des prisonniers rendus, est arrivé à mon camp le 9 dans l'état le plus pitoyable. Voici le rapport qu'il m'adressa et qui se trouve confirmé par celui de M. Parkes.

> « En partant de Ho-si-ou, le 17 septembre sur les 4 heures du matin, je me proposais de marcher avec l'état-major de notre armée et de laisser mes bagages avec les siens. Apprenant toutefois que nous avions devant nous M. Parkes, premier interprète de l'ambassade anglaise, et quelques cavaliers sikhes, p.333 je n'hésitai point à devancer nos troupes avec tous mes bagages. Chemin faisant, je rencontrai un groupe parti quelques instants avant moi. Il se composait de M. de Bastard et d'un interprète, portant aux Chinois des propositions nouvelles ; du capitaine Chanoine, allant reconnaître l'emplacement d'un camp ; du caïd Osman ; et de quelques spahis escortant nos diplomates ; enfin de trois hommes plus à plaindre que moi, puisqu'on ne les a plus revus : le colonel d'artillerie Grandchamps, l'intendant Dubut et le père Duluc, interprète du général en chef. C'est à Ma-téou que j'allais ; ils se rendaient à Toung-tchéou et me demandèrent si je suivais la même route. Il n'y avait que 9 lieues à faire ; je les suivis. En approchant de Ma-téou, le guide que j'avais pris dans un village me dit, en me montrant quelques champs plus foncés que les autres :
>
> — C'est là que campaient hier les Mongols.
>
> Je traduisis ces paroles à mes compagnons de route sur lesquels, malheureusement, elles ne produisirent aucune impression.
>
> Arrivés à quelque distance de Toung-tchéou, mon convoi m'ayant retardé de quelques moments, mes compagnons de route m'y devancèrent. À 3 kilomètres de la ville, je laissai mon escorte pour aller avec mon lettré préparer nos logements ; mais une terreur, que celui-ci n'osait m'expliquer, semblait le paralyser ; deux fois il se laissa tomber de cheval ; je ne pus l'y faire remonter ; j'attendis alors mes bagages pour n'entrer qu'avec eux. Je traversai Tchang-kia-ouan où l'on devait se battre le lendemain. L'attitude de la population m'y parut assez hostile pour que je me crusse obligé de tirer mon sabre, de mettre mon cheval au galop et de la forcer par

cette petite charge à disparaître dans les rues adjacentes et les maisons. En approchant de la ville, je passai les vedettes de l'ennemi, puis les grand'gardes. Mes compagnons avaient déjà fait ce chemin. Comme j'entrais à Toung-tchéou, des mandarins vinrent au devant de moi et m'offrirent de chercher avec moi mes logements. Je laissai là mes bagages et je les suivis ; ils ne m'offrirent rien qui me parût convenable. Ils voulurent me loger avec les Sikhes de M. Parkes, déjà trop nombreux pour une petite pagode ; il me fallait un assez vaste espace pour mes chevaux et mes voitures. Je cherchai donc moi-même, et j'eus bientôt trouvé ce qu'il me fallait.

J'envoyai un domestique, qui m'avait suivi, à la recherche de mes bagages ; ils n'arrivèrent qu'au bout d'une heure. Le soldat qui les conduisait était, en arrivant, d'une humeur massacrante ; il se plaignait d'avoir été promené dans la ville par des mandarins qui prétendaient faussement connaître le lieu où j'étais descendu ; C'était un nouvel avertissement du ciel : je le méconnus comme les autres. Je ne me préoccupai point dans la journée de retrouver mes compagnons de route. J'étais p.334 fatigué d'ailleurs, ayant été récemment malade ; je fis seulement quelques pas dans les rues ; la population s'empressait à me voir ; son attitude n'était pas bienveillante, mais rien m'annonçait une catastrophe prochaine.

Le lendemain, après avoir déjeuné sur les 11 heures et demie, je sortis pour me promener encore dans la ville. J'avais l'espoir d'y rencontrer les nôtres, qui avaient dû arriver dans la matinée ; je fus surpris de n'en voir aucun dans les rues que je traversais. Je m'éloignai de près de deux kilomètres, puis je voulus regagner ma maison. À peine avais-je fait quelques pas dans cette direction nouvelle que j'entendis derrière moi un grand tumulte et de grands cris. Je me retournai. La foule me suivait depuis longtemps ; mais, ici, il n'y avait plus à s'y méprendre : c'était un attroupement hostile.

Je m'arrêtai. Je lui fis face et menaçai ceux qui poussaient contre moi des cris de mort de la vengeance des miens. Je jetai les yeux autour de moi : une multitude furieuse sortie des maisons, des boutiques, des pagodes, m'entourait de tous côtés.

Frappant de ma canne ceux qui se jetaient sur moi, je poussais les cris de : « France !... France !... À moi !... Trahison !... » Une clameur immense étouffait ma voix. Saisi par cent mains, lancé à terre, foulé aux pieds, je voyais les uns courir chez les barbiers, les autres chez les bouchers pour s'y procurer des instruments de mort. Tout d'un coup, je fus relevé ; la foule, grondant toujours, s'ouvrit un peu : un mandarin à bouton de cristal la contenait ; il m'avait pris le bras.

— Je veux rentrer chez moi, lui dis-je.

J'y avais deux revolvers et un sabre ; j'y avais le soldat qui me servait et ses armes, deux chevaux que l'on pouvait brider à la hâte.

De chez moi à la pagode occupée par les Sikhes il n'y avait pas assez loin pour que quatre ou cinq hommes jetés par terre ne me permissent de l'atteindre, et, une fois réuni, à vingt-quatre braves cavaliers, la lutte devenait égale. Le mandarin voulait me conduire chez le magistrat de la ville ; je vis qu'il fallait en passer par là.

Arrivé au yamoun, on me fit entrer dans la cour ; les portes se refermèrent sur la foule ; les soldats m'entourèrent, me saisirent par les manches du petit burnous blanc que je portais, puis par les bras. Je demandai à voir le magistrat : on se mit à rire. Je me tus et j'attendis. Quiconque n'a pas vu les édifices publics des Chinois ne saurait s'en faire une idée. Ces édifices ou plutôt ces baraques, entourant de grandes cours, sont bas et misérablement construits ; neufs, ils ont été bariolés de diverses couleurs ; on y a grossièrement peint des dragons ou des dieux ; les cours ont été armées de mâts et fermées de grilles rouges, mais ces constructions de briques et plus encore en bois, p.335 analogues à des boutiques ou à des théâtres forains, sont aussi peu de temps neuves que rarement réparées ; aussi présentent-elles presque partout le même aspect lugubre et dégoûtant : des cours, pleines d'herbes, des peintures détrempées par la pluie, des mâts courbés ou fendus, des grilles à demi brisées, des châssis défoncés et dont la doublure en papier pend par sales lambeaux ;

Qu'on ajoute à ce tableau les figures qui l'animent d'ordinaire : des soldats misérables conduisant de hâves criminels, des valets déguenillés coiffés de chapeaux en pointe ou de couronnes en cuivre

doré, escortant quelques mandarins à l'air cauteleux et grimaçant, marchant derrière un parasol déchiré, et l'on aura une exacte peinture du spectacle que j'avais sous les yeux.

Je n'y restai toutefois pas longtemps, l'ordre ayant été donné par un personnage invisible de me conduire dans un temple peu éloigné. Je m'y rendis, suivi toujours par un peuple braillard. Je fus conduit dans une cour de ce temple par une vingtaine de soldats. Je m'assis dans un coin ; ils se groupèrent autour de moi. De temps à autre, ils faisaient dégager les abords de la cour. Ma position était toujours mauvaise, mais j'espérais en sortir bientôt. Plusieurs fois je demandai à parler au gouverneur, au plénipotentiaire chinois, enfin à M. Parkes, que je croyais encore à Toung-tchéou. On finit par me répondre que le gouverneur était monté à cheval pour aller chercher M. Parkes. Les soldats avaient appuyé leurs piques contre un mur. Deux d'entre eux, ayant repris les leurs, s'amusaient à faire de l'escrime chinoise.

Sans autre intention que celle de passer le temps, dans un moment où l'on me gardait mal, je pris une pique et me mis à essayer l'escrime à la baïonnette. Cet acte entièrement inoffensif parut les troubler beaucoup ; ils auraient voulu me désarmer : ils n'osaient pas le faire. Au bout d'un instant, je déposai moi-même la pique et je fus m'asseoir au milieu d'eux, ce qui parut leur être fort agréable.

Vers les 2 heures, à un appel venu du dehors, les soldats qui me gardaient prirent les armes. Un mandarin, précédé d'une quinzaine de soldats, entra dans la cour ; le mandarin me salua avec une apparente déférence ; les soldats m'entourèrent comme mus par une innocente curiosité ; j'étais en pleine confiance quand, tout d'un coup, à un signe du mandarin, je fus à la fois saisi par les épaules, par les bras, par les jambes, et jeté la face contre terre. On me lia alors les mains et les pieds derrière le dos, en joignant les mains aux pieds par une corde qui pouvait avoir un pied de long. On m'arracha ma montre et mon mouchoir que je vis passer dans les mains du mandarin qui présidait à cette brutale arrestation ; deux hommes, me soutenant par les deux extrémités de la corde qui joignait mes p.336 pieds à mes mains, me portèrent, suivis de tous les autres, dans la cour d'un yamoun éloigné d'environ cent

cinquante pas. Mes pieds étaient garantis par des bottes ; tout le poids de mon corps pesait sur mes mains, étroitement garrottées. Dans la cour du yamoun, on me jeta sur le dos. Je promenai autour de moi mes regards : la cour était pleine de soldats qui, comme tous ceux auxquels j'avais eu affaire jusqu'alors, appartenaient à la milice provinciale, à l'infanterie régulière, ou faisaient partie de la maison militaire de quelque mandarin d'un rang élevé. Des appels bruyants ou plutôt de grands cris s'échangeaient d'un bout de la cour à l'autre. L'ordre de me mettre à mort venait d'être donné et transmis de la sorte, quand je vis entrer dans la cour, portés à la main, deux objets sans forme et sans nom. Je crus d'abord que c'étaient des criminels chinois, et que, pour ajouter à mon supplice, on allait m'exécuter avec eux. L'un deux cependant me reconnut, et me demanda en français, ce qu'on allait faire de nous :

— On va nous tuer, lui dis-je, mais la France nous vengera.

Je poussai le cri de *Vive l'Empereur !* et, d'une voix plus basse, je priai Dieu de prendre ma mort en expiation de mes fautes. Tous les soldats s'étaient précipités sur moi... Les ordres de mort qui avaient été donnés n'étaient qu'une honteuse comédie. Saisis de nouveau par nos cordes, on nous jeta dans des charrettes. Je me trouvai dans l'une d'elles avec l'homme qui m'avait parlé. Je lui demandai qui il était ; il me répondit que lui et son camarade étaient les ordonnances du capitaine Chanoine, qu'ils avaient été pris hors de la ville ; que leur capitaine, qui se trouvait en avant, devait avoir pu s'échapper.

Nos charrettes se mirent en marche, escortées par des cavaliers mongols et suivies d'une foule immense qui nous poursuivait de ses huées, de ses injures, de ses menaces. Les gens qui nous conduisaient avaient eu soin de remplir la charrette de clous à tête plate, semblables à nos clous de tapissiers. J'étais surtout l'objet de cette persécution. On poussait les clous de mon côté ; ils n'étaient heureusement pas très longs ; ils ajoutèrent toutefois d'une manière notable aux souffrances que je ressentais déjà. À deux ou trois kilomètres de la ville, le camp tartare se présenta devant nous. Notre convoi s'arrêta ; on nous enleva des voitures ; on nous porta dans la cour d'une petite pagode ; on me jeta la face la première sur un tas

de paille, afin, dit-on, que mon sang souillât le moins possible le sol. L'ordre de nous couper la tête était de nouveau donné.

Plusieurs mandarins, dont aucun ne portait le bouton rouge, insigne du premier et du second rang, vinrent successivement nous examiner. Ils me remuaient avec les pieds pour me mieux voir. Je supportai avec patience cette nouvelle injure, espérant qu'une mort prompte allait mettre fin à mes souffrances. Je me p.337 fis ôter ma cravate, mais nous ne fûmes pas plus exécutés là qu'à Toung-tchéou.

Toutefois, le jeu était plus sérieux, car l'armée réclamait notre mort. J'avais vu amener dans la cour mon lettré, qui y avait été interrogé, et un de mes serviteurs.

Ils étaient dans une des voitures du convoi. Je ne pus leur faire aucune question. Je ne vis aucun autre de mes gens ; qu'étaient-ils devenus ? Ma maison avait été pillée ; les soldats qui nous escortaient se racontaient le butin qu'y avait fait la milice chinoise.

Rejetés dans nos charrettes, nous subîmes encore l'examen d'une quarantaine de cavaliers mieux montés que les autres, et qui me parurent être l'état-major même de l'armée. Je ne pouvais juger des grades ni me rendre un compte exact des plumes qui ornaient leurs chapeaux, ne pouvant les contempler que de bas en haut. Ils étaient vêtus, comme les soldats, d'une longue robe grise, jaunâtre ou bleue ; tous portaient le chapeau d'hiver et des bottes de soie noire. Parmi les cavaliers, les uns portaient des arcs et des flèches, les autres étaient armés de lances ; quelques-uns avaient des mousquets ; d'autres seulement deux sabres passés dans la selle, à droite et à gauche, sous la jambe du cavalier. On nous remit en marche. À trois kilomètres de là, nous fûmes soudain croisés par trois ou quatre cents cavaliers évidemment en déroute :

— Sauvez-vous ! sauvez-vous ! crièrent-ils à notre escorte.

Notre escorte se consulta un instant. Immolerait-on les prisonniers ? Les garderait-on comme otages ? On retourna les voitures et nous partîmes au galop. Croyant sentir le voisinage de nos troupes, espérant que la cavalerie anglaise était sur nos traces, je ne cessai de crier : « France !... à moi !... France !... trahison !... England !...

Help !... Dragons !... Help !... » Ces cris me valurent bon nombre de coups de lance qui ne firent toutefois que me piquer.

Après une heure d'une course effrénée sur ces clous pointus et une route raboteuse, nous nous arrêtâmes un instant. On en profita pour serrer mes liens avec plus de force ; on y introduisit des coins de bois ; on les tordit à l'aide d'une baguette ; on les arrosa pour les faire gonfler. Notre route se continua à une allure plus modérée et par des chemins inconnus ; nous traversions des troupes innombrables de cavalerie. J'entendais crier à plus de quarante files de distance, et, soit dans la soirée, soit dans la nuit, je ne crois pas que nous ayons passé moins de vingt mille chevaux. Cette cavalerie venait du Nord ; il était facile, d'après quelques mots échanges en chinois, de juger qu'elle n'avait encore figuré dans aucune affaire. La plupart des hommes parlaient une langue que je pensai devoir être le mongou. Les Chinois qui menaient nos charrettes qualifiaient d'ailleurs ces cavaliers de Ta-tsö, qualification qui ne p.338 s'applique point aux Mandchous, appelés ordinairement Tchi-jen par les Chinois. Cinq fois, ces cavaliers, se précipitant en désordre sur notre convoi, en arrêtèrent la marche, réclamant à grands cris notre mort immédiate. Les officiers supérieurs chargés de notre conduite s'efforçaient de gagner du temps ; et quelque officier général, informé des ordres qui nous concernaient, finissait par nous remettre en route.

Partout sur notre passage, de jour comme de nuit, la population, évidemment prévenue d'avance, était sur pied et nous accablait d'injures. À chaque relais, le maître de poste ou quelque autre personnage venait nous reconnaître. On nous soulevait alors la tête, que l'on laissait ensuite retomber sur l'oreiller de clous dont j'ai parlé. Le soldat qui partageait ma charrette, atteint de trois blessures, ne cessait de s'agiter, ce qui me causait de cruelles douleurs, et de demander à boire, ce qui nous attirait à l'un comme à l'autre bon nombre de coups de bois de lance.

Quant à moi, je m'étais, dès le premier moment, tracé une ligne de conduite dont je m'écartai aussi peu que pouvait le permettre la nature humaine. J'avais résolu de ne pas me plaindre, de ne rien demander, de n'adresser aux Chinois aucune question.

Un fait assez singulier vint frapper mon attention : vers le milieu de la nuit, je vis, le long de la route, probablement dans le voisinage de quelque hameau, passer une longue procession précédée d'un homme portant une croix, et j'entendis distinctement chanter en latin les prières des morts. Nos cavaliers voulaient se jeter sur la procession ; le commandant du convoi les en empêcha. Je crus d'abord que nous étions l'objet de ces prières. Un missionnaire me dit plus tard que ce devait être quelque enterrement. En tout cas, je ne fus le jouet d'aucune illusion ; j'avais toute ma présence d'esprit. Tantôt, pour me distraire des maux actuels, j'essayais de repasser les vers que je savais par cœur ; tantôt, examinant ma situation, je cherchais à deviner le sort qui pouvait m'être réservé. Évidemment, la trahison dont j'étais victime atteignait plusieurs de mes compagnons de la veille. La veille, on avait dû se battre. Qu'était devenue l'armée marchant avec confiance, en petit nombre et presque désarmée ? L'insolente audace des Chinois était d'un triste augure. Nous devions nous attendre à quelque supplice atroce et raffiné, à d'horribles tortures ; peut-être encore serions-nous promenés à travers la Chine, dans des cages, comme cela était arrivé, il y a quelques années, à des Anglais : peut-être serions-nous conduits en Mongolie, avec le mince espoir d'atteindre un jour la Sibérie, cauchemar de tant d'autres, devenue pour moi la terre promise. Je me voyais regagnant la France, après trente années d'un pareil exil, ayant presque p.339 oublié ma langue, mendiant mon pain, trouvant ma maison vide, méconnu de ceux de mes amis qui seraient encore vivants. Je me rappelais cette figure émouvante du colonel Chabert tracée par la plume de Balzac, et je craignais de fournir aux romanciers futurs la matière d'un récit analogue.

J'ignore où l'on nous mena pendant la nuit. J'ai eu, depuis quelque temps, lieu de croire que nous fûmes conduits au palais que l'Empereur occupait hors la ville, palais auprès duquel on rencontra depuis des effets ayant appartenu à d'autres prisonniers qui avaient subi d'horribles tortures.

Vers le point du jour, nous franchîmes une muraille élevée, épaisse, flanquée de tours. La longueur de la route que nous avions faite depuis Toung-tchéou me fit d'abord penser que c'était la Grande muraille. Des deux côtés le large chemin que nous suivions était

bordé d'arbres, de jardins, de maisons basses, de baraques, de boutiques, de yamouns et de pagodes ; tout cela, jeté comme au hasard, sans ordre et sans suite, ne présentait guère à l'esprit l'image d'une grande ville, mais plutôt celle des abords de quelque résidence impériale. Une foule, plus compacte et plus bruyante que toutes celles que j'avais vues jusque-là, grouillait autour de nous. Pendant cinq heures ce théâtre et ces personnages ne changèrent point. Nous avions franchi une nouvelle enceinte, et il était à peu près 10 heures du matin quand, arrivés devant quelque chose qui ressemblait à l'entrée d'un yamoun, on m'enleva de dessus la charrette, toujours à l'aide des même procédés. On me fit traverser plusieurs cours ; mes liens furent enlevés ; on me mit les fers au cou, aux pieds et aux mains ; puis l'on me porta plutôt que l'on ne me conduisit jusqu'au seuil d'une petite chambre aussi sale que peut l'être une chambre chinoise, au fond de laquelle trônait un mandarin à bouton bleu foncé.

— A genoux ! me dit-il.

— A genoux ! cria son entourage...

— Je suis mandarin français, répondis-je, je ne dois point m'agenouiller.

Ceux qui me tenaient par les bras me lâchèrent, et ne pouvant me tenir debout dans l'état d'épuisement où j'étais, ce n'est point à genoux, mais à plat ventre que je me trouvai. On me demanda mon nom : je le donnai. On me demanda mon emploi et mon rang, je répondis que j'étais mandarin civil du quatrième rang. L'ordre fut alors donné de nouveau de me mettre à mort. De mauvais sabres furent aiguisés, puis, précédé et suivi des gens qui en étaient armés, je fus conduit dans une petite cour où mon cortège s'arrêta. Je me crus alors autorisé à adresser une demande au mandarin à bouton blanc qui m'avait amené là. Je lui demandai de me faire donner de l'eau : depuis vingt-quatre heures je subissais une torture permanente, aggravée à chaque village que je traversais par des hommes ou plus souvent des enfants qui venaient arroser de nouveau p.340 mes liens, les tirer ou les tordre, en glissant dessous des pierres ou des morceaux de bois. Le mandarin me fit donner une tasse d'eau ; puis lui et ses estafiers me quittèrent.

Une soixantaine d'individus m'entouraient, les uns vêtus un peu plus mal que la classe moyenne ne l'est en Chine, les autres, mal couverts de haillons abjects et, comme moi, chargés de fers. Quelques hommes, coiffés de chapeaux d'été à floche rouge, me soutenaient ; ils me permirent de m'asseoir puis de m'étendre sur la terre. Je pus alors ramener mes mains sur ma poitrine et les regarder : elles étaient gonflées, noires, engourdies et froides. Les doigts étaient couverts de phlyctènes gangreneuses ; les poignets déchirés formaient une plaie dégoûtante de sang et de pus ; mais, enfin, mes liens avaient été enlevés et je pouvais étendre mes membres réunis depuis vingt-heures par une contraction violente. Les prisonniers m'adressèrent quelques questions ; j'y répondis.

— Il parle, dirent-ils ;

et, aussitôt, les uns de m'apporter du thé, les autres du fruit. En moins d'une demi-heure je bus plus de trente tasses de thé et je mangeai un ou deux des fruits qu'ils m'avaient offerts. On m'introduisit bientôt dans la salle qui servait de logement aux prisonniers, et l'on m'y coucha sur un lit de camp que l'on avait couvert d'un feutre. Ma chaîne, pour me gêner moins, fut, par le milieu de sa longueur, suspendue au plafond.

La salle dans laquelle j'avais été conduit était longue d'environ 15 mètres, large de 5, bordée sur ses deux faces les plus longues de lits de camp. En face de la porte, située au centre d'un des grands côtés, couchaient les gardiens ; à gauche, en entrant, les condamnés sans chaînes. C'est de ce côté que l'on m'avait mis. Le côté droit, moins honorable aux yeux des Chinois, était réservé aux enchaînés. Ceux-ci dormaient sur le bois, les autres sur des matelas qui leur appartenaient. Ceux-ci recevaient du gouvernement une pâture insuffisante consistant en riz avarié ou en bouillie de sorgho ; ceux-là se nourrissaient à leurs frais ou à ceux d'un prisonnier chargé de la cuisine et auquel cette prestation était comptée à un certain taux de jours et de mois dont le temps de sa captivité devait être diminué. Notre porte ouvrait sur une cour de dimensions à peu près égales à la prison, laquelle n'avait qu'un étage et n'était fermée, sur la cour, que par un mur de quatre pieds de haut et des barreaux de bois. À un bout de cette cour, sur la gauche, en sortant de la prison, se trouvait

une petite chapelle bouddhiste ; à droite se trouvait la cuisine ; entre la cuisine et contre l'un des petits côtés du bâtiment principal, se trouvait une petite cour servant de latrines à tous les prisonniers et contre les murs de laquelle s'asseyaient pendant le jour les enchaînés, admis seulement de nuit dans la prison. À peine couché sur le lit de camp, je m'endormis ; je dormis p.341 longtemps, Pendant les quatre premiers jours, je ne pus manger que quelques fruits offerts par les prisonniers. C'est au bout d'une dizaine de jours seulement que je pus faire quelques pas sans être soutenu. Dès le second jour mes mains me causèrent une douleur insupportable ; j'avais quelques autres blessures assez légères, mais je ne me les rappelais que lorsqu'elles étaient atteintes par quelque choc. J'avais bien dormi la première nuit ; mais, pendant les vingt jours et les vingt nuits qui suivirent, mes mains me permirent peu de sommeil. Je passais la nuit comme le jour sur mon lit de camp, tantôt accroupi, les mains appuyées sur les genoux, tantôt couché et les mains au-dessus de la tête. Mes vêtements, mon visage étaient couverts d'un pus infect. Les phlyctènes tombèrent, mais, bientôt, mes mains ne furent plus qu'une plaie. Assiégé par les mouches, les vers s'y mirent. Un médecin chinois, petit vieillard à l'œil fin et spirituel, qui était venu me voir par curiosité, mit sur mes plaies une poudre qui paraissait contenir de la myrrhe. Cette poudre fit disparaître les vers. Il écrivit une petite ordonnance et laissa quelques sapèques à l'aide desquels on acheta un peu d'une huile épaisse et jaunâtre appelée hoang-yeou-kao, avec laquelle les prisonniers purent me faire deux pansements. Malheureusement, je n'avais pas un morceau de toile pour couvrir mes plaies ; Un prisonnier m'apporta une petite loque bleue que pendant quinze jours je promenai d'une main à l'autre. Les prisonniers étaient en général pleins d'attentions pour moi ; sans leur assistance, je n'aurais pu ni boire ni manger, ni faire un pas. De jour et de nuit, je les trouvais disposés à me rendre tous les services.

La nourriture qui m'était allouée était aussi misérable qu'insuffisante. C'était une tasse de riz détestable et quelques queues d'oignons salées le matin et le soir. Je souffrais continuellement de la faim. Quelques enfants bien sages, dont ma vue était la récompense, des visiteurs musulmans avec lesquels j'avais parlé du Coran, m'apportèrent des fruits et des gâteaux. Des prisonniers m'en

donnaient aussi de temps à autre ou partageaient avec moi leur pitance. Tous n'avaient cependant pas pour moi la même bienveillance. Un jour que l'on m'avait, pour quelques instants, fait asseoir dans la cour, un enchaîné que je n'avais point encore vu et qui était arrivé du même jour vint, comme faisaient les autres, regarder mes bottes, palper mes vêtements. Il me fixa du regard.

— Sais-tu, me dit-il, qui je suis ?

— Je n'en sais rien, répondis-je.

— Eh bien ! je suis un voleur de grande route, un homme qui tue les autres. Si jamais tu as encore de l'argent, j'espère te rencontrer sur quelque chemin.

— Ah ! lui dis-je, si j'étais sur un chemin et libre, il me serait bien indifférent de t'y rencontrer.

Cette réponse fit rire ceux qui nous écoutaient.

p.342 Le haut bout de la prison était tenu par sept mandarins dégradés et condamnés pour divers crimes. Mon meilleur ami était un jeune homme de vingt-deux ans, enfermé depuis deux ans pour avoir tué un homme qui faisait la cour à sa maîtresse. Sa mère, qui pouvait avoir cinquante ans, venait le voir de temps à autre. L'affection de ces deux malheureux l'un pour l'autre avait quelque chose de touchant. Il y avait aussi là un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, qui était pour moi d'une extrême complaisance. Un jour que nous étions seuls dans la salle commune, il se départit du silence qui lui était habituel :

— Il y a vingt-sept ans, me dit-il, que je suis ici.

— Qu'avais-tu fait pour y venir ?

— J'avais introduit du plomb dans des lingots d'argent. Y a-t-il en France des gens qui en fassent autant ?

— Il y en a eu, lui dis-je.

Il se mit à rire silencieusement et regarda ses pieds, ce qui était son attitude ordinaire lorsqu'il n'avait pas la distraction de me servir. Je repris la conversation.

— Comment s'appelle le lieu où nous sommes, lui dis-je.

— Il s'appelle Cheng-pou (ministère de la Justice) me répondit-il.

C'était aussi le nom de la prison du tribunal criminel. N'en sachant rien, je crus que c'était celui d'une ville ou d'un village, bien que nous fussions à Pékin. Il me dit ensuite que la prison où nous étions comptait neuf chambrées pareilles à la nôtre, et que le nombre des condamnés, qui s'y était élevé quelquefois à sept cents, était pour le moment de quatre cents seulement. Il finit en m'engageant à me confier à Bouddha et à répéter de temps à autre l'invocation sacrée : A-mi-to-fo !

Deux fois je fus interrogé par un mandarin à bouton bleu clair. Après m'avoir regardé un instant, se tournant vers deux mandarins d'un rang moins élevé qui l'accompagnaient, il leur dit, en me montrant :

— Voilà encore un de ces rebelles à longs cheveux (longue laine) qui viennent de la province de Canton.

— Je ne viens pas de la province de Canton, répondis-je, et je ne suis pas rebelle, n'étant pas sujet de votre Empereur.

Le mandarin feignit de ne pas entendre ma réponse ;

Après m'avoir demandé mon nom et mon rang, le mandarin me demanda si je n'étais pas Russe. Je répondis que j'étais Français. Il me demanda alors combien les Russes et les Américains avaient amené de troupes. Je répondis que, n'étant point en guerre avec la Chine, ils n'en avaient point amené ; il voulut savoir le nom de l'Empereur qu'il qualifiait de prince des Français, par qui il avait été nommé, s'il tenait ses pouvoirs du chef du Céleste Empire, s'il portait un bouton de mandarin ; enfin s'il viendrait en Chine. Je répondis à ces questions que l'empereur des Français, qui pouvait armer 800.000 hommes, tenait son pouvoir de Dieu et de son peuple, et qu'il ne viendrait point en Chine, devant rester dans son p.343 pays pour le défendre par lui-même s'il était jamais attaqué. Cette observation à l'adresse du jeune empereur chinois, qui ne sait monter à cheval que pour prendre la fuite, passa inaperçue, parce que leur empereur est, pour les Chinois, un personnage trop élevé pour qu'ils puissent se le figurer combattant lui-même et exposant sa propre vie. Le mandarin me demanda si j'étais musulman ; pourquoi l'on avait trouvé chez moi des livres musulmans ; pourquoi,

sur ma route, j'avais visité les mosquées. Il me parut qu'il était disposé à croire que je m'étais mis en relations avec les musulmans afin de les soulever. Je répondis que j'appartenais à la religion du Tien-chou (Seigneur du Ciel) et que l'histoire de l'islamisme en Chine était le seul intérêt qui m'avait amené à visiter les mosquées. Il me demanda ensuite combien nous avions de troupes marchant sur Pékin et combien de temps nos troupes avaient mis pour venir d'Europe. Je lui dis que nous avions 20.000 hommes en marche, qu'ils s'augmentaient de fréquents renforts, et que le trajet d'Europe en Chine s'effectuant en deux mois, nous aurions bientôt ici 60.000 hommes, tant chrétiens que musulmans. La mention des musulmans fit faire une grimace à mon interrogateur. Aussi, bien qu'il m'eût parfaitement compris, se tourna-t-il vers ses deux acolytes pour leur dire qu'il ne pouvait comprendre un mot de ce que je venais de lui dire. Ceux-ci déclarèrent immédiatement qu'ils ne comprenaient rien non plus. On me questionna sur le nom et le rang des généraux ambassadeurs, etc. On me dit que pour un mandarin de rang élevé je n'étais pas très bien vêtu. Je fis observer que mes vêtements d'étoffe blanche étaient déchirés et souillés par le fait de ma capture. Je ne pus m'empêcher d'ajouter que, peu de jours auparavant, j'avais de nombreux domestiques, des bagages considérables, des voitures, des chevaux, des mulets ; que l'on m'avait tout enlevé, que l'on m'avait estropié les mains, que l'on m'avait chargé de fers, mêlé à des criminels ; que notre général, agissant d'après d'autres principes, avait, au fort du Peï-ho, rendu leur liberté à 3.600 soldats chinois pris les armes à la main. On me demanda quelle était ma mission et si je ne tenais pas à la diplomatie.

Je répondis que j'y avais un rang, mais que je n'en exerçais pas les fonctions ; que mon souverain m'avait envoyé pour étudier les coutumes de la Chine ; que chaque peuple avait sa spécialité ; que les Chinois faisaient bien la porcelaine, les Européens fabriquaient bien le verre ; que les Chinois ne pouvaient construire nos montres ni nos machines ; que nous leur avions pris le sorgho ; qu'eux-mêmes pourraient gagner à nous mieux connaître ; que je me proposais de voyager en Chine, non point déguisé comme un conspirateur, mais à visage découvert, avec une suite convenable et accompagné par des p.344 officiers désignés par le gouvernement

chinois ; que mon but n'avait rien de caché ni de criminel, et que ma mission, si elle était bien comprise par ceux qui gouvernaient le Céleste Empire, leur serait peut-être même plus utile qu'elle ne pourrait peut-être l'être à mon propre pays. Le mandarin dit que les explications que je venais de donner montraient un homme intelligent. Il me demanda si je fumais de l'opium. Je lui dis que non ; ce que je pensais de cette pratique : que je la regardais comme mauvaise ; pourquoi alors je vendais de l'opium : que je n'en avais jamais vendu, que l'on n'en récoltait pas dans mon pays, que les Français n'en faisaient pas le commerce.

Le quatorzième jour après mon entrée au Cheng-pou, on me conduisit devant un nouveau mandarin à bouton bleu clair qui s'exprimait avec beaucoup de politesse. Il me dit qu'il regrettait qu'on m'eût traité d'une façon peu convenable, que je le serais mieux à l'avenir ; que j'allais être le prisonnier de Wan-ye, que j'allais être conduit au Kao-myao. Il fit enlever mes fers et me fit monter en voiture. Je traversai de nouveau la ville tartare ; j'en franchis l'enceinte, et, suivi d'une foule compacte mais silencieuse, j'atteignis le Kao-myao, où j'avais été précédé la veille par MM. Parkes et Loch ; les trois soldats et le Sikhe, dont j'ai parlé plus haut, y furent menés deux ou trois jours plus tard. J'y fus placé seul, dans une petite chapelle de côté ornée de quelques idoles, renfermant un cercueil enveloppé de papier peint et proprement meublée pour me recevoir ; j'étais servi par deux gardiens.

Dès le lendemain de mon arrivée au Kao-myao, le mandarin qui m'y avait fait conduire vint s'informer de la façon dont je m'y trouvais. Il me dit que je pouvais demander ce que je voulais, comme du tabac. Je ne demandai rien, quoique la privation du tabac me fût désagréable. Il m'envoya des vêtements chinois ; l'on m'en revêtit après m'avoir enlevé les miens que je gardais depuis quinze jours, souillés de toutes sortes d'ordures et remplis de vermine. On ne songea pas à prendre soin de mes plaies. Sous le rapport de la nourriture, j'étais aussi bien traité que je l'avais été chez Tchang, mandarin de première classe, chez qui je demeurais à Tien-Tsin, ou que j'aurais pu l'être vivant à mes frais à la chinoise. En me levant on m'apportait une sorte de semoule sucrée ; dans le jour, on me servait des fruits et des gâteaux. Mes deux repas se composaient

également de six hors-d'œuvre et de huit plats, deux grands et six petits : canards bouillis, jambon aux choux, viandes de mouton et de bœuf, estomacs de poissons, holothuries, haricots verts, etc.

Dans ma nouvelle prison, je fus visité deux fois par un mandarin du second rang, ancien Yue-haï de Canton, nommé p.345 Hen-ki. Il fut pour moi d'une politesse extrême, m'apporta quatre corbeilles de magnifiques fruits et de gâteaux excellents. Il m'annonça que je serais bientôt libre. Je le remerciai froidement, pensant bien que ces bons offices n'avaient d'autres motifs que la peur. Il m'invita à écrire au camp pour demander des effets et faire savoir que j'étais bien traité ; je finis par céder à ses instances, et, à l'aide d'un pinceau placé dans ma bouche, je traçai quelques mots pour demander quelque argent que je voulais donner à mes gardiens et des effets ; j'ajoutai que j'étais bien traité depuis deux jours. Cette lettre fut montrée à M. Parkes et ne fut point envoyée. Il y avait sept jours que j'étais à Kao-myao, quand, un matin, au moment où je venais de me lever, un vieux gardien, grand fumeur d'opium, mais fort bon homme, m'ayant frappé sur l'épaule, me dit à l'oreille :

— Je suis votre ami, et je suis content de pouvoir vous dire qu'aujourd'hui, après déjeuner, vous serez mis en liberté.

Vers les 2 heures, Hen-ki vint m'annoncer officiellement que j'allais être conduit auprès des miens et m'invita à monter en voiture. Je lui demandai si mon lettré et mon domestique seraient mis en liberté ; il me répondit par des paroles vagues : il était inutile d'insister auprès de lui. On m'avait rapporté mes effets ; ils n'avaient point été lavés. Je les revêtis néanmoins, ne voulant rien garder qui me vînt des Chinois. Je partis ; plusieurs autres voitures précédaient ou suivaient la mienne. La populace remplissait les rues, pareilles à celles que j'avais traversées déjà. Pékin n'est qu'un immense village. Le général Ignatief, ambassadeur russe, qui en a fait le plan, pense que sa population est au plus de 600.000 âmes. La foule était évidemment hostile, mais peut-être plus encore aux mandarins qu'à nous-mêmes. Les agents de police l'écartaient à coups de fouet. Nous franchîmes les portes de la ville ; nous longeâmes les murs, trouvâmes un petit faubourg à l'extrémité duquel on nous arrêta devant une petite pagode. Un Européen,

descendu d'une autre voiture, vint me demander mon nom ; il me dit qu'il était M. Loch, secrétaire de lord Elgin, et m'engagea à entrer dans la pagode, ou je verrais M. Parkes et où une collation nous attendait. Je le suivis. M. Parkes était pâle et fatigué : il avait évidemment beaucoup souffert ; c'est sous le pavillon parlementaire même qu'il avait été traîtreusement pris. Nos soldats, s'approchant de moi, me demandèrent avec anxiété ce qu'on allait encore faire d'eux.

— Mes enfants, leur dis-je, vous êtes libres ; nous touchons aux avant-postes anglais.

Ce fut alors une scène indescriptible, un embrassement général. Notre Sikhe, qui était là aussi, nous embrassa tous sans savoir de quoi il s'agissait.

Un mandarin d'un rang inférieur fut chargé de nous remettre au général en chef de l'armée anglaise. Quelques p.346 minutes plus tard, quatre habits rouges et quatre baïonnettes anglaises se dressaient devant nous. À cette vue, je sentis mon cœur inondé de joie. Ces quatre baïonnettes que je voyais se refermer derrière nous, c'était la porte de ma maison et, derrière, ma famille, mon pays, mes amis et cette armée française si chère à tous ceux qui ont partagé, ne fût-ce qu'un instant, ses rudes labeurs et ses nobles aspirations.

La bienveillance et la sympathie touchante avec lesquelles moi et mes compagnons d'infortune fûmes accueillis par lord Elgin, le général Hope Grant et leur entourage, ne s'effaceront jamais de mon souvenir.

En arrivant le lendemain au camp français, je me présentai d'abord au général en chef qui me reçut avec une extrême bienveillance.

Lorsque je donnais ces tristes détails au ministre de la Guerre, nous ne connaissions pas encore toutes les horreurs commises par ces misérables Tartares, qui nous appelaient des barbares ! C'était la crainte que nous eussions connaissance de ces affreux crimes qui empêchait le prince Kong de nous laisser communiquer avec les prisonniers.

Je reviens aux événements politiques qui se passaient devant Pékin. J'avais remarqué que, dans l'échange des dépêches diplomatiques entre le prince Kong et notre ambassadeur, le prince avait toujours eu soin de mettre le gouvernement chinois en dehors des concessions qu'il était obligé de nous faire. Ainsi pas un mot de lui qui pût constater que la remise de la porte Ngan-tin nous avait été faite au nom du gouvernement ; il semblait que les habitants seuls de la ville et de leur propre mouvement, nous avaient ouvert cette porte. Cette manière d'agir du prince Kong cachait-elle quelque nouvelle perfidie, ou n'était-elle que le résultat de cette coutume en Chine que le gouverneur d'une ville forte qui la rend à l'ennemi doit se tuer lui-même pour éviter de déshonorer ses ancêtres ? Pour sortir de ce doute je résolus de m'entendre avec le général en chef anglais, et, sous la date du 15 octobre je lui adressai la lettre ci-dessous :

Monsieur le général en chef, j'ai l'honneur de vous informer qu'ayant réfléchi sérieusement à la position actuelle de mes troupes, j'ai fait part à S. E. le baron Gros, de la nécessité dans p.347 laquelle je me trouverai de faire rentrer mon armée à Tien-Tsin dans le cas où les relations diplomatiques n'auraient amené aucune solution pacifique avant le 1er novembre prochain.

Il me paraît évident que si, avant cette époque, le gouvernement chinois n'a pas signé le traité dont il a accepté toutes les conditions, c'est qu'il y aura à craindre de sa part un nouvel acte de mauvaise foi, dans le but d'obtenir des délais qui nous conduiraient jusqu'aux froids, excessifs dans ce pays et qui pourraient compromettre le salut des armées alliées.

Je propose donc que MM. les ambassadeurs fixent un terme assez rapproché pour la signature du traité de paix et que, dans le cas où ils ne recevraient pas une réponse catégorique, nous nous réunissions pour nous entendre sur ce qu'il conviendrait de faire, mon intention bien arrêtée étant de me retirer sur Tien-Tsin le 1er novembre.

Parmi les mesures à prendre, en vue de la non-acceptation du traité par le gouvernement chinois, il en est une qui, selon, moi, offrirait la meilleure solution pour sortir de cette position équivoque dans laquelle nous nous trouvons.

Nous avons bien stipulé avec les habitants de Pékin que, s'ils nous livraient une porte de la ville, nous ne laisserions pas pénétrer notre armée dans leur capitale.

Cette porte nous a été livrée, mais vous remarquerez que le gouvernement chinois n'a figuré en rien dans cette convention, et qu'il a eu même soin de faire dire, par ses agents, qu'il n'avait donné aucun ordre à ce sujet. C'est donc au nom de la ville et non à celui du gouvernement que ladite porte nous a été remise ; aussi ne vous proposerai-je aucun acte hostile contre la ville, mais bien une mesure de guerre contre ce gouvernement déloyal.

Je voudrais que, tout en respectant la ville, nous menacions de faire une attaque directe contre le palais de l'Empereur, vis-à-vis duquel, nous n'avons pris aucun engagement.

Ce même jour 15, je reçus du baron Gros copie d'une lettre que le prince Kong lui écrivait à l'occasion de l'entrée de nos troupes dans la ville ; elle était ainsi conçue :

14 octobre 1860.

Je viens d'apprendre que les soldats de l'escorte de Votre Excellence sont entrés dans la-ville. La sage discipline qu'ils ont soin d'observer a ramené la tranquillité parmi la population et dissipé son inquiétude et ses craintes. Il est démontré que les intentions pacifiques de Votre Excellence sont sincères. Je suis p.348 heureux de le savoir et, de mon côté, je dois agir avec la même sincérité. J'ai donc donné l'ordre à Hen-Ki, directeur de l'arsenal, de s'entendre avec le délégué que Votre Excellence désignera pour régler tout ce qui est relatif à la signature de la convention préparée à Tien-Tsin et pour fixer le jour de l'échange des ratifications du traité de 1858, afin que je puisse tout faire préparer en conséquence. Si ces préparatifs étaient faits à la hâte, après l'entrée de Votre Excellence dans la ville, il serait à craindre que des dispositions convenables n'aient pas pu être prises, ce qui serait contraire à mes intentions.

En marge de cette lettre, l'ambassadeur français avait ajouté de sa main :

C'est après avoir reçu cette dépêche du prince Kong, que je lui ai fait remettre une note datée du 17 de ce mois. Lord Elgin lui a envoyé en même

temps la sienne, dont je n'ai pas encore une copie. Lord Elgin demande 300.000 taels (2.000.000 de francs) comme indemnité pour les victimes anglaises du 18 septembre. Il annonce la destruction du palais d'Été qui sera rasé. Il accorde jusqu'au 22 pour tout terminer et menace de détruire le palais de Pékin si on refuse d'accéder à ses demandes.

Baron Gros.

On voit, par cet aperçu des exigences de lord Elgin, qu'il approuvait la marche que, dans ma lettre du 15, je proposais au général Grant de suivre ; mais le caractère bouillant de l'ambassadeur britannique le portait aux exagérations et notre ambassadeur, le baron Gros, cherchait à le modérer, comme on peut le voir, par la lettre qu'il lui adressa le 16 et dont il m'avait envoyé copie ; elle était ainsi conçue :

Lamaserie de Kouang-tsin, le 18 octobre 1860.

Milord, j'ai reçu, hier au soir, votre projet pour le prince Kong, et, avec lui, une dépêche de ce même commissaire impérial, dépêche qui me semble nous ouvrir une porte pour sortir de la position délicate, dans laquelle nous nous trouvons.

Votre lettre exprime assurément, dans les termes les plus nobles, la plus vive indignation que Votre Excellence éprouve au sujet des traitements barbares qu'ont subis nos malheureux compatriotes, mais elle exige du gouvernement chinois des p.349 réparations que dans mon intime conviction, il ne *voudra* ni ne *pourra* jamais donner. Il aimera mieux mille fois tout abandonner, tout perdre, que de consacrer, par un monument expiatoire qu'il ferait élever chez lui, sa félonie, sa honte et sa faiblesse. Où irions-nous alors ?

Quant à la destruction du palais d'Été, site de campagne sans défense, elle aurait, à mon avis du moins, un tel caractère de vengeance inutile, puisque malheureusement elle ne pourrait remédier à aucune des cruelles infortunes que nous déplorons, que nous devrions ne pas y songer, et il me semble qu'aux yeux de l'Europe comme pour les peuples de la Chine, la destruction totale du palais de Pékin, après en avoir enlevé les archives, palais qui, dans la capitale, est le siège de la puissance souveraine, serait un acte expiatoire plus saisissant que l'incendie d'une maison de plaisance. Ce serait là ce que je conseillerais aux commandants en chef de faire immédiatement si j'étais

consulté par eux, et si, contre toute probabilité maintenant, nous devions quitter Pékin sans avoir atteint le but qui nous a été signalé par nos gouvernements.

Je suis convaincu que nous pouvons finir en peu de jours, si vous ne parlez pas, dans votre lettre à Kong, de la destruction de Yuan-ming-yuan, et des actes expiatoires que le gouvernement chinois devra faire à Tien-Tsin. Toutes les autres conditions que vous imposez, comme celles que je stipule, seront acceptées, je le crois du moins, et je serai heureux, je vous l'avoue, de sortir ainsi d'une impasse dans laquelle nous nous trouvons peut-être plus engagés qu'il ne faut.

Je réduirai de 500.000 taels à *300.000* le chiffre de l'indemnité à réclamer, et je fixe au 22 de ce mois, mais si cela vous convient, le délai accordé pour *tout* terminer ; il faut, je pense, que nos chiffres et nos dates s'accordent.

Je n'enverrai ma réponse que ce soir au prince Kong. J'ai réfléchi longtemps à notre position et à la solution que nous pouvons lui donner. Je n'en trouve pas de meilleure que celle que je vous propose. Les moyens dont nous pouvons disposer, la saison avancée qui, d'un instant à l'autre, peut rendre les routes impraticables, la manière dont les commandants en chef parlent de la situation, et la crainte surtout que nous devons avoir de faire fuir en Tartarie le prince Kong, la seule planche de salut qui nous reste pour franchir le fossé, me confirment dans mon opinion.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher lord Elgin, que je convertirai facilement ce billet en lettre officielle, si vous m'en exprimez le désir.

Si les négociations s'ouvrent, je chargerai M. de Bastard de les suivre avec Hen-Ki. Je désigne le yamoun que je voudrais avoir dans Pékin. Il y en a de beaux, m'assure-t-on, dans p.350 le voisinage et je serais heureux d'être logé près de vous. Nous campons trop loin l'un de l'autre depuis longtemps !

À la suite de cette communication que je reçus le 16 au matin je crus devoir insister pour qu'une réunion eût lieu le plus tôt possible entre les ambassadeurs et les généraux en chef. Il fut arrêté que cette réunion aurait lieu chez moi le même jour à 4 heures de l'après-midi ; ma maison avait été choisie comme la plus voisine des Anglais et de notre ambassadeur.

Dans la conférence qui eut lieu, le baron Gros combattit sérieusement le projet de Lord Elgin, qui persistait à vouloir détruire complètement ce qui restait encore debout du palais d'Été : le général Grant appuyait les projets de l'ambassadeur anglais, sauf l'érection à Tien-Tsin d'un monument destiné à perpétuer le souvenir honteux de la conduite du gouvernement chinois envers nos malheureux compatriotes, assassinés par suite d'un guet-apens. Rien ne fut donc bien arrêté dans cette réunion ; lord Elgin parut cependant ébranlé sur son projet de monument expiatoire, mais il tint bon sur celui d'achever la ruine de Yuang-ming-yuan.

Le lendemain 17, je reçus à ce propos une lettre du général Grant me rappelant que nos instructions nous recommandaient d'agir toujours ensemble et il me demandait si je voudrais, participer à la nouvelle expédition qu'il allait entreprendre le lendemain 18 contre le palais d'Été.

Le 17, je lui répondis la lettre suivante :

Devant Pékin le 17 octobre 1860.

J'ai mûrement réfléchi depuis ce matin à la proposition que vous me faites d'aller, de concert avec vous, incendier de nouveau le palais impérial de Yuang-ming-yuan, déjà à moitié détruit dans les journées des 7 et 8 octobre courant, tant par nos troupes que par les bandits chinois.

Pour satisfaire aux instructions que j'ai reçues, je crois devoir vous expliquer les motifs de mon refus de coopérer à une semblable expédition.

Elle me paraît d'abord dirigée par un esprit de vengeance contre l'acte de barbare perfidie commis envers nos malheureux compatriotes, et je ne vois pas que cette vengeance atteigne le but qu'elle se propose.

p.351 En second lieu, n'est-il pas à craindre que l'incendie allumé de nouveau à Yuang-ming-yuan ne jette la terreur dans l'esprit déjà peu rassuré du prince Kong et ne lui fasse abandonner les négociations entamées ? Dans ce cas, l'attaque du palais impérial de Pékin deviendrait une nécessité, et la perte de la dynastie actuelle la conséquence, ce qui serait diamétralement opposé aux instructions communes que nous avons reçues.

Par ces motifs, je crois, devoir, monsieur le général en chef, ne m'associer en aucune façon à l'œuvre que vous vous proposez d'accomplir, la considérant comme nuisible aux intérêts du gouvernement français.

Général de Montauban.

En même temps que j'écrivais cette lettre au général en chef anglais, j'adressai à notre ambassadeur une dépêche, en lui renvoyant les pièces qu'il m'avait communiquées et en y ajoutant un projet de proclamation aux habitants de Pékin ; ce dernier projet avait été débattu entre le général en chef anglais et moi. Voici la teneur de ma lettre au baron Gros :

Q. G. devant Pékin, le 17 octobre 1860,

Monsieur l'ambassadeur, j'ai l'honneur de vous faire ci-joint le renvoi des pièces dont vous avez bien voulu me donner communication et dont je vous demande une copie officielle.

Je partage complètement votre manière de voir sur toutes les questions que vous traitez, soit avec le prince Kong, soit avec l'ambassadeur d'Angleterre.

Je refuse nettement de participer à une nouvelle attaque contre le palais de Yuang-ming-yuan pour plusieurs raisons.

D'abord, cet acte ne pourrait être attribué qu'à une vengeance tout à fait insignifiante, puisqu'elle ne s'exercerait que sur des murs, déjà détruits en partie ; en second lieu, il tendrait à rompre les rapports nouveaux, qui viennent de s'établir entre les ambassadeurs et le prince Kong.

Ce dernier aperçu me paraît constituer un état de choses complètement opposé à nos instructions, car il entraînerait la destruction du palais impérial de Pékin, et, par suite, la ruine de la dynastie ; et, alors, en présence de qui nous trouverions-nous ?

Le général Grant sort de chez moi, où nous avons discuté le projet d'une proclamation, dont je vous envoie la minute.

Celle du général Grant parle de la destruction complète du palais de Yuang-ming-yuan ; je n'ai pas admis cette clause dans la mienne, mais je pense

qu'avant de lancer cette proclamation p.352 au peuple de Pékin, il convient d'attendre la réponse du prince Kong à nos demandes.

Le 23, cette proclamation sera opportune ; aujourd'hui, elle me semble prématurée.

Le général Grant me demande une nouvelle réunion des ambassadeurs et des généraux en chef ; je n'en vois pas la nécessité ; toutes ces réunions pour trancher une question aussi simple font traîner les affaires en longueur ; dans la circonstance présente, celle-ci peut se résumer ainsi, d'après notre note commune :

Ou le traité de paix signé le 23 octobre, ou la ville de Pékin envahie et le palais impérial détruit.

Général de Montauban

P.-S. — Ce que je redoute le plus, c'est la perte de temps dans les communications diplomatiques : aujourd'hui la température commence à devenir très mauvaise, et le vice-amiral me presse de revenir à Tien-Tsin.

Le baron Gros me répondit immédiatement par une lettre qui contenait ce post-scriptum :

P.-S. — Un prêtre chinois m'assure que l'un de ses confrères a vu, le jour de Pa-li-kiao, deux Européens prisonniers mis à mort et jetés dans le canal sous le grand pont de pierre.

Ce post-scriptum était trop d'accord avec les renseignements que j'avais reçus et dont j'ai déjà parlé pour qu'il me restât un doute sur le sort de l'abbé Duluc et du capitaine Brabezon. Néanmoins j'aurais voulu avoir une constatation légale de leur mort et à cet effet, je me fis amener le prêtre chinois qui assurait avoir été le témoin du meurtre ; Je l'interrogeai et il me raconta que les deux Européens paraissaient venir de Pékin, escortés par une troupe de Chinois, le jour même ou la bataille de Pa-li-kiao avait eu lieu ; qu'ils avaient été rencontrés par l'armée tartare qui fuyait, et que le général Chen-pao, blessé et porté en litière, les avait fait assassiner ; qu'on avait jeté leurs corps dans le canal, mais que leurs têtes coupées avaient été déposées dans un lieu qu'il avait très bien remarqué, près d'une pagode sur la route. Pour confirmer la vérité

de son récit, il me montra une mèche qu'il avait coupée de la barbe de l'un des deux individus tués. Je reconnus parfaitement que cette mèche devait provenir de p.353 la barbe longue et d'un noir très foncé de l'abbé Duluc ; M. Brabezon était blond. Je fis offrir au Chinois 80 piastres s'il voulait conduire un de mes officiers, avec une escorte suffisante, sur le lieu où il avait vu enfouir les têtes. Cet homme accepta mon offre et partit avec M. le capitaine Guerrier (je crois) et une escorte. Il se rendit sur la route de Pékin et fit faire des recherches sur le lieu qu'il indiqua. Mais déjà la terre avait été remuée, et, très probablement, quelque bête fauve avait emporté les têtes, à moins que les Chinois eux-mêmes ne les eussent portées à quelque mandarin pour toucher la récompense promise par le décret de l'Empereur.

Pour ne plus revenir sur cette affaire, je vais dire de suite qu'à ma rentrée en France, je reçus une bien triste lettre du père du capitaine Brabezon, qui se figurait que son fils n'avait pas été tué et qui me demandait des renseignements précis sur ce que je pouvais savoir à ce sujet. J'éprouvai un sentiment bien douloureux en lui faisant connaître la vérité ; mais il est bien difficile d'éteindre la parcelle d'espoir qui existe dans le cœur d'un père, et tout le monde a pu lire, dans les journaux de l'époque, que ce malheureux vieillard, ancien colonel de l'armée anglaise, était allé seul en Chine et avait parcouru tous les environs de Pa-li-kiao, recherchant partout son fils unique : on disait que son désespoir lui avait fait perdre la raison !

Je reprends la suite des communications diplomatiques pour la paix, en reproduisant la lettre que le baron Gros m'adressa le 18 octobre ; elle était datée de la lamaserie de Kouang-Tsin, et contenait ce qui suit :

Monsieur le général, j'ai fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour faire abandonner par lord Elgin le projet de destruction du palais d'Été et je n'ai pu y réussir. Vous avez vu, par la lettre que je lui ai écrite, que je me refusais à m'associer à un acte que je considérais comme inutile et dangereux. Je lui ai dit seulement que, si, comme mesure militaire, vous jugiez à propos de vous joindre au général Grant dans cette exécution, je n'aurais aucune observation à vous faire. Vous vous y êtes refusé, et j'en suis heureux : notre refus à l'un et à l'autre,

dans notre liberté d'action respective, est une protestation de fait et réelle, qui vaut mieux, selon moi, qu'un acte, tardif d'abord, et qui constaterait une dissidence entre les alliés, au moment où ils ont besoin de s'entendre.

Soyez bien persuadé qu'aux yeux de l'Europe, comme parmi les p.354 populations de la Chine, le beau rôle sera pour nous dans cette affaire.

Baron Gros.

L'incendie, allumé de nouveau par les Anglais à Yuang-ming-yuan, jeta vers 3 heures, dans les airs une flamme immense qui produisit un effet des plus bizarres, en projetant au loin ses flammes sur les derniers contreforts des montagnes de la Mongolie, déjà couvertes de glaces : le premier plan de ce tableau était rouge de flammes, et le fond blanc de neige.

M. le général en chef de l'armée anglaise crut devoir m'informer officiellement du nouvel incendie qu'il venait de faire allumer pour consommer la ruine du palais de Yuang-ming-yuan, Au nombre des raisons qu'il alléguait pour justifier l'acte qu'il venait de commettre, était celle-ci : que le gouvernement anglais ne regarderait pas comme suffisante la vengeance tirée de la mort des Anglais à la suite de l'acte de trahison du 18 octobre. J'ai déjà dit quelle était l'opinion du baron Gros et la mienne à ce sujet, et je me bornai à répondre au général Grant ce qui suit :

Monsieur le général en chef, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, en date de ce jour, relative au nouvel incendie du palais de Yuang-ming-yuan.

Je n'ai pas l'intention d'élever une polémique au sujet de l'acte qui vient d'être commis, contrairement à l'opinion de l'ambassadeur de France et à la mienne.

Nos gouvernements respectifs sont seuls appelés à juger nos actions, et j'ai l'espoir que le gouvernement français donnera une entière approbation à ma conduite dans cette circonstance, quels que soient les regrets qu'il éprouvera, comme moi, de l'acte déloyal qui nous a enlevé nos malheureux compatriotes.

Général de Montauban.

Ma correspondance officielle avec le baron Gros n'était pas interrompue et je recevais le 19 la lettre suivante et les pièces qui l'accompagnaient :

Lamaserie de Kouang-Tsin, le 19 octobre 1860, midi.

Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint la copie et ma traduction de huit documents que j'ai déjà eu p.355 l'honneur de vous communiquer confidentiellement. Ils constatent la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, et la divergence d'opinion qui a existé entre lord Elgin et moi au sujet de quelques mesures de rigueur à prendre contre le gouvernement chinois dans les circonstances actuelles.

Je suis heureux de voir, monsieur le général, que votre manière d'envisager la question est conforme à la mienne et je me félicite d'avoir vu mon collègue céder, quoique avec une peine extrême, à quelques-unes des observations que j'ai cru devoir lui adresser.

Le bruit s'accrédite en ville que l'Empereur est mort et que son frère Kong aurait quelque idée de lui succéder, s'il était soutenu par les membres du conseil suprême ou par les alliés ; je ne vous donne ces rumeurs que pour ce qu'elles valent.

Je sais que le ministre russe, consulté sur ce qu'il y avait à faire, a conseillé de céder immédiatement et sans arrière-pensée aux exigences des ambassadeurs, et l'on m'assure que l'on a réuni les fonds demandés pour indemniser les victimes de l'odieux attentat du 18 septembre. On m'annonce également une réponse de Kong dans la journée. Si elle arrive à temps, pour qu'on puisse en faire connaître le contenu à Paris par le courrier de ce soir, je vous le communiquerai sans perte de temps.

Baron Gros.

Parmi les huit documents officiels qui accompagnaient cette lettre, il en existait six dont j'ai déjà donné connaissance par ma correspondance avec notre ambassadeur ; les autres étaient relatifs au désaccord qui s'était élevé entre les ambassadeurs au sujet des mesures à prendre avec le prince Kong pour assurer la paix. Voici quelle était la note que lord Elgin proposait :

16 octobre 1860.

Le soussigné, etc., etc..., a reçu la dépêche que S. A. I. le prince Kong lui a fait l'honneur de lui écrire le 12 de ce mois, et, comme cette dépêche répond principalement à une communication adressée à Son Altesse Impériale par le commandant en chef des forces de S. M. Britannique, le soussigné a transmis une copie de ce document à cet officier général afin qu'il puisse agir comme il jugera convenable.

Il est inutile que le soussigné réponde à cette partie de la dépêche qui se rapporte à l'attaque de Yuang-min-yuan et aux autres opérations militaires qui ont rapproché de la capitale les troupes françaises et anglaises. Le soussigné rappellera p.356 seulement à Son Altesse Impériale que cette marche a été motivée par le refus du gouvernement chinois d'accéder aux conditions de paix offertes par le soussigné, en premier lieu à Tien-Tsin et ensuite à Toung-tchéou, et parce que, dans cette dernière circonstance, ce refus a été accompagné d'un acte de barbare perfidie, sans exemple dans l'histoire des peuples.

Le commandant en chef a prévenu le soussigné qu'il n'avait à faire aucune attention à cette partie de la dépêche, dans laquelle Son Altesse Impériale demande qu'on lui fasse connaître à quelles conditions la porte de la ville sera remise aux alliés. Cette porte a été remise sans conditions, et il est évident que si le prince n'avait pas adhéré à cette remise, la ville aurait été assaillie et prise.

Le soussigné doit encore prévenir Son Altesse Impériale que la lettre que lui a écrite le commandant en chef pour lui demander la remise de cette porte l'a été avant que l'on connût la manière dont les sujets anglais et français avaient été traités, en violation de leur drapeau parlementaire, le 18 du mois dernier, et qu'il n'avait alors d'autre rapport, à ce sujet, que la dépêche dans laquelle Son Altesse Impériale assurait à plusieurs reprises que les prisonniers n'avaient reçu aucun mauvais traitement et qu'ils étaient logés convenablement et entourés d'égards.

Des renseignements reçus depuis cette époque prouvent qu'au moment même où cette assurance était donnée, plusieurs des sujets de S. M. Britannique, qui n'avaient pas été pris en combattant mais qui avaient été arrêtés et garrottés alors qu'ils n'opposaient aucune résistance, se croyant protégés par leur drapeau parlementaire, sont morts des suites des traitements barbares qu'on leur avait infligés dans la prison.

Le soussigné doit rappeler à Son Altesse Impériale que, dans la première communication qu'il a eu l'honneur de lui adresser, il l'a prévenu que la suspension des hostilités et la reprise des négociations pour ramener la paix ne pourraient avoir lieu, tant que les sujets de S. M. Britannique qui étaient encore absents n'auraient pas reparu. Le soussigné a toujours confirmé cette déclaration.

Comment cette condition, que le soussigné a toujours présentée comme étant indispensable à remplir pour pouvoir rétablir la paix et entamer les négociations, a-t-elle été exécutée par le prince Kong et par le gouvernement qu'il représente ? Sur les 37 sujets anglais et français, arrêtés contre les lois de l'honneur et contre le droit des gens, 19 seulement ont été rendus vivants, et tous portent sur leur personne des traces, plus ou moins profondes, des traitements indignes qu'ils ont subis. Ils ont été barbarement sacrifiés et dans des circonstances que le soussigné ne pourrait flétrir qu'en se servant p.357 d'expressions qui ne doivent pas trouver place dans une dépêche comme celle-ci.

Tant que ce forfait n'aura pas été expié, la paix entre le gouvernement britannique et la dynastie qui règne aujourd'hui sur la Chine ne pourra être faite.

Voici donc les conditions dont l'acceptation immédiate peut seule sauver le gouvernement chinois du danger qui plane sur lui. Ce qui reste du palais de Yuang-ming-yuan qui semble avoir été le lieu dans lequel des sujets anglais et français ont été victimes des plus abominables cruautés, sera rasé jusqu'au sol. Cette condition n'a pas besoin d'être acceptée par Son Altesse Impériale : elle sera mise immédiatement à exécution par le commandant en chef.

Une somme de 300.000 taels sera versée de suite entre les mains des officiers que le soussigné désignera à cet effet, et cette somme sera répartie de la manière suivante : 30.000 taels seront donnés à la famille de chaque officier illégalement arrêté et qui n'a pas encore reparu ; 3.000 taels seront donnés à la famille de chaque soldat dans la même catégorie ; 5.000 seront alloués à chaque officier illégalement arrêté et jeté dans la prison commune ; 500 seront donnés à chaque soldat traité de la même manière.

Des officiers chinois seront désignés par leur gouvernement pour accompagner à Tien-Tsin les restes des victimes de ces assassinats jusqu'à Tien-Tsin, et il sera élevé dans cette ville et aux frais du gouvernement chinois un monument sur lequel on pourra lire les circonstances dans lesquelles ces

infortunés ont été pris et sacrifiés, ainsi que les sommes que le gouvernement a été requis de donner pour expier cet acte de perfidie et de cruauté.

La signature de la convention préparée à Tien-Tsin, telle qu'elle a été convenue, sauf cependant la faculté qui sera donnée aux armées de la France et de l'Angleterre de séjourner à Tien-Tsin, si les commandants en chef le veulent, jusqu'au moment où toutes les indemnités stipulées par les conventions seront payées, aura lieu immédiatement. Yuang-ming-yuan sera rasé tout de suite.

Si, dans les quarante-huit heures qui suivront la remise de cette note à la porte occupée par les alliés, le prince Kong n'annonce pas au soussigné que la somme demandée comme indemnité à répartir entre les sujets anglais et français, qui ont été maltraités ou sacrifiés, sera remise le jour suivant et qu'il a des pleins pouvoirs pour signer sans délai la convention modifiée et pour procéder ensuite à l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsin, le soussigné en donnera avis au commandant en chef pour qu'il agisse en conséquence. Le soussigné doit aussi prévenir le prince Kong qu'il s'adressera en p.358 même temps au commandant en chef des forces navales de S. M. Britannique et il doit rappeler à Son Altesse Impériale que les revenus de la douane de Canton sont perçus en ce moment au profit du gouvernement suprême de la Chine, bien que cette ville soit occupée par les alliés. Il doit lui dire aussi que ce sont les forces militaires des alliés qui, récemment, ont empêché Shanghaï de tomber entre les mains des rebelles, et que les jonques qui portent le riz et les tributs à Pékin ont pu passer sans être inquiétées, bien que la mer et les rivières soient au pouvoir des forces alliées. Si la paix n'est pas immédiatement conclue, cet état de choses cessera et le soussigné demandera aux commandants en chef des forces de terre et de mer de prendre les mesures nécessaires pour percevoir par la force les indemnités que le gouvernement chinois doit payer à l'Angleterre pour couvrir des dépenses que cette puissance a dû faire par suite de la conduite du gouvernement chinois.

Cette note portait en marge l'annotation ci-jointe du baron Gros :

Lord Elgin abandonne cette note et en fera une autre ; il renonce à la destruction du palais d'Été et à l'érection d'un monument expiatoire à Tien-Tsin ; il voudrait que, pour bien constater que nous sommes maîtres de Pékin, on s'emparât, avant de traiter, du palais impérial. J'aime mieux cela que la première menace, mais je voudrais que le palais ne fût pris que si on refuse nos demandes.

Lord Elgin, en réponse à une note du baron Gros, écrivit en effet :

Le 16 octobre 1860.

Mon cher baron, j'ai lu attentivement la note que vous m'avez remise aujourd'hui et qui présente quelques objections à la réponse que je comptais adresser au prince Kong.

Je consens à omettre la clause relative à l'accompagnement par des officiers chinois des restes des malheureuses victimes jusqu'à Tien-Tsin et à l'érection d'un monument expiatoire aux frais du gouvernement chinois dans cette ville, mais je n'abandonne pas la clause relative à la destruction du palais de Yuang-ming-yuan. Je demanderai 300.000 taels pour indemniser les Anglais qui ont souffert et les familles de ceux qui ont été sacrifiés. Je dirai à Kong que si je ne reçois pas le 20, avant midi, une lettre de lui qui m'annonce que cette somme sera payée le 22 et qu'il sera prêt à signer la convention et à échanger p.359 les ratifications de Tien-Tsin le 23, je demanderai au général en chef de détruire le palais impérial de Pékin.

Sans doute ces mesures peuvent vous paraître barbares mais nous avons à traiter avec un misérable despote et nous devons lui faire sentir que la responsabilité des actes qu'il a commis ou qu'il a sanctionnés doit tomber sur lui.

Elgin.

Le baron Gros répondit immédiatement à cette communication :

Lamaserie de Kouang-tsin,

le 17 octobre 1860, 8 heures du matin.

Mon cher lord Elgin, je vous demande une heure pour répondre au billet que je reçois de vous à l'instant même. La position est trop sérieuse pour ne pas la sonder jusqu'à fond.

À première vue, j'aime mieux votre projet d'aujourd'hui que celui d'hier qui avait déjà bien modifié votre lettre au prince.

L'abandon de la clause du monument expiatoire à Tien-Tsin est sage et me convient tout à fait. La destruction du palais de Pékin, non pas avant toute tentative d'arrangement, comme il en était question hier, mais dans le cas, seulement, où rien n'aurait était terminé dans le délai fixé, rentre

complètement dans mes idées. Quant à la démolition de Yuang-ming-yuan, elle me répugne et je ne voudrais pas en parler au prince Kong.

Mais si le général de Montauban veut y prendre part, je n'aurai certainement aucune observation à lui faire. Le palais d'Été a été le théâtre des horreurs dont nous avons à demander l'expiation.

J'exigerai 200.000 taels pour indemniser les victimes françaises du 18 septembre, et je fixerai au 23 de ce mois le délai fatal pour tout terminer.

J'aurai donc peu de choses à changer à ma lettre à Kong, mais nous n'avons pas une heure à perdre, et je désire vivement que cette réponse lui arrive dans la journée.

Je persiste à lui demander une copie de ses pleins pouvoirs ; peut-être n'en a-t-il pas ?

Ne vaudrait-il pas mieux, en le menaçant, ne pas préciser la destruction du palais de Pékin ? Ne serait-ce pas lui donner le temps de faire enlever les archives que de le prévenir d'avance ?

Si les secrétaires respectifs doivent se réunir, ne pourrions-nous pas choisir un terrain neutre, la mission russe, par exemple, si elle y consentait.

Baron Gros.

p.360 Cette correspondance entre les deux ambassadeurs, dans laquelle lord Elgin se montrait si hostile au gouvernement tartare, donnait lieu à accréditer certains bruits qui couraient dans l'armée française et dont j'ai déjà parlé : on disait que le gouvernement anglais ne demandait pas mieux que de renverser la dynastie tartare, afin de lui substituer un nouvel empereur qui ferait de Nankin ancienne capitale du Sud, le siège de la puissance. Il devait, toujours d'après les bruits en circulation, résulter de cette combinaison un déplacement d'influence en faveur du gouvernement anglais qui, de Hong-Kong, aurait la haute main sur Nankin, où ses navires arriveraient facilement par le Yang-tsé-kiang.

Ce qui pouvait donner quelque consistance à ce bruit, c'est que, depuis le commencement de la campagne, le général russe Ignatief, aide de camp de l'Empereur, avait toujours eu avec nous d'excellentes relations qu'il n'avait pas eues avec les Anglais, et que, depuis le rôle

plus actif de la diplomatie à Pékin, il avait été l'intermédiaire des propositions entre notre ambassadeur et le prince Kong, qu'il pressait vivement de conclure la paix. On sait quelles sont les vues de la Russie pour se rapprocher de la Chine. Les apparences étaient donc de nature à faire naître de telles suppositions.

Le 18, je reprenais ma correspondance avec le ministre de la Guerre, en lui rendant compte des événements et de mes appréciations ; je lui écrivais ce qui suit :

Monsieur le ministre, depuis ma dernière lettre, j'ai reçu du colonel Théologue, que j'ai laissé à Tien-Tsin comme commandant supérieur, l'annonce de la mort de deux officiers que je regrette beaucoup et qui tous deux ont succombé à la même maladie, la dysenterie ; ce sont MM. Livet, colonel de génie, et M. Marie, capitaine d'artillerie.

J'ai reçu ce matin trois nouveaux cercueils : ce sont ceux de M. Dubut et de deux soldats ; il ne reste donc plus que l'abbé Duluc, mais j'ai appris sa mort d'une manière qui, pour n'être pas officielle, ne laisse cependant aucun doute. Ainsi, deux Sikhes prisonniers avec M. Brabezon, capitaine d'artillerie anglaise, et l'abbé Duluc, ont déclaré, qu'entre Toung-tchéou et Pékin ces deux messieurs avaient été envoyés le 21 septembre sur Toung-tchéou ; un prêtre chinois catholique déclare que, le même jour, il a rencontré deux Européens qui, étant tombés au milieu des fuyards de la bataille, avaient été p.361 massacrés par ceux-ci, leurs têtes coupées et les corps jetés dans le canal ; cette coïncidence ne permet donc plus de doutes sur le sort de M. Brabezon et de l'abbé Duluc.

Ainsi, monsieur le maréchal, des 26 prisonniers anglais 13 sont morts et 13 rentrés ; chez nous, sur 13, 7 sont morts et 6 revenus ; le hasard a voulu que la proportion fût la même à peu près.

Hier a eu lieu, dans le cimetière russe, l'enterrement des Anglais victimes du guet-apens du 18 septembre ; nous y avons assisté, malgré un froid des plus rigoureux ; aujourd'hui, projetant un prochain enterrement des nôtres, je saisis cette occasion pour faire venir de Pékin chez moi deux mandarins, d'un grade élevé, pour leur dire que je savais leur respect pour les morts, et que je désirais faire enterrer nos compatriotes dans l'ancien cimetière français que l'Empereur avait autrefois concédé aux missionnaires catholiques ; ce cimetière est hors de la ville.

Ils m'ont affirmé que rien n'était plus convenable, et qu'ils allaient en faire la demande au prince Kong.

On m'apprend à l'instant, *3 heures*, que les Anglais, partis ce matin, ont mis à exécution leur projet d'incendie, que toutes les magnifiques pagodes, dont j'avais admiré le merveilleux travail, sont en ce moment la proie des flammes : vengeance peu digne d'une nation civilisée, car elle détruit des objets d'admiration et qui ont été respectés par plusieurs siècles. Je m'arrête pour aujourd'hui dans ma correspondance, monsieur le maréchal ; le courrier partant demain, j'aurai l'honneur de vous informer de ce qui se passera de nouveau jusque-là.

19 octobre. — La situation vient encore de se compliquer, et il semble, en vérité, que les Anglais tiendraient à justifier le bruit, auquel, pour mon compte, je ne crois pas, qu'ils veulent détrôner la dynastie tartare.

Le général Grant sort de chez moi où il est venu me proposer d'attaquer demain la résidence impériale de Pékin, malgré que le baron Gros soit convenu d'attendre jusqu'au 23 pour l'acceptation par le prince Kong de toutes les propositions. Cherchant à interpréter cette convention, dans le sens le plus étroit, les Anglais prétendent que l'on doit attaquer demain.

J'ai formellement déclaré au général en chef des forces britanniques que le baron Gros ayant donné jusqu'au 23 pour l'acceptation des conditions, jusque-là rien ne devait être tenté contre la ville ; du reste, les Chinois paraissent, eux-mêmes, pressés d'en finir, car ils ont fait dire qu'ils tenaient prêts les 500.000 taels destines à l'indemnité demandée ; ils n'ont donc plus qu'à écrire qu'ils acceptent toutes les conditions ; si quelque chose est terminé demain avant 9 heures, qui est p.362 l'heure fixée pour le départ du courrier, j'en informerai Votre Excellence.

20 octobre. — Comme j'avais refusé formellement au général Grant d'attaquer avant le 23 et que j'avais déclaré nettement que je m'opposerais à toute attaque avant l'époque fixée, il m'a fait dire, hier soir, avec sa loyauté habituelle, qu'il attendrait le 23.

Il est 8 heures, monsieur le maréchal ; le courrier part à 9 heures et je reçois à l'instant une lettre du baron Gros, dont je vous envoie ci-joint copie.

Les choses ont donc changé d'aspect, et je ne crois pas devoir mettre en doute la conclusion de la paix, ce qui ne me paraît pas satisfaire complètement

lord Elgin, qui aurait voulu pouvoir tirer du gouvernement chinois une vengeance plus éclatante de sa conduite perfide !

Général de Montauban.

Voici la lettre du baron Gros dont j'envoyais copie au ministre de la Guerre. Le lecteur remarquera que, dans cette dépêche, je n'ai pas hésité à faire connaître à mon gouvernement jusqu'où j'avais poussé le respect de la parole donnée dans les négociations, puisque j'engageais ma responsabilité au point de m'opposer, s'il l'eût fallu, à l'entreprise inopportune de nos alliés. Les événements ont heureusement justifié mes prévisions ; la dépêche suivante du baron Gros en fait foi :

20 octobre à 7 heures du matin.

Monsieur le général, je m'empresse de vous envoyer de bonnes nouvelles ; un message du général Ignatief m'a été remis cette nuit à 2 heures.

Le prince Kong cède tout sans condition et, de son propre mouvement, dégrade San-ko-li-tsin et Chouï-line, les deux commandants en chef qui avaient été les instigateurs de l'abominable attentat du 18 septembre.

J'ai eu, hier au soir, une longue conférence avec lord Elgin, avant de savoir le dénouement, si heureux, à mon avis, dont je vous donne connaissance.

Il avait été convenu entre nous, et sauf le consentement des commandants en chef, que si un refus nous était envoyé dans la journée du 20, ou si aucune réponse ne nous était envoyée, nous demanderions aux généraux d'agir dès le 21 mais non pas pour détruire et incendier le palais de Pékin, mais pour p.363 l'occuper militairement et l'évacuer en en emportant la *crème* des archives, lorsqu'ils auraient jugé à propos de se retirer sur Tien-Tsin.

Ce projet valait mieux que les précédents, mais je préfère cent mille fois la solution attendue ce matin et que je vous communiquerai dès que je l'aurai reçue.

Baron Gros.

Deux heures après cette lettre reçue, il m'en arrivait une seconde de notre ambassadeur qui me disait :

20 octobre 1860, 8 heures.

Je m'empresse de vous annoncer que la dépêche chinoise du prince Kong m'a été remise il y a dix minutes, et qu'à première lecture, elle est conforme à tout ce que m'avait annoncé le général Ignatief.

La dépêche chinoise, annoncée par notre ambassadeur, m'arrivait quelques instants plus tard et je pus en joindre la copie à celle des lettres du baron Gros que j'adressais à S. E. le ministre de la Guerre. Le prince s'exprimait en ces termes :

Le 19 octobre 1860.

J'ai reçu le 17 de ce mois, la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'en ai parfaitement compris le contenu.

Je trouve juste que l'on donne aux familles de ceux de vos compagnons qui ont été maltraités 200.000 taels, et je vous les remettrai moi-même exactement. Les autorités qui ont fait subir de mauvais traitements à vos nationaux seront punies conformément aux lois, et je viens de recevoir un décret impérial qui enlève au Seng-ouan (San-ko-li-tsin) sa dignité de prince et prive de ses fonctions le ministre Chouï-line ; Je vais faire préparer dans Pékin un hôtel pour Votre Excellence.

Quant aux églises catholiques, élevées dans chaque province dès le règne de l'Empereur Khang-hi, à leurs cimetières et à leurs dépendances, il est juste d'en faire faire une recherche exacte et de vous les rendre ; ce sera dans les conférences que tiendront ensemble les délégués des deux empires que ces questions pourront être définitivement arrêtées, et c'est pour p.364 lui faire connaître les résolutions ci-dessus énoncées que cette dépêche est adressée à S. E. M. le baron Gros, etc.

Lb baron Gros, en m'envoyant copie de cette dépêche, se félicitait beaucoup de l'heureux résultat de cette campagne qu'il qualifiait d'étonnante.

Le même jour, 20 octobre, le baron Gros m'envoyait copie d'une dépêche qu'il venait d'adresser au prince Kong et qui paraissait enfin devoir trancher la question de la paix : elle était conçue en ces termes :

Lamaserie-de Kouang-tsin, le 20 octobre 1860.

Le soussigné a reçu ce matin la lettre que S. A. le prince Kong lui a fait l'honneur de lui écrire pour lui annoncer que le gouvernement chinois accédait à toutes les demandes que le soussigné lui avait adressées au nom de son gouvernement, par sa dépêche du 17 de ce mois.

Le soussigné a reçu la réponse de Son Altesse Impériale avec une véritable satisfaction, puisqu'elle lui donne l'espoir de voir la paix bientôt rétablie entre les deux empires.

Les mesures prises par le gouvernement chinois pour faire punir, conformément aux lois, les individus qui ont porté une si grave atteinte au droit des nations dans la journée du 18 septembre dernier, la dégradation infligée par l'Empereur à San-ko-li-tsin et à Chouï-line, et l'indemnité allouée aux familles des victimes de l'acte de cruauté dont il s'agit, prouvent que le gouvernement chinois en repousse toute la responsabilité et le flétrit comme il le mérite ; cette détermination honore le prince Kong.

Le soussigné déléguera le comte de Bastard, premier secrétaire de l'ambassade, qui, réuni aux interprètes français, s'entendra avec les officiers de Son Altesse Impériale pour préparer la convention de paix, conformément aux clauses convenues et que le soussigné a déjà fait traduire en chinois pour accélérer les travaux.

Cette convention, ainsi préparée en quatre expéditions, pourra être signée au jour et à l'heure convenus dans le lieu qui aura été désigné à cet effet.

Le lendemain et à la même heure et dans le même lieu, les ratifications du traité de Tien-Tsin, signé en 1858, seront échangées et la paix se trouvant alors rétablie pour toujours entre les deux empires, le commandant en chef des forces françaises sera invité à suspendre tout acte d'hostilité qui ne serait pas p.365 nécessaire à la défense et à la sécurité de ses troupes, et s'occupera immédiatement des mesures à prendre pour retourner avec elles à Tien-Tsin.

Le soussigné remercie Son Altesse Impériale de vouloir bien lui faire préparer un palais dans la ville ; il s'y rendra avec son escorte afin de conclure la paix le plus promptement possible.

Baron Gros.

@

# CHAPITRE II

# LA SIGNATURE DE LA PAIX

@

p.366 Nous étions au 20 octobre, et la paix ne me paraissait plus devoir rencontrer d'obstacles ; je songeai à donner aux cérémonies qui devaient clore notre séjour devant Pékin un éclat digne de notre pays. La question religieuse se présentait pour moi en première ligne. C'était, en effet, à nos missionnaires catholiques que j'avais dû les meilleurs renseignements qui m'avaient guidé pendant les opérations militaires. C'étaient eux qui avaient entamé et suivi, avec le prince Kong, la série des relations diplomatiques. Je résolus donc de faire dire la première messe dans l'église restaurée de Pékin, dès que la paix serait signée. Le père de Lamarre, missionnaire interprète près le baron Gros, avait plusieurs fois cherché à sonder l'ambassadeur sur ses intentions en ce qui touchait les missions catholiques. Il l'avait trouvé un peu froid et pensait que cela tenait à la crainte qu'il avait de voir soulever quelque difficulté de la part de lord Elgin. Le père de Lamarre me fit part des inquiétudes que lui causait le silence du baron Gros, et me dit avec raison que notre plus grand contrepoids à l'activité commerciale des Anglais en Chine était l'autorité morale de nos missionnaires catholiques. Il cherchait à me décider à intervenir auprès de notre ambassadeur pour que le traité français contînt un article spécial relatif au rétablissement d'une mission catholique à Pékin. Ma position était délicate, puisque je n'avais aucune initiative diplomatique à exercer et que, cependant, je sentais tout l'intérêt que la France avait à favoriser nos missionnaires.

Je me décidai à prier l'abbé Trégaro, aumônier en chef de l'armée, de vouloir bien me servir d'intermédiaire dans cette affaire. M. l'abbé Trégaro était un homme jeune p.367 encore, instruit et intelligent ; il avait déployé sur le champ de bataille un courage héroïque et un sang-froid admirable, se transportant auprès des blessés malgré le danger ;

chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, sa belle conduite fut récompensée par le grade d'officier dans le même ordre.

M. l'abbé Trégaro voulut bien se charger de tous les préparatifs nécessaires à la mise en état de l'ancienne église catholique de Pékin pour que la messe pût y être célébrée après la signature du traité de paix.

Cet honorable ecclésiastique me rendit compte du mauvais état dans lequel se trouvait cette église abandonnée depuis trente ans, dont la toiture était en partie découverte, et dans laquelle on ne pouvait pénétrer qu'en traversant une cour remplie de ronces et de décombres. Je fis commander de suite une compagnie du génie avec les outils nécessaires, et, en quarante-huit heures tout fut remis en ordre, la cour nettoyée et sablée, les murs de l'église tapissés intérieurement avec de très belles tapisseries que s'empressèrent de mettre à ma disposition les Chinois catholiques ; la toiture fut restaurée et tout était prêt pour la cérémonie que je voulais organiser, sauf cependant la croix en fer qui surmontait l'édifice et que les mandarins avaient fait enlever, me disait-on, un peu avant notre entrée dans la ville. Je fis venir chez moi M. Le Maire, mon interprète, et je l'envoyai au mandarin Hen-Ki pour lui dire que j'exigeais que cette croix me fût remise dans la journée ou que je saurais bien la faire retrouver par tout autre moyen si elle ne m'était pas rendue volontairement ; deux heures après cette menace, la croix était rapportée et je la fis replacer sur le sommet de l'église ; j'y fis remettre également des cloches. Tout était complet pour le service divin.

Je devais également songer à faire préparer l'escorte d'honneur qui devait nous accompagner, l'ambassadeur et moi, le jour prochain de notre entrée dans Pékin pour la signature du traité de paix ; je donnerai plus loin, dans mon compte rendu de cette cérémonie à S. E. le ministre de la Guerre, le détail des mesures que j'avais prises pour maintenir la bonne tenue de nos troupes à la hauteur de celle de nos alliés, malgré les pertes que nous avions faites des effets de remplacement incendiés dans la *Reine-des-Clippers*.

p.368 Ce même jour, 21 octobre, je reçus la visite de Mgr Mouly qui vint me rendre compte d'une conversation qu'il avait eue avec le prince Kong. Déjà ce digne prélat avait parlé à mon fils de ce que lui avait dit le frère de l'Empereur. Le prince, toujours sous le coup de la crainte que lui causaient les traitements infligés à nos compatriotes, s'était enquis auprès de Mgr Mouly de ma pensée à ce sujet et lui avait demandé si l'on pouvait se fier à ma parole et si je serais d'accord avec le baron Gros pour la signature du traité de paix et les conditions qu'il renfermerait. Ce prince fut pleinement rassuré sur mon caractère et mes projets, et l'évêque lui fit connaître la différence du rôle du baron Gros et du mien, le premier devant être tout pacifique si la Chine acceptait les conditions que l'ambassadeur lui proposait au nom de l'empereur des Français, le mien devant être d'assurer par la puissance des armes la volonté de l'Empereur.

Le baron Gros se trouvait un peu trop éloigné de l'intérieur de Pékin au moment où les négociations avec le prince Kong prenaient plus d'activité et devaient amener une conclusion prochaine ; en conséquence, il avait demandé au prince de lui faire désigner dans la ville une habitation assez spacieuse pour contenir tout le personnel de l'ambassade et la garde pour sa sécurité.

Le 22, je reçus de notre ambassadeur la lettre ci-après :

Lamaserie de Kouang-tsin, 22 octobre 1860.

8 heures du matin.

Monsieur le général, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les engagements pris par le prince Kong-tsin-houang, frère de l'Empereur et commissaire impérial, reçoivent aujourd'hui un commencement d'exécution.

Une somme de *deux cent mille taels* représentant à peu près une valeur d'un million cinq cent mille francs, sera prête à m'être remise aujourd'hui 22 octobre, à une heure après midi, dans Pékin. Son Altesse Impériale désire que je reconnaisse avoir reçu cette somme comme indemnité allouée par le gouvernement chinois aux sujets français arrêtés dans la journée du 18 septembre et qui sont revenus au quartier général français, comme aussi à la

famille de ceux qui ont succombé pendant leur captivité, cette indemnité devant être répartie entre les intéressés par les soins du gouvernement français.

p.369 Je lui en donnerai donc quittance, mais cet argent devra être encaissé *immédiatement* et devant M. le comte de Bastard, premier secrétaire de l'ambassade, qui me représentera, par le chef de service du Trésor de l'armée ou par ses délégués, qui m'en donneront aussitôt un reçu, annulant, pour ma responsabilité, celui que j'aurai remis au gouvernement chinois.

Vous m'obligeriez donc, monsieur le général, si vous voulez bien donner les ordres nécessaires, pour que M. le payeur de l'armée, avec ses moyens de transport et une escorte de sûreté, se joignît à l'un ou à plusieurs officiers de votre état-major, et à M. de Bastard pour partir d'ici *aujourd'hui vers midi*, afin d'être au rendez-vous assigné dans Pékin avant une heure précise.

Je pense aussi, monsieur le général, pouvoir aller m'établir dans le yamoun que l'on me destine en ville. S'il est prêt demain, ce serait vers 11 heures que je voudrais m'y rendre.

J'ignore quelles sont les intentions de lord Elgin au sujet de la garde ou de l'escorte qu'il voudra prendre avec lui. Je crois que 300 hommes d'élite suffiraient et au-delà pour la sécurité de l'ambassade comme pour donner quelque apparat aux réunions qui auront lieu pour la signature et l'échange des traités.

Je serais heureux monsieur le général, si une partie de la vaste habitation que l'on prépare pour moi pouvait vous convenir et, si vous vouliez envoyer dans la journée examiner les lieux, vous pourriez me faire savoir si le local vous convient et si vous voulez le partager avec moi.

Si, comme je l'espère, rien ne vient désormais entraver la marche des négociations, tout peut être terminé dans deux ou trois jours, et notre retour à Tien-Tsin s'effectuera lorsque vous le jugerez convenable. Si je puis descendre par la rivière depuis Toung-tchéou, je prendrai ce parti pour éviter la fatigue d'un voyage comme celui que j'ai fait de Tien-tsin à Pékin.

Dès que la convention de paix sera convenue, entre les délégués chargés de l'établir, j'aurai l'honneur de vous en envoyer une copie.

Baron Gros.

Malgré toute la confiance que le prince Kong pouvait inspirer à notre ambassadeur, je ne crus pas devoir accepter l'offre si gracieuse qu'il me faisait de partager le palais qui lui était destiné dans l'intérieur de Pékin ; je lui témoignai toute ma reconnaissance de sa bienveillance, mais je lui représentai que, toute mon armée étant en dehors des murs de la ville, je ne croyais pas pouvoir m'en éloigner à cause des communications de service qui p.370 souvent étaient d'une urgente activité. Le véritable motif de mon refus était le peu de foi que j'avais dans le gouvernement chinois et dans le prince Kong lui-même.

Je reconnaissais cependant que ce prince avait agi loyalement depuis qu'il avait été mis à la tête des affaires, et que, s'il avait pris quelques détours dans la correspondance avec le baron Gros, il fallait imputer cette conduite à la position critique dans laquelle ses prédécesseurs l'avaient placé. Il lui avait fallu un grand courage et une grande abnégation pour se charger des affaires au moment où elles étaient le plus désespérées ; et, malgré son jeune âge (vingt-cinq ans), il avait pu ramener le tout à un état satisfaisant. Je restai donc logé dans la maison que j'occupais dans le faubourg du Nord.

Je donnai l'ordre au payeur de l'armée de prendre le nombre nécessaire de voitures pour encaisser l'indemnité destinée aux victimes de l'attentat du 18 septembre, et, malgré quelques difficultés de comptabilité qui s'étaient élevées au sujet du reçu à remettre par le payeur en chef au baron Gros, cette affaire fut terminée à la satisfaction de notre ambassadeur ; je crois qu'il fallut pour cela l'intervention de M. de Libou, inspecteur des finances, qui pendant toute cette campagne, contribua, par sa haute intelligence et sa connaissance des affaires, à écarter les obstacles dépendant d'une expédition aussi lointaine.

Le même jour, 23, le baron Gros m'écrivait ce qui suit :

Lamaserie de Kouang-tsin, le 23 octobre 1860.

Monsieur le général, je voudrais pouvoir me rendre demain mercredi, 24 de ce mois vers une heure, à la pagode qui a été disposée pour moi dans Pékin.

Je signerai la convention de paix jeudi 25 à midi, et, dans la même séance, je procéderai avec le prince Kong à l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsin. S'il vous convenait d'assister à l'entrevue que je dois avoir avec le prince, en vous y faisant accompagner par les officiers que vous jugeriez à propos de désigner, il serait plus simple, je crois, que vous ayez la bonté de passer à ma nouvelle demeure, d'où nous nous rendrions ensemble au Li-pou (tribunal des Rites), préparé pour recevoir les ambassadeurs.

Je voudrais entrer en ville avec un certain apparat, sans uniforme, puisque les miens sont au fond de l'eau, à Ceylan ; je p.371 me mettrai en noir avec plaque et cordon. Je prendrai l'escorte que vous me donnerez en passant devant vous ; il est inutile, je pense, qu'elle vienne me chercher.

Je répondis d'abord au baron Gros que des affaires de service ne me permettaient pas de profiter de l'offre qu'il me faisait de l'accompagner chez le prince Kong, mais le véritable motif de mon refus était la défiance continuelle dans laquelle j'étais du caractère chinois et je trouvais que la capture de l'ambassadeur et du général français eut pu changer du tout au tout la face des événements. Je préférai donc rester en dehors de la ville, toujours prêt à agir au besoin, et je fis commander une escorte convenable pour que l'ambassadeur de France se rendît avec une certaine pompe à l'entrevue arrêtée avec le prince Kong. Je laissai une compagnie d'infanterie dans la lamaserie, après que l'ambassadeur l'eut quittée pour habiter le yamoun qui lui avait été destiné dans Pékin, afin de garantir les bonzes contre les tentatives des Sikhes anglais qui n'auraient pas mieux demandé que de les piller.

Le 24 octobre, le baron Gros quitta la lamaserie et vint occuper sa nouvelle habitation dans la ville de Pékin. Le même jour, lord Elgin, accompagné de l'ambassade anglaise, se rendit au palais des Rites pour signer le traité de paix anglais ; il avait déployé un luxe éclatant pour cette cérémonie.

Dans une lettre datée du 25 que j'adressai au ministre de la Guerre en rentrant de la cérémonie semblable qui venait d'avoir lieu pour nous,

je rendis compte à Son Excellence de tous les incidents de ces deux journées, à jamais mémorables dans les annales de la Chine :

Q. G. devant Pékin, le 25 octobre 1860,

Monsieur le maréchal, depuis ma dernière lettre du 20 octobre, il ne s'est rien passé de saillant ; les choses ont marché vers le but que j'avais l'honneur de vous faire pressentir, et la paix a été signée hier par les Anglais ; aujourd'hui nous l'avons signée à midi, mais, comme la cérémonie a été très longue hier et que le courrier part ce soir, je tiens cette lettre toute prête à être fermée dès que la signature aura eu lieu.

Hier, les Anglais ont déployé un grand luxe de troupes. p.372 Aujourd'hui notre cortège ne sera pas moins nombreux ; il aura sinon le brillant des Anglais, du moins l'air aussi martial.

Ils avaient une centaine de dragons de la Reine, qui sont une fort belle troupe, et une cinquantaine de Sikhes à cheval ; quant à leur infanterie, elle se composait de régiments anglais de 500 hommes chacun ; il y en avait deux, et le reste était formé de Sikhes à pied, dont la tenue laisse fort à désirer ; ils sont habillés avec des pantalons et des blouses en toile grise, mais on pourrait se demander de quelle couleur ils étaient. Lord Elgin est entré en chaise, entouré de seize porteurs habillés très élégamment : c'était la partie la plus brillante de l'escorte.

Aujourd'hui j'ai eu quelques détails sur ce qui s'est passé dans la salle où l'on a signé le traité anglais.

Lord Elgin a fait quelques difficultés pour le cérémonial ; il a exigé que le prince Kong vînt au-devant de lui, ce que le prince a fait avec une certaine hésitation ; ils se sont salués très froidement. Il y a eu quelques difficultés également pour savoir qui s'assoirait et qui se lèverait le premier ; il a fallu des pourparlers de l'un à l'autre pour régler cette cérémonie, et enfin on s'est assis et levé ensemble.

Au moment de la signature, les officiers qui étaient dans la salle se sont écartés et M. Benton, photographe très habile chez nos voisins, a fait l'ensemble du groupe composé du prince Kong, des ministres chinois et des mandarins, d'un côté de la table, et de lord Elgin, du général Grant et des deux brigadiers anglais de l'autre côté.

**Lord Elgin et le prince Kong signant le traité.**

J'ai fait demander à M. Benton s'il voudrait venir aujourd'hui faire le même travail pour nous ; je n'ai pas encore de réponse. On a remarqué que le prince Kong, en donnant congé à lord Elgin, lui a lancé un regard des plus haineux. Aujourd'hui, à midi, nous partirons de ma maison, l'ambassadeur venant déjeuner chez moi avec tout son monde.

Notre cortège sera, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, tout aussi bien que le cortège anglais ; j'aurai pour cavaliers les spahis avec burnous rouges neufs, housses de selles neuves et les chasseurs d'Afrique, très bien tenus, avec casques garnis d'un turban bleu de ciel, le tout formant un demi-escadron, puis un escadron complet d'artilleurs à cheval, avec habits neufs et képis neufs, que j'ai fait faire à Shanghaï pour remplacer les effets perdus sur le *Reine-des-Clippers*, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte ; leur tenue neuve, et avec les cordons rouges, fera très bon effet.

Je pense que ma cavalerie aura aussi bonne façon que la cavalerie anglaise ; on est obligé, dans ce pays, de parler un peu aux yeux des populations, qui jugent beaucoup sur l'extérieur.

p.373 Le 25 à 5 heures du soir. — Je rentre de la signature du traité. Tout est terminé. Le prince Kong a été fort gracieux pour l'ambassadeur et pour moi.

C'est un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, d'une figure douce et spirituelle ; il paraît un peu fatigué du fardeau assez lourd que son frère lui

fait porter depuis quelque temps. Notre cortège, qui était vraiment fort beau, a traversé la ville dans le plus grand ordre au milieu d'une population plus compacte que celle de Paris pendant les jours de fête. Cependant, il ne s'est pas passé le plus léger désordre. Les mandarins de tout grade faisaient écarter la foule, de manière à nous laisser libre le milieu des rues, qui ont, du moins celles que nous avons traversées, une largeur de 35 à 40 mètres.

**L'entrée solennelle des Français à Pékin.**
(D'après un tableau d'Alfred Mouillard)

Elles sont remplies de poussière et, lorsqu'il pleut, elles doivent être impraticables. À part quelques débris de beaux monuments et surtout le mur d'enceinte, bétonné à un mètre de profondeur et carrelé en briques magnifiques, Pékin est une ville assez sale.

Le rempart a 17 mètres de largeur et plusieurs voitures pourraient y circuler de front. La ville est immense ; ainsi notre cortège, parti de la porte du Nord que nous occupions, a mis une heure et demie sans s'arrêter pour arriver au yamoun du Lipou ou palais des Affaires étrangères, situé aux deux tiers de la ville.

La salle où le traité a été signé est très vaste ; une foule de mandarins à boutons de toutes couleurs, ainsi que les ministres, étaient à la gauche de la salle en entrant et du côté du prince Kong ; l'ambassadeur et moi nous étions à droite, c'est-à-dire à gauche du prince Kong ; en Chine, la gauche est la place d'honneur. L'échange des pouvoirs, leur ratification et le traité de paix

ont fait durer la cérémonie pendant une heure environ ; tout s'est passé parfaitement ; au moment où le traité a été signé, j'ai fait tirer vingt et un coups de canon.

J'ai été extrêmement satisfait de tout mon monde. Officiers et soldats ont rivalisé de bonne tenue et de zèle pour que cette cérémonie puisse s'accomplir dans les meilleures conditions, et je puis affirmer à Votre Excellence qu'à la bonne tenue des troupes on ne se serait pas douté qu'elles étaient à 6.000 lieues de la patrie, et que nous avions perdu les effets de remplacement sur la *Reine-des-Clippers*.

Quant à leur santé, elle ne laisse rien à désirer, et comme elles ont une bonne nourriture et que je leur ai fait délivrer des criméennes et des habillements de peau de mouton pour la nuit, qu'elles ont tous les jours du vin et de l'eau-de-vie, rien ne leur manque.

Je fais faire de suite les préparatifs de départ pour Tien-Tsin. Je compte emmener une grande partie de mes troupes à Shanghaï ; je désirerais beaucoup pouvoir en faire hiverner une p.374 partie à Chusan, mais les Anglais, qui convoitent cette île si bien placée, m'ont d'abord proposé de l'évacuer en commun afin d'en hâter notre départ. Si j'avais eu quelque pouvoir diplomatique, je l'aurais gardée jusqu'à paiement définitif des sommes dues par suite du traité ; mais tout ce que je puis faire, c'est de prendre sur moi d'y laisser des troupes pendant trois ou quatre mois, malgré nos alliés, qui font tout au monde pour me faire quitter ce point.

Général de Montauban.

Voici quelques détails que je n'avais pas jugé nécessaire de consigner dans ma lettre au ministre.

L'ambassadeur et toute sa suite étaient venus déjeuner à mon quartier général ainsi que les généraux et leur état-major, et, après le déjeuner, nous nous dirigeâmes vers la porte du Nord, après que le cortège eut été formé dans le faubourg dans l'ordre suivant : une avant-garde de cavalerie ; la musique du 101e ; un peloton de toutes les armes, y compris les marins fusiliers ; le 4e bataillon de chasseurs à pied, ayant sa fanfare ; deux pelotons d'artilleurs à cheval ; les officiers sans troupe à cheval ; le colonel Schmitz, mon chef d'état-major

général ; les officiers de l'état-major général et les officiers d'état-major des différentes armes ; le général en chef en grande tenue ; à ma droite, le général Jamin également en grande tenue ; à ma gauche le général Collineau, également en grande tenue ; les chefs de services et les chefs de corps à cheval ; mon état-major particulier ; les spahis et les chasseurs d'Afrique par pelotons ; la musique du 102e régiment ; les trois drapeaux des 101e, 102e et de l'infanterie de marine ; le traité de 1858 dans une magnifique couverture en velours bleu parsemée d'abeilles d'or enveloppé dans un coffret d'argent aux armes de l'Empereur et porté par quatre anciens sous-officiers décorés de l'armée de terre ; l'ambassadeur en palanquin porté par huit porteurs ; le premier secrétaire d'ambassade également en palanquin ; les membres de l'ambassade à cheval entourant les palanquins. Le cortège était terminé par deux pelotons d'artillerie à cheval, et, derrière ceux-ci, deux bataillons du 101e de ligne.

Ce cortège a passé au milieu d'une haie formée, depuis la porte du Nord jusqu'au palais des Rites, par le 102e de ligne et par le régiment d'infanterie de marine.

Un groupe de mandarins, armés de knouts, marchait en p.375 tête et dégageait le passage du cortège. J'avais donné l'ordre que les musiques et la fanfare des chasseurs joueraient alternativement pendant le trajet, afin de détourner l'attention des Chinois, mais un auxiliaire, sur lequel je n'avais pas compté pour les distraire, ce furent les cantinières des divers corps. Les Chinois regardaient avec une curiosité stupéfiée ces femmes avec des costumes mi-masculins mi-féminins, partie civils, partie militaires. jeunes pour la plupart et marchant au pas du tambour comme les soldats.

Ce fut ainsi que nous arrivâmes au palais des rites, comme je l'avais écrit au ministre. Lorsque nous fûmes assis, on servit le thé selon la coutume chinoise, mais j'étais toujours tellement en défiance contre la perfidie de mes hôtes que j'examinai attentivement si le thé que l'on nous servait provenait de la même théière que celui du prince Kong, et je ne me décidai à boire qu'après avoir vu le prince boire le premier.

De retour chez moi, après la signature du traité, je fus prévenu que huit porteurs, à la livrée du prince Kong et conduits par un officier du prince, étaient chargés de m'offrir un dîner que m'envoyait Son Altesse Impériale. Ce dîner était transporté dans quatre grandes caisses en laque rouge, dorées et surmontées des armes du prince ; elles étaient accompagnées de deux grandes dames-jeannes remplies d'un samchou (vin de riz fermenté) de première qualité. Trois des caisses contenaient chacune un service, la quatrième le dessert. Parmi les mets, j'en citerai quelques-uns peu connus en Europe, tels que des nids d'hirondelles comme potage, des œufs de vanneaux, des ailerons de requins, des espèces de vers de mer. Le reste ressemblait à quelques-uns de nos mets : dindon farci de marrons, canards, poulets, etc., etc., poisson et gibier. Le dessert se faisait remarquer par une grande quantité de gâteaux de toute espèce et par des fruits excellents, parmi lesquels le letchi, de la grosseur d'un abricot, qui contient une espèce de moelle d'un goût très fin. Le plus curieux de ce dîner, ce fut la coutume établie pour le recevoir. L'officier du prince me présenta une grande carte de visite rouge sur laquelle était écrit le nom du prince Kong en caractères chinois.

Mgr Mouly, qui m'avait prévenu de cet envoi, m'avait p.376 indiqué ce que je devais faire pour répondre à un tel honneur. On doit remettre à la personne qui vient au nom du prince apporter sa carte, cette même carte sur laquelle on doit inscrire le cadeau en argent que l'on fait aux porteurs. Plus la personne qui envoie est élevée dans la hiérarchie sociale, plus la somme d'argent doit être élevée elle-même. Je fus donc obligé de remettre 10 piastres à chaque porteur, ce qui me coûta 80 piastres, soit environ 440 francs. Je pense que j'aurais fait un meilleur dîner au café anglais pour le même prix ; mais, enfin, c'était une question de convenance et je m'exécutai ; j'invitai les généraux et mes officiers d'état-major à partager ce repas chinois dont quelques mets furent trouvés très bons ; il n'en fut pas de même du samchou, détestable liqueur qui ne peut être bue que chaude ; mais je la remplaçai par quelques bouteilles de bordeaux que j'avais apportées de

France et qui furent bues, ainsi que du champagne, au succès de nos armes, alors triomphantes partout !

Cette journée qui mettait fin à la guerre, si heureusement terminée, a été la plus belle de ma longue carrière militaire et je ne puis encore me la rappeler aujourd'hui sans une vive émotion. Ma tâche n'était cependant pas entièrement terminée et, après avoir conquis la paix, il fallait assurer l'exécution des traités ; voici la lettre que m'adressait, le 26, M. l'ambassadeur de France en m'envoyant copie du traité :

Pékin, 26 octobre 1860.

Monsieur le général en chef, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie certifiée de la convention de paix que j'ai signée hier, 25 de ce mois, en votre présence avec le prince Kong, commissaire impérial, muni de pleins pouvoirs du souverain de la Chine et dans le palais ou tribunal des Rites, connu en chinois sous le nom de Lipou. J'ai joint aussi à cette copie celle du procès-verbal qui constate que l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsin, signé dans la ville de ce nom le 27 juin 1858, a eu lieu entre les hauts commissaires des deux empires dans la même séance.

La paix étant ainsi heureusement rétablie entre la France et la Chine, je dois, pour me conformer aux ordres de l'Empereur, vous demander, au nom de son gouvernement de faire cesser p.377 immédiatement tout acte d'hostilité contre la Chine, qui n'aurait pas essentiellement un caractère défensif.

La convention de paix, identique, *quant au fond*, à celle que S. E. M. l'ambassadeur d'Angleterre a signée, le 24 de ce mois, avec le prince Kong, vous fera connaître, monsieur le général, les engagements qui sont dès aujourd'hui obligatoires pour les deux puissances contractantes et je réclamerais votre concours pour en assurer loyalement l'exécution si, contre toute probabilité, il y avait lieu de le faire.

Je puis donc considérer aujourd'hui la mission que la-confiance de l'Empereur m'a appelé à remplir en Chine comme à peu près terminée, surtout si quelque circonstance imprévue ne vient pas, avant mon retour en France, nécessiter mon intervention ou l'appui moral que je pourrais vous donner.

Permettez-moi, monsieur le général, de me féliciter aujourd'hui des rapports de confiance qui ont existé entre nous, et de vous complimenter

sincèrement sur la part active et brillante qui vous revient à si juste titre dans le succès de notre mission commune.

Je me propose de retourner à Tien-Tsin, où j'attendrai les événements et M. de Bourboulon qui doit s'y rendre bientôt. Je compte me mettre en route avec l'armée et je réclame de vous, pendant le voyage que l'ambassade fera pour se rendre de Pékin à Tien-Tsin, le même secours et la même protection que vous lui avez donnés lorsqu'elle s'est rendue de Tien-Tsin à Pékin.

Baron Gros.

Ce même jour, Mgr Mouly, m'adressait la lettre suivante :

Vicariat apostolique de Pékin, Tchely Nord,

le 26 octobre 1860.

Monsieur le général, en attendant que je vienne en personne à la tête de mon tout petit clergé des villes de Pékin et de Tien-Tsin, etc., vous offrir nos hommages, et l'expression sincère des sentiments de notre extrême reconnaissance pour le si heureux résultat obtenu hier en faveur de notre sainte religion en Chine et dans cette capitale de l'empire, si toutefois vous l'avez pour agréable, ce que nous vous prions de nous faire savoir, j'ai l'honneur de vous envoyer, dans le même but, mon coadjuteur qui vous expliquera en outre, de vive voix, certains articles ci-dessous, concernant notre vieille église cathédrale, et la sépulture ecclésiastique des si intéressantes victimes de l'astucieuse fourberie et de la barbare cruauté des Chinois. C'est, p.378 en effet, à vos pénibles travaux militaires et à votre courage noble, prudent et généreux que nous devons le succès tant désiré que vient d'obtenir enfin l'habile diplomate, ambassadeur de Sa Majesté l'empereur des Français.

Nous vous prions d'abord, monsieur le général, de désigner un de vos aumôniers ou M. de Lamarre que vous voudriez bien faire mettre en relations avec l'autorité chinoise à l'effet d'approprier, avec son aide et celui de quelques-uns de vos militaires, notre vieux temple ruiné pour la pieuse et lugubre cérémonie que vous avez projetée à l'honneur extérieur et à l'utilité spirituelle de nos bien-aimés défunts. Ce serait sans doute, à votre serviteur, à ses prêtres et à ses chrétiens, de remplir ce doux devoir ; mais, actuellement, les moyens leur manquent et la clause du traité ne leur permet que d'y concourir en secret, ce qu'ils feront tous de leur mieux.

Permettez que je rappelle à votre souvenir la promesse que vous avez bien voulu nous faire de faire placer par vos militaires la grande croix de l'église là où elle se trouvait encore il n'y a guère que six ans. Comme notre église se trouve dans le plus grand délabrement, nous vous supplions, afin de donner le temps de l'arranger convenablement, de retarder le jour de la cérémonie, que vous voudrez bien nous faire connaître le plus tôt possible, sans retarder pourtant l'époque de votre retour à Tien-Tsin.

Puisque l'enterrement de nos malheureux compatriotes n'aura pas lieu dans l'enceinte de Pékin, mais bien dans la belle sépulture de la cathédrale, renfermant les tombeaux des Portugais et éloignée seulement d'un dixième de lieue des murs de la capitale, nous vous prions d'avertir messieurs les Russes, qui, en 1839, ne s'en emparèrent, de leur autorité privée, que pour nous la conserver et l'empêcher de tomber entre les mains du gouvernement chinois qui les laissa faire, de vouloir bien nous la remettre. Déjà M. l'ambassadeur russe actuel a dit à Shanghaï à Mgr Anouilh, mon coadjuteur, qu'il était prêt à nous rendre le cimetière aussitôt que nous pourrions le recevoir. Veuillez aussi nous faire savoir, monsieur le général, si vous voulez une ou plusieurs fosses, et l'endroit qui vous conviendra pour les y creuser.

Agréez les sentiments d'estime, de respect et de reconnaissance et de dévouement avec lesquels, en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère Marie, j'ai l'honneur d'être, monsieur le général, votre très humble et obéissant serviteur,

Signé : † Joseph-Martial Mouly,
de la compagnie de la Mission Evêque de Persulan,
V. ap. de Pékin, Tchély Nord.

p.379 Je n'ai pas voulu changer un seul mot de cette lettre, écrite par ce digne évêque, qui, depuis trente ans cependant, avait eu bien peu d'occasions d'écrire en français.

Je répondis à Mgr Mouly que mon désir était que nos malheureux compatriotes fussent enterrés dans une petite cour, qui précédait l'église catholique, et que la cérémonie eut lieu le 28. Mgr Mouly m'écrivit, le samedi 27, pour me faire savoir qu'il était contraire à tous les usages sacrés des Chinois qu'aucun cercueil entrât dans la ville de Pékin, ce qui serait aux yeux de tous du plus mauvais augure.

Je dus alors renoncer au lieu que j'avais cru devoir choisir et, conformément au désir de notre bon évêque, je désignai le cimetière de la cathédrale, celui des anciens missionnaires portugais dans lequel reposaient Mgr Ricci et Verbiest, deux des plus illustres propagateurs de la foi en Chine. Le 28, jour fixé pour la cérémonie, n'ayant rencontré aucune opposition, je donnai les ordres en conséquence et j'écrivis immédiatement à l'ambassadeur pour l'inviter à y assister ; il me répondit, le même jour, la lettre qui suit :

Pékin, le 27 octobre 1860.

Monsieur le général en chef, M. de Vernouillet, deuxième secrétaire d'ambassade, me remet à l'instant même, 11 heures, la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin, pour m'informer que l'enterrement de nos malheureux compatriotes aura lieu demain dimanche, 28 octobre, dans le cimetière français hors de la ville et que l'on partira de votre quartier général à 11 heures précises. M. le chef d'état-major m'engage de votre part à assister à cette cérémonie.

Il va sans dire que je me ferai un pieux devoir de m'y rendre, et je serai demain chez vous avant 11 heures ; je n'aurai plus qu'à suivre. Quant au *Te Deum* et à la cérémonie religieuse qui auront lieu lundi 29, je ne sais à quelle heure, dans l'église catholique, j'espère pouvoir m'y rendre aussi ; mais j'ai besoin de savoir à quelle heure et comment je dois faire le trajet ; je compte sur votre obligeance ordinaire pour être prévenu à temps.

Le gouvernement chinois s'est engagé à faire restituer la croix de fer de l'église ; mais il ignore si elle existe et où elle se trouve ; il fait faire des recherches et promet de la rendre des qu'il l'aura.

On me dit que le prince dot m'écrire aujourd'hui pour remettre l'église entre nos mains et je la rendrai à Mgr Mouly.

Je n'ai pas encore reçu la reconnaissance des 7.400 p.380 kilogrammes d'argent en lingots, devant représenter une somme de 200.000 taels que le gouvernement chinois a remis à M. le payeur de l'armée, en présence de M. de Bastard. Ce retard inconcevable me place dans une position pénible vis-à-vis du prince Kong qui attend le reçu que je ne puis pas lui donner, si je n'ai entre les mains celui du receveur, auquel j'ai fait remettre dans soixante et quelques caisses en bois, les 7.400 kilogrammes d'argent que je n'ai même pas vus, et

que, par condescendance pour le prince, je suis censé avoir reçus et versés dans les caisses de l'armée.

De grâce, monsieur le général, donnez vos ordres à ce sujet ; je voudrais éviter de protester officiellement contre un état de choses que je ne puis comprendre.

Je voudrais partir avec le quartier général, et, arrivé à Pa-li-kiao, je saurai si je pourrai descendre en jonque ou s'il faudra reprendre la route, fatigante pour moi, de cinq où six étapes par terre.

On m'annonce que lord Elgin, qui vient s'établir en ville aujourd'hui, compte y rester huit ou dix jours. S'il en était ainsi, je ne voudrais pas l'y laisser seul, et je vous demanderais de me fournir les moyens de ne partir, s'il le faut, qu'au moment où lord Elgin quitterait Pékin.

Baron Gros.

J'envoyai à notre ambassadeur tous les renseignements qu'il me demandait par cette lettre ; quant à sa grande préoccupation relative au reçu des 7.400 kilogrammes d'argent versés entre les mains du payeur de l'armée. M. le baron Gros dut recevoir celui-ci quelques instants après qu'il m'eut adressé sa réclamation, car, le soir de ce même jour, il me faisait savoir qu'il avait ce *reçu* : ses craintes, que je ne comprenais guère, furent donc calmées ; elles eussent été moins vives si notre ambassadeur avait été plus versé dans la connaissance des difficultés de notre administration financière.

Je répondis également à la lettre par laquelle M. le baron Gros m'avait annoncé officiellement la conclusion du traité de paix, et m'avait fait part des arrangements conclus avec lord Elgin, par la dépêche suivante :

Q. G. de Pékin, le 28 octobre 1860.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 26 octobre courant, et des deux pièces officielles qui l'accompagnaient.

p.381 Conformément à la demande que vous me faites, monsieur l'ambassadeur, au nom du gouvernement de l'Empereur, les hostilités qui

avaient été interrompues depuis plusieurs jours, par le fait des négociations entamées, cessent complètement à dater de ce jour ; elles ne seraient reprises que dans le cas ou il y aurait une nécessité défensive.

Permettez-moi seulement, monsieur l'ambassadeur, de vous faire une observation sur une des clauses du traité de paix, la seule pour laquelle il me semble qu'aux termes de mes instructions, j'aurais dû être consulté ; je veux parler des points à occuper militairement jusqu'après l'accomplissement des conditions du traité.

En effet, monsieur l'ambassadeur, la côte de Chang-tong, indiquée comme un des lieux propres à l'hivernage des troupes, est sous une température très rigide et n'offre aucune ressource pour le combustible ; je me vois donc obligé d'y laisser fort peu de monde.

Au contraire, l'île de Chusan, que vous êtes convenu d'évacuer, est peut-être le lieu le plus convenable, tant sous le rapport de la salubrité que sous le point de vue militaire ; nos troupes l'occupent déjà depuis plus de six mois, à la grande satisfaction des habitants, et, lorsque nous l'aurons quittée, les rebelles pourront l'occuper assez facilement.

Quant à Tien-Tsin, j'y laisse la brigade du général Collineau et je serai obligé de placer le reste de mes troupes à Shanghaï. Pour que je puisse profiter du placement des troupes à Canton, il faudrait, monsieur l'ambassadeur, que je fractionne, sans ordres du gouvernement, l'expédition dont le commandement m'a été confié, car la ville de Canton étant placée sous le commandement de la marine, les troupes que j'y enverrais seraient complètement détachées de mon armée qui se trouvera diminuée d'autant ; j'ignore si une pareille mesure pourra s'accorder avec les projets ultérieurs du gouvernement.

Je suis très heureux, monsieur l'ambassadeur, des compliments que vous voulez bien me faire sur la part que j'ai prise au succès de la mission qui nous avait été confiée ; la direction sage et habile que vous avez su imprimer aux affaires politiques appelait naturellement le concours énergique de l'armée, qui se félicitera de votre approbation.

Je saisis avec empressement, monsieur l'ambassadeur, l'occasion de vous dire que mes troupes et leurs chefs seront toujours à votre disposition dans toutes les circonstances où vous réclamerez personnellement leurs services et qu'il suffira que vous veuillez bien indiquer la nature de ceux qui vous seront utiles, pour qu'il y soit satisfait.

Général de Montauban.

p.382 Le 28 octobre, à 11 heures du matin, tout le cortège qui devait accompagner au cimetière les corps de nos compatriotes était réuni chez moi au quartier général. Il était organisé de la manière suivante. En tête marchait un nombreux clergé, composé de prêtres français et chinois, au-dessus desquels dominait la croix, ce symbole chrétien, resplendissant d'un nouvel éclat après trente ans de proscription. Pour mieux assurer son triomphe, elle était portée par un prêtre chinois ; derrière le clergé s'avançaient six prolonges d'artillerie portant chacune un cercueil, contenant les restes de l'une des victimes, à l'exception de ceux du père Duluc. Les prolonges et les cercueils étaient recouverts de serge noire, ainsi que les quatre chevaux attelés à chaque prolonge. Derrière les prolonges, l'ambassadeur français et les généraux en chef anglais et français, suivis des membres de l'ambassade française et des états-majors anglais et français, ainsi que de soldats en grand nombre, que leur service ne retenait pas aux divers postes. Un bataillon en armes marchait en file de chaque côté du cortège.

On remarquera que ni l'ambassadeur, ni aucun membre de l'ambassade britannique, n'assistait à cette cérémonie. En voici la raison. Lorsque, quelques jours auparavant, l'enterrement des victimes anglaises avait eu lieu, je m'étais rendu avec tout mon état-major à la réunion indiquée mais le baron Gros, soit qu'il fût indisposé, soit que ses affaires ne le lui eussent pas permis, s'était abstenu. Personne n'ignore combien les Anglais tiennent au cérémonial, et je ne doute pas que lord Elgin n'ait prétexté une indisposition pour ne pas rendre à nos compatriotes les honneurs que le baron Gros n'avait pas rendus aux siens. Seul M. Parkes, dont j'ai déjà parlé avec des éloges bien mérités, mit de côté toute susceptibilité et vint rendre avec nous les derniers devoirs à ses anciens compagnons de captivité.

Pendant toute la marche du convoi funèbre, qui dura près d'une heure, les musiques des régiments firent entendre des sons tristes et conformes à cette lugubre cérémonie ; tout le monde était péniblement impressionné en pensant que ceux que nous allions confier à une terre étrangère laissaient dans la patrie des familles qui

ne les reverraient plus et ne pourraient pas même déposer des regrets sur p.383 leurs tombes si éloignées ! Pendant notre marche, tous les Chinois convertis qui se trouvaient sur notre passage nous saluaient en faisant le signe de la croix. C'était généralement ainsi qu'ils se faisaient reconnaître de nous ! Après avoir suivi les murs de la ville, nous traversâmes un faubourg de l'aspect le plus misérable, au bout duquel s'ouvre la campagne, et, après quelques pas faits dans celle-ci, nous trouvâmes à droite le cimetière catholique. Ce lieu était un jardin assez vaste, mais déjà occupé presque entièrement par les tombes de nos anciens coreligionnaires ; tout était resté intact dans cette île funèbre, grâce au respect que le peuple chinois conserve pour les morts ; cette pensée fut une consolation pour nous de l'abandon des restes de nos compagnons d'armes au milieu de ce peuple barbare à tant d'autres égards.

Une grande fosse avait été creusée au-dessous de celles qui renfermaient les cercueils des missionnaires jésuites Ricci et Verbiest, dont le premier fut ministre et le second président du tribunal d'Astronomie à Pékin.

Les prolonges défilèrent successivement et chacune, en passant, déposa son précieux fardeau ; la terre recouvrit les six cercueils et Mgr Mouly qui avait rejoint le convoi répandit l'eau bénite sur cette terre et prononça les prières des morts. L'abbé Trégaro, aumônier en chef de l'armée, dont j'ai déjà cité le nom, prononça un discours touchant sur les malheureuses victimes du crime du 18 septembre ; le colonel de Bentzmann succéda à l'aumônier en chef, et je ne crus pas devoir quitter ces anciens compagnons de mes travaux sans leur adresser un dernier adieu.

Je quittai ce triste lieu que je ne devais plus revoir, mais dont le souvenir me restera tant que je serai sur cette terre.

Je rentrai à mon quartier général où Mgr Mouly vint me voir pour me faire part de son entrevue du matin avec le prince Kong et le général chinois Chen-pao. Il me parla des craintes que le prince avait conçues sur la non-exécution des articles au traité en ce qui concernait notre prochain

départ de Pékin ; il redoutait surtout de voir les Anglais prolonger leur séjour, et il avait bien quelques motifs de penser ainsi, car le baron Gros m'avait communiqué un billet de lord Elgin qui lui annonçait que cet ambassadeur devait différer de quelques jours son départ.

p.384 Je priai notre évêque de rassurer complètement le prince en ce qui nous touchait ; que j'étais parfaitement décidé à remplir toutes les clauses du traité fait par notre ambassadeur, et qu'il faudrait des événements extraordinaires et imprévus pour changer ma résolution de quitter Pékin le 1er novembre. J'ajoutai qu'il devait être également rassuré sur la loyauté des Anglais en ce qui touchait l'exécution des traités.

Je concertai ensuite, avec Mgr Mouly, les mesures à rendre pour la célébration de la messe qui devait avoir lieu le lendemain 29 dans la cathédrale restituée au culte catholique. L'église, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, avait été remise dans le meilleur état possible pour la cérémonie du lendemain. Les Chinois chrétiens avaient apporté des tableaux et des tapis pour couvrir la nudité des murs, ainsi que les ornements de leurs chapelles particulières et tout ce qui était nécessaire pour la célébration du culte catholique. Des drapeaux aux couleurs françaises avaient été formés en faisceaux sur plusieurs points, et donnaient à cette solennité l'apparence de la religion soutenue par l'armée. Tout le sol de l'église était recouvert de nattes et de tapis, et des fauteuils et des chaises avaient été déposés pour recevoir les autorités françaises civiles et militaires ; j'avais fait acheter beaucoup d'objets manquants, et j'avais prié les aumôniers de l'armée de vouloir bien surveiller toute cette besogne. Tout fut donc prêt le 28 au soir dans la vieille cathédrale de Pékin.

Le 29 au matin, le bruit des cloches annonçait aux fidèles le service divin, et il faut avoir été dans la position où nous nous trouvions pour comprendre l'effet que produisit sur nous leur tintement.

**La première messe militaire célébrée à Pékin.**

M. l'ambassadeur dut se rendre à l'église avec MM. les membres de l'ambassade ; de mon côté j'avais réuni au quartier générai tout mon état-major et les officiers des diverses armes qui n'étaient pas de service et qui m'accompagnèrent. Malgré une pluie incessante, nous traversâmes en ordre une partie de la ville. Les troupes disponibles étaient dans l'église avec les musiques des deux régiments d'infanterie. À notre entrée dans l'église, M. l'ambassadeur et moi, nous fûmes reçus par le clergé précédé de la croix, et, au même moment, les musiques jouèrent l'air national. Trois fauteuils avaient été préparés dans la nef pour p.385 l'ambassadeur, le général en chef et l'ambassadeur russe, représenté par le premier secrétaire d'ambassade. D'autres sièges avaient été disposés pour les diverses autorités civiles et les officiers.

Le clergé catholique était au complet, et nous retrouvâmes à ce service les prêtres chinois que nous avions vus la veille au convoi de nos morts ; quantité de Chinois chrétiens assistaient à la cérémonie et paraissaient animés d'un zèle fervent ; de jeunes catéchistes, habillés comme nos enfants de chœur desservaient l'autel. M l'abbé de Séré,

aumônier de l'armée, commença alors la messe des morts à l'intention de nos infortunés compagnons d'armes enterrés la veille et Mgr Anouilh, coadjuteur de l'évêque, donna l'absoute en bénissant le catafalque placé au milieu de l'église.

Après le *Te Deum* les musiques et les chœurs des régiments entamèrent le *Domine Salvum* et les vœux d'une armée pour son empereur, à 6.000 lieues de Sa Majesté, causèrent une profonde émotion à tous ceux qui étaient présents.

On peut remarquer avec quelle hardiesse nos missionnaires parlent au milieu d'un peuple auquel ils sont étrangers, et avec lequel, bientôt, ils allaient se trouver seuls, n'étant protégés que par des traités qu'ils étaient habitués à voir violer.

Après que chacun de nous eut fait sa dernière prière dans la cathédrale de Pékin, nous nous retirâmes pour nous préparer au départ qui, d'après mes ordres, devait avoir lieu le 1er novembre. En rentrant chez moi, je trouvai un officier m'apportant une lettre de notre ambassadeur, qui renfermait un billet en date du 17 par lequel l'ambassadeur anglais annonçait son intention de prolonger son séjour à Pékin au-delà du terme que j'avais fixé pour mon départ et celui de mes troupes.

Mgr Mouly vint me voir pour me présenter une députation des prêtres catholiques de Pékin et des chrétiens chinois. Ceux-ci me remirent, au nom de leurs concitoyens, une très belle boîte en laque de Pékin, ornée d'agréments en jade, comme témoignage de reconnaissance de ce que je m'étais opposé à ce que les Anglais missent le feu à la ville ; ils joignirent à ce cadeau deux allocutions en chinois, écrites sur papier rouge, que je priai Mgr Mouly de vouloir bien faire traduire.

p.386 Mgr Mouly me parla aussi du désir que le général Chen-pao avait de faire ma connaissance et me demanda à me l'amener avant mon départ. Je n'acceptai pas cette offre, que j'aurais accueillie en toute autre circonstance : mais je ne pouvais oublier que c'était lui qui

avait fait trancher la tête au père Duluc, mon excellent interprète, et au capitaine anglais Brabezon. Monseigneur fut chargé de me remettre, de la part du prince Kong, une belle boîte en palissandre remplie de beaux éventails, dont quelques-uns représentaient des quartiers de la ville de Pékin ; il joignit à ce don gracieux une demi-douzaine de très grands plans de Pékin, faits par des typographes chinois, avec les noms des rues, des monuments et des places de la ville ; ces plans étaient sur du papier chinois excessivement fin, mais très résistant à l'action du temps ; je fis remercier le prince en lui faisant mes adieux et mes souhaits pour sa prospérité.

Tout le monde a pu savoir avec quelle habileté ce jeune prince a dû, depuis cette époque, conduire sa barque au milieu de tous les écueils dont il fut entouré par les vieux Chinois, ennemis des étrangers, et par les princes tartares de sa famille.

Je consacrai la journée du 30 octobre à parcourir la ville de Pékin, avec deux ou trois de mes officiers d'état-major ; je n'avais vu que la ville tartare, je visitai la ville chinoise.

Le lendemain, je reçus la lettre suivante du baron Gros :

Pékin, le 31 octobre 1860.

Monsieur le général, j'ai reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 de ce mois et, avant d'y répondre, et pour qu'il ne puisse surgir aucun malentendu entre nous, veuillez me permettre de vous demander quelques éclaircissements dont j'ai besoin pour chercher dans les instructions que l'Empereur m'a fait donner la marche que j'aurais à suivre dans les éventualités que je dois prévoir en ce moment.

Vous me dites dans votre lettre que vous auriez dû être consulté sur les points à occuper militairement jusqu'à l'accomplissement des clauses du traité de paix. Je suis parfaitement de votre avis à ce sujet, mais je crois, monsieur le général, que votre mémoire vous sert mal dans cette occasion, et il me semble qu'à Tien-Tsin j'ai eu plusieurs fois l'honneur de p.387 m'entretenir avec vous de Tien-Tsin, de Chusan, de Shanghaï et de Canton, et vous avoir dit que cette évacuation de Chusan serait arrêtée en principe entre lord Elgin et moi pour mettre un terme aux différends qui surgissaient entre les alliés occupant l'île collectivement, et

parce que, ai-je ajouté, si nos troupes y sont, ce n'est que pour empêcher les Anglais d'y être seuls et d'en faire un autre Hong-Kong devant le Yang-tsé-kiang ! Le général Grant appuyait cette mesure. Quoi qu'il en soit et en admettant que par un oubli, qui assurément aurait été involontaire de ma part, vous n'ayez eu connaissance de cette évacuation de Chusan, devenue obligatoire pour les alliés par la convention de Pékin dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer une copie, il résulte pour moi de l'ensemble de votre lettre, car rien n'y est articulé à ce sujet, que tout en m'adressant un reproche, ou, si vous l'aimez mieux, en m'exprimant un regret, vous n'en ferez pas moins retirer les troupes françaises de Chusan lorsque nos alliés évacueraient cette île pour remplir les engagements contractés envers la Chine. Cependant, monsieur le général, le hasard vient de mettre entre mes mains un ordre de départ dans lequel je crois voir chez vous l'intention de laisser à Chusan la garnison française qui s'y trouve.

Je me trompe peut-être, et je vous prie avec instance de vouloir bien me faire savoir si je suis dans le vrai en donnant à votre lettre le sens que je crois y trouver, ou si je dois m'en tenir à l'ordre de départ que vous avez donné le 29 de ce mois, et que je ne comprends peut-être pas bien.

Je désire vivement qu'aucune complication ne surgisse au moment où tout prend un aspect si favorable, et j'attendrai pour vous répondre que vous vouliez bien me tirer de l'incertitude dans laquelle j'ai peut-être tort de me trouver, ce que je désire sincèrement.

Baron Gros.

Je ne m'expliquai pas que notre ambassadeur eût pu trouver dans l'ordre de départ de l'armée pour Tien-Tsin, un motif de croire que je voulais m'opposer à l'évacuation de Chusan. Cet ordre ne contenait aucune allusion à la politique et ne renfermait que les prescriptions militaires usitées en pareil cas.

Ma lettre du 28 au baron Gros exprimait, en effet, le regret qu'il n'eût pas suivi les instructions du gouvernement français au sujet du placement des troupes après le traité de paix.

Si, comme les instructions le portaient, j'avais été p.388 consulté, j'aurais combattu l'idée d'abandonner aussi promptement Chusan, lieu salubre et sur lequel nous avions fait des établissements militaires très

confortables. Nos troupes s'y trouvaient parfaitement et y étaient très bien vues des habitants que nous protégions contre les pirates chinois. J'avais espéré que le baron Gros aurait pu négocier avec le gouvernement chinois quelque traité qui nous eût permis de conserver notre installation sur ce point si important, ainsi que les Anglais l'avaient fait pour Hong-Kong. Je savais bien que cela eût éprouvé des difficultés de la part de lord Elgin, mais, enfin, n'avions-nous pas le droit, aussi bien que nos alliés de posséder un port en Chine, comme ils avaient obtenu et comme ils réclamèrent quelques jours après le traité de 1860 une grande étendue de terre à Koo-long, vis-à-vis de Hong-Kong.

Je trouvai que nous tirions très peu de profit de notre campagne ; ce fut le seul nuage qui s'éleva entre le baron Gros et moi. Je lui répondis immédiatement :

Q. G. de Pékin, le 31 octobre 1860.

Monsieur l'ambassadeur, je viens de recevoir la lettre par laquelle vous me demandez quelques éclaircissements relativement à un ordre de placement des troupes de mon armée, après la signature du traité de paix.

Je commence par vous déclarer qu'après avoir relu attentivement l'ordre dont vous me parlez, je n'y ai rien vu qui puisse motiver vos craintes de ne pas me voir exécuter les conditions du traité de paix.

Je vous ai fait une observation, monsieur l'ambassadeur, non à titre de reproche, car je n'ai le droit en aucune circonstance de vous en adresser sur ce qui concerne votre mission ; mais bien à titre de regret de ce que vous n'ayez pas cru devoir vous entendre avec moi sur la seule clause qui pouvait me regarder : le placement de mes troupes.

Je me rappelle fort bien que, dans une lettre particulière datée de Tien-Tsin, 6 septembre, vous me parliez de l'évacuation de Chusan comme d'une affaire arrêtée entre vous et lord Elgin, mais sans aucune consultation préalable avec moi.

J'eus alors, monsieur l'ambassadeur, l'honneur de vous écrire dans le même sens que celui de ma lettre du 28 de ce mois : j'entrai même dans le détail relatif au changement de p.389 commandement des troupes de l'expédition qui seraient placées à Canton.

Pour vous rassurer complètement, monsieur l'ambassadeur, au sujet de l'évacuation de Chusan, je crois devoir vous dire qu'avant d'avoir reçu votre lettre, il était convenu avec le général Grant que je ne ferais retirer mes troupes de cette île qu'après mon arrivée à Shanghaï ; je n'ai donc jamais eu l'intention de manquer à la condition du traité, dont les conséquences ne peuvent peser sur moi ; mais comme, d'après les instructions particulières de S. E. M. le ministre de la Guerre, je devais occuper Chusan, il faut, s'il en advient quoi que ce soit de fâcheux pour mes troupes, que je puisse mettre ma responsabilité à couvert derrière ma non-participation à l'évacuation immédiate de cette place.

J'espère, monsieur l'ambassadeur, que vous reconnaîtrez la justesse des motifs qui m'ont guidé dans cette circonstance, et que ce léger incident ne pourra altérer en rien la bonne harmonie qui n'a cessé de régner entre nous pendant cette glorieuse expédition.

Général de Montauban.

Cette lettre fut la dernière que j'adressai de Pékin au baron Gros. Par suite de circonstances inconnues, elle fut égarée et ne lui parvint que quelques jours après.

Le lendemain, 1er novembre, ainsi que je l'avais annoncé, je quittai la capitale du Céleste Empire, emportant des souvenirs qui, depuis cette époque, sont passés dans mon esprit à l'état de rêves.

@

# QUATRIÈME PARTIE

# L'ÉVACUATION

# CHAPITRE PREMIER

# LES DERNIÈRES DIFFICULTÉS

@

p.391 J'avais quitté Pékin avec l'armée française le 1er novembre, et le 6 j'arrivais à Tien-Tsin, après une marche rendue très pénible par le froid, à travers un pays sans bois et déserté par les habitants : les brigands chinois avaient mis le feu partout et avaient volé tout ce qu'ils avaient pu emporter.

En arrivant à-Tien-Tsin, je fis loger immédiatement les troupes dans les quartiers que le colonel Théologue, commandant la place, avait fait préparer. Cette première installation n'était que provisoire ; j'attendais le général en chef de l'armée anglaise et les troupes que j'avais laissées comme escorte à notre ambassadeur pour arrêter le logement définitif du corps français qui devait occuper Tien-Tsin.

Je reçus la visite des autorités françaises et chinoises ; ces, dernières, sous l'empire des événements accomplis à Pékin, paraissaient beaucoup mieux disposées en notre faveur. À notre entrée à Tien-Tsin, l'armée reçut une espèce d'ovation, et les Chinois vinrent au-devant de nous en grand nombre. La rue principale qui conduisait au yamoun que j'avais choisi pour me loger était bordée de chaque côté par des habitants portant de grandes torches allumées. Un repas était préparé pour moi et les officiers dans la grande salle de l'hôtel de ville. p.392

Le 8, je continuai à visiter avec le général Collineau, qui devait rester à Tien-Tsin, et avec mes officiers d'état-major les emplacements que je comptais faire occuper à mes troupes. Le 9, j'écrivis au maréchal Randon.

Tien-Tsin, le 9 novembre 1860,

J'ai quitté Pékin le 1er novembre, le lendemain de ma lettre du 31 octobre.

Lord Elgin a voulu rester encore quelques jours à Pékin malgré l'opinion du général Grant, qui trouvait, comme moi, que la saison devenait trop menaçante pour entreprendre une marche de plusieurs jours.

J'ignore le véritable motif du retard apporté par lord Elgin dans son retour à Tien-Tsin ; celui qu'il a fait valoir, c'est qu'il considérait que rien n'était consolidé tant que la paix ne serait pas promulguée par l'empereur de Chine.

Le baron Gros m'écrivit pour me dire qu'il ne voyait pas la nécessité d'attendre cette promulgation, mais que, lord Elgin restant, il croyait ne pas devoir quitter la ville ; il me demandait, en même temps, de lui laisser un bataillon, ce que je m'empressai de faire.

Je crois avoir agi prudemment en quittant promptement Pékin, car le temps a singulièrement changé depuis huit jours, et, après huit jours de marche, il était temps que j'arrivasse ici.

Aujourd'hui, tout mon monde est arrivé en bon état, et je n'attends plus que le bataillon que j'ai laissé en arrière pour constituer définitivement l'hivernage de nos troupes.

Ainsi que je crois avoir eu l'honneur de vous l'écrire déjà, monsieur le maréchal, j'ai été vivement contrarié de n'avoir pas été consulté par le baron Gros, comme le prescrivaient nos instructions, sur le choix des points à occuper après le traité de paix. Chusan n'aurait dû être abandonné à aucun prix, dans la position actuelle des choses. Une petite correspondance dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie a été échangée entre l'ambassadeur de France et moi ; elle n'a eu du reste aucune suite et vous reconnaîtrez que, dans cette circonstance, monsieur le maréchal, j'ai dû mettre de côté toute question personnelle, et maintenir entre toutes les autorités françaises, anglaises et moi, la meilleure entente qui était si nécessaire au succès de notre grande opération.

L'envoi de l'infanterie de marine à Canton va déterminer ainsi une espèce de dissolution de l'armée expéditionnaire, car cette ville étant restée sous le commandement de la marine, les troupes qui vont y aller passeront, tout naturellement, sous le p.393 commandement de l'amiral ; et cependant je ne pouvais agir autrement puisque la place m'aurait manqué pour le casernement de mes troupes.

Je laisse à Tien-Tsin le général Collineau avec sa brigade et deux batteries d'artillerie.

Je me rends à Shanghaï avec le général Jamin et les deux autres batteries d'artillerie, plus le 2e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 101e.

Les lettres officielles et les ordres du jour vous feront connaître toutes les mesures que j'ai prises pour assurer le bon état des troupes, et leur position militaire au besoin. Vous connaissez le général Collineau, monsieur le maréchal, et vous savez quelle confiance méritent sa bravoure et son intelligence militaire ; je lui laisse les instructions les plus étendues sur ce qu'il aurait à faire dans les cas difficiles qui pourraient se présenter.

Je lui ai donné également des instructions verbales pour les éventualités qui je l'espère, ne se produiront pas, mais que les événements qui se passent en Europe peuvent faire craindre ; en prévision de ces mêmes événements, je n'ai pas voulu laisser tomber mes attelages d'artillerie, et je les reconstitue en ce moment par la réforme des bêtes complètement usées et leur remplacement par d'excellents mulets, dont les Chinois se défont pour 45 ou 20 piastres.

En rejoignant Shanghaï, je passerai à Tché-fou, pour y voir la garnison que j'y laisse, bien que la saison y soit très rigoureuse l'hiver.

Mais je considère ce point comme trop important dans le Nord pour l'abandonner complètement, car je pense qu'il en serait de même de Tché-fou comme de Chusan et que nos alliés, *en cas de besoin*, ne manqueraient pas de chercher à s'emparer de ces deux positions.

Je regrette plus que jamais l'abandon de Chusan par la diplomatie ; nous y étions bien établis et plus solidement que nos alliés : c'est une grande faute !

Je n'ai ni vu le généralissime chinois, dont vous entretenait ma dernière lettre, ni entendu parler de lui, mais le coadjuteur de Mgr Mouly, Mgr Anouilh, m'a entretenu longuement du désir de l'empereur de Chine que nous l'aidions contre les rebelles, et, si nous le pouvions, de lui prêter des officiers pour l'organisation d'une armée régulière.

Je crois que si les Chinois étaient bien organisés et bien armés, on pourrait en tirer un grand parti comme soldats car ils sont très braves et ont un mépris absolu de la vie.

Serait-ce un avantage pour nous de voir ces gens constitués solidement comme armée ? Je n'en sais rien ; mais ce que je sais bien, c'est que cela enlèverait aux autres nations un ascendant p.394 auquel elles prétendent et ruinerait leurs espérances de domination sur ce pays, dans l'avenir.

Malgré quelques dissidences entre nous et nos alliés dans quelques rares circonstances dont je vous ai rendu compte, monsieur le maréchal, je ne m'en

suis jamais préoccupé et j'ai toujours tenu haut notre drapeau dans les affaires de guerre qui ont eu lieu. D'un autre côté, je n'ai cessé d'avoir avec eux les meilleures relations personnelles et ce soir même je dîne chez l'amiral Hope, qui est venu lui-même à mon arrivée à Tien-Tsin m'inviter très cordialement ; Malgré tout je ne m'endors pas, et j'ai toujours un œil ouvert sur tous les mouvements qui peuvent se produire.

M. Bruce est passé ici avant-hier soir, se rendant auprès de son frère, lord Elgin, à Pékin ; M. de Bourboulon est attendu d'un moment à l'autre pour la même destination.

Dans votre dernière lettre, monsieur le maréchal, vous me dites que je ne vous ai pas parlé de M. le commandant Reboul ; c'est une omission de ma part que je regrette d'autant plus, que cet officier est parfaitement bien sous tous les rapports et qu'il m'a été souvent très utile pour des avis et des renseignements : je l'ai proposé le 15 août pour la croix d'officier de la Légion d'honneur et je serais heureux de lui voir obtenir cette récompense qu'il mérite à tous égards.

Général de Montauban.

Les Anglais, qui venaient d'obtenir du prince Kong une étendue de terrain considérable, 30 lieues environ, à Koo-long vis-à-vis Hong-Kong, n'admettaient pas que nous eussions les mêmes avantages et que nous puissions conserver Chusan ; j'ai déjà dit combien lord Elgin avait pesé sur la rédaction de l'article du traité par lequel nous devions évacuer ce point si important, j'ajoute que nos alliés craignaient tellement que ma volonté fût en opposition avec leur désir que, malgré ma lettre du 28 octobre au baron Gros, l'amiral Hope crut devoir m'en écrire officiellement à Tien-Tsin :

À bord du *Coromandel*, Tien-Tsin, le 9 novembre 1860.

Monsieur, S. E. Lord Elgin m'a fait connaître que l'occupation de l'île de Chusan devait cesser aussitôt que le traité de paix serait signé. La signature de ce traité ayant eu lieu, j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence de vouloir bien p.395 donner des ordres pour que l'évacuation de cette île ait lieu immédiatement. J'ai déjà écrit à cet effet au vice-amiral Charner.

Hope, Vice-amiral commandant en chef.

On peut voir par cette lettre que les Anglais étaient encore plus impatients que notre diplomatie de voir Chusan abandonné par les alliés ; ils savaient bien que, lorsque nous aurions évacué ce point, nous n'y reviendrions plus et sur cette question l'avenir était à eux !

Il est vrai de dire que notre commerce est si peu soucieux de ses intérêts qu'il n'a jamais cherché à s'étendre au loin, et que c'est peine perdue de lui ouvrir de nouveaux horizons ; témoins les conquêtes dans l'Inde des Dupleix et des La Bourdonnais, qui n'ont profité qu'aux Anglais, comme notre alliance dans la guerre de Chine n'aura pour résultat que d'assurer dans ce pays le développement de leurs intérêts. Malgré tout mon patriotisme et les efforts que j'ai faits pour nous assurer une bonne situation dans ces pays lointains, puisque la France ne sait pas en profiter, je ne regrette pas aujourd'hui d'avoir contribué pour ma part à ce que ce grand peuple anglais, dont j'admire la sagesse et l'esprit national, réussisse de préférence à tout autre à y établir sa domination ! Je me contentai de répondre à l'amiral Hope dans les termes suivants :

Q. G. de Tien-Tsin, le 9 novembre 1860.

Monsieur l'amiral, j'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de sa lettre en date de ce jour, par laquelle elle me propose l'évacuation immédiate de l'île de Chusan, conformément aux termes du traité de paix conclu avec le gouvernement impérial de Pékin.

Je vais m'entendre avec le vice-amiral Charner pour que cette évacuation puisse avoir lieu aussitôt après mon arrivée à Shanghaï.

Général de Montauban.

Je résolus de mettre à profit les quelques jours que je devais passer à Tien-Tsin, en attendant l'arrivée du baron Gros, pour mieux examiner cette ville importante. Elle se compose de deux parties distinctes, ville fortifiée intérieure p.396 et ville extérieure. La première est enceinte de murailles revêtues de fortes briques et hautes de 9 à 10 mètres. Comme à Pékin, l'épaisseur des murs de la fortification consiste en un mur extérieur et un mur intérieur, distants l'un de

l'autre de 3 ou 4 mètres et leur espacement est rempli d'une espèce de béton qui a acquis la solidité de la pierre ; la largeur totale est d'environ de 8 à 9 mètres. Le mur d'enceinte est percé de nombreux créneaux dont quelques-uns, de distance en distance, peuvent recevoir du canon ; somme toute, ce serait une faible défense contre les engins de guerre actuels. Cette ville comme toutes celles fortifiées de la Chine, consiste en deux rues, partant de chacune des grandes portes situées comme toujours vis-à-vis des quatre points cardinaux ; ces rues se coupent à angles droits au milieu de la ville, où elles forment une grande place, ornée d'un grand arc de triomphe. Dans l'intérieur de la ville fortifiée, on rencontre tous les établissement publics : l'aspect en est sombre et le commerce paraît s'être porté dans la nouvelle ville ou ville extérieure, qui est au contraire d'un aspect assez gai. On estime la population totale des deux villes à environ 500.000 âmes. Je crois que si l'on en faisait un recensement exact, il faudrait rabattre de ce chiffre. Il faut cependant reconnaître que le commerce considérable que fait Tien-Tsin, traversée par le Peï-ho et le canal qui remonte à Pékin, attire un grand nombre d'individus qui trafiquent avec la capitale du Pé-tchi-li : Tien-Tsin est l'entrepôt de tout ce commerce. J'ai dit déjà quelle quantité de sel était déposée sur les bords de la rivière, où s'élèvent des pyramides de cet important produit ; le commerce des fourrures y est très actif et la Russie en envoie à Tien-Tsin des quantités nombreuses. Un grand marché couvert renferme des produits de toute espèce, mais il faut se tenir en garde contre l'industrie chinoise, qui a perfectionné l'art de la teinture des fourrures à un tel point qu'il faut être bien connaisseur pour ne pas être trompé.

Le baron Gros m'écrivit pour m'annoncer que l'empereur de Chine avait renvoyé le traité approuvé et revêtu de son sceau, et que, n'ayant plus de motif pour rester à Pékin, il quitterait cette capitale le 9 au matin. Le 10 novembre je continuai à tenir le ministre de la Guerre au courant de ce qui se passait et je lui écrivis ce qui suit : p.397

Q. G. de Tien-Tsin, le 10 novembre 1860.

Monsieur le ministre, parmi les objets trouvés à Yuang-ming-yuan, il m'a été remis une cassette contenant des papiers qui m'ont paru importants ; ce sont les différents traités conclus avec l'empereur de Chine.

J'ai remis à M. le baron Gros les traités faits par la France afin qu'il en puisse disposer dans l'intérêt de notre diplomatie, mais j'ai pensé que les autres pièces politiques devaient être remises directement à S. M. l'Empereur par vos mains.

J'expédie donc M. de Pina, lieutenant de vaisseau et mon officier d'ordonnance, avec la cassette qui renferme ces pièces. M. de Pina a été blessé très gravement en entrant le premier dans le palais de Yuang-ming-yuan ; il ne peut faire en ce moment aucun service en Chine, et c'est à lui que revient naturellement l'honneur de vous remettre le dépôt que je lui confie.

Général de Montauban.

J'expédiai M. le lieutenant de vaisseau de Pina par le courrier ainsi que l'indiquait cette lettre au ministre. Cet officier, dont j'ai raconté en son lieu la conduite si courageuse à la prise du palais d'Été, était toujours très souffrant des suites de la blessure qu'il avait reçue, et son séjour n'aurait pas pu se prolonger sans danger sous l'influence du climat de la Chine. Les papiers secrets qu'il emportait ne pouvaient être confiés qu'à des mains sûres ; ils pouvaient dévoiler des rapports avec des nations étrangères et nous donner le secret de leur politique en ce qui touchait la France.

Je reçus de Mgr Anouilh une lettre dont j'extrais ce qui suit :

Voici un fait que je prie le général de faire examiner par son interprète : c'est qu'à Pékin et à Tien-Tsin, on n'a affiché que le traité anglais. La *Gazette de Pékin*, que j'ai entre les mains, rapporte bien le traité en entier, mais très peu de gens reçoivent cette gazette, tandis que les publications faites aux portes des villes sont lues par le peuple ; c'est le mandarin de la ville qui a fait appliquer le traité anglais aux portes ; je prie de nouveau le général de faire examiner ce fait et d'en avertir l'ambassadeur, s'il est exact.

Anouilh, évêque d'Abydos, vic. ap.

p.398 Le fait était vrai, et l'on verra plus loin qu'il n'était pas spécial à la ville de Pékin et que j'ai dû, après le départ du baron Gros, prendre des mesures sévères pour ramener les agents du gouvernement chinois à la pensée que nous étions en Chine sur un pied d'égalité complète avec nos alliés. Lorsque je reçus cette lettre à Tien-Tsin, notre ambassadeur était déjà en route pour revenir dans cette dernière ville ; je ne pus donc lui parler de ce fait qu'à son arrivée.

Mgr Anouilh vint me trouver chez moi pour me parler du désir que le prince Kong manifestait à Mgr Mouly de pouvoir acheter au gouvernement français un nombre assez considérable de fusils et de revolvers.

Je fis répondre au prince que j'en écrirais au ministre de la Guerre, mais qu'en attendant, je lui offrais un fusil de précision et un revolver de nos marins.

L'ambassadeur et l'armée anglaise, qui avaient quitté Pékin le 9 novembre, étaient attendus le 14 à Tien-Tsin. J'avais engagé l'ambassadeur et sa suite à venir dîner chez moi ; je profitai de cette circonstance pour faire la même invitation à Mgr Anouilh et à M. de Bourboulon, notre ministre à Pékin, arrivé le 13 à Tien-Tsin. M. de Bourboulon ne put accepter à cause de l'état très grave de la santé de Mme de Bourboulon.

Le 15 novembre nous nous réunîmes, le général Grant et moi, pour arrêter définitivement le logement des troupes alliées que nous devions laisser à Tien-Tsin ; je remis la garde des forts de Ta-kou à l'amiral Charner, qui y laissa 400 hommes d'infanterie de marine.

Le général Collineau fut désigné par moi comme commandant supérieur de Tien-Tsin et des troupes qui devaient occuper cette ville et la partie nord de la Chine où nous pouvions exercer une action quelconque. La garnison se composa du 102e de ligne en entier, d'un bataillon du 101e et de deux batteries d'artillerie, l'une de 12 et l'autre de 4 ; plus un détachement de pontonniers ; en tout d'après les situations : 129 officiers, 2.700 hommes et 430 chevaux.

En prévision des obstacles que je rencontrerais à faire traverser le golfe du Pé-tchi-li aux troupes qui devaient rallier Shanghaï, si j'apportais quelque retard à leur embarquement, j'ordonnai le prompt départ du général Jamin et des troupes qui ne devaient pas rester à Tien-Tsin. Je p.399 remis au vice-amiral Charner, chargé de l'expédition de Cochinchine, tout ce qui appartenait à la marine et plus tard, par suite d'instructions ministérielles, j'augmentai, par des emprunts faits à l'armée de terre, les forces de la marine destinées à cette expédition ; toutes les troupes de la marine, à l'exception de 400 marins laissés dans les forts de Ta-kou, furent dirigées sur Canton.

En attendant que le *Forbin* fût prêt, je profitai des quelques jours que je devais passer à Tien-Tsin pour faire approvisionner largement cette ville, car, d'après les renseignements que j'avais, lorsque les grands froids arrivent, la communication est complètement interrompue entre le Peï-ho et Tien-Tsin pendant trois mois environ.

Le bon et brave général Jamin avait été nommé général de division par suite de la proposition que j'avais adressée au ministre de la Guerre, après son arrivée en Chine ; cette nomination, qu'il avait attendue longtemps, ne pouvait être que la récompense de ses anciens et loyaux services ; aussi n'hésitai-je pas à adresser au ministre de la Guerre un mémoire de proposition en sa faveur pour le grade de grand-officier de l'ordre de la Légion d'honneur.

J'avais déjà proposé le général de brigade Collineau pour le grade de général de division, et j'aurais vivement désiré que toutes les récompenses que j'avais sollicitées pour cette armée de Chine qui avait montré tant de bravoure et d'audace, eussent pu être distribuées par moi avant mon départ de Tien-Tsin. Malheureusement, le temps ne me permettait pas d'attendre, et je dus quitter ce vaillant général que la mort devait enlever avant qu'il pût recevoir cette dernière preuve de l'estime que j'avais pour lui.

Un autre mort, dont le souvenir m'était cher, le capitaine de Damas qui avait péri si vaillamment à l'affaire du 18 septembre, était enterré dans un coin du village de Koua-tsoun, et je ne voulais pas que ses

restes fussent séparés de ceux de nos autres compagnons d'armes ; j'écrivis donc à Mgr Mouly, à Pékin, pour qu'il obtînt du prince Kong l'autorisation de transporter ie corps du capitaine de Damas de Koua-tsoun au cimetière catholique de Pékin. J'espérais que M. de Damas serait la dernière victime que je confierais à ce cimetière si éloigné, mais cette terre inhospitalière attendait encore un des plus vaillants p.400 fils de la France, comme on le verra bientôt. La mort de M. de Damas m'avait été sensible à plus d'un titre : je l'avais connu en Afrique ; il était lié d'amitié avec mon fils et le dernier enfant d'un vieillard qui était l'honneur même.

Lorsque j'avais quitté la France, le baron de Damas m'avait recommandé son fils dans les termes les plus nobles et, lorsque la triste nouvelle de sa mort héroïque lui parvint, malgré sa douleur et son grand âge, il ne démentit pas la noblesse de son caractère et supporta ce terrible coup avec le sentiment de résignation chrétienne dont il avait fait preuve toute sa vie.

Pendant mon séjour à Tien-Tsin, il se passa un bien triste événement. M. le baron Gros était arrivé, comme je l'ai dit, le 14 à Tien-Tsin avec tout le personnel de l'ambassade ; le premier secrétaire était M. le comte de Bastard, jeune homme d'une excellente famille et que sa mère, frappée de funestes pressentiments, avait prié le baron Gros de lui ramener vivant ou mort. M. de Bastard avait été très activement employé pendant toute la durée de la campagne et avait été vivement frappé du sort funeste de ceux qui se trouvaient avec lui le 18 septembre à Toung-tchéou, d'où il était parvenu à revenir parmi nous, avant la bataille de Tchang-kia-ouan. Toutes ces causes, jointes à l'inclémence du climat, avaient déterminé chez lui une inflammation au cerveau.

Je me promenais un peu avant mon dîner sur le quai avec quelques officiers lorsque nous vîmes venir à nous, avec une grande vivacité d'allures et un air très préoccupé, M. de Bastard. Il avait le visage excessivement rouge et couvert de très gros boutons ; il s'arrêta un moment pour me saluer, et je lui fis l'observation qu'il avait tort, par un froid aussi vif, de ne pas couvrir davantage sa figure. Il me quitta et

rentra dans le yamoun qui nous était commun au baron Gros et à moi. Deux heures plus tard, au moment où je me mettais à table avec mes officiers, nous entendîmes dans un appartement voisin de grands cris, et un des jeunes gens de l'ambassade accourut nous demander du secours pour contenir M. de Bastard qui se livrait à des actes de folie furieuse. Mes officiers se rendirent tous auprès de cet infortuné jeune homme, atteint d'un accès de délire, et le médecin en chef de l'armée lui porta tous les soins que nécessitait son état de surexcitation que l'on p.401 parvint à calmer momentanément, mais sous l'empire duquel il se trouvait encore le 22, jour de mon départ de Tien-Tsin.

M. de Bellecourt m'avait, le 2 août, annoncé qu'après l'expédition de Chine, les Anglais devaient envoyer une flotte devant Yeddo, à titre de démonstration seulement, et qu'il désirait vivement, pour bien asseoir dans ce pays la position du représentant du gouvernement français, qu'une semblable mesure fût prise par notre marine. Je ne pouvais sur ce point qu'en référer au vice-amiral Charner, qui m'objecta la nécessité dans laquelle il se trouvait de réunir tous ses moyens d'action pour l'expédition de la Cochinchine dont il allait être chargé. J'avais appris à Tien-Tsin que le bruit dont me parlait notre consul général au Japon allait effectivement devenir une réalité, et que l'amiral anglais, Sir Hope, allait envoyer plusieurs bâtiments de guerre se montrer sur les côtes du Japon. Ne pouvant déterminer l'amiral Charner à détacher même momentanément quelques navires de sa flotte, je résolus de me rendre de ma personne dans les mers du Japon, sur le *Forbin*.

En conséquence, je m'apprêtai à quitter avec mon état-major particulier la ville de Tien-Tsin et à me rendre d'abord à Tché-fou pour y visiter la petite garnison et les établissements français que j'y laissais ; de là, je comptais me rendre à Nangasaki et dans la mer intérieure du Japon.

J'avais tout organisé à Tien-Tsin, de concert avec le général anglais, pour assurer le séjour des troupes pendant la saison rigoureuse ; je laissais dans cette ville, pour me représenter, un officier général aussi intelligent qu'énergique ; je pouvais donc abandonner la région du Nord

sans aucune inquiétude. J'attendis, pour me transporter au Peï-ho à bord du *Forbin* qui m'y attendait, une des petites canonnières destinées à naviguer sur ce fleuve tortueux. Cette petite canonnière m'était annoncée pour le 22 ; je lançai le 19 un manifeste que j'adressais aux habitants de la province du Pé-tchi-li ; il était conçu comme il suit :

Tien-Tsin, le 19 novembre 1860.

Le général commandant en chef le corps expéditionnaire du grand Empire de France en Chine, au moment de quitter le sol de cette province, ne veut pas se séparer de vous sans vous p.402 adresser quelques paroles d'adieu et quelques conseils salutaires que vous méditerez avec soin.

Entre deux peuples dont, au fond, les intérêts sont identiques, lorsqu'il surgit de regrettables différends, ils doivent être promptement terminés.

Aussi, débarqué à Ta-kou il y a à peine quatre mois, afin d'obtenir la satisfaction due à mon grand souverain pour l'outrage reçu par son représentant l'année dernière, à l'embouchure du Peï-ho, je vous quitte aujourd'hui, vous laissant l'opinion de la puissance de la France et celle de son rôle dans le monde.

Du jour où le gouvernement de votre noble Empereur a reconnu ses torts en signant à Pékin, le 25 octobre, le traité de paix, la Chine n'a plus à attendre de la France que les procédés d'une amie loyale. En conséquence, soyez sans crainte pour l'avenir, vous tous, notables, lettrés ou habitants de cette grande province et de cette riche cité.

Je vous laisse une partie de mes troupes sous le commandement du général Collineau, aussi sage administrateur que guerrier habile et énergique, qui, de concert avec nos alliés, veillera à votre sécurité. Que la bonne foi, seule base des traités durables, règne à l'avenir dans vos relations avec le grand Empire de France et vous n'aurez qu'à vous louer de vous être fiés à la loyauté de notre grand souverain.

Général de Montauban.

En adressant cette proclamation aux habitants du Pé-tchi-li, j'avais pour but de les rassurer contre les incursions des rebelles, et en même

temps, de leur faire comprendre quelle était la puissance de la France qu'on avait tenté de placer en seconde ligne.

M. le baron Gros avait bien fait imprimer, en plusieurs exemplaires, le traité de paix avec la France, mais, par une fatalité incompréhensible, ce traité n'était affiché nulle part. On a déjà vu plus haut que Mgr Anouilh me prévenait que le traité anglais seul avait été affiché sur les portes de Pékin ; on verra plus loin qu'il en fut de même dans d'autres localités importantes.

Je quittai Tien-Tsin le 22 novembre et je descendis le Peï-ho sur une petite canonnière, qui me conduisit sur le *Forbin*, en grande rade dans le golfe du Pé-tchi-li. À partir de la barre, ce petit trajet ne fut pas sans quelque danger ; la mer était très grosse, et notre faible embarcation lui offrait peu de résistance.

p.403 Le capitaine de vaisseau Bourgois, marin d'une haute expérience et qui commandait l'entrée du fleuve, ne voulait pas nous laisser passer et nous disait que, la veille, une canonnière comme la notre, portant les chevaux et les effets du capitaine de gendarmerie Janisset, avait sombré, et que tout avait été perdu. Il faisait un tel froid, et j'étais tellement pressé de savoir ce qui se passait au Japon que je persistai, malgré ce brave officier, à continuer ma route.

Enfin, à moitié gelés, nous abordâmes le *Forbin* à 10 heures du soir, et, après une bonne nuit, le lendemain, je montai sur le vaisseau amiral l'*Impératrice-Eugénie*, et je causai de mes projets avec l'amiral Charner. Je n'avais encore reçu aucun ordre concernant l'expédition de Cochinchine, mais je lui parlai de la nécessité d'envoyer à Yeddo un vaisseau de guerre qui pût, au moins, montrer notre pavillon dans la mer du Japon.

Je partis pour Tché-fou où je trouvai tout en bon ordre ; les installations des troupes et des divers services ne laissaient rien à désirer, et les habitants continuaient à entretenir de bonnes relations avec les hommes. Après un séjour de vingt-quatre heures à Tché-fou, je me rembarquai sur le *Forbin* pour satisfaire le désir que j'avais de

voir Nangasaki en simple curieux, puisque je ne pouvais pas me rendre officiellement à Yeddo, comme je l'aurais voulu, dans l'intérêt du gouvernement français, en déployant une certaine force maritime. Le temps était magnifique, la mer très belle.

Le 18 décembre je rentrai à Shanghaï. J'écrivis au ministre de la Guerre pour lui donner tous les détails de mon voyage au Japon :

Q. G. de Shanghaï, le 19 décembre 1860.

J'avais appris à Tien-Tsin que l'amiral anglais devait envoyer quelques bâtiments au Japon pour y montrer le drapeau de sa nation. Je crus, dans l'intérêt de notre politique, devoir engager le vice-amiral Charner à en faire autant et je lui proposai de mettre à ma disposition deux bâtiments de guerre, afin d'aller jusqu'à Yeddo faire acte de présence auprès de notre consul, dont la position, en ce moment, paraît assez critique, un attentat venant d'être commis contre un des agents du consulat, sans que réparation pût ou voulût être donnée.

p.404 L'amiral Charner m'objecta le besoin urgent qu'il avait de tous ses bâtiments dans la rade du Peï-ho et je n'insistai pas, comprenant que la marine se réservait le rôle protecteur que sa position lui donne.

Je partis donc de Tien-Tsin le 22 novembre et je me rendis directement à Tché-fou dont je visitai toute la garnison. J'y trouvai tout en bon ordre et fort bien tenu ; un petit cercle avait même été créé par le commandant de la place que j'y avais laissé, en qualité de commandant supérieur, lorsque l'armée quitta ce camp pour se rendre dans le Nord.

L'hôpital était dans le meilleur état et les relations avec les habitants continuaient à être parfaites, mais peut-être trop intimes avec quelques habitantes, qui avaient augmenté le chiffre de nos malades.

Il fait un froid très rigoureux à Tché-fou et les montagnes y étaient couvertes de neige. Aussi ai-je réduit la garnison en donnant l'ordre de faire rentrer les ouvriers d'artillerie qui vont réparer à Shanghaï l'armement, et en expédiant sur Tien-Tsin tout ce qui appartient à la brigade Collineau.

La position ne sera plus occupée que par 250 hommes, poste intermédiaire suffisant entre Shanghaï et Tien-Tsin, par lequel doivent s'établir les relations

qui ne peuvent plus, jusqu'à nouvel ordre, exister par mer, le Peï-ho étant gelé.

J'avais bien prévu cette circonstance lorsque j'insistai, envers et contre tous, pour quitter Pékin le 1er novembre. Trois jours plus tard, toute l'armée était obligée de rester à Tien-Tsin pendant trois mois.

Je quittai Tché-fou le lendemain, très satisfait de tout ce que j'y avais vu, et après avoir témoigné tout mon contentement au chef de bataillon de la Plane, du 101e régiment, que je ne saurais trop recommander à Votre Excellence, et que j'avais proposé antérieurement pour lieutenant-colonel. Comme j'avais à ma disposition, depuis le commencement, l'aviso à vapeur le *Forbin* par ordre du ministre de la Marine, l'amiral Charner avait donné ordre au commandant de me conduire au Japon si je le désirais ; j'étais à quarante-huit heures de Nangasaki ; le temps était beau ; et je résolus d'aller visiter le port, ne pouvant pas aller à Yeddo d'une manière officielle. Je n'ai pas eu à regretter ma résolution, car j'ai fait un voyage qu'il n'a été donné jusqu'à ce jour qu'à bien peu d'Européens d'accomplir.

En quittant cette affreuse mer de Chine, on entre dans la mer Bleue du Japon, mer aussi hospitalière aux voyageurs que celle de Chine leur est hostile.

Pour arriver dans la magnifique rade de Nangasaki, on trouve un Bosphore tout aussi riche que celui de Constantinople. Les deux rives sont garnies de forts et défendues par des batteries dont les pièces sont sous des toits. Les montagnes, en p.405 amphithéâtre de chaque côté, sont couvertes d'arbres verts et de cultures en gradins soutenues par des murs de pierre. La rade est excellente et forme un grand bassin, entouré par la ville du côté de l'ouest et, à l'est, par divers établissements industriels, dont un appartient aux Russes. L'aspect de la ville est assez triste, les maisons étant en bois et la plupart à un seul étage ; mais, lorsqu'on y pénètre, l'on est tout surpris de trouver une propreté remarquable, des rues larges avec des maisons bien alignées. Les habitants d'une certaine classe sont très bien tenus et les hommes portent deux sabres ; l'un grand et l'autre en guise de poignard ; il existe un certain luxe pour ces armes.

Les hommes sont généralement petits, mais vigoureux. Plusieurs des gens du peuple, lorsqu'ils travaillent, sont complètement nus ; une espèce de chiffon masque seul leur sexe.

Les femmes sont également de petite taille et, contrairement aux usages chinois, se font voir aux étrangers dans les rues comme dans leurs intérieurs. Les jeunes filles, dont quelques-unes sont fort jolies, ne témoignent aucune crainte des étrangers et causent volontiers avec ceux qui parlent leur langue. Lorsqu'elles se marient, elles doivent teindre en noir leurs dents et se rougir les lèvres, ce qui est affreux à voir et d'autant plus à regretter qu'elles ont de fort jolies dents blanches, tant qu'elles restent filles.

Les habitants de Nangasaki sont de mœurs très douces et leur physionomie exprime en général la bienveillance sans exclure une certaine finesse, apanage des peuples méridionaux et de l'Orient ; ils sont polis et même prévenants jusqu'à l'obséquiosité, industrieux et travailleurs.

Les mœurs sont très relâchées et il n'en saurait être autrement chez un peuple où la prostitution n'entraîne pas le mépris et est même assez souvent une cause de mariage pour les jeunes filles qui s'y livrent ; quant aux femmes mariées, elles sont, au contraire., des modèles de retenue et de sagesse.

Une mère et un père ne craignent nullement, parmi les gens du peuple, de vendre leurs jeunes filles aux établissements de prostitution, dont elles ne peuvent sortir avant l'âge de vingt-quatre ans, à moins de se racheter ou de se marier. Ces sortes de maisons, qui appartiennent au gouvernement, sont des espèces de cafés-chantants dans lesquels les déesses du lieu sont rangées sur une file et assises sur des nattes ; le public est admis à les regarder à travers un grillage et à faire le choix qui lui convient ; après quoi on entre masqué, si cela vous convient, mais après s'être fait connaître secrètement au bonze ou prêtre attaché à l'établissement, car, pour compléter cette étude de mœurs si curieuses et si différentes des nôtres, il existe une pagode ou chapelle dans chaque mauvais lieu, pour le purifier sans doute.

Je vous demande pardon, monsieur le maréchal, d'entrer p.406 dans le détail des plaisirs illicites du peuple japonais, mais il me semble que toutes les habitudes d'un peuple doivent concourir à asseoir un jugement sur sa valeur morale.

La ville, adossée à une montagne couverte de beaux arbres, est bâtie sur plusieurs plans couronnés par une magnifique pagode, qui offre un coup d'œil des plus pittoresques ; les quartiers se relient entre eux par des escaliers ou des ponts ; aussi ne connaît-on dans ce pays d'autres moyens de transport que les bêtes de somme, bœufs ou chevaux, et les hommes.

Il existe une classe de mendiants qui ont, de père en fils, le privilège de mendier et qui ne peuvent avoir d'autre profession ; leur costume est fort propre et leur tête est couverte d'un très grand chapeau à larges bords qui retombe au-dessous des yeux ; le costume et le chapeau sont blancs et leur vie se passe à s'arrêter devant chaque porte, et à frapper avec une petite baguette en fer sur un instrument en métal, ce qui indique leur présence. Il est rare que le propriétaire ne leur donne pas quelque menue monnaie, d'une valeur d'un centime.

Tout se passe avec l'ordre le plus parfait dans cette ville et je pense qu'il doit en être de même dans toutes les autres villes du Japon.

La police se fait par des yakounins, ou officiers, car tout employé du gouvernement a un rang militaire et porte le double sabre en usage dans le pays. Très polis, ces officiers sont inflexibles pour l'accomplissement de leurs devoirs ; il y va de leur vie pour de légères infractions et ils se punissent eux-mêmes en s'ouvrant le ventre par des incisions en croix ; ce sentiment exagéré du devoir à remplir sera peut-être une des causes qui apporteront le plus d'obstacles aux communications du peuple avec les étrangers ; la douane, dans ce même esprit, apporte tous les empêchements possibles au commerce extérieur.

Notre nation est représentée à Nangasaki par deux négociants et encore l'un des deux est-il belge, bien qu'il s'intitule français parce qu'il représente une maison de Paris ; l'autre, frère d'un négociant de Shanghaï, ne paraît pas faire de grandes affaires. Notre consul ou plutôt agent consulaire est un Anglais, M. Mackensie, homme très bien sous tous les rapports et qui cherche à refaire au Japon une fortune perdue en Europe ; je doute qu'il réussisse.

Les Anglais ne sont pas beaucoup plus avancés que nous au Japon, mais ils commencent à porter leurs vues de ce côté : avec leur habileté ordinaire dans les affaires, ils pourront obtenir quelques succès plus tard ; jusqu'à présent ils ne font que fort peu de chose à Nangasaki. Ils y ont envoyé un missionnaire, qui porte quelque ombrage aux bonzes ; ceux-ci, contrairement à ce qui a lieu en Chine, paraissent très puissants ; ils sont d'ailleurs instruits et marchent à la tête de la p.407 population ; leur habillement, tout de soie et de crêpe avec une espèce de chasuble dorée, est d'une grande richesse et a quelque analogie avec celui de nos évêques, lorsqu'ils officient.

Les Hollandais et les Russes sont plus avancés au Japon que les autres puissances ; les premiers, qui, depuis de très longues années, avaient des

relations bien établies avec le gouvernement japonais, perdent chaque jour de leur influence. Obligés de quitter la ville d'Irado ou Iérando dans la mer intérieure, on leur a concédé l'île de Décima, dans le port de Nangasaki même. Ils ont fait de belles constructions sur ce point et y ont établi un bazar qui renferme les plus jolis objets d'art, soit anciens, soit nouveaux du Japon. Seulement ils sont obligés de mettre ces objets sous le nom de marchands japonais, hommes de paille qui leur évitent les tracasseries innombrables de la douane.

Quant aux Russes, ils se sont fait concéder un emplacement de l'autre côté de la rade et ils commencent des travaux d'installation. Déjà dix hauts fourneaux y sont construits et un colonel du génie y est à poste fixe avec plusieurs officiers ; je crois qu'ils s'occupent de l'extraction du charbon de terre qui existe en assez grande quantité dans le pays. La Russie me paraît dans les meilleures conditions pour s'imposer au gouvernement japonais, cette puissance étant la plus voisine de cet Empire, sur lequel la crainte seule peut agir pour le faire sortir de l'isolement dans lequel les princes féodaux ont tout intérêt à le maintenir.

Je vous ai parlé du charbon de terre, monsieur le maréchal, comme une des richesses minéralogiques de ce pays, qui doit en renfermer beaucoup d'autres et surtout métallurgiques ; ce charbon revient à 25 francs la tonne, tandis qu'en Chine on le paie 70 et 80 francs. Il est vrai qu'il n'est pas aussi pur, mais je pense que cela tient à sa mauvaise extraction. Le capitaine du *Forbin* en a fait une provision pour son navire et l'expérience a démontré qu'il brûlait fort bien.

La vie animale est à très bas prix à Nangasaki où le poisson, le gibier, les légumes et les fruits abondent, mais la viande de bœuf et de mouton y est très rare.

Le climat y est doux ; jamais l'on ne voit de neige ; il pleut assez souvent pendant l'hiver ; cependant le temps a été fort beau pendant les quatre jours que nous sommes restés en rade.

En ce moment, on délimite un terrain assez vaste pour les concessions anglaise, américaine et française ; il est situé près de la mer et de l'île Décima. Il est à craindre que le consul de France, dans la répartition de ces terrains, ne se souvienne un peu trop qu'il est Anglais.

Nangasaki est renommé pour la vente des belles laques, qui se fabriquent à Miako, pour sa fabrique d'armes et sa porcelaine venant également de Miako et surtout pour ses vieilles laques, p.408 devenues si rares aujourd'hui et qui jouissent d'une grande réputation.

Après un temps d'arrêt de quatre jours à Nangasaki, ne pouvant me rendre à Yeddo, je tentai d'aller à Ozaka, dans la mer intérieure. Aucun étranger n'avait encore pénétré dans cette ville, et l'on racontait des merveilles de la mer intérieure. Tout ce qu'on m'avait dit sur les beautés de ces pays est encore bien au-dessous de la vérité. Je doute que l'on puisse faire un plus joli voyage et plus curieux. Pour le résumer en quelques lignes, il me suffira de dire, monsieur le maréchal, que de Nangasaki à Ozaka, on navigue constamment dans une succession de cinq ou six lacs de Genève, bordés de montagnes du plus riant aspect, couvertes d'arbustes passés à l'état d'arbres d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuse, portant les uns un feuillage vert, les autres des fleurs de toute variété ; au pied de ces montagnes, des villes et des villages qui se succèdent sans interruption et des ports remplis de jonques de toutes formes et de toutes couleurs.

La mer intérieure est couverte de jonques de commerce et de bateaux de pêcheurs, le poisson étant la principale nourriture des habitants. Les maisons sont entourées de jardins qui renferment des orangers couverts de fruits, des bananiers, pommiers, etc., etc.

Après trois jours de marche à 10 et 13 nœuds à travers ces bassins successifs (nous ne marchions que le jour) nous arrivâmes devant Ozaka, mais en grande rade, les bâtiments d'un fort tonnage ne pouvant approcher de la terre.

J'envoyai mon fils, qui a appris la langue japonaise, afin d'obtenir du gouverneur l'autorisation de visiter la ville pour quelques officiers français, ne voulant pas me faire connaître ; le gouverneur était à la campagne, et on nous dit qu'on allait lui expédier un courrier.

Le lendemain, les officiers japonais vinrent à bord, dans une assez belle jonque de l'État. Ces envoyés visitèrent avec la plus grande curiosité le bâtiment et témoignèrent leur étonnement de voir d'aussi gros canons à bord d'un vaisseau. Tout frappait l'imagination de ces hommes ingénieux et intelligents qui, malgré les traditions défavorables aux Européens, ne pouvaient se dissimuler notre immense supériorité.

Après une attente de vingt-quatre heures de la réponse du gouverneur, je compris bien, par toutes les raisons dilatoires que faisaient valoir les officiers du gouvernement, que la permission demandée ne nous serait pas accordée et je prescrivis le départ pour retourner à Nangasaki, ayant dû me contenter d'admirer de loin et avec la longue-vue, une ville d'un très grand développement et qui n'a pu encore être visitée par p.409 aucun Européen. Les Japonais sont, du reste, dans leur droit en refusant de recevoir des étrangers, puisque le traité fait avec l'Empereur n'ouvre cette ville au commerce étranger qu'en 1863 et encore, si je suis bien informé, le gouvernement japonais mettra toutes les entraves possibles pour que cette clause des traités ne reçoive pas son exécution.

De retour à Nangasaki, après avoir visité deux villages de la mer intérieure, je trouvai l'amiral Page, avec deux bâtiments de guerre, qui se rendait à Yeddo. Le lendemain, le contre-amiral Jones arrivait avec trois bâtiments de guerre, les Anglais n'admettant jamais que nous puissions développer à l'étranger un nombre de bâtiments de guerre plus considérable que le leur.

Cette fois, nous étions en nombre égal, car ils n'avaient pas compté sur le bâtiment que je montais ; mais ce qui dut les surprendre bien davantage et d'une manière plus désagréable, c'est que le contre-amiral Protet arrivait aussi à Nangasaki avec deux bâtiments de guerre pour y faire une promenade avec autorisation de l'amiral Charner. Cinq bâtiments de guerre français avaient donc paru dans un port où trois bâtiments anglais seulement se trouvaient.

L'amiral Jones a été, comme toujours, très poli pour moi et je ne l'ai pas été moins envers lui. J'ai quitté Nangasaki le 14 au matin, et je suis arrivé le 16 au soir à Shanghaï, Les troupes venant du Peï-ho et destinées à Shanghaï étaient arrivées le 12 et le débarquement s'opérait encore.

Je reçus à Shanghaï une nouvelle affligeante, celle de la mort de M. de Bastard ; Elle m'était annoncée par la lettre suivante du baron Gros, qui contenait en outre quelques appréciations assez curieuses sur certaines exigences des missionnaires :

Hong-kong, le 17 décembre 1860.

Monsieur le général, le pauvre M. de Bastard n'a pas survécu à ses maux, et le 2 de ce mois, à Hong-Kong où nous étions arrivés la veille, il a cessé de vivre, sans souffrir et après avoir reçu des mains de Mgr l'évêque de

Cochinchine les secours de la religion. Je dois donc accepter la pénible mission que sa mère m'avait donnée et je lui rapporterai son fils, puisque la Providence n'a pas voulu permettre que je le lui ramenasse !

Je pars demain pour Manille, Singapour, Pointe de Galles, Aden et Suez et, en arrivant à Paris, je demanderai à Mme de Montauban, comme au maréchal Randon et à Thouvenel [1], p.410 de vous remercier de tout votre bon vouloir pour l'ambassade ! Je viens de passer quinze jours à Canton : 250 hommes y ont été envoyés ce matin ; c'est le premier arrivage de l'infanterie de marine.

Lord Elgin est à Shanghaï et on l'attend ici chaque jour ; il se rendra à Canton, puis en Europe. Les journaux de Hong-Kong le maltraitent ; L'un d'eux prétend qu'il ne pense pas plus aux intérêts anglais en Chine qu'un vieux cheval ne songe à son père !

J'étais loin de partager cette fausse appréciation des habitants de Hong-Kong sur les services rendus en Chine par Lord Elgin.

Cette lettre fut la dernière que je reçus en Chine de notre ambassadeur. Cet excellent homme avait tous les sentiments d'un cœur élevé et toutes les qualités d'un caractère droit et aimable. Si j'ai différé d'opinion avec lui dans de très rares circonstances, je n'ai pas moins conservé le souvenir le plus affectueux de nos excellentes relations et je les ai continuées jusqu'à sa mort. Le baron Gros avait rempli, pendant sa longue carrière, les missions diplomatiques les plus délicates et les plus fatigantes ; il était sénateur et commençait à jouir en paix du fruit de ses honorables services, lorsqu'il succomba à une maladie de cœur.

Le 21 j'écrivis au ministre de la Guerre :

De Shanghaï, le 21 décembre 1860,

Vous avez dû voir, monsieur le maréchal, que nos prévisions n'ont pas été dépassées, et que nous avons su nous tirer d'affaire dans tous nos besoins comme nous avons su le faire dans la question si difficile des chevaux, dont la moyenne n'aura guère dépassé 400 francs.

---

[1] Alors ministre des Affaires étrangères.

Je m'occupe en ce moment à régler toutes les affaires de la remonte, ce qui sera un peu long, le commandant Desmarquais, de l'artillerie, chef de la remonte, étant resté à Tien-Tsin d'où il est difficile de recevoir des nouvelles, le Peï-ho étant gelé et les communications par terre et par Tché-fou étant fort longues.

J'avais prié le baron Gros de proposer au prince Kong de faire acheter par le gouvernement chinois tous nos chevaux lorsque nous n'en aurions plus besoin, mais je pense qu'il a oublié d'en parler. Vous savez sans doute que notre ambassadeur a quitté Tien-Tsin pour se rendre directement en France, p.411 emmenant avec lui M. de Bastard, son premier secrétaire devenu fou furieux à Tien-Tsin peu de jours avant mon départ : ce malheureux jeune homme est mort à Hong-Kong, au grand regret de ceux qui l'ont connu.

L'envoi des troupes que Votre Excellence m'annonce va devenir surabondant, car je suis déjà encombré à Shanghaï, ce qui me fait d'autant plus regretter l'abandon de Chusan ; j'attends à la fin de ce mois, ou vers le 15 janvier, le *Wéser*, premier bâtiment parti de Chine pour Suez.

Il m'était bien difficile de vous renseigner sur les suites de la proclamation des rebelles, alors que j'étais éloigné de Shanghaï. Cependant vous aurez trouvé dans ma correspondance antérieure tous les renseignements désirables sur l'esprit et les mouvements de ces bandes de malfaiteurs, dont la répression à Shanghaï par le colonel Favre a été la source d'une grande augmentation du territoire de la concession française et l'offre par le tao-taï de l'occupation d'un grand quartier dans l'intérieur de la ville.

Sans cette offre, il m'eût été difficile de caserner mes hommes à Shanghaï, et le temps, excessivement froid dans le pays, ne permettrait pas de les faire camper sous la tente.

Le tao-taï accède à peu près à toutes nos demandes avec une facilité qui me prouve qu'il a reçu des ordres de Pékin ; le but est, sans doute, celui dont j'ai eu l'honneur de vous parler antérieurement : le désir de notre coopération à chasser les rebelles de Sou-tchéou et de Nankin. Déjà les missionnaires m'ont touché un mot de cette question, mais, ici comme à Pékin et à Tien-Tsin, j'ai dû leur répondre que cette question rentrait dans la politique générale du gouvernement et que je n'avais pas qualité pour la trancher ; que tout ce que je pouvais faire, c'était d'informer le ministre de la Guerre de l'état des choses, afin qu'il prit les ordres de l'Empereur.

Je sais qu'une nouvelle tentative doit être faite demain près de moi par les principaux négociants de Shanghaï. Ma réponse sera la même, et j'aurai du reste l'honneur de vous donner les détails de cette entrevue. Le haut commissaire chinois de Shanghaï est fortement intéressé à voir les rebelles repoussés au loin.

Mais si le gouvernement chinois ne prend pas lui-même des mesures efficaces pour arrêter cette espèce de jacquerie, ce sera toujours à recommencer et les rebelles, poussés et même aidés en sous main, finiront par séparer le Sud du Nord ; ce but atteint, Nankin deviendra une capitale du Sud, entre les mains d'une puissance dont l'intelligence et l'activité mettent à sa disposition tous les moyens pour étendre son influence. J'ai appris en sous main que le prétexte donné par lord Elgin pour rester à Pékin après le départ de nos troupes avait un tout p.412 autre motif que celui d'attendre la promulgation du traité.

On m'informe qu'il aurait obtenu le parcours du Yang-tsé-kiang par les bâtiments anglais et l'on ajoute qu'il se serait fait concéder par le gouvernement chinois, le territoire de la pointe de terre située en face de Hong-Kong, c'est-à-dire environ 30 lieues de terre ferme. Cette position commande la rivière de Canton, autrement dit la grande route commerciale des deux plus riches provinces de la Chine, sans compter encore toute l'importance militaire que va acquérir le port de Hong-Kong.

J'ai quelques raisons de croire que le premier fait est exact, car lord Elgin est venu me voir avant-hier et j'ai cherché à le sonder sur ce qui m'avait été dit et il est résulté de ma conversation avec lui qu'il attend à Shanghaï l'amiral Hope, avant de retourner en Angleterre. Or, l'amiral Hope n'étant pas dans des termes d'amitié avec lord Elgin et le général Grant, l'ambassadeur d'Angleterre ne peut l'attendre ici que pour une affaire de service ; le bruit court à Shanghaï que lord Elgin va remonter le Yang-tsé-kiang avec l'amiral Hope.

Quant au second fait annoncé, s'il se produit, je ne vois pas pourquoi le gouvernement français ne demanderait pas de son côté, comme compensation, l'archipel de Chusan, qui nous constituerait dans l'avenir un point des plus importants ; c'est pour cela très probablement que nos alliés tiennent tant à nous le voir évacuer, ce qui aura eu lieu lorsque Votre Excellence recevra cette lettre.

Si nous n'agissons pas ainsi, les conséquences de notre alliance en Chine seront poussées jusqu'à la duperie et nous justifierons ce qu'un journal anglais

de Canton a eu l'audace d'écrire : c'est que nous étions venus en Chine uniquement pour seconder l'armée anglaise.

Ce propos était une réponse à un autre journal qui jetait les hauts cris parce qu'il avait été accordé à Canton un terrain de quelques mètres carrés pour bâtir une église catholique.

Le premier journal, qui faisait de nous les Don Quichotte des Anglais, trouvait que l'on avait tort de nous reprocher le terrain de l'église au moment où le gouvernement chinois cédait à l'Angleterre un terrain aussi considérable que celui-là vis-à-vis Hong-Kong.

Le bruit courait dans le pays que Chusan nous restait, et tous les habitants en paraissaient enchantés, car, malgré les obstacles de toute nature, nous étions parvenus à assurer la sécurité complète dans tout l'archipel, surtout en faisant une guerre acharnée aux pirates qui n'étaient, à vrai dire, que des marchands d'opium.

Si j'étais resté chargé de la direction des affaires, je n'aurais pas abandonné Chusan ! J'écris au ministre de France à Tien-Tsin pour lui parler des bruits qui circulent.

p.413 Le parcours du Yang-tsé-kiang par les Anglais a peu d'importance comme avantage à en retirer, puisque nous devons être traités comme la nation la plus favorisée. Le jour où ils mettront un bâtiment sur ce fleuve, si l'amiral Charner veut m'en croire, il en mettra un de son côté.

Vous me demandez, monsieur le maréchal, mes appréciations sur ce que nous pourrions faire dans les mers de Chine et quelles pourraient être les conséquences de notre expédition lointaine dans l'intérêt de la France.

Vous me posez là, monsieur le maréchal, une question bien difficile à résoudre, et qui aurait eu besoin d'une longue étude, que les préoccupations militaires de la mission que j'ai remplie ne m'ont pas donné le loisir de pousser bien loin ; je ne puis donc que vous faire part de la manière dont j'envisage quelques points de cette question, que des gens plus versés que moi dans les affaires politiques de la Chine pourraient traiter plus complètement.

Ce ne peut être sous le point de vue des intérêts militaires de l'armée de terre que vous désirez quelques renseignements. Reste donc l'influence de notre marine, mais celle-ci n'aurait pour but que la défense d'intérêts commerciaux déjà créés ou à créer. Là est le véritable but à atteindre.

Le commerce, qui doit être un échange de produits des divers pays, n'est, en Chine qu'une exportation et non une importation. Les denrées exportées sont le thé, la soie pour la France, et l'importation c'est l'argent, puisque nous n'avons aucun produit qui pénètre en Chine.

L'Angleterre et l'Amérique reçoivent les mêmes objets que nous en exportation, mais elles importent en Chine l'opium et les cotonnades ; la Russie jette dans le Nord tous ses draps et ses fourrures.

Nos intérêts commerciaux sont donc, jusqu'à ce jour, très peu importants ; aussi n'existe-t-il réellement qu'une seule grande maison française de commerce à Shanghaï, la maison Rémi Schmidt.

Le défaut de notre commerce est d'avoir peu d'initiative. C'est un enfant qui marche, avec des lisières et si le gouvernement ne tient pas les rubans, rien ne marche. Le commerce anglais et le commerce américain sont, au contraire, d'une grande hardiesse ; ils osent beaucoup et réussissent souvent.

Nos commerçants se découragent au premier insuccès et n'osent pas savoir perdre au début pour gagner plus tard. Ainsi, quand je commandais à Rouen, je m'entretenais souvent avec des fabricants de rouennerie, et je leur disais que leurs produits devraient obtenir des succès dans les pays de l'Extrême-Orient. À cela ils me répondaient qu'ils avaient tenté quelques essais, mais qu'ils y avaient renoncé en présence de la p.414 concurrence anglaise. Depuis que je suis ici, j'ai pu me convaincre que s'ils avaient persisté, ils auraient fini par réussir, mais comment persuader cela à des gens qui ne voyagent jamais et ne peuvent voir par eux-mêmes ? Il est probable que nos vins auront aussi un jour des succès en Chine, mais il faut, avant tout, que la tranquillité règne dans cet immense pays et que nous puissions pénétrer partout après avoir ouvert les ports. C'est donc toujours la question des rebelles qui tiendra le commerce et les affaires en suspens, jusqu'à ce que le gouvernement prouve sa force. Autrement, quelle protection peut-il offrir aux étrangers lorsqu'il se protège à peine lui-même dans sa capitale ? Le traité est donc un peu, à cet égard, lettre morte. Indépendamment des obstacles que je signale, il en existera, sans aucun doute, un plus sérieux si nous parvenons à créer un commerce actif entre la France et la Chine : ce sera la rivalité de l'Angleterre qui comprendra bien que des intérêts aussi éloignés nécessiteront un accroissement de notre marine et, par conséquent, l'occupation de points intermédiaires pouvant gêner son propre commerce en temps de guerre.

Évidemment, si notre commerce se développe en Chine, il faudra des points de relâche dans la mer Rouge, sur les côtes de l'Inde et en Cochinchine. Dans la mer Rouge, les Anglais occupent les deux rives à Périm et à Aden ; dans l'Inde ils sont à peu près partout. Il reste la Cochinchine qui peut être à nous, mais sur laquelle, si je suis bien informé, les Anglais font déjà quelques tentatives ; deux bâtiments marchands ont dû y porter des armes il y a peu de temps. Si donc on veut créer quelque chose en Chine, il faut de toute nécessité occuper un point de la Cochinchine, et, dans ce cas, Saïgon me semblerait préférable à tout autre.

Je n'ai pu me livrer à de grandes recherches sur la Cochinchine, parce que la marine seule a pu pénétrer dans ce pays, et qu'en interrogeant nos officiers de marine, j'aurais pu éveiller quelques justes susceptibilités chez le vice-amiral Charner, chargé de tout ce qui concerne la Cochinchine.

J'ai pu savoir seulement que Saïgon était un point d'une grande importance maritime et commerciale, mais que l'établissement d'un droit de tonnage en avait éloigné grande quantité de bâtiments, sans que cela ait beaucoup profité au gouvernement français, les bâtiments allant s'approvisionner sur d'autres points du littoral. On dit ici des merveilles des productions de la Cochinchine ; quant à moi, je crois qu'il y a toujours un peu d'exagération de la part de ceux qui parlent pour les besoins de la cause qu'ils soutiennent ; cependant l'opinion générale en Chine est favorable à la richesse du royaume annamite.

p.415 Je n'ai point entendu dire que la guerre fût déclarée par le roi de Siam à son voisin, ni par conséquent que 60.000 hommes marchassent contre la Cochinchine ; je vais chercher à savoir ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce bruit qui n'a pas pénétré encore jusqu'ici à ma connaissance ; quant aux moyens à mettre à la disposition de la marine, lorsqu'elle entreprendra l'expédition dont elle est chargée, j'ai écrit au vice-amiral Charner en lui faisant part confidentiellement des ordres que je recevais pour concourir au succès de ses opérations en le priant de me faire connaître quels seraient ses besoins. M. le vice-amiral m'a répondu en me demandant 4.000 hommes d'infanterie, indépendamment du régiment d'infanterie de marine remis à sa disposition, deux batteries, l'une de 4, l'autre de 12, et la batterie de montagne.

Avec le plus vif désir de venir en aide à la marine, il ne me serait pas possible de lui fournir toute l'artillerie qui me reste à Shanghaï, puisque j'ai déjà une batterie de 4 et une de 12 à Tien-Tsin.

Je donnerai donc au besoin 1.000 hommes d'infanterie, 4 pièces de 12 et une demi-batterie de 4 ainsi qu'une demi-batterie de montagne ; une section du génie et une section d'ambulance plus une douzaine de cavaliers. J'écris dans ce sens au vice-amiral Charner. Si, cependant, je recevais de vous, monsieur le maréchal, l'ordre de faire rentrer en France les troupes du corps expéditionnaire de Chine, je pourrais laisser à la marine tout ce qu'elle demande. Vos premières lettres, monsieur le maréchal, me fixeront probablement sur ce que je devrai faire, la paix étant conclue.

Dans le cas où vous jugeriez que l'armée expéditionnaire, réduite à très peu de monde à Shanghaï, devrait continuer à occuper encore quelque temps cette position, je pense que la présence du général Jamin suffirait et qu'il pourrait prendre à ma place le commandement de l'expédition, ce qui lui conviendrait parfaitement. Je me conformerai à cet égard, cependant, au désir de l'Empereur et à vos ordres, mais j'espère que Votre Excellence jugera comme moi que ma présence n'est plus utile dans ce pays.

Je crois devoir ajouter, monsieur le maréchal, pour répondre à votre lettre du 24 septembre, que l'une des conséquences les plus favorables pour nous du traité de paix est dans l'article 6 de ce traité ; notre influence politique en Chine repose complètement sur les missionnaires catholiques et c'est en ce moment le seul contrepoids que nous puissions opposer au commerce anglais.

La présence de notre légation à Pékin aura aussi un excellent effet, car elle aura un intermédiaire puissant dans Mgr Mouly auprès du prince de Kong, frère de l'Empereur.

p.416 Le départ du baron Gros, l'éloignement du ministre de Shanghaï et la difficulté des communications avec Pékin où M. de Bourboulon devait résider, faisaient peser sur moi le poids de nos affaires en Chine. D'un autre côté, les préparatifs de l' expédition de Cochinchine appelaient mon concours pour fournir à la marine les moyens que l'armée de terre, d'après les ordres du ministre de la Guerre, devait mettre à sa disposition ; je me voyais donc, malgré que j'eusse terminé

la mission qui m'avait été confiée, dans l'obligation de prolonger mon séjour en Chine et d'assurer, autant qu'il dépendait de moi, les résultats de l'expédition si heureusement terminée sous le rapport des opérations militaires. J'écrivis au ministre :

Q. G. de Shanghaï, le 4 janvier 1861.

Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre et de celle de S. M. l'Empereur qui me promet la première place vacante au Sénat.

Je ne puis vous exprimer que très faiblement par écrit, monsieur le maréchal, toute la reconnaissance que j'éprouve pour la haute faveur que Sa Majesté a daigné accorder à mes services en me conférant une dignité si éminente et surtout en m'annonçant directement cet acte de sa bienveillance. La lettre de l'Empereur est un titre précieux pour moi et ma famille. Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire agréer à Sa Majesté la lettre par laquelle je dépose au pied de son trône, avec l'hommage de mon profond respect, l'expression de ma reconnaissance et celle de mon dévouement. J'ose espérer que les premiers événements de cette campagne, accueillis si favorablement par Sa Majesté et par vous, monsieur le maréchal, n'auront point diminué le mérite de ceux qui leur ont succédé et dans lesquels l'armée de Chine s'est encore montrée en quelque sorte supérieure à elle-même.

Je ne saurais vous dire, monsieur le maréchal, quelle a été la satisfaction de toute l'armée de Chine en apprenant les nombreuses récompenses dont elle a été comblée par l'Empereur, sur vos demandes. Son dévouement pour l'Empereur, en aurait été augmenté si cela eût été possible et sa conduite dans toutes les affaires postérieures à celles de la prise des forts du Peï-ho a bien justifié votre intérêt pour tous ceux qui en font partie.

Ces faveurs, accordées à tous les militaires pour lesquels j'ai sollicité votre bienveillance, monsieur le maréchal, ajoutent à ma vive reconnaissance plus encore, que ce qui m'est personnel.

p.417 J'ai eu l'honneur, monsieur le maréchal, de vous donner quelques aperçus dans une dernière lettre du 21 décembre, sur la position actuelle des affaires de Chine ; votre dernière lettre du 9 novembre revient sur une question très importante, selon moi : celle de l'occupation d'un point qui assure la sécurité de notre commerce. Je ne puis que confirmer ce que j'ai

écrit dans mes lettres précédentes : c'est que l'archipel de Chusan est sans contredit, comme salubrité, comme point commercial, et surtout comme position militaire, ce qui existe de plus convenable.

Commandant à la fois le Yang-tsé-kiang et le passage de la mer du Sud au Nord, il serait facile de rendre inexpugnables les ports que l'on y créerait à très peu de frais.

L'archipel se compose de sept îles, mais, pour ne pas porter ombrage tout d'un coup à nos alliés, je pense que l'on pourrait traiter avec le gouvernement chinois pour la possession des trois principales de ces îles, qui sont les plus étendues, les plus faciles à fortifier et qui se relient entre elles ; ce sont : Chusan, Té-chu et Kin-tang. Après les concessions multipliées faites aux Anglais, il serait étonnant que le gouvernement chinois n'accédât pas à une demande qui aurait pour but la cession à la France de ces trois morceaux de terre, sur lesquels nous avions déjà établir la prépondérance de notre administration, à tel point que les habitants sont venus reconduire le commandant supérieur, le lieutenant-colonel Despallières, jusqu'au bâtiment qui devait le ramener à Shanghaï.

Ces populations exprimaient tout leur déplaisir de rentrer sous administration chinoise et leur crainte des pirates qui vont sans doute leur faire payer cher leur attachement à la France. Quant aux Anglais, on conçoit qu'ils verraient avec déplaisir notre gouvernement prendre un pied stable sur un point qui rivaliserait avec Hong-Kong pour la sécurité de notre commerce et qui aurait, de plus, l'avantage d'une grande salubrité, ce que Hong-Kong est loin de posséder. Mais que pourraient-ils dire, lorsqu'ils viennent encore d'obtenir près de trente lieues de terrain auprès de Hong-Kong ?

Quant à Shanghaï, il ne faudrait pas y songer comme établissement de troupes. Votre Excellence a pu voir par les rapports des médecins de l'hôpital combien nous avons perdu de monde pendant les mois d'août, septembre et octobre. D'ailleurs la position de ce point, inabordable pour les gros bâtiments, et éloigné de la voie directe par mer, du Sud au Nord de la Chine, serait très désavantageux à notre marine.

Cependant, l'établissement européen y a déjà pris un grand développement, et les concessions étrangères forment une ville importante qu'il sera indispensable de protéger par quelques troupes, jusqu'à ce que la question des rebelles ait enfin reçu p.418 une solution, ce qui ne me paraît pas devoir être avant longtemps. En effet, il semblerait que la nation anglaise, la

plus intéressée dans la reprise des affaires, dût être la première à concourir à l'extermination des rebelles qui détruisent tout le commerce du Yang-tsé-kiang, et, cependant, chaque fois qu'il a été question de marcher contre eux, elle s'y est refusée. Était-ce par principe et pour soutenir le droit de non-intervention, ou ne serait-ce pas par suite de prévisions qui lui permettraient d'espérer le partage de l'empire, afin qu'elle pût tirer parti des circonstances et créer un royaume du Sud à Nankin sous son patronage ?

Le droit de non-intervention ne saurait être discuté, puisqu'il n'y a aucun prétendant, ni aucune administration organisée chez les rebelles ; ce sont des bandes de pillards et d'assassins et, sans le lieutenant-colonel Favre, de l'infanterie de marine, ils eussent bien certainement pillé Shanghaï, ville tout à la fois chinoise et européenne. La question de Nankin est bien plus probable et toutes les mesures que prennent nos alliés pourraient bien tendre vers ce but. L'évacuation de Canton, qu'ils réoccuperaient en temps utile, avait été proposée au baron Gros par lord Elgin ; celle de Chusan a été obtenue par eux malgré moi ; enfin la nouvelle concession qui leur a été faite à Hong-Kong témoigne assez, selon moi, de leurs projets sur Nankin.

Si les rebelles étaient détruits, tout cet échafaudage disparaîtrait, et l'Empereur, qu'ils auraient voulu renverser, rentrerait naturellement dans ses droits sur le Sud.

Une faute qui me semble avoir été commise est celle de n'avoir pas stipulé dans un des articles du traité que le gouvernement chinois ne pourrait nommer dans l'administration des douanes ou dans toute autre administration un agent de l'une des deux puissances sans en admettre un autre au même titre. Aussi M. Ley, directeur des douanes à Shanghaï, est un Anglais, ce qui cause à notre commerce toute espèce d'ennuis.

Il serait donc nécessaire de faire concéder Chusan au gouvernement français et d'occuper encore Shanghaï pendant quelque temps avec une force de 500 hommes, suffisante pour contenir les rebelles et qui pourrait être au besoin secourue par Chusan où un plus grand nombre de troupes de la marine serait nécessaire.

Général de Montauban.

Je tiens ici à reproduire la lettre que l'Empereur m'écrivit pour me témoigner ainsi qu'à toute l'armée de Chine sa satisfaction sur les

heureux résultats de la campagne p.419 si heureusement terminée. Je la mis à l'ordre de l'armée à Shanghaï :

Palais de Saint-Cloud, 8 novembre 1860.

Mon cher général, le corps d'armée expéditionnaire en Chine sous vos ordres vient, avec le concours de nos alliés, de triompher en peu de mois des difficultés et des périls de la guerre la plus lointaine, grâce à la persévérance et à la bravoure des officiers et des soldats.

Veuillez être auprès d'eux mon interprète en leur exprimant combien je suis heureux qu'ils aient si dignement répondu à mon attente comme à celle du pays. Ils méritent tous mes éloges, mais une grande part en revient à celui que j'avais eu raison de placer à leur tête.

Vous avez pleinement justifié ma confiance, et, comme témoignage de ma satisfaction particulière, je vous réserve la première place vacante au Sénat.

Croyez, mon cher général, à tous mes sentiments d'amitié.

Napoléon.

À la suite des affaires de guerre, qui avaient eu les résultats favorables que l'on sait, j'avais fait quelques promotions dans l'armée, et j'avais envoyé des mémoires de propositions de récompenses pour les officiers qui s'étaient plus particulièrement distingués.

Mon fils, capitaine de cavalerie, s'était très bien montré, comme il l'avait toujours fait en Afrique et en Crimée ; il avait couru un danger sérieux à Pa-li-kiao, où sept coups de feu avaient été tirés sur lui presque à bout portant ; je ne l'avais cependant pas proposé pour le grade de chef d'escadron, bien qu'il eût déjà sept années de grade de capitaine, mais je ne voulais pas que l'on pût croire que je profitais de ma position pour faire du népotisme. J'étais donc surpris que le ministre de la Guerre, dans une de ses lettres, employât le titre de chef d'escadron pour désigner mon fils. Une lettre particulière que je reçus du général Frossard, aide de camp de l'Empereur, me mit au courant de cette énigme ; le général m'écrivait que l'Empereur était satisfait de voir que je n'avais pas voulu user de mes pouvoirs en faveur de mon

fils, mais que, sachant que mon jeune capitaine s'était fait remarquer, Sa Majesté le nommait chef d'escadron.

p.420 À cette époque, j'appris par une lettre de Mgr Delaplace, évêque d'Andrinople et vicaire apostolique du Tché-Kiang à Ning-poo, que le traité de paix anglais avait été affiché sur tous les murs de cette grande ville, mais que le traité français n'y était pas connu. Nous n'avions pas de consul à Ning-poo, ville cependant de plus de 300.000 âmes, et principal débouché du commerce de la province, port très sûr sur le Yang-tsé-kiang. L'établissement considérable de la Sainte-Enfance était dirigé dans cette ville par des sœurs qui se consacraient aux soins les plus pénibles des petits enfants chinois abandonnés et dont la plupart étaient couverts de plaies repoussantes.

Je résolus de me rendre immédiatement à Ning-poo, mais, comme je tenais à ne pas y aller sans une certaine force qui pût m'accompagner, j'écrivis à l'amiral Charner à Ou-soung pour lui demander de m'envoyer le *Forbin* pour une excursion que je préméditais.

Au moment de quitter Shanghaï pour me rendre à Ning-poo je reçus une lettre de notre consul à Shanghaï qui me faisait part de nouvelles tentatives de la part des rebelles qui se rapprochaient de la ville. Mon rôle, que je croyais devoir être terminé après la paix signée, se compliquait de jour en jour, comme je l'ai dit, et j'étais obligé par les événements de prendre une responsabilité qui n'aurait pas dû m'incomber.

Je répondis à notre consul à Shanghaï :

Monsieur le consul, l'expédition qui se prépare pour la Cochinchine va m'enlever, sous peu, une partie des troupes qui sont à Shanghaï, et il ne m'est pas possible, dans l'état actuel de la température au Peï-ho, de pouvoir disposer de celles qui sont à Tien-Tsin.

D'un autre côté, les troupes de bandits, connues sous le nom de rebelles, viennent parfois jeter la terreur parmi les paysans des localités qui avoisinent Shanghaï et qui pourvoient à la subsistance des habitants européens des diverses concessions sur ce point.

Ces alertes tiennent en émoi les populations et en éveil les troupes ; il est donc urgent d'aviser au moyen d'assurer le calme, auprès de la ville de Shanghaï.

Je viens vous proposer de prendre l'initiative d'une mesure qui me paraît de nature à atteindre ce but, et de déterminer, de concert avec vos collègues des puissances intéressées, les points que les rebelles ne devraient pas dépasser aux environs de p.421 Shanghaï, sons peine de se voir repoussés par les troupes de ces puissances.

Personne ne pourrait considérer comme une intervention dans les affaires intérieures de la Chine une mesure qui n'aurait pour objet que de sauvegarder les intérêts européens. Je pense qu'en prenant autour de Shanghaï et de Ou-soung un rayon de 5 lieues et en déterminant les points extrêmes de ces rayons on se trouverait dans les limites convenables pour la sûreté du pays et la sécurité de ses approvisionnements.

Général de Montauban.

Cette affaire de rebelles avait besoin d'être traitée avec la marine, et j'écrivis à l'amiral de m'envoyer un bâtiment à Shanghaï pour que je pusse me rendre à Ou-soung et traiter cette question avant son départ définitif pour la Cochinchine.

Cette nouvelle irruption des rebelles m'inquiétait, et je ne voulais me rendre à Ning-poo qu'après avoir assuré la sécurité de Shanghaï. J'avais envoyé de nouveau un détachement de troupes à l'établissement de nos jésuites à Si-ka-wé qui était toujours le point de mire des révoltés, et je me rendis moi-même en ce lieu afin de m'assurer qu'il était à l'abri d'un coup de main. Les jeunes élèves chinois me reçurent, ainsi que les Pères jésuites, avec de grandes démonstrations de joie, et, après m'avoir exprimé de vive voix, en français, leur reconnaissance, ils voulurent m'en donner un souvenir par une lettre chinoise qu'ils me remirent. Je priai M. Le Maître, supérieur des jésuites, de vouloir bien m'envoyer chez moi la lettre et la traduction, ainsi que quelques pièces de vers que j'ai conservées.

Je me suis assez étendu, dans la première partie de ce récit, sur l'utilité de l'établissement de Si-ka-wé et sur le parti que la France

aurait pu tirer de cette école dans l'intérêt de nos relations avec la Chine ; mais que sera-t-elle devenue dans l'effondrement général du catholicisme et de notre puissance dans le monde ?

Le 19 janvier, je recevais la lettre ci-après de S. E. le ministre de la Guerre :

Paris, le 23 novembre 1860.

Mon cher général, l'expédition terminée, et dès que la diplomatie ne jugera plus la présence de nos troupes nécessaire, p.422 vous aurez à les acheminer en France à mesure qu'elles deviendront disponibles. Je désire que ce rapatriement se fasse dans les meilleures conditions possibles, et, pour cela, vous devrez profiter de tous les bâtiments que la marine pourra mettre à votre disposition, *sans vous astreindre, en aucune façon, à faire embarquer en totalité et partir en même temps des fractions constituées de votre corps d'armée*. Vous ne tiendrez compte que de la bonne installation des troupes à bord, suivant les moyens de transport dont vous pourrez disposer, tout en répartissant les cadres de manière à assurer la discipline à bord pendant la traversée. Vous dirigerez ainsi les différents corps successivement sur Suez, par la mer Rouge, toutes les fois que la marine le jugera possible, et là, des ordres seront donnés et des dispositions prises pour leur transport à Alexandrie et leur retour en France. Je vais me concerter à ce sujet avec mon collègue de la Marine.

L'intention de l'Empereur est que, toute satisfaction obtenue en Chine, une portion des troupes du corps expéditionnaire soit transportée en Cochinchine, pour occuper l'importante place de Saïgon et assurer, d'une manière sérieuse et définitive, notre position dans ce riche pays. Il m'a semblé juste de laisser à la marine, qui a eu l'initiative de cette expédition, l'honneur de la conduire à bonne fin.

C'était, en outre, comme un dédommagement qui lui était dû pour la part, tout secondaire, qu'il lui a été donnée de prendre dans les affaires de Chine. Il a donc été décidé que le commandement de cette expédition serait confié à l'amiral Charner, ayant sous ses ordres M. le général de Vassoigne, de l'infanterie de marine, nouvellement promu. Le corps expéditionnaire sera composé de 1.800 hommes d'infanterie, pris de préférence parmi les soldats d'infanterie de marine placés en ce moment sous vos ordres et complété au

moyen de soldats d'infanterie de terre, en nombre suffisant, auquel vous adjoindrez des détachements de soldats du génie et d'artillerie, de telle sorte, que l'effectif total ne s'élève pas au-delà de 1.800 hommes.

Vous aurez à vous concerter au sujet de la composition de ces derniers détachements en personnel et en matériel, avec M. l'amiral Charner, et je n'ai pas besoin de vous recommander de lui prêter dans cette circonstance le concours le plus empressé et le plus bienveillant.

Je pense que ces moyens d'action suffiront pour raffermir entièrement notre autorité à Saïgon, ôter aux Annamites toute pensée de nous y attaquer à l'avenir et nous permettre d'y fonder un établissement solide et durable.

Randon.

p.423 On voit par cette lettre que la fin de l'expédition de Chine n'était pas encore parvenue à la connaissance du gouvernement que, déjà, il songeait à l'expédition de Cochinchine, tout en m'ordonnant de rapatrier la presque totalité de mes troupes, puisque le complément à fournir à l'infanterie de marine, pour porter à 1.800 hommes la totalité des troupes, n'eût été à peu près que de 600 hommes.

Pendant mon séjour à Tien-Tsin, Mgr Mouly m'avait écrit pour me prier de lui donner une liste de quelques-uns de MM. les officiers de mon armée qui s'étaient distingués pendant la campagne, afin qu'il pût les proposer pour des décorations que S. S. N. S. P. le Pape désirait accorder en l'honneur du rétablissement par l'armée française du culte catholique en Chine. Je m'empressai de satisfaire à la demande de Mgr Mouly, qui m'avait porté en tête de sa liste pour la grand'croix de Pie IX que j'ai reçue à mon retour en France avec une lettre bienveillante du Pape.

Je m'embarquai, le 24 janvier au soir, sur le *Forbin* pour me rendre à Ning-poo, ainsi que je l'ai dit plus haut. J'arrivai dans cette ville le 25 janvier au soir, et je fus immédiatement rendre visite à Mgr Delaplace, aujourd'hui évêque lazariste de Pékin, dont j'ai déjà parlé. Je trouvai ce digne prélat très préoccupé des événements qui s'étaient passés depuis peu de temps, et surtout très désireux de voir, dans l'intérêt de la

dignité de la France, le traité de paix affiché partout où se trouvait le traité anglais.

Le lendemain 26, je retournai voir Monseigneur et nous convînmes qu'il ferait venir chez lui le tao-taï (préfet). Ce fonctionnaire chinois vint en effet de bon matin. Mgr Delaplace jouissait auprès de cette première autorité chinoise de la ville d'une grande considération. Monseigneur lui exposa le but de ma visite à Ning-poo, et, voyant quelque hésitation chez lui, je crus devoir le prévenir que, si le traité français n'était pas affiché partout où était le traité anglais, je reviendrais le lendemain lui rendre sa visite à la tête de 100 soldats. Il paraît que ce haut fonctionnaire chinois comprit le sens de la politesse que je lui annonçais, car une lettre que je reçus de Mgr Delaplace m'annonçait que tout s'était passé selon notre désir.

Je viens de parler de la haute considération dont jouissait notre évêque de Ning-poo ; elle tenait à la grande estime dont les Chinois entourent les hommes qui se p.424 vouent au célibat. Mgr Delaplace était un homme jeune encore, doué de brillantes qualités, d'un caractère énergique, dont il avait donné plus d'une preuve dans la position difficile qu'il occupait à Ning-poo. Il avait de fréquentes relations avec le tao-taï chinois, et celui-ci lui exprimait souvent des doutes sur l'accomplissement rigoureux par les prêtres catholiques des devoirs du célibat. Une nuit, Mgr Delaplace s'éveille au bruit qui se fait dans sa chambre et à l'éclat des lumières qui l'environnent, il croit au feu ; mais il est à l'instant rassuré par le tao-taï qui avait pénétré dans sa chambre à coucher avec des torches pour s'assurer que l'évêque était bien seul chez lui ; cette confirmation acquise, le préfet chinois conçut une grande estime pour tout le clergé catholique et pour l'évêque en particulier.

Mes affaires terminées à Ning-poo, où j'avais fait l'acquisition de quelques jolis meubles en bambou garnis d'ivoire qui se travaillent dans ce pays, je me rembarquai, et, comme Chusan se trouvait sur ma route, je résolus de jeter un dernier coup d'œil sur ce pays intéressant, que je voyais, avec regret, abandonné par le traité de paix. Cette

dernière visite me confirma encore dans tout ce que j'ai dit de la beauté et de la fertilité de ce groupe d'îles, dont Ting-haï est la ville principale. Les plus riches habitants, dont nous avions garanti la sécurité contre les attaques des pirates chinois et dont le commerce principal était la pêche, me sachant dans leur ville, vinrent me trouver pour me prier de ne pas retirer mes troupes qui les protégeaient et contre les bandits et contre les exactions de leurs mandarins. Je ne pouvais leur promettre aucune protection et je quittai leur île, avec la triste prévision que la sécurité et le bien-être dont ils avaient joui pendant notre occupation seraient remplacés par les malheurs dont nous les avions préservés.

Je rentrai à Shanghaï le 2 février, et j'y trouvai plusieurs lettres qui étaient venues pendant mon absence, et auxquelles je me mis en mesure de répondre. J'appris alors une bien triste nouvelle qui m'affligea profondément : ce fut la mort à Tien-Tsin du général Collineau.

Le capitaine d'état-major Le Sergent d'Hendecourt (tué le 1er septembre à Sedan, où il servait comme officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur), son aide de camp, qui p.425 avait soigné son général jusqu'au dernier moment, comme aurait pu le faire le fils le plus dévoué, m'écrivit ce triste événement en me donnant tous les détails de sa courte maladie. Il paraît que Collineau avait éprouvé les premières atteintes de la petite vérole, mais qu'avec son courage habituel, il avait voulu continuer son service et sortir malgré un froid rigoureux. Le mal fut plus fort que son énergie et il fut obligé de prendre le lit qu'il ne quitta plus. La paralysie, qui avait commencé par les pieds, gagna peu à peu le reste du corps et il se vit mourir par degrés, n'ayant perdu pendant un seul moment ni sa fermeté, ni ce courage dont il avait donné tant de preuves dans sa carrière militaire. Il reçut avec sérénité les derniers secours de la religion et laissa dans tous les cœurs les regrets les plus sympathiques et le souvenir de l'héroïsme de sa vie militaire.

Collineau, parti en 1831 comme simple soldat dans un régiment d'infanterie, s'éleva par son propre mérite aux grades les plus élevés de la hiérarchie militaire. Je l'avais connu en Algérie où il était lieutenant-

colonel dans un régiment de zouaves à Oran, en 1854, alors que je commandais cette province. Sa mort fut un véritable deuil pour tous ceux qui l'avaient suivi dans sa brillante carrière, et il n'eut pas la consolation, avant de mourir, d'apprendre que, sur ma proposition, l'Empereur venait de le nommer général de division ; cette nomination m'était parvenue pendant l'interception des communications avec Tien-Tsin. Les obsèques du général Collineau eurent lieu dans cette dernière ville avec toute la pompe que comportait son grade éminent et son corps fut transporté plus tard dans la sépulture française à Pékin où ses restés reposent au milieu de ceux qu'il avait si vaillamment commandés pendant sa vie.

L'époque de mon départ approchait et, comme chacun le pressentait, on m'accablait de demandes de toute nature, afin que quantité d'affaires en suspens fussent réglées par moi ; ma correspondance me laissait fort peu de temps.

Je fis d'abord partir mon chef d'état-major général, le colonel Schmitz, pour l'Égypte, afin d'y organiser tout ce qui allait devenir nécessaire pour la rentrée des troupes ; je m'occupai ensuite de la réalisation des conditions du traité p.426 de paix, en ce qui concernait la restitution au culte catholique des anciennes églises. Il existait à Shanghaï une magnifique construction dont le gouvernement chinois avait fait une belle pagode ; Mgr Borgniet, évêque de Shanghaï, chef de la mission des jésuites, me signala cette église qu'il avait vainement réclamée auprès du vice-roi, et me pria d'intervenir en m'envoyant une pièce officielle qui constatait que ce monument avait été construit par les missionnaires jésuites. Je répondis à Mgr l'évêque en lui renvoyant la pièce et en engageant fortement le vice-roi à satisfaire, à la juste réclamation que lui avait adressée l'évêque.

Le consul de Shanghaï m'envoya en communication une lettre du vice-roi, Si-Hué, ministre plénipotentiaire *ad interim*, qui prévenait le tao-taï de Shanghaï de l'arrivée à Tsé-ting de 1.000 soldats impériaux sous le commandement d'un mandarin du nom de Muh. Il me donnait cet avis afin de prévenir les divers commandants des troupes françaises

du passage de ces soldats auprès de Shanghaï. Ils allaient combattre les rebelles dont on avait annoncé l'arrivée dans la direction de Shanghaï. J'attribuai cette nouvelle tentative des rebelles au développement à Shanghaï du principe catholique qui nous constituait une supériorité marquée, que certaines gens ne voyaient pas avec plaisir. Je fis donc prévenir de l'arrivée de ces 1.000 hommes les officiers commandant les différents postes autour de la ville, ainsi que l'officier qui commandait à Si-ka-wé. Je n'augurai pas un grand secours de ces soldats chinois, mais je prévis qu'ils allaient attirer de nouveau de notre côté les forces insurgées.

La position de Shanghaï pouvait donc devenir critique après l'embarquement des troupes françaises, et je ne comprenais pas que le gouvernement de Pékin n'envoyât pas contre les rebelles les troupes nombreuses qu'il nous avait opposées dans le Nord.

Cependant l'amiral Hope, à peine rentré à Shanghaï, après l'expédition sur Pékin, venait, malgré le traité de paix, de former le projet de remonter le Yang-tsé-kiang avec une partie de nos bâtiments jusqu'à Nankin, afin de faire un déploiement de forces britanniques aux yeux des nombreuses populations qui bordent ce fleuve.

J'avais demandé à l'amiral Charner, avant son départ p.427 pour la Cochinchine de faire également une exhibition de nos forces dans les mêmes parages ; mais il était pressé de se rendre en Cochinchine et ne put laisser aucun navire pour marcher avec la flottille anglaise.

J'aurais voulu étendre ma sollicitude pour nos chrétiens au-delà de la défense de cette ville, mais mon départ prochain ne me laissait plus le temps de commencer de nouvelles entreprises.

L'invasion des rebelles avait fait éprouver de grandes pertes aux orphelinats, dont plusieurs avaient été réunis et transportés à Shanghaï où ils se trouvaient sous la protection des représentants de la France. L'extension et la multiplication des écoles chrétiennes ainsi que des orphelinats me paraissaient bien désirables ; je considérai ces institutions comme devant les plus heureux effets pour la régénération

du peuple chinois, si on parvenait à les répandre dans les différentes provinces de l' empire.

Mais pour atteindre ce but, il aurait fallu des ressources qu'il n'était possible de réaliser qu'avec le concours des puissances catholiques de l'Europe, et, alors, pourquoi ne pourrait-on pas espérer que ce qui a été fait autrefois par les monarques catholiques, pour répandre les arts et les sciences en Chine, ne puisse être exécuté actuellement pour la diffusion de l'éducation chrétienne ? Ne serait-ce pas édifier sur le fondement le plus solide et le plus rationnel, commencer par les pieds pour arriver à la tête, d'autant plus qu'en Chine les gouvernés valent mieux que les gouvernants ? Le vrai peuple, en Chine, est beaucoup plus moral et plus capable de recevoir les enseignements de l'Évangile que les mandarins.

J'aurais voulu que l'on pût créer dans ce pays des établissements de bienfaisance, des hôpitaux d'hommes desservis par des religieux européens (frères de Saint-Jean de Dieu) et des hôpitaux de femmes desservis par des religieuses, soit Filles de charité, etc. L'exemple donné par ces congrégations religieuses venues de France opérerait sur les masses les plus heureux effets.

Les rebelles continuaient à menacer la direction de Shanghaï et avaient équipé un grand nombre de jonques pour tenter une attaque en descendant les rivières et les canaux ; j'en fus prévenu par la lettre ci-après de Ou, le tao-taï de Shanghaï : p.428

17 mars 1861.

Je m'empresse de porter à votre haute connaissance que les rebelles au nombre de plus de vingt mille, sont partis de Sou-tchéou, passant par Tchin-pou, pour aller attaquer Song-kiang-fou ; nos soldats ont pu, après plusieurs combats, le 11, 12 et 13 courant, écarter ces brigands qui sont allés se rallier à Tchin-pou. Ce dernier endroit est tout près de Shanghaï. J'ai entendu dire, en outre, qu'il y a plus de deux cents Européens qui sont attachés au service des rebelles en qualité d'espions ; ils ont aussi plus de cent bateaux petits et grands, lesquels ne sont pas armés en guerre et ressemblent à des bateaux

marchands, qui circulent partout pour savoir des nouvelles ; je crois que ces bateaux viennent aussi à Shanghaï.

Vu toutes ces circonstances, je prie Votre Excellence, honorable général, de vouloir bien protéger la ville de Shanghaï et Si-ka-wé. Les autorités et le peuple seront très reconnaissants de cette extrême bonté. Il est juste certainement que tout le monde soit sur ses gardes en voyant que ces brigands ne sont pas loin d'ici.

Après avoir reçu cette lettre, je donnai des instructions au contre-amiral Protet pour que deux canonnières fussent placées à l'embouchure du Ou-soung avec ses deux principaux affluents, et j'espérai par ce moyen garantir la sécurité de notre concession. Je ne reçus pas comme d'habitude par le courrier de France de lettre du ministre de la Guerre et pour ne pas rester dans l'indécision plus longtemps je lui adressai la lettre qui suit :

Quartier général de Shanghaï, le 22 mars 1861.

Monsieur le maréchal, je n'ai reçu aucune lettre personnelle de Votre Excellence par ce courrier, ce qui me fait supposer que vous me croyez en route pour rentrer en France.

Il aurait pu en être ainsi, puisque vous m'avez écrit dans votre dernière lettre de me conformer au mouvement des Anglais pour le rapatriement des troupes, et que le général en chef, Sir Hope Grant, a quitté Hong-Kong le 13 mars, pour rentrer en Europe en passant par Paris. Mais la marine a tous ses bâtiments à Saïgon et à Suez, et ne m'a laissé ici que quelques transports qui ne pourraient arriver à Suez contre la p.429 mousson, étant à voiles ou avec vapeur très faible ; j'ai cependant fait expédier la *Dryade*, avec tous les malades de l'hôpital de Shanghaï, ainsi que les pontonniers et les fuséens ; ma dernière lettre vous a rendu compte de cette évacuation.

J'ai fait demander, pour moi, mon état-major et quelques officiers supérieurs sans troupes, le *Forbin*, bâtiment qui m'avait été affecté pendant toute la campagne, et je l'attends incessamment ; je compte donc partir vers le milieu d'avril si ce bâtiment est arrivé, comme je l'espère ; j'ai rendu compte également à Votre Excellence des dispositions que j'ai prises pour la rentrée des troupes à la tête desquelles je laisserai ici le général Jamin pour

surveiller les différents départs. Je pense que les troupes de l'armée de terre en Cochinchine n'y seront plus pour longtemps, car je viens de recevoir une lettre particulière de l'amiral Charner qui m'annonce qu'après une lutte glorieuse pour nos armes, il s'est rendu maître, le 25 février au matin, des premières lignes de défense des Annamites, qui étaient en pleine déroute et qu'il regarde Saïgon comme dégagé.

Il paraît que l'on a perdu du monde et que, parmi les morts et les blessés il se trouve quelques officiers ; au nombre des premiers figure le lieutenant-colonel Testard, de l'infanterie de marine, brave officier récemment promu et qui a reçu une balle dans la tête ; parmi les principaux blessés, le général de Vassoigne a été atteint gravement au bras d'une balle de fort calibre ; le colonel espagnol qui commande en chef les troupes de sa nation a reçu une blessure assez grave, dit-on, à la jambe.

D'un autre côté, le choléra existe à Saïgon et la température s'y est déjà élevée à 35° au-dessus de zéro, ce qui rendra bien difficile la guérison des blessures. Le sous-intendant, M. Blondeau, que j'avais envoyé à Saïgon pour y constituer les différents services administratifs, m'écrit qu'il a pu pourvoir, malgré, la perte du *Wéser* et avec les ressources que je lui ai envoyées de Shanghaï, à la création d'un hôpital de 500 lits ; je crains cependant que ce chiffre ne suffise pas aux besoins et je vais prendre de nouvelles dispositions, en diminuant l'hôpital de Tien-Tsin, ville très saine et dont la garnison va subir une réduction notable, après l'exécution des dispositions que je fais connaître à Votre Excellence.

J'ignore complètement les projets de l'amiral, mais il m'écrit pour me demander instamment un renfort de 500 hommes ; je m'envoie donc le 2e bataillon du 101e mais j'avoue que c'est avec un certain regret au milieu de circonstances si défavorables pour la santé des hommes, dans un pays où, indépendamment de l'épidémie qui y règne, il va faire une chaleur intolérable avant peu.

Cependant, je n'ai pas cru devoir refuser ce secours, et j'ai p.430 voulu que la marine fût bien convaincue du bon vouloir de l'armée de terre pour concourir à ses succès ; le bâtiment la *Nièvre* est donc parti le 1er mars pour aller au Peï-ho attendre la libre circulation du fleuve et emporter à Saïgon, aussitôt qu'elle le pourra, le bataillon demandé par l'amiral. Ce mouvement doit être effectué aujourd'hui, car j'ai su que le fleuve était débarrassé de ses glaces.

J'ai reçu des lettres de Tien-Tsin, du ministre de France et du général O'Malley ; M. de Bourboulon a dû quitter Tien-Tsin le 20 mars pour se rendre à Pékin ; il a demandé au général une escorte d'un peloton d'artillerie à cheval et de 8 gendarmes pour son entrée dans la capitale ; elle lui a été donnée et j'ai approuvé cette mesure, mais avec la restriction que les 25 artilleurs rentreraient aussitôt à Tien-Tsin ; quant aux 8 gendarmes, dont M. le ministre demandait le maintien en permanence à Pékin, j'ai répondu que cela ne se pouvait, mais que, pour concilier ses désirs avec les exigences du service militaire, ces gendarmes ne feraient partie que de la dernière évacuation de Tien-Tsin.

Il se passe en ce moment des événements graves dans le Nord de la Chine ; le général San-ko-li-tsin vient d'essuyer une défaite complète de la part des rebelles qui répandent une profonde terreur partout où ils passent ; il paraît que l'armée impériale a été entièrement détruite et que le gouvernement chinois ne sait plus où donner de la tête ; San-ko-li-tsin est bien disgracié cette fois, et il est appelé à rendre compte de sa conduite devant un conseil de guerre. L'Empereur, qui devait rentrer à Pékin, s'en éloignerait au contraire, et l'anxiété la plus vive règne partout ; les malheureuses populations des campagnes sont massacrées, pillées et incendiées par des bandes de brigands qui se parent du titre de rebelles, déjà fort peu honorable par lui-même.

Cependant ces bandits sont peu redoutables comme force armée ; il y a huit jours qu'ils ont tenté de débarquer à Shanghaï, au faubourg de Tou-ka-dou, et une compagnie que j'ai fait placer à la tête de ce faubourg n'a eu besoin que de paraître pour qu'ils se sauvassent tous et se jetassent pêle-mêle dans leurs barques, abandonnant leurs mauvaises armes et 3 canons ; ces armes ont été remises au tao-taï et les quelques prisonniers que l'on avait faits ont été réclamés par Si-Hué, le vice-roi, comme étant des impériaux ; ils avaient cependant commencé le pillage du faubourg. C'est à n'y rien comprendre, car c'était sur la demande du tao-taï que les troupes les avaient arrêtés. Voici la seule explication que le consul a pu me donner : on croit que le vice-roi Si-Hué est d'accord secrètement avec les rebelles et se ménage une retraite de leur côté, tandis que le tao-taï serait de bonne foi ; quoi qu'il en soit, que va devenir ce p.431 malheureux pays, désolé par le pillage, tantôt de la part des rebelles, tantôt de celle des impériaux. À toutes ces calamités vient se joindre l'avidité des mandarins qui pressurent ce peuple, le plus laborieux et le plus patient de la terre ; à peine les pillards et les voleurs se sont-ils retirés

d'un pays que chaque paysan revient construire de nouveau sa maison, et recommencer ses travaux avec la certitude qu'il ne sera pas plus protégé dans l'avenir que par le passé ! Que résultera-t-il aussi pour nos intérêts de tout ce bouleversement et n'aurait-il pas été plus avantageux pour le commerce européen que les alliés s'entendissent pour consolider le gouvernement existant après la paix faite ? Il y aurait au moins quelqu'un avec qui traiter et que l'on aurait pu ramener à des idées plus saines sur les relations avec les étrangers, mais quand il n'y aura plus personne, avec qui s'entendra-t-on ? C'est alors que nos alliés pourront pêcher d'un côté en eau trouble et les Russes de l'autre ! Mais, la France, que fera-t-elle et quelle sera sa part ?

Déjà l'Angleterre a fait la sienne et l'extrait que je joins ici du journal anglais de Shanghaï vous fera connaître quelle sera cette part. J'ai pu recueillir aussi, par une voie indirecte, plusieurs pièces fort intéressantes trouvées dans le palais de Yuang-ming-yuan et qui toutes ont rapport aux événements qui se sont accomplis avant la paix [1]. Ces documents très précieux feront voir à Votre Excellence quelles ont été les préoccupations de ce gouvernement pendant notre marche, sur Pékin, ainsi que la haute intelligence de plusieurs des conseillers de l'Empereur. Quant à moi j'y vois aussi la prochaine chute de la dynastie mongole dans le ton, plus impérieux que respectueux, des mandarins vis-à-vis de l'Empereur. Il est impossible que quelque chose n'ait pas transpiré de ce manque de respect parmi les populations, qui n'avaient plus que ce lien pour les retenir dans l'obéissance.

Du jour où l'empereur de Chine tombera de son piédestal, il sera comme tous les princes qui n'ont pas eu l'énergie du pouvoir personnel : il succombera.

P.-S. — J'ai fait commander une tombe en marbre pour être placée au cimetière de Pékin, où je fais transporter les restes du général Collineau près des victimes du 18 septembre.

Général de Montauban.

Comme on a pu le voir précédemment, j'avais pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer, autant que cela p.432 pouvait se faire à une aussi grande distance, la sécurité dans le Nord de la Chine ; je comptais sur le contre-amiral Protet pour garantir, avec la marine,

[1] Il s'agit de nombreux rapports de hauts dignitaires adressés à l'Empereur pour le détourner de se réfugier à Djé-hol.

contre les rebelles, notre concession de Shanghaï à la tête de laquelle, en partant, je devais laisser le général Jamin. Je n'avais plus qu'à m'occuper de faire expédier au vice-amiral Charner le complément des moyens que la marine me demandait pour l'expédition de Cochinchine.

Le 5 avril je reçus du consul Edan les cartes d'une invitation à dîner du vice-roi, Si Hué, pour moi et les personnes que j'avais désignées, savoir : le général Jamin, le général de Bentzmann, le commandant de Montauban, le commandant de Bouillé, le capitaine La Veuve, le capitaine Guerrier, le lieutenant de Neverley. Le jour fixé était le dimanche 7 avril à une heure.

Nous nous rendîmes à cette invitation et nous fûmes introduits dans une très vaste salle du palais du vice-roi. Tout autour de cette salle étaient rangées de petites tables rondes où étaient placés trois convives européens et chinois, excepté à celle du vice-roi où je fus admis seul avec ce haut dignitaire et un interprète dont le couvert n'était pas mis. Sur ces tables il existait une foule de petites tasses et de petites soucoupes pour le thé et une quantité de sauces épicées de toute espèce. Le repas fut composé de mets très variés en poissons, viandes, œufs, légumes, etc., etc. J'en parle ici à titre de renseignement ; tout fut servi dans le plus grand ordre et la cuisine était bonne.

Je reviens à mon récit.

Voici une nouvelle lettre que je recevais le 20 avril de M. le ministre de la Guerre écrite en entier de sa main.

Paris, le 26 février 1861.

Mon cher général je me hâte de vous écrire quelques mots avant le départ du courrier, ; ne fût-ce que pour vous accuser réception de vos dépêches des 4 et 5 janvier.

L'Empereur, auquel je me suis empressé de porter ce matin ces dépêches, m'a annoncé qu'il avait fait préparer un décret de nomination en votre faveur pour remplacer au Sénat M. de Crouzeilles, décédé récemment.

J'avais cru devoir, aussitôt après la connaissance de cette p.433 vacance, rappeler à Sa Majesté la promesse qu'elle avait bien voulu vous faire, et j'ai vu avec grande satisfaction que cette promesse n'avait pas été oubliée.

Le maréchal Randon.

Q. G.-de Shanghaï, le 20 avril 1861.

Monsieur le maréchal, j'ai reçu hier la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 26 février dernier, par laquelle vous m'annoncez que Sa Majesté a fait faire le décret qui me nomme sénateur en remplacement de M. le baron de Crouzeilles, décédé. Je vous prie, monsieur le maréchal, de vouloir bien offrir de nouveau à Sa Majesté l'expression de ma reconnaissance et d'agréer celle de mon profond dévouement pour l'intervention si favorable pour moi que vous avez apportée dans ce qui me concerne depuis le commencement de cette campagne ; ma femme m'écrit pour me dire que vous aviez eu la bonté de lui faire savoir que Sa Majesté avait bien voulu se souvenir de moi et elle est bien heureuse de cette marque de bienveillance.

Je n'avais point effectivement fait partir de troupes pour la France à l'époque du 26 février, date de votre lettre, mais mes lettres postérieures ont dû vous faire connaître que, dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre cette première date et aujourd'hui, j'ai dû exécuter en partie les ordres de rapatriement que j'avais reçus.

@

# CHAPITRE II

# EN ROUTE VERS LA FRANCE

@

p.434 J'avais remis le commandement au général Jamin le 21 avril ; je consacrai deux jours à régler les préparatifs de mon départ et je m'embarquai le 24 avril au matin sur le *Forbin*.

Je laissai Shanghaï dans les meilleures conditions, après avoir préparé dans cette ville une expédition glorieuse pour mon pays. Mon gouvernement m'avait accordé plusieurs récompenses. J'allais rejoindre ma famille et la France dont j'étais séparé depuis quinze mois. J'aurais dû me trouver heureux et, cependant, j'éprouvai un sentiment de regret de quitter des lieux que je ne devais plus revoir et où ma fortune militaire avait grandi.

Avant de quitter Shanghaï, le commandant du *Forbin* m'avait remis une lettre du capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois, par laquelle ce brave marin me prévenait que M. Robinson, le gouverneur de Hong-Kong, sachant mon prochain passage pour Saïgon, me priait de considérer comme étant toujours à ma disposition l'appartement qu'il m'avait déjà offert à mon arrivée en Chine, il y avait quinze mois, et dont lady Robinson m'avait fait les honneurs avec toute la meilleure grâce, ainsi que je l'ai dit à cette époque de mon récit. Le capitaine Coupvent, aujourd'hui vice-amiral, avec sa cordialité ordinaire, ajoutait qu'il comptait bien que je viendrais lui demander avec mes officiers l'hospitalité à Canton, dont il était le commandant supérieur. En arrivant à Hong-Kong, je fus remercier le gouverneur anglais sir Robinson et lady Robinson, mais je ne voulus pas les déranger : je n'acceptai que leur dîner et je conservai mon logement à bord du *Forbin*.

À Canton, où ie me rendis le lendemain de mon arrivée p.435 à Hong-Kong, je fus reçus, ainsi que mes officiers, et nous étions nombreux, par le commandant Coupvent-Desbois. Nous y restâmes trois jours

pendant lesquels il nous fit l'accueil le plus écossais, ayant mis tout son hôtel et tous ses gens à notre service. Je profitai de mon séjour à Canton pour parcourir cette ville, qui est très grande, et pour y faire quelques acquisitions d'objets du pays.

Je quittai Canton le 1er mai au matin ainsi que son digne commandant avec lequel j'ai toujours conservé d'excellentes relations d'amitié. Je retournai à Hong-Kong où je trouvai deux lettres du général Jamin, l'une m'adressant une dépêche de notre ministre à Pékin, qu'il avait reçue le 22 avril après mon départ de Shanghaï, l'autre du 27, par laquelle le général me communiquait l'avis particulier qu'il avait reçu de Paris, que l'on paraissait avoir mis de côté l'expédition sur Hué.

La lettre de notre ministre à Pékin, M. de Bourboulon, renfermait des renseignements très graves sur la position du gouvernement chinois. Notre expédition avait fortement ébranlé la confiance des populations ; les sacrifices de toute nature qui pesaient lourdement sur elles les avaient grandement indisposées. Les rebelles d'un autre côté profitant de ce désarroi général se présentaient comme libérateurs de la race chinoise, bien que dans le fond ils ne fussent que des pillards. Toutes ces causes de troubles avaient alarmé notre représentant à Pékin et sa lettre était le renouvellement des demandes de troupes qu'il m'avait déjà faites et auxquelles j'avais répondu antérieurement. Cette fois, notre ministre, appuyé par Mgr Mouly, demandait, pour le gouvernement chinois même, la protection de notre armée. Mes pouvoirs ne me permettaient pas de décider une aussi grave question qui devenait une intervention armée dans les affaires de la Chine, sans que les gouvernements de France et d'Angleterre eussent donné des ordres à cet effet.

Je continuai ma route sur Saïgon ou j'arrivai le 6 mai au soir, après avoir remonté le fleuve qui porte ce nom et qui, pendant un cours de 20 lieues environ, est navigable pour les gros navires. Ce fleuve est bordé de palétuviers sur lesquels une quantité innombrable de singes prennent leurs ébats, et dont les cris

redoublent à l'aspect des bâtiments qui remontent son cours. Lorsqu'après avoir tourné le cap Saint-Jacques on entre dans le fleuve, l'œil se repose p.436 agréablement de la monotonie de la vue de la mer par celle de ces forêts vertes si animées par les gambades de leurs habitants.

En arrivant à Saïgon, je me rendis à bord de l'*Impératrice-Eugénie* en rade, que l'amiral avait conservé comme habitation ; l'aspect du pays me parut misérable ; point d'édifices, des cabanes en bois ; et la désertion presque entière des habitants ne contribuait pas à égayer le tableau.

Le lendemain je montai à cheval, et je me rendis avec une escorte sur les divers points où étaient campées les troupes ; je fus également visiter l'hôpital où tout était organisé avec le zèle qu'avait déployé, pendant toute la campagne de Chine, le sous-intendant, M. Blondeau.

Des affaires à régler s'étant présentées au dernier moment, je ne pus mettre à exécution mon projet de quitter Saïgon le même jour.

Je ne voulais pas laisser périmer le droit que j'avais de récompenser les officiers des différentes armes qui avaient si bien mérité les récompenses que j'ai accordées jusqu'au jour qui fut le terme des pouvoirs qui m'avaient été confiés. Ces pouvoirs, je les ai exercés sans abus, mais toujours dans l'intérêt des ayants-droit, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, et j'aime à croire que tous ceux qui ont servi sous mes ordres rendront justice à ma sollicitude pour les titres acquis.

J'ai réglé en cela ma conduite sur celle d'un ministre de la Guerre, trop tôt enlevé à la France, et dont j'aime à rappeler ici le souvenir : je veux parler du maréchal de Saint-Arnaud, dont tous les actes furent autant de bienfaits pour l'armée ! Je dois reconnaître également la sollicitude du maréchal Randon pour faire triompher mes diverses propositions.

Ayant de quitter définitivement l'armée pour rentrer en France, je lui adressai mon dernier ordre du jour ainsi conçu :

Saïgon, le 7 mai 1861.

Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de Chine,

Le 27 octobre la paix se signait à Pékin, grâce à votre valeur et à vos efforts courageux. Il n'y avait pas un an que vous quittiez la France et que, dans mon premier ordre du jour, comme votre général en chef, p.437 je vous annonçais toute la gloire que vous avez acquise et que vous allez bientôt rapporter dans la mère patrie.

L'Empereur, la France ont applaudi avec enthousiasme à vos succès ; de nobles récompenses vous ont été accordées. Aujourd'hui, je veux vous dire, dans mon dernier ordre du jour, combien j'ai été heureux et fier de marcher à votre tête dans cette glorieuse expédition, comme je le serais encore si nos bras étaient utiles à la patrie.

Recevez donc mes adieux, mes braves compagnons d'armes, avec mes regrets de vous quitter, mais avec l'espoir de vous retrouver un jour.

Le général de division, commandant en chef

Ch. de Montauban.

Je me rembarquai le 9 sur le *Forbin*, quittant le brave amiral Charner qui m'accompagna jusqu'à bord et que je ne devais plus revoir qu'à Paris, au Sénat. Je mis à profit les loisirs de la traversée de Saïgon à Singapour, pour rendre compte au ministre de mon séjour dans la première de ces villes. Voici dans quels termes :

À bord du *Forbin*, le 12 mai 1861.

Monsieur le ministre, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma lettre datée de Shanghaï 20 avril, je me suis rendu à Saïgon pour me concerter avec le vice-amiral Charner.

En arrivant à Saïgon, j'ai trouvé l'amiral Charner et bon nombre de bâtiments, soit de commerce, soit de guerre.

L'entrée de la rivière de Saïgon est assez difficile, mais le parcours de cette rivière, qui a 20 lieues jusqu'à la ville, est excellent, et les plus gros bâtiments peuvent y naviguer en sécurité ; la rivière est fort peu large vers son embouchure et va en se resserrant jusqu'à 400 mètres devant la ville, si l'on peut donner ce nom à une réunion de quelques misérables baraques.

La ville de Mitho venait, non pas d'être prise, mais d'être évacuée précipitamment par les Cochinchinois, qui n'ont tiré que trois coups de canon, dont l'un a tué le capitaine de frégate Bourdais, qui avait été faire très imprudemment une reconnaissance dans une petite embarcation.

Le climat de Mitho a été plus funeste à l'armée que le feu de ses défenseurs ; le choléra et les fièvres y régnaient comme dans tout ce pays fort malsain, en raison des marais dont il est couvert et de la chaleur toujours si humide des régions intertropicales.

p.438 Parmi les pertes les plus sensibles, nous devons compter la mort du commandant Allizé, chef du génie en Cochinchine, officier très distingué dans son arme et qui a été enlevé en quelques heures, le capitaine Portalès, de l'infanterie de marine, le capitaine Lian, adjudant-major au 101e, et M. de Bellune, lieutenant au 2e bataillon de chasseurs à pied.

J'ai parcouru les cantonnements des troupes et le bataillon du 101e m'a paru en bon état ; il était arrivé depuis quinze jours. Les autres troupes n'étaient pas dans d'aussi bonnes conditions.

Je suis allé visiter l'hôpital, situé à une lieue environ de Saïgon : le chiffre des malades de l'armée de terre était de 212, mais si on retranche 45 vénériens, il reste un chiffre de 167 malades, ce qui n'est pas extraordinaire dans un tel pays.

Du reste, toutes les meilleures mesures de précaution ont été prises par l'administration, qui, en cette circonstance comme pendant l'expédition de Chine, n'a cessé de montrer un zèle et un dévouement remarquables. M. l'intendant militaire Blondeau est un homme dont on fera bien de tenir bonne note ; son activité et son savoir le rendront toujours très précieux pour l'armée.

Les troupes sont installées dans les huttes cochinchinoises, car les habitants ont, en grande partie, quitté Saïgon et les environs.

Ces huttes consistent en de grands bambous plantés en terre et qui soutiennent un plancher recouvert d'un toit en tuiles ; du reste aucun mur. Le plus grand inconvénient pour les hommes consiste dans une énorme quantité de moustiques, dont il n'est possible de se garantir pendant la nuit qu'en se couvrant le visage et les mains d'une espèce de moustiquaire en gaze.

J'ai trouvé les troupes un peu fatiguées, tant de l'expédition de Chine que du séjour à Saïgon ; le vice-amiral Charner est maître de cette province mais il faut du monde pour la garder, car je ne crois pas que le gouvernement

cochinchinois veuille entrer en arrangement, et, pendant mon séjour à Saïgon, le bruit courait qu'une armée de 30.000 Cochinchinois marchait contre nous.

Je ne crois guère à ce bruit et, dans tous les cas, il est peu alarmant, car tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai entendu me prouve que les Annamites sont bien inférieurs, comme militaires, aux Chinois, bien qu'ils soient mieux armés.

Je suis bien convaincu maintenant qu'il n'y a qu'une opération sur Hué qui puisse amener le gouvernement de Cochinchine à composition ; mais, dans ce cas, il me semble que le plus rationnel serait de substituer l'autorité française à celle du roi actuel, tout en lui laissant le titre, et de détruire celle des mandarins qui, dans ce pays comme en Chine, sont la plaie dévorante du peuple.

p.439 Celui-ci est dans un état de misère dont on ne peut se faire une idée ; nu et presque toujours affamé, il lui est défendu de rien posséder ; tout le fruit de ses labeurs est dévoré par les mandarins et le trésor royal ; c'est du moins ce que tous les renseignements s'accordent à dire.

Mais, pour une opération sur Hué, le vice-amiral est de mon avis : il faudrait de nouvelles troupes ; celles qui sont à Saïgon suffiraient à peine pour la garde de cette position, et quant aux troupes en Chine, j'en ai réduit le nombre au chiffre le plus minime, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Excellence.

J'ai reçu aussi par le dernier courrier une lettre de M. le ministre de France à Pékin ; il me demande, sur les instances du prince Kong, de faire marcher sur Pékin, pour protéger cette ville contre les rebelles, nos troupes qui sont à Tien-Tsin. J'ai répondu à M. de Bourboulon que je ne pouvais autoriser une telle intervention, si elle n'avait lieu d'accord avec l'armée anglaise à Tien-Tsin ; que le seul cas où le général O'Malley serait autorisé à agir serait celui où le représentant de l'Empereur en Chine serait menacé ; c'est dans ce sens que j'ai donné des instructions au général Jamin, que j'ai laissé à Shanghaï.

Il faudrait des volumes pour traiter ces questions de Chine et de Cochinchine, mais je me suis muni d'une foule de documents et de notes qui me permettront, à mon arrivée à Paris, d'élucider de la manière la plus claire mon opinion sur les intérêts français dans ces mers de l'Extrême-Orient.

J'attendrai à Singapour le courrier de France qui m'apportera peut-être quelques nouvelles instructions ; je n'ai pas reçu le dernier qui s'est croisé avec moi entre Saïgon et Singapour.

D'après tous les calculs, le *Forbin* qui me porte, moi et mon état-major ainsi que le général d'artillerie de Bentzmann, ne pourra arriver à Suez avant le 1er juillet, car nous aurons la mousson contraire pendant toute la traversée ; il faudra bien huit jours pour traverser l'Égypte en faisant un séjour de trois jours au Caire et de deux à Alexandrie. Je pense donc, monsieur le maréchal, que je pourrai m'embarquer à Alexandrie le 8 juillet, si je trouve un bâtiment prêt à me prendre. Je vous serai donc bien reconnaissant de demander à M. le ministre de la Marine de vouloir bien donner des ordres en conséquence.

J'oublie de vous dire, monsieur le maréchal, que le colonel Guttierez, qui commande les troupes espagnoles à Saïgon, est complètement d'avis que le succès est à Hué, et prétend que le gouvernement espagnol, dans le cas d'une opération de ce genre, pourrait fournir des cavaliers de Manille en assez grand nombre ; cette cavalerie n'est pas mauvaise contre les Cochinchinois.

Ch. de Montauban.

p.440 Je restai à Singapour jusqu'au 16 mai, parcourant cette ville et ses alentours, admirant avec quelle habileté les Anglais avaient su tirer parti de cette possession, nouvelle pour eux il y avait dix-huit mois, et possédant déjà aujourd'hui de belles habitations, un magnifique champ de courses, un commerce actif et tout le confort de la vie !

Ce ne fut que cinq semaines après mon départ de Singapour, c'est-à-dire le 25 juin, et d'Aden, dont j'ai parlé déjà lors de mon passage dans cette ville en me rendant à Shanghaï, que je pus terminer définitivement ma correspondance avec le ministre par la lettre suivante :

Aden, le 25 juin 1861.

Monsieur le maréchal, je croyais, lorsque j'ai eu l'honneur de vous adresser ma dernière lettre de Singapour, pouvoir vous écrire de nouveau de Pointe-de-Galles, mais, en sortant du détroit de Malacca, nous avons été accueillis par les vents contraires qui règnent dans les mers de l'Inde en cette saison, et qui sont connus sous le nom de moussons du sud-ouest.

Ces vents ont une telle violence que nous avons dû, après une lutte de plusieurs jours, aller relâcher dans l'île de Ceylan, à Trinquemale, où nous sommes arrivés à 6 heures du soir le 28 mai, dix jours après notre départ de Singapour. Trinquemale est une ancienne possession française, aujourd'hui

aux Anglais ; la rade est excellente et très spacieuse ; le port renferme un grand approvisionnement de charbon, qui s'y est trouvé fort à propos, car nous avions brûlé jusqu'à notre dernier morceau.

Nous avons trouvé, chez tous les officiers, l'accueil le plus gracieux et surtout chez une de nos compatriotes, Mme Watson, jeune femme du capitaine de ce nom et fille d'un colonel français de cavalerie en retraite, que j'ai beaucoup connu autrefois, M. Godbont ; nous avons dîné dans le fort et je l'ai ensuite visité.

Entre autres curiosités il renferme de vastes salles sous le sol desquelles sont des tombeaux, avec inscriptions *de 1650 à 1687*, de personnages hollandais des plus marquants ; c'est la période de l'occupation hollandaise. Les Anglais en ont fait de très beaux magasins de vivres en conservant les inscriptions tumulaires.

Ce vaste fort, qui a nom Frédérick, est divisé en deux parties, l'une élevée, l'autre de niveau avec le sol.

La partie haute est occupée par des casernes fort bien tenues et des prisons ; la partie basse renferme de très beaux logements p.441 d'officiers, les magasins et une grande place carrée entourée de beaux arbres.

Pendant notre visite, notre curiosité a été vivement excitée par une cérémonie religieuse du culte de Brahma, qui se renouvelle tous les lundis et vendredis.

Un vieux prêtre brahmine, tatoué de blanc sur les épaules et la poitrine, se place sur la pointe d'un rocher qui surplombe la mer à une élévation de 60 mètres. Les naturels se tiennent en arrière. Quelques-uns seulement l'assistent. Ils ont tous apporté les uns des noix de coco, les autres des bananes ou des fleurs. Le vieux prêtre s'accroupit et trempe des fleurs et des feuilles dans un grand vase en cuivre rouge, rempli d'eau ; il dispose ensuite les fleurs et les fruits sur le bord du rocher et les asperge avec l'eau du vase, en prononçant quelques paroles, puis il jette quelques feuilles à la mer, dans différentes directions.

Un autre vase en cuivre contient un feu très clair qui sert à allumer de petits gâteaux composés de matières inflammables et placés sur une assiette également en cuivre que le brahmine tient à la main.

Celui-ci psalmodie alors quelques chants religieux auxquels s'associent les assistants. Les gâteaux brûlés sont jetés à la mer et le prêtre, ainsi que les

indigènes, élèvent leurs bras au-dessus de leur tête, à un signal donné par une cloche d'argent ; ce moment m'a rappelé celui de l'élévation de l'hostie dans le culte catholique. Le brahmine tient aussi une espèce de balance en argent, sur laquelle il brûle de l'encens.

La cérémonie se continue, le prêtre prenant quelques-uns des cocos qu'il brise sur le rocher et dont il lance les coquilles avec force dans la mer. Elle se termine par une quête que fait le brahmine avec un plateau, sur lequel sont de petits citrons, des fleurs et des feuilles consacrés par lui et qu'il distribue à chacun. Les citrons sont donnés aux personnes les plus distinguées ; le reste est pour le populaire.

Ce prêtre reçoit très volontiers toutes les monnaies, petites ou grosses, que l'on met sur son plateau ; je crois que cette quête est le plus clair de son revenu qui ne doit pas être bien considérable.

Il a cependant encore le monopole de la vente d'une poudre blanche sacrée, avec laquelle les sectateurs de Brahma se tatouent diverses parties du corps.

Le rocher sur lequel a eu lieu cette cérémonie curieuse fait partie d'un terrain ou il existait, avant l'occupation hollandaise, un vaste temple consacré à Brahma et qui, au dire des habitants, était soutenu par quatre cents colonnes en pierre. Ce temple a été détruit par les Hollandais, qui ont employé les matériaux aux diverses constructions du fort Frédérick.

p.442 Un débris de ces colonnes a été placé sur le sommet du rocher et surmonte un petit tombeau en pierre élevé à la mémoire d'une jeune fille hollandaise, du nom de Francesca Van Bède qui, le 24 avril 1867 s'est précipitée du haut du rocher dans la mer, au moment où passait le vaisseau qui emportait un jeune officier qu'elle aimait. Je doute qu'aujourd'hui un second tombeau soit placé près du premier dans les mêmes conditions.

En résumé, Trinquemale est le véritable port militaire de refuge ou de station pour les bâtiments qui vont dans l'Inde par Calcutta, ou même, au besoin, pour ceux qui vont en Chine. Le pays n'est pas habité ; il n'existe en dehors d'un très petit nombre d'indigènes que huit familles européennes. Le climat y est cependant assez sain ; mais la terre est improductive et ne porte que les fruits des tropiques.

La population indigène a beaucoup diminué depuis l'occupation anglaise ; j'en attribue la cause au commerce, à peu près nul sur ce point, que les Anglais laissent dans l'abandon en tout ce qui ne touche pas la navigation.

Aucune communication n'existe entre Trinquemale et Candy et, par conséquent, avec Colombo, capitale de l'île.

Des troupes d'éléphants viennent à 200 mètres des cases et de très petits ours inoffensifs se promènent parfois entre le fort Frédérick et la rade. Il existe aussi bon nombre de reptiles dangereux, ce qui ajoute encore un peu au dégoût des Européens pour ce triste pays.

Nous avons quitté Trinquemale le 1er juin, n'emportant de cette île que le souvenir reconnaissant de l'excellent accueil que nous avions reçu des autorités anglaises et de notre jeune et charmante compatriote, Mme Watson. Qu'elle en reçoive ici le témoignage.

Dès que nous fûmes au large, malgré l'habileté consommée du commandant du *Forbin* le capitaine de frégate Morier, non moins connu par son brillant courage que par sa pratique de la mer, il nous fut impossible de tenter une nouvelle lutte contre la mousson, si violente en cette saison et force nous fut de retourner vers le sud et d'aller chercher la mousson favorable. Pour ne pas manquer d'eau, nous avons été en faire par prévision à Mahé, île principale du groupe des Seychelles.

Là encore, nous avons trouvé la domination anglaise sur ce petit coin de terre tout français, dont la population n'a pas changé ; elle parle français, et les enseignes des marchands sont écrites dans notre langue. C'était une relâche au besoin entre l'Égypte et Maurice, Bourbon et Madagascar. Ces malheureux traités de 1815 nous ont enlevé tout ce qui pouvait nous servir, comme points maritimes, et nous ne possédons pas aujourd'hui, dans toutes ces mers, un seul point sur lequel nous puissions nous approvisionner d'eau et de charbon, maintenant p.443 que la navigation à vapeur prend de si larges proportions.

Mahé a 7 lieues de longueur sur 2 lieues et demie de largeur moyenne ; il y a un bon port et une bonne rade sur un fond de coraux.

La population actuelle est de 8.000 âmes, dont 2.000 Européens, presque tous Français, et sur les 6.000 créoles ou métis indigènes, 550 proviennent d'alliances françaises. Les habitants avec lesquels j'ai causé supportent difficilement la pensée de ne plus appartenir à la France ; ils se plaignent que leur nationalité est un sujet d'abandon des intérêts de leur île par les Anglais.

Je n'ai pas vu que ces plaintes fussent fondées et Mahé, fût-elle à la France, que je ne vois pas trop ce que l'on pourrait y faire.

Le commerce consiste en huile de coco, le cocotier étant l'arbre le plus répandu sur ce sol, couvert de montagnes granitiques et sur lequel il me paraît difficile de faire de la culture.

La crête de la montagne, qui sépare l'île en deux versants, est très élevée, 800 mètres environ ; l'on prétend que du côté opposé au port, il existe une plaine, d'à peu près 4.000 mètres carrés.

Au commerce de l'huile de coco. se joint l'industrie assez restreinte des chapeaux de paille de feuilles de cocotier et celle plus étendue des sacs de même paille pour les transports des denrées coloniales.

Il existe dans l'île un assez grand nombre de bœufs ou vaches et quelques petits porcs.

Tout cela constitue la richesse des créoles et des naturels qui vivent dans des maisons assez commodes, construites dans l'ancien style français, mais toutes en bois et recouvertes avec des petits carrés de bois goudronnés imitant l'ardoise.

On trouve chez plusieurs habitants quelques tortues de terre d'une grosseur fabuleuse, et, si l'on doit en croire le système de M. Flourens, elles doivent vivre plusieurs siècles, puisque les habitants prétendent qu'il faut quarante à soixante ans pour qu'elles atteignent leur développement ; leur chair est très bonne, dit-on, mais il faut s'y prendre d'avance si on veut en manger.

Les bœufs ou plutôt les taureaux sont d'une très petite espèce, mais très fine ; ils ont, comme les bisons, une bosse de chair assez développée sur le garrot ; leurs formes sont gracieuses, mais ils ont hérité de leurs ancêtres les bisons d'une assez grande sauvagerie.

Tout est fort cher à Mahé ; placés sur le passage et comme point de relâche des bâtiments anglais qui vont à Maurice et dans l'Inde, les habitants exploitent largement leur position. Les œufs nous coûtaient, peut-être à titre d'anciens p.444 compatriotes, jusqu'à 75 centimes, mais ils se vendent en moyenne 30 centimes la pièce.

Le plus petit poulet coûte 3 francs, une dinde 30 francs.

L'eau, pour le ravitaillement des navires, est fort bonne, mais coûte aussi fort cher : 4 piastres le tonneau ou les 1.000 kilogrammes, c'est-à-dire quatre fois plus que partout ailleurs.

Les fruits les plus abondants à Mahé sont le coco de terre et le coco de mer, une espèce de mangue, les mandarines, les citrons, les oranges vertes et d'énormes bananes, qui sont loin de valoir celles de notre Algérie. On se fatigue assez vite de ces fruits des tropiques quand on conserve le goût des fruits si délicats de la France et même de l'Algérie. La vanille vient aussi à Mahé ; j'en ai vu de belles gousses.

Autrefois il a existé à Mahé une sucrerie, mais le propriétaire étant mort, cette industrie a été abandonnée et cependant la canne à sucre vient bien sous la température de l'île et sur les places où il y a de la terre au lieu de rocher.

Le pays, est sain et exempt de maladies ; il n'y a aucune garnison anglaise, ni aucune défense de l'île ; elle est commandée par un capitaine de la garnison de Maurice, auquel les habitants donnent le titre de gouverneur ; un juge anglais et un résident civil constituent, avec ce capitaine, les autorités de l'île. Une chapelle protestante et une assez belle église catholique en construction sont les deux seuls édifices apparents de l'île.

L'église catholique est construite en pierres de coraux taillés ; le portique en est assez grandiose ; cette église réunit la presque totalité de la population.

Depuis quelque temps il est arrivé à Mahé des sœurs de l'ordre de Saint-François, et ces sœurs ont déjà une grande partie des enfants, auxquels elles donnent une éducation première élémentaire et religieuse.

Notre séjour, trop court pour que j'aie pu recueillir de plus amples renseignements, m'a cependant permis de constater qu'il existe une certaine société dans l'île, et que, dans ce petit coin de terre si séparé du monde, les femmes comme partout pratiquent un peu la coquetterie.

Près de nous, au mouillage, était une corvette anglaise dont le commandant a donné une fête, à laquelle s'étaient rendues une douzaine de dames dont le journal *la Mode* n'aurait pas trop critiqué les toilettes.

Avant de quitter Mahé, l'un des principaux habitants me disait que l'un de leurs plus grands griefs contre le gouvernement était le manque de bras pour leurs travaux.

Cependant, quelques jours avant notre arrivée, le bâtiment anglais en station devant l'île avait capturé un bâtiment p.445 négrier sur la côte d'Afrique et avait transporté à Mahé 200 nègres.

Chaque habitant devait recevoir en partage un certain nombre de nègres engagés libres (malgré eux) et moyennant des conditions qui ne sont en définitive qu'une vente déguisée.

Nous avons quitté Mahé le 18 au matin et, comme nous avons rencontré les vents que nous avions été chercher si loin, notre traversée jusqu'à Aden a été assez prompte et assez bonne, malgré d'assez gros temps qui ont un peu fatigué le navire ; nous faisons en ce moment du charbon pour traverser la mer Rouge, qui paraît assez mauvaise dans cette saison ; mais, enfin, après une aussi longue course sur mer, je me regarde comme étant presque au port. L'Égypte sera facile à traverser en chemin de fer, et la Méditerranée n'est plus qu'un jeu, quand on a subi les mers de Chine et de l'Inde pendant les moussons contraires.

Je crois vous avoir fait part, monsieur le maréchal, de mes impressions sur Aden, lors de mon premier passage, il y aura bientôt dix-huit mois ; ce que j'en vois aujourd'hui n'affaiblit nullement mon appréciation sur ce point important.

Aden est un second Gibraltar jeté par les Anglais a l'entrée de la mer Rouge, en prévision des intérêts européens à créer dans les mers d'Orient et surtout en Chine.

Ce gouvernement a de la prévision et prend, bien à l'avance et sans se laisser arrêter par aucune considération, l'initiative de toutes les mesures qu'il pense pouvoir être utiles à ses intérêts matériels. Aden est le plus affreux rocher qui existe, mais le port est excellent et sa position domine la communication de la mer Rouge avec la mer des Indes et l'océan Atlantique.

Je compte partir après-demain matin pour Suez où j'arriverai probablement vers le 4 ou le 5 juillet. Si, comme je l'espère, et comme j'ai eu l'honneur de vous le demander, un bâtiment français m'attend à Alexandrie, je pourrai être à Paris avant le 20.

Dès mon arrivée dans la capitale, monsieur le maréchal, j'irai prendre vos ordres.

Cette lettre vous arrivera avant moi parce que les paquebots anglais marchent beaucoup plus vite que nos navires de guerre.

Ch. de Montauban.

@

# ÉPILOGUE

@

Le général de Montauban à l'Empereur.

Paris, 21 février 1862.

p.446 Sire, lorsque Votre Majesté a fait présenter au corps législatif un projet de loi ayant pour objet de faire accorder au général commandant en chef l'expédition française en Chine une récompense nationale, Elle devait croire que ce corps politique, s'associant à la pensée qui voulait rappeler un fait glorieux pour la France, accueillerait avec empressement ce projet.

Il n'en a pas été ainsi, et, dans la séance du 19 février courant, quelques députés ont paru protester contre les intentions de l'Empereur et, j'ose le croire, contre celles de la nation.

Dans ces conditions, Sire, j'ose prendre la respectueuse liberté de supplier Votre Majesté de vouloir bien faire retirer le projet de loi tendant à me faire accorder une dotation.

Quelque médiocre que soit ma fortune, je serais profondément affligé que la pensée de l'Empereur et la gloire de l'armée soient livrées à une discussion d'un intérêt qui m'est personnel.

Je suis, Sire, avec le plus profond respect, de Votre Majesté le très humble et très dévoué sujet.

Le général de division, sénateur, Ch. de Montauban, comte de Palikao.

L'Empereur au général de Montauban.

Paris, 22 février 1862.

Mon cher général, la demande que vous me faites de retirer le projet de dotation vous est imposée par un sentiment dont j'aime à vous voir animé, mais je ne retirerai pas ce projet.

p.447 Le corps législatif peut, à son gré, ne pas trouver digne d'une récompense exceptionnelle le chef d'une poignée d'héroïques soldats qui, à travers tant de difficultés et de dangers, oubliés le lendemain du succès, ont été au bout du monde planter le drapeau de la France dans la capitale d'un

empire de 200 millions d'âmes ; le chef qui, tout en maintenant la dignité et l'indépendance de son commandement, a su conserver avec nos alliés les relations les plus utiles et les plus amicales.

À chacun la liberté de ses appréciations. Quant à moi, je désire que le pays et l'armée sachent que, juge obligé des services politiques et militaires, j'ai voulu honorer par un don national une entreprise sans exemple ; car les grandes actions sont le plus facilement produites, là où elles sont le mieux appréciées, et les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique.

Recevez, mon cher général, l'assurance de ma sincère amitié.

Napoléon.

@